

J



J. Bussan del. Goussier sculp.

*Le Portrait de BOILEAU, apporté sur le PARNASSE, par la POÉSIE SATIRIQUE. APOLLON tend les bras, pour le recevoir, et les MUSES lui préparent des Couronnes.*

# OEUVRES

DE

NICOLAS BOILLEAU  
DESPRÉAUX.

AVEC DES

ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES  
DONNÉS PAR LUI-MÊME,  
ET LA VIE DE L'AUTEUR PAR MR. DES MAIZEAUX.

NOUVELLE ÉDITION  
ORNÉE DE FIGURES ET VIGNETTES.  
TOME PREMIER.



AVEC PRIVILEGES.

à DRESDE, MDCCLXVII.

CHEZ GEORGE CONRAD WALTHER, LIBRAIRE DE LA COUR.

Imprimé chez C. S. WALTHER, Imprimeur de la Cour.

TV

1864  
12/14/1890  
3 vols.

PQ  
1719  
A1  
1767  
t.1

6.



LA VIE  
DE MONSIEUR  
BOILEAU DESPREAUX  
A MONSIEUR  
ADDISON.

MONSIEUR,

Le soin que quelques beaux Esprits de ce Royaume ont pris de traduire en leur Langue diverses Pièces de Mr. Despreaux \*, n'ayant fait qu'exciter la curiosité des Lecteurs Anglois pour le reste de ses Ouvrages ; on a enfin resolu de les satisfaire en publiant une Traduction complete de tout ce qu'il nous a donné. Mais comme il est assez ordinaire que l'admiration qu'on a pour les Écrits d'un Auteur, fasse naître des sentimens avantageux pour sa personne, & qu'on souhaite d'être instruit de son Origine, de ses Mœurs, & de sa Fortune ; ceux qui ont entrepris cette Traduction Angloise des OEUVRES de Mr. Despreaux, ont cru devoir

\* Le Comte de Rochester, le Chevalier Soame, Mr. Oldham, &c.

l'accompagner de la VIE de ce fameux Ecrivain, & m'ont prié de leur fournir là-dessus quelques Memoires. Je me suis d'autant plus facilement rendu à leurs sollicitations, que je me suis flatté qu'un Ouvrage comme celui-là ne vous seroit pas desagréable.

Je prends donc la liberté de vous l'offrir, Monsieur, non seulement pour vous témoigner, combien je suis sensible à toutes les marques de bienveillance que vous m'avez données; mais aussi pour vous entretenir d'une personne illustre, que vous avez connue lorsque vous étiez à Paris, & dont la Conversation n'a fait qu'augmenter l'estime que vous en aviez déjà conçue, par la lecture de ses Ouvrages. D'ailleurs comme ces Mémoires regardent la Vie d'un Auteur qui ne s'est pas moins rendu célèbre dans les Pays étrangers que dans sa Patrie; je ne pouvois choisir personne dont le Caractère eût plus de rapport au sien. Votre Nom, Monsieur, est connu de tous les Savans de delà la Mer. La Relation de vos Voyages, & les Poësies dont vous avez enrichi le Public, ont mérité leur éloge, & vous ont justement acquis la réputation d'un des plus polis & des plus judicieux Ecrivains de ce Siècle\*.

Mais je ne m'apperçois pas que je m'engage insensiblement dans un détail que votre Modestie ne sauroit souffrir. Je m'arrête donc ici, Monsieur, pour ne vous parler que de Mr. Despreaux. Sa manière de vivre simple & uniforme n'a pû être susceptible d'Evènements fort considérables: ses Écrits me fourniront une plus ample moisson; & j'en parlerai avec d'autant plus de soin que quand on fait bien l'Histoire des Ouvrages d'un Auteur, ce qui a donné lieu de les faire, le tems de leur Composition, & le but qu'on

\* HISTOIRE des Ouvrages des Savans. Septembre 1706. page 304. & 304.  
 OCTOBRE 1705. page 435. & 435.  
 ACTA Eruditorum, Decembre 1706. pag. 534. & seqq.  
 NOUVELLES de la République des

s'est proposé en les écrivant, on a, pour ainsi dire, la clef d'une infinité d'endroits, qui sans cela perdroient leur principale beauté, ou deviendroient même intelligibles, sur-tout dans un Auteur étranger.

**M**R. GILLES BOILEAU, Pere de notre Auteur, étoit Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de Paris, & pendant soixante ans qu'il exerça cet Emploi, il ne se fit pas moins estimer par sa capacité que par une probité peu commune, & par un désintéressement assez rare aux personnes de sa profession. Il mourut en 1653. âgé de plus de quarantevingt ans, & regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il eut plusieurs Enfans qu'il éleva avec beaucoup de soin, & dont trois *Gilles, Jaques, & Nicolas*, se sont acquis une grande réputation dans la République des Lettres.

GILLES BOILEAU naquit en 1631. Il s'attacha à l'étude de la Jurisprudence, & n'eut pas plutôt achevé son Cours de Droit qu'il fut reçu Avocat au Parlement de Paris. Il posséda ensuite la Charge de Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris.

En 1655. il donna LA VIE D'ÉPICTÈTE ET L'ENCHIRIDION OU ABRÉGÉ DE SA PHILOSOPHIE AVEC LE TABLEAU DE CEBÈS, TRADUITS DU GREC EN FRANÇOIS. Mr. Bayle nous assure, que cette VIE d'Épictète est *la plus ample & la plus exacte qu'il ait vue; & que l'érudition & la Critique y sont répandues habilement.* Il parle aussi d'une manière avantageuse de la Traduction du *Manuel d'Épictète* & de celle du *Tableau de Cebès*; ajoutant que *tout cela fut fort bien reçu du Public.* †

a ij

BIBLIOTHEQUE choisie, Tome XI. (1707.) page 198.

JOURNAL des Savans, Février 1709. page 348. Edit. de Holl.

† RÉPONSE aux Questions d'un Provincial, Tome I. page

130.

L'année suivante Mr. Boileau publia un petit Ouvrage contre Messieurs Ménage & Costar, sous le titre D'AVIS A MR. MÉNAGE SUR SON EGLOGUE INTITULÉE CHRISTINE; AVEC UN REMERCIEMENT A MR. COSTAR. Il fit aussi quelques *Epigrammes* contre le fameux Scarron, qui l'avoit attaqué; & il le poussa si vigoureusement qu'il le déconcerta.

Il fut reçu dans l'Académie Française en 1659. & la Cabale que firent ses ennemis pour l'empêcher d'être admis dans cet illustre Corps y causa durant quelque tems une espèce de Guerre civile, qui se termina par sa Reception\*.

Il obtint en 1669. la Charge de Contrôleur de l'Argenterie du Roi: mais il n'en jouit que quatre Mois; la Mort l'ayant enlevé dans sa trente-huitième Année.

Il avoit dessein de nous donner un COMMENTAIRE SUR LA POÉTIQUE D'ARISTOTE. On publia à Paris en 1670. un Volume de Pièces de sa façon en Vers & en Prose, intitulé, LES OEUVRES DE DEFFUNT MONSIEUR B. DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, CONTROLEUR DE L'ARGENTERIE DU ROI. La plus considérable Pièce de ce Recueil est la Traduction en Vers François du quatrième Livre de L'ENEIDE: & ce qui doit nous convaincre du mérite de cette Traduction, c'est qu'elle fait encore regretter aux Connoisseurs qu'il n'ait pas poussé son travail aussi loin que le célèbre Mr. de Segrais.

Il paroît par ses Écrits qu'il avoit beaucoup de penchant à la Satire †. Lors qu'il étoit encore fort jeune & nouvel Avocat, il fit en plaisantant cette Epigramme, pour être mise au bas du Portrait de son Pere:

*Ce Greffier dont tu vois l'image,  
Travailla plus de soixante ans,*

\* DICTIONNAIRE de Moreri à l'Article BOILEAU (Gilles) suivant l'Édition de Paris de 1707.

† Voyez la Réponse aux Questions du Provincial, ubi sup. page 131. & suiv.

*Et cependant à ses Enfans  
Il a laissé pour tout partage,  
Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,  
Dont son Fils l'Avocat enrage.*

Mais ce n'est là, en effet, qu'une raillerie: car quoique Mr. Boileau le Pere n'eut pas amassé du bien à proportion de sa capacité & de la réputation qu'il s'étoit acquise; il ne laissa pas néanmoins d'en gagner assez pour établir ses Enfans dans le Monde, & pour leur assurer après sa Mort une subsistance honorable.

Mr. JACQUES BOILEAU, qui est encore vivant, prit le parti de l'Eglise: & son Merite l'a élevé successivement aux Dignités de Docteur de Sorbone; de Doyen, Grand Vicaire & Official de l'Eglise de Sens; & enfin de Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris\*. Permettez-moi, Monsieur, de rapporter ici ce que Mr. Dupin nous apprend de ce fameux Théologien, dans les derniers Volumes de sa BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES, où il parle des *Auteurs vivans*. Après avoir remarqué *qu'il est assez rare de trouver dans une même personne, beaucoup d'esprit & beaucoup d'érudition; une Science parfaite des matières de Théologie & une connoissance particuliere des Belles-Lettres; une grande Lecture des Peres & une Etude plus que mediocre des Auteurs profanes; il ajoûte que tout cela se rencontre néanmoins en la personne de Mr. Boileau.*

»Mr. Boileau, *continue-t-il*, Docteur en Théologie  
»de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sor-  
»bone, issu d'une ancienne famille de Paris considérable  
»dans la Robe, Fils d'un Greffier de la Grand' Chambre  
»du Parlement, Frere aîné du célèbre Mr. Boileau Des-

a iij

\* Il ne faut pas le confondre Prédicateur, mort en 1704. avec Mr. l'Abbé Boileau, fameux

»preaux . . . . . naquit le 16. de Mars de l'an 1635.  
 »Il étudia les Humanités avec succès dans les Collèges  
 »d'Harcourt & de Beauvais de l'Université de Paris, &  
 »parut avec éclat sur les Bancs de Sorbone; dont il fut  
 »Prieur depuis le Mois de Mars 1660. jusqu'au même  
 »Mois de l'année 1661. Il reçut le Bonnet de Docteur  
 »en 1662, & fut enlevé de Paris par Mr. de Gondrin  
 »Archevêque de Sens, qui le fit Doyen de son Eglise  
 »Primatiale & Métropolitaine, pour succéder à Mr.  
 »l'Abbé Benjamin, & qui se servit utilement de lui  
 »dans le Gouvernement de son Diocèse. Il perdit une  
 »Bibliothèque qu'il avoit, par l'incendie du Pavillon de  
 »la Maison de Sorbone, & supporta cet accident avec la  
 »même constance qu'il avoit souffert auparavant les  
 »douleurs d'une jambe qu'il s'étoit rompue tombant  
 »d'une Echelle, en cherchant des Livres de la Biblio-  
 »thèque de Sorbone. Sa Bibliothèque fut rétablie en  
 »peu de tems, & est encore pleine de toutes sortes de  
 »bons Livres, & des plus rares, & des plus curieux;  
 »Après la Mort de Mr. de Gondrin il demeura Doyen  
 »de Sens sous Messieurs de Montpezat & de la Hoguet-  
 »te, Archevêques de Sens, & fut élu Grand Vicaire  
 »& Official, par le Chapitre après la Mort de Mr. de  
 »Montpezat. Il revint à Paris en 1694., pourvu par  
 »le Roi d'un Canoniat de la Sainte Chapelle Royale de  
 »Paris. Il étoit le Doyen des Députés ou Commissai-  
 »res pour l'examen des Livres du Pere le Comte, tou-  
 »chant l'ancienne Religion des Chinois. Les Ouvra-  
 »ges curieux & pleins d'érudition dont le Public lui est  
 »redevable, lui ont attiré l'estime des gens de Lettres,  
 »qui souhaitent qu'il vive encore long-tems pour con-  
 »tinuer à profiter de son érudition.

Mr. Dupin fait ensuite l'analyse des Ouvrages de  
 Mr. Boileau; mais je me contenterai d'en donner ici  
 les Titres, après avoir remarqué que Mr. Dupin n'a  
 pas été fort exact à les rapporter, & qu'il les marque  
 d'une manière si vague, qu'on diroit souvent, qu'il

n'en parle que de mémoire, ou par oui-dire. J'y ai suppléé, tant que j'ai pu, en consultant d'autres Livres, & j'y ai ajouté le Titre de quelques Ouvrages dont Mr. Dupin n'a point parlé; de sorte que la liste que j'en vais donner sera plus exacte & plus ample que la sienne.

*ÉCLAIRCISSEMENT sur un passage de St. Augustin, cité dans le Livre de la Perpetuité de la Foi, par le Sieur Barnabé.* A Mons chez Vaudret, 1667. in 12.

*RECUEIL de Pièces concernant les Censures de la Faculté de Theologie de Paris sur la Hierarchie de l'Eglise; & sur le XVIII. Tome des Annales Ecclésiastiques de Odericus Raynaldus.* A Munster, chez Bernard Raesfeld, 1666. in 12.

*AD Decretalem super specula: de Magistris. Opus Marcelli Ancyran.* Parisiis 1667. in 8.

*TRAITÉ du Devoir & de la Vie des Evêques par le Pere Louis de Grenade, Dominicain.* A Paris, chez Leonard, 1670. in 12.

*LE Pastoral de St. Gregoire le Grand, ou le Livre du Soin & du Devoir des Pasteurs, traduit nouvellement.* A Paris chez Pralard, 1670. in 12.

*DE antiquo Jure Presbyterorum in Regimine Ecclesiastico. Auctore Claudio Fonteio.* Taurini 1676. in 8.

»La même année il donna, dit Mr. Dupin, un Traité pour prouver, que la Contrition est nécessaire pour obtenir la remission des Péchés dans le Sacrement de Pénitence.

*DE antiquis & majoribus Episcoporum Causis, Liber; ad Confutationem Errorum Davidii in Libro, des Jugemens Canoniques des Evêques avec une Dissertation sur le Concile plénier de St. Augustin \* : Auctore Theologo Parisiensi, Leodii, 1678. in 4.*

*DISQUISITIO Theologica de Sanguine Corporis Christi post Resurrectionem, ad Epistolam CXLVI. Augustini.* Parisiis 1681. in 8.

a iv

\* Mr. David publia ce Livre à Paris, en 1671. in 4.

HISTORIA *Confessionis auricularis ex antiquis Scripturæ, Patrum, Pontificum & Conciliorum Monumentis, cum cura & fide expressa.* Parisiis, 1683.

DE *Adoratione Eucharistiæ, Libri duo: quibus accedit: Disquisitio Theologica de Præcepto diviño Communionis sub utraque Specie.* Parisiis, 1685. in 8.

TRAITÉ *du Corps & du Sang du Seigneur, par Rattramne ou Bertram, Prêtre, Religieux de Corbie, en Latin & en François avec des Remarques.* A Paris, 1686. in 12.

„Cette même année il publia, dit Mr. Dupin, une  
 „Disquisition Théologique de la Charité nécessaire pour  
 „obtenir la Remission des Péchés dans le Sacrement de  
 „Penitence, en Latin.

REMARQUES *d'un Théologien sur le Traité de Maimbourg de l'Établissement & des Prerogatives de l'Eglise de Rome.* A Cologne chez P. Marteau, 1688. in 12.

„En 1691. dit encore Mr. Dupin, il fit imprimer un  
 „petit Traité François sous le nom d'un Professeur en  
 „Théologie, touchant les Empêchemens du Mariage,  
 „où il foutient le Systême de Mr. de Launoy contre les  
 „Livres de Galesius & de Mr. Gerbais.

„En 1695. continue-t-il, il fit réimprimer la Dissertation *super specula*, corrigée & augmentée, & y ajouta une Dissertation sur la Décrétale *ad Audientiam, de Clericis non residentibus*; une autre contre quelques Casuistes relâchés & anciens Docteurs Scholastiques, comme *Martinus de Magistris*, Confesseur de Louis XI. qui excuse de Péché mortel les attouchemens impudiques qui se terminent à la seule volupté des Sens, sans avoir la volonté, ni l'intention d'une plus grande Corruption; un Dialogue entre un Théologien Catholique & un Protestant sur quelques endroits des Peres Grecs & Latins, où il prétend que des hommes éclairés ont fait des fautes en voulant les corriger; c'est pourquoi

„il l'a intitulé : *Colloquium Criticum, sive de Sphalmatis virorum in re litteraria illustrium.*

„En l'année 1700. Mr. Boileau fit imprimer à Paris avec Privilège, un Livre intitulé, *HISTORIA Flagellantium, de recto ac perverso Flagrorum usu apud Christianos : ex antiquis Scripturæ, Patrum, & Scriptorum Prophanorum Monumentis, cum cura & fide expressa.* Parisiis, 1700. in 12.

*HISTORICA Disquisitio de re Vestiaria Hominis Sacri Vitam communem more civili traducentis.* Amstelodami, 1704.

„On peut, dit Mr. Dupin, joindre à ces Ouvrages de Mr. Boileau . . . . une Edition Latine du Pastoral de St. Gregoire, sur un ancien Manuscrit, avec une Epître dédicatoire à Mr. l'Archevêque de Sens, & une Préface : l'Editon du petit Traité de Denis le Chartreux de la Vie des Chanoines, imprimée à Cologne en 1670, avec une Epître Dedicatoire au même Archevêque, & une Préface : des Observations Latines contre le Livre fait par Mr. Gaudin, contre celui de Mr. Joly, sur ce qui est dit dans le Martyrologe d'Ufuard de l'Assomption de la Vierge . . . . Monsieur Boileau, ajoute Mr. Dupin, a encore quelques Ouvrages curieux qui sont achevés ou prêts de l'être : quand il voudra bien les communiquer, on ne doute point qu'ils ne soient reçus agréablement. \*

Depuis ce tems-là Mr. Boileau nous a donné :

*ΔΟΚΙΜΑΣΤΗΣ, sive de Librorum circa res Theologicas Approbatione, Disquisitio Historica.* Antverpiæ, Typis Bern. Salii, 1708. in 12.

*DE re Beneficiaria, Liber singularis : sive Quæstionis celebris & difficilis, an & quibus in casibus liceat homini Christiano absque culpa & peccato plura Beneficia Ecclesia-*

a v

\* BIBLIOTHEQUE des Auteurs Ecclésiastiques du XVII. Siècle; Part. V. des Auteurs vivans : Vol. I. pag. 184. & suiv. Edit. de Paris 1708.

*flica possidere, 'Ανακτορις. Cura & Studio Theologi Parisiensis, Abbatis Sedichembechenfis, 1710. in 12.*

La seule Liste de ces Ouvrages suffit, Monsieur, pour vous faire voir, que Monsieur le Docteur Boileau n'est pas moins laborieux que savant. Plusieurs de ces Livres ont paru anonymes; & vous avez pu remarquer, qu'il a quelquefois déguisé son nom, aussi bien que celui du lieu où ils ont été imprimés.

**M** R. NICOLAS BOILEAU, Sieur DESPREAUX, dont j'entreprends d'écrire la VIE, naquit à Paris le cinquième jour de Decembre 1636 \*. Son Pere réfléchissant quelquefois sur les différens Caractères de ses enfans, charmé de la douceur & de la simplicité qu'il croyoit remarquer en celui-ci, disoit ordinairement de lui par opposition aux autres, que *c'étoit un bon Garçon qui ne diroit jamais de mal de personne* †. Mais ce bon Vieillard faisoit plutôt son propre Caractère que celui de son Fils, dont le génie ne s'étoit pas encore développé. Il ne soupçonnoit point, que cet Enfant si débonnaire dût un jour s'ériger en Censeur du Vice, & devenir le fleau des mechans Auteurs: il se persuadoit, qu'il hériteroit entierement de cette simplicité & de cette douceur qui lui étoit si naturelle à lui-même, & que Mr. Despreaux a décrite dans les *Vers* suivans faits pour être mis au bas du Portrait de son Pere :

*Ce Greffier doux & pacifique  
De ses enfans au sang critique  
N'eut point le talent redouté :*

\* C'est ainsi, que Mr. de Boze, après avoir fait les perquisitions nécessaires, a fixé le tems de la naissance de Mr. Despreaux, dans l'ELOGE de cet illustre Poète, dont il enrichira un jour le Public, en

donnant les MÉMOIRES de l'Académie des Inscriptions & des Médailles. Il est vrai, que Mr. Despreaux a toujours parlé de son âge, comme s'il étoit né en 1637; mais ce qu'il a dit là-dessus, dans ses

*Mais fameux par sa probité ,  
 Reste de l'Or du siècle antique ,  
 Sa Conduite dans le Palais  
 Par-tout pour exemple citée ,  
 Mieux que leur plume si vantée  
 Fit la Satire des Rollets.*

Cette heureuse disposition d'esprit n'étoit pas moins naturelle à la Mere de Mr. Despreaux ; comme il nous l'apprend dans l'*Epitaphe* suivante , où cette Dame est introduite parlant ainsi :

*Epouse d'un Mari doux , simple , officieux ,  
 Par la même douceur je sus plaire à ses yeux :  
 Nous ne sûmes jamais ni railler , ni médire.  
 Passant , ne t'enquiers point , si de cette bonté  
 Tous mes enfans ont hérité.  
 Lis seulement ces Vers & garde-toi d'écrire.*

Mr. Despreaux commença ses Études au Collège de Beauvais ; & lorsqu'il fut en troisième, Mr. Sévin, habile homme , qui régentoit cette Classe depuis près de cinquante ans , sous qui avoient étudié les le Maître , les Patru , les Gautier , & dont il avoit prédit la gloire avec connoissance de cause , reconnut le premier dans son Disciple le talent qu'il avoit pour les Vers ; & assûra publiquement , qu'il acquerroit par là une grande Réputation ; persuadé que quand on est né Poëte , il faut absolument l'être. La Lecture continuelle des Poëtes & des Romans

Écrits, ne doit pas être pris à la rigueur. Je m'y conformerai néanmoins quelquefois dans ces Mémoires.

† LE NOUVEAU MERCURE,  
 imprimé à Trevoux , Mois d'Avril

1711. p 180. dans l'Extrait de l'ÉLOGE de Mr. Despreaux par Mr. de Boze , lû dans l'Académie des Inscriptions & des Médailles , le 14. d'Avril , 1711.

décela le goût de Mr. Despreaux pour la Poësie ; mais cette Lecture que lui-même appelloit une fureur , bien loin de lui gêner l'esprit par un amas confus d'idées bizarres, ne servit qu'à lui inspirer une Critique plus exacte , & des traits plus vifs contre le Ridicule des Auteurs\* . Et cela fait voir, Monsieur, qu'un Esprit naturellement droit & solide se perfectionne par les mêmes choses, qui gâtent ordinairement les petits génies. Mais les Auteurs que Mr. Despreaux lisoit avec le plus de goût & de plaisir, c'étoit ceux où il trouvoit une Satire fine & judicieuse ; comme il nous l'apprend lui-même dans ces quatre Vers ; où, après avoir parlé de l'utilité de la Satire, il ajoute :

*C'est elle qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre ,  
M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot Livre ,  
Et sur ce Mont fameux , où j'osai la chercher ,  
Fortifia mes pas , & m'apprit à marcher † .*

1656 Mr. Despreaux ne fut pas long-tems sans satisfaire la passion qu'il avoit pour la Poësie. A peine avoit-il dix-huit ans qu'il composa une ODE, sur le bruit qui courut dans ce tems-là que les Anglois alloient faire la guerre à la France. Cette petite Pièce ne manque pas de feu ni d'élevation ; la diction en est pure ; & la Versification douce & harmonieuse. Mr. Despreaux l'a inserée dans la dernière Edition de ses Ouvrages, après l'avoir corrigée en quelques endroits †† .

Il eut le malheur de perdre sa Mere lorsqu'il étoit encore au berceau, & de voir mourir son Pere seize ans après. Mais une si grande perte ne fut pas capable de rien diminuer de l'ardeur qu'il avoit pour l'étude. Les grands génies n'ont besoin que d'eux-mêmes pour se

\* LE NOUVEAU MERCURE, ubi sup. pag. 180. 181.  
† Satire IX.

†† On trouvera cette Ode, telle que Mr. Despreaux l'avoit d'abord faite, dans le RECUEIL de Poësies

pouffer : la seule force de leur Esprit les conduit à ce qu'il y a de plus fin & de plus sublime dans le genre d'étude qui leur est propre. Vous verrez bien-tôt, Monsieur, que cela est arrivé à Mr. Despreaux.

Après qu'il eut achevé ses Humanités, & sa Philologie, ses Parens l'engagèrent à étudier le Droit ; & il fit de si grands progrès qu'il fut reçu *Avocat* dans un âge très-peu avancé. Mais quoi qu'il eut *toutes les dispositions désirables pour le Barreau, l'inclination, c'est-à-dire, le premier de tous les talens, lui manquoit \**. Les obliquités de la Chicane ne convenoient point à sa candeur naturelle : il ne put s'accommoder d'une Science qui roule sur des Equivoques perpétuelles, & où l'on se trouve souvent obligé de revêtir le Mensonge des Caractères de la Verité. Il résolut donc de prendre un autre parti ; & regardant la Sorbone comme l'Antipode du Palais, il se détermina à y faire un Cours de Théologie. Mais il ne put soutenir long-tems les Leçons d'une Scholastique épineuse. Il fut également surpris & choqué d'y voir les Points les plus importans du salut réduits à de creuses speculations, obscurcis par un Langage barbare, & soumis à des contestations éternelles. Enfin, il s'imagina que pour le suivre plus adroitement la Chicane n'avoit fait que changer d'habit † ; & il renonça à la Sorbone.

Il se livra ensuite tout entier à son génie ; & s'abandonnant à la passion qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & sur tout pour la Poésie, il alla, conduit par lui-même, prendre une des premières places sur le Parnasse François. Mais vous me permettrez bien, Monsieur, de rapporter ici ce qu'il a dit sur ce sujet, dans quelques-unes de ses EPITRES. Vous y trouverez en même tems

*diverses, compilé par Messieurs de Port-Royal, & publié par Mr. de la Fontaine, en 1671. Tom. III. pag. 28. 29.*

\* Le Nouveau Mercure. *ibid.*  
 Le Nouveau Mercure, *ubi supra*  
 p. 182.

de nouvelles particularités sur sa famille, & la confirmation de la plûpart de celles que j'ai rapportées :

*Mon Pere soixante ans au travail appliqué  
En mourant me laissa pour rouler & pour vivre,  
Un revenu léger & son exemple à suivre.  
Mais bien-tôt amoureux d'un plus noble métier,  
Fils, Frere, Oncle, Cousin, Beaufrere de Greffier,  
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,  
J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse.  
La famille en pâlit, & vit en frémissant,  
Dans la poudre du Greffe un Poëte naissant.  
On vit avec horreur une Muse effrénée  
Dormir chez un Greffier la grasse matinée \*.*

Mr. Despreaux dit encore à peu près la même chose dans l'ÉPITRE à ses Vers † :

*Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune,  
Pour savoir mes parens, ma vie & ma fortune;  
Contez-lui qu'allié d'assez hauts Magistrats,  
Fils d'un Pere Greffier, né d'Ayeux Avocats,  
Dès le berceau perdant une fort jeune Mere,  
Reduit seize ans après à pleurer mon vieux Pere,  
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,  
Et de mon seul Génie en marchant secondé,  
Studieux Amateur & de Persé & d'Horace,  
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.*

Il y avoit alors en France un grand nombre de Poëtes, qui bien que très-médiocres ne laissoient pas de faire

\* Epitre V. à Mr. de Guilleragues. † Epitre X.

du bruit ; & il s'en trouvoit même quelques-uns de cet ordre, qu'on regardoit comme des modeles. Mr. Despreaux ne pût souffrir, que le mauvais Goût triomphât, & qu'on se laissât duper par des Auteurs sans génie, & qui sembloient écrire en dépit du Bon-Sens & de la Poësie. Il crût devoir vanger l'un & l'autre : & il composa là-dessus quelques SATIRES, qui lui acquirent une grande Réputation, & en même-tems lui attirèrent la haine & le ressentiment d'une Legion de méchans Poëtes. L'attachement qu'il avoit pour la Vertu, l'engagea aussi à ne pas épargner le Vice dans ses SATIRES, & le porta à censurer vivement les mœurs corrompues de son siècle. Il se fit par là de nouveaux Ennemis, quoiqué moins redoutables que les premiers. Mais tout cela n'empêcha pas que le Public, charmé de la beauté de ses SATIRES, ne se déclarât pour lui. On ne pouvoit se lasser de les lui faire reciter ; & à force d'en repeter les plus beaux endroits, on en fit des espèces de Proverbes. Mr. Despreaux nous a appris lui-même l'heureux succès qu'eurent ses premiers Ouvrages. C'est dans l'ÉPITRE à ses Vers, où il s'adresse ainsi à ses dernières Productions :

*Vains & foibles Enfans dans ma Vieillesse nés,  
 Vous croyez sur les pas de vos heureux Aînés,  
 Voir bien-tôt vos bons Mots passant du Peuple aux Princes,  
 Charmer également la Ville & les Provinces,  
 Et par le prompt effet d'un sel réjouissant  
 Devenir quelquefois Proverbes en naissant.  
 Mais perdez cette erreur dont l'appas vous amorce.  
 Le tems n'est plus, mes Vers, où ma Muse en sa force  
 Du Parnasse François formant les Nourriçons,  
 De si riches couleurs habilloit ses leçons :*

*Quand mon Esprit poussé d'un courroux légitime  
 Vint devant la Raison plaider contre la Rime,  
 A tout le Genre humain sût faire le procès,  
 Et s'attaqua soi-même avec tant de succès.  
 Alors il n'étoit point de Lecteur si sauvage  
 Qui ne se déridât en lisant mon Ouvrage;  
 Et qui, pour s'égayer, souvent dans ses discours  
 D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le secours.*

Vous voyez par là, Monsieur, avec quel applau-  
 dissement les premières SATIRES de Mr. Despreaux  
 furent reçues. Celles de Regnier avoient eû une appro-  
 bation générale; & en effet, il y en a quelques-unes  
 de ce Poëte, qui, au jugement même de Mr. Des-  
 preaux, sont *admirables*: mais il faut pourtant avouer  
 qu'elles sont encore fort éloignées de la beauté de cel-  
 les de Mr. Despreaux; tant par rapport à la douceur  
 & à l'harmonie de la Versification, qu'à l'égard de la  
 pureté du stile; & de ce caractère de chasteté, dont  
 Mr. Despreaux a su, le premier, enrichir la Satire  
 Françoisë. Ces avantages donnerent tant de goût  
 pour les SATIRES de Mr. Despreaux, que chacun  
 s'empressoit d'en avoir des Copies manuscrites, qui  
 enfin, comme cela ne manque jamais d'arriver, fu-  
 rent imprimées, telles qu'on les faisoit courir, plei-  
 nes de fautes, & avec quelques autres Pièces qu'on  
 sembloit par là attribuer à Mr. Despreaux, quoiqu'el-  
 les fussent bien éloignées de son génie & de son tour  
 d'esprit. Mr. Despreaux ne pût souffrir, qu'on traitât  
 ainsi ses Ouvrages; & ayant obtenu un Privilège du  
 Roi \*, il les publia lui-même, tels qu'il les avoit com-  
 posés. Cette première Edition parut en 1666. Peut-  
 être serez-vous bien aise, Monsieur, de voir la Préface  
 que Mr. Despreaux y mit sous le nom de son Libraire.

On

\* Le Privilège est du 6. de Mars, 1666.

Wir FRANZ, von Gottes Gnaden, Erwehltter Römischer Kayser, zu allen Zeiten Mehrer des Reichs, in Germanien und zu Jerusalem König, Hertzog zu Lothringen und Bar, Groß-Hertzog zu Toscana, Fürst zu Charleville, Marggraf zu Nomeny, Graf zu Falckenstein &c. &c. Bekennen öffentlich mit diesem Brief, und thun kund jedermänniglich: daß Uns George Conrad Walther, Hof-Buchhandler zu Dresden, unterthänigst zu vernehmen gegeben, welchergestalten das demselben von dem Sächsischen Reichs-Vicariat unterm Eilften Septembris Siebenzehnen hundert fünf und vierzig ertheilte, und von Uns unterm funfzehenden Februarii Siebenzehnen hundert fünf und funfzig auf anders zehen Jahre, von Verlauf der vorigen anzurechnen, erneuerte Druck-Privilegium über das Buch, dessen Titul: Les Oeuvres de Nicolas Boileau Despreaux avec des éclaircissemens historiques & figures, den Eilften Septembris lauffenden Jahres zu Ende gehe: daher Uns derselbe unterthänigst gebethen, daß Wir ihm solches Privilegium wiederum zu erneuern, und auf anderweite zehen Jahre zu erstrecken gnädigst geruhen wolten. Wann Wir dann dieses unterthänigste Anlangen, auch die Kosten, Fleiß und Arbeit, welche zur Auflage solchauen Buchs anzuwenden, und durch den Nachdruck von anderen gewinnsichtigen Leuthen unnützlich gemacht werden dürften, in Gnaden angesehen: Als haben Wir erwehntes Privilegium all seines vorigen Inhalts unterthänigst gebethener maßen renoviret und verlängert, thun das auch hiemit wißentlich in Krafft dieses Briefes aus Römisch-Kayserlicher Macht und Gewalt, also und dergestalt, daß Eingang besagter George Conrad Walther obbeschriebenes Buch unter den mit-angegebenen Titul, oder einem anderen auch vermehret oder vermindert in allerley Format ferner auslegen und ausgehen lassen, auch hin und wieder ausgeben, feilhaben und verkauffen, hingegen ihm solches Niemand ohne seinen Consens, Wissen und Willen, innerhalb denen nächsten zehen Jahren von Erlöschung des letztern Privilegii angerechnet, in dem Heiligen Römischen Reich nachdrucken, oder verkauffen solle, unter was gesuchten Schein es immer geschehen mögte. Wir gebiethen darauf allen und jeden Unsern und des Reichs Unterthanen und Getreuen, insonderheit aber allen Buchführern, Buchdruckern, Buchbindern und Buch-Verkauffern, bey Vermeydung einer Pœn von fünf Mark löthigen Goldes, die ein jeder, so oft er freventlich darwider thäte, halb in Unsere Kayserliche Cammer, und den andern halben Theil ihm George Conrad Walthern oder dessen Erbên unnachbleiblich zu bezahlen, verfallen seyn solle, hiemit ernst- und nachdrücklich, mehr-

gedachtes Buch innerhalb denen weiter bestimmten zehen Jahren, weder selbst noch durch andere in keinerley Format nachzudrucken oder anderwärts nachgedruckter zu distrahiren, feilzuhaben, herumzutragen, oder zu verkauffen, noch solches zu thun andern zu gestatten, in keine Weise noch Wege, alles bey Vermeydung Unserer Kayserlichen Ungnade, und obgesetzter Pœn derer fünf Mark löthigen Golds, auch Verliehrung desselben Nachdrucks, den vielgedachter Walther, oder dessen Erben und Befehlshabere, mit Hülfe und Zuthun jedes Orts Obrigkeit, wo sie dergleichen finden würden, sofort ohne jemand's Verhinderung zu sich nehmen, und damit nach Gefallen thun und handeln mögen: Doch soll offterwehnter Walther schuldig und verbunden seyn, fleißig Acht zu haben, daß sein Druck rein und sauber verrichtet, das Buch von ihm um billigen Preiß verkauffet, und selbigem nichts einverleibet werde, so Uns und dem Heiligen Römischen Reiche entgegen, oder sonst anstößig, bey Verlust aller Exemplarien und Vermeydung einer absonderlichen Straffē; Ingleichen soll zu Unserm Kayserlichen Reichs-Hofrath derselbe die gewöhnliche fünf Exemplaria von diesem Buche, und zwar in jeden Format auf seine Kosten, bey Verlust dieses Unsers Privilegii, einschicken, auch dieses letztere anderen zur Nachricht und Warnung dem Buche voran drucken lassen. Geben zu Wien den funfzehenden Martii, Anno Siebenzehnen hundert fünf und Sechzig, Unsers Reichs im zwanzigsten.

FRANZ.

(L.S.)

Vt. Fürst Colloredo.

Ad Mandatum Sacr. Cæs. Majestatis  
proprium,

Matth. Wilhelm Edl. Hr. v. Haan.



A V I S  
A U L E C T E U R  
SUR CETTE  
NOUVELLE ÉDITION.

**A** bien considérer le grand nombre d'Éditions, qu'on a fait des Oeuvres de Despreaux, on peut les reduire à celles, qui ont été publiées avec le Commentaire de Mr. Brossette, & des Remarques de Mr. du Monteil.

Toutes les précédentes sont imparfaites en comparaison de ces dernières. Parmi celles-ci les Éditions in Folio & in Quarto, très-précieuses par la Beauté des Estampes, & des autres ornemens d'Impression, ne conviennent qu'à un certain nombre de Personnes, & ne trouvent place que dans les Bibliothèques des Gens aisés.

La plus usuelle, la plus commode, & la plus convenable à la multitude des Lecteurs, c'est sans contredit l'Édition de la Haye, en IV. Volumes in douze. Aussi est-ce celle

qui a eu le plus de débit, & dont je me suis apperçû, que les Exemplaires commençoient même à devenir rares en Hollande. Cette Raïson m'a déterminé à en entreprendre une nouvelle Édition, dont je vais rendre compte.

J'ai préféré le Format in Octavo à l'in douze, parce qu'avec tous les Avantages de ce dernier, il a de plus celui du coup - d'œil, des Marges, & qu'il m'a laissé plus de liberté pour l'arrangement des *Notes*, & le choix des Caractères. Je n'ai d'ailleurs rien négligé de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à embellir, & à perfectionner cette Édition. Papier, Caractères, Estampes, Vignettes, Correction, j'ai taché d'égaliser en tout les Impressions étrangères. J'ose me flatter, que celle-ci ne le cédera en rien aux Éditions dont il vient d'être fait mention, & il n'a pas tenu à moi, qu'elle ne les surpassât. J'ai mis les *Notes & Remarques* sur deux Colonnes, ce qui me semble faire un meilleur effet à la Vûe, & plus distinct du Texte. D'ailleurs j'ai exactement suivi les dernières Éditions, dont il a été parlé ci-dessus, à la Réserve de *la Vie de l'Auteur*, dont j'ai augmenté celle-ci. J'ai long-temps balancé, si je la ferois réimprimer avec les ouvrages du célèbre Boileau, ou non. D'un coté la Pièce est de bonne main, & vient d'un Écrivain qui s'est acquis de la réputation par d'autres Ouvrages de ce genre, & particulièrement par les *Vies* de

Bayle & de St. Evremont ; je veux parler de Mr. *Des Maizeaux*. Et d'ailleurs on est naturellement charmé de connoître personnellement , pour ainsi dire, un homme, dont on lit depuis près d'un Siecle les Ouvrages avec admiration. On s'intéresse à tout ce qui le regarde , & on voit avec satisfaction jusqu'aux moindres occasions de ses différentes Productions. Mais d'un autre coté , on trouve un bon Nombre de *Remarques* & des *Anecdotes*, qui entrent dans cette Vie, répandues dans les Commentaires de Mr. Broffette, quoique ce dernier ne l'ait citée nulle part, & que le temps de l'Impression de l'ouvrage de Mr. Des Maizeaux fit assez voir , que ce n'est point lui qui a été plagiaire. J'ai cru cependant devoir passer par-dessus cette Considération , & qu'on ne seroit pas fâché d'avoir les *Anecdotes* & ces *Remarques* tout de suite , & dans un Ordre chronologique. Outre qu'il y a une infinité de choses, dont Mr. Broffette n'a pas fait usage.

Il est pénible & ennuyant de ramasser une quantité de *Remarques* & de petits faits répandus en cent endroits d'un Livre & dans des Volumes différens, tandis qu'on peut les voir dans leur source, les trouver rassemblés en un seul Corps, qui fait l'histoire suivie & abrégée de l'Auteur & de ses Ouvrages. On n'est pas fâché non plus, de les retrouver où l'Intelligence du Texte le demande, sans être obligé de recourir à la

Vie; Et voilà ce qui m'a enfin engagé à mettre cette Vie à la tête des Oeuvres de Despreaux, sans retrancher du Commentaire de Mr. Broffette les Remarques qui paroissent en avoir été tirées.

Quelques personnes m'avoient suggéré l'idée, de ramasser en un Volume, ce qui a été publié en différens temps contre ce célèbre Auteur, & d'en former une espece d'*Anti-Boileau*. Mais excepté ce que MM. B. & D. M. en ont recueilli dans leurs Remarques & à la fin du Livre, je ne crois pas qu'il ait rien paru contre notre Auteur qui méritât d'être réimprimé & de renchérir l'Ouvrage. Ce qu'on m'avoit indiqué de mieux, se borneroit à peu près aux *Lettres Antipoëtiques de Mlle. Hooghart*, & à celles de l'Auteur des *Lettres sur les Anglois, les François & les Voyages*, où il critique rigoureusement la Satire de Despreaux. Mais d'autres Personnes m'ont déconseillé d'en faire usage. Elles m'ont fait considérer, que les Lettres de Mlle. Hooghart attaquoient la Poësie & les Poëtes en général, & ne regardoient point directement notre Auteur; & que tous ces Reproches bien appréciés se réduisoient à celui d'avoir écrit en Vers. Encore ne le trouve-t-on pas fort bien appuyé. Il est fondé sur une Aversion, sur un Mépris de toute Poësie en général. Ce qu'on appelle Génie, Esprit poétique, déplait souveraine-

ment à cette Savante ; elle trouve le Langage des Poètes peu naturel, & ne se sent nullement affectée de l'harmonie, qui résulte de la Cadence & des Rimes, & qui rend les bons Vers si touchans pour d'autres. Pour échapper à sa Censure, il eût fallu que Despreaux eut écrit naturellement, & arrangé ses Mots dans le même Ordre où les Idées se présentent à l'Esprit, & avec la même Précision ; c'est à dire, qu'il eut fallu que Boileau n'eût pas été Poète, & n'eût jamais écrit qu'en Prose. Quand on est fait & qu'on pense de cette manière-là, il n'y a qu'à rejeter toutes sortes de Poètes & de Poésie, & on a tort de vouloir critiquer tel ou tel Poète en particulier. On n'est pas Juge compétent, & on s'expose au même Reproche que méritent ceux, qui nés sans oreilles & sans goût pour la Musique, s'amusaient à décider d'un Concert, ou de tel autre ouvrage dans ce genre. C'est ce qu'on me dit de plus modéré sur ce sujet. On y ajouta, que ces mêmes Réflexions pouvoient servir contre la Lettre de Mr. Muralt, qui témoignoit à peu près autant d'éloignement pour la Poésie, que Mlle. Hooghart. Que d'ailleurs cette Lettre étant mieux écrite, se faisoit lire avec plus de plaisir que celles du Panégyriste de Mlle. Schurmann : Mais qu'en revanche elle étoit remplie de faux Jugemens, & de Réflexions qui paroissoient visiblement dictées par l'envie de critiquer

& de censurer à quelque prix que ce soit. Qu'enfin elle ne méritoit nullement de trouver place dans une nouvelle Édition des Ouvrages de Boileau. On justifia ces Jugemens par des Remarques solides, qu'on opposa à celles de l'Auteur des susdites; mais qui allongeroient trop cet Avertissement, & me feroient peut-être sortir de ma sphere.

C'est à peu près tout ce que j'avois à dire touchant cette nouvelle Édition. Si elle est bien reçue, j'aurai la satisfaction d'avoir fait plaisir au Public en lui facilitant les moyens de posséder un Ouvrage qu'on s'est empressé d'imprimer & d'embellir partout où l'Imprimerie & le bon goût fleurissent.



# AVERTISSEMENT

## SUR L'ÉDITION DE LA HAYE

DE 1729. IN DOUZE.

**L**A dernière Édition que Mr. Despreaux publia de ses Ouvrages, parut en 1701. Il se propofoit d'en donner une nouvelle Édition en 1710 : on en avoit même imprimé quelques feuilles, lorsqu'il reçut un ordre du Roi de n'y point mettre la *Satire sur l'Équivoque*; ce qui le chagrina si fort, qu'il aima mieux abandonner cette édition, que de la publier sans cette Pièce. Mr. Despreaux mourut l'année suivante. Ses Amis donnerent en 1713. une édition de ses Oeuvres, telle qu'il l'avoit projetée, à l'exception de la *Satire sur l'Équivoque*, qu'il ne leur fut pas permis d'y joindre. Mais comme ceux qui s'opposoient à l'impression de cet Ouvrage, avoient moins de crédit dans les États Protestans qu'ils n'en avoient à la Cour de France; on ne fit pas difficulté de l'insérer dans l'édition des Oeuvres de Mr. Despreaux, imprimée à Geneve en 1716. Cette édition est enrichie d'un Commentaire, qui, outre les Remarques de Mr. Despreaux, placées à la marge des dernières Impressions de ses Ouvrages, contient plusieurs Éclaircissemens qu'il avoit donnés à l'Éditeur, tant de vive voix que par Lettres. On y trouve aussi quelques Pièces de Mr. Despreaux qui n'avoient point vu le jour; & même quelques Écrits qui ne sont pas de lui, mais qui ont quelque rapport avec ses Ouvrages, ou que l'Éditeur a eu des raisons particulières d'y ajouter.

Cette *Nouvelle Édition*, que nous devons aux soins de Mr. Du Monteil, a tous les avantages de celle de Geneve: elle contient les mêmes Remarques, & les mêmes Pièces; & elle la surpasse encore à bien des égards <sup>1)</sup>.

I. Elle est augmentée de plusieurs nouvelles Remarques, qu'on a distinguées de celles du Commentateur <sup>2)</sup>. On peut mettre au rang des plus int-

a v

1) Cela doit aussi s'entendre, en partie, des Éditions de 1718. in folio & in quarto: & de l'Édition de 1722, en 4. vol. in douze.

2) Les Imprimeurs n'ont pas toujours marqué cette distinction.

portantes, celles qui regardent la *Satire sur l'Équivoque*. Le Commentateur oubliant qu'il étoit le dépositaire des intentions de Mr. Despreaux, s'est accommodé au temps. Il a non seulement évité d'expliquer les endroits où cet illustre Poète désigne certains dogmes de Morale, que Mr. Pascal a reprochés aux Jésuites dans ses *Provinciales*; mais lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle le *Jansénisme*, il n'y a point d'artifice dont il ne se soit servi pour déguiser la pensée de Mr. Despreaux, & pour donner le change au Lecteur. On a découvert ses déguisemens, & mis le Lecteur au fait sur ces endroits-là. Mais on n'épouse aucun parti: on se contente de fixer le véritable sens de l'Auteur; ou de donner les passages cités par Mr. Pascal, qui étoient l'objet de M. Despreaux.

On a aussi relevé le Commentateur, lorsqu'involontairement il n'a pas bien pris la pensée de Mr. Despreaux; ou qu'il ne rapporte pas certains faits avec assez d'exactitude. Quelquefois on indique les sources d'où il a tiré ses Remarques. On a même critiqué Mr. Despreaux; liberté, que le Commentateur ne s'est pas toujours refusée. Des Marets, Pradon, & Perrault ont censuré plusieurs choses dans les Ouvrages de notre Poète: on a donné quelques exemples de leur Critique, sur-tout aux endroits que Mr. Despreaux a changés ou supprimés dans la suite. Des Marets travailla de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Testu, & quelques autres; & publia en 1674. la *Défense du Poëme héroïque, avec quelques Remarques sur les Oeuvres Satiriques du Sieur D\*\*\**. Il censura, entr'autres choses, l'endroit de la IV. Satire, où Mr. Despreaux avoit traduit ces Vers d'Horace:

*Tantalus à labris sitiens fugientia captat  
Flumina. Quid rides? mutato nomine de te  
Fabula narratur.*

La critique parut juste à Mr. Despreaux; & il rétrancha des Vers qui, en effet, n'étoient pas dignes de lui. Les Auteurs du *Journal des Savans* ont observé, qu'il y substitua ces deux vers de Des Marets:

*Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire.  
Tu ris? Change le nom. La fable est ton histoire:*

& voici l'*Histoire anecdote* qu'ils nous donnent de ces vers.

» Monsieur Despreaux, disent-ils 3), ayant entrepris de traduire le *Tantalus à labris* d'Horace, le traduisit malheureusement par six détestables vers ; les voici :

» *Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & venale,*  
 » *Ne vous souvient-il plus du tourment de Tantale,*  
 » *Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit*  
 » *Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit ?*  
 » *Vous riez ! savez-vous que c'est votre peinture,*  
 » *Et que c'est vous par-là que la fable figure.*

» Des Marets n'oublia pas, comme on croit bien, les six vers que nous venons de rapporter. Mais ce qu'on ne devineroit pas, c'est que la joye qu'il en sentit lui tint lieu d'Apollon, & lui fit faire les deux vers dont nous parlons. Mr. Despreaux, qui ne faisoit point répondre aux injures, mais favoit à merveille profiter de tous les avis, ne repliqua rien à la critique de son ennemi, mais corrigea ses Ouvrages avec soin, rétrancha dans les éditions suivantes les six vers en question, & y substitua hardiment les deux de Des Marets. C'est là que tout le monde les a vus pendant très-long-temps ; car ce ne fut que quand Despreaux se nomma, qu'il eût la délicatesse de rétrancher totalement cette belle comparaison.

Voilà une *anecdote* bien circonstanciée, qui vient d'une société de gens choisis pour composer le *Journal des Savans* ; & ces Messieurs ne veulent pas, qu'on les en croye sur leur parole, ils en appellent aux Oeuvres même de Mr. Despreaux : *C'est-là*, disent-ils, *que tout le monde a vu pendant très-long-temps ces deux vers de Des Marets* adoptés par Mr. Despreaux. Cependant il est très-certain, que ces vers ne se trouvent dans aucune édition des Ouvrages de cet illustre Poëte. D'ailleurs, c'est connoître fort mal Mr. Despreaux, que de croire, qu'il eût voulu se servir des Vers de Des Marets.

3) *Journal des Savans*, Septembre 1728, pag. 94, 95. Édition d'Amsterdam.

Au reste, quoiqu'on ait ajouté un grand nombre de Remarques à celles du Commentateur, on ne prétend pas avoir dit tout ce qui se pouvoit dire. Par exemple, on n'a pas observé, que Mr. Despreaux intitula son Lutrin: *Poëme héroïque*, jusqu'en 1701, qu'il lui donna le titre de *Poëme héroï-comique*; titre, qui convient beaucoup mieux à ceſ Ouvrage. Dans la Lettre à Mr. Perrault, sur la dispute touchant les Anciens & les Modernes, Mr. Despreaux dit: *Je passerois condamnation sur la Satire..... quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirables.* Son Commentateur fait là-dessus cette Remarque 4): *Mr. Despreaux ne parle point ici de ses Satires; ce silence a bien de la grandeur.* Mais s'il avoit joint ses Satires à celles de Regnier, & en avoit fait lui-même l'éloge, n'auroit-on pas eu raison de dire: *il y a là bien de la petitesse?*

II. Nous avons dit que dans l'édition de Geneve on avoit inséré quelques Pièces qui ne sont point de Mr. Despreaux, mais qui ont du rapport avec ses Ouvrages: on a augmenté le nombre de ces Pièces dans cette nouvelle édition. On y a même ajouté quelques Écrits qui ont une liaison nécessaire avec ceux qu'il a plû au Commentateur de faire entrer dans l'édition de Geneve.

I. On ne sauroit bien entendre la *Dissertation* de Mr. Despreaux sur les *Jocondes* de Bouillon & de la Fontaine, sans avoir ces deux Pièces sous les yeux. Cependant la *Joconde* de Bouillon n'étoit connue que d'un très-petit nombre de Curieux: on la cherchoit en vain chez les Libraires. On la trouvera ici avec celle de la Fontaine, au deyant de la *Dissertation* de Mr. Despreaux 5]

On y trouvera aussi la *Réponse* de Mr. Perrault à ce que Mr. Despreaux a dit contre lui dans ses *Réflexions sur Longin*, au sujet de Pindare 6). Mr. Des Maizeaux nous a conservé cette petite Pièce. Il l'inséra dans le *Mélange curieux des meilleures Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond* &c. imprimé à Amsterdam en 1726.

On rapportera ici le jugement qu'il en fait dans la Préface de ce Recueil. „Mr. Perrault, *dit-il*, publia cet Écrit

4) Tom. IV. pag. 98.

6) Tom. III. pag. 189.

5) Tom. II. pag. 230. & 251.

„en 1694; mais il ne laissoit pas d'être aussi rare que s'il  
 „n'avoit jamais été imprimé. Je me suis imaginé qu'on  
 „seroit bien aise de le trouver dans la nouvelle édition  
 „de ce Recueil. C'est une Réponse à la VIII. Réflexion  
 „critique de Mr. Despreaux, où il s'agit de Pindare.  
 „Mr. Perrault se propoisoit de répondre à toutes les au-  
 „tres Réflexions de Mr. Despreaux, qui attaquoient son  
 „*Parallèle des Anciens & des Modernes*; je ne pense pas  
 „qu'il ait exécuté ce dessein. Mr. Despreaux avoit raison  
 „pour le fonds; mais il traita trop durement son adver-  
 „saire. Mr. Perrault avoit l'avantage de la douceur,  
 „de la modération, & de la politesse. Après tout, on  
 „verra dans cet Écrit que Mr. Despreaux a imputé à Mr.  
 „Perrault bien des choses qu'il n'avoit pas dites, & qu'il  
 „lui a donné un ridicule dont il n'étoit point coupable.  
 „Pourquoi n'a-t-il donc pas rectifié ces endroits dans la  
 „dernière édition de ses Ouvrages? Comment accorder  
 „ce procédé avec cette droiture & cette équité, dont il  
 „se faisoit un rempart?

On a encore ajouté ici la *Réponse* de Mr. de la Motte à la XI. *Réflexion* de Mr. Despreaux sur Longin 7). Mr. de la Motte dans son *Discours sur l'Ode*, avoit trouvé trop hyperbolique & trop affecté ce Vers de la *Phèdre* de Mr. Racine, où Thérémene parlant du Monstre qui fut cause de la mort d'Hippolyte, dit :

*Le flot qui l'apporta recule épouvanté.*

Mr. Despreaux a défendu Racine son Ami, dans la *Réflexion* qu'on vient de marquer; & Mr. de la Motte a répondu. Le Lecteur sera, sans doute, bien aise de pouvoir comparer cette *Réponse* avec la *Réflexion* de Mr. Despreaux, sans être obligé de l'aller chercher dans les Ouvrages de Mr. de la Motte.

2. On a fait entrer dans cette édition quelques autres Pièces qui n'ont, à la vérité, aucun rapport avec les Écrits de Mr. Despreaux, mais qui sont, comme on l'a déjà remarqué, nécessairement liées avec d'autres Ouvrages qu'il a plû au Commentateur d'insérer dans l'édition de Geneve. Ainsi on a joint à la *Lettre de Mr. Racine* contre Mr. Nicole, les deux *Réponses* qui y furent faites 8), & la seconde *Lettre* de Mr. Racine, qui est une Replique

7) Tom. III. pag. 314.

8) Tom. IV. pag. 165, & 184.

à ces deux Réponses 9]. On a aussi joint au *Sonnet* de Mr. de Nantes contre la Satire sur l'Équivoque, deux autres petites Pièces, du même Auteur ; & dans une Remarque on a fait l'Histoire de ces Ouvrages 10). Le Commentateur n'a publié dans l'édition de Geneve que le second Sonnet, qui est contre Mr. Despreaux : nous avons cru devoir y ajouter le premier, qui contient son éloge. La troisième Pièce est une plaisanterie ingénieuse sur les deux autres. C'est dans le même esprit d'équité & de désintéressement qu'on a mis à la suite des Remarques du Commentateur sur l'Épigramme LI, un extrait de la *Défense du Grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Despreaux*, par Messieurs les Journalistes de Trevoux 11).

III. Le Commentateur a divisé ses Notes en trois classes. La première contient les *Changemens* que Mr. Despreaux a faits dans les nouvelles éditions de ses Ouvrages : la seconde, les *Remarques* qui expliquent les expressions ou les allusions de Mr. Despreaux : & la troisième, les *Imitations*, c'est-à-dire, les passages qu'il a imités des anciens Poètes. On trouvera ici la même division. Mais au lieu que dans l'édition de Geneve, on a séparé & distingué chaque classe d'une manière qui ne seroit qu'à grossir inutilement les volumes, & qui interrompoit même quelquefois la suite naturelle des Notes ; nous avons placé dans celle-ci toutes les Notes selon l'ordre & la suite des vers : en distinguant néanmoins les *Changemens* & les *Imitations*, d'avec les *Remarques*. Si cette distinction ne se trouve pas par-tout où elle devoit être, c'est parce qu'on a d'ailleurs suivi scrupuleusement l'édition de Geneve, où elle n'est pas toujours observée. Le Commentateur s'est éloigné ici de ses propres règles. Son plan l'obligeoit à comprendre sous le titre de *Changemens*, tous les Vers que Mr. Despreaux a retranchés dans les éditions postérieures de ses Ouvrages : il ne laisse pas de les produire très-souvent sous le titre de *Remarques* 12).

Le 1. d'Avril 1729.

9) Tom. IV. pag. 202.

10) Tom. II. pag. 318. & suiv.

11) Tom. II. pag. 214. & suiv.

12) Comparez dans l'Édition de Geneve, Lutrín Chant II. v. 8. 57. avec Chant IV. v. 105. & avec Satire I. v. 65. 94. 132. &c.

  
**AVERTISSEMENT**  
**DE L'ÉDITEUR**  
**DE GENEVE.**

**E**N publiant un Commentaire sur les Oeuvres de Monsieur Boileau-Despreaux, j'ai eu dessein de donner une édition du Texte, plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre telle, j'ai rassemblé avec soin tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre Écrivain. Je donne des Pièces entières qui n'avoient pas encore vû le jour; je conserve les endroits qu'il avoit retranchés de quelques éditions; enfin, jusqu'aux moindres fragmens, tout se trouve ici, revû plus exactement que jamais.

J'ajoute des Éclaircissemens historiques au Texte de l'Auteur; & je n'impose point quand j'annonce dans mon titre, qu'ils m'ont été donnés par l'Auteur lui-même; car je n'avance presque rien qui ne soit tiré, ou des conversations que j'ai eues avec lui, ou des Lettres qu'il m'a écrites. La haute idée que j'avois de ses Ouvrages, m'ayant fait souhaiter de le connoître, je ne trouvai en lui ni cette fausse modestie, ni cette vaine ostentation, si ordinaires aux personnes qui ont acquis une réputation éclatante: & bien différent de ces Auteurs renommés qui perdent à être vûs de près, il me parut encore plus grand dans sa Conversation que dans ses Écrits.

Cette première entrevûe donna naissance à un commerce intime qui a duré plus de douze années. La grande inégalité de son âge & du mien, ne l'empêcha point de prendre confiance en moi: il m'ouvrit entièrement son cœur; & quand je donne ce commentaire, je ne fais proprement que rendre au Public le dépôt que cet illustre Ami m'avoit confié.

S'il eut la complaisance de m'apprendre toutes les particularités de ses Ouvrages, je puis dire que de mon

côté je ne négligeai rien de ce qui pouvoit me donner d'ailleurs une connoissance exacte de certains faits, qu'il touche légèrement, & dont il m'avouoit qu'il ne savoit pas trop bien le détail. Mes recherches ne lui déplaisoient pas; de sorte qu'un jour, comme je lui rendois compte de mes découvertes: *A l'air dont vous y allez*, me dit-il, *vous saurez mieux votre Boileau que moi-même.*

Ce n'est donc pas ici un tissu de conjectures, hazar-dées par un Commentateur qui devine: c'est le simple récit d'un Historien qui raconte fidèlement, & souvent dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'est l'Histoire secrète des Ouvrages de Mr. Despreaux. Mais c'est aussi, en quelque façon, l'Histoire de son Siecle. Car comme il y a eu peu d'Ecrivains de ce temps-là qu'il n'ait nommés, en bien ou en mal; peu d'événemens de quelque importance, qu'il n'ait indiqués; mon Commentaire embrasse le détail de ces diverses matieres. Ainsi, l'on y trouvera quantité d'anecdotes litteraires & historiques, peut-être assez curieuses d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs, & pour suppléer à ces graces intéressantes que je serois peu capable de répandre sur mon Ouvrage.

Bien loin de m'abandonner à cette aveugle prévention tant reprochée aux Commentateurs, j'ai rapporté assez exactement les Critiques qu'on a faites de mon Auteur, pour peu qu'elles m'ayent paru sensées. J'ai cru, qu'à l'égard de mes Lecteurs, je devois moins me regarder comme l'Ami de sa Personne, que comme l'Interprete & l'Historien de ses Écrits.

En parlant des personnes qui y sont nommées, je me suis attaché particulièrement à faire connoître celles qui sont plus obscures, & dont les noms seroient peut-être ignorés sans les Satires de notre Auteur. Dans le temps auquel il les publia, telle Personne étoit fort connue à la Cour ou à la Ville, qui ne l'est plus maintenant: comme *l'Angéli*, le *Savoyard*, & un tas de mauvais Ecrivains qui sont nommés dans les Satires. Tel événement faisoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de temps après fut  
entier-

entièrement oublié : comme le Siege soutenu par les Augustins , dont il est fait mention dans le premier Chant du Lutrin. Voilà principalement quels sont les sujets abandonnés à la prévoyance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction est de fixer de bonne heure la connoissance des choses, qui vraisemblablement ne passeroient pas jusqu'à la Postérité.

Cette réflexion s'adresse sur-tout à ceux qui seroient tentés de rejeter quelques - unes de mes Remarques, parce qu'elles leur paroïtroient moins importantes que la plupart de celles qui entrent dans ce Commentaire. J'ai eu dessein d'écrire pour tout le monde ; pour les Étrangers aussi bien que pour les François ; pour la Postérité encore plus que pour notre Siecle. Dans cette vûe, ne devois - je pas expliquer ce qui regarde nos usages, nos modes & nos coutumes ? Un François, qui lira aujourd'hui mon Commentaire, ne sentira pas le besoin de cette explication : mais nos Neveux sans doute m'en sauront gré : & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui semblent n'avoir été écrites que pour la simple curiosité, deviendront toujours plus nécessaires, à mesure que l'on s'éloignera du Pays & du Siecle où nous vivons.

Quelle satisfaction & quel avantage ne seroit-ce pas pour nous, si les Anciens avoient laissé des Éclaircissemens de cette sorte, sur Horace, sur Perse, sur Juvénal ! S'ils nous avoient instruits sur une infinité de faits, d'usages, de portraits, d'allusions, que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera toujours, & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs ! Au défaut de ces connoissances, les Commentateurs qui sont venus après, ont été obligés de se renfermer dans la critique des mots, critique sèche, rebutante, peu utile ; & quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obscurs, à peine ont-ils pu s'élever au dessus des doutes & des conjectures.

L'obscurité que l'éloignement des temps ne manque jamais de jeter sur les ouvrages de mœurs & de caractères, ressemble à la poussiere qui s'attache aux tableaux, & qui en ternit les couleurs, sans les détruire

entièrement. Un œil habile peut quelquefois percer à travers ce voile, & decouvrir les beautés de la Peinture : il en voit l'ordonnance & le deſſein, quoique le coloris en paroiffe preſque effacé. Un Commentateur tâche, pour ainſi dire, d'enlever la pouſſiere qui couvroit ſon Auteur, & de faire revivre les couleurs du tableau. Mais celui qui prépare un Commentaire ſous les yeux de l'Auteur même, & de concert avec lui, prévient toute obſcurité & conſerve juſques aux moindres traits, ces traits délicats & preſque imperceptibles qui s'effacent ſi aiſément, & qu'il eſt impoſſible de rappeler, quand une fois ils ſont effacés.

J'ai donc quelque ſujet d'eſpérer, que ce Commentaire ſera utile & agréable au Public : On peut dire de ce genre d'Ouvrage, ce qu'un Ancien a dit de l'Hiſtoire : qu'elle plaît, de quelque maniere qu'elle ſoit écrite. \*. La peinture qu'elle fait des vertus & des vices, des guerres, des changemens d'États, des révolutions mémorables, lui donne ce privilege. On ne verra ici que très-peu de ces faits éclatans, mais on y trouvera des particularités ſecrettes, ſouvent plus intéreſſantes par leur ſingularité & par leur nouveauté. C'eſt double ſatiſfaction, quand, à la connoiſſance générale des faits, on ajoute celle des motifs & des cauſes qui les ont produits. Un Lecteur s'applaudit de devenir, en quelque maniere, le Confident d'un Écrivain célèbre, & d'être admis dans le ſecret de ſes penſées. Il entre dans cette eſpèce de confiance un air de myſtere qui flatte également la curioſité & l'amour propre.

Mes Notes ſont diſtinguées par les titres de *Changemens*, *Remarques* & *Imitations*.

Dans le premier ordre de Notes, j'ai rapporté les *Changemens* que l'Auteur a faits dans les diverſes éditions de ſes Ouvrages, & quand je l'ai cru néceſſaire, j'ai expliqué les raiſons qui l'ont obligé à faire ces Changemens. Il ne ſe contentoit pas de dire bien : il vouloit que l'on ne put pas dire mieux. Souvent il a changé des endroits qui auroient paſſé pour ache-

\* *Hiſtoria, quoquo modo ſcripta, delectat. Plin. L. 5. Ep. 8.*

vés, s'il n'en avoit pas fait appercevoir les défauts ou la foiblesse, par ses corrections. Rien peut-être ne pouvoit mieux faire connoître son génie, que de rapprocher ainsi ses différentes manieres de penser & de s'exprimer sur un même sujet, quoique moins heureuses les unes que les autres. C'est, si j'ose user de ce terme, la succession généalogique de ses pensées. On y voit, par des exemples fréquens & bien marqués, les accroissemens de l'Esprit humain, & les progrès d'une Critique aussi sévère qu'éclairée. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à former le goût, que la comparaison qui se peut faire à tout moment, des endroits changés de mal en bien, ou de bien en mieux?

Les *Remarques* suivent les Changemens, & font l'essentiel de mon *Commentaire*. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux Ouvrages de l'Auteur, & dont la connoissance est nécessaire pour la parfaite intelligence du Texte. Une matiere si abondante & si riche n'avoit pas besoin d'ornemens étrangers. Aussi n'ai-je rien tant recherché qu'un style simple, tourné uniquement au profit des Lecteurs, & débarrassé de toutes ces vaines superfluités qui, au lieu d'éclaircir le Texte, ne font que dégouter de la Critique.

Enfin, après les *Remarques* viennent les *Imitations*, c'est-à-dire, les passages que Mr. Despreaux a imités des Anciens \*. Bien loin qu'il eut honte d'avouer ces ingénieux larcins, il les proposoit, par forme de défi, à ses Adversaires qui s'avisent de les lui reprocher: & c'est lui qui m'a indiqué, dans la lecture suivie de tous ses Ouvrages, les sources les plus détournées où il avoit puisé. Aussi n'imitoit-il pas d'une maniere servile. Les Poètes médiocres ne font que rapporter des passages, sans y rien mettre du leur que la simple Traduction, n'ayant ni assez d'adresse ni assez de feu pour fondre la matiere, selon la pensée d'un de nos meilleurs

b ij

\* §. Dans l'édition d'Amsterdam de 1702. on marqua presque tous les passages des Poètes Latins que Mr. Despreaux avoit imités. Les Journalistes de Trevoux firent là-dessus une réflexion qui piqua Mr. Despreaux. Voyez les *Remarques* sur l'Épigramme XXVII. Tom. II. pag. 234. DU MONTEIL.

Écrivains \*, ils se contentent de la soudre grossièrement, & la soudure paroît. On distingue l'Or des Anciens, du Cuivre des Modernes. Mr. Despreaux au contraire s'approprioit les pensées des bons Auteurs; il s'en rendoit, pour ainsi dire, le maître, & ne manquoit jamais de les embellir en les employant. On ne doit pas cependant mettre sur son compte tous les passages que j'ai rapportés: car il y en a plusieurs qu'il n'a jamais vûs, ou qu'il n'a vûs qu'après-coup. Mais je ne laisse pas de les citer, parce qu'il est toujours agréable de voir comment deux esprits se rencontrent, & les différens tours qu'ils donnent à la même pensée.

C'est l'envie d'être clair, qui m'a assujetti à l'ordre que je viens d'expliquer touchant le partage de mes Notes; & il m'a paru, qu'en prenant sur moi le soin de faire cette distribution, j'éparquois de la fatigue à mes Lecteurs. Car les uns peut-être ne s'embarrafferont pas des Imitations, d'autres mépriseront les Changemens, la plupart s'en tiendront aux Remarques historiques. Si j'avois tout confondu, il auroit fallu lire tout, pour trouver ce qu'on cherchoit: au lieu que, de la maniere dont les choses sont disposées, chacun peut, en un coup d'œil, choisir ce qui est de son goût, & laisser le reste.

Je finis par une réflexion importante, & peut-être la plus nécessaire de toutes, puisqu'elle contient l'Apologie de mon Commentaire. Quoique j'y fasse mention d'une infinité de personnes, on ne doit pas craindre d'y trouver de ces vérités offensantes, ni de ces faits purement injurieux, qui ne servent qu'à flatter la malignité, & qui déshonorent encore plus celui qui les publie, que ceux contre qui ils sont publiés. Il est de la prudence d'un Écrivain qui met au jour des faits cachés & des personnalités, de distinguer ce que le Public doit savoir, d'avec ce qu'il est bon qu'il ignore. Suivant cette règle, je n'ai pas dit toutes les vérités; mais tout ce que j'ai dit est véritable, ou du moins je l'ai reçu comme tel. Enfin, je me suis défendu sévèrement tout ce qui n'auroit pu m'acquérir la gloire de Commentateur exact, qu'aux dépens de la probité & de la religion.

\* D'Ablancourt, Lettre I, à Patru.

# P R É F A C E

## DE L'AUTEUR.

Comme c'est ici vraisemblablement la dernière édition de mes Ouvrages que je reverrai, & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'âgé, comme je suis, <sup>1</sup> de plus de soixante & trois ans, & accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse être encore fort longue, le Public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, & que je le remercie de la bonté qu'il a eûe d'acheter tant de fois des Ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne saurois attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentimens, & d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les Écrivains ne sauroient trop s'étudier. Un Ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de Connoisseurs, s'il n'est

b iij

1. *De plus de soixante & trois ans.]* C'est-à-dire, de plus de soixante & quatre ans : car Mr. Despreaux étant né le 1. de Novembre, 1636. il couroit sa 63. année en 1701. quand il composa cette Préface. Le Roi lui ayant demandé un jour, en quel temps il étoit né, Mr. Despreaux lui répondit, que le temps de sa naissance étoit la circonstance la plus glorieuse de sa vie : *Je suis venu au monde, dit-il, une année avant Votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son Règne.* Le Roi fut touché de cette réponse, & les Courtisans ne manquèrent pas d'y applaudir. Mr. Despreaux, qui ne fit peut-être pas alors réflexion sur l'année de sa naissance, s'est cru depuis engagé d'honneur à soutenir un mot qu'il avoit dit en présence de toute la Cour, & qui avoit si bien réussi. C'est ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de

sa naissance, de la mettre en 1637. & c'est ce qui a causé l'erreur sur les dates de tous ses Ouvrages, dans la liste qu'on en avoit donnée au commencement de l'édition posthume de 1713. après la Préface. Voyez ci-après la Remarque sur l'Épigramme 55.

§. Le Commentateur avance un peu trop légèrement que la Réponse qu'il attribue à Mr. Despreaux, l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637. Car pour ne donner qu'un exemple du contraire, dans l'Épître X. composée en 1695. vers 98. notre Poète dit, qu'il perdit son Pere à l'âge de seize ans. Or le Commentateur remarque sur ce même vers (& ailleurs) que le Pere de Mr. Despreaux mourut en 1657. Mr. Despreaux met donc ici sa naissance en 1640. ou 1641. DU MONTÉIL.

plein d'un certain agrément & d'un certain sel, propre à piquer le goût général des Hommes, il ne passera jamais pour un bon Ouvrage; & il faudra à la fin que les Connoisseurs eux-mêmes avouent, qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation. Que si on me demande ce que c'est que cet agrément & ce sel, je répondrai que c'est un je ne fais quoi, qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au Lecteur que des pensées vraies & des expressions justes. L'Esprit de l'Homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du Vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelque-une de ces idées bien éclaircie, & mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les Ignorans, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, & que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, & qu'il la dit d'une manière vive, fine & nouvelle. Considérons, par exemple, cette réplique si fameuse de Louis Douzième à ceux de ses Ministres, qui lui conseillèrent de faire punir plusieurs personnes, qui, sous le regne précédent, & lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, avoient pris à tâche de le desservir. *Un Roi de France*, leur répondit-il, *ne venge point les injures d'un Duc d'Orléans.* D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, & qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours de Morale: *Qu'un grand Prince, lorsqu'il est une fois sur le Trône, ne doit plus agir par des mouvemens particuliers, ni avoir d'autre vûe que la gloire & le bien général de son État?* Veut-on voir au contraire combien une pensée fautive est froide & puérile? Je ne faurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir que deux Vers du Poète Théophile, dans sa Tragédie intitulée: *Pyrame & Thisbé*; lorsque cette

malheureuse Amante, ayant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrame s'étoit tué, elle quelle ainsi ce poignard :

*Ah! voici le poignard, qui du sang de son Maître  
S'est souillé lâchement. Il en rougit, le Traître.*

Toutes les glaces du Nord ensemble ne font pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeur du sang, dont est teint le poignard d'un Homme qui vient de s'en tuer lui-même, soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué? Voici encore une pensée qui n'est pas moins fautive, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benferade, dans ses Métamorphoses en Rondeaux, où, parlant du Deluge envoyé par les Dieux pour châtier l'insolence de l'Homme, il s'exprime ainsi :

*Dieu lava bien la tête à son Image.*

Peut-on, à propos d'une aussi grande chose que le Deluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fautive en toutes manières, que le Dieu, dont il s'agit en cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé chez les Payens pour avoir fait l'Homme à son image; l'Homme dans la Fable étant, comme tout le monde fait, l'ouvrage de Prométhée.

Puis qu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie; & que l'effet infallible du Vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les Hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les Hommes, n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé; & que par conséquent un Ouvrage qui n'est point goûté du Public, est un très-méchamment Ouvrage. Le gros des Hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, & admirer de méchantes choses: mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise; & je défie tous les Auteurs les plus mécontents du Public, de me citer un bon Livre que le Public ait jamais rebuté: à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs Écrits, de la bonté desquels eux seuls sont

persuadés. J'avoue néanmoins, & on ne le sauroit nier, que quelquefois, lorsque d'excellens Ouvrages viennent à paroître, la Cabale & l'Envie trouvent moyen de les rabaïsser, <sup>2</sup> & d'en rendre en apparence le succès douteux : mais cela ne dure guères ; & il en arrive de ces Ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main : il demeure au fond tant qu'on l'y retient, mais bientôt la main venant à se lâsser, il se relève & gagne le dessus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, & ce seroit la matiere d'un gros Livre : mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au Public ma reconnoissance, & la bonne idée que j'ai de son goût & de ses jugemens.

Parlons maintenant <sup>3</sup> de mon édition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru ; & non seulement je l'ai revûe avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes Ouvrages. Car je ne suis point de ces Auteurs fuyans la peine, qui ne se croient plus obligés de rien raccommoder à leurs Écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au Public. Ils alleguent, pour excuser leur paresse, qu'ils auroient peur, en les trop remaniant, de leur ôter cet air libre & facile, qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours : mais leur excuse, à mon avis, est très-mauvaise. Ce sont les Ouvrages faits à la hâte, & comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs, & forcés. Un Ouvrage ne doit point paroître trop travaillé ; mais il ne sauroit être trop travaillé ; & c'est souvent le travail même, qui, en le polissant, lui donne cette facilité tant vantée qui charme le Lecteur. Il y a bien de la différence entre des Vers faciles, & des Vers facilement faits. Les Écrits de Virgile, quoiqu'extraordinairement travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est

2. Et d'en rendre . . . le succès douteux.) Mr. Despreaux citoit pour exemple, l'École des Femmes de Moliere, & la Phèdre de Mr. Racine.

3. De mon Édition nouvelle.) Celle de 1701. pour laquelle cette Préface fut faite.

donnée un Auteur à limer & à perfectionner ses Écrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les lisant. Voiture, qui paroît si aisé, travailloit extrêmement ses Ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses médiocres; mais des gens qui en fassent, même difficilement, de fort bonnes, on en trouve très-peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore employé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes Écrits dans cette nouvelle édition, qui est, pour ainsi dire, mon édition favorite. Aussi y ai-je mis mon nom, que je m'étois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie: mais aujourd'hui que mes Ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pourroit avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs, j'ai été bien aisé, en le mettant à la tête de mon Livre, de faire voir par là quels sont précisément les Ouvrages que j'avoue, & d'arrêter, s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchantes Pièces, qu'on répand partout sous mon nom, & principalement dans les Provinces & dans les Pays étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume, 4 une liste exacte & détaillée de tous mes Écrits, & on la trouvera immédiatement après cette Préface. Voilà de quoi il est bon que le Lecteur soit instruit.

Il ne reste plus présentement qu'à lui dire quels sont les Ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus considérable est une onzième Satire, que j'ai tout récemment composée, & qu'on trouvera à la suite des dix précédentes. Elle est adressée à Monsieur de Valincour, mon illustre Associé à l'Histoire. J'y traite du vrai & du faux Honneur, & je l'ai composée avec le même soin que tous mes autres Écrits. Je ne saurois pourtant dire, si elle est bonne ou mauvaise: car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes intimes Amis, à qui même je n'ai fait que la

b v

4. Une liste . . . , de tous mes l'édition de 1713. & dont on a Écrits.) Elle étoit différente de parlé dans la Remarque I. sur celle qui depuis a été mise dans te Préface.

réciter fort vite, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres de mes Pièces, que j'ai vû devenir publiques avant même que je les eusse mises sur le papier: plusieurs personnes, à qui je les avois dites plus d'une fois, les ayant retenues par cœur, & en ayant donné des copies. C'est donc au Public à m'apprendre ce que je dois penser de cet Ouvrage, ainsi que de plusieurs autres petites Pièces de Poësie qu'on trouvera dans cette nouvelle édition, & qu'on y a mêlées parmi les Épigrammes qui y étoient déjà. Ce sont toutes bagatelles, que j'ai la plûpart composées dans ma plus tendre jeunesse; mais que j'ai un peu rajustées, pour les rendre plus supportables au Lecteur. J'y ai fait aussi ajouter deux nouvelles Lettres, l'une que j'écris à Monsieur Perrault, & où je badine avec lui sur notre démêlé Poëtique, presque aussi-tôt éteint qu'allumé. L'autre est un Remercîment à Mr. le Comte d'Ericeyra, au sujet de la Traduction de mon Art Poëtique faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne, avec une Lettre & des Vers François de sa composition, où il me donne des louanges très-déli-cates, & auxquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur sujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole, que je lui donne à la fin de ce Remercîment, de faire imprimer cette excellente Traduction à la suite de mes Poësies; mais malheureusement un de mes Amis, à qui je l'avois prêtée, m'en a égaré le premier Chant, & j'ai eu la mauvaise honte de n'oser récrire à Lisbonne pour en avoir une autre copie. Ce sont là à peu près tous les Ouvrages de ma façon, bons ou méchans, dont on trouvera ici mon Livre augmenté. Mais une chose qui fera sûrement agréable au Public, c'est le présent que je lui fais dans ce même Livre, de la Lettre que le célèbre Monsieur Arnauld a écrite à Monsieur Perrault à propos de ma dixieme Satire, & où, comme je l'ai dit dans l'Épître à mes Vers, il fait en quel-

que forte mon apologie. Je ne doute point que beaucoup de gens ne m'accusent de témérité, d'avoir osé associer à mes Écrits les Ouvrages d'un si excellent Homme; & j'avoue que leur accusation est bien fondée. Mais le moyen de résister à la tentation de montrer à toute la Terre, comme je le montre en effet par l'impression de cette Lettre, que ce grand Personnage me faisoit l'honneur de m'estimer, & avoit la bonté *meas esse aliquid putare nugas?*

Au reste, comme malgré une apologie si authentique, & malgré les bonnes raisons que j'ai vingt fois alléguées en Vers & en Prose, il y a encore des gens qui traitent de médisances les railleries que j'ai faites de quantité d'Auteurs modernes, & qui publient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs, je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualités; je veux bien, pour les convaincre du contraire, répéter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la Préface 6 de mes deux éditions précédentes. Les voici: *Il est bon que le Lecteur soit averti d'une chose; c'est qu'en attaquant dans mes Ouvrages les défauts de plusieurs Écrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Écrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier, que Chapelain, par exemple, quoique Poëte fort dur, n'ait fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les Ouvrages de Monsieur Quinault, quoique si éloignés de la perfection de Virgile. J'ajouterai même sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'Ouvrages, qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer, qu'il y a du génie dans les Écrits de Saint Amand, de Brébeuf, de Scuderi, de Cotin même, &*

6. De mes deux Éditions précédentes.) De 1683. & 1694.

§. Il falloit dire de 1685. & 1694. car ce sont les deux éditions qui précéderent celle de 1701, où Mr.

Despreaux mit cette Préface: mais le Commentateur n'a pas connu l'édition de 1685. Voyez les Remarques sur la Préface des éditions de 1683. & 1694. Tom. IV. pag. 275. D U M O N T E I L.

*de plusieurs autres que j'ai critiqués. En un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâmable; je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, & faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contre eux.*

Après cela, si on m'accuse encore de médisance, je ne fais point de Lecteur qui n'en doive aussi être accusé; puisqu'il n'y en a point qui ne dise librement son avis des Écrits qu'on fait imprimer; & qui ne se croie en plein droit de le faire, du consentement même de ceux qui les mettent au jour. En effet, qu'est-ce que mettre un Ouvrage au jour? N'est-ce pas en quelque sorte dire au Public: Jugez-moi? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en rimes dans ma neuvième Satire, & il suffit d'y renvoyer mes Censeurs.



É L O G E  
D E

MR. DESPRÉAUX,

*Tiré du Discours que Monsieur DE VALINCOUR, Secrétaire du Cabinet du Roi, Chancelier de l'Académie, prononça à la réception de Monsieur l'Abbé D'ESTRÉES, à présent Archevêque de Cambrai \* &c.*

Je ne crains point ici, MESSIEURS, que l'amitié me rende suspect sur le sujet de Monsieur Despreaux. Elle me fourniroit plutôt des larmes hors de saison, que des louanges exagérées. Ami dès mon enfance, & ami intime de deux des plus grands Personnages, qui jamais ayent été parmi vous, je les ai perdus tous deux \*\* dans un petit nombre d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place du premier, que j'aurois voulu ne voir jamais vacante. Par quelle fatalité faut-il que je sois encore destiné à recevoir aujourd'hui en votre nom l'Homme illustre qui va remplir la place de l'autre : & que dans deux occasions, où ma douleur ne demandoit que le silence & la solitude, pour pleurer des Amis d'un si rare mérite, je me sois trouvé engagé à paroître devant vous pour faire leur éloge!

Mais quel éloge puis-je faire ici de Monsieur Despreaux, que vous n'avez déjà prévenu? J'ose attester, MESSIEURS, le jugement que tant de fois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteste celui de tous les Peuples de l'Europe, qui font de ses Vers l'objet de leur admiration. Ils les savent par cœur; ils les traduisent en leur Langue; ils apprennent la nôtre pour les mieux goûter, & pour en mieux sentir toutes les beautés. Approbation universelle, qui est le plus grand

\* Mr. l'Abbé d'Estrées mourut le 3. Mars, 1718. dans sa 52. année. \*\* Mr. Racine, mort en 1699, Mr. Despreaux, mort en 1711.

éloge que les hommes puissent donner à un Écrivain ; & en même-temps la marque la plus certaine de la perfection d'un Ouvrage.

Par quel heureux secret peut-on acquérir cette approbation si généralement recherchée, & si rarement obtenue ? Monsieur Despreaux nous l'a appris lui-même : c'est par l'amour du Vrai.

En effet, ce n'est que dans le Vrai seulement que tous les hommes se réunissent. Différens d'ailleurs dans leurs mœurs, dans leurs préjugés, dans leur manière de penser, d'écrire, & de juger de ceux qui écrivent, dès que le Vrai paroît clairement à leurs yeux, il enleve toujours leur consentement & leur admiration.

Comme il ne se trouve que dans la Nature, ou pour mieux dire, comme il n'est autre chose que la Nature même, Monsieur Despreaux en avoit fait sa principale étude. Il avoit puisé dans son sein ces graces qu'elle seule peut donner, que l'Art employe toujours avec succès, & que jamais il ne sauroit contrefaire. Il y avoit contemplé à loisir ces grands modèles de beauté & de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laisse voir qu'à ses Favoris. Il l'admiroit sur-tout dans les Ouvrages d'Homere, où elle s'est conservée avec toute la simplicité, & pour ainsi dire, avec toute l'innocence des premiers temps ; & où elle est d'autant plus belle, qu'elle affecte moins de le paroître.

Il ne s'agit point ici de renouveler la fameuse guerre des Anciens & des Modernes, où Monsieur Despreaux combattit avec tant de succès en faveur de ce grand Poète.

Il faut espérer que ceux, qui se sont fait une fausse gloire de résister aux traits du défenseur d'Homere, se feront honneur de céder aux graces d'une nouvelle Traduction \*, qui le faisant connoître à ceux même à qui sa Langue est inconnue, fait mieux son éloge que tout ce qu'on pourroit écrire pour sa défense ; Chef-d'œuvre véritablement digne d'être loué dans le Sanctuaire

\* Traduction de Madame Dacier.

des Muses, & honoré de l'approbation de ceux qui y sont assis.

Mais c'est en vain qu'un Auteur choisit le Vrai pour modele. Il est toujours sujet à s'égarer, s'il ne prend aussi la Raison pour guide.

Monsieur Despreaux ne la perdit jamais de vûe: & lors que pour la venger de tant de mauvais Livres, où elle étoit cruellement maltraitée, il entreprit de faire des Satires, elle lui apprit à éviter les excès de ceux qui en avoient fait avant lui.

Juvénal, & quelquefois Horace même, (avouons-le de bonne-foi) avoient attaqué les vices de leur temps avec des armes qui faisoient rougir la Vertu.

Regnier, peut-être en cela seul, fidele Disciple de ces dangereux Maîtres, devoit à cette honteuse licence une partie de sa réputation; & il sembloit alors que l'obscénité fut un sel absolument nécessaire à la Satire; comme on s'est imaginé depuis, que l'amour devoit être le fondement, & pour ainsi dire, l'ame de toutes les Pièces de Théâtre.

Monsieur Despreaux sût mépriser de si mauvais exemples dans les mêmes Ouvrages qu'il admiroit d'auteurs. Il osa le premier faire voir aux hommes une Satire sage & modeste. Il ne l'orna que de ces graces austeres, qui sont celles de la Vertu même; travaillant sans cesse à rendre sa vie encore plus pure que ses Écrits, il fit voir que l'amour du Vrai, conduit par la Raison, ne fait pas moins l'Homme de bien que l'excellent Poète.

Incapable de déguisement dans ses mœurs, comme d'affectation dans ses Ouvrages, il s'est toujours montré tel qu'il étoit; aimant mieux, disoit-il, laisser voir de véritables défauts, que de les couvrir par de fausses vertus.

Tout ce qui choquoit la Raison ou la Vérité, excitoit en lui un chagrin, dont il n'étoit pas maître, & auquel peut-être sommes-nous redevables de ses plus ingénieuses compositions. Mais en attaquant les défauts des Écrivains, il a toujours épargné leurs personnes.

Il croyoit qu'il est permis à tout homme, qui fait parler ou écrire, de censurer publiquement un mauvais Livre, que son Auteur n'a pas craint de rendre public; mais il ne regardoit qu'avec horreur ces dangereux ennemis du Genre humain, qui, sans respect ni pour l'amitié, ni pour la Vérité même, déchirent indifféremment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces sortes de gens, & qui du fond des ténèbres, qui les déroberent à la rigueur des Loix, se font un jeu cruel de publier les fautes les plus cachées, & de noircir les actions les plus innocentes.

Ces sentimens de probité & d'humanité n'étoient pas dans Monsieur Despreaux des vertus purement civiles. Ils avoient leur principe dans un amour sincère pour la Religion, qui paroissoit dans toutes ses actions, & dans toutes ses paroles; mais qui prenoit encore de nouvelles forces, comme il arrive à tous les hommes, dans les occasions où ils se trouvoient conformes à son humeur & à son génie.

C'est ce qui l'animoit si vivement contre un certain Genre de Poësie, où la Religion lui paroissoit particulièrement offensée.

Quoi, disoit-il à ses Amis, des maximes, qui feroient horreur dans le langage ordinaire, se produisent impunément dès qu'elles sont mises en Vers! Elles montent sur le Théâtre à la faveur de la Musique, & y parlent plus haut que nos Loix. C'est peu d'y étaler ces Exemples qui instruisent à pécher, & qui ont été détestés par les Payens même. On en fait aujourd'hui des conseils, & même des préceptes: & loin de songer à rendre utiles les divertissemens publics, on affecte de les rendre criminels. Voilà de quoi il étoit continuellement occupé, & dont il eut voulu pouvoir faire l'unique objet de toutes ses Satires.

Heureux d'avoir pu d'une même main imprimer un opprobre éternel à des Ouvrages si contraires aux bonnes mœurs: & donner à la Vertu, en la personne de notre auguste Monarque, des louanges qui ne périront jamais.

On aime ordinairement à voir la manière dont un Auteur devenu célèbre s'est produit la première fois en public. D'ailleurs cette Préface ne se trouvant que dans les premières Editions des Ouvrages de Mr. Despreaux, qui sont extrêmement rares, il y auroit lieu de craindre qu'enfin elle ne se perdit, si on ne prenoit soin de la conserver. La voici donc toute entiere : „Les Satires dont „on fait part au Public, *dit le Libraire*, n'auroient ja- „mais couru le hazard de l'Impression, si l'on eût laissé „faire leur Auteur. Quelques applaudissemens qu'un „assez grand nombre de personnes amoureuses de ces „sortes d'Ouvrages, ait donnés aux siens ; sa modestie „lui persuadoit, que de les faire imprimer, ce seroit „augmenter le nombre des méchans Livres, qu'il blâme „en tant de rencontres, & se rendre par là digne lui- „même en quelque façon, d'avoir place dans ses Satires. „C'est ce qui lui a fait souffrir fort long-tems, avec une „patience qui tient quelque chose de l'Héroïque dans „un Auteur, les mauvaises Copies qui ont couru de ses „Ouvrages, sans être tenté pour cela de les faire met- „tre sous la Presse. Mais enfin, toute sa constance l'a „abandonné à la vûe de cette monstrueuse Edition qui „en a paru depuis peu. Sa tendresse de pere s'est ré- „veillée à l'aspect de ses enfans ainsi défigurés & mis en „pièces. Sur tout lorsqu'il les a vûs accompagnés de „cette Prose fade & insipide, que tout le sel de ses Vers „ne pourroit pas relever : Je veux dire de ce *Jugement* „sur les Sciences, qu'on a cousu si peu judicieusement à „la fin de son Livre. Il a eu peur que ses Satires n'ache- „vassent de se gâter en si méchante compagnie : & il a „cru enfin que puisqu'un Ouvrage, tôt ou tard doit „passer par les mains de l'Imprimeur, il valoit mieux „subir le joug de bonne grace, & faire de lui-même „ce qu'on avoit déjà fait malgré lui. Joint que ce „galant Homme qui a pris le soin de la première „Edition, y a mêlé les noms de quelques personnes „que l'Auteur honore, & devant lesquels il est bien aisé

„de se justifier. Toutes ces considérations, dis-je,  
 „l'ont obligé à me confier les véritables Originaux  
 „de ses Pièces, augmentées encore de deux autres,  
 „pour lesquelles il apprehendoit le même sort \*.  
 „Mais en même tems il m'a laissé la charge de faire  
 „ses excuses aux Auteurs qui pourront être choqués  
 „de la liberté qu'il s'est donnée, de parler de leurs  
 „Ouvrages, en quelques endroits de ses Écrits. Il  
 „les prie donc de considérer, que le Parnasse fut de  
 „tout tems un pays de liberté: que le plus habile  
 „y est tous les jours exposé à la censure du plus  
 „ignorant: que le sentiment d'un seul homme ne fait  
 „point de loi; & qu'au pis aller, s'ils se persuadent,  
 „qu'il ait fait du tort à leurs Ouvrages, ils s'en peu-  
 „vent venger sur les siens, dont il leur abandonne  
 „jusqu'aux points & aux virgules. Que si cela ne les  
 „satisfait pas encore; il leur conseille d'avoir recours  
 „à cette bienheureuse tranquillité des grands Hom-  
 „mes, comme eux, qui ne manquent jamais de se  
 „consoler d'une semblable disgrâce, par quelque  
 „exemple fameux pris des plus célèbres Auteurs de  
 „l'Antiquité, dont ils se font l'application tous seuls.  
 „En un mot, il les supplie de faire réflexion, que si  
 „leurs Ouvrages sont mauvais, ils méritent d'être cen-  
 „surés: & que s'ils sont bons, tout ce qu'on dira  
 „contre eux, ne les fera pas trouver mauvais. Au  
 „reste, comme la malignité de ses ennemis s'effor-  
 „ce depuis peu de donner un sens coupable à ses  
 „pensées, même les plus innocentes; il prie les hon-  
 „nêtes gens, de ne se pas laisser surprendre aux sub-  
 „tilités raffinées de ces petis Esprits, qui ne savent  
 „se venger que par des voyes lâches, & qui lui veu-  
 „lent souvent faire un crime affreux d'une Éléance  
 „Poétique.

\* Cette première Édition contient le *Discours au Roi* & huit *Sa-  
tires*.

„J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront  
 „faire des Satires contre les Satires, de ne se point  
 „cacher. Je leur réponds, que l'Auteur ne les cite-  
 „ra point devant d'autre Tribunal que celui des Mu-  
 „ses. Parce que si ce sont des injures grossières, les  
 „Beurrieres lui en feront raison; & si c'est une rail-  
 „lerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les  
 „Loix, pour ne pas favoir, qu'il doit porter la pei-  
 „ne du talion. Qu'ils écrivent donc librement; com-  
 „me ils contribueront sans doute à rendre l'Auteur  
 „plus illustre, ils feront le profit du Libraire, & cela  
 „me regarde. Quelque intérêt pourtant que j'y trou-  
 „ve, je leur conseille d'attendre quelque tems, & de  
 „laisser meurir leur mauvaise humeur. On ne fait  
 „rien qui vaille dans la colère. Vous avez beau vo-  
 „mir des injures sales & odieuses: cela marque la  
 „basseffe de votre ame, sans rabaisser la gloire de  
 „celui que vous attaquez; & le Lecteur, qui est de  
 „sens froid, n'épouse point les sottés passions d'un  
 „Rimeur emporté. Il y auroit aussi plusieurs cho-  
 „ses à dire, touchant le reproche qu'on fait à l'Au-  
 „teur, d'avoir pris ses pensées dans Juvenal & dans  
 „Horace. Mais, tout bien considéré, il trouve l'Ob-  
 „jection si honorable pour lui, qu'il croiroit se faire  
 „tort d'y répondre \*.

Cet Ouvrage excita de grands mouvemens sur le Parnasse François. Les Auteurs qu'on y attaquoit étoient au désespoir de se voir tourner en ridicule après avoir joui d'une Réputation assez éclatante; & les Écrivains d'un ordre supérieur dont Mr. Despreaux n'avoit rien à dire, ne laissoient pas de redouter sa plume. Quoi que dans le fond ils pensassent apparemment comme lui, ils ne laissoient pas de désapprouver sa manière d'écrire; & ils le blâmoient particulièrement de la liberté qu'il se donnoit

. . . b ij

\* SATIRES DU SIEUR D\*\*\*, *Avis au Lecteur*, de l'Édition de 1668. in 8.

de nommer les Personnes. Cela l'obligea à composer une nouvelle Satire \* pour se défendre contre les plaintes de ces Messieurs. Il fit aussi un *Discours sur la Satire*, où il justifie sa conduite par l'exemple des Poètes Satiriques Latins & François. Quand je donnai, dit-il, la première fois mes Satires au Public, je m'étois bien préparé au tumulte que l'impression de mon Livre a excité sur le Parnasse. Je savois que la Nation des Poètes, & sur-tout des mauvais Poètes, est une Nation farouche, qui prend feu très-aisément, & que ces Esprits avides de louanges ne digéreroient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Aussi, oserai-je dire à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez Stoïques les Libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir; quelques faux bruits qu'on ait semés de ma personne; j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances, au déplaisir d'un Auteur irrité, qui se voyoit attaqué par l'endroit le plus sensible d'un Poète, je veux dire, par ses Ouvrages. Mais, ajoute-t-il, j'avoue que j'ai été un peu surpris du chagrin bizarre de certains Lecteurs, qui au lieu de se divertir d'une querelle du Parnasse, dont ils pouvoient être spectateurs indifférens, ont mieux aimé prendre parti, & s'affliger avec les Ridicules, que de se réjouir avec les Rieurs. C'est pour les consoler que j'ai composé la Satire précédente, où je pense avoir montré assez clairement, que sans blesser l'État ni sa conscience, on peut trouver de méchans Vers, méchans, & s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot Livre. Mais, continue-t-il, puisque ces Messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat inouï & sans exemple, & que des exemples ne se peuvent pas mettre en rimes; il est bon d'en dire ici un mot, pour les instruire d'une chose qu'eux seuls veulent ignorer, & leur faire voir, qu'en comparaison de tous mes Confreres les Satiriques, j'ai été un Poète fort

\* C'est la IX.

*retenu* \* . C'est ce qu'il prouve ensuite par l'exemple de Lucilius, d'Horace, de Perse, de Regnier, & de plusieurs autres Poètes anciens & modernes.

Quelque tems après Mr. Despreaux adressa au <sup>1669</sup> Roi une ÉPITRE, où il loue Sa Majesté sur la Paix qu'elle venoit de conclure avec l'Espagne, & sur le soin qu'elle prenoit de procurer l'aïse, l'abondance & le repos à ses Sujets. Cette Pièce fut imprimée à part, & il s'en fit de cette manière plus d'une Édition. Mr. Despreaux l'ajouta ensuite à ses autres Ouvrages, & il la fit précéder d'un petit Avertissement, qui contient quelques Particularités assez remarquables. La première regarde un changement qu'il avoit fait à cette Pièce suivant l'avis qu'avoit bien voulu lui donner le fameux Prince de Condé. *Je m'étois persuadé, dit-il, que la Fable de l'Huitre que j'avois mise à la fin de cette Épitre au Roi pourroit y délasser agréablement l'esprit des Lecteurs qu'un sublime trop sérieux peut enfin fatiguer, joint que la correction que j'y avois mise sembloit me mettre à couvert d'une faute dont je faisois voir que je m'apercevois le premier. Mais j'avoue qu'il y a eû des personnes de bon-sens qui ne l'ont pas approuvées. J'ai néanmoins balancé long-tems si je l'ôterois, parce qu'il y en avoit plusieurs qui la louoient avec autant d'excès que les autres la blâmoient. Mais enfin, je me suis rendu à l'autorité d'un Prince non moins considérable par les lumières de son Esprit, que par le nombre de ses Victoires. Comme il m'a déclaré franchement que cette Fable, quoique très-bien contée, ne lui sembloit pas digne du reste de l'Ouvrage; je n'ai point résisté, j'ai mis une autre fin à ma Pièce, & je n'ai pas cru pour une vingtaine de Vers devoir me brouiller avec le premier Capitaine de notre Siècle †.*

b iij

\* Discours sur la Satire, de l'Édit. de 1668.

† Mr. Despreaux fit entrer cette

Fable dans l'Épitre, qu'il adressa peu de tems après à l'Abbé des Roches. C'est la II.

Mr. Despreaux défavoue après cela quelques Ouvrages qu'on faisoit courir sous son nom. „Au reste, „dit-il, je suis bien-aïse d'avertir le Lecteur qu'il y a „quantité de Pièces impertinentes qu'on s'efforce de „faire courir sous mon nom, & entre autres une Sa- „tire contre les Maltôtes Ecclésiastiques \*. Je ne „crains pas que les habiles gens m'attribuent toutes „ces Pièces; parce que mon stile bon ou mauvais est „aisé à reconnoître. Mais comme le nombre des „Sots est fort grand, & qu'ils pourroient aisément „s'y méprendre; il est bon de leur faire savoir, que „hors les onze Pièces qui sont dans ce Livre †, il „n'y a rien de moi entre les mains du Public, ni „imprimé, ni en manuscrit.

Mr. Despreaux a bien raison de dire, que *le nombre des Sots est fort grand*: car la SATIRE contre les Maltôtes Ecclésiastiques, qu'il défavoue ici, & une autre SATIRE contre le Mariage ††, ont été fourrées parmi ses Ouvrages dans les Éditions de Hollande, & regardées dans ce pays-là comme deux de ses meilleures Pièces. Il y a quelques années qu'un de mes Amis engagea le Libraire à les retrancher dans une nouvelle Édition qu'il faisoit: mais celui-ci se repentit bien-tôt de l'avoir cru. Cette Édition pensa lui demeurer toute sur les bras: on soutenoit, qu'elle étoit *châtée*, & personne n'en vouloit; de sorte que dans les Impressions suivantes le Libraire a été obligé de s'accommoder à la *Sottise* de ces gens-là, & d'y remettre ces deux misérables Pièces. Peut-être que Mr. Despreaux les auroit guéris de cette manie, s'il avoit conservé cet Avertissement dans toutes les Éditions de ses Ouvrages. Je souhaiterois, pour y suppléer en quelque manière, qu'on

\* Elle commence: *Quel est donc ce Cahos, &c.*

† Ces onze Pièces [en Vers] étoient le DISCOURS AU ROI,

neuf SATIRES, & L'ÉPITRE AU ROI. Édition de 1669. in 12.

†† Elle commence: *Non, je ne ferai pas ce qu'on veut que je fasse, &c.*

changeât un peu l'*Avertissement* dont elles sont précédées, dans les Éditions de Hollande; & qu'au lieu de dire: *Le Lecteur sera averti, que les Satires suivantes n'étant pas dans l'Impression de Paris, on a cru qu'elles pourroient n'être pas du même Auteur; mais comme quelques Curieux sont d'un autre sentiment, on a trouvé à propos de les ajouter ici; on se sert de ces paroles: Le Lecteur sera averti que les Satires suivantes ne sont pas de Mr. Despreaux, puisqu'on ne les trouve point dans l'Impression de Paris, & que Mr. Despreaux a nommément désavoué la première: mais comme il y a un GRAND NOMBRE DE SOTS, pour nous servir de son expression, qui s'imaginent qu'elles sont de lui, ou qui du moins ne les croient pas inférieures aux meilleurs de ses Ouvrages; le Libraire a jugé à propos de les ajouter ici, afin que son Édition ne soit pas censée défectueuse, & que rien n'en arrête le débit.*

Quelque tems auparavant Mr. Despreaux avoit fait une petite Pièce en Prose, intitulée: **DIALOGUE DES MORTS**, où il s'attachoit à montrer le Ridicule de quelques Pièces de Théâtre & de quelques Romans, qui avoient alors beaucoup de cours. Le Poème de *la Pucelle* de Chapelain n'y étoit pas épargné; mais le fort de la Critique tomboit sur le Roman du *Grand Cyrus* & celui de *la Clélie*, de Mademoiselle de Scuderi. C'est sans doute de ce petit Ouvrage que parle le célèbre Mr. Arnauld, dans une Lettre dont j'aurai occasion de vous entretenir plus particulièrement dans la suite. Voici ce qu'il en dit: *Madame la Princesse de Conti & Madame de Longueville, ayant su, que Monsieur Despreaux avoit fait une pièce en prose contre les Romans, où la Clélie n'étoit pas épargnée; comme ces Princeses connoissoient mieux que personne combien ces lectures sont dangereuses, elles lui firent dire qu'elles seroient bien-aisées de la voir. Il la leur récita; & elles en furent tellement satisfaites, qu'elles témoignèrent souhaiter beaucoup qu'elle fût im-*

*primée. Mais il s'en excusa, pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux Ennemis \*.*

L'estime que Mr. Despreaux avoit pour Mademoiselle de Scuderi, qui étoit, comme je l'ai déjà dit, la plus critiquée dans ce **DIALOGUE**, & son respect pour quelques personnes distinguées que cette Pièce auroit pû intéresser, l'ont empêché de la donner au Public. Je fai même de très-bonne part qu'il ne l'avoit couchée par écrit que peu de tems avant sa mort. Cependant comme il vouloit bien la reciter à ses Amis, quelques-uns écrivirent ce qu'ils en avoient retenu de mémoire, & on l'imprima pour la première fois en 1688. dans un Recueil de Pièces fugitives †. On l'inséra ensuite en Hollande parmi les Ouvrages qui portoient le nom de **MR. DE ST. EVREMOND**: & comme Mr. Silvestre & moi avons retranché de l'Édition que nous avons donnée des Écrits de cet illustre Auteur, tout ce qui n'étoit point de lui; pour empêcher que ce **DIALOGUE** ne vint à se perdre, je l'ai fait entrer dans le **MELANGE CURIEUX DES MEILLEURES PIÈCES ATTRIBUÉES A MR. DE ST. EVREMOND**. Il y a beaucoup d'apparence que de la manière que nous l'avons il ne ressemble que fort imparfaitement à l'Original. Cependant il ne laisse pas d'avoir encore de fort beaux endroits: & je ne doute point qu'on ne soit bien-aîsé de le trouver ici †† pour la première fois dans les Oeuvres de Mr. Despreaux.

1672 La rapidité des Conquêtes de Louis XIV. en Hollande l'an 1672. donna occasion à Mr. Despreaux d'adresser une nouvelle ÉPITRE à ce Prince, où il fait l'Histoire de cette Campagne avec tout le brillant & tout le merveilleux que peut fournir la Poë-

\* Arnauld, LETTRE à Mr. P\*\* au sujet de la dixième Satire de Mr. Despreaux.

† C'est dans le 2. Tome du **RETOUR des Pièces choisies ou Bigar-**

*rures curieuses*, imprimé à Emmerick.

†† Dans la Traduction Angloise des Ouvrages de Mr. Despreaux.

fie. La Description du Passage du Rhin est si pompeuse, qu'elle a imposé à plusieurs Historiens François qui assurent que ce *Passage fut regardé comme une des entreprises les plus hardies qui aient jamais été formées & exécutées* \* ; & qu'on ne sauroit s'imaginer le bruit que fit dans le monde une *Action si hardie & si bien conduite* †. Cependant voici ce qu'en pensoit le Comte de Buffi Rabutin, qui n'est pas suspect puisqu'étant alors exilé de la Cour il n'oublioit rien pour rentrer en faveur, & ne laissoit pas échapper la moindre occasion d'exalter la gloire de son Prince ; & qui d'ailleurs étoit très-capable d'en juger puisqu'il étoit parvenu à la charge de Lieutenant Général des Armées du Roi & de Mestre de Camp Général de la Cavalerie François & étrangere. *Le Passage du Rhin à nage*, dit-il dans une Lettre à la Marquise de Sévigné, *est une belle action, mais elle n'est pas si téméraire que vous pensez. Deux mille Chevaux passent pour en aller attaquer quatre ou cinq cens. Les deux mille sont soutenus d'une grande Armée où le Roi est en personne, & les quatre ou cinq cens sont des Troupes épouvantées par la manière brusque & vigoureuse dont on a commencé la Campagne. Quand les Hollandois auroient eu plus de fermeté en cette rencontre, ils n'auroient tué qu'un peu plus de gens ; & enfin ils auroient été accablés par le nombre. Si le Prince d'Orange avoit été à l'autre bord du Rhin avec son Armée, je ne pense pas que l'on eût essayé de passer à nage devant lui : & c'est ce qui auroit été téméraire si l'on l'avoit hazardé. Cependant c'est ce que fit Alexandre au passage du Granique. Il passa avec quarante mille hommes cette Rivière à nage, malgré cent mille qui s'y oppoient. Il est vrai que s'il eût été battu, on auroit dit que c'eût été*

b v

\* *Riencourt HISTOIRE DE LOUIS XIV. Tom. I. p. m. 386.*

† *ESSAI de l'Histoire du Regne de Louis le Grand jusques à la Paix générale 1677. Liv. III. p. m. 103.*

Voyez aussi le Livre intitulé : *LES BATAILLES MÉMORABLES DES FRANÇOIS*, où l'on fait un Article particulier du Passage du Rhin.

*un fou ; & ce ne fut que parce qu'il réussit, que l'on dit : qu'il avoit fait la plus belle action du monde \**.

Un Historien judicieux & sincere narrera ce fait sur les idées du Comte de Buffi ; & il regardera en même tems la Description de Mr. Despreaux, comme un excellent morceau de Poësie. C'est aussi de cette manière qu'en jugea Monsieur de Buffi.

1673. Cependant les Ennemis de Mr. Despreaux publièrent que ce Seigneur avoit écrit une Lettre où il maltraitoit beaucoup cette ÉPITRE, & où il n'épargnoit pas même l'Auteur. Mr. Despreaux piqué d'un bruit dont il craignoit les conséquences, pria le Comte de Limoges d'en écrire à Mr. de Buffi, qui lui répondit qu'il n'avoit jamais pensé à rien de semblable. Cela obligea Mr. Despreaux à lui écrire la Lettre suivante, datée de Paris le 25. de Mai, 1673 :

*Je vous avoue, Monsieur, que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une Lettre, par laquelle moi & l'Épître que j'ai écrite au Roi sur la Campagne de Hollande, étions fort maltraités ; car outre le juste chagrin que j'avois d'être désapprouvé par l'homme du Royaume que j'estime & que j'admire le plus, j'avois de la peine à digérer le plaisir que cela alloit faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien persuadé. Hé ! le moyen de croire, que l'homme de la Cour qui a le plus d'esprit, pût entrer dans les sentimens & dans les intérêts de l'Abbé Cotin, & se résoudre à avoir même raison avec lui. La Lettre que vous avez écrite à Mr. le Comte de Limoges, m'a entièrement désabusé, & je vois bien, que tout ce bruit n'a été qu'un artifice très-ridicule, de mes très-ridicules Ennemis. Mais quelque mauvais dessein qu'ils ayent eû contre moi, je leur ai obligation de m'avoir donné lieu de vous assurer, Monsieur, que personne n'est plus touché que moi de votre mérite, & n'est avec plus de respect, &c.*

\* LETTRES du Comte de Buffi de la dernière Édition de Hollande, Rabutin. Tom. II. Lettre CLXXXV. pag. 267. & 268.

Voici la Réponse que lui fit le Comte de Buffi Rabutin: elle est datée de sa Terre de Buffi \*, le 30. de Mai, 1673.

„Je ne puis assez dignement répondre à votre „Lettre, Monsieur. Elle est si pleine d'honnêtetés „& de louanges, que j'en suis confus. Je vous di- „rai seulement, que je n'ai rien vû de votre façon „que je n'aye trouvé très-beau & très-naturel, & que „j'ai remarqué dans vos Ouvrages un air d'honnête „homme, que j'ai encore plus estimé que tout le re- „ste. C'est ce qui m'a fait souhaiter d'avoir commer- „ce avec vous; & puisque l'occasion s'en présente „aujourd'hui, je vous en demande la continuation & „votre Amitié en vous assurant de la mienne. Pour „mon estime vous n'en devez pas douter, puisque „vos ennemis même vous l'accordent dans leur cœur, „s'ils ne sont les plus sottes gens du monde †.

Dans ce tems-là plusieurs vieux Docteurs de l'U- niversité de Paris, appuyés sous main des Jesuites, travaillèrent à obtenir un Arrêt du Parlement, contre ceux qui enseigneroient dans les Écoles de Phi- losophie d'autres Principes que ceux d'Aristote. Un Procédé si ridicule engagea Mr. Despreaux à com- poser un Arrêt Burlesque, en faveur d'Aristote & contre la nouvelle Philosophie, dont l'effet fut si heu- reux, qu'il obligea l'Université à supprimer la Re- quête qu'elle alloit présenter au Parlement. *On son- geoit tout de bon*, dit-on dans le MÉNAGIANA, à don- ner un Arrêt contre la Philosophie de Descartes, lorsque Mr. Despreaux fit paroître le sien. *C'est une bagatelle, qui peut-être plus qu'aucune autre chose, a empêché que le Parlement n'en ait rendu un véritable.* Mr. Boileau le Greffier, ajoûte-t-on, presenta cet Arrêt à signer à feu Mr. le Premier Président de Lamoignon avec beau-

\* Dans le Duché de Bourgo- gne.

† Ces deux Lettres sont la

CCLXXX. & CCLXXXII. du 2. Tom. des LETTRES du Comte de Buffi Rabutin, ubi sup.

*coup d'autres. Comme c'étoit un Magistrat fort exact, il les examina les uns après les autres. Quand il fut tombé sur celui de Mr. Despreaux, il dit à Mr. Boileau: Ah, voilà un tour de ton Oncle \*!* Dans ce petit Ouvrage on fait connoître les principales erreurs dont la nouvelle Philosophie nous a guéris, & les vérités opposées dont nous lui sommes redevables. Il est intitulé: *Arrêt donné en la Grand' Chambre du Parnasse, en faveur des Maîtres ès Arts, Médecins & Professeurs de l'Université de Stagyre au Pays des Chimères: Pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.*

Quelque tems après Mr. Racine composa sa Tragédie de *Phèdre & Hippolite*; mais ni le succès qu'eut cette Pièce, ni la réputation de l'Auteur, n'empêchèrent pas Mr. Pradon, qui s'étoit déjà fait connoître par deux Pièces de Théâtre, d'entrer en concurrence avec lui, & de mettre sur la Scène une *Phèdre & Hippolite* de sa façon. Quoiqu'à tout prendre la Tragédie de Mr. Pradon fut fort au dessous de celle de Mr. Racine †, elle ne laissa pas d'avoir un si grand nombre de Partisans, que Mr. Racine en conçut de la jalousie, & fit même ce qu'il pût pour la supprimer. C'est ce que Mr. Pradon a cru devoir nous apprendre, dans la Préface dont il accompagna cette Pièce, en la donnant au Public. Après avoir dit qu'il seroit à souhaiter pour le divertissement du Public que plusieurs Auteurs se rencontraissent quelquefois dans les mêmes sujets, pour faire naître cette noble émulation, qui est la cause des plus beaux Ouvrages; il ajoute que quelques Auteurs intéressés n'avoient pas été de ce sentiment, puisque non seulement ils l'avoient blâmé d'a-

\* *Ménagiana*, Tom. II. pag. m. 9.

† Un Anonyme qui a fait une Dissertation sur ces deux Tragédies, assure, que celle de Mr. Pradon est mieux intriguée que celle de Mr. Racine, qu'elle suspend davan-

tage les esprits, & qu'elle excite un peu plus la curiosité. Voyez Mr. Baillet, *JUGEMENTS des Savans*, Tom. V. sur les Poètes, 5. Partie, à l'Article de Pradon, pag. 424. 425.

voir traité le même sujet que Mr. Racine, mais qu'ils avoient encore tâché d'étouffer son Ouvrage, & de l'empêcher de paroître. „En vérité, reprend-il, n'en dé-  
„plaîse à ces grands Hommes, ils me permettront de  
„leur dire en passant que leur procédé & leurs manières  
„sont fort éloignées de ce Sublime qu'ils tâchent  
„d'attraper dans leurs Ouvrages: Pour moi, dit-il,  
„j'ai toujours cru qu'on devoit avoir ce Caractère  
„dans ses Mœurs, avant que de le faire paroître dans  
„ses Écrits, & que l'on devoit être bien moins avide  
„de de la qualité de bon Auteur que de celle d'honnête  
„Homme, que l'on me verra toujours préférer  
„à tout le Sublime de Longin. Ces anciens Grecs  
„dont le stile est si sublime, & qui nous doivent servir  
„de modeles, n'auroient point empêché dans Athènes  
„les meilleures Actrices d'une Troupe de jouer un premier  
„Rôle, comme nos Modernes l'ont fait à Paris au Théâtre  
„de Guenegaud. C'est ce que le Public a vû avec indignation  
„& avec mépris; mais il m'en a assez vengé, & je lui ai trop  
„obligé, pour différer plus long-tems à l'avertir de ce qui se  
„trame contre lui; on le menace d'une Satire où l'on l'accuse  
„de méchant goût, peut-être parce qu'il a osé applaudir à mon  
„Ouvrage, & l'on me menace aussi de la partager avec lui,  
„pour avoir été assez heureux pour lui plaire. La Satire est une  
„bête qui ne me fait point de peur, & que l'on range  
„quelquefois à la raison; de sorte que si le succès de Phédre  
„m'attire quelques traits du Sieur D\*\*\*, je ne m'en vengerai  
„qu'en faisant mon possible de lui fournir tous les ans de  
„nouvelles matières par une bonne Pièce de Théâtre de ma  
„façon, afin de mériter une Satire de la sienne, à l'impression  
„de laquelle je ne m'opposerai jamais, quoiqu'on ait voulu  
„empêcher mon Libraire d'imprimer ma Pièce. C'est une trop  
„plaisante Nouvelle, pour n'en pas réjouir mon Lecteur. Il ne  
„pourra appren-

„dre fans rire que ces Messieurs veulent ôter la liber-  
 „té aux Auteurs de faire des Pièces de Théâtre, aux  
 „Comédiens de les jouer, aux Libraires de les im-  
 „primer, & même au Public d'en juger \*.

Mr. Pradon s'en prend ici à Mr. Despreaux, à cause de l'étroite liaison qu'il avoit avec Mr. Racine, dont il soutenoit les intérêts avec beaucoup de chaleur †.

Il le fit bien voir dans l'affaire du Duc de Nevers, Neveu du Cardinal-Mazarin, & Frere de la Duchesse de Mazarin, que Mr. de St. Evremond a tant célébrée. Ce Seigneur qui étoit Ami de Mr. Pradon, & qui favoit, que Mr. Racine aimoit la Cham-mêlé, fameuse Comédienne qui jouoit le Rôle de Phédre dans sa Tragédie, fit un Sonnet, où, en marquant le sujet de cette Pièce, il en fait en même tems la Critique. Le voici :

*Dans un fauteuil doré Phédre tremblante & blême  
 Dit des Vers, où d'abord personne n'entend rien;  
 Sa Nourrice lui fait un Sermon fort Chrétien  
 Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.*

*Hippolite la hait bien plus qu'elle ne l'aime;  
 Rien ne change son air & son chaste maintien ††.  
 La Nourrice l'accuse, elle s'en punit bien:  
 Thesée a pour son fils une rigueur extrême.*

*Une grosse Aricie au teint rouge, aux crins blonds,  
 N'est là que pour montrer deux énormes tetons  
 Que malgré sa froideur Hippolite idolâtre.*

\* Pradon, Préface de PHÈDRE ET HIPPOLITE.

† Mr. Despreaux n'avoit pas alors parlé de Mr. Pradon dans ses Ouvrages: & quoi que son nom se trouve dans la Satire VII. & IX. ce n'est que dans les Edi-

tions postérieures à celle de 1685. qu'il y a été substitué à la place de celui de Mr. Bourfault. Il en a usé de même à l'égard de quelques autres Auteurs.

†† Vers de Mr. Racine.

Il est enfin traîné par ses Coursiers ingrats \* ;  
 Et Phédre après avoir pris de la Mort-aux-rats ,  
 Vient en se confessant mourir sur le Théâtre.

Mr. Despreaux conjointement avec Mr. Racine opposa à ce Sonnet une Réponse sur les mêmes Rimes : mais au lieu de recriminer contre la *Phédre* de Mr. Pradon , comme il semble qu'ils auroient dû faire , ils attaquèrent personnellement Monsieur de Nevers , & s'en prirent même à Madame de Mazarin , que les mauvais traitemens de son Mari avoient obligée de sortir de France. Voici cette Réponse :

*Dans un Palais doré Damon jaloux & blême  
 Fait des Vers où jamais personne n'entend rien :  
 Il n'est ni Courtisan , ni Soldat , ni Chrétien ,  
 Et souvent pour rimer se dérobe à soi-même.*

*Sa Muse , par malheur , le hait plus qu'il ne l'aime :  
 Rien ne change son air & son fade maintien ,  
 Il veut juger de tout , & n'en juge pas bien ;  
 Il a pour le Phébus une tendresse extrême.*

*Une Sœur vagabonde aux crins plus noirs que blonds  
 Va par-tout l'Univers promener deux tetons ,  
 Dont malgré son pays Damon est idolâtre.*

*Il se tue à rimer pour des Lecteurs ingrats.  
 L'Énéïde , pour lui , c'est de la Mort-aux-rats :  
 Et Pradon , à son gré , est le Dieu du Théâtre.*

Mr. de Nevers ayant fait de grandes plaintes contre ces Messieurs , ils tâchèrent de l'appaiser en désavouant cette Pièce Satirique. Mais il ne laissa pas

\* Autre Vers de Mr. Racine.

de croire, qu'ils en étoient les Auteurs; & dans la chaleur de son ressentiment, il leur répondit par un autre Sonnet; toujours sur les mêmes Rimes :

*Racine & Despreaux, l'air triste & le teint blême  
Viennent demander grace & ne confessent rien;  
Il faut leur pardonner parce qu'on est Chrétien,  
Mais on fait ce qu'on doit au Public, à soi-même.*

*Damon, pour l'intérêt de cette Sœur qu'il aime,  
Doit de ces scélérats châtier le maintien:  
Car il seroit blâmé par tous les gens-de-bien,  
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.*

*Ce fut une Furie aux crins plus noirs que blonds  
Qui leur pressa du pus de ses affreux tetons  
Ce Sonnet qu'en secret leur Cabale idolâtre.*

*Vous en serez punis, Satiriques ingrats,  
Non pas en trahison d'un sou de Mort-aux-rats,  
Mais de coups de bâton donnez en plein Théâtre.*

Cette affaire fut enfin accommodée par l'autorité de quelques personnes du premier rang, qui voulurent bien s'en mêler.

Vous savez, Monsieur, qu'à Paris dans le Quartier qu'on nomme *le Palais*, parce qu'en effet c'étoit autrefois le Palais des Rois de France, il y a une Chapelle Royale qui a été fondée par Saint Louis. On l'appelle *la Sainte Chapelle*; & elle est indépendante de l'Archevêque, ainsi que les autres Chapelles Royales. Un différent qui arriva entre le Trésorier & le Chantre de cette Eglise au sujet d'un *Lutrin* ou Pupitre que le Trésorier vouloit faire placer dans le Chœur malgré l'opposition du Chantre & des Chanoines, donna occasion à Mr. Despreaux de composer

poser un nouvel Ouvrage. Voici comment il y fut engagé. Mr. de Lamoignon, Premier Président au Parlement de Paris, & qui avoit une estime particulière pour Mr. Despreaux, lui ayant demandé dans une Conversation, où, après avoir disputé long-tems sur la nature du Poëme Héroïque, quelqu'un rapporta le différent qu'il y avoit eu entre le Trésorier & le Chantre de la Sainte Chapelle, s'il pourroit bien composer là-dessus un Poëme dans les formes; il répondit à cette espèce de défi, que cela n'étoit pas si difficile qu'on se l'imaginoit; & quelque tems après il surprit agréablement cet illustre Magistrat, lorsqu'il lui présenta un *Poëme Héroïque* en quatre Chants sur le *Lutrin* de la Sainte Chapelle. Mr. Despreaux lui-même nous a appris d'une manière plus circonstanciée, ce qui lui a donné occasion d'écrire ce Poëme, dans l'Avertissement dont il l'accompagna en le publiant pour la première fois \*. Mais comme cette Pièce ne se trouve point dans les autres Éditions de ses Ouvrages, & qu'ainsi vous ne l'avez, sans doute, pas vue, Monsieur, je la rapporterai ici toute entière. Vous verrez, que Mr. Despreaux y dépayse tant qu'il peut les Lecteurs, & les éloigne du lieu de l'Action.

„Je ne ferai point ici, *dit-il*, comme Arioste, qui „quelquefois sur le point de débiter la Fable du Mon- „de la plus absurde, la garantit vraie d'une vérité „reconnue, & l'appuye même de l'autorité de l'Ar- „chevêque Turpin. Pour moi je déclare franche- „ment, que tout le Poëme du *Lutrin* n'est qu'une „pure fiction, & que tout y est inventé, jusqu'au „nom même du lieu où l'action se passe: Je l'ai ap- „pellé *Pourges*, du nom d'une petite Chapelle, qui

\* Dans l'Édition des OUVRES de Mr. Despreaux, en 1674. in 4.

„étoit autrefois proche de Monlhery \* . C'est pour-  
 „quoi le Lecteur ne doit pas s'étonner, que pour y  
 „arriver de Bourgogne la Nuit prenne le chemin de  
 „Paris & de Monlhery.

„C'est une assez bizarre occasion qui a donné lieu  
 „à ce Poëme. Il n'y a pas long-tems que dans une  
 „assemblée où j'étois, la conversation tomba sur le  
 „Poëme Héroïque. Chacun en parla, suivant ses lu-  
 „mières. A l'égard de moi, comme on m'en eût  
 „demandé mon avis: je soutins ce que j'ai avancé  
 „dans ma Poétique: qu'un Poëme Héroïque, pour  
 „être excellent, devoit être chargé de peu de ma-  
 „tière, & que c'étoit à l'invention à la soutenir &  
 „à l'étendre. La chose fut fort contestée. On s'é-  
 „chauffa beaucoup; mais après bien des raisons al-  
 „léguées pour & contre, il arriva ce qui arrive or-  
 „dinairement en toutes ces sortes de disputes; je  
 „veux dire, qu'on ne se persuada point l'un & l'au-  
 „tre, & que chacun demeura ferme dans son opi-  
 „nion. La chaleur de la dispute étant passée, on  
 „parla d'autre chose, & on se mit à rire de la ma-  
 „nière dont on s'étoit échauffé sur une question aussi  
 „peu importante que celle-là. On moralisa fort sur  
 „la folie des hommes qui passent presque toute leur  
 „vie, à faire sérieusement de très-grandes bagatelles,  
 „& qui se font souvent une affaire considérable d'u-  
 „ne chose indifférente. A propos de cela, un Pro-  
 „vincial raconta un Démêlé fameux, qui étoit arrivé  
 „autrefois dans une petite Eglise de sa Province, en-  
 „tre le Trésorier & le Chantre, qui sont les deux  
 „premières Dignités de cette Eglise, pour savoir, si  
 „un Lutrin seroit placé à un endroit ou à un autre.  
 „La chose fut trouvée plaisante. Sur cela un des  
 „Savans de l'assemblée, qui ne pouvoit pas oublier  
 „si-tôt la dispute, me demanda: Si moi, qui vou-

\* Monlhery est une petite Ville de l'Isle de France à 6. lieues de Paris, vers le midi.

„lois si peu de matière pour un Poëme Héroïque,  
 „j'entreprendrois d'en faire un, sur un Démêlé aussi  
 „peu chargé d'incidens que celui de cette Eglise.  
 „J'eus plutôt dit: Pourquoi non? que je n'eus fait  
 „réflexion sur ce qu'il me demandoit. Cela fit faire  
 „un éclat de rire à la Compagnie, & je ne pûs m'em-  
 „pêcher de rire comme les autres: ne pensant pas  
 „en effet moi-même que je dusse jamais me mettre  
 „en état de tenir parole. Néanmoins le soir me  
 „trouvant de loisir, je rêvai à la chose, & ayant  
 „imaginé en général la plaisanterie que le Lecteur va  
 „voir; j'en fis vingt vers que je montrai à mes Amis.  
 „Ce commencement les réjouit assez. Le plaisir que  
 „je vis qu'ils y prenoient m'en fit faire encore vingt  
 „autres: Ainsi de vingt vers en vingt vers, j'ai pouf-  
 „sé enfin l'Ouvrage à près de neuf cens. Voilà tou-  
 „te l'Histoire de la bagatelle que je donne au Public.  
 „J'aurois bien voulu la lui donner achevée: Mais  
 „des raisons très-secretes, & dont le Lecteur trouve-  
 „ra bon que je ne l'instruise pas, m'en ont empêché.  
 „Je ne me serois pourtant pas pressé de le donner  
 „imparfait, comme il est, n'eût été les misérables  
 „fragmens, qui en ont couru. C'est un Burlesque  
 „nouveau, dont je me suis avisé en notre Langue.  
 „Car au lieu que dans l'autre Burlesque Didon &  
 „Enée parloient comme des Harangeres & des Cro-  
 „cheteurs; dans celui-ci une Horlogere & un Horlo-  
 „ger parlent comme Didon & Enée. Je ne fais donc  
 „pas, si mon Poëme aura les qualités propres à sa-  
 „tisfaire un Lecteur: mais j'ose me flatter, qu'il aura  
 „au moins l'agrément de la nouveauté, puisque je  
 „ne pense pas, qu'il y ait d'Ouvrages de cette na-  
 „ture en notre Langue: La *désaite des Bouts rimés*  
 „de Sarazin étant plutôt une pure Allégorie, qu'un  
 „Poëme comme celui-ci.

De tous les Ouvrages de Mr. Despreaux il n'y en a point où il ait mieux fait voir la beauté & la

fécondité de son génie. C'est là principalement qu'il a rempli la véritable idée de *Poëte* ; puisque d'un sujet aussi stérile que celui-là, il a su faire naître une si grande variété d'incidens, & les orner de si beaux Episodes. Mais ce qui fait une des plus grandes Beautés de cet Ouvrage, c'est sans doute les traits de Satire qui y sont agréablement répandus, & qui montrent, que Mr. Despreaux n'a pas moins eu en vue d'instruire que de divertir ses Lecteurs, conformément à la Maxime d'Horace \*. Peut-on mieux, par exemple, dépeindre la molle Oisiveté des Chanoines qu'il le fait par ces Vers :

*Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,  
Pourges voyoit fleurir son antique Chapelle.  
Ses Chanoines vermeils & brillans de santé  
S'engraïssoient d'une longue & sainte oisiveté.  
Sans sortir de leurs Lits plus doux que leurs hermines,  
Ces pieux Fainéans faisoient chanter Matines :  
Veilloient à bien diner, & laissoient en leur lieu  
A des Chantres gagés le soin de louer Dieu †.*

L'Ambition, la Vanité, & l'Ignorance de ces Messieurs est peinte d'après nature dans cet Ouvrage. Se peut-il rien de plus naïf que ce qu'il fait dire à Evrard, ce gros & gras Chanoine, que l'on vouloit engager à consulter certains Livres :

*Moi ? dit-il, qu'à mon Age Écolier tout nouveau  
J'aïlle pour un Lutrin me troubler le Cerveau ?  
O le plaisant conseil ! non, non, songeons à vivre.  
Va maigrir si tu veux, & secher sur un Livre.*

\* *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* De Arte Poëtica, vers † Le LUTRIN, Chant I. suivant l'Edit. de 1674.

*Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran :  
 Je sai ce qu'un Fermier nous doit rendre par an :  
 Sur quelle vigne à Rheims nous avons hypothèque \* .  
 Vingt muids rangés chez moi font ma Bibliothèque.  
 En plaçant un Pupitre on croit nous rabaisser ,  
 Mon bras seul sans Latin saura le renverser.  
 Que m'importe, qu'Arnauld me condamne ou m'ap-  
 prouve ?*

*J'abats ce qui me nuit par-tout où je le trouve.  
 C'est là mon sentiment. A quoi bon tant d'apprêts ?  
 Du reste déjeunons, Messieurs, & buvons frais † .*

Dans un autre endroit il fait apostropher de cette manière le Trésorier, à qui il donne aussi le nom de *Prélat*, parce que c'étoit le Chef de cette Eglise indépendante :

*Pour soutenir tes droits que le Ciel autorise ,  
 Abîme tout plutôt, c'est l'esprit de l'Eglise.  
 C'est par là qu'un Prélat signale sa vigueur.  
 Ne borne pas ta gloire à prier dans un Chœur.  
 Ces Vertus dans Aleth peuvent être en usage †† :  
 Mais dans Pourges, plaidons : c'est là notre partage.  
 Tes Bénédiction dans le trouble croissant ,  
 Tu pourras les répandre & par vingt & par cent :*

c iij

\* L'Abbaye de St. Nicaise à Rheims, de neuf à dix mille livres de rente, est affectée au Chapitre de la S<sup>te</sup>. Chapelle.

† *Ibid.* Chant IV. ubi *supr.*

†† Mr. (Nicolas) Pavillon, Evê-

que d'Aleth, Ville du Languedoc, s'étoit rendu célèbre par sa Piété, & par l'application avec laquelle il tâchoit de rétablir l'ancienne Discipline dans son Diocèse. Il mourut en 1677.

*Et pour braver le Chantre en son orgueil extrême,  
Les répandre à ses yeux, & le bénir lui-même \*.*

Il est vrai, que comme c'est là un sujet très-délicat, Despreaux ne s'y est pas beaucoup arrêté; encore a-t-il eu besoin & du secours de la Fiction, & de la protection du Roi Très-Chrétien, pour en pouvoir tant dire. Quelque fondé que pût être un Auteur, il n'attaqueroit pas impunément en France les excès & le dérèglement du Clergé. C'est la pire de toutes les Hérésies; & vous avez, sans doute, remarqué, Monsieur, que notre illustre Auteur a gardé là-dessus un profond silence dans ses autres Ouvrages. Il ne faut donc pas être surpris, si même dans le LUTRIN, il a passé si légèrement sur cette matière. Je ne fais, si Mr. la Bruyère ne feroit point attention à cela dans ces paroles: *Un homme né Chrétien & François, se trouve contraint dans la Satire; les grands sujets lui sont défendus: il les entame quelquefois, & se détourne ensuite sur de petites choses qu'il relève par la beauté de son Génie & de son Stile †.*

Au reste, Monsieur, vous avez vu, que Mr. Despreaux disoit dans l'Avertissement qui précédoit cette Pièce, *qu'il auroit bien voulu la donner achevée: mais que des raisons très-secretes, & dont il prioit le Lecteur de trouver bon qu'il ne l'instruisit pas, l'en avoient empêché. Qu'il ne se seroit pourtant pas pressé de le donner imparfait, comme il étoit, n'eût été les misérables fragmens qui en avoient couru.*

Il y a apparence qu'il parle là du V. & VI. Chant de cet Ouvrage, qu'il ne jugea pas à propos de publier alors; non seulement parce qu'il y fait une Description du Palais, où personne n'auroit pû se méprendre, mais aussi parce qu'il s'y adresse à Mr. de

\* *Ibid.* Chant I. ubi supr.

† CARACTÈRES des Mœurs  
de ce siècle, Chap. des Ouvrages

d'esprit, pag. 30. de la IX. Édit.  
de Paris, 1696.

Lamoignon, sous le nom d'*Ariste*, & dépeint cet illustre Magistrat de manière qu'on l'auroit bien-tôt reconnu. On pourroit, peut-être, ajouter que ces deux Chants contiennent certaines choses plus libres que les deux autres; telle qu'est, par exemple, la Description du Prélat qui triomphe du Chantre & des Chanoines en les bénissant à l'improviste & malgré qu'ils en eussent; & la manière dont il s'attire par cet artifice les acclamations & l'appui de la Populace. Après avoir dit que les Partisans du Prélat avoient été terrassés par un *Avicenne* qu'on leur jeta; il ajoute:

*Au spectacle étonnant de leur chute imprévue  
Le Prélat pousse un Cri qui pénètre la nuë.  
Il maudit dans son cœur le Démon des Combats;  
Et de l'horreur du coup il recule six pas.  
Mais bien-tôt rappelant son antique prouesse  
Il tire du Manteau sa dextre vengeresse,  
Il part, & de ses Doigts saintement allongés,  
Bénit tous les passans en deux files rangés.  
Il sait que l'Ennemi, que ce coup va surprendre,  
Désormais sur ses pieds ne l'oseroit attendre,  
Et déjà voit pour lui tout le peuple en courroux  
Crier aux Combattans: Prophanes, A genoux.  
Le Chantre qui de loin voit approcher l'orage,  
Dans son cœur éperdu cherche en vain du courage:  
Sa fierté l'abandonne, il tremble, il cède, il fuit,  
Le long des sacrés Murs sa brigade le fuit,  
Tout s'écarte à l'instant: mais aucun n'en réchappe,  
Par-tout le Doigt vainqueur les suit & les rattrape.*

*Evrard seul en un coin prudemment retiré  
 Se croyoit à couvert de l'insulte sacré :  
 Mais le Prélat vers lui fait une marche adroite.  
 Il l'observe de l'œil, & tirant vers la droite,  
 Tout d'un coup tourne à gauche, & d'un bras fortuné,  
 Bénit subitement le Guerrier consterné.  
 Le Chanoine surpris de la foudre mortelle,  
 Se dresse, & leve en vain une tête rebelle :  
 Sur ses genoux tremblant, il tombe à cet aspect,  
 Et donne à la frayeur ce qu'il doit au respect.  
 Dans le Temple aussi-tôt le Prélat plein de gloire  
 Va goûter les doux fruits de sa sainte Victoire.  
 Et de leur vain projet les Chanoines punis,  
 S'en retournent chez eux-éperdus & bénis \*.*

Il est, dis-je, assez vraisemblable, que cet endroit & quelques autres purent obliger Mr. Despreaux à différer la publication des deux derniers Chants du *Lutrin* jusqu'en 1681. comme nous le verrons dans la suite. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Clergé n'a pas fort goûté cet Ouvrage, & qu'on a prétendu, qu'il choquoit la Religion. C'est du moins le sentiment de Mr. Baillet. *Le Poëme du Lutrin*, dit ce bon Prêtre, est peut-être celui des Ouvrages de Mr. Despreaux, qui a été le moins à l'épreuve des dents des Critiques. Il faut avouer qu'il y a quelques traits qui paroissent un peu trop comiques, comme celui de la Bénédiction Épiscopale, qui est tout-à-fait burlesque, & qui divertit un peu trop les Rieurs & les Libertins †.

Vous savez, Monsieur, que les Poètes ne sont pas également propres à réussir dans tous les genres

\* *Ibid.* Chant V.

† Baillet, *JUGEMENS des Savans*, Tom. IV. contenant les Poë-

tes, 5. Partie, à l'Article de Mr. Despreaux, pag. 369.

de Poësies. Chapelain, par exemple, s'est fait estimer par une *Ode*, & s'est rendu ridicule par son Poëme héroïque de LA PUCELLE; Quinault a échoué dans ses *Tragédies*, & cependant il a si bien réussi dans ses *Opera*, que personne n'a encore pu l'égaliser dans cette espèce de Poësie; &c. Mr. Despreaux ayant remarqué que la plûpart des Poëtes qu'il avoit critiqués dans ses *Satires*, n'avoient si mal réussi que pour n'avoir pas bien consulté leur Génie, & ne s'être pas assez instruits des Régles de la Poësie Françoisë; il travailla à une Poétique, pour empêcher, s'il étoit possible, que les Poëtes François ne retombassent dans ce défaut. Ce n'est pas que Ronsard, Pelletier, & quelques autres n'eussent traité cette matière: mais outre qu'ils n'avoient pas une juste idée du génie de leur Langue, ils ne connoissoient encore ni la douceur, ni l'harmonie, ni la sévérité de la Poësie Françoisë. Ainsi leurs Préceptes sont trop défectueux pour servir aujourd'hui de Règle.

Mr. Despreaux ne pouvoit donc pas donner un Ouvrage plus utile à sa Nation, que son ART POËTIQUE. Mais au lieu que les Auteurs dont je viens de parler, n'avoient écrit les leurs qu'en Prose, il composa le sien en Vers, à l'imitation d'Horace, & le divisa en quatre Chants. Il imita aussi cet illustre Ancien, en ce qu'il ne se contenta pas de donner les Régles qu'il faut suivre dans chaque genre de Poësie: mais qu'il cita aussi divers Auteurs vivans, & les proposa comme des exemples de plusieurs défauts qu'il falloit soigneusement éviter.

L'*Art Poétique* parut pour la première fois dans la nouvelle Édition que Mr. Despreaux donna de ses Ouvrages en 1674. Il y joignit le TRAITÉ du Sublime, ou du Merveilleux dans le Discours, qu'il avoit traduit du Grec de Longin. Cette Traduction est accompagnée d'une Préface, où Mr. Despreaux donne d'abord un Abrégé de la Vie de Longin. Il fait en-

suite l'Éloge de son *Traité du Sublime*, qui est le seul de plusieurs Ouvrages que cet habile Rhéteur avoit composés, qui soit passé jusqu'à nous : & après avoir parlé des différentes Traductions Latines qui en ont été faites, il marque la Méthode qu'il a suivie dans la sienne, & les difficultés qu'il a rencontrées. Enfin, il avertit que dans Longin par *Sublime* il faut entendre *l'extraordinaire, le surprenant*, &, comme il l'a traduit lui-même, *le Merveilleux dans le Discours* : & il en donne pour exemple ce passage de Moyse rapporté par Longin même : Dieu dit : *Que la Lumière se fasse, & la Lumière se fit*. Mr. Despreaux fit suivre cet Ouvrage de quelques *Remarques*, où il explique le Texte de Longin, & rend compte de sa Traduction.

1674 Comme l'Avertissement que Mr. Despreaux mit à la tête de cette Édition est curieux, & qu'il l'a retranché des Éditions suivantes, je le rapporterai ici tout au long, sans craindre, Monsieur, que vous le trouviez hors de sa place ; & je continuerai même d'en user ainsi dans la suite, pour conserver ces sortes de petites Pièces.

„J'avois médité, dit *Mr. Despreaux*, une assez  
 „longue Préface, où, suivant la coutume reçue par-  
 „mi les Écrivains de ce tems, j'espérois rendre un  
 „compte fort exact de mes Ouvrages, & justifier les  
 „libertés que j'y ai prises. Mais depuis j'ai fait réflexion,  
 „que ces sortes d'Avant-propos ne servoient  
 „ordinairement qu'à mettre en jour la vanité de l'Au-  
 „teur, & au lieu d'excuser ses fautes, fournissoient  
 „souvent de nouvelles armes contre lui. D'ailleurs  
 „je ne crois point mes Ouvrages assez bons pour mé-  
 „riter des éloges, ni assez criminels pour avoir be-  
 „soin d'Apologie. Je ne me louerai donc ici, ni ne  
 „me justifierai de rien. Le Lecteur saura seulement  
 „que je lui donne une Édition de mes Satires plus  
 „correcte que les précédentes, deux Épîtres nouvel-

»les \* , l'Art Poétique en Vers , & quatre Chants du  
 »Lutrin. J'y ai ajouté aussi la Traduction du Traité  
 »que le Rhéteur Longin a composé du Sublime ou  
 »du Merveilleux dans le Discours. J'ai fait originai-  
 »rement cette Traduction pour m'instruire, plutôt que  
 »dans le dessein de la donner au Public. Mais j'ai  
 »cru, qu'on ne seroit pas fâché de la voir ici à la  
 »suite de la Poétique, avec laquelle ce Traité a quel-  
 »que rapport, & où j'ai même inséré plusieurs Pré-  
 »ceptes qui en sont tirés. J'avois dessein d'y joindre  
 »aussi quelques Dialogues en prose que j'ai compo-  
 »sés : mais des considérations particulières m'en ont  
 »empêché. J'espère en donner quelque jour un Vo-  
 »lume à part. Voilà tout ce que j'ai à dire au Le-  
 »cteur. Encore ne fais-je, si je ne lui en ai point  
 »déjà trop dit ; & si en ce peu de paroles je ne suis  
 »point tombé dans le défaut que je voulois éviter.

Les *Dialogues en prose* dont parle ici Mr. Despreaux n'ont point encore paru : à la réserve du **DIALOGUE DES MORTS**, dont nous n'avons même qu'une Copie très-imparfaite, comme je l'ai déjà remarqué.

Au reste, il y a dans l'Édition dont je viens de parler une chose trop singulière & trop glorieuse à Mr. Despreaux pour ne pas la rapporter ici. Le Roi Très-Chrétien qui s'est toujours plu à faire fleurir les Sciences & les Belles-Lettres dans son Royaume, avoit voulu, qu'on lui fît la Lecture des Ouvrages de Mr. Despreaux, à mesure qu'il les composoit : mais il ne se contenta pas de l'approbation qu'il leur donnoit en particulier, il voulut la rendre publique ; car Mr. Despreaux ayant supplié Sa Majesté de lui accorder un Privilège pour réimprimer ses premières Pièces, & en publier de nouvelles, Elle ordonna qu'on feroit connoître dans le Privilège le plaisir qu'Elle avoit pris à la Lecture de ces Ouvrages. En voici les propres

\* C'est la II. & la III.

Termes \* : LOUIS &c. *Notre cher & bien Amé le Sieur D\*\*\*, nous a très-humblement remontré, qu'il auroit fait divers Ouvrages; savoir l'Art Poétique en Vers, un Poème intitulé le Lutrin, plusieurs Dialogues, Discours, & Epîtres en Vers, & la Traduction de Longin, lesquels il desireroit faire imprimer, & réimprimer une seconde fois ses Satires dont le Privilège est expiré, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission sur ce nécessaires: A CES CAUSES, desirant favorablement traiter ledit Sieur D\*\*\*, & donner au Public par la lecture de ses Ouvrages, la même satisfaction que Nous en avons reçue; Nous lui avons permis & permettons par ces présentes signées de notre main, de faire imprimer lesdits Ouvrages &c.*

Mais le Roi Très-Chrétien ne se contenta pas de lui avoir donné cette marque particuliere de son estime: il le gratifia aussi d'une Pension; comme Mr. Despreaux lui-même nous l'apprend dans une EPI-TRE † qu'il composa quelque tems après, & qu'il adressa à Mr. de Guilleragues, *Secrétaire du Cabinet du Roi.* Après avoir dit qu'il avoit renoncé au Barreau pour s'attacher à la Poésie ††, il ajoute:

*Dès lors à la richesse il fallut renoncer.  
Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer:  
Et sur-tout redoutant la basse servitude,  
La libre Vérité fut mon unique étude.  
Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir,  
Qui l'eût cru? que pour moi le sort dût se fléchir.  
Mais du plus grand des Rois la bonté sans limite,  
Toujours prête à courir au devant du mérite,*

\* Il est daté du 28. de Mars,  
1674.

† C'est l'Épître V.  
†† Voyez ci-dessus pag. 28.

*Crût voir dans ma franchise un mérite inconnu ,*

*Et d'abord de ses Dons enfla mon revenu.*

*La Brigue ni l'Envie à mon bonheur contraires ,*

*Ni les cris douloureux de mes vains Adversaires ,*

*Ne purent dans leur course arrêter ses bienfaits.*

*C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.*

*Qu'à son gré désormais la Fortune me joue ,*

*On me verra dormir au branle de sa roue.*

*Si quelque soin encore agite mon repos ,*

*C'est l'ardeur de louer un si fameux Héros , &c.*

Vous n'ignorez pas, Monsieur, que les Habitans <sup>1675</sup> de Messine qui s'étoient soustraits à la domination des Espagnols en 1674. pour se donner à la France, se trouverent dans une grande disette de Vivres au commencement de l'année suivante. Les Espagnols avoient empêché, qu'ils n'en reçussent du côté de terre, pendant que leur Flotte, composée de vingt Vaisseaux de Guerre & de dix-sept Galeres, bloquoit l'entrée du Fare. Cependant Mr. le Duc de Vivonne, qui étoit nommé à la Vice-Royauté de Sicile, étant parti de Toulon avec neuf Vaisseaux de Guerre, une Frégate légère, trois Brûlots & huit Barques chargées de Vivres, arriva à la vûe de la Flotte Espagnole le 11. de Février, & l'attaqua. Après un Combat de quelques heures fort rude & fort opiniatre, les Flottes se séparèrent: Mais Mr. de Vivonne ayant été joint par six Vaisseaux de Guerre, qui étoient devant Messine, attraqua de nouveau la Flotte Espagnole, &, malgré l'inégalité des Forces, l'obligea de se retirer avec perte. Il entra le lendemain dans le Fare, avec les Vivres qu'il destinoit aux Messinois. Mr. Despreaux étoit trop connu de Mr. de Vivonne, pour ne pas le féliciter sur une Action si hardie & si

glorieuse : mais ne voulant pas suivre la route ordinaire des Complimens, & sachant d'ailleurs, combien ce Seigneur étoit délicat sur les louanges, il lui envoya deux Lettres, datées des Champs Elisées, l'une dans le goût de Balzac, & l'autre dans celui de Voiture, comme si ces deux beaux Esprits charmés du Récit de son Combat, lui avoient écrit de l'autre Monde pour l'en féliciter. Cette fiction, à ne la regarder que de ce côté-là, est très-ingénieuse, & très-digne de Mr. Despreaux : mais on a cru, avec beaucoup de raison, qu'il avoit poussé ses vûes plus loin, & que ces deux Lettres sont deux Satires très-fines contre Balzac, Voiture, & les partisans de l'un & de l'autre \*. En effet, on s'efforceroit en vain aujourd'hui de se faire admirer, par un stile aussi guindé, que celui de Balzac ; ou par un enjouement aussi rempli de pointes & de jeux de mots, que celui de Voiture.

» Il y a très-peu de vrais Modèles, dit Mr. de la Valterie. Voiture même ne l'est pas, & beaucoup moins Balzac. Les Gentilleffes de Voiture, & les » Hauteurs de Balzac ont une affectation qui déplaît » naturellement. L'un veut être agréable & faire » rire, de quelque humeur que l'on soit. L'autre veut » être admirable, & se faire estimer par le nombre » de ses paroles, & l'excès de ses Amplifications. Les » deux LETTRES écrites à Mr. de Vivonne, en imitant les manières de l'un & de l'autre, font une fine » Satire de leur stile, & découvrent facilement le Ridicule de ces deux Auteurs si célèbres il y a quelques années †.

Mais Mr. Despreaux s'est expliqué plus particulièrement sur le sujet de Voiture dans une de ses dernières Pièces, où il parle ainsi, s'adressant à l'Équivoque :

\* Baillet, *ubi supra*.

† La Valterie, de la vraie & de la fausse beauté des Ouvrages d'Esprit. Chap. I. dans le MÉLANGE

curieux des meilleures Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond, &c. Tom. I. p. 146. 147. Édit. d'Amst. 1706.

*Le Lecteur ne fait plus admirer dans Voiture  
De ton froid jeu de Mots l'insipide figure.  
C'est à regret qu'on voit cet Auteur si charmant ,  
Et pour mille beaux traits vanté si justement ,  
Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë  
Présenter au Lecteur sa pensée ambiguë :  
Et souvent du faux sens d'un Proverbe affecté  
Faire de son discours la piquante beauté \* .*

Il parut dans ce tems-là des Écrits très-violens contre Mr. Despreaux. Les Poètes, qu'il avoit critiqués, n'oublierent rien pour décrier les nouvelles Pièces qu'il venoit de mettre au jour. On s'en prit, & à la Versification, & aux choses mêmes. L'Art Poétique fut le plus violemment attaqué. Les uns soutinrent, que ce n'étoit qu'une Traduction d'Horace; & les autres qu'il avoit tiré de Vida, plusieurs de ses Réflexions. Mr. Despreaux n'opposa aucune Réponse à ces Écrits: il profita seulement de la nouvelle Impression qui se faisoit de ses Ouvrages pour marquer en général ce qu'il pensoit de toutes ces Critiques.

»Je m'imagine, dit-il dans l'Avis au Lecteur †, que le Public me fait la justice de croire, que je n'aurois pas beaucoup de peine à répondre aux Livres qu'on a publiés contre moi: mais j'ai naturellement une espèce d'aversion pour ces longues Apologies, qui se font en faveur de bagatelles, aussi bagatelles, que sont mes Ouvrages. Et d'ailleurs ayant attaqué, comme j'ai fait, de gayeté de cœur plusieurs Écrivains célèbres, je serois bien injuste, si je trouvois mauvais, qu'on m'attaquât à mon tour. Ajoutez, que si les Objections que l'on me fait sont bonnes, il est raisonnable, qu'elles passent pour tel-

\* *Satire sur l'Équivoque.*

† De l'Édition de 1675. in 12.

»les ; & si elles sont mauvaises , il se trouvera assez  
 »de Lecteurs sensés pour redresser les petits Esprits  
 »qui s'en pourroient laisser surprendre. Je ne répon-  
 »drai donc rien à tout ce qu'on a dit , ni à tout ce  
 »qu'on a écrit contre moi : & si je n'ai donné aux  
 »Lecteurs de bonnes Régles de Poësie , j'espère leur  
 »donner par là une leçon assez belle de modération.  
 »Bien loin de leur rendre injures pour injures , ils  
 »trouveront bon , que je les remercie ici du soin  
 »qu'ils prennent de publier , que ma Poëtique est une  
 »Traduction de la Poëtique d'Horace. Car puisque  
 »dans mon Ouvrage , qui est d'onze cens Vers , il n'y  
 »en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus  
 »imités d'Horace , ils ne peuvent pas faire un plus  
 »bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce  
 »grand Poëte , & je m'étonne après cela , qu'ils osent  
 »combattre les Régles que j'y débite. Pour Vida,  
 »dont ils m'accusent d'avoir pris aussi quelque chose ,  
 »mes Amis savent bien , que je ne l'ai jamais lu &  
 »j'en puis faire tel serment qu'on voudra sans crain-  
 »dre de blesser ma conscience.

N'êtes-vous pas charmé , Monsieur , de cette Apo-  
 logie ? Elle est assurément digne d'un grand homme.  
 Un Esprit bien fait ne s'inquiète , ni ne se chagrine  
 point , lorsqu'on écrit contre lui. Si la Critique est  
 mauvaise , il la laisse tomber d'elle-même ; si elle est  
 bonne , il en profite pour se corriger. Mr. Despreaux  
 n'a pas jugé assez favorablement des Écrits de ses Ad-  
 versaires , pour s'attacher à les refuter : cependant il  
 a profité de leur Censure toutes les fois qu'elle lui  
 a paru bien fondée. Il s'est même servi , en compo-  
 sant , de l'idée de leur haine & de leur envie pour  
 châtier ses Ouvrages , & les rendre plus dignes du  
 Public. C'est ce qu'il a voulu nous apprendre lui-  
 même dans une EPITRE qu'il fit quelque tems après ,  
 & qu'il adressa à son Ami Mr. Racine :

Moi-même, dont la gloire ici moins répandue  
 Des pâles envieux ne blesse point la vue,  
 Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis  
 De bonne heure a pourvu d'utiles Ennemis :  
 Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,  
 Qu'au foible & vain talent dont la France me loue.  
 Leur venin qui sur moi brule de s'épancher,  
 Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.  
 Je songe à chaque trait que ma plume hazarde,  
 Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.  
 Je fais sur leurs Avis corriger mes erreurs,  
 Et je mets à profit leurs malignes fureurs.  
 Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,  
 C'est en m'en guérissant que je fais leur répondre :  
 Et plus en criminel ils pensent m'ériger,  
 Plus croissant en vertu je songe à me venger \*.

Mais pour revenir à l'Édition des Oeuvres de Mr. Despreaux faite en 1675. je remarquerai, qu'à la fin de la Préface du LONGIN, Mr. Despreaux ajouta un très-bel éloge de la RHÉTORIQUE D'ARISTOTE par Mr. Cassandre †. Je le rapporterai ici tout entier; ne fut-ce, Monsieur, que pour vous faire naître l'envie de lire cette excellente Version, que vous ne connoissez apparemment pas.

\* Épitre VII.

† Mr. Baillet a cru faussement que c'étoit dans la Préface de la première Édition du TRAITÉ du Sublimis de Longin, c'est - à - dire, dans l'Édition de 1674, que Mr.

Despreaux avoit parlé de la Rhétorique d'Aristote, traduite par Mr. Cassandre. Voyez Jugemens des Savans, Tom. IV. à l'Article de Cassandre, page 626. dans les Notes.

„Au reste, *dit-il*, je suis bien aise d'avertir ici le „Lecteur, amoureux des matières de Rhétorique, que „dans peu il doit paroître une nouvelle Traduction „du Chef d'Oeuvre de l'Art, je veux dire de la Rhé- „torique d'Aristote. Elle est de Mr. Cassandre. C'est „l'Ouvrage de plusieurs années. Je l'ai vue, & je „puis répondre au Lecteur que jamais il n'y a eu de „Traduction ni plus claire, ni plus exacte, ni plus „fidèle. C'est un Ouvrage d'une extrême utilité : & „pour moi j'avoue franchement, que sa Lecture m'a „plus profité que tout ce que j'ai jamais lu en ma „vie“. Le sentiment de Mr. Despreaux est d'un si grand poids, & son approbation est si glorieuse, que je ne doute point, Monsieur, que vous ne cherchiez avec empressement cet Ouvrage.

Mr. Despreaux dit, que *c'est l'Ouvrage de plusieurs années*; & en effet, il avoit déjà paru en 1654. Dans la Préface de cette première Édition Mr. Cassandre avertit d'abord que c'est la même Traduction que Mr. l'Abbé de Marolles avoit annoncée d'une manière fort avantageuse, dans l'H O R A C E qu'il avoit donné au Public. Il fait ensuite le dénombrement des différentes Versions Latines, Italiennes, & Françoises, qu'on avoit publiées de cet Ouvrage; il porte son jugement sur chacune; & après avoir marqué les difficultés qui se rencontrent dans une Traduction de cette nature, il reconnoit qu'il n'auroit jamais entrepris ni achevé la sienne, *sans l'encouragement puissant & les exhortations continuelles de Mr. Conrart*; ce qu'il publie, ajoute-t-il, afin que *si son travail est de quelque utilité, le Public lui en ait la première obligation, ou du moins que son entreprise ne soit pas jugée téméraire* \*.

Dès que cette première Édition parut, Mr. Cassandre en donna un exemplaire à Mr. d'Ablancourt son

\* Préface de la Traduction Françoisse de la Rhétorique d'Aristote, de l'Édition de 1654. in 4.

bon Ami : & celui-ci ayant envoyé peu de tems après sa Traduction de Lucien , Mr. Cassandre le remercie d'un si beau présent ; ce qui engagea Mr. d'Ablancourt à lui faire la Réponse suivante \* :

„Je ne vous ai pas donné mon LUCIEN , *lui dit-il* , comme une bonne chose , mais comme une chose dûe : Car après la faveur que vous m'aviez faite de me donner votre belle Traduction , j'étois comme obligé de vous présenter la mienne , quelque mauvaise qu'elle fut. Je ne prétens donc point , qu'elle vous doive servir de modele , elle n'est pas assez exacte pour cela , & ne peut porter le nom de Traduction qu'improprement , & parce qu'on ne peut lui en donner d'autre. Ce n'est pas que je croie avoir gâté ce que j'ai altéré , mais c'est afin qu'on ne croie pas , que je veuille faire passer pour des Regles de Traduction les libertés que j'ai prises. C'est la votre , M . . . qui peut supporter la plus exacte censure , & qui n'a rien ôté à son Auteur que l'obscurité. C'est pourquoi je vous conjure d'en entreprendre de nouvelles , & d'achever la Traduction de ce grand Homme qui est si peu intelligible dans les autres , car je soutiens , qu'Aristote est beaucoup plus clair chez lui que chez les Traducteurs Latins , & que souvent il faut lire l'Original pour entendre la Version. Le Public vous fera obligé du travail que vous entreprendrez , à cause du profit qui lui en reviendra , & moi je ferai gloire de vous en avoir donné l'envie , comme celui qui suis &c. “

Cette Traduction fut très-bien reçue du Public , & elle fit beaucoup d'honneur à *Monfr. Cassandre* † : mais l'approbation qu'elle eut , bien loin de persuader à ce galant homme que son Ouvrage étoit accompli , & qu'il n'y avoit plus rien à retoucher , comme n'au-

*d ij*

\* Datée de Vitry le 9. Novem-  
bre , 1654.

du 7. de Juillet 1698 ; & du 6. de  
Mai , 1675.

† Voyez le *Journal des Savans* ,

roient pas manqué de croire certains Auteurs, ne servit qu'à lui faire redoubler ses soins pour la rendre plus parfaite. Il la revit donc avec une attention toute particulière ; il profita des Avis qu'on voulut lui donner : enfin, il la corrigea en tant d'endroits, & fit de si grands changemens dans la manière de distinguer chaque Article, qu'elle pouvoit passer pour un Ouvrage tout nouveau. Il ne faut donc pas être surpris, si Mr. Despreaux, qui l'avoit vue dans cet état, en parle comme d'une Pièce qui alloit paroître pour la première fois.

Mr. Cassandre dédia cette seconde Édition \* à Mr. Colbert, qui étoit le Mécène de ce tems-là. *Quoique cette Traduction, dit-il à ce Ministre, ait paru au jour il y a plus de vingt ans, je l'ai revue de si près & retouchée en tant d'endroits, qu'en l'état où elle est, j'ai cru que c'étoit un présent qui pouvoit vous être offert. Car sans dire que c'est une Copie assez fidelle du plus difficile Original que nous ayons, & qui a exercé avec émulation & en plusieurs Langues les plus savantes Plumes ; c'est que de plus cet Original est ce riche Chef-d'œuvre d'Aristote qu'on doit appeller le Livre du Grand-monde & de la Cour, puisqu'il représente au naturel les caractères différens de toutes sortes de conditions & de personnes ; &c.*

Cette Épître dédicatoire est suivie de la *Lettre* de Mr. d'Ablancourt que j'ai rapportée †, & qui tient lieu de Préface ; car celle de la première Édition n'y paroît point. Au reste, l'Ouvrage de Mr. Cassandre ayant paru presque aussi-tôt que l'Édition des Oeuvres de Mr. Despreaux qui en contient un si bel éloge, Mr. Despreaux retrancha cet endroit des Éditions suivantes ; sans doute, pour ne pas annoncer une Pièce, qui étoit publique depuis long-tems.

\* Elle fut achevée d'imprimer le 13. Avril, 1675. in 12.

† Notez, que dans l'Édition de cet Ouvrage faite à Amsterdam en

1698. on a retranché, sans aucune ombre de raison, la Dédicace, & la Lettre de Mr. d'Ablancourt.

Quoique le Roi Très-Chrétien eut déjà, comme <sup>1677</sup> vous l'avez vu, Monsieur, donné à Mr. Despreaux des marques particulieres de son estime & de sa faveur, il voulut bien lui en donner encore de plus fortes en le choisissant conjointement avec Mr. Racine, pour travailler à son Histoire. Et Sa Majesté ne se contenta pas de leur avoir fait assigner à chacun une pension pour l'Emploi dont Elle les avoit honorés, Elle voulut encore leur faire toucher d'abord une gratification considérable. Ce fut au Mois d'Octobre de l'Année 1677. qu'ils reçurent cet honneur. Peu de tems après ces Messieurs étant allés à la Cour, le Roi leur dit: *Je suis fâché, que vous ne soyiez venus à cette dernière Campagne: vous auriez vu la Guerre & votre voyage n'eut pas été long.* Mr. Racine lui répondit: *Sire, nous n'avions que des habits de Ville, nous en commandâmes de Campagne: mais les Places que vous attaquiez furent plutôt prises que nos habits ne furent faits. Cela fut reçu agréablement* \*. Vous savez, sans doute, Monsieur, que cette Campagne-là, les François prirent en Flandres Valenciennes, Cambray & St. Omer, entre le 1. de Mars & le 21. d'Avril. Mais les Affaires se trouvoient alors dans une situation bien différente de celle où elles sont aujourd'hui.

Mr. Despreaux eut la douleur de voir mourir dans ce tems-là Mr. le Premier Président de Lamignon. Cet illustre Magistrat n'étoit pas seulement recommandable par sa rare Vertu; mais encore par une Érudition peu commune, & par l'Amour qu'il avoit pour les Gens de Lettres. Il se tenoit chez lui toutes les semaines des Assemblées, où les Savans les plus distingués de Paris se trouvoient, & où l'on parloit avec beaucoup de savor & de politesse sur toutes sortes de matières. Mr. Despreaux, qui étoit,

*d iij*

\* LETTRES du Comte de Buffi, ubi supra, Tom. III. Lettre CCCIX. pag. 349.

comme l'Ami du cœur de Mr. de Lamoignon, fut très-sensiblement touché de sa perte.

1678 L'année d'après les nouveaux Historiens du Roi allèrent voir l'Armée de Flandres. On assiégeoit Ypres dans ce tems-là, & le Duc d'Enghien \* voulut bien les mener à la tranchée. *Monfieur le Duc*, dit Mademoiselle de Scuderi écrivant au Comte de Buffi Rabutin, *a mené à Ypres les Historiens du Roi à la tranchée pour leur montrer de près le péril, afin qu'ils le pussent mieux dépeindre: mais, ajoute-t-elle, je pense que la peur les a empêchés de rien voir \*\**. Voici la Réflexion que le Comte de Buffi fait sur cette nouvelle. *Quand Mr. le Duc*, dit-il, *a mené les Historiens du Roi à la tranchée, bien loin de leur faire concevoir le péril plus grand qu'ils ne le comprenoient, il leur a fait trouver qu'il étoit moindre, l'imagination agrandit ces choses-là, plus que la vûe. Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Grand-Pere de celui d'aujourd'hui \*\*\**, disoit, que les Gens qui n'avoient jamais été à la Guerre croyoient qu'on y avoit toujours l'épée à la main †.

1638 Mr. Despreaux donna en 1683. une nouvelle Édition de ses Ouvrages plus ample & plus correcte que les précédentes, „Voici, dit-il lui-même dans la „Préface, une Édition de mes Ouvrages beaucoup „plus exacte & plus correcte que les précédentes, „qui ont toutes été assez fautives. J'y ai joint cinq „Épîtres nouvelles ††, que j'avois composées long- „tems avant que d'être engagé dans le glorieux em- „ploi qui m'a tiré du métier de la Poësie. Elles sont „du même stile que mes autres Écrits, & j'ose me

\* Le dernier Prince de Condé.

\*\* LETTRES &c. *ubi supr.* Lettre CCCLXXII. pag. 417. *ibid.*

\*\*\* C'est Henri Frederic, qui étoit Grand Pere du dernier Prince d'Orange. Guillaume, étoit Pere de Frederic.

† LETTRES &c. *ubi supr.*

Lettre CCCLXXIII. pag. 419.

†† La V. à Mr. de Guilleragues; la VI. à Mr. de Lamoignon, Avocat Général; la VII. à Mr. Racine; la VIII. au Roi; & la IX. à Mr. de Seignelay.

„flatter, qu'elles ne leur feront point de tort. Mais  
 „c'est au Lecteur à en juger, & je n'emploierai point  
 „ici ma Préface, non plus que dans mes autres édi-  
 „tions, à le gagner par des flatteries, ou à le préve-  
 „nir par des raisons dont il doit s'aviser de lui-mê-  
 „me. Je me contenterai de l'avertir d'une chose dont  
 „il est bon qu'on soit instruit. C'est qu'en attaquant  
 „dans mes Satires les défauts de quantité d'Écrivains  
 „de notre Siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter  
 „à ces Écrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils  
 „peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-  
 „je, que Chapelain, par exemple, quoiqu'assez mé-  
 „chant Poète, ne fut pas bon Grammairien; & qu'il  
 „n'y eut point d'esprit ni d'agrément dans les Ouvra-  
 „ges de Mr. Q \* (Quinault), quoique fort éloignés  
 „de la perfection de Virgile. (J'ajouterai même sur  
 ce dernier, que dans le tems où j'écrivis contre lui,  
 nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas  
 fait alors beaucoup d'Ouvrages qui lui ont dans la  
 suite acquis une juste Réputation \* ). „Je veux bien  
 „aussi avouer, qu'il y a du génie dans les Écrits de  
 „Saint-Amand, de Brebeuf, de Scuderi, (de Cotin  
 „même †), & de plusieurs autres que j'ai critiqués,  
 „& qui sont en effet d'ailleurs aussi bien que moi,  
 „très-dignes de critique. En un mot, avec la mê-  
 „me sincérité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâ-  
 „mable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent  
 „avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur ren-  
 „dre justice, & faire bien voir que ce n'est point un  
 „esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire  
 „contre eux “.

d iv

\* Ce qui est renfermé ici entre deux Crochets a été ajouté dans l'Édition de 1685 : & dans les Éditions suivantes les paroles qui précèdent ont été corrigées de cette manière : Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, quoique Poète fort dur, n'ait

fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les Ouvrages de Mr. Quinault, quoique si éloignés de &c.

† Ceci a été ajouté dans les Éditions postérieures à celle de 1685.

Comme les raisons qui avoient obligé Mr. Despreaux à supprimer la Conclusion du LUTRIN ne subsistoient plus, il la joignit à cette Édition; & il découvrit en même-tems ce qui l'avoit porté à composer ce Poëme. „Pour revenir, *dit-il dans la même*  
 „*Préface*, à mon Édition: j'ai aussi ajouté au Poëme  
 „du Lutrin deux Chants nouveaux qui en font la  
 „Conclusion. Ils ne font pas, à mon avis, plus mauvais que les quatre autres Chants, & je me persuade, qu'ils consoleront aisément les Lecteurs de quelques Vers que j'ai retranchés à l'Épisode de l'Horlogere qui m'avoit toujours paru trop long. Il seroit inutile maintenant de nier que ce Poëme a été composé à l'occasion d'un différent assez léger qui s'émut dans une des plus célèbres Églises de Paris, entre le Trésorier & le Chantre. Mais c'est tout ce qu'il y a de vrai. Le reste depuis le commencement jusqu'à la fin est une pure fiction, & tous les personnages y sont non seulement inventés; mais j'ai eu soin de les faire d'un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cette Église . . . . . Il ne faut donc pas s'étonner si personne n'a été offensé de l'impression de ce Poëme, puisqu'il n'y a en effet personne qui y soit véritablement attaqué.

Ce que Mr. Despreaux nous dit ici que *tous les Personnages du Lutrin sont inventés*, & qu'il a même eu soin de les faire d'un caractère directement opposé au caractère des Chanoines de la Sainte Chapelle, peut être vrai en général; mais il est certain, que plusieurs des caractères qu'on trouve dans cet Ouvrage sont réels & véritables. „Le Lutrin de Mr. Despreaux, *dit le MÉNAGIANA \**, est rempli de quantité de portraits d'après Nature. *L'Horloger la Tour* est un Perruquier, nommé *Damour †*:

\* Tome II. p. 8. & 9. seconde Édit. de Holl. 1695.

† Il falloit dire *l'Amour*: & c'est

ainsi que Mr. Despreaux l'a mis dans la dernière Édition de ses Ouvrages.

„*Cet Horloger est l'effroi du quartier :*

„Ce Perruquier avoit un grand fouet, avec lequel il  
 „venoit mettre le holà quand les poliffons du quar-  
 „tier se battoient les uns contre les autres. Mais  
 „Mr. l'Abbé Aubri, Chanoine de la Sainte Chapelle,  
 „fameux Moliniste, frere de ce Mr. Aubri qui a fait  
 „l'Histoire du Cardinal Mazarin, y est sur tous les  
 „autres marqué avec des traits bien désignans :

„*Alain touffe & se leve, Alain ce savant homme*

„*Qui de Bauni vingt fois a lû toute la Somme.*

„Mr. Aubri, qu'il peint là sous le nom d'*Alain*,  
 „n'a jamais parlé, qu'il n'ait touffé une ou deux fois  
 „auparavant.

*Mes yeux en sont témoins, j'ai vu moi-même hier,  
 Entrer chez le Prélat le Chapelain Garnier.*

„Ce Chapelain Garnier, qui s'appelloit *Fournier*  
 „en son nom étoit grand Janséniste, & par conséquent  
 „pas trop bien dans l'esprit de Mr. Aubri. Au reste,  
 „on est si aveuglé dans ce qui nous regarde, que Mr.  
 „Aubri lut le Lutrin plusieurs fois sans s'y reconnoi-  
 „tre. Mr. son Frere s'en est bien apperçu.

Peut-être serez-vous bien aise, Monsieur, de voir  
 ici les *Vers* que Mr. Despreaux dit dans sa *Préface*,  
 qu'il avoit retranché à l'*Épisode de l'Horlogere* qui lui  
 avoit toujours paru trop long. Ils ne se trouvent que  
 dans les Éditions de 1674. & 1675, qui sont très-ra-  
 res. Après ces deux Vers du second Chant, où l'Hor-  
 loger dit à sa chere Epouse :

*Il faut partir : j'y cours : dissipe tes douleurs,*

*Et ne me trouble plus par ces indignes pleurs,*

il avoit ajouté,

Pendant tout ce discours l'Horlogere éplorée  
 A le visage pâle, & la vue égarée :  
 Elle tremble, & sur lui roulant des yeux hagards,  
 Quelque tems sans parler, laisse errer ses regards :  
 Mais enfin sa douleur se faisant un passage,  
 Elle éclate en ces mots, que lui dicte la rage :

Non, ton Pere à Paris ne fut point Boulanger :  
 Et tu n'es point du sang de Gervais l'Horloger :  
 Ta Mere ne fut point la Maîtresse d'un Coche :  
 Caucafé dans ses flancs te forma d'une roche.  
 Une Tigresse affreuse, en quelque antre écarté,  
 Te fit avec son lait sucer sa cruauté.  
 Car, pourquoi désormais flatter un infidele ?  
 En attendrai-je encor quelque injure nouvelle ?  
 L'ingrat a-t-il du moins, en violant sa foi,  
 Balancé quelque tems entre un Lutrin & moi ?  
 A-t-il pour me quitter témoigné quelque alarme ?  
 Ai-je pu de ses yeux arracher une larme ?  
 Mais que servent ici ces discours superflus ?  
 Va, cours à ton Lutrin : je ne te retiens plus.  
 Ris des justes douleurs d'une Amante jalouse :  
 Mais ne crois plus en moi retrouver une Epouse.  
 Tu me verras toujours constante à me venger,  
 De reproches hargneux sans cesse t'affliger.  
 Et quand la Mort bien-tôt dans le fonds d'une biere,  
 D'une éternelle nuit couvrira ma paupiere,  
 Mon ombre chaque jour reviendra dans ces lieux,  
 Un Pupitre à la main, se montrer à tes yeux :  
 Roder autour de toi dans l'horreur des ténèbres :  
 Et remplir la maison de hurlemens funebres.

*C'est alors, mais trop tard, qu'en proye a tes chagrins,  
Ton cœur froid & glacé maudira les Lutrins :*

*Et mes manes contens aux bords de l'Onde noire,  
Se feront de ta peur une agréable Histoire.*

*En achevant ces mots, cette Amante aux abois  
Succombe à la douleur qui lui coupe la voix.*

*Elle fuit & de pleurs inondant son visage, &c.*

Mr. Despreaux nous apprend ensuite dans cette *Préface*, ce qui lui avoit donné occasion de composer le *Lutrin*; mais ce n'est qu'en passant & pour avoir lieu de nous instruire des liaisons qu'il avoit eues avec Mr. de Lamoignon, & de nous faire connoître les belles qualités de ce grand homme. *Je ne dirai point, dit-il, comment je fus engagé à travailler à cette bagatelle sur une espèce de défi qui me fut fait en riant par feu Monseigneur le Premier Président de Lamoignon, qui est celui qui j'y peins sous le nom d'Ariste. Ce détail, à mon avis, n'est pas fort nécessaire. Mais je croirois me faire un trop grand tort, si je laissois échapper cette occasion d'apprendre à ceux qui l'ignorent, que ce grand Personnage, durant sa vie, m'a honoré de son Amitié. Je commençai à le connoître dans le tems que mes Satires faisoient le plus de bruit; & l'accès obligeant qu'il me donna dans son illustre Maison fit avantageusement mon Apologie contre ceux qui vouloient m'accuser alors de libertinage & de mauvaises mœurs. C'étoit un homme d'un Savoir étonnant, & passionné Admirateur de tous les bons Livres de l'Antiquité; & c'est ce qui lui fit plus aisément souffrir mes Ouvrages, où il crut entrevoir quelque goût des Anciens: Comme sa piété étoit sincère, elle étoit aussi fort gaye, & n'avoit rien d'embarrassant. Il ne s'effraya point du nom de Satires que portoient ces Ouvrages, où il ne vit en effet que des Vers & des Auteurs attaqués. Il me loua même plusieurs fois d'avoir purgé, pour ainsi dire, ce genre de Poësie de la saleté qui*

*lui' avoit été jusqu'alors comme affectée. J'eus donc le bonheur de ne lui être pas désagréable.*

Mr. Despreaux parle ensuite des charmes qu'il avoit goûtés dans le Commerce d'un premier Magistrat, aussi distingué par son Mérite que Mr. de Lamignon; & de l'affliction que lui causoit tous les jours le souvenir d'une perte si sensible.

Au reste, tout ce morceau se trouve à la tête du L U T R I N , dans la dernière Édition des Oeuvres de Mr. Despreaux, sous le Titre d'*Avis au Lecteur*; & c'est ce qui m'empêche de le transcrire ici tout entier.

J'ai déjà remarqué, Monsieur, que Mr. Despreaux pour mieux faire comprendre ce que Longin entend par *Sublime*, avoit cité le passage de la Genèse; *Dieu dit: Que la lumière se fasse, & la lumière se fit*; j'ajouterai ici que le célèbre Mr. Huet, Ancien Evêque d'Avranches, publia en 1679. un Ouvrage pour prouver la Vérité de la Religion Chrétienne intitulé: *DEMONSTRATIO EVANGELICA*, & adressé à Mr. le Dauphin, dont il avoit eu l'honneur d'être Précepteur; où il soutint, que cette expression de Moïse étoit *très-simple*, & non pas *sublime & figurée*, comme l'avoit prétendu Longin. Trois ans après \* Messieurs de Port-Royal donnerent une Traduction Française de la GENÈSE avec *l'explication du sens littéral & du sens spirituel, tirée des SS. Peres & des Auteurs Ecclésiastiques*, & dans la Préface après avoir allégué l'Autorité de Longin pour montrer qu'il y a du sublime & du grand dans le style de cette Histoire, qui étant mêlé avec une simplicité divine porte par tout un caractère de Vérité, ils rapportèrent le sentiment de cet habile Rhéteur sur le passage que je viens de marquer, & y ajoutèrent la Remarque, ou pour me servir de leurs propres termes, la *sage réflexion*, que

\* En 1682.

Mr. Despreaux avoit faite là-dessus, dans sa Préface.

Tout cela donna occasion à Mr. Despreaux de faire une Addition à sa Préface sur Longin, où il témoigna, combien il étoit surpris de voir que Mr. Huet n'eut pas reconnu le *sublime* de ce passage; & où il sa félicita du suffrage de Messieurs de Port-Royal, qui en avoient jugé tout autrement que ce Prélat.

Mr. Huet ayant lu cet endroit de Mr. Despreaux, crut devoir défendre son sentiment, & il écrivit là-dessus une assez longue Lettre, qu'il adressa au Duc de Montauzier, Gouverneur de Mr. le Dauphin, & qui avoit un grand fonds d'Érudition \*. Permettez-moi, Monsieur, d'en rapporter ici quelques lambeaux qui contiennent l'Histoire de ce Démêlé.

„Vous avez voulu, Monseigneur, dit Mr. Huet, „que je prisse parti, dans le Différent, que vous „avez eu avec Mr. l'Abbé de Saint Luc touchant „Apollon †: j'en ai un autre à mon tour avec Mr. „Despreaux, dont je vous supplie très-humblement „de vouloir être juge. C'est sur un passage de Lon- „gin, qu'il faut vous rapporter avant toutes choses. „Le voici mot à mot: *Ainsi le Législateur des Juifs, „qui n'étoit pas un homme du commun, ayant connu „la puissance de Dieu, selon sa dignité, il l'a exprimée „de même, ayant écrit au commencement de ses Loix en „ces termes: Dieu dit. Quoi? Que la lumière soit „faite, que la terre soit faite, & elle fut faite.*

„Dès la première Lecture que je fis de Longin, „je fus choqué de cette remarque, & il ne me pa- „rut pas, que le passage de Moïse fut bien choisi, „pour un exemple du Sublime. Il me souvient, qu'é- „tant un jour chez vous, Monseigneur, long-tems

\* Le Duc de Montauzier étoit un de ceux qui n'approuvoient pas que Mr. Despreaux eut nommé les Poètes qu'il critique dans

ses Satires, ni qu'il les eut traités si durement.

† Cet Abbé soutenoit, qu'Apollon & le Soleil ne font pas le même Dieu.

„avant que j'eusse l'honneur d'être chez Monseigneur  
 „le Dauphin, je vous dis mon sentiment sur cette  
 „Observation ; & quoique la Compagnie fut assez  
 „grande, il ne s'en trouva qu'un seul, qui fut d'un  
 „avis contraire. Depuis ce tems-là, je me suis trou-  
 „vé obligé de rendre public ce sentiment, dans le  
 „Livre que j'ai fait pour prouver la vérité de notre  
 „Religion ; car ayant entrepris le dénombrement des  
 „Auteurs Prophanes, qui ont rendu témoignage à l'an-  
 „tiquité des Livres de Moïse, je trouvai Longin par-  
 „mi eux, & parce qu'il ne rapportoit ce qu'il dit de  
 „lui, que sur la foi d'autrui, je me sentis obligé de  
 „tenir compte au Public de cette conjecture ; & de  
 „lui en dire la principale raison ; qui est, que s'il  
 „avoit vu ce qui suit & ce qui précède le passage de  
 „Moïse, qu'il allegue, il auroit bien-tôt reconnu, qu'il  
 „n'a rien de sublime. Voici mes paroles : *Longin,*  
 „*Prince des Critiques, dans l'excellent Livre qu'il a fait*  
 „*touchant le Sublime, donne un très-bel éloge à Moï-*  
 „*se ; car il dit qu'il a connu & exprimé la puissance*  
 „*de Dieu selon sa dignité, ayant écrit au commen-*  
 „*cement de ses Loix, que Dieu dit : que la lumière*  
 „*soit faite, & elle fut faite ; que la terre soit faite,*  
 „*& elle fut faite. Néanmoins ce que Longin rapporte*  
 „*ici de Moïse, comme une expression sublime & figurée,*  
 „*me semble très-simple. Il est vrai, que Moïse rapporte*  
 „*une chose, qui est grande ; mais il l'exprime d'une fa-*  
 „*çon qui ne l'est nullement. C'est ce qui me persuade,*  
 „*que Longin n'avoit pas pris ces paroles dans l'original ;*  
 „*car s'il eut puisé à la source, & qu'il eut lu les livres*  
 „*mêmes de Moïse, il eut trouvé par-tout une grande sim-*  
 „*PLICITÉ ; & je crois que Moïse l'a affectée, à cause de*  
 „*la dignité de la matière, qui se fait assez sentir, étant*  
 „*rapportée nuement, sans avoir besoin d'être relevée par*  
 „*des Ornemens recherchés ; quoique l'on connoisse bien*  
 „*d'ailleurs, & par ses Cantiques & par le Livre de Job,*  
 „*dont je crois qu'il est Auteur, qu'il étoit fort entendu*  
 „*dans le Sublime.*

„Quoique je fusse bien que Mr. Despreaux avoit  
 „travaillé sur Longin, que j'eusse même lu son Ou-  
 „vrage, & qu'après l'avoir examiné soigneusement, j'en  
 „eusse fait le jugement qu'il mérite, je ne crus pas  
 „qu'il eut pris cet Auteur sous sa protection, & qu'il  
 „se fut lié si étroitement d'intérêt avec lui, que de  
 „reprandre cet Auteur ce fut lui faire une offense;  
 „non plus qu'à trois ou quatre savants Hommes, qui  
 „l'ont traduit avant lui. A Dieu ne plaise que je  
 „voulusse épouser toutes les querelles d'Origene, &  
 „prendre fait & cause pour lui, lorsqu'on le traite  
 „tous les jours d'hérétique & d'idolâtre! Vous savez  
 „cependant, Monseigneur, que j'ai pris des engage-  
 „mens avec lui du moins aussi grands que Mr. Des-  
 „preaux en a pris avec Longin \* .

„Ainsi, à dire la vérité, je fus un peu surpris,  
 „lorsqu'ayant trouvé l'autre jour sur votre table, la  
 „nouvelle Édition de ses Oeuvres, à l'ouverture du  
 „Livre je tombai sur ces paroles: *Mais que dirons-*  
 „*nous d'un Savant de ce siècle, qui, quoiqu'éclairé des*  
 „*lumieres de l'Évangile, ne s'est pas apperçu de la beau-*  
 „*té de cet endroit (il parle du passage de Moïse rap-*  
 „*porté par Longin) a osé, dis-je, avancer dans un Li-*  
 „*vre qu'il a fait pour demontrer la Religion Chrétienne,*  
 „*que Longin s'est trompé, lorsqu'il avoit cru, que ces*  
 „*paroles étoient sublimes? J'ai la satisfaction au moins*  
 „*que des personnes non moins considérables par leur pié-*  
 „*té, que par leur savoir, qui nous ont donné depuis peu*  
 „*la traduction du livre de la Genese, n'ont pas été de*  
 „*l'avis de ce Savant, & dans leur Préface outre plu-*  
 „*sieurs preuves excellentes, qu'ils ont apportées, pour*  
 „*faire voir, que c'est l'Esprit Saint, qui a dicté ce Li-*  
 „*vre, ont allegué le passage de Longin; pour montrer*  
 „*combien les Chrétiens doivent être persuadés d'une vérité*

\* Mr. Huet publica en' 1668, *ORIGENIS in Sacras Scripturas Commentaria quacumque Græcè repe-* riri poterunt, cum Latina Interpretatione, Notis & Observationibus. In folio. II. Voll.

»si claire, & qu'un Payen même a sentie, par les seules lumieres de la Raison. Je fus surpris, dis-je, de ce discours, Monseigneur; car nous avons pris des routes si différentes dans le Pays des Lettres, Mr. Despreaux & moi, que je ne croyois pas le rencontrer jamais dans mon chemin, & que je pensois être hors des atteintes de sa redoutable Critique.

»Je ne croyois pas non plus, que tout ce qu'a dit Longin fussent mots d'Évangile, qu'on ne put contredire sans audace; qu'on fut obligé de croire comme un Article de Foi, que ces paroles de Moïse sont sublimes: & que de n'en demeurer pas d'accord, ce fut douter, que les Livres de Moïse soient l'Ouvrage du St. Esprit.

»Enfin je ne me serois pas attendu à voir Longin canonisé, & moi presque excommunié, comme je le suis par Mr. Despreaux.

»Cependant quelque bizarre que soit cette Censure, il pouvoit l'exprimer d'une manière moins fautive & plus honnête. Pour moi, Monseigneur, je prétends vous faire voir, pour ma justification, que non seulement, il n'y a rien d'approchant du Sublime, dans ce passage de Moïse, mais même que s'il y en avoit, comme le veut Longin, le Sublime seroit mal employé, s'il est permis de parler en ces termes d'un Livre sacré.

Mr. Huet entre ensuite en matière; & après avoir appuyé son sentiment de tout ce qu'on peut dire de plus fort & de plus convainquant, il conclut de cette manière:

»Il est aisé maintenant de voir si la censure de Mr. Despreaux est bien fondée. Elle se réduit à faire un point de Religion, de notre Différent, & à m'accuser d'une espèce d'impiété d'avoir nié que Moïse ait employé le Sublime dans le passage dont il s'agit. Mais cela est avancé sans preuve, & c'est donner pour raison ce qui est en question. S'il est  
»contre

„contre le Bon-Sens de dire que ce passage est subli-  
 „me, comme je crois l'avoir fait voir ; il est ridicu-  
 „le de dire, que c'est bleffer la Religion, de ne par-  
 „ler pas contre le Bon-Sens. La seconde preuve rou-  
 „le sur les nouveaux Traducteurs de la Genese qui  
 „ont appuyé son opinion. Mais il est visible, que  
 „Mr. Despreaux ne les a pas tant allégués, pour le  
 „poids qu'il a cru qu'auroit leur sentiment en cette  
 „matière, que pour s'acquitter des Louanges, qu'ils  
 „lui ont données en rapportant ce même passage.

„Puis donc que cette Censure n'est soutenue que  
 „de l'air décisif dont elle est avancée ; il me semble  
 „que j'ai droit de demander à mon tour ce que nous  
 „dirons d'un homme, qui bien qu'éclairé des lumie-  
 „res de l'Évangile, a osé faire passer Moyse pour un  
 „mauvais Rhétoricien, qui a soutenu qu'il avoit em-  
 „ployé des figures inutiles, dans son Histoire, & qu'il  
 „avoit déguisé par des ornemens superflus, une ma-  
 „tière excellemment belle & riche d'elle-même ? Que  
 „dirons-nous, dis-je, de cet homme qui ignore, que  
 „la bonté, la force & le prix de l'Écriture Sainte ne  
 „consiste pas dans la richesse de ses figures, ni dans  
 „la sublimité de son langage ? *Non in sublimitate ser-*  
 „*monis aut sapientiæ, non in persuasibilibus humanæ*  
 „*sapientiæ verbis ; sed in ostensione spiritus & virtutis ;*  
 „*ut fides nostra non sit in sapientia hominum, sed in*  
 „*virtute Dei ;* & que ni l'élévation, ni la simplicité  
 „des Livres sacrés ne sont pas les marques, qui font  
 „connoître, que l'Esprit Saint les a dictés, puisque  
 „St. Augustin a estimé qu'il étoit indifférent que le  
 „langage de l'Écriture fut poli ou barbare ; qui a igno-  
 „ré que St. Paul n'entendoit point les finesses de la  
 „Rhétorique, & qu'il étoit *imperitus sermone* \* ; que  
 „Moyse avoit de la peine à s'expliquer ; que le Pro-

\* Seconde Épître aux Corinthiens, Chap. XI. verset 6.

„phete Amos étoit grossier & rustique ; & que tous  
 „les saints personnages , quoique parlans des Langa-  
 „ges différens , étoient pourtant animés du même  
 „esprit ?

„Du reste , Monseigneur , je vous demande un  
 „jugement , &c. “

Quoiqu'on ne puisse pas douter, que le Duc de Montauzier n'ait communiqué cette Pièce à Mr. Despreaux , il paroît néanmoins qu'il ne s'est pas rendu aux raisons de Mr. Huet , puisque dans toutes les Éditions suivantes de ses Oeuvres, il a laissé l'endroit de la *Préface* sur Longin , qui lui avoit donné lieu de se plaindre \* . Il n'a pas, non plus, répondu à cette Dissertation de Mr. Huet ; apparemment parce qu'elle n'avoit pas été rendue publique : car Mr. le Clerc l'ayant insérée en 1706. dans sa BIBLIOTHEQUE CHOISIE † , avec des Remarques très-judicieuses, où il appuye le sentiment de Mr. Huet ; Mr. Despreaux y avoit enfin opposé une Réponse , que ses Amis ne manqueront pas, sans doute, de nous donner.

J'avois presque oublié de vous dire, Monsieur, que Mr. Dacier, si connu par les belles Traductions Françaises qu'il a publiées de divers Auteurs anciens, ayant appris, que Mr. Despreaux faisoit réimprimer ses Ouvrages , il l'alla voir pour lui communiquer des Remarques qu'il avoit faites sur sa Traduction de Longin. *Comme j'avois , dit Mr. Dacier lui-même , étudié ce Rhéteur avec soin, je fis des découvertes, en le relisant sur la Traduction, & je trouvai de nouveaux sens dont les Interprètes ne s'étoient point avisés. Je me crus*

\* Dans l'Édition de 1685. il fit mettre un Carton dans cet endroit là , pour rendre plus obligeantes les expressions dont il se sert à l'égard de Mr. Huet. On verra ces changemens en comparant ce passage tel qu'il est ici rapporté par

Mr. Huet , de la manière qu'il parut d'abord , avec celle dont il se trouve dans les Éditions postérieures des Oeuvres de Mr. Despreaux.

† Tome X. p. 221. & suiv.

obligé de les communiquer à Monsieur D\*\*\*. J'allai donc chez lui, quoique je n'eusse pas l'avantage de le connoître. Il ne reçut pas mes Critiques en Auteur, mais en homme d'esprit & en galant-homme; il convint de quelques endroits, nous disputâmes long-tems sur d'autres; mais dans ces endroits même dont il ne tomboit pas d'accord, il ne laissa pas de faire quelque estime de mes Remarques, & il me témoigna, que si je voulois, il les feroit imprimer avec les siennes dans une seconde Édition\*.

Mr. Despreaux inféra dans l'Édition qu'on faisoit alors de ses Ouvrages, les Remarques de Mr. Dacier, comme il le lui avoit promis; & parce que Mr. Dacier ne s'y étoit point nommé, il marqua dans sa Préface sur Longin, à qui le Public étoit redevable de cette Pièce. »Au reste, dit-il, dans le tems qu'on »travailloit à cette dernière Édition de mon Livre, »Monsieur Dacier, celui qui nous a depuis peu don- »né les Odes d'Horace en François, m'a communi- »qué de petites Notes très-savantes qu'il a faites sur »Longin, où il a cherché de nouveaux sens incon- »nus jusqu'ici aux Interprètes. J'en ai suivi quelques- »unes: mais comme dans celles où je ne suis pas de »son sentiment, je puis m'être trompé, il est bon d'en »faire les Lecteurs juges. C'est dans cette vûe que »je les ai mises à la suite de mes Remarques, Mon- »sieur Dacier n'étant pas seulement un homme de »très-grande érudition, & d'une critique très-fine, mais »d'une politesse d'autant plus estimable, qu'elle ac- »compagne rarement un grand savoir. Il a été disci- »ple du célèbre Monsieur le Fevre, pere de cette sa- »vante fille, à qui nous devons la première tradu- »ction qui ait encore paru d'Anacréon en François; »qui vient de nous donner tout nouvellement celle »des trois plus agréables Comédies de Plaute; & qui

e ij

\* Préface de Mr. Dacier, qui sur la Traduction de Longin, suivant est au-devant de ses REMARQUES l'Édition de 1685.

»travaille maintenant à nous faire voir Sophocle & »Euripide en la même Langue.

Mr. Dacier épousa dans ce tems-là Mademoiselle le Fevre; & ces deux personnes célèbres nous ont donné, ou en commun, ou chacune à part, des Traductions fort estimées.

1684 Je vous ai déjà parlé, Monsieur, de la Protection généreuse que le Roi Très-Chrétien donnoit aux Gens de Lettres; j'aurois du ajouter qu'en tout cela les intentions de ce Prince étoient fortement secondés par Mr. Colbert son premier Ministre, qui n'épargnoit rien pour attirer des Pays étrangers tous ceux qui se distinguoient dans quelque Science ou qui excelloient dans quelque Art. L'Académie Royale des Sciences; celle des Inscriptions & des Médailles; & celle de Sculpture & de Peinture, furent principalement érigées par ses soins. L'Académie des Inscriptions n'étoit d'abord composée que de quatre personnes; mais Mr. de Louvois ayant succédé à Mr. Colbert dans la Charge de *Surintendant des Bâtimens du Roi*, il ajouta de nouveaux Membres à cette Compagnie, & Mr. Despreaux fut une des personnes qu'il choisit pour l'augmenter. Ces Messieurs commencèrent alors à s'assembler au Louvre toutes les semaines, & ils travailloient à des desseins d'Inscriptions & de Médailles pour Sa Majesté. Cette Académie a reçu un nouvel éclat en 1701. par les soins de MR. L'ABBÉ BIGNON, qui n'est pas moins distingué par son mérite que par sa naissance. Cet Illustre Protecteur des Sciences & des Beaux-Arts l'a rendue plus nombreuse, lui a procuré un établissement fixe, lui a donné une forme régulière, & a si heureusement étendu l'objet de ses Études, que toute sorte de Philologie & de Littérature Grecque & Latine se trouve de son ressort.

Mr. Despreaux fut aussi reçu dans ce tems-là Membre de l'Académie Française. Monsieur Bayle nous

apprend diverses particularités très-curieuses sur cette Réception dans son incomparable Journal \* ; & il donne en même-tems un précis de la Harangue que Mr. Despreaux fit dans cette occasion, selon la coutume. Mr. de la Fontaine, dit-il, fut reçu de l'Académie le second du Mois de Mai (1684.) & l'on eut reçu Mr. Boileau le même jour, s'il eut été à Paris. Mais il n'avoit garde d'y être ; il étoit en Flandres avec le Roi, qu'il accompagna dans toutes ses Expéditions, afin d'en pouvoir parler comme témoin oculaire. Il ne fut reçu que le premier jour de ce Mois (de Juillet.) Il fit un Discours d'un petit quart-d'heure, qui fut écouté avec beaucoup de plaisir de toute l'Assemblée, fort nombreuse ce jour-là. Il déclara d'abord l'étonnement où il se trouvoit de se voir Membre d'une Compagnie dont l'entrée lui devoit avoir été fermée par tant de raisons. Il dit ensuite, qu'il ne pouvoit attribuer cet honneur qu'au désir que le Roi avoit témoigné pour cela ; & que Sa Majesté l'ayant choisi pour travailler à son Histoire, conjointement avec un des autres Membres de l'Académie, avoit cru qu'il ne pourroit s'en acquitter dignement, sans être instruit dans l'École de ces Messieurs. Il ajouta avec une confiance qui ne lui seroit pas mal, que le Roi avoit eu quelque raison de le choisir pour un tel Emploi, parce qu'il fait tous les jours tant de choses qui, toutes vraies qu'elles sont, ne paroissent pas vraisemblables, qu'il étoit bon qu'on les fit écrire par un Historien qui fut en réputation de ne flatter point.

„Le Discours de Mr. Boileau, dit ensuite Mr. Bay-  
 „le, a été trouvé digne de son Esprit & de sa répu-  
 „tation ; la plûpart de ceux qui en parlent le louent  
 „extrêmement, & ceux qui en disent le moins de  
 „bien, font entendre seulement, qu'il n'y avoit rien  
 „de fort extraordinaire. C'est un signe qu'il s'est fort

e iij

\* NOUVELLES de la République des Lettres, Juillet 1684. p. 28. & suiv. de la seconde Édition.

„bien tiré de ce pas-là. L'endroit où il dit que l'en-  
 „trée de l'Académie *lui devoit avoir été fermée par tant*  
 „*de raisons*, a renouvelé le souvenir de cette multi-  
 „tude d'Académiciens morts & vivans, qu'il a mal-  
 „traités dans ses Satires. Les Chapelains, les Cassa-  
 „gnes, les Cotins, les Desmarêts, les Scuderis &  
 „les Quinaults se sont présentés d'abord à l'esprit de  
 „tout le monde, & on croit, que si le Roi qui est  
 „au-dessus des Loix ne se fut pas mêlé de la chose,  
 „l'Académie s'en fut tenue à ses Statuts, qui l'obli-  
 „gent, dit-on, à avoir un ressentiment d'exclusion  
 „pour tous ceux qui la diffament en la personne de  
 „ses Membres. Mais sa complaisance pour le Sou-  
 „verain lui a fait tenir une conduite tout à fait Chré-  
 „tienne. Ceux qui aiment cette Académie la louent  
 „d'avoir oublié généreusement les injures qu'elle avoit  
 „reçues. Les ennemis de Mr. Boileau sont bien-ai-  
 „ses qu'il ait recherché comme une grace d'entrer dans  
 „un Corps dont il avoit mal parlé à ce qu'ils préten-  
 „dent, & ils font sur cela des Comparaisons qu'il n'est  
 „nullement nécessaire de dire ici \*. Quoi qu'il en  
 „soit, Mr. Boileau est d'un mérite si distingué, qu'il  
 „eut été difficile à Messieurs de l'Académie François-  
 „se de remplir aussi avantageusement, qu'ils ont fait,  
 „la place de Mr. de Bezons.

1685 En 1685. Mr. Despreaux publia une nouvelle Édi-  
 tion de ses Oeuvres, qu'il augmenta de son Remerciement à l'Académie Française, de deux Épigrammes contre l'Abbé *Kautin* †; dont l'une roule sur une méchante Satire que cet Abbé avoit composée, & qu'il faisoit courir sous le nom de Mr. Despreaux; d'une Épigramme *contre un Athée*; & de deux autres Épigrammes contre *Desmarais*, qui avoit écrit contre Messieurs de Port-Royal, aussi bien que contre Mr. Despreaux.

\* Les Comparaisons dont parle ici Mr. Bayle, rouloient sans doute sur ce que, *comme on oblige un homme qui a déshonoré une femme à l'épouser, de même &c.*

† L'Abbé Cotin.

Deux ans après Mr. Perrault compoſa un Poëme, <sup>1687</sup> intitulé : LE SIÈCLE DE LOUIS LE GRAND, qui donna lieu à la fameuſe diſpute ſur la Préférence des Anciens & des Modernes, où Mr. Despreaux a eu tant de part. Mais comme le nom de *Perrault* eſt commun à pluſieurs Auteurs, & qu'on les a ſouvent confondus ; il ne ſera, peut-être, pas inutile d'en parler ici en peu de mots, pour vous faire mieux connoître l'Adverſaire de Mr. Despreaux.

Il y a eu en France quatre hommes de Lettres qui ont porté le nom de *Perrault*, & qui étoient tous quatre Freres :

I. PIERRE PERRAULT, Receveur des Finances de la Généralité de Paris, qui donna en 1674. un *Traité DE L'ORIGINE DES FONTAINES* ; & en 1678. la Traduction du Poëme Italien du Taſſoni, intitulé : LA SECCHIA RAPITA.

II. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbonne, qui mourut en 1661. Il eſt Auteur d'un *Traité de la THÉOLOGIE MORALE* &c. imprimé en 1667.

III. CLAUDE PERRAULT, Médecin de la Faculté de Paris, & de l'Académie Royale des Sciences. Il a publié quatre Volumes d'ESSAIS DE PHYSIQUE ; des MÉMOIRES pour ſervir à l'Histoire naturelle des Animaux, dreſſés ſur les diſſections faites dans l'Académie Royale des Sciences ; une *Traduction Françoisé de VITRUVÉ*, entrepriſe par ordre du Roi & accompagnée de Notes très-favorables : elle parut pour la première fois en 1673. & pour la ſeconde en 1684 ; un ABRÉGÉ DE VITRUVÉ ; un Livre, intitulé : ORDONNANCE DES CINQ ESPÈCES DE COLUMNS SELON LA MÉTHODE DES ANCIENS ; & quelques autres Ouvrages. Sa *Traduction de VITRUVÉ*, dit Mr. Vaultier dans ſon Édition du MO-

R E R I \* , lui fit tout l'honneur qu'il pouvoit espérer. Il y fit connoître , ajoute-t-il , qu'il entendoit parfaitement toutes les différentes choses dont parle Vitruve , telles que sont la Peinture , la Sculpture , la Musique , les Hydrauliques , les Machines & tout ce qui appartient aux Méchaniques. Mr. Perrault , continue-t-il , avoit de plus une adresse merveilleuse pour dessiner l'Architecture & tout ce qui en dépend. Tous les Dessains sur lesquels les Planches de son Vitruve furent gravées sortirent de sa main , & ils se trouverent plus exacts & furent plus estimés que les Planches même , quoiqu'elles soient d'une beauté singuliere. C'est aussi lui qui a définé les figures Anatomiques que l'on voit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences , pour l'Histoire naturelle des Animaux. Ce fut sur les desseins de Mr. Perrault , dit encore Mr. Vaultier , que furent élevés l'admirable façade du Louvre du côté de Saint Germain l'Auxerrois , le grand modele de l'Arc de Triomphe au bout du fauxbourg St. Antoine , l'Observatoire , & la Chapelle de Sceaux. Il mourut en 1688. Vous trouverez son éloge dans les dernières Éditions du M O R E R I de Paris † .

IV. CHARLES PERRAULT , Auteur du Poëme dont j'ai parlé , cultiva les Belles-Lettres dès sa Jeunesse : & commença à se faire connoître avec avantage par un DIALOGUE DE L'AMOUR ET DE L'AMITIÉ , qui fut bien-tôt suivi de deux ODES ; l'une sur la Paix des Pyrénées , l'autre sur le Mariage du Roi. Son †† habileté pour les Arts & sa probité , soutenues d'un grand fonds d'équité lui méritèrent l'estime & la confiance de Mr. Colbert , qui le choisit pour premier Commis des Bâtimens , dont il étoit Surintendant. Mr. Perrault en fut ensuite Contrôleur général , ce qui lui donna inspection sur tout ce

\* A l'Article (Claude) PERRAULT : Edit. de Paris, 1707.

† Ubi supra.

†† M O R E R I ubi supra , à l'Article de [Charles] PERRAULT.

qui avoit rapport aux bâtimens du Roi, & à leurs Ornaments. Mais il ne se servit du crédit que lui donnoit cet emploi que pour faire fleurir les Sciences & les Arts, & pour ménager des récompenses ou des pensions à ceux qui y excelloient ou qui avoient du génie pour y réussir. C'est sur les Mémoires qu'il donna à Mr. Colbert que furent formées les Académies de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture \* ; & il eut l'honneur d'entrer des premiers dans celle des Sciences, & dans celle des Inscriptions. Après la mort du Chancelier Seguier \*\*, il procura à l'Académie Françoisise \*\*\* l'honneur d'être reçue dans le Louvre pour y tenir ses Assemblées, & obtint qu'on donneroit à tous les Académiciens un Jetton d'argent de la valeur de vingt sols, chaque jour qu'ils s'assembleroient, moins pour les inviter & déterminer à l'assiduité, qui jusqu'alors avoit été gratuite, que pour régler le tems & la durée de leur travail. La mort de Mr. Colbert † le remettant dans l'indépendance, & se trouvant maître de son loisir, il le dévoua tout entier aux Muses. Le Poëme sur la PEINTURE qui avoit paru dès 1668, & l'ÉPITRE qu'il adressa à Mr. de la Quintinie ††, ont eu l'approbation des Connoisseurs. Le Poëme de ST. PAULIN, Evêque de Nole, qu'il donna en 1686. confirme l'opinion de ceux qui croient, qu'un sujet pris de la Religion Chrétienne ne sauroit réussir dans un Poëme Héroïque. On peut dire à peu près la même chose du Poëme Chrétien, qu'il publia en 1697, intitulé: ADAM, OU LA CRÉATION DE L'HOMME, SA CHUTE ET SA RÉPARATION. Il a aussi publié quelques Contes †††. „Dans tous ces Ouvrages, dit Mr. Vaultier, on fut

e v

\* Voyez ci-dessus, page 68.

\*\* Il mourut le 28. de Janvier, 1672.

\*\*\* Il y avoit été reçu le 23. de Novembre, 1671.

† En 1683. le 6. de Septembre.

†† Directeur des Jardins potagers du Roi, si connu par son IN-

STRUCTION pour les Jardins fruitiers & potagers.

††† Outre ces Ouvrages de Mr. Perrault, nous avons encore de lui: LES HOMMES illustres qui ont paru en France pendant ce Siècle; une Traduction des FABLES de Færne, &c.

„étonné des descriptions exactes qu'on y voyoit. Ja-  
 „mais Poète ne fouilla si avant dans la Nature, & ne  
 „fit des peintures plus vives & plus naturelles, mê-  
 „me des choses qui paroïssent les plus ingrates. Il  
 „pourroit être regardé comme Original dans ce gen-  
 „re. Il ne se passoit guere de jours extraordinaires  
 „de l'Académie où il ne lut quelque chose de sa fa-  
 „çon, ce qui faisoit toujours plaisir à l'Assemblée \*.

LE SIÈCLE DE LOUIS LE GRAND y fut lu en  
 1687, le jour que l'Académie s'assembla extraordi-  
 nairement pour témoigner sa joie de la guérison du  
 Roi Très-Chrétien. „Le sujet de ce Poème étoit de  
 „faire voir, que les Modernes ne cèdent en rien aux  
 „Anciens, dans tous les Beaux-Arts, & les surpas-  
 „sent même en plusieurs choses; ce sentiment parta-  
 „gea l'Académie en deux Partis opposés: ce Poème  
 „fut applaudi par tous ceux qui préfèrent les Mo-  
 „dernes aux Anciens, & les Partisans de l'Antiquité  
 „témoignèrent de l'indignation de cette préférence,  
 „& dirent que les Anciens trouveroient des Défен-  
 „seurs, qui répareroient l'injure qu'on leur faisoit. Il  
 „se forma parmi les spectateurs de ce démêlé un troi-  
 „sième Parti, composé de ceux qui crurent, que les  
 „Anciens ont excellé en certains Ouvrages, au des-  
 „sus des Modernes, & qu'il y avoit aussi des Moder-  
 „nes, qui avoient surpassé les Anciens en d'autres;  
 „& ceux-là se réservèrent pour en juger plus en dé-  
 „tail sur les raisons qui seroient alléguées par les deux  
 „Partis opposés.

C'est conformément aux idées de ce *troisième Parti*,  
 que Mr. de Callieres composa l'Ouvrage, d'où  
 j'emprunte ces paroles, intitulé: HISTOIRE POETI-  
 QUE de la Guerre nouvellement déclarée entre les An-  
 ciens & les Modernes \*\*, où il feint, que le Poème

\* MORERI, *ubi supra*.

\*\* Cet Ouvrage est fait sur le  
 modele du PARNASSE refor-  
 mé, & de la GUERRE des Au-

teurs de Mr. Gueret, Avocat au  
 Parlement de Paris. Voyez son  
 Article dans le MORERI, *ubi  
 supra*.

de Mr. Perrault ayant été lu sur le Parnasse, y excita une Guerre entre les Anciens & les Modernes, c'est-à-dire, les Écrivains Grecs & Latins; & les François, Italiens & Espagnols, où les Anciens remportèrent presque tout l'avantage. On trouve dans cet Ouvrage une Critique fine & judicieuse des uns & des autres; & le *Poëme* de Monsieur Perrault y est censuré à son tour. La vérité est, que cet ardent Défenseur des Modernes n'avoit pas assez de connoissance du Grec pour bien juger des Auteurs qui ont écrit dans cette Langue. Et c'est ce qui donna lieu à l'ingénieux Historien de la *Guerre Poëtique*, de dire, qu'Apollon s'étant rendu sur le Parnasse, pour y mettre la Paix, & ayant d'abord fait appeller Homere, qui étoit le Général des Anciens: *Hé bien! mon Pere*, lui dit-il, *ces jeunes gens*, en montrant les Modernes, *ont entrepris de vous faire la guerre; il faut que vous leur pardonniez s'ils ne vous rendent pas tout ce qu'ils vous doivent, c'est qu'ils ne vous entendent pas, & je sais que la plûpart d'entr'eux parlent de vous sans vous connoître; mais je vous ferai justice, & je les mettrai dans le devoir à votre égard* \*.

Mr. de Fontenelle ayant donné en 1688. un Vo.<sup>1688</sup> volume de *Poësies pastorales*, avec un *Traité sur la nature de l'Eglogue*, il y ajouta une *Digression sur les Anciens & sur les Modernes*, où il examine les Eglogues des Anciens, & insinue finement, que si quelqu'un s'avisoit aujourd'hui d'en faire de semblables, il n'auroit pas beaucoup d'approbateurs. C'étoit à cet égard-là donner la préférence aux Modernes. Mr. Perrault ne se contenta pas d'avoir expliqué son sentiment dans le *Poëme* dont je viens de parler, il travailla à le prouver dans un Ouvrage écrit en forme de Dialogue, & intitulé: *Parallèle des Anciens & des Modernes*. Le premier Volume, qui regarde *les Arts & les Sciences*, parut en 1688; le second, qui traite

\* HISTOIRE Poëtique de la Guerre, &c. p. m. 178.

1690 de *l'Éloquence*, fut publié en 1690 : & le troisième, 1692 qui se rapporte à *la Poësie*, parut en 1692. Dans ce troisième Tome Mr. Perrault n'égalait pas seulement aux Anciens les Poètes Modernes, & particulièrement Mr. Despreaux, mais il se rendit aussi en quelque manière l'*Apologiste* de Chapelain, de Quinault, de Cotin, & de quelques autres Poètes François que Mr. Despreaux avoit très-peu ménagés dans ses *Satires* ; & témoigna même assez ouvertement, qu'il n'approuvoit pas la manière dont on les avoit traités.

Mr. Despreaux, qui avoit toujours été Admirateur passionné des Anciens, ne put souffrir une Comparaison qui leur étoit si défavantageuse ; & se regardant comme personnellement intéressé dans cette Dispute, il fit d'abord quelques Épigrammes très-piquantes contre Mr. Perrault ; peu sensible à toutes les louanges que celui-ci lui avoit données. Il composa ensuite une *Ode* sur la prise de Namur, à l'imitation de celles de Pindare, pour donner une idée de la manière d'écrire de cet Ancien Poète, que Mr. Perrault avoit censuré ; & pour faire sentir la beauté de ses Poësies à ceux qui n'étoient pas en état de le lire dans sa Langue. „L'Ode suivante, dit-il dans le „*petit Discours qui la précède*, a été composée à l'oc- „casion de ces étranges Dialogues qui ont paru de- „puis quelque tems, où tous les plus grands Écri- „vains de l'Antiquité sont traités d'Esprits médiocres, „de gens à être mis en parallèle avec les Chapelains „& avec les Cotins, & où voulant faire honneur à „notre Siècle, on l'a en quelque sorte diffamé, en „faisant voir, qu'il s'y trouve des hommes capables „d'écrire des choses si peu sentées. Pindare est des „plus maltraités. Comme les Beautés de ce Poète „sont extrêmement renfermées dans sa Langue, l'Au- „teur de ces Dialogues, qui vraisemblablement ne „fait point de Grec, & qui n'a lu Pindare que dans „des Traductions Latines assez défectueuses, a pris

„pour galimathias tout ce que la foiblesse de ses lu-  
 „mieres ne lui permettoit pas de comprendre. Il a  
 „sur-tout, *continue-t-il*, traité de ridicules ces endroits  
 „merveilleux, où le Poëte, pour marquer un esprit  
 „entièrement hors de foi, rompt quelquefois de des-  
 „sein formé la suite de son discours, & afin de mieux  
 „entrer dans la Raison, sort, s'il faut ainsi parler, de  
 „la Raison même; évitant avec soin cet ordre mé-  
 „thodique & ces exactes liaisons de sens qui ôte-  
 „roient l'ame à la Poësie lyrique.

Mr. Despreaux tâche ensuite d'intéresser la Reli-  
 gion dans la défense des Anciens: „Le Censeur dont  
 „je parle, *dit-il*, n'a pas pris garde qu'en attaquant  
 „ces nobles hardiesses de Pindare, il donnoit lieu de  
 „croire qu'il n'a jamais conçu le Sublime des Pseu-  
 „mes de David, où, s'il est permis de parler de ces  
 „Saints Cantiques à propos de choses si profanes, il  
 „y a beaucoup de ces sens rompus qui servent mê-  
 „me quelquefois à en faire sentir la divinité. Ce  
 „Critique, *poursuit-il*, selon toutes les apparences,  
 „n'est pas fort convaincu du Précepte que j'ai avan-  
 „cé dans mon *Art Poëtique*, à propos de l'Ode:

„*Son style impétueux souvent marche au hazard:*

„*Chez elle un beau désordre est un effet de l'Art.*

„Ce Précepte effectivement qui donne pour regle de  
 „ne point garder quelquefois de regles, est un my-  
 „stère de l'Art, *ajoute-t-il*, qu'il n'est pas aisé de fai-  
 „re entendre à un Homme sans goût, qui croit que  
 „la *Clélie* & les *Opéra* sont les modeles du Genre su-  
 „blime; qui trouve *Terence* fade, *Virgile* froid, *Ho-*  
 „*mere* de mauvais sens; & qu'une espèce de bizarre-  
 „rie d'Esprit rend insensible à tout ce qui frappe or-  
 „dinairement les Hommes. Mais, *continue-t-il*, ce  
 „n'est pas ici le lieu de lui montrer ses Erreurs. On  
 „le fera peut-être plus à propos un de ces jours dans  
 „quelque autre Ouvrage.

Mr. Despreaux dit après cela qu'il ne feroit pas difficile de faire sentir les beautés de Pindare à des gens qui *se seroient un peu familiarisé avec le Grec* ; mais que cette Langue étant aujourd'hui assez ignorée de la plûpart des hommes, & n'étant pas possible de leur faire voir Pindare dans Pindare même ; il a cru ne pouvoir mieux justifier ce Poète qu'en tâchant de faire une Ode en François à sa manière, c'est-à-dire, pleine de mouvemens & de transports, où l'esprit parut plutôt *entraîné du Démon de la Poësie, que guidé par la Raison*. Mr. Despreaux ajoute, qu'il a pris pour sujet de son ODE *la prise de Namur, comme la plus grande action de guerre qui se soit faite de nos jours, & comme la matière la plus propre à échauffer l'imagination* ; & il finit ce petit Discours, en disant que quoiqu'il n'ait rien oublié pour s'élever à la hauteur & atteindre par l'imitation à la magnificence de Pindare, il ne fait pas néanmoins si *le Public accoutumé aux sages emportemens de Malherbe, s'accommodera de ces saillies & de ces excès Pindariques* : mais que *supposé qu'il y ait échoué*, il s'en consolera par les difficultés qu'Horace lui-même fait concevoir dans une entreprise de cette nature.

Je ne dois pas omettre ici une Particularité que vous ne ferez pas, Monsieur, fâché de sçavoir. C'est que cette Ode contenoit d'abord une Strophe, où il y avoit un trait de Satire contre Mr. de Fontenelle, qui s'étoit, comme je l'ai déjà dit, déclaré pour les Modernes. Voici cette Strophe :

*Un Torrent dans les Prairies  
Roule à flots précipités ;  
Malherbe dans ses Furies  
Marche à pas trop concertés\*.*

\* Mr. Despreaux raille ici Malherbe de s'être servi du mot de *marcher*, en décrivant le débordement d'un Fleuve :

*Tel qu'à vagues épanduës,  
Marche un Fleuve impérieux ;  
De qui les neiges fonduës  
Rendent le cours furieux ;*

*J'aime mieux, nouvel Icare,  
 Dans les airs cherchant Pindare  
 Tomber du Ciel le plus haut ;  
 Que, loué de Fontenelle,  
 Raser, craintive Hirondelle,  
 La Terre, comme Perrault.*

Mais lorsque Mr. Despreaux voulut publier son *Ode*, il en retrancha toute cette Strophe.

Comme ce n'étoit qu'un excès de zèle pour les Anciens, qui avoit suggéré ce trait satirique à Mr. Despreaux; on ne sauroit trop le louer de l'avoir supprimé. Ce n'est pas que si ces deux illustres Auteurs s'étoient engagés par-là dans une Dispute, le Public n'en eut retiré un grand avantage: car il est certain, que Mr. Despreaux eût trouvé en Mr. de Fontenelle un Adversaire bien autrement redoutable que ne l'étoit Mr. Perrault.

Dès que ce petit Ouvrage parut, on en fit plusieurs Critiques en Vers & en Prose, en forme de Parodies ou de Differtations. Voici une de ces *Parodies*, qu'on attribue à Mr. le Duc de Nevers, & qui n'a jamais été imprimée que je sache. Vous jugerez par-là des autres.

»Quelle est la nouvelle yvresse  
 »Qui fait à Boileau la loi ?  
 »Sous les haillons du *Permessè*  
 »Est-ce donc lui que je voi ?

*Rien n'est sûr en son rivage,  
 Ce qu'il trouve il le ravage,  
 Et trainant comme buissons  
 Les Chènes & leurs racines,  
 Ote aux Campagnes voisines  
 L'Espérance des Moissons:*

*Tel & plus épouvantable,  
 S'en alloit ce Conquérant &c.*

Malherbe, POESIES, Liv. I. dans l'ODE au Roi Henri le Grand sur l'heureux succès du Voyage de Sedan, pag. 26. & 27. Édit. de Paris 1698.

»*Accourez, troupe Pédante,*  
 »*Les sons que la Lyre enfante*  
 »Sont propres à vous toucher;  
 »Accourez voir le faux germe  
 »Dont au bout d'un an de terme  
 »Sa Muse vient d'accoucher.

»Mais non, c'est un grand modele,  
 »Dont au Public il fait part,  
 »Pour faire voir qu'il excelle  
 »Dans tous les genres de l'Art.  
 »Voulez-vous de l'Héroïque ?  
 »C'est une Ode Pindarique,  
 »Dont Namur est le sujet :  
 »Ne demandez-vous qu'à rire ?  
 »C'est au fonds une Satire,  
 »Dont Perrault seul est l'objet.

»Là dans des phrases sauvages  
 »Vous verrez, tout en un tas,  
 »Déployer toutes leurs rages  
 »Princes, Vents, Peuples, frimats :  
 »Là vous verrez Nassau blême  
 »Plein de la frayeur extrême  
 »Dont ses sens sont agités.  
 »Pédans, marquez la cadence  
 »De ces Vers pleins d'excellence :  
 »Vous, Modernes, profitez.

„Pour bien dépeindre une place  
 „Dont les défenseurs vaillans  
 „Par leur feu, par leur audace  
 „Éloignent les affaillans ;  
 „Dites que *dix mille Alcides*  
 „D'éclairs au loin homicides  
 „Font pétiller les Remparts ;  
 „Voilà quel nouveau Sublime  
 „L'Homme que *Phébus anime*,  
 „Fait briller de toutes parts.

„C'est ainsi que sans génie,  
 „Avec des Vers durs & secs,  
 „Il aspire à l'harmonie,  
 „A la noblesse des Grecs.  
 „En vain aux *bois* du Parnasse  
 „A suivre Pindare, *Horace*,  
 „Il s'engage en son déclin :  
 „De ces *bois* les *avenues*  
 „Ne lui sont pas plus connues,  
 „Qu'à l'*Auteur du Saint Paulin*.

Quelques personnes croient, que cette PARO-  
 D I E est de Mr. de Fontenelle ; mais je ne fais sur  
 quoi ces personnes-là se fondent. Supposé qu'elle  
 soit effectivement de lui, il faudra dire, qu'elle a été  
 faite avant que Mr. Despreaux eut retranché de son  
 O D E la Strophe dont j'ai parlé : car il n'y a point  
 d'apparence qu'après cela Mr. de Fontenelle ait vou-  
 lu critiquer Mr. Despreaux. Peut-être aussi que l'on  
 a confondu Mr. Despreaux avec son bon Ami Mr.

Racine, qui eut alors un petit démêlé avec Mr. de Fontenelle, au sujet de la dispute touchant les Anciens & les Modernes. Monsieur Racine étoit trop redevable aux Anciens, & il voyoit trop impatiemment élever Mr. Corneille au-dessus d'eux, pour ne se pas déclarer contre les Modernes. Il composa là-dessus quelques Épigrammes très-vives, & attaqua personnellement Mr. de Fontenelle, Neveu du grand Corneille, & peu prévenu pour les Anciens. Pour toute Réponse, Mr. de Fontenelle se contenta de faire le *Parallèle* de Mr. Corneille & de Mr. Racine. Comme vous n'avez, sans doute, pas vu ce petit Ouvrage, & que tout ce qui part de la plume de Mr. de Fontenelle est précieux, je m'assure, que vous serez bien aise, Monsieur, de le voir ici. Il ne contient qu'onze Articles.

I. CORNEILLE n'a eu devant les yeux aucun Auteur excellent qui ait pû le guider : RACINE a eu CORNEILLE.

II. CORNEILLE a trouvé le Théâtre François très-grossier, & l'a porté à un haut point de perfection : RACINE ne l'a pas soutenu dans la perfection où il l'a trouvé.

III. Les Caractères de CORNEILLE sont vrais, quoiqu'ils ne soient pas communs : les Caractères de RACINE ne sont vrais, que parce qu'ils sont communs.

IV. Quelquefois les Caractères de CORNEILLE ont quelque chose de faux, à force d'être nobles & singuliers : souvent ceux de RACINE ont quelque chose de bas, à force d'être naturels & ordinaires.

V. Quand on a le cœur noble on voudroit ressembler aux Héros de CORNEILLE ; & quand on a le cœur petit, on est bien aise, que les Héros de RACINE nous ressemblent.

VI. On remporte des Pièces de l'un le désir d'être vertueux : & des Pièces de l'autre, le plaisir d'avoir des semblables dans ses faiblesses.

VII. *Le Tendre & le Gracieux de RACINE, se trouve quelquefois dans CORNEILLE: le Grand de CORNEILLE ne se trouve jamais dans RACINE.*

VIII. *RACINE n'a presque jamais peint que des François, & que le Siècle présent; même quand il a voulu peindre un autre Siècle & d'autres Nations: On voit dans CORNEILLE toutes les Nations, & tous les Siècles qu'il a voulu peindre.*

IX. *Le nombre des Pièces de CORNEILLE est beaucoup plus grand que de celles de RACINE; & cependant CORNEILLE s'est beaucoup moins répété que RACINE n'a fait.*

X. *Dans les endroits où la Versification de CORNEILLE est belle, elle est plus hardie, plus noble, & en même-tems aussi nette, & aussi finie que celle de RACINE; mais elle ne se soutient pas dans ce degré de beauté, & celle de RACINE se soutient toujours dans le sien.*

XI. *Des Auteurs inférieurs à RACINE ont réussi après lui, dans son genre: aucun Auteur, non pas même RACINE, n'a osé toucher après CORNEILLE, au genre qui lui étoit particulier \*.*

On reconnoit aisément dans ce *Parallèle* cette justesse d'esprit, & cette manière de penser fine & délicate, qu'on admire dans toutes les productions de Mr. de Fontenelle.

Mais pour revenir à Mr. Despreaux, il ne répondit rien aux Critiques qu'on fit de son ODE; il aima mieux s'occuper à la défense des Anciens Poètes; & il composa un petit Ouvrage, intitulé: *Réflexions sur Longin, où par occasion, on répond à quelques Objections de Monsieur P \* \* contre Homere &*  
f ij

\* Je donne ce *Parallèle* tel qu'il se trouve dans LES DÉPÊCHES du Parnasse, ou la Gazette des Savans. Première Dépêche, du 1. Septembre, 1693. page 9. & suiv.

Mr. Minutoli est Auteur de ce Journal. Voyez les NOUVELLES de la République des Lettres, Août, 1701. pag. 162. & suiv.

*contre Pindare.* Il regne dans cet Écrit une profonde érudition, accompagnée d'un jugement solide, & soutenue d'un goût exquis. J'ajouterois, que c'est un chef-d'œuvre & un modele dans son genre, si Mr. Despreaux, content d'avoir entièrement ruiné les prétensions de son Adversaire, n'eut employé contre lui que des termes doux & honnêtes. Il seroit aussi à désirer qu'il n'eut point fait entrer dans cette querelle Mr. Perrault le Médecin, qui étoit mort; & qu'il n'eut pas rapporté ce que disoient les ennemis de cet habile Architecte, pour tâcher de diminuer sa Réputation. Cela fait bien voir, Monsieur, combien il est difficile, même aux personnes les plus modérées & les plus équitables, de défendre leurs sentimens avec cette douceur & cette tranquillité que la Supériorité des raisons devoit inspirer. Mais Mr. Despreaux avoit été choqué de l'affectation avec laquelle Mr. Perrault s'étoit déclaré dans son P A R A L L È L E pour quelques Auteurs Modernes, qu'il avoit critiqués dans ses S A T I R E S; & il n'avoit pu souffrir, qu'on lui attribuât à cette occasion des vûes & des motifs, où son honneur se trouvoit intéressé. C'est aussi ce qu'il témoigne dans l'Avertissement de la nouvelle Édition <sup>1694</sup> de ses Ouvrages qu'il donna en 1694, augmentée des deux Pièces, dont je viens de vous parler, & de quelques autres, que j'indiquerai bien-tôt.

„J'ai laissé ici, *dit-il*, la même Préface qui étoit  
 „dans les deux Éditions précédentes: à cause de la  
 „justice que j'y rends à beaucoup d'Auteurs que j'ai  
 „attaqués. Je croyois avoir assez fait connoître par  
 „cette démarche, où personne ne m'obligeoit, que  
 „ce n'est point un esprit de malignité qui m'a fait  
 „écrire contre ces Auteurs; & que j'ai été plutôt fin-  
 „cere à leur égard que médisant. Monsieur P. néan-  
 „moins n'en a pas jugé de la sorte. Ce galant Hom-  
 „me, au bout de près de vingt-cinq ans, qu'il y a  
 „que mes Satires ont été imprimées pour la première

„fois, est venu tout à coup, & dans le tems qu'il  
 „se disoit de mes Amis, réveiller des querelles en-  
 „tièrement oubliées, & me faire sur mes Ouvrages  
 „un procès que mes Ennemis ne me faisoient plus.  
 „Il a compté pour rien les bonnes raisons que j'ai  
 „mises en rimes, pour montrer qu'il n'y a point de  
 „médifance à se moquer des méchants écrits; & sans  
 „prendre la peine de réfuter ces raisons, a jugé à  
 „propos de me traiter dans un Livre, en termes af-  
 „sez peu obscurs, de Médifant, d'Envieux, de Ca-  
 „lomniateur, d'Homme qui n'a songé qu'à établir sa ré-  
 „putation sur la ruine de celle des autres. Et cela  
 „fondé principalement sur ce que j'ai dit dans mes  
 „Satires, que Chapelain avoit fait des Vers durs,  
 „& qu'on étoit à l'aise aux Sermons de l'Abbé Co-  
 „tin.

„Ce sont en effet, *ajoute Mr. Despreaux*, les  
 „deux grands Crimes qu'il me reproche, jusqu'à me  
 „vouloir faire comprendre, que je ne dois jamais  
 „espérer de rémission du mal que j'ai causé, en don-  
 „nant par-là occasion à la postérité de croire que  
 „sous le Regne de Louis le Grand, il y a eu en  
 „France un Poète ennuyeux, & un Prédicateur af-  
 „sez peu suivi. Le plaisant de l'affaire, *continue Mr.*  
 „*Despreaux*, est, que dans le Livre qu'il fait pour ju-  
 „stifier notre Siècle de cette étrange calomnie, il  
 „avoue lui-même, que Chapelain est un Poète très-  
 „peu divertissant, & si dur dans ses expressions, qu'il  
 „n'est pas possible de le lire. Il ne convient pas ainsi  
 „du désert qui étoit aux Prédications de l'Abbé Co-  
 „tin. Au contraire, il assure, qu'il a été fort pressé  
 „à un des Sermons de cet Abbé: mais en même-  
 „tems il nous apprend cette jolie particularité de la  
 „vie d'un si grand Prédicateur: que sans ce Sermon,  
 „où heureusement quelques-uns de ses Juges se trou-  
 „verent, la Justice, sur la requête de ses parens, lui  
 „alloit donner un Curateur comme à un imbecille.

„C'est ainsi que Monsieur P. fait défendre ses Amis,  
 „& mettre en usage les leçons de cette belle Rhéto-  
 „rique moderne inconnue aux Anciens, où vraisem-  
 „blablement il a appris à dire ce qu'il ne faut point  
 „dire. Mais je parle assez de la justesse d'esprit de  
 „Mr. P. dans mes Réflexions critiques sur Longin :  
 „& il est bon d'y renvoyer les Lecteurs.

„Tout ce que j'ai ici à leur dire, *continue-t-il*,  
 „c'est que je leur donne dans cette nouvelle Édition,  
 „outre mes anciens Ouvrages exactement revus, ma  
 „Satire contre les Femmes, l'Ode sur Namur, quel-  
 „ques Épigrammes \*, & mes Réflexions critiques  
 „sur Longin. Ces Réflexions que j'ai composées à  
 „l'occasion des Dialogues de Mr. P. se sont multipliées  
 „sous ma main beaucoup plus que je ne croyois, &  
 „sont cause que j'ai divisé mon Livre en deux Volumes.  
 „J'ai mis à la fin du second Volume les Traductions  
 „Latines qu'ont faites de mon Ode les deux  
 „plus célèbres Professeurs en Éloquence de l'Université :  
 „je veux dire Monsieur Lenglet & Monsieur Rollin.  
 „Ces Traductions ont été généralement admirées,  
 „& ils m'ont fait en cela d'autant plus d'honneur,  
 „qu'ils savent bien que c'est la seule lecture de  
 „mon Ouvrage qui les a excités à entreprendre ce  
 „travail. J'ai aussi joint à ces Traductions quatre  
 „Épigrammes Latines, que le Révérend Pere Fraguier,  
 „Jésuite, a faites contre le Zoïle moderne. Il  
 „y en a deux qui sont imitées d'une des miennes. On  
 „ne peut rien voir de plus poli ni de plus élégant  
 „que ces quatre Épigrammes; & il semble que Catulle  
 „y soit ressuscité pour vanger Catulle. J'espère  
 „donc que le Public me fera quelque gré du présent  
 „que je lui en fais.

\* Les ÉPIGRAMMES sont 1. des Vers sur le Buste du Roi. 2. Pour le Portrait de Mademoiselle de Lamignon. 3. Sur Pradon & Boncorse. 4. A un Médecin. 5. L'E-

pitaphe de la Mer de l'Auteur. 6. Une Épigramme à Mr. P \* \*. 7. Une autre sur le même sujet. 8. Une autre, au même.

„Au reste, dit-il, en finissant cet Avis au Lecteur, dans le tems que cette nouvelle Édition de mes Ouvrages alloit voir le jour, le Révérend Pere de la Landelle, autre célèbre Jésuite, m'a apporté une Traduction Latine qu'il a aussi faite de mon Ode, & cette Traduction m'a paru si belle, que je n'ai pu résister à la tentation d'en enrichir encore mon Livre, où on la trouvera avec les deux autres à la fin du second Tome.

La *Satire* contre les Femmes avoit fait beaucoup de bruit avant même qu'elle devint publique par l'Impression. Mr. Despreaux l'avoit lue à ses Amis, & ceux-ci en avoient parlé d'une manière si avantageuse, que tout le monde souhaitoit de la voir. Il ne se hâta pourtant pas de la publier, parce qu'il vouloit la faire entrer dans la nouvelle Édition qu'on alloit faire de ses Ouvrages: comme il nous l'apprend lui-même dans le petit Avertissement qu'il mit au devant de cette Pièce. *Voici enfin, dit-il, la Satire qu'on me demande depuis si long-tems. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été bien aisé, qu'elle ne parut qu'avec la nouvelle Edition qu'on faisoit de mon Livre, où je voulois qu'elle fut insérée. Plusieurs de mes Amis à qui je l'ai lue en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, & ont publié, que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connois le Public. Je sai que naturellement il se révolte contre ces louanges outrées qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils ayent paru; & que la plupart des Lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut, qu'avec un dessein formé de le rabaisser.*

Je déclare donc, continue Mr. Despreaux, que je ne veux point profiter de ces Discours avantageux: & non seulement je laisse au Public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode sur Namur, d'exercer aussi contre ma *Satire* toute la rigueur de leur Critique. J'espère qu'ils

le feront avec le même succès : je puis les assurer, que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en attaquera que les Mots & les Syllabes. Je saurai fort bien soutenir contre ces Censeurs, Homere, Horace, Virgile & tous ces autres grands Personnages dont j'admire les Écrits : mais pour mes Écrits que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.

Monsieur Despreaux dit ensuite „qu'il semble, que „la bienfiance voudroit qu'il fit quelque excuse au „Beau-Sexe de la liberté qu'il s'est donnée de peindre „ses Vices : mais qu'au fond, toutes les peintures „qu'il fait dans cette Satire sont si générales, que bien „loin d'appréhender que les Femmes s'en offensent, „c'est sur leur approbation, & sur leur curiosité qu'il „fonde la plus grande espérance du succès de son Ou- „vrage. Qu'au moins, une chose dont il est certain, „c'est qu'elles le loueront d'avoir trouvé moyen dans „une matière aussi délicate que celle qu'il y traite, de „ne pas laisser échapper un seul mot qui put blesser „le moins du monde la pudeur.

Mr. de la Bruyere répondant à la Critique qu'on avoit faite de son *Discours* à l'Académie Française \*, parle de cette *Satire* avec beaucoup d'éloge, & la défend même contre ceux qui l'avoient censurée. Il paroît, dit-il, une nouvelle *Satire* écrite contre les Vices en général, qui d'un vers fort & d'un style d'airain enfonce ses traits contre l'avarice, l'excès du jeu, la chicane, la mollesse, l'ordure & l'hypocrisie, où personne n'est nommé ni désigné, où nulle femme vertueuse ne peut ni ne doit se reconnoître ; un BOURDALOUE en chaire ne fait point de peintures du Crime ni plus vives ni plus innocentes : il n'importe, c'est médifance, c'est calomnie. Voilà depuis quelque tems leur unique

\* Le 15. de Juin, 1693. jour de sa Réception.

son ; celui qu'ils employent contre les Ouvrages de Mœurs qui réussissent : ils y prennent tout littéralement , ils les lisent comme une Histoire , ils n'y entendent ni la Poësie , ni la figure ; ainsi ils les condamnent ; ils y trouvent des endroits foibles , il y en a dans Homere , dans Pindare , dans Virgile , & dans Horace , où n'y en a-t-il point ? si ce n'est peut-être dans leurs Écrits \* .

Mr. Bayle a aussi donné de grandes louanges à cette Pièce , qu'il appelle le chef-d'œuvre de Mr. Despreaux † . Mais quoiqu'il s'y trouve en effet , une infinité d'endroits qui font sentir , qu'elle part d'une plume excellente , il s'en faut pourtant bien qu'il n'y regne le même feu , & la même force que dans les autres Satires de Mr. Despreaux . La Versification n'en est pas même si pure , ni si aisée . Il n'y a rien là qui doive nous surprendre , Monsieur . L'Esprit humain a ses révolutions & ses changemens , aussi bien que toutes les autres choses . Il s'use comme elles , & s'affoiblit à mesure qu'il approche de la fin .

Quelque mortifiantes pour Mr. Perrault que fussent les RÉMARQUES CRITIQUES SUR LONGIN , il ne laissa pas d'y répondre par des RÉFLEXIONS , où il tâche de repousser la Censure de son Adversaire . Il composa aussi un petit Poëme , intitulé : APOLOGIE DES FEMMES , par opposition à la *Satire* contre les Femmes ; & dans la Préface de cette Pièce , il critiqua vivement la *Satire contre les Femmes* , qui contenoit quelques traits assez piquans contre lui . Il accusa même Mr. Despreaux d'y avoir employé des termes malhonnêtes & des expressions qui bleffoient la pudeur .

Mr. Perrault ayant envoyé cet Ouvrage à Mr. Arnauld , celui-ci lui écrivit une longue *Lettre* , où il défend Mr. Despreaux , avec beaucoup de force &

f v

\* La Bruyere , Préface sur son Discours à l'Académie Française , p. m. IX. X.

† DICTIONNAIRE Historique & Critique , à l'Article BARBE , Rem. A.

d'éloquence. Mr. Despreaux a trouvé, qu'il étoit si glorieux pour lui d'avoir un tel défenseur, qu'il a fait imprimer cette *Lettre* à la fin de ses Ouvrages, dans la dernière Édition qu'il en a donnée.

1695 Les Critiques qu'on publia de la *Satire* contre les Femmes donnerent occasion à Mr. Despreaux de faire une *Épître* adressée à ses Vers, où il rend compte de sa Vie & de ses Ouvrages. C'est comme vous voyez, Monsieur, une imitation d'une des plus belles Pièces d'Horace \*. Je vous en ai déjà rapporté deux endroits, & permettez-moi de vous en citer encore ici quelque chose. Après avoir marqué le succès qu'eurent ses premiers Ouvrages \*\*, il ajoute :

*Mais aujourd'hui qu'enfin la Vieillesse venue,  
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,  
A jetté sur ma tête avec ses doigts pesans,  
Onze lustres complets surchargés de trois ans †,  
Cessez de présumer, dans vos folles pensées,  
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées  
Courir l'argent en main les Lecteurs empressés.  
Nos beaux jours sont finis, &c.*

Il oppose ensuite son véritable Portrait à la peinture affreuse que ses Ennemis avoient fait de lui : & après avoir parlé de son Pere & de sa Mere, de l'inclination qu'il s'étoit sentie dès sa jeunesse pour la Poësie, & des progrès qu'il y avoit fait †† ; il marque les degrés de sa fortune, comment il avoit été à la Cour, comment il en étoit parti, les incommodités qui lui étoient survenues, &c.

\* L'Épître XX. du I. Livre. *Vertumnus Janumque, Liber, spectare videris, &c.*

\*\* Voyez ci-dessus, page 15.

† C'est-à-dire 58. ans.

†† Voyez ci-dessus, page 14.

*Que par un coup du sort au grand jour amené,*  
*Et des bords du Permesse à la Cour entraîné,*  
*Je fus, prenant l'effor par des routes nouvelles,*  
*Élever assez haut mes Poétiques Ailes :*  
*Que ce Roi dont le Nom fait trembler tant de Rois,*  
*Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits :*  
*Que plus d'un Grand m'aima jusques à la tendresse ;*  
*Que ma vûe à Colbert inspiroit l'alégresse :*  
*Qu'aujourd'hui même encor, de deux Sens affoibli*  
*Retiré de la Cour, & non mis en oubli,*  
*Plus d'un Héros épris des fruits de mon étude*  
*Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.*

Peu de tems après Mr. Despreaux composa une <sup>1696</sup> nouvelle *Épître* qu'il adressa à son *Jardinier* \*. Quoique cette Pièce soit enjouée & badine, il ne laisse pas d'y avoir de très-belles moralités, sur les difficultés de la Poësie, sur la nécessité & l'avantage du Travail, & sur les inconvéniens de l'Oisiveté & de la Mollesse.

Pour bien comprendre le sujet de l'*Épître* sur l'*A-* <sup>1697</sup> *mour de Dieu*, que Mr. Despreaux publia ensuite ; il faut se souvenir, que les Théologiens de l'Eglise Romaine sont fort partagés sur le dogme de l'*Attrition*. On appelle ainsi un sentiment de douleur conçu par la seule crainte des peines de l'Enfer, & sans aucun Amour de Dieu, & on demande, si cette douleur est une disposition suffisante pour recevoir la rémission des Péchés & la grace de la Justification au Sacrement de Pénitence ? Plusieurs Théologiens de l'Eglise Romaine, parmi les-

\* Horace a adressé une de ses *sylvarum*, & *mihî me reddentis Agel-*  
*Épîtres* à son Fermier. C'est la *li*, &c.  
 XIV. du I. Livre, *VILLICE*.

quels on compte les plus favans Jéfuites , fe déclarent pour l'affirmative ; mais les autres foutiennent, que la Confeflion & l'Abfolution du Prêtre , ne fervent de rien , fi l'on n'a pas la *Contrition* ; c'est-à-dire , *une douleur fincère d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est aimable.*

Chaque Parti en appelle au Concile de Trente, & prétend, qu'il lui est favorable, ce qui montre que ce Concile ne s'est pas expliqué nettement sur une matière si importante. Le Pape Alexandre VII. a également défendu \* à ceux qui foutiennent la fuffifance de l'Attrition & à ceux qui défendent la nécessité de la Contrition, de se censurer les uns les autres † ; par où il a, fans doute, voulu donner à entendre, qu'il n'importoit pas beaucoup laquelle des deux Opinions on suivit. Cependant on feroit tort à l'Église Romaine, si on l'accusoit d'avoir déterminé en général & absolument parlant, qu'on peut être absous de ses péchés, & par conséquent sauvé, sans aimer Dieu : elle n'a jamais eu le dessein d'établir une Doctrine si détestable : mais il lui est arrivé dans cette occasion, aussi bien qu'en quelques autres, de renoncer aux Notions les plus évidentes, pour sauver un Dogme qui s'est introduit peu-à-peu chez elle, & qu'elle a mis au nombre des Articles de sa Créance, avant que d'en avoir prévu toutes les suites. Ainsi ayant posé que pour obtenir le pardon de ses péchés, il faut les confesser à un Prêtre & en recevoir de lui l'Abfolution, plusieurs ont cru avoir droit d'en conclure que cela seul fuffisoit pour remettre dans la voye du salut : & cette Opinion leur a paru d'autant mieux fondée, qu'il leur a semblé, que la Confeflion &c. devenoit inutile, si pour en tirer quelque avantage il falloit préalablement avoir une véritable *Contrition.*

\* Par un Décret du 6. de May, 1667.

† Le Pape dit dans ce Décret que l'Opinion de la fuffifance de

l'Attrition, sembloit être alors la plus commune parmi les Scholastiques. *Quæ hodie inter Scholasticos communior videtur.*

En effet, cette Contrition renfermant un véritable Amour pour Dieu, & cet Amour étant une grace du Saint Esprit, qui ne se communique qu'aux fideles; il suit nécessairement que tout homme qui est véritablement *contrit*, est déjà justifié, & qu'il a été absous de tous ses Crimes. Qu'est-il donc besoin, après cela, de la Confession, & de l'Absolution du Prêtre? Et comment le Sacrement de Pénitence peut-il procurer le pardon d'une personne qui avant que de recevoir ce Sacrement a dû se trouver en état de grace? Il n'est pas facile dans le Sytème de la Religion Romaine de lever ces difficultés. Cependant il y a quelque chose de si dur & de si choquant à poser qu'un homme peut être sauvé quoiqu'il n'ait aucun sentiment d'amour pour Dieu, que le plus grand nombre des Catholiques Romains se sont révoltés contre cette Doctrine, & sans se mettre en peine des Objections qu'on leur peut faire, ils ont regardé le dogme de l'*Attrition*, comme une erreur abominable.

Il y avoit long-tems que Mr. Despreaux s'étoit déclaré là-dessus dans une de ces Assemblées qui se tenoient chez Mr. le Premier Président de Lamoignon. Un jour qu'on venoit de lire un Ouvrage qui avoit du rapport à cette matière, il soutint, que ni la Confession ni l'Absolution du Prêtre, n'étoient pas suffisantes, si l'on n'avoit dans son cœur, du moins un commencement d'amour pour Dieu. Des Jésuites qui étoient présents se récrièrent d'abord contre ce sentiment, & dirent que c'étoit le Calvinisme tout pur. Ils firent ensuite à Mr. Despreaux toutes les difficultés dont cette matière est susceptible; mais il s'en tira par un trait d'esprit, qui déconcerta ces bons Peres, & lui attira l'applaudissement de toute la Compagnie. Permettez-moi, Monsieur, de rapporter cette Particularité telle qu'on la trouve dans un Livre que j'ai déjà cité plus d'une fois.

»Mr. B . . . . D . . . . dit le MÉNAGIANA\*,  
 »étoit un jour chez feu Mr. le Premier Président à  
 »Bafville \*\*. Il y avoit grand nombre de . . . es †,  
 »qui foutenoient tous hardiment qu'un certain Au-  
 »teur connu avoit eu raison, de faire un Livre ex-  
 »près pour prouver, que nous n'étions point obli-  
 »gés d'aimer Dieu, & que ceux qui foutenoient le  
 »contraire, avoient tort & impofoient un joug infup-  
 »portable au Chrétien dont Dieu l'avoit affranchi par  
 »la nouvelle Loi. Comme la Dispute fur ce fujet  
 »s'échauffoit, Mr. D . . . . qui avoit gardé jufqu'a-  
 »lors un profond filence: Ah! la belle chose, s'é-  
 »cria-t-il en fe levant, que ce fera au jour du der-  
 »nier Jugement lorsque notre Seigneur dira à fes Élus:  
 »Venez, les bien-aimés de mon Pere, parce que vous ne  
 »m'avez jamais aimé en votre vie, & que vous avez tou-  
 »jours défendu de m'aimer, & que vous vous êtes tou-  
 »jours fortement opposés à ces Hérétiques qui vouloient  
 »obliger les Chrétiens de m'aimer. Et vous au contrai-  
 »re, allez au Diable & en Enfer, vous, les Maudits de  
 »mon Pere, parce que vous m'avez aimé de tout votre  
 »cœur, & que vous avez follicité & pressé tout le mon-  
 »de de m'aimer . . . . Il fit rire toute la Compa-  
 »gnie, ajoute le MÉNAGIANA, & perfuada plus  
 »efficacement par cette Raillerie la néceffité de l'A-  
 »mour divin que Mr. A . . . . †† n'avoit pu faire  
 »par des Livres, & par des discours les plus élo-  
 »quens:

»*ridiculum acri*

»*Fortius ac melius magnas plerumque fecat res.*

\* MÉNAGIANA, Tom. II. p. 301. & 302. 2de Édit. de Holl. 1695. Notez, que ce qu'on fait dire à Mr. Ménage sur l'état de cette Dispute ne s'accorde pas tout-à-fait avec ce que Mr. Despreaux en a dit lui-même (à la

fin de son Épître sur l'Amour de Dieu) & dont je viens de donner le sens.

\*\* Maison de Campagne de Mr. de Lamoignon.

† C'est-à-dire, *Jésuites.*

†† Mr. Arnauld.

Mr. Despreaux lança un trait de Satire contre ces Docteurs *relâchés* dans le VI. Chant du *Lutrin*, où il introduit la Piété se plaignant à Thémis de cette manière :

*Pour comble de misère un tas de faux Docteurs  
Vint flatter les péchés de discours imposteurs ;  
Infectant les Esprits d'exécrables maximes ,  
Voulut faire à Dieu même approuver tous les Crimes.  
Une servile Peur tint lieu de Charité.  
Le besoin d'aimer Dieu passa pour nouveauté.  
Et chacun à mes piés , conservant sa malice ,  
N'apporta de vertu que l'aveu de son vice.*

Mr. Despreaux n'en dit pas alors davantage : mais quelques années après, Louis XIV. ayant donné dans la Dévotion, toute la Cour à son imitation s'empresfa de paroître dévoté ; & il n'y eut point d'Auteur célèbre qui ne voulut se conformer au goût regnant. Mr. Racine ne travailla plus qu'à des Pièces saintes ; & les Commentateurs des Auteurs profanes remplirent leurs Remarques de Moralités & de Maximes de Dévotion. Mr. Despreaux s'accommodant au goût de la Cour, peut-être même ne faisant que suivre les sentimens qu'un âge avancé nous inspire, composa son ÉPÎTRE *sur l'Amour de Dieu*, où les défenseurs de la *fausse Attrition*, comme il l'appelle, sont combattus avec autant de force que de zèle. Il finit cette Pièce par le récit de ce qui s'étoit passé chez Mr. de Lamoignon, & n'oublie pas la Profopopée dont il s'étoit servi, & qui avoit eu un si bon effet.

Il publia séparément ces trois nouvelles ÉPÎTRES en 1697 \* avec une courte Préface. „Je ne

\* Le Privilège général, qui se trouve à la fin, est du 23. d'Octobre, 1697.

„fai, dit-il dans cette Préface, si les trois Épîtres que  
 „je donne ici au Public auront beaucoup d'Appro-  
 „bateurs: mais je fai bien, que mes Censeurs y trou-  
 „veront abondamment dequoi exercer leur Critique.  
 „Car tout y est extrêmement hazardé. Dans le pre-  
 „mier de ces trois Ouvrages, sous prétexte de faire  
 „le procès à mes derniers Vers, je fais moi-même mon  
 „Éloge, & n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon  
 „avantage. Dans le second je m'entretiens avec mon  
 „Jardinier de choses très-basses, & très-petites; &  
 „dans le troisième je décide hautement du plus grand  
 „& du plus important point de la Religion: je veux  
 „dire de l'Amour de Dieu. J'ouvre donc un beau  
 „Champ à ces Censeurs, pour attaquer en moi, &  
 „le Poète orgueilleux, & le Villageois grossier, & le  
 „Théologien téméraire. Quelque fortes pourtant que  
 „soient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la  
 „ferme résolution que j'ai prise, il y a long-tems, de ne  
 „rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout  
 „ce qu'ils écriront contre moi.

„A quoi bon en effet, continue-t-il, perdre inuti-  
 „lement du papier? Si mes Épîtres sont mauvaises,  
 „tout ce que je dirai ne les fera pas trouver bonnes;  
 „& si elles sont bonnes, tout ce qu'ils diront ne les  
 „fera pas trouver mauvaises. Le public n'est pas un  
 „Juge qu'on puisse corrompre, ni qui se regle par  
 „les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces Écrits,  
 „qui se font ordinairement contre des Ouvrages où  
 „l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus cou-  
 „rir & à en mieux marquer le mérite. Il est de l'es-  
 „sence d'un bon Livre d'avoir des Censeurs: & la plus  
 „grande disgrâce qui puisse arriver à un Écrit qu'on  
 „met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en  
 „disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.

„Je me garderai donc bien, poursuit-il, de trou-  
 „ver mauvais, qu'on attaque mes trois Épîtres. Ce  
 „qu'il y a de certain, c'est que je les ai fort travail-  
 „lées,

„lées, & particulièrement celle de l'Amour de Dieu,  
 „que j'ai retouchée plus d'une fois, & où j'avoue que  
 „j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit  
 „& de lumieres “.

Mr. Despreaux dit ensuite qu'il *avoit dessein d'a-*  
*bord de donner cette Epître toute seule ; les deux au-*  
*tres lui paroissant trop frivoles pour être présentées au*  
*grand jour de l'impression avec un Ouvrage si sérieux ;*  
 mais que ses Amis avoient combattu ce dessein par  
 des raisons qu'il rapporte, & auxquelles il s'étoit ren-  
 du. Que comme il se pourroit néanmoins trouver  
*des gens de piété, qui souhaiteroient de n'avoir que*  
*celle-là, il avoit donné ordre à son Libraire de la leur*  
*distribuer à part : „& non seulement, ajoute-t-il, je*  
*„ne trouverai pas étrange, qu'ils ne lisent que celle-*  
*„là ; mais je me sens quelquefois moi-même en des*  
*„dispositions d'esprit, où je voudrois de bon cœur*  
*„n'avoir de ma vie composé que ce seul Ouvrage,*  
*„qui vraisemblablement sera la dernière Pièce de Poë-*  
*„sie, qu'on aura de moi ; mon génie pour les Vers*  
*„commençant à s'épuiser, & mes Emplois historiques*  
*„ne me laissant guère le tems de m'appliquer à cher-*  
*„cher, & à ramasser des rimes.*

Il ajoute pour rassurer des *personnes timides, qui*  
*n'ayant pas, dit-il, une fort grande idée de sa capacité*  
*en Théologie, douteront peut-être de la solidité de*  
 ce qu'il avance dans son *Épître sur l'Amour de Dieu ;*  
 „qu'il avoit lu plusieurs fois cette Epître à un fort  
 „grand nombre de Docteurs de Sorbone, de Peres  
 „de l'Oratoire & de Jésuites très-célèbres, qui tous y  
 „avoient applaudi, & en avoient trouvé la doctrine  
 „très-saine & très-pure. Que beaucoup de Prélats  
 „illustres à qui il l'avoit récitée, en avoient jugé  
 „comme eux “ . Qu'enfin l'Évêque de Meaux & l'Ar-  
 chevêque de Paris l'avoient aussi lue & examinée avec  
 soin, & lui avoient donné leur Approbation.

Dans le tems que ces trois *Épîtres* alloient paroître, on en publia une qu'on prétendit être celle qu'il avoit composée sur l'Amour de Dieu, quoique ce n'en fut qu'une très-misérable Copie. On l'avoit accompagnée de diverses Remarques où les Jésuites n'étoient pas épargnés. Cela obligea Mr. Despreaux de désavouer cette Pièce supposée. „Je croyois, dit-il, „n'avoir plus rien à dire au Lecteur. Mais dans le „tems même que cette Préface étoit sous la presse, „on m'a apporté une misérable Épître en Vers, que „quelque impertinent a fait imprimer, & qu'on veut „faire passer pour mon ouvrage sur l'Amour de Dieu. „Je suis donc obligé d'ajouter cet Article, afin d'avertir le Public, que je n'ai fait d'Épître sur l'Amour „de Dieu, que celle qu'on trouvera ici : l'autre étant „une pièce fausse & incomplète, composée de quelques Vers qu'on m'a dérobés, & de plusieurs qu'on „m'a ridiculement prêtés, aussi-bien que les Notes „téméraires qui y sont“.

Quelque tems après Mr. le Comte d'Ericeyra envoya de Lisbonne à Mr. Despreaux la Traduction qu'il avoit faite de son *Art Poétique* en Vers Portugais, & l'accompagna d'une Lettre très-obligeante, & de quelques Vers François d'un fort bon goût. Mr. Despreaux témoigna à ce Seigneur, combien il se tenoit honoré de l'approbation d'une personne de son mérite & de son rang, & l'assura qu'à la première Édition de ses Ouvrages, il ne manqueroit pas d'y insérer une Traduction, qui lui étoit si glorieuse.

Au reste, quoique la dispute entre Mr. Despreaux & Mr. Perrault eut été mêlée de beaucoup d'aigreur & d'animosité personnelle, elle n'eut pourtant pas le fort ordinaire des querelles des Gens de Lettres, qui ne finissent que par la mort d'un des tenans. Ces Messieurs se réconcilièrent bien-tôt : & sans qu'aucun d'eux prétendit imposer son sentiment à l'autre, ils se donnerent réciproquement des marques d'une sincère

amitié. C'est ce qui porta Mr. Despreaux à composer l'Épigramme suivante :

*Tout le trouble Poëtique  
 A Paris s'en va cesser ;  
 Perrault l'anti-Pindarique ,  
 Et Despreaux l'Homérique  
 Consentent de s'embrasser.  
 Quelque aigreur qui les anime ,  
 Quand malgré l'emportement  
 Comme eux l'un l'autre on s'estime ,  
 L'accord se fait aisément.  
 Mon embarras est comment  
 On pourra finir la guerre  
 De Pradon & du Parterre.*

Cette Réconciliation engagea Mr. Perrault à supprimer la suite de ses PARALLÈLES, comme il nous apprend lui-même, dans la Préface du *quatrième Tome* \* . »J'avois, dit-il, promis au Public dans le »Volume précédent de faire dans celui-ci un examen »exact des plus beaux endroits des Poëtes Anciens »& des Modernes, & de les comparer ensemble. J'avois à cet effet traduit en Prose Françoisse ces mêmes endroits, pour mieux juger du sens & de la »beauté des pensées qu'ils renferment. J'avois déjà »jetté sur le papier une grande partie des raisons »qu'on peut apporter de part & d'autre ; en un mot, »tous mes matériaux étoient prêts, & je n'avois plus »qu'à les mettre en œuvre ; mais l'Amour de la Paix »m'a fait abandonner cet Ouvrage, & j'ai mieux aimé »me priver du plaisir de prouver la bonté de ma cause d'une manière, qui me paroïssoit invincible, plai-

*g ij*

\* Publié en 1697.

»fir qui n'est pas indifférent à un homme qui écrit,  
 ,,que d'être brouillé plus long-tems avec des hom-  
 ,,mes d'un aussi grand mérite que ceux que j'avois  
 ,,pour adverfaires, & dont l'Amitié ne fauroit s'ache-  
 ,,ter trop cher“.

1699 Mr. Racine mourut, comme vous savez, Mon-  
 sieur, en 1699; & le Roi Très-Chrétien ayant nom-  
 mé Mr. de Valincour, Secrétaire général de la Ma-  
 rine, pour remplir sa place d'Historiographe de Sa  
 Majesté, Mr. Despreaux adressa à son nouvel Affo-  
 cié une *Satire sur le vrai & le faux Honneur*, qu'il  
 composa alors.

Peu de tems après, Mr. Despreaux étant revenu  
 d'une dangereuse maladie, le Pere Fraguier, qui avoit  
 écrit en sa faveur quelques Épigrammes Latines con-  
 tre Mr. Perrault, le félicita sur l'heureux rétablisse-  
 ment de sa santé par une Épître Latine, qu'il fit à la  
 priere de Mr. Rémond, Conseiller au Parlement de  
 Paris, leur ami commun, homme d'un très-grand mé-  
 rite.

1701 Mr. Despreaux publia en 1701. une nouvelle Édi-  
 tion de ses Oeuvres, augmentée de diverses pièces.  
 Il la fit précéder d'une nouvelle Préface, où il remer-  
 cia d'abord le Public de l'approbation qu'il avoit don-  
 née à ses Ouvrages. „Comme c'est ici vraisembla-  
 ,,blement la dernière Edition de mes Ouvrages, dit-  
 ,,il, & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'âgé comme je  
 ,,suis de plus de soixante & trois ans, & accablé de  
 ,,beaucoup d'infirmités, ma course puisse être en-  
 ,,core fort longue, le Public trouvera bon que je pren-  
 ,,ne congé de lui dans les formes, & que je le re-  
 ,,mercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de fois  
 ,,des Ouvrages si peu dignes de son admiration“.

Il recherche ensuite la raison qui a pû faire goû-  
 ter ses Ouvrages du Public. „Je ne saurois, dit-il,  
 ,,attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai  
 ,,pris de me conformer toujours à ses sentimens, &

„d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût  
 „en toutes choses. C'est effectivement, à quoi il  
 „me semble que les Écrivains ne sauroient trop s'é-  
 „tudier. Un Ouvrage a beau être approuvé d'un  
 „petit nombre de Connoisseurs, s'il n'est plein d'un  
 „certain agrément & d'un sel propre à piquer le goût  
 „général des hommes, il ne passera jamais pour un  
 „bon Ouvrage, il faudra à la fin que les Connoi-  
 „seurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en  
 „lui donnant leur approbation“.

Il explique après cela en quoi consiste ce *sel* &  
 cet *agrément*, qui est si nécessaire pour faire valoir  
 un Ouvrage. „Que si on me demande, *reprend-il*,  
 „ce que c'est que cet agrément & ce sel, je répon-  
 „drai, que c'est un je ne fais quoi, qu'on peut mieux  
 „sentir, que dire. A mon avis néanmoins, il con-  
 „siste principalement à ne jamais présenter au Le-  
 „cteur que des pensées vraies & des expressions ju-  
 „stes. L'Esprit de l'homme est naturellement plein  
 „d'un nombre infini d'idées confuses du Vrai, que  
 „souvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien ne lui est  
 „plus agréable que lors qu'on lui offre quelqu'une de  
 „ces idées bien éclaircie, & mise dans un beau jour.  
 „Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraor-  
 „dinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent  
 „les ignorans, une pensée que personne n'a jamais  
 „eue, ni dû avoir. C'est au contraire une pensée  
 „qui a dû venir à tout le monde, & que quelqu'un  
 „s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est  
 „bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun  
 „pensoit, & qu'il a dit d'une manière vive, fine &  
 „nouvelle. Considérons, par exemple, cette repli-  
 „que si fameuse de Louis Douzième à ceux de ses  
 „Ministres qui lui conseilloient de punir plusieurs per-  
 „sonnes, qui sous le Regne précédent, & lorsqu'il  
 „n'étoit encore que Duc d'Orleans, avoient pris à  
 „tâche de le desservir. *Un Roi de France*, leur ré-

„pondit-il, *ne venge point les injures d'un Duc d'Or-*  
*leans.* D'où vient que ce mot frappe d'abord?  
 „N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il pré-  
 „sente aux yeux une vérité que tout le monde sent,  
 „& qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours  
 „de morale: *Qu'un grand Prince, lorsqu'il est une fois*  
*sur le trône, ne doit plus agir par des mouvemens*  
*particuliers, ni avoir d'autre vûe que la gloire, & le*  
*bien général de son État?* Veut-on voir au contrai-  
 „re combien une pensée fautive est froide & puérile?  
 „Je ne saurois rapporter un exemple, qui le fasse  
 „mieux sentir, que deux Vers du Poète Théophile  
 „dans la Tragédie, intitulée: *Pyrâme & Thysbé;* lors-  
 „que cette malheureuse Amante ayant ramassé le Poi-  
 „gnard, encore tout sanglant dont *Pyrâme* s'étoit tué,  
 „elle querelle ainsi ce *Poignard*:

„*Ah! voici le Poignard qui du sang de son Maître*  
 „*S'est souillé lâchement. Il en rougit le Traître.*

„Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas, à  
 „mon sens, plus froides que cette pensée? Quelle  
 „extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rou-  
 „geur du sang, dont est teint le poignard d'un hom-  
 „me, qui vient de s'en tuer lui-même, soit un ef-  
 „fet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué?  
 „Voici encore une pensée qui n'est pas moins fautive,  
 „ni par conséquent moins froide. Elle est de *Bense-*  
*rade* dans ses *Métamorphoses* en *Rondeaux*, où par-  
 „lant du Déluge envoyé par les Dieux pour châtier  
 „l'insolence de l'Homme, il s'exprime ainsi:

„*Dieu lava bien la tête à son Image.*

„Peut-on à propos d'une aussi grande chose que le  
 „Déluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule,  
 „que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus  
 „fautive en toutes manières, que le Dieu dont il s'a-

„git en cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé  
 „chez les Payens pour avoir fait l'Homme, dans la  
 „Fable, étant, comme tout le monde fait, l'Ouvrage  
 „de Prométhée.

„Puis donc, ajoute Mr. Despreaux, qu'une pen-  
 „sée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie; & que  
 „l'effet infallible du Vrai, quand il est bien énoncé,  
 „c'est de frapper les Hommes; il s'ensuit que ce qui  
 „ne frappe point les Hommes, n'est ni beau, ni  
 „vrai, ou qu'il est mal énoncé: & que par conséquent  
 „un Ouvrage qui n'est point goûté du Public est un  
 „très-méchant Ouvrage. Le gros des hommes peut  
 „bien, durant quelque tems, prendre le faux pour  
 „le vrai, & admirer de méchantes choses: mais il  
 „n'est pas possible, qu'à la longue une bonne chose  
 „ne lui plaise; & je défie tous les Auteurs les plus  
 „mécontens du Public, de me citer un bon Livre  
 „que le Public ait jamais rebuté; à moins qu'ils ne  
 „mettent en ce rang leurs Écrits, de la bonté des-  
 „quels eux seuls sont persuadés. J'avoue néanmoins,  
 „& on ne le sauroit nier, que quelquefois, lorsque  
 „d'excellens Ouvrages viennent à paroître, la Caba-  
 „le & l'Envie trouvent moyen de les rabaisser, &  
 „d'en rendre en apparence le succès douteux: mais  
 „cela ne dure guères; & il en arrive de ces Ouvra-  
 „ges comme d'un morceau de bois qu'on enfonce  
 „dans l'eau avec la main: il demeure au fond tant  
 „qu'on l'y retient, mais bien-tôt la main venant à  
 „se lasser, il se relève & gagne le dessus. Je pour-  
 „rois dire un nombre infini de pareilles choses sur  
 „ce sujet, & ce seroit la matière d'un gros Livre:  
 „mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer  
 „au Public ma reconnoissance, & la haute idée que  
 „j'ai de son goût & de ses jugemens.

Mr. Despreaux rend compte après cela de sa nou-  
 velle Édition. „Parlons maintenant, dit-il, de mon  
 „Édition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait

„encore paru, & non seulement je l'ai revûe avec  
 „beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau  
 „plusieurs endroits de mes Ouvrages. Car je ne suis  
 „point de ces Auteurs fuyans la peine, qui ne se  
 „croient plus obligés de rien raccommo-der à leurs  
 „Écrits dès qu'ils les ont une fois donnés au Public.  
 „Ils alleguent pour excuser leur paresse, qu'ils au-  
 „roient peur en les trop remaniant de les affoiblir,  
 „& de leur ôter cet air libre & facile qui fait, disent-  
 „ils, un des plus grands charmes du discours; mais  
 „leur excuse, a mon avis, est très-mauvaise. Ce-  
 „sont les Ouvrages faits à la hâte, & comme on dit,  
 „au courant de la plume, qui sont ordinairement  
 „secs, durs, & forcés. Un Ouvrage ne doit point  
 „paroître trop travaillé; mais il ne sauroit être trop  
 „travaillé, & c'est souvent le travail même qui en  
 „le polissant lui donne cette facilité tant vantée qui  
 „charme le Lecteur. Il y a bien de la différence en-  
 „tre des Vers faciles, & des Vers facilement faits.  
 „Les Écrits de Virgile, quoi qu'extraordinairement  
 „travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lu-  
 „cain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité pro-  
 „digieuse. C'est ordinairement la peine que s'est don-  
 „née un Auteur à limer & à perfectionner ses Écrits,  
 „qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les li-  
 „sant. Voiture qui paroît si aisé, travailloit extrê-  
 „mement ses Ouvrages. On ne voit que des gens  
 „qui font aisément des choses médiocres; mais des  
 „gens qui en fassent, même difficilement, de fort  
 „bonnes, on en trouve très-peu.

„Je n'ai donc point de regret d'avoir encore em-  
 „ployé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes  
 „Écrits dans cette nouvelle Édition, qui est, pour  
 „ainsi dire, mon Édition favorite. Aussi y ai-je mis  
 „mon nom que je m'étois abstenu de mettre à toutes  
 „les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie:  
 „mais aujourd'hui que mes Ouvrages sont entre les

„mains de tout le monde, il m'a paru que cette mo-  
„destie pourroit avoir quelque chose d'affecté. D'ail-  
„leurs j'ai été bien aisé en le mettant à la tête de  
„mon Livre, de faire voir par-là quels sont précise-  
„ment les Ouvrages que j'avoue, & d'arrêter, s'il  
„est possible, le cours d'un nombre infini de mé-  
„chantes pièces qu'on répand par-tout sous mon nom,  
„& principalement dans les Provinces & dans les Pays  
„étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet in-  
„convénient, fait mettre au commencement de ce  
„Volume, une liste exacte & détaillée de tous mes  
„Écrits, & on la trouvera immédiatement après cet-  
„te Préface. Voilà de quoi il est bon que le Le-  
„cteur soit instruit“.

Mr. Despreaux marque ensuite les différentes Pièces dont cette Édition est augmentée. „Il ne me  
„reste plus, *poursuit-il*, qu'à lui dire quels sont les  
„Ouvrages, dont j'ai augmenté ce Volume. Le plus  
„considérable est une onzième Satire que j'ai tout  
„récemment composée, & qu'on trouvera à la suite  
„des dix précédentes. Elle est adressée à Mr. de  
„Valincour, mon illustre Associé à l'Histoire. J'y  
„traite du vrai & du faux Honneur, & je l'ai com-  
„posée avec le même soin que tous mes autres Écrits.  
„Je ne faurois pourtant dire si elle est bonne ou mau-  
„vaise : car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux  
„ou trois de mes plus intimes Amis, à qui même je  
„n'ai fait que la réciter fort vite, dans la peur qu'il  
„ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres de  
„mes Pièces, que j'ai vu devenir publiques avant mê-  
„me que je les eusse mises sur le papier : plusieurs  
„personnes, à qui je les avois dites plus d'une fois,  
„les ayant retenues par cœur & en ayant donné des  
„copies. C'est donc au Public à m'apprendre ce que  
„je dois penser de cet Ouvrage, ainsi que de plu-  
„sieurs autres petites Pièces de Poésie qu'on trouvera  
„dans cette nouvelle Édition, & qu'on y a mêlées

» parmi les Épigrammes qui y étoient déjà. Ce sont  
 » toutes bagatelles que j'ai la plupart composées dans  
 » ma première jeunesse : mais que j'ai un peu rajustées,  
 » pour les rendre plus supportables au Lecteur. J'y  
 » ai fait aussi ajouter deux nouvelles Lettres, l'une  
 » que j'écris à Mr. Perrault, & où je badine avec lui  
 » sur notre démêlé Poétique, presque aussi-tôt éteint  
 » qu'allumé. L'autre est un remerciement à Mr. le  
 » Comte d'Ericeyra, au sujet de la Traduction de mon  
 » Art Poétique, faite par lui en Vers Portugais, qu'il  
 » a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne avec une  
 » Lettre & des Vers François de sa composition, où  
 » il me donne des louanges très-déliçables, & auxquelles  
 » il ne manque que d'être appliquées à un meilleur  
 » sujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter  
 » de la parole que je lui donne à la fin de ce remerciement,  
 » de faire imprimer cette excellente Traduction à la suite  
 » de mes Poësies; mais malheureusement un de mes Amis  
 » à qui je l'avois prêtée m'en a égaré le premier Chant,  
 » & j'ai eu la mauvaise honte de n'oser récrire à  
 » Lisbonne pour en avoir une autre copie. Ce sont là à  
 » peu-près tous les Ouvrages de ma façon bons ou  
 » méchants, dont on trouvera ici mon Livre augmenté.  
 » Mais une chose qui fera sûrement agréable au Public,  
 » c'est le présent que je lui fais dans ce même Livre,  
 » de la Lettre que le célèbre Monsieur Arnauld a écrite à  
 » Mr. Perrault, à propos de ma dixième Satire, & où, comme  
 » je l'ai dit dans l'Épître à mes Vers, il fait en quelque  
 » sorte mon apologie. J'ai mis cette Lettre la dernière  
 » du second Volume; afin qu'on la trouvât plus aisément.  
 » Je ne doute point, que beaucoup de gens ne m'accusent  
 » de témérité, d'avoir osé associer à mes Écrits l'Ouvrage  
 » d'un si excellent homme, & j'avoue que leur accusation est  
 » bien fondée. Mais le moyen de résister à la tentation de  
 » montrer à toute la terre, comme je le montre en

»effet par l'impression de cette Lettre, que ce grand  
 »Personnage me faisoit l'honneur de m'estimer, &  
 »avoit la bonté *meas esse aliquid putare nugas?*

Enfin, Mr. Despreaux répond à ceux qui *malgré les bonnes raisons qu'il avoit vingt fois alléguées, traitoient encore de médisance les railleries qu'il avoit faites de quantité d'Auteurs Modernes; & qui publioient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs il n'avoit pas rendu justice à leurs bonnes qualités:* il leur répond, dis-je, en repetant les mêmes paroles qu'il avoit dites sur cela dans la Préface de ses deux Éditions précédentes, & que j'ai déjà rapportées \*.

Lorsqu'on alloit finir cette Édition, Mr. Boivin, Garde de la Bibliothèque du Roi, communiqua à Mr. Despreaux des Observations qu'il avoit faites sur l'ancien Manuscrit de Longin, qu'on voit dans cette Bibliothèque, & qui est Original par rapport à tous les autres Manuscrits de cet Auteur, qui nous restent aujourd'hui. Il y joignit quelques Rémarques très-curieuses sur la célèbre *Ode* de Sapho, que Longin nous a conservée, & qui se trouve dans ce Manuscrit plus correcte que dans tous les autres. Ces Observations de Mr. Boivin plurent si fort à Mr. Despreaux, qu'il souhaita qu'elles fussent imprimées dans son Livre, à la suite de celles de Mr. Dacier; comme on nous l'apprend dans un petit *Avertissement*, qui les précède. *Dans le tems, dit-on, qu'on achevoit d'imprimer ces Notes, (de Mr. Dacier) Mr. Boivin, l'un des Sous-Bibliothecaires de la Bibliothèque Royale, homme d'un très-grand mérite, & savant sur-tout dans la Langue Grecque, a apporté à Mr. Despreaux quelques Rémarques très-judicieuses, qu'il a faites aussi sur Longin en lisant l'ancien Manuscrit qu'on a dans cette fameuse Bibliothèque, & Mr. Despreaux a cru, qu'il seroit plaisir au Public de les joindre à celles de Mr. Dacier.*

\* Voyez ci-dessus, pages 54. & suiv.

La Pièce la plus considérable de cette nouvelle Édition, c'est la *Lettre* que Mr. Despreaux écrivit à Mr. Perrault, après leur Racommodement. Elle contient diverses particularités très-curieuses, & mérite bien que j'en donne ici quelque idée. Il lui dit d'abord que *puisque le Public avoit été instruit de leur démêlé, il étoit bon de lui apprendre aussi leur réconciliation, & qu'ils étoient devenus sincèrement Amis.* Il ajoute, que *leur dispute n'étoit pas même encore bien finie que Mr. Perrault lui avoit fait l'honneur de lui envoyer ses Ouvrages, & qu'il avoit eu soin de son côté qu'on lui portât les siens : & qu'en se faisant ces Civilités réciproques, ils étoient néanmoins demeurés chacun dans leur même parti & dans leurs mêmes sentimens, c'est-à-dire, Mr. Perrault toujours bien résolu de ne point trop estimer Homere ni Virgile, & Mr. Despreaux toujours leur passionné admirateur.*

Mr. Despreaux demande ensuite à Mr. Perrault ce qui a pu depuis si long-tems l'irriter, & le porter à écrire contre tous les plus célèbres Écrivains de l'Antiquité : & il fait voir que ce ne fauroit être le peu de cas que l'on faisoit en France des bons Auteurs modernes, puisqu'on avoit rendu à ces Écrivains, comme il le fait voir en détail, toute la justice qui leur étoit dûe. *Vous-même, Monsieur, ajoute-t-il, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre Dialogue de l'Amour & de l'Amitié ; à votre Poème sur la Peinture ; à votre Épître sur Monsieur de la Quintinie, & à tant d'autres excellentes pièces de votre façon ?* Il montre aussi que ce ne fauroit être la peur qu'on ne se gâtât en imitant les Anciens ; puisqu'au contraire c'est à cette imitation-là même que Corneille, Racine & Moliere, sont redevables du succès de leurs Écrits.

Il croit donc que cette chaleur contre les Anciens venoit vraisemblablement de ce »qu'il avoit »rencontré . . . . dans le monde quelques-uns de ces »faux savans . . . . qui ne s'étudient qu'à enrichir leur

„mémoire, & qui n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les Anciens que parce „qu'ils sont Anciens; ne pensent pas que la Raison „puisse parler une autre Langue que la Grecque ou „la Latine, & condamnent d'abord tout Ouvrage en „Langue vulgaire; que ces ridicules Admirateurs de „l'Antiquité l'avoient revolté contre tout ce que l'An- „tiquité a de plus merveilleux . . . & que c'étoit- „là selon toutes les apparences ce qui lui avoit fait „faire ses *Parallèles*“. Mr. Despreaux le prie là-dessus de se *ressouvenir que ce n'est point à l'Approba- tion des faux ni des vrais Savans que les grands Écrivains de l'Antiquité doivent leur gloire: mais à la constante & unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'Hommes sensés & délicats; entre lesquels on a, dit-il, toujours compté des esprits du premier ordre, des hommes de la plus haute élévation.*

Mr. Despreaux montre après cela que Mr. Perrault & lui ne sont pas si éloignés d'opinion qu'on le pourroit croire. En effet, dit-il, *votre dessein est de montrer que pour la connoissance, sur-tout des Beaux-Arts, & pour le mérite des Belles-Lettres, notre Siècle, ou pour mieux parler, le Siècle de LOUIS LE GRAND, est non seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux Siècles de l'Antiquité, & même au Siècle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, ajoutet-il, quand je vous dirai, que je suis sur cela entièrement de votre avis; & que même, si mes infirmités & mes emplois m'en laissoient le loisir, je m'offrirois volontiers de prouver comme vous cette proposition la plume à la main. Il lui dit néanmoins qu'il employeroit beaucoup d'autres raisons que les siennes, & prendroit des précautions & des mesures qu'il n'a point prises: qu'il n'opposeroit pas, comme avoit fait Mr. Perrault, sa Nation & son Siècle seuls à toutes les autres Nations & à tous les autres Siècles joints ensemble; mais qu'il examineroit chaque Nation & chaque Siècle l'un après*

*l'autre ; & après, continue-t-il, avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, & en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé si je ne prouvois invinciblement que l'avantage est de notre côté.* Mr. Despreaux donne ensuite un exemple de la méthode qu'il suivroit dans cet Examen, quand il viendroit au Siècle d'Auguste ; à quoi il ajoute qu'il ne leur reste plus qu'à changer un peu d'inclination l'un & l'autre, pour assurer leur accord, & pour étouffer entr'eux toute semence de dispute.

„Voilà, Monsieur, reprend-il, ce que je suis bien  
 „aise que le Public sache : & c'est pour l'en instruire  
 „à fond que je me donne l'honneur de vous écrire  
 „aujourd'hui cette Lettre, que j'aurai soin de faire  
 „imprimer dans la nouvelle Édition qu'on fait en grand  
 „& en petit de mes Ouvrages. J'aurois bien voulu,  
 „ajoute-t-il, pouvoir adoucir en cette nouvelle Édi-  
 „tion quelques railleries un peu fortes qui me sont  
 „échappées dans mes Réflexions sur Longin : mais il  
 „m'a paru que cela seroit inutile, à cause des deux  
 „Éditions qui l'ont précédé, auxquelles on ne man-  
 „queroit pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses  
 „Éditions qu'on en pourra faire dans les Pays étran-  
 „gers, où il y a de l'apparence qu'on prendra soin  
 „de mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'a-  
 „bord. J'ai cru donc, que le moyen d'en corriger  
 „la petite malignité, c'étoit de vous marquer ici,  
 „comme je viens de le faire, mes vrais sentimens  
 „pour vous. J'espère que vous serez content de mon  
 „procédé, & que vous ne vous choquerez pas mê-  
 „me de la liberté que je me suis donnée de faire  
 „imprimer dans cette dernière Édition la Lettre que  
 „l'illustre Monsieur Arnauld vous a écrite au sujet de  
 „ma dixième Satire“. Il justifie ensuite la liberté qu'il  
 „se donne de publier cette LETTRE ; après quoi il  
 „ajoute : J'ose donc me flatter, je le répète, que vous la  
 „verrez sans chagrin ; & que, comme j'avoue franchement

que le dépit de me voir critiqué dans vos Dialogues, m'a fait dire des choses qu'il seroit mieux de n'avoir point dites, vous confesserez aussi, que le déplaisir d'être attaqué dans ma dixième Satire vous y a fait voir des médisances & des saletés qui n'y sont point. Du reste, conclut-il, je vous prie de croire, que je vous estime comme je dois, & que je ne vous regarde pas simplement comme un très-bel Esprit : mais comme un des Hommes de France qui a le plus de probité & d'honneur.

Vous voyez par là, Monsieur, ce que pensoit Mr. Despreaux sur la fameuse dispute touchant les Anciens & les Modernes, & les sentimens avantageux qu'il avoit pour Mr. Perrault. Mais n'admirez-vous pas la confession sincere qu'il fait, que le dépit de se voir critiqué lui avoit fait dire des choses qu'il seroit mieux de n'avoir point dites ; Cet aveu ne peut partir que d'un esprit bien fait, & il est très digne de Mr. Despreaux. Il y a des gens qui souhaiteroient, qu'il eut poussé son honnêteté encore plus loin à l'égard de Monsr. Perrault, & qu'il eut ôté de ses RÉFLEXIONS SUR LONGIN, tout ce qui s'y étoit glissé de choquant contre lui, & contre son Frere le Médecin ; ou, pour parler avec Mr. Despreaux, qu'il eut adouci les raileries un peu fortes qui lui étoient échappées. Ces personnes-là ne sont pas satisfaites de la raison que Mr. Despreaux a alléguée, savoir, que ces adoucissmens eussent été inutiles à cause des deux Éditions qui avoient précédé, auxquelles on n'eut pas manqué, dit-il, de recourir ; aussi bien qu'aux fausses Éditions qu'on auroit pu faire dans les Pays étrangers, où il y a de l'apparence, ajoute Mr. Despreaux, qu'on auroit pris soin de mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'abord. On ne sauroit nier que Mr. Despreaux n'eut beaucoup mieux fait de retrancher tout ce que son ressentiment lui avoit suggéré, que d'avoir égard, ou à la curiosité de ceux qui, par un mauvais tour d'esprit, rechercheroient les Éditions précédentes ; ou aux change-

mens que les Imprimeurs des Pays étrangers pourroient s'ingérer de faire dans ses Ouvrages. Il est vrai, que la licence des Libraires est extrême ; mais plus elle est grande , & plus fortement il s'y faudroit opposer. Au lieu que c'est l'approuver, en quelque manière, que de témoigner qu'on a sujet de la craindre : un Auteur semble vouloir insinuer par-là qu'il ne seroit pas fâché que l'on rétablît ce que des considérations particulieres l'auroient obligé de supprimer. C'est ainsi du moins que les Libraires de Hollande ont expliqué cette excuse de Mr. Despreaux : car ils ont rétabli dans leur Impression, dix Vers de la *Satire* contre les Femmes, qui regardoient Mr. Perrault ; quoi qu'ils eussent été retranchés par Mr. Despreaux lui-même dans l'Édition de Paris.

Vous n'ignorez pas sans doute, Monsieur, que depuis quarante ans les Jésuites, en France, se sont beaucoup attachés aux Sciences & aux Belles-Lettres. Ils ont même cultivé leur Langue avec tant de succès que plusieurs de leurs Ouvrages peuvent aujourd'hui servir de modèle ; au lieu qu'autrefois ils étoient écrits d'une manière si barbare , que leurs Adversaires en avoient fait une espèce de lieu commun pour les tourner en ridicule. Cependant , comme les meilleures choses ne sont pas à couvert d'une critique envieuse & chagrine , ceux qui n'aiment pas ces Messieurs, en France , prétendent „ que ce n'est que par „ un esprit d'ambition & de vanité qu'ils cherchent à „ se distinguer dans toute sorte de Littérature, & qu'ils „ n'ont en vûe que de s'élever par ce moyen au des- „ sus des autres Sociétés tant Religieuses que Civiles. „ C'est l'envie de dominer, *disent-ils*, qui fait agir ces „ bons Peres, & non pas l'amour des Belles-Lettres, „ ou l'utilité du Public. Il leur importe fort peu que „ l'Erudition & les Sciences fleurissent, ou que l'Igno- „ rance & la Barbarie prévalent, pourvû qu'ils étendent leur juridiction, & deviennent enfin les maî-  
»tres.

„tres. Aussi se servent-ils également de ces deux  
 „voies, tout opposées qu'elles sont, dans l'espérance  
 „qu'il y en aura du moins une qui leur réussira. On  
 „les voit en même-tems détruire tous les Monumens  
 „de l'Antiquité Littéraire, & débrouiller tout ce que  
 „l'Histoire & la Chronologie ont de plus obscur; dé-  
 „clamer contre la Critique, & commenter les An-  
 „ciens Auteurs, tant Ecclésiastiques que Prophanes,  
 „suivant les Regles de cette même Critique; réha-  
 „biliter des Legendes & des fictions surannées, &  
 „reduire en problème des Maximes dont personne  
 „n'avoit encore douté; se déclarer pour la Philoso-  
 „phie d'Aristote, & embrasser avidement toutes les  
 „Découvertes que les Modernes ont faites dans les  
 „Sciences & dans les Beaux-Arts. Tout cela, pour  
 „tâcher de parvenir à un empire absolu & à une do-  
 „mination universelle. Ils ne s'appliquent, par exem-  
 „ple, aux Mathématiques, *ajoute-t-on*, qu'afin de se  
 „donner entrée chez les Princes de l'Orient, & de  
 „pouvoir ensuite supplanter plus facilement tous les  
 „autres Missionnaires. Ils n'ont étudié la Langue  
 „Françoise que par un mouvement d'envie contre  
 „Messieurs de Port-Royal, dont les Écrits se faisoient  
 „admirer de toute l'Europe . . . . .

„Mais, *continue-t-on*, les divers Ouvrages qu'ils  
 „ont publié de tems en tems ne leur paroissant pas  
 „une voie assez commode, ni assez prompte pour  
 „répandre leur mérite par tout le Monde, ils résolu-  
 „rent au commencement de ce Siècle, de donner  
 „tous les Mois un Journal, où leurs Ouvrages fus-  
 „sent annoncés avec éclat, & où ils pussent insérer  
 „de petits Discours qui montraissent qu'il n'y a ni Art,  
 „ni Science, ni Langue, qu'ils ne possèdent, & où  
 „ils n'ayent même fait des découvertes considérables;  
 „ce qui joint au jugement peu favorable qu'ils por-  
 „teroient de tous les autres Écrivains, tant Catholi-  
 „ques que Protestans, ne manqueroit pas de laisser

»dans l'esprit des Lecteurs une haute idée du profond  
»savoir & du rare mérite des Peres de la Société.

Voilà, Monsieur, les motifs peu louables que les ennemis des Jésuites attribuent aux plus nobles occupations de ces bons Peres. Comme leur éloignement nous met hors de leur atteinte, aussi n'avons-nous pas contr'eux de ces haines, & de ces préventions que l'on voit en France. Rien n'empêche que nous ne leur rendions justice, & que nous ne reconnoissions l'utilité que le Public retire de leurs Ouvrages, & particulièrement des *Memoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts*; car c'est ainsi qu'ils ont modestement intitulé leur Journal, qui s'imprime à *Trevoux*, petite Ville de la Souveraineté de *Dombes* \*. Il faut pourtant avouer que cet Écrit seroit plus généralement estimé, si l'on étoit plus difficile sur le choix des Mémoires qu'on y insère; s'il y reugnoit moins d'invectives monachales contre les Protestans; & si la critique qu'on y fait quelquefois des Auteurs modernes, ne sembloit pas venir plutôt de quelque animosité personnelle, que d'un goût trop fin & trop délicat.

C'est ainsi qu'on croit qu'ils en ont usé à l'égard de Mr. Despreaux, dans un de leurs Journaux de l'année 1704. Ils semblent n'y avoir censuré ses Ouvrages, que pour venger leurs Confreres, les défenseurs de la *fausse Attrition*, des coups qu'il leur avoit portés, dans son *Épître sur l'Amour de Dieu*. Voici, Monsieur, ce qui leur en fournit l'occasion.

Un Libraire d'Amsterdam ayant publié en 1701. une Édition des O E U V R E S de Mr. Despreaux, où l'on avoit mis au bas des pages, quelques endroits des Poètes Latins qu'il avoit imités; ces Messieurs sous prétexte d'en rendre compte dans leur Journal

\* La Principauté de *Dombes Trevoux*, qui en est la Capitale, appartient au Duc du Maine; & est à trois lieues de *Lion*.

représentèrent Mr. Despreaux comme un Copiste, ou si vous voulez, un Plagiaire, qui devoit toute sa réputation & tout son mérite aux plus beaux endroits des Anciens qu'il avoit *fait passer dans ses Ouvrages*; & tâcherent de donner un tour ridicule à la Préface de la dernière Édition de ses Ouvrages, que je viens de rapporter. Comme vous n'avez vraisemblablement pas lû cet Article de leurs MÉMOIRES, vous me permettrez bien, Monsieur, de l'insérer ici tout du long:

„ Cette nouvelle Édition des Oeuvres de Mr. Despreaux, qui nous est tombée depuis peu entre les mains, nous a, *disent ces Messieurs*, paru assez singulière pour en parler. On voit au bas des pages les Vers des Poètes Latins qu'il a fait passer dans ses Ouvrages. On peut apprendre par ce moyen à l'exemple de ce grand Poète, le premier Satirique de notre tems, à imiter les plus beaux endroits des Anciens & à en profiter pour se faire à soi-même du mérite & de la réputation: sans parler du plaisir qu'il y a de conférer ainsi les endroits empruntés d'avec ceux d'où on les a tirés, & de découvrir toujours quelque chose de plus piquant d'un côté que de l'autre.

„ Cette Édition fait encore honneur à Mr. Despreaux d'une autre manière. Elle justifie hautement le parti qu'il a soutenu en faveur des Anciens, qu'il a toujours regardés comme les plus excellens modèles. En effet, en parcourant ce Volume on trouve que les pages sont plus ou moins chargées de Vers Latins imités, selon que certaines Pièces de Mr. Despreaux ont été communément plus ou moins estimées. Dans son Art Poétique, par exemple, qui lui a tant fait d'honneur, sur-tout par rapport aux règles générales de la Poésie, on trouve ici imprimé un grand quart de l'Art Poétique d'Horace

„sur le même sujet. J'ai vu néanmoins une Préface  
 „des Éditions de Mr. Despreaux, où il assuroit, qu'il  
 „n'avoit pris que 40. Vers d'Horace: mais c'est qu'à  
 „force de goûter les autres par une ancienne habitu-  
 „de, ils étoient devenus insensiblement ses propres  
 „pensées, sans qu'il s'en apperçut lui-même. Plu-  
 „sieurs pages sont encore fort chargées de Vers La-  
 „tins dans la huitième Satire de *l'Homme*, dans la  
 „neuvième où l'Auteur parle à son *Esprit*, & dans la  
 „cinquième, sur la vraie Noblesse: où l'on voit une  
 „longue suite de Vers de Juvénal traduits presque mot  
 „à mot; & néanmoins si heureusement, & avec tant  
 „de génie, qu'il n'y a pas assurément de plus beaux  
 „endroits dans le reste des Ouvrages de Mr. Des-  
 „preaux.

„On ne trouve point de Vers Latins imités dans  
 „la Satire *contre les Femmes*, & on n'en trouve que  
 „deux ou trois dans son *Épître sur l'Amour de Dieu*.  
 „D'ailleurs on pouvoit faire ce recueil de citations,  
 „quelque utile qu'il soit déjà, beaucoup plus ample  
 „& plus exact qu'il n'est.

„On a renfermé encore en cette Édition deux  
 „Pièces ingénieuses, mais qu'on ne doit pas assurer  
 „être de Mr. Despreaux, puisqu'il ne les a pas pu-  
 „bliées lui-même dans son dernier Recueil, où il a  
 „mis son nom. La première est une *Parodie de quel-  
 „ques endroits du Cid*, laquelle est une Critique très-  
 „vive de Chapelain, Cassaigne & la Serre, en for-  
 „me de Scènes. On nous assure ici sur l'autorité de  
 „la seconde Édition du *Ménagiana*, que cette Paro-  
 „die avoit été faite pour divertir feu Mr. le Premier  
 „Président de Lamoignon. La seconde Pièce est une  
 „Requête en prose en faveur d'Aristote pour *turlu-  
 „piner* l'attachement aveugle qu'avoit l'Université de  
 „Paris à la Doctrine véritable ou prétendue de ce  
 „Philosophe. Nous avons bien dans la dernière Édi-

„tion, faite à Paris, l'Arrêt qui a été rendu en consé-  
 „quence de cette Requête, & qui est d'un style aussi  
 „réjouissant & encore plus fin : mais on n'y voit pas  
 „cette même Requête.

„On nous saura peut-être gré, du moins en Hol-  
 „lande, de marquer toute la différence qu'il y a en-  
 „tre ces deux Éditions faites en la même année 1701,  
 „par rapport aux divers Ouvrages qui y sont recueil-  
 „lis. Nous venons d'indiquer ceux qui sont dans l'É-  
 „dition de Hollande, & qui ne sont pas dans celles  
 „de Paris. Voici ceux qui sont dans l'Édition de Pa-  
 „ris, & qui ne sont point dans celle de Hollande.

„I. Outre qu'on y voit imprimé tout au long le  
 „nom de Mr. Despreaux, il s'y trouve une Préface  
 „très-remarquable de l'Auteur, par laquelle il sem-  
 „ble mettre le sceau à toutes les Éditions précédén-  
 „tes qu'il a faites de ses Ouvrages, étant âgé, com-  
 „me il le dit, de 63. ans, & *accablé de beaucoup d'in-*  
 „*firmités.* C'est pour cela qu'il prend *congé du public*  
 „*dans les formes,* & que pour éviter le plus mon-  
 „strueux de tous les vices, qui est l'ingratitude, il  
 „remercie (le même Public) *de la bonté qu'il a eue*  
 „*d'acheter tant de fois ses Ouvrages si peu dignes de*  
 „*son admiration.* Puisque nous avons cette Préface  
 „devant les yeux, nous ne pouvons nous dispenser  
 „d'en transcrire ici quelques traits qui nous ont frappé.  
 „Rien entre autre ne paroît plus spirituel que ce que  
 „dit l'Auteur, quand il veut expliquer, en quoi con-  
 „siste l'agrément, & le sel d'un Ouvrage d'esprit ex-  
 „cellent.

„C'est, dit-il, *dans des pensées vraies & des ex-*  
 „*pressions justes.* L'esprit de l'homme, ajoute Mr.  
 „Despreaux, *est naturellement plein d'un nombre infini*  
 „*d'idées confuses du vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à*  
 „*demi, & rien ne lui est plus agréable que lors qu'on lui*  
 „*offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie, & mise dans*

„un beau jour. Sur quoi il en rapporte l'exemple dans  
 „le mot de Louis XII. que tout le monde fait: *Un*  
 „*Roi de France ne venge point les injures d'un Duc*  
 „*d'Orleans.*

„Pour faire sentir au contraire, combien une pen-  
 „sée fausse est froide & puérile, il en met divers  
 „exemples. La premiere est en ces deux vers de  
 „Théophile :

„*Ah ! voici le Poignard qui du sang de son Maître*  
 „*S'est souillé lâchement ; il en rougit le traître.*

„La seconde est de l'Auteur même qu'il a vraisem-  
 „blablement choisie exprès pour mieux faire sentir le  
 „caractère de la premiere. *Toutes les glaces du Nord*  
 „*ensemble ne sont pas à mon sens plus froides que cette*  
 „*pensée.*

„Mr. Despreaux finit cet article en nous avertif-  
 „sant, *qu'il pourroit dire un nombre infini de pareilles cho-*  
 „*ses sur ce sujet, & que ce seroit la matière d'un gros*  
 „*Livre :* mais il lui semble, que c'en est assez pour  
 „marquer au public sa reconnoissance & la haute idée  
 „qu'il a de son goût & de ses jugemens. Après ces  
 „complimens réitérés & si honnêtes, le Public seroit  
 „bien impoli, s'il n'y répondoit de son côté.

„Outre cette Préface, les pièces qui se trouvent  
 „dans la dernière Édition de Paris, & non dans cel-  
 „le d'Amsterdam, sont 1. une Satire sur le faux hon-  
 „neur, adressée à Mr. de Valincour. 2. Diverses ba-  
 „gatelles que l'Auteur a composées dans sa premiere jeu-  
 „nesse, mais qu'il a un peu rajustées pour les rendre plus  
 „supportables. 3. Une Lettre à Mr. Perrault touchant  
 „leur réconciliation après leurs démêlés littéraires.  
 „4. Une Lettre que le célèbre Mr. Arnauld a écrite  
 „à Mr. Perrault, où il fait l'Apologie de la dixieme  
 „Satire contre les femmes. Mr. Despreaux ne doute

pas, que le *présent* qu'il fait de cette Lettre ne soit très-agréable au Public. Il est vrai, que c'est un vrai présent, & une pure libéralité, car le Public ne pouvoit pas exiger, que l'Auteur donnât une Lettre qui ne lui étoit point écrite.

L'Auteur de cet Extrait ne cherche pas, comme vous voyez, Monsieur, à remplir la fonction de Journaliste ou d'Historien désintéressé: il s'érige en Censeur public & en ennemi déclaré de Mr. Despreaux. Il lui attribue des choses qu'il n'a point dites; & il change ses expressions, pour les rendre susceptibles d'un sens faux ou ridicule. Tout cela pourroit fournir matière à une ample Dissertation; mais qui ne sauroit avoir place dans ces Mémoires. D'ailleurs, si on compare la Préface même de Mr. Despreaux que j'ai rapportée, avec ce qu'en dit notre Journaliste, on s'apercevra facilement, qu'il entre trop de passion & de malignité dans sa Critique.

Je me contenterai donc, Monsieur, de vous donner deux ou trois exemples de l'injuste préoccupation de cet Auteur. Je les rapporterai tels qu'ils se présenteront d'eux-mêmes, sans m'assujettir à aucun ordre.

Après avoir posé, comme une maxime, qu'en parcourant cette Édition de Hollande, on trouve, que les pages sont plus ou moins chargées de Vers Latins imités, selon que certaines Pièces de Mr. Despreaux ont été communément plus ou moins estimées, il remarque ensuite, qu'on n'en trouve que deux ou trois dans son *Épître* sur l'Amour de Dieu. Il auroit pû ajouter avec raison, que les deux seuls Vers d'Horace que l'Éditeur de Hollande a cités sur cette *Épître*, n'ont qu'un rapport très-éloigné, ou plutôt n'en ont point du tout, avec la matière que Mr. Despreaux y traite; & de-là il auroit, selon la maxime qu'il a posée,

conclu encore plus sûrement, que l'*Épître sur l'Amour de Dieu* est une des Pièces de Mr. Despreaux, qui ont été moins estimées. Mais comment notre Journaliste ne s'est-il pas apperçû qu'on pourroit ici lui répondre, „qu'il n'est pas surprenant qu'Horace, Juvénal, ni aucun autre ancien Poëte Latin n'ait rien écrit contre la fausse Attrition, puisque de leur tems, il n'y avoit point de Casuistes relâchés, qui affranchissent les hommes des plus importans devoirs de la Morale, & qui les dispensassent même de l'obligation d'aimer Dieu“? Mais c'est à l'*Épître sur l'Amour de Dieu*, qu'il en vouloit principalement: c'étoit le véritable sujet de son animosité contre Mr. Despreaux; & il falloit bien qu'il cherchât quelque prétexte pour la décrier.

Au reste, ce trait de Critique parut si plaisant à Mr. Despreaux, qu'il en fit le sujet d'une Épigramme. La voici. Il parle aux Journalistes:

*Non, pour montrer que Dieu doit être aimé de nous,  
Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,  
Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace:  
Car bien qu'en leurs Écrits ces Auteurs, mieux que vous,  
Attaquent les Erreurs dont nos Ames sont yvres,  
La nécessité d'aimer Dieu  
Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,  
Mes Peres, non plus qu'en vos Livres.*

Notre Censeur n'épargne pas non plus l'*Art Poétique* de Mr. Despreaux. Dans son *Art Poétique*, dit-il, qui lui a fait tant d'honneur, sur-tout par rapport aux Regles générales de la Poësie, on trouve ici imprimé un grand quart de l'*Art Poétique* d'Horace sur le même sujet. J'ai vû néanmoins, continue-t-il, une Préface des Éditions de Mr. Despreaux, où il assuroit, qu'il

n'avoit pris que 40. Vers d'Horace, &c. Pour bien juger de cette Critique, il faut remarquer d'abord, qu'il ne s'agit pas ici de la conformité qu'il peut y avoir entre les Vers de Mr. Despreaux & ceux d'Horace, par rapport à certaines Maximes de bon sens, qui peuvent se présenter naturellement à l'Esprit de tout Écrivain appliqué & judicieux.

A le prendre de cette manière, il n'y a point d'Auteur qu'on ne pût faire passer pour Copiste ou *Imitateur* d'un autre, lorsqu'il traite le même sujet que lui; puisqu'il n'est pas possible, qu'un grand nombre de Maximes générales ne se trouvent également dans l'un & dans l'autre. L'Éditeur de Hollande n'auroit pas dû avoir égard à cette espèce de conformité. Il falloit qu'il ne rapportât que les Vers Latins qu'il paroïssoit manifestement, que Mr. Despreaux avoit en en vûe, & qu'il n'avoit pour ainsi dire que traduits dans sa propre Langue. Cependant c'est ce qu'il n'a pas observé; comme il seroit facile de le faire voir, si cela étoit nécessaire. Mais quand on supposeroit, que tous les Vers Latins qu'il a tirés de l'*Art Poétique d'Horace* ont été imités par Mr. Despreaux, dans le sens du Journaliste; il ne sera pourtant pas vrai, comme le prétend celui-ci, que les Vers imités fassent *un grand quart de l'Art Poétique d'Horace*; & il ne faut que savoir un peu d'Arithmétique pour s'en convaincre \*.

A l'égard de ce qu'il ajoute, qu'il a vû une *Préface des Éditions de Mr. Despreaux*, où il assuroit, qu'il n'avoit pris que 40. Vers d'Horace: j'ai rapporté ci-dessus cette Préface †; & vous y avez vû, Monsieur, que Mr. Despreaux dit seulement que dans son

h v

\* L'*Art Poétique* d'Horace étant de 476 Vers; le quart revient à 119. Or tous les Vers rapportés dans l'Édition de Hollande, dont il s'agit, ne montent qu'à 92:

C'est-à-dire, qu'il y en a 27. moins que le quart. Le Journaliste n'avoit donc pas bien supputé, lorsqu'il parle d'un *grand quart*.

† Pag. 48. 49.

*Ouvrage qui est d'onze cens Vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace.* Il y a bien de la différence entre 40. & 60; & après tout, il semble que Mr. Despreaux en doit plutôt être cru que le Journaliste, qui se déclare ouvertement contre lui, & dont la passion ne peut que grossir les objers. Accordons lui pourtant, qu'on trouve dans l'*Art Poétique* de Mr. Despreaux un grand quart de celui d'Horace; c'est-à-dire cent-dix-neuf Vers: puisque l'Ouvrage de Mr. Despreaux en contient onze cens, il lui en restera encore sur ce pié-là près de mille, qu'il n'aura pas imités de cet Ancien Poète.

Le but de notre Censeur est de faire passer Mr. Despreaux pour un génie assez médiocre, mais qui s'est artificieusement paré du mérite & de la réputation des Anciens qu'il a copiés. Après avoir dit, qu'on voit au bas des pages de l'Édition de Hollande, *les Vers des Poètes Latins que Mr. Despreaux a fait passer dans ses Ouvrages*, il ajoute, qu'on peut apprendre par ce moyen . . . à imiter les plus beaux endroits des Anciens & à en profiter pour se faire à soi-même du mérite & de la réputation. Mais si cette Critique étoit bien fondée, elle ne tomberoit pas moins sur Virgile que sur Mr. Despreaux. Car Virgile, comme chacun fait, a imité Théocrite dans ses *Eglogues*, & Homere dans son *Éncide*. Fulvius Ursinus nous a donné un Recueil des Vers que cet illustre Auteur a imité des Poètes Grecs, & qu'il a fait passer dans ses *Ouvrages*: cependant personne ne s'est encore avisé d'en conclure, qu'on peut apprendre par ce moyen à l'exemple de ce grand Poète . . . à imiter les plus beaux endroits des Anciens & à en profiter pour se faire à soi-même du mérite & de la réputation, &c: C'est qu'en effet, quoique Virgile ait fait passer dans ses *Ouvrages* plusieurs endroits d'Homere ou de Théocrite, l'essentiel de ces mêmes *Ouvrages*, je veux

dire, le sujet, le plan, le tour, l'expression &c. étant un fond qui lui appartient, il a droit de revendiquer ces Pièces toutes entières, puisqu'il en a fourni le principal, & n'a emprunté d'autrui que des accessoires. On peut dire la même chose par rapport à Mr. Despreaux. Il a *profité* des Anciens, il est vrai : mais si on compare ses Ouvrages avec les leurs, dans les endroits même qu'on prendroit pour de simples *imitations*, on s'apercevra bien-tôt, que l'Économie, le tour & l'expression lui appartiennent en propre, & qu'il peut les regarder comme son Bien. Horace, par exemple, a fait la description d'un Repas ridicule, dans une de ses Satires \* ; Mr. Despreaux l'a *imité* en cela † : mais pour peu que l'on examine l'*imitation* de Mr. Despreaux ; on sera obligé de reconnoître, que c'est un véritable Original.

Cela est si évident, qu'un Confrere même de notre Journaliste, qui nous a donné une Traduction d'Horace très-estimée, l'a reconnu à l'égard d'un autre endroit de ce Poète : car après avoir traduit ces quatre derniers Vers de l'Épître à Auguste :

*Ne rubeam pingui donatus munere ; & una  
Cum Scriptore meo , capsâ porreçtus apertâ ,  
Deferar in vicam vendentem thus & odores ,  
Et piper & quidquid chartis amicitur ineptis ;*

par ces paroles : „Je rougirois d'un tel présent, & de voir le Héros du Poëme & son pauvre Poëte, étendus tout de leur long, dans quelque vieux bahu sans ferrure, pour être portés à la rue des Épiciers, où les fades & impertinens Ouvrages servent d'enveloppe au poivre, à l'encens, aux parfums ; & à prendre telle figure de cornets qu'il vous plaira : „il ajoute : c'est ce que Mr. Despreaux a si heureu-

\* Livre II. Sat. 8.

† Satire III.

»fement & si élégamment exprimé en tant de diver-  
 »ses manières, & en Vers tout neufs, qui le feront  
 »long-tems :

»Habiller chez Franc-cœur le sucre & la cannelle.

»Autour d'un Caudebec j'en ai lû la Préface.

»Et j'ai tout Pelletier

»Roulé dans mon office en cornets de papier.

»Et dans le deuxième Livre de son Art Poétique,  
 »parlant des Sonnets :

»Le reste aussi peu lû que ceux de Pelletier,

»N'a fait de chez Sercy qu'un saut chez l'Épicier.

»Voilà des Cornets de toute sorte, petits & grands,  
 »& l'Épicier qui les débite. Ce n'est-là ni copier ni  
 »imiter ; c'est produire \*.

Que croyez-vous, Monsieur, que répondissent les  
 Censeurs de Mr. Despreaux à une personne qui leur  
 parleroit de cette manière : »Vous cherchez, Mes-  
 »sieurs, à ravaler le prix des Ouvrages de Mr. Des-  
 »preaux, sous prétexte, que ce ne sont que des *Imi-  
 »tations*, qui ne sauroient donner qu'un *mérite* & une  
 »*réputation* empruntée ; eh bien, essayez vous-mêmes  
 »d'imiter les plus beaux endroits des Anciens ; faites  
 »des *Satires*, par exemple, ou un *Art Poétique*, qui  
 »soient aussi bien reçus du Public, que les *Satires* &  
 »l'*Art Poétique* de Mr. Despreaux. Vous avez aussi  
 »bien que lui les *Vers des Poètes Latins*, qu'il n'a fait,  
 »dites-vous, que copier : faites les passer dans vos Ou-  
 »vrages ; imitez les plus beaux endroits de ces Anciens ;  
 »profitez-en ; & nous verrons, si par ce moyen, vous  
 »serez capables de vous faire à vous-même un mérite

\* LETTRE du Pere Tarteron  
 à un Ami particulier, mise au de-  
 vant de la Traduction d'*Horace* par

ce Jésuite, pag. LX. & LXI. Édit.  
 de Holl. 1710.

» & une réputation, qui vous égale à Mr. Des-  
 » preaux \*.

Mais en voilà assez pour montrer le peu de justice & de solidité qu'il y a dans la Censure des Journalistes de Trevoux. Mr. Despreaux ne l'eût pas plutôt lûe qu'il leur adressa l'Épigramme suivante :

*Mes Reverends Peres en Dieu,  
 Et mes Confreres en Satire,  
 Dans vos Écrits en plus d'un lieu  
 Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire ;  
 Mais ne craignez-vous pas, que pour rire de vous  
 Relisant Juvénal, refeuilletant Horace,  
 Je ne ranime encor ma Satirique audace ?  
 Grands Aristarques de Trevoux,  
 Ne faites point courir aux armes  
 Un Athlète tout prêt à prendre son congé,  
 Qui par vos traits malins au combat rengagé  
 Peut encore aux Rieurs faire verser des larmes.  
 Apprenez un mot de Regnier  
 Notre célèbre Devancier ;  
 » Corfaires attaquant Corfaires,  
 » Ne font pas, dit-il, leurs affaires.*

Mr. Despreaux ne se contenta pas de leur avoir décoché cette Épigramme & la précédente que vous

\* *Asconius Pedianus libro, quem contra obtréclatores Virgiliti scripsit, pauca admodum ei objecta ponit, & potissimum, quod non rectè historiam contexit, & quod PLERAQUE AB HOMERO SUMSIT. Sed hoc crimen sic defendere adfectum ait: CUR*

NON ILLI QUOQUE EADEM FURTA TENTARENT? Verùm intellecturos, facilius esse Herculi clavam, quàm Homero versum surripere. Pseudo-Donatus, in VITA Virgiliti, Ed. Ultraj. 1704. in 24.

avez vûe, il forma le deſſein d'un Ouvrage où tous les Jéfuites feroient attaqués. Comme il n'ignoroit pas, qu'on avoit accusé ces Peres d'avoir des ſentimens pernicioeux ſur la Doctrine des Équivoques, il compoſa une nouvelle *Satire*, où il s'adreſſe à l'*Équivoque*, comme à une Perſonne, & lui attribue la cauſe de la Chûte d'Adam; de l'Idolatrie payenne; des Héréſies qui ont défiguré le Chriſtianiſme; du ſang qu'ont répandu tour à tour les Hérétiſques & les Orthodoxes; & enfin du Relâchement qui s'eſt gliffé dans la Morale Chrétienne en y introduiſant le dogme de la Probabilité, celui de la *fauſſe Attrition*, & quelques autres, qui ont été enſeignés par de fameux Jéfuites, qu'il accuſe ſans détour, d'un Renverſement total de la Morale de JESUS - CHRIST. Mais comme les Jéfuites de *Trevoux* étoient le principal objet de ſa colère, auſſi ne les oubliat-il pas dans cette *Satire*. Après avoir dit, qu'il étoit bon de prévenir, par un ſage ſilence, tout le bruit que ne manqueroient pas de faire les *Docteurs de l'Équivoque*, qu'il avoit commencé de peindre de ſes plus noires couleurs; il ajoute, en finiſſant cette Pièce :

*Alte donc là ma Plume : & toi ſors de ces lieux  
Monſtre à qui par un trait des plus capricieux,  
Aujourd'hui terminant ma courſe ſatirique  
J'ai prêté dans mes Vers une Ame allégorique,  
Fuis, va chercher ailleurs tes patrons bien aimés  
Dans ces Pays par toi rendus ſi renommés  
Où l'Orne épand ſes eaux, & que la Sarte arroſe \* :  
Ou, ſi plus ſûrement tu veux gagner ta cauſe,  
Porte-là dans Trevoux à ce beau Tribunal,  
Où de nouveaux Mydas un Sénat Monachal,*

\* La Normandie.

*Tous les Mois , appuyé de ta sœur l'Ignorance ,  
Pour juger Apollon , tient , dit-on , sa séance.*

Cette nouvelle *Satire* fit beaucoup de bruit dans Paris, quoiqu'elle ne fût encore connue que sur le rapport de quelques Amis de Mr. Despreaux, à qui il l'avoit récitée. On souhaitoit passionnément qu'il se hâtât de la rendre publique: mais il aima mieux attendre la nouvelle Édition de ses Ouvrages, qu'il se proposoit de donner bientôt au Public.

En effet il obtint sur la fin de l'année dernière un <sup>1710</sup> Privilège du Roi pour la réimpression de ses anciennes Pièces, & pour la publication de plusieurs autres qui n'avoient point encore vû le jour, comme la *Satire sur l'Équivoque*, le *Dialogue* sur les Romains, dont j'ai parlé \*, augmenté d'une Préface très-curieuse; quinze ou seize *Lettres* de sa façon sur des sujets de Littérature; des *Chapitres* ajoutés à ses *Réflexions sur Longin*, où entr'autres choses il répondoit à la *Dissertation* de Mr. Huet touchant le passage de la Genèse †; une *Dissertation* sur la manière de faire des Inscriptions, &c.

On avoit déjà commencé de travailler à cette <sup>1711</sup> nouvelle Édition; mais à peine y en avoit-il cinq feuilles d'imprimées, lorsque les Jésuites ne pouvant souffrir la publication de la *Satire sur l'Équivoque*, chargerent le Pere le Tellier, Confesseur du Roi, d'en parler à Sa Majesté, & de l'engager à faire arrêter l'impression de tout l'Ouvrage, & revoquer le Privilège qu'Elle avoit accordé. Des personnes très-considérables, entr'autres le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, & Mr. le Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, s'employèrent pour Mr. Despreaux; mais les insinuations du Pere le Tel-

\* Voyez ci-dessus p. 24. & suiv.

† Voyez ci-dessus page 61. & suiv.

lier prévalurent auprès de Sa Majesté, & rendirent toutes leurs représentations inutiles; de sorte que le Roi ne se contenta pas de défendre à Mr. Despreaux de publier cette *Satire*; mais il lui ordonna même d'en remettre l'Original entre les mains de Sa Majesté. Il est vrai, qu'il lui fit connoître en même-tems, qu'à l'égard de ses autres Écrits le Privilège subsisteroit dans son entier: mais Mr. Despreaux qui se sentoît proche de sa fin, ne crut pas qu'il lui convint de temporiser; & il aima mieux supprimer entièrement sa nouvelle Édition, que de la mutiler sur des vûes basses & intéressées. Il y avoit long-tems qu'il avoit quitté la Cour, & qu'il vivoit dans une espèce de retraite, dont la Ville & la Campagne partageoient le loisir. Peu répandu dans le grand monde qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis dont il faisoit toujours ses délices, il a tranquillement attendu la mort que lui annonçoient chaque jour des douleurs aiguës, des évanouissémens, & une fièvre presque habituelle, & qui l'emporta enfin le 13. de Mars dernier, âgé de 74. ans & de quelques Mois \*. Il a été enterré à St. Jean le Rond, où ses Amis ne manqueront pas, sans doute, d'ériger un Monument digne de lui. Ils nous font espérer une nouvelle Édition de ses Ouvrages, avec les Pièces qui n'avoient point encore paru. Il ne faut pas s'attendre d'y trouver la *Satire sur l'Équivoque*: mais on y a déjà suppléé, en la faisant imprimer secrètement, peu de jours après la mort de l'Auteur.

Pour ce qui est de l'HISTOIRE DE LOUIS XIV, à laquelle il a travaillé pendant long-tems, il n'y a aucune apparence qu'on la publie avant la mort de ce Prince. Cependant, la sincérité & la candeur naturelle de Mr. Despreaux ne peuvent que nous prévenir favorablement pour tout ce qu'il a écrit sur cette

\* Le NOUVEAU MERCURE, *ubi supr.* p. 187. 188.

cette matière. Une personne de mérite, qui l'a connu particulièrement, m'a assuré, que s'entretenant un jour avec lui sur les difficultés qui accompagnent ces fortes d'Ouvrages, Mr. Despreaux lui avoit avoué ingénument, qu'il ne favoit pas trop bien quelles raisons il pourroit alléguer pour justifier la guerre de 1672. contre la Hollande. Ce seroit là une marque bien sensible de sa bonne foi : & la vérité est que cette circonstance de l'Histoire de Louis XIV. a été jusqu'ici la croix des Écrivains François. Les uns n'ont rapporté que des prétextes puérils & frivoles ; pendant que d'autres, plus circonspects, ont regardé les motifs de cette grande Entreprise, comme un de ces mystères d'État, qu'il n'appartient pas à de simples Particuliers d'approfondir. Cette année (1672.) dit Mr. de Riencourt \*, fut remarquable par la guerre que le Roi déclara aux Hollandois, après avoir trouvé les moyens de les désunir d'avec le Roi d'Angleterre, & le Roi de Suede. Sa Majesté engagea l'Anglois de leur faire la guerre par mer, après lui avoir promis de la leur déclarer par terre. Comme il n'est pas permis aux sujets, ajoute-t-il, de pénétrer dans les secrets du Prince, Sa Majesté se contenta de leur faire connoître, en général, qu'elle avoit des motifs suffisans pour ne plus regarder ces Peuples, que comme les Ennemis de son État. Si cette Déclaration de guerre, continue-t-il, surprit fort les Hollandois, celle que le Roi d'Angleterre leur dénonça de son côté, ne causa pas moins d'étonnement. Chacun de ces Monarques avoit ses raisons particulieres, & étoient d'intelligence.

\* Ubi supra, pag. 379. 380.

Voilà assurément, Monsieur, une manière d'écrire bien mystérieuse ; & si la Postérité n'avoit pas des Mémoires plus intelligibles sur le sujet de cette Guerre, que ceux de Mr. de Riencourt, il ne seroit guère possible d'en découvrir les motifs secrets. Après tout, il me semble, que les Historiens François ne devoient pas être si embarrassés à rendre raison de ce Phénomene historique. Pourquoi ne pas dire, » que Louis XIV. piqué de ce que les » Hollandois venoient d'arrêter le cours de ses Con- » quêtes en Flandres, & pouvant encore mettre un » Condé & un Turenne à la tête de ses Troupes ; » que se trouvant au milieu d'un grand nombre de » jeunes Seigneurs, pleins du désir de se signaler, » & d'acquérir de la gloire ; qu'étant jeune lui-même, & se proposant de marcher sur les traces d'Alexandre ou de Charlemagne ; il avoit voulu porter ses Armes dans la Hollande ; persuadé, avec raison, que s'il pouvoit la subjuguier, & joindre ensuite ses forces à celles de ce puissant Etat ; tout le reste de l'Europe se trouveroit bien-tôt obligé de reconnoître son Empire, & de se soumettre enfin à sa MONARCHIE UNIVERSELLE.

Mais laissons-là la Politique, & revenons à Mr. Despreaux. Il est tems de vous donner quelques traits de son Caractère.

Rien n'est plus affreux que le Portrait qu'en ont fait ses ennemis. Ils l'ont représenté comme un *médisant*, un *envieux*, un *calomniateur*, un *homme qui n'a songé qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres* \* : mais jamais homme ne fut plus exempt de tous ces défauts que lui, & ne s'attacha

\* Voyez ci-dessus, p. 85. 86.

plus fortement à toutes les Vertus opposées. C'est par-là principalement qu'il a mérité l'estime de tant de personnes, non moins distinguées par leur rang que par leur mérite. Son équité, sa droiture & sa bonne foi, étoient si bien établies, qu'il n'a pas fait difficulté de les étaler lui-même dans l'*Épître à ses Vers*, & de s'en faire un sujet de gloire :

*Que si mêmes un jour le Lecteur gracieux  
 Amorcé par mon nom sur vous tourne les yeux :  
 Pour m'en dédommager, mes Vers, avec usure,  
 De votre Auteur alors faites lui la peinture :  
 Et sur tout prenez soin d'effacer bien les traits  
 Dont tant de peintres faux ont flétri mes portraits.  
 Deposez hardiment : qu'au fond cet homme horrible,  
 Ce Censeur qu'il ont peint si noir, & si terrible,  
 Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,  
 Qui cherchant dans ses Vers la seule Vérité,  
 Fit sans être malin ses plus grandes malices,  
 Et qu'enfin sa Candeur seule a fait tous ses Vices.  
 Dites ; que harcelé par les plus vils Rimeurs  
 Jamais, blessant leurs Vers, il n'effleura leurs Mœurs :  
 Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage,  
 Assez foible de Corps, assez doux de visage,  
 Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,  
 Ami de la Vertu plutôt que Vertueux.*

Il est vrai aussi, que c'est sa probité & son innocence qui lui ont, pour ainsi dire, conféré le droit de composer des *Satires*. Un Auteur qui reprendroit dans les autres des défauts dont il seroit lui-même coupable, s'exposeroit à la risée publique, & ne seroit écouté de personne. Il faut qu'un Poète Satirique joigne à un grand fonds d'équité & de droiture un parfait éloignement des Vices qu'il attaque dans ses Écrits. C'est par-là qu'il gagne la bienveillance des Honnêtes-gens; & qu'il se met à couvert de la malice de ses Ennemis \*.

On se représente ordinairement un Auteur Satirique comme un homme né malin, envieux, chagrin & misanthrope: mais il n'y a rien de plus mal fondé que ce Préjugé. Ce n'est ni la malignité, ni l'envie, ni une humeur bizarre & farouche qui le portent à écrire: mais la seule passion de rendre les hommes meilleurs. C'est la considération de leurs désordres qui le met en colère: son aigreur ne vient que du déplaisir qu'il a de voir triompher le Vice, l'Erreur, ou le Ridicule. Comme il a des sentimens naturels de bonté, de justice & d'humanité, il s'intéresse dans tout ce qui regarde les autres hommes: il compatit à leurs infortunes, & l'injure qu'ils reçoivent en leur personne ou en leur réputation, le touche aussi vivement, que s'il souffroit ces indignités lui-même. Un de nos plus polis Écrivains qui s'est fait admirer de toute la Grande-Bretagne par une nouvelle, mais inimitable manière de corriger les mœurs de ce Siècle: qui a l'Art de dire noblement les choses les plus communes, de trouver de l'abondance dans les sujets les plus stériles, & de

\* Si quis  
Opprobriis dignum lataverit, in-  
ger ipse;

Solventur risu tabulæ, tu missus  
abibis.  
Horat. SAT. Lib. II. Sat I.

faire un si heureux mélange de l'utile & de l'agréable que la Censure devient aimable entre ses mains & la réprimande gracieuse ; Mr. Steele, en un mot, a parfaitement bien développé cette matière dans son incomparable TATLER :

„La bonté du cœur, *dit-il* \*, est une qualité essentielle dans un Auteur Satirique, & tous les beaux sentimens qu'il étale doivent en être des productions. La bonté du cœur fait regarder avec dédain toute sorte de dérèglement, de bassesse, & de folie : & porte à lancer des traits piquans contre les Erreurs des Hommes, sans qu'il y entre aucune aigreur contre leurs personnes. Cette qualité tient l'esprit dans une assiette égale & tranquille ; & fait qu'en reprenant les fautes les plus grossières, on ne s'éloigne jamais de la douceur & de l'équité. Lorsque Virgile a dit que *qui ne méprisoit point Bavius, pouvoit estimer Mévius*, il n'étoit possédé d'aucune humeur chagrine ou misanthrope ; & les absurdités de ces deux Poètes ne l'échauffoient pas jusqu'à lui suggérer des injures, & les faire appeller des *sots* ou des *ignorans* : il se contente de les railler d'une manière délicate, & exempte de tout emportement . . . . Les désordres qui font le sujet ordinaire de la Satire, excitent une indignation extrême dans les esprits les plus doux & les plus indulgens ; & c'est ce qui les rend plus propres à écrire contre les défauts des hommes. Ils peuvent regarder leurs désordres, lors même qu'ils ne causent du préjudice qu'à des personnes inconnues, avec la même sévérité que chacun envisage ses propres maux. Un homme qui a le cœur bon, ne sauroit voir un insolent se

i iij

\* *The Lucubrations of Isaac Bickerstaff, Esq.* ; Vol. IV. *Tatler*, No. 242.

„jouer de la modestie d'un Honnête-homme ; ou le  
 „supplanter dans la poursuite de quelque avantage :  
 „mais il brule d'ardeur de secourir les opprimés, de  
 „faire valoir le mérite des uns, & de réprimer l'in-  
 „solence des autres.

Mr. Steele ajoute, qu'*Horace & Juvénal se sont particulièrement distingués par ces qualités : & que dans tous leurs Ecrits il ne se souvient pas d'avoir trouvé aucune expression, qui sentit un mauvais cœur, ni aucun jugement sévère, qui ne parut marquer un bon naturel* : quoiqu'ils attaquent le Vice avec la même force, mais non pas du même style, se conformant l'un & l'autre au Génie particulier, aux Manières & au Ridicule des divers tems où ils ont vécu.

Tel a aussi été Mr. Despreaux. Simple & naturel dans ses manières, plein de sentimens d'humanité, de douceur, & de droiture : il a fortement censuré le Vice & attaqué vivement le mauvais goût, sans y être porté par aucun mouvement d'envie, ou par aucun esprit de médisance. Mais *tout ce qui choquoit le Bon-Sens ou la Vérité, excitoit en lui un chagrin dont il n'étoit pas le Maître, & auquel peut-être sommes-nous redevables de ses plus ingénieuses compositions : mais en attaquant ce défaut des Écrivains, il a toujours épargné leurs personnes* \*.

J'ai déjà remarqué que d'habiles gens souhaiteroient qu'il eut épargné jusqu'aux Noms de ces Auteurs-là ; & je puis ajouter ici, que c'est aussi le sentiment de Mr. Houdart de la Motte ; comme on le peut voir dans l'ODE qu'il vient de publier †, adres-

\* RÉPONSE de Mr. de Valincour au Discours, que fit Mr. l'Abbé d'Estrées à l'Académie Française, lorsqu'il y fut reçu le 25. de Juin, 1711. à la place de Mr. Despreaux.

† Dans la troisième Édition de ses ODES.

sée à l'Ombre de Mr. Despreaux ; où, avant que de faire son éloge, il lui parle de cette manière :

\*     \*     \*

*Ne crains point un éloge faux ,  
 Ni qu'en célébrant ton mérite ,  
 J'encense jusqu'à tes défauts ;  
 Que j'approuve dans tes Ouvrages  
 Ces Noms consacrés aux outrages  
 Par un zele outré du bon goût :  
 Oui, j'ose en attester tes Manes  
 Toi-même aujourd'hui tu condamnes  
 Ce que notre malice absout.  
 Heureux, que de sages scrupules  
 Retranchant ces traits séducteurs ,  
 Ton Vers n'eut rendu ridicules  
 Que les fautes, non les Auteurs ;  
 Qu'un Nom quelquefois respectable ,  
 D'un Hemistiche irrévocable  
 N'eut pas fait l'injuste ornement.  
 Rival de Lucile & d'Horace ,  
 Craignois-tu de manquer de grace  
 Sans ce dangereux agrément ?*

Mais il y a long-tems que Mr. Despreaux s'est justifié de ce reproche \*. Quoiqu'il en foit, on ne fauroit nier que le Public n'ait confirmé le jugement qu'il a porté sur tous ces Auteurs; ce qui montre en même-tems, & la justesse de sa Critique, & son parfait éloignement de toute sorte d'envie & de médisance.

La haine qu'il avoit pour les méchans Vers ne l'empêchoit pas d'estimer les bonnes qualités des mauvais Poètes; & lorsqu'il a traité le plus impitoyablement leurs Écrits, il a non seulement épargné leurs personnes; mais il a même recherché les occasions de leur rendre des services. *La vûe d'un homme de Lettres dans le besoin lui faisoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent à Liniere, qui souvent alloit du même pas au Cabaret faire une Chanson contre son Créancier \*\*.* C'est le même Liniere dont vous avez vû le nom plus d'une fois dans les Ouvrages de Mr. Despreaux parmi les Poètes médiocres: de sorte qu'on pourroit ici appliquer avec beaucoup de raison à Mr. Despreaux, ce qu'on a dit du feu Comte de Dorset:

*Né sans fiel, doux, affable, indulgent, secourable,  
Sa Muse sans pitié fut seule inexorable \*\*\*.*

La bonté & l'équité de Mr. Despreaux ont aussi paru dans la manière dont il a récompensé ses domestiques, & par les libéralités qu'il a faites aux Pauvres. Il a donné par son Testament cinquante mille

\* Voyez ci-dessus, p. 41. 42.

\*\* LE NOUVEAU MERCURE, ubi supra, page 187.

\*\*\* Le célèbre Comte de Rochester a exprimé tout cela dans ce Vers Anglois :

*The best good Man with the worst-natured Muse :*

Voyez la Dédicace des POESIES de Mr. Prior, au Comte de Dorset d'à present. p. m. VI. & VII.

Livres aux petites Paroisses de la Cité, voisines de l'Église de Notre-Dame; dix mille Livres à son Valet de Chambre; & cinq mille à une vieille femme qui le servoit depuis long-tems. Mais il ne s'est pas contenté de faire des libéralités à sa Mort, & lorsqu'il n'étoit plus en état de jouir lui-même de ses Biens: il a recherché toute sa vie avec empressement les occasions de rendre de bons offices. Ce penchant lui étoit naturel, & rien n'égaloit le plaisir qu'il prenoit à le satisfaire. En voici un exemple connu de toute la France.

Mr. Patru, \* Avocat au Parlement de Paris étoit un des plus beaux Esprits de son Siècle. Lorsqu'il fut reçu dans l'Académie Française \*\*, *il fit un Rémerciement qui plût si fort aux Académiciens, qu'ils ordonnerent qu'à l'avenir tous ceux, qui seroient reçus, feroient un Discours pour remercier la Compagnie: ce qui s'est toujours pratiqué depuis.* Il avoit une si parfaite connoissance de la Langue Française, que tous les meilleurs Écrivains de son tems le consultoient comme leur Oracle. Ses Plaidoyers servent encore de modele pour écrire correctement en François. C'étoit d'ailleurs un homme d'une vertu à l'épreuve de la corruption du monde, & il n'y eut jamais un Ami plus fidele & plus officieux \*\*\*.

Mais s'étant entièrement livré à la passion violente qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & préféré ses Livres & son Cabinet aux occupations du Barreau; il tomba enfin dans l'indigence; fort trop ordinaire aux Gens de Lettres. Il lui restoit encore ses Livres; mais il se trouva réduit à les vendre.

i v

\* Mort en 1681. \*\* MORERI, *ubi supr.* Article de PATRU (Olivier.)

\*\*\* MORERI, *ibid.*

Mr. Despreaux qui connoissoit le mérite de cet habile homme, & qui l'avoit consulté lui-même plus d'une fois sur ses Ouvrages, *apprit, qu'il étoit sur le point de donner sa Bibliothèque pour une somme assez modique. Il alla aussi-tôt lui en offrir davantage pour en avoir la préférence, & il l'obtint. Mais l'argent ayant été compté, il mit dans son marché une nouvelle condition qui étonna Mr. Patru: ce fut qu'il garderoit ses Livres comme auparavant, & que sa Bibliothèque ne seroit qu'en survivance à Mr. Despreaux †.*

Mr. Bourfaut rapportant cette particularité y en a joint une autre qui n'est pas moins glorieuse à notre Auteur. Elle regarde le grand Corneille; & le témoignage de Mr. Bourfaut nous doit être d'autant moins suspect, que Mr. Despreaux ne l'avoit pas fort ménagé dans ses Satires ††. C'est dans une de ses *Lettres* contenant des *Rémarques & des bons Mots*, écrites à l'Evêque de Langres, que Mr. Bourfaut nous apprend ces Particularités. Il venoit de faire l'éloge de Mr. de Catinat. „Après vous avoir par-  
 „lé, *dit-il à ce Prélat †††*, d'un grand Maréchal  
 „de France, que je ne connois que sur la relation  
 „de la voix publique, trouvez bon, Monseigneur,  
 „que je vous parle d'un homme illustre, d'une au-  
 „tre manière, dont j'ai autrefois été ennemi; &  
 „de qui je ne pourrois m'empêcher de bien parler  
 „quand je le serois encore. C'est de Mr. Des-

† LE NOUVEAU MERCURE, *ubi supr.*

†† Pour s'en venger Mr. Bourfaut fit une *Comédie* entière contre Mr. Despreaux, intitulée: LA SATIRE DES SATIRES, où il le critiquoit à son tour: mais on ne lui voulut pas permettre de la faire jouer, à cause que Mr. Despreaux y étoit nom-

mé par son nom. On trouva des fragmens de cette Pièce dans les NOUVELLES Observations, ou Guerre Civile des François sur la Langue; Question xxvi. page 107. & suiv. Édit. de Paris, 1688.

††† LETTRES nouvelles de feu Monsieur Bourfaut, Tom. II. pages 149. 150. Édit. de Paris, 1709.

„preaux que j'ai déjà cité au commencement de cette Lettre \* . Mr. Patru, de l'Académie Française, qui avoit beaucoup de mérite & peu de bien, étant persécuté par d'inflexibles Créanciers qui vouloient faire vendre publiquement sa Bibliothèque, Mr. Despreaux qui en fut averti l'acheta pour empêcher qu'on ne lui fit l'affront de la déplacer ; & la laissa à Mr. Patru pour en jouir le reste de sa vie, comme si elle eut toujours été à lui. Si ce plaisir, ajoute Mr. Boursault, fut grand pour celui qui le reçut, je ne doute point, qu'il ne le fut encore davantage pour celui qui le fit. Le même Mr. Despreaux, continue-t-il, ayant appris à Fontainebleau, qu'on venoit de retrancher la Pension que le Roi donnoit au grand Corneille, courut avec précipitation chez Madame de Montespan, & lui dit, que le Roi, tout équitable qu'il étoit, ne pouvoit sans quelque apparence d'injustice donner une Pension à un homme comme lui, qui ne commençoit qu'à monter sur le Parnasse, & l'ôter à un autre, qui depuis si long-tems étoit arrivé au sommet. Qu'il la supplioit pour la gloire de Sa Majesté, de lui faire plutôt retrancher la sienne, qu'à un homme qui la méritoit incomparablement mieux : & qu'il se consoleroit plus facilement de n'en avoir point, que de voir un si grand Poète que Corneille cesser de l'avoir. Il lui parla si avantageusement

\* Mr. Boursault venoit de faire l'histoire d'un Abbé, qui s'entretenant un jour avec Mr. Despreaux, se recria beaucoup contre la Pluralité des Bénéfices, & lui marqua l'éloignement infini qu'il avoit pour une pratique si contraire, disoit-il, à la doctrine des Apôtres & aux décisions des Conciles : mais qui ne fit pas scrupule quelque tems après de postuler & d'obtenir trois bons Bé-

néfices. Mr. Despreaux l'étant allé voir la-dessus, lui demanda qu'étoit devenu ce tems de candeur & d'innocence où il trouvoit la multiplicité des Bénéfices si criminelle ? Ah ! Monsieur Despreaux, lui répondit-il, si vous sachiez que cela est bon pour vivre ! Je ne doute point, lui repliqua Mr. Despreaux, que cela ne soit fort bon pour vivre : mais pour mourir, Monsieur l'Abbé, pour mourir !

„du mérite de Corneille, & Madame de Montespan  
 „trouva sa manière d'agir si honnête, qu'elle lui pro-  
 „mit de la faire rétablir, & lui tint parole. Quoi-  
 „que rien, *ajoute Mr. Boursault*, ne soit plus beau  
 „que les Poësies de Mr. Despreaux, je trouve que  
 „les actions que je viens de dire à Votre Grandeur  
 „sont encore plus belles.

Affurément on ne sauroit donner des marques plus sensibles d'un bon naturel & d'une forte inclination à faire du bien. Vous en ferez d'autant plus touché, Monsieur, qu'un si noble penchant ne vous est nullement étranger, & que vous n'avez pas de plus grande satisfaction que lorsque vous pouvez le satisfaire. C'est-là une de vos plus fortes passions: & cette conformité de sentimens vous rendra la Mémoire de Mr. Despreaux plus chere & plus précieuse.

Mais voilà qui suffit, Monsieur, pour vous faire connoître Mr. Despreaux du côté du cœur. Il seroit inutile de vouloir peindre ici son esprit: ses Ouvrages en font un portrait fidele. Je me bornerai à deux ou trois Réflexions.

Mr. Despreaux n'avoit pas cette fougue d'imagination qu'on remarque en d'autres Poëtes: il paroît au contraire un peu sec; & il lui est arrivé quelquefois de repeter la même pensée. Mais ce qu'il perdoit du côté de l'Imagination, il le regagnoit amplement par l'ordre & la justesse des pensées; par la pureté du style; par la beauté du tour; & par la netteté de l'expression: qualités bien plus estimables que la première, & qui ne l'accompagnent que rarement. On voit néanmoins par le Poë-

me du *Lutrin* qu'il avoit l'Imagination belle, vive & féconde. Cela paroît encore de ce qu'il composoit presque toujours de mémoire, & ne mettoit ses productions sur le papier, que lorsqu'il les vouloit donner au Public.

Il travailloit beaucoup ses Ouvrages, comme il l'insinue lui-même dans sa dernière Préface. Quelque *facilité* qu'il y ait dans ses Vers, on ne laisse pas de sentir qu'ils lui ont coûté beaucoup, & que ce n'est qu'à force de les retoucher qu'il leur a donné cet air libre & naturel, qui en fait la principale beauté.

Les Pièces de Poësie qu'il a publiées depuis l'*Ode sur Namur*, ne sont ni si vives, ni si exactes, que celles qui avoient paru avant ce tems-là : & il y en a même quelques unes qu'on souhaiteroit, qu'il n'eût point faites. Mais lorsqu'on a été long-tems en possession des justes applaudissemens du Public, il est bien difficile de ne pas se persuader, qu'on pourra toujours lui plaire. On se flatte, que quelque changement qui puisse arriver au Corps, l'Esprit conservera toujours sa force, & le Goût sa délicatesse. Ce sentiment est très-naturel aux Poètes : témoin ces Vers du fameux Malherbe :

*Je suis vaincu du Tems ; je cède à ses outrages :*

*Mon Esprit seulement exempt de sa rigueur*

*A dequoi témoigner en ses derniers ouvrages*

*Sa première vigueur.*

*Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore,*

*Non loin de mon berceau commencerent leurs cours :*

*Je les possédai jeune, & les possède encore*

*A la fin de mes jours \*.*

Cependant on trouvera par-tout dans ses Ouvrages un goût exquis, un sens droit, & une politesse infinie. Lorsqu'il a emprunté quelque chose des Anciens, il s'en est servi en maître, & se l'est rendu propre par le nouveau tour qu'il y a donné. „Ce-  
„lui-ci, dit *Mr. de la Bruyere, faisant le Caractère de*  
„*Mr. Despreaux* \*\*, passe Juvénal, atteint Hora-  
„ce, semble créer les pensées d'autrui, & se rendre  
„propre tout ce qu'il manie; il a, dans ce qu'il em-  
„prunte des autres, toutes les graces de la nouveau-  
„té, & tout le mérite de l'invention; ses vers forts  
„& harmonieux, faits de génie, quoique travaillés  
„avec art, pleins de traits & de Poësie, seront lûs  
„encore quand la Langue aura vieilli, en seront les  
„derniers débris; on y remarque une critique sûre,  
„judicieuse, & innocente, s'il est permis du moins  
„de dire de ce qui est mauvais, qu'il est mau-  
„vais “.

Mais ce ne sont pas seulement les François, qui ont loué Monsieur Despreaux: son Éloge a été fait par tous les habiles gens, qui ont pû lire ses Ouvrages, de quelque Nation qu'ils fussent. Monsieur le Baron de Spanheim, après avoir montré quelle est l'origine de la *Satire*, dans la Préface de son excellente Traduction Françoisé des CÉSARS de l'Empereur *Julien* \*\*\*, & fait voir, que Lucilius est Auteur de cette espèce de Poëme, inconnu aux Grecs; „C'est aussi sur ce modele, ajoute-t-il, que furent

\* Malherbe, POESIES, Livre II. dans l'ODE pour le Roi allant châtier la Rébellion des Rochellois, &c.

\*\* Dans son DISCOURS à Messieurs de l'Académie Françoisé, p. m. xxx.

\*\*\* Page 14. 15.

„formées ensuite comme on fait, les Satires d'Ho-  
 „race, de Perse & de Juvénal; sans toucher ici au  
 „Caractère particulier que chacun d'eux y apporta  
 „suivant son génie, ou celui de son siècle. Et c'est  
 „sur ces grands exemples, que les Auteurs des der-  
 „niers siècles & de notre tems, François, Italiens  
 „& autres, ont formé leurs Poèmes, qu'ils ont pu-  
 „bliés sous ce même nom de *Satires*. Sur quoi on  
 „peut dire avec justice, *continue-t-il*, non seulement  
 „que la France l'emporte sur ses Voisins, mais qu'el-  
 „le le dispute avec l'ancienne Rome; & que si la  
 „gloire de l'invention en est dûe à Lucilius; celle de  
 „l'avoir égalé ou surpassé, à ceux qui le suivirent;  
 „la gloire d'y avoir excellé, soit par la beauté &  
 „la facilité des Vers; soit par un sens droit & juste;  
 „soit par une licence, qui a ses bornes & ses bien-  
 „séances requises: que cette gloire, dis-je, n'en  
 „peut - être contestée au célèbre Monsieur Des-  
 „preaux.

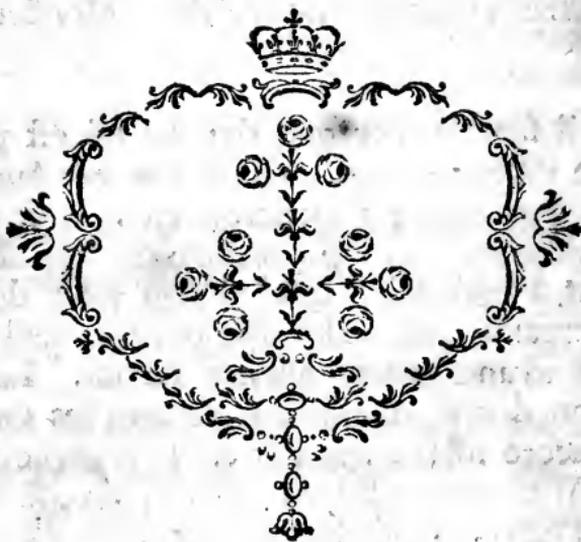
Mais il faut avouer que rien ne lui est plus glo-  
 rieux que l'Approbation qu'il a eue en Angleterre,  
 où un Auteur étranger tâcheroit en vain de surpren-  
 dre les suffrages. Une préoccupation trop favorable  
 n'est point à craindre; & ainsi l'on peut dire, que  
 Mr. Despreaux n'est redevable qu'à son seul mérite,  
 des idées avantageuses qu'on a de lui. La Tradu-  
 ction qu'on donne aujourd'hui de tous ses Ouvrages,  
 le fera encore mieux connoître. Il y gagneroit, sans  
 doute, s'il pouvoit être lû dans sa propre Langue:  
 mais les Lecteurs équitables feront assez d'eux-même  
 les compensations nécessaires; & ils ne condamne-  
 ront pas Mr. Despreaux avant que d'être bien assu-  
 rés, que c'est lui qui parle, & non pas ses Tradu-  
 ctors. Mais cet inconvénient est d'autant moins à  
 craindre que chaque Pièce a passé sous les yeux de

Mr. Ozell, qui nous donna, il y a trois ans, une si belle Version du LUTRIN.

Je souhaite passionnément, Monsieur, que ces Mémoires ne se trouvent pas indignes de votre Approbation. Je vous supplie, du moins, de les regarder comme une marque de ma Reconnoissance, & de la passion, avec laquelle je serai toute ma vie, Monsieur, Votre &c.

*A Londres, le 22. d'Octobre 1711. V. S.*

F I N.



DISCOURS

  
**T A B L E**  
**D E S P I E C E S**

contenues dans le Premier Tome.

<b>D</b> ISCOURS AU ROI.	Pag. 1
SATIRE I. <i>Sur la retraite &amp; les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une destinée plus heureuse.</i>	13
SATIRE II. à Mr. de Moliere, <i>sur la difficulté de trouver la Rime &amp; de la faire accorder avec la Raison.</i>	30
SATIRE III. <i>Description d'un Festin ridicule.</i>	44
SATIRE IV. à Mr. l'Abbé Le Vayer, <i>où l'on prouve, que tous les hommes sont fous, quoi que chacun croye être sage tout seul.</i>	61
SATIRE V. à Mr. le Marquis de Dangeau, <i>où l'on fait voir, que la véritable Noblesse consiste dans la vertu.</i>	73
SATIRE VI. <i>Description des Embarras de Paris.</i>	83
SATIRE VII. <i>Sur les inconvéniens, qu'il y a de composer des Satires.</i>	92
SATIRE VIII. à Mr. Morel. <i>De l'Homme.</i>	100
SATIRE IX. <i>A son Esprit, pour répondre à ses Adversaires, &amp; pour faire en même temps son Apologie.</i>	121
PRÉFACE <i>sur la Satire X.</i>	143
SATIRE X. <i>Contre les Femmes.</i>	145
SATIRE XI. à Mr. de Valincour: <i>Du vrai &amp; du faux Honneur.</i>	188
DISCOURS <i>de l'Auteur pour servir d'Apologie à la Satire XII.</i>	202
SATIRE XII. <i>Sur l'Équivoque.</i>	209

# TABLE DES PIÈCES.

ÉPÎTRE I. Au Roi: <i>Où l'on fait voir, qu'un Roi n'est ni moins grand ni moins glorieux dans la Paix que dans la Guerre.</i>	page 237
ÉPÎTRE II. à Mr. l'Abbé des Roches, <i>contre l'ardeur de plaider.</i>	254
ÉPÎTRE III. à Mr. Arnauld, <i>sur la mauvaise Honte.</i>	258
ÉPÎTRE IV. Au Roi, <i>sur le passage du Rhin.</i>	265
ÉPÎTRE V. à Mr. de Guilleragues, <i>sur la Connoissance de soi-même.</i>	282
ÉPÎTRE VI. à Mr. de Lamoignon, Avocat Général, <i>sur les douceurs, dont il jouit à la Campagne, &amp; les chagrins qui l'attendent à la Ville.</i>	292
ÉPÎTRE VII. à Mr. Racine, <i>sur l'utilité qu'on peut retirer de la jalousie de ses Ennemis, &amp; en particulier des bonnes &amp; des mauvaises Critiques.</i>	304
ÉPÎTRE VIII. Au Roi, <i>pour le remercier de ses bienfaits.</i>	316
ÉPÎTRE IX. à Mr. le Marquis de Seignelai, <i>sur l'Amour de la Vérité.</i>	322
PRÉFACE <i>sur les trois Épîtres suivantes.</i>	333
ÉPÎTRE X. à ses Vers. <i>Pour répondre à ses Censeurs.</i>	338
ÉPÎTRE XI. à son Jardinier, <i>sur l'utilité du Travail pour être heureux.</i>	347
ÉPÎTRE XII. à Mr. l'Abbé Renaudot, <i>sur l'Amour de Dieu.</i>	354





# DISCOURS AU ROI.

**J**EUNE & vaillant Héros, dont la haute sagesse  
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,  
Et qui seul, sans Ministre, à l'exemple des Dieux,  
Soutiens tout par Toi-même, & vois tout par Tes yeux,

**Q**uoique cette Pièce soit placée  
avant toutes les autres, elle n'a  
pourtant pas été faite la première.  
L'Auteur la composa au commence-  
ment de l'année 1665. & il avoit  
déjà fait cinq Satires. La même  
année ce *Discours* fut inséré dans  
un Recueil de Poésies, avant que  
l'Auteur eût eu le tems de le cor-  
riger. Il le fit imprimer lui-même,  
l'année suivante 1666. avec les sept  
premières Satires.

REGNIER a mis à la tête des  
siennes, une Épître en vers adressée  
à Henri IV. sous le même titre de  
*Discours au Roi.*

**VERS 3.** *Et qui seul, sans Mi-  
nistré, &c.]* Après la mort du Car-  
dinal Mazarin, arrivée en 1661. le  
Roi, âgé seulement de vingt-deux  
ans & demi, ne voulut plus avoir  
de Premier Ministre, & commença  
à gouverner par lui-même.

**IMITATION.** Vers 4. *Soutiens  
tout par Toi-même, &c.]* Horace,  
L. II. Ep. I. 1.

*Cum tot sustineas & tanta negotia solus.*

On peut observer ici, & dans la  
plupart des endroits que notre Au-  
teur a imités des Anciens, qu'il en-  
chérit sur l'Original, soit en recti-

5 GRAND ROI, si jusqu'ici par un trait de prudence,  
 J'ai demeuré pour Toi dans un humble silence,  
 Ce n'est pas que mon cœur vainement suspendu  
 Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû.  
 Mais je fai peu louer, & ma Muse tremblante  
 10 Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante,  
 Et dans ce haut éclat où Tu Te viens offrir,  
 Touchant à Tes lauriers, craindroit de les flétrir.  
 Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie,  
 Je mesure mon vol à mon foible génie :

fiant la pensée, soit en la plaçant plus à propos qu'elle n'étoit; tantôt en lui donnant plus de force par des expressions plus vives & plus énergiques, tantôt en y ajoutant des images nouvelles qui l'embellissent. Il disoit quelquefois, en parlant de ces fortes d'imitations : *Cela ne s'appelle pas imiter; c'est jouter contre son Original.*

VERS 6. *J'ai demeuré pour Toi dans un humble silence.*] Ce vers fait connoître que l'Auteur avoit composé d'autres Ouvrages avant celui-ci.

VERS 10. *Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante.*] Quelques Critiques ont condamné ce vers, prétendant que l'on ne peut pas dire, *la charge d'un fardeau*. Cependant, on dit fort bien, *le poids d'un fardeau*; ce fardeau est d'un poids trop grand. Ces expressions n'ont rien d'irrégulier; & Malherbe en a employé une route semblable à celle de notre Auteur :

*Mais si la pesanteur d'une charge  
 Si grande*

*Résiste à mon audace.*

(Sonnet à la Princesse de Conti.)

Des Marets publia en 1674. un Ouvrage intitulé : *La Défense du Poëme héroïque; avec quelques Remarques sur les Œuvres Satyriques du Sieur D\*\*\* en Vers & en Prose.* Il y avoit travaillé de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Testu, &c. Mr. Despreaux a souvent profité de leur Critique. J'en donnerai quelques exemples dans la suite de ces Remarques. *La Charge d'un fardeau* ne leur a pas échappé. Le Commentateur de Mr. Despreaux prétend que cette expression est bonne, puis qu'on dit fort bien *le poids d'un fardeau*; mais il n'y a aucune parité entre ces deux phrases. *Le poids d'un fardeau* marque la pesanteur du fardeau, considérée en elle-même; au lieu que *la Charge d'un fardeau* exprime sa pesanteur considérée relativement à celui qui doit le porter. DU MONTEIL.

- 15 Plus sage en mon respect, que ces hardis Mortels  
 Qui d'un indigne encens profanent Tes autels ;  
 Qui dans ce champ d'honneur, où le gain les amaine,  
 Ofent chanter Ton nom sans force & sans haleine ;  
 Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,  
 20, T'enfuyant du récit de Tes propres exploits.

L'Un en stile pompeux habillant une Églogue,  
 De ses rares vertus Te fait un long prologue,  
 Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,  
 Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.

A ij

CHANGEMENS. Vers II. *Et dans ce haut éclat &c.*] Ce vers & le suivant étoient de cette manière dans les premières éditions :

*Et ma plume mal propre à peindre  
 des Guerriers,*

*Craindroit, en les touchant, de flétrir  
 tes lauriers.*

L'Auteur les changea ainsi dans l'édition de 1674.

*Et de si hauts exploits mal propre  
 à discourir,*

*Touchant à Tes lauriers craindroit  
 de les flétrir.*

Enfin dans les Éditions suivantes, il corrigea encore le premier de ces deux vers, comme il est ici :

*Et dans ce haut éclat où Tu Te  
 viens offrir, &c.*

*Et de si hauts exploits mal propre à discourir.*] Des Mârets critiqua ce Vers, & soutint qu'il n'étoit pas meilleur que celui-ci des premières Éditions : & *ma plume mal propre à peindre des Guerriers.* DU MONTEIL.

CHANG. Vers 13. *Ainsi, sans m'aveugler.*] Dans les premières éditions il y avoit : *Ainsi, sans me flatter.*

VERS 21. *L'Un en stile pompeux habillant une Églogue.*] CHARPENTIER avoit publié en 1663. un Dialogue en vers fort pompeux, intitulé : *Louis, Églogue Royale.* Cette Pièce étoit un composé ridicule des louanges du Roi, & de celles de l'Auteur.

VERS 24. *Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.*] Des Mârets prétend que le mot de *Fat* est trop bas, & qu'il ne falloit pas s'en servir en parlant au Roi. DU MONTEIL.

- 25 L'Autre en vain se lassant à polir une rime,  
 Et reprenant vingt fois le rabot & la lime,  
 Grand & nouvel effort d'un esprit sans pareil !  
 Dans la fin d'un Sonnet Te compare au Soleil.
- Sur le haut Hélicon leur veine méprisée,  
 30 Fut toujourns des neuf Sœurs la fable & la risée.  
 Calliope jamais ne daigna leur parler,  
 Et Pégase pour eux refuse de voler.  
 Cependant à les voir enflés de tant d'audace,  
 Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse,
- 35 On diroit, qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon,  
 Qu'ils disposent de tout dans le sacré Vallon.  
 C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire,  
 Que Phébus a commis tout le soin de Ta gloire ;  
 Et Ton nom, du Midi jusqu'à l'Ourse vanté,
- 40 Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.  
 Mais plutôt sans ce nom, dont la vive lumière  
 Donne un lustre éclatant à leur veine grossière,

VERS 25. *L'Autre en vain se lassant.*] C'est CHAPELAIN qui avoit fait un Sonnet, à la fin duquel il comparoit le Roi au Soleil.

un Livre, il ne manquoit pas d'aller porter un Sonnet à l'Auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gaignoit sa vie à aller en ville enseigner la Langue Françoisse aux Étrangers.

VERS 54. *Parmi les Pelletiers.*] PIERRE DU PELLETIER, Parisien, étoit un misérable Rimeur, dont la principale occupation étoit de composer des Sonnets à la louange de toutes sortes de gens. Dès qu'il favoit qu'on imprimoit

Ibid. — *On compte des Corneilles.*] PIERRE CORNEILLE, un de nos plus grands Poëtes, est mis en opposition avec *Pelletier*. Quoique le grand *Corneille* doive principalement sa ré-

Ils verroient leurs Écrits, honte de l'Univers,  
Pourrir dans la poussiere à la merci des vers.

45 A l'ombre de Ton nom ils trouvent leur asile ;

Comme on voit dans les champs un arbrisseau débile  
Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,  
Languiroit tristement sur la terre couché.

Ce n'est pas que ma plume, injuste & téméraire,

50 Veuille blâmer en eux le dessein de Te plaire :

Et parmi tant d'Auteurs, je veux bien l'avouer,  
Apollon en connoit qui Te peuvent louer.

Oui, je fai qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles,  
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.

55 Mais je ne puis souffrir, qu'un Esprit de travers,

Qui pour rimer des mots pense faire des vers,  
Se donne en Te louant une gêne inutile.

Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile.

Et j'approuve les soins du Monarque guerrier,

60 Qui ne pouvoit souffrir qu'un Artisan grossier

A iij

putation aux excellentes Tragédies qu'il a faites, il est connu aussi par de très-beaux Poèmes qu'il a composés à la louange du Roi : c'est à quoi on fait allusion en cet endroit.

VERS 59. *Et j'approuve les soins du Monarque guerrier.* ] Alexandre le Grand n'avoit permis qu'à APÉLLE de le peindre, à LYSIPPE de faire son image en bronze, & à PYRGOTELE de la graver sur

des pierres précieuses : il étoit défendu à tout autre de faire le portrait ou l'effigie d'Alexandre. *Plin. nat. Hist. VII. 38.* L'Empereur Auguste fit avertir les Magistrats de ne pas souffrir que son nom fût avili, en le faisant servir de matière aux disputes pour les prix de prose & de vers. *Suet. c. 89.*

IMITATION. Vers 60. *Qui ne pouvoit souffrir &c.* ) Horace II. Ep. I. v. 239.

Entreprît de tracer, d'une main criminelle,  
Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle.

Moi donc, qui connois peu Phébus & ses douceurs,  
Qui fais nouveau fevré sur le mont des neuf Sœurs :

65 Attendant que pour Toi l'âge ait mûri ma Muse,  
Sur de moindres sujets je l'exerce & l'amuse :

Et tandis que Ton bras, des peuples redouté,  
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,

Et retient les Méchans par la peur des supplices :

70 Moi, la plume à la main, je gourmande les vices :

Et gardant pour moi-même une juste rigueur,

Je confie au papier les secrets de mon cœur,

Ainsi, dès qu'une fois ma verve se réveille,

Comme on voit au printems la diligente abeille,

75 Qui du butin des fleurs va composer son miel,

Des sottises du tems je compose mon fiel,

*Edicto vetuit, ne quis se, præter* disoit l'Auteur, & sentir les beautés  
*Apellem,* de la Poésie, pour justifier cette faute,  
qui n'en est pas une. Il la justi-

*Pingeret; aut alius Lysippo duce-* fisoit par ce beau vers de M. Ra-  
*ret ara* cine, dans la dernière Scène de  
Mithridate ;

*Fortis Alexandri vultum simu-* Et mes derniers regards ont vu fuir  
*lantia,* les Romains.

VERS 67. *Et tandis que Ton* Mes regards ont vu, est la même  
*bras. . . Va, la foudre à la main.)* chose que, *le bras qui va la foudre*  
Le Bras est employé ici pour la à la main.

le Tout. Ainsi, c'est mal-à-pro-  
pos que l'on a condamné cette ex-  
pression, Mais il faut être Poète,  
Boursault a critiqué cette expres-  
sion dans une petite Comédie qu'il  
fit contre Mr. Despreaux, intitulée :

Je vais de toutes parts où me guide ma veine,  
 Sans tenir en marchant une route certaine,  
 Et, sans gêner ma plume en ce libre métier,

80 Je la laisse au hazard courir sur le papier.

Le mal est, qu'en rimant, ma Muse un peu légère  
 Nomme tout par son nom, & ne fauroit rien taire.

C'est-là ce qui fait peur aux Esprits de ce temps,  
 Qui tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans.

85 Ils tremblent qu'un Censeur, que sa verve encourage,

Ne vienne en ses Écrits démasquer leur visage,

Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,

N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.

Tous ces gens éperdus, au seul nom de Satire,

90 Font d'abord le procès à quiconque ose rire.

Ce sont eux que l'on voit, d'un discours insensé,

Publier dans Paris que tout est renversé,

### A i y

*la Satire des Satires, Sc. VI. Il censure aussi Mr. Despreaux de s'être comparé ici avec le Roi. DU MONTEIL.*

IMITATION. Vers 72. *Je confie au papier &c.)* Horace, parlant du Poète Lucilius :

*Ille, velut fidis arcana fodalibus,  
 olim*

Credebat libris. L. II. Sat. I. vs. 30.

CHANGEMENT. Vers 75. *Qui du butin des fleurs va composer son miel.]* C'est ainsi que l'Auteur a corrigé dans l'édition de 1674.

Dans les précédentes éditions on lisoit :

*Qui des fleurs qu'elle pille en compose son miel.*

VERS 82. *Nomme tout par son nom.]* L'Auteur fait allusion à cet endroit de la Satire I.

*Je ne puis rien nommer si ce n'est par son nom.*

VERS 88. *N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.]* Démocrite disoit que la Vérité étoit au fond d'un Puits, & que personne ne l'en avoit encore pu tirer.

Au moindre bruit qui court, qu'un Auteur les menace  
De jouer des Bigots la trompeuse grimace.

95 Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux ;  
C'est offenser les Loix, c'est s'attaquer aux Cieux.

Mais bien que d'un faux zele ils masquent leur foiblesse,  
Chacun voit qu'en effet la Vérité les blesse.

En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu

100 Se couvre du manteau d'une austere vertu :

Leur cœur qui se connoit, & qui fuit la lumiere,

S'il se moque de Dieu, craint Tartuffe & Moliere.

Mais pourquoi sur ce point sans raison m'écarter ?

GRAND ROI, c'est mon défaut, je ne saurois flatter,

105 Je ne fai point au Ciel placer un Ridicule,

D'un Nain faire un Atlas, ou d'un Lâche un Hercule,

Et fais cesser en esclave à la suite des Grands,

A des Dieux sans vertu prodiguer mon encens.

On ne me verra point d'une veine forcée,

110 Même pour Te louer, déguiser ma pensée :

Et quelque grand que soit Ton pouvoir souverain,

VERS 93. — *Qu'un Auteur les menace, &c.]* En 1664. MOLIERE composa son *Tartuffe* ; mais la Cabale des faux Dévots porta le Roi à défendre la représentation de cette Comédie : & cette défense subsista jusqu'en l'année 1669.

Roi se fit faire satisfaction des deux insultes faites à ses Ambassadeurs : à Londres, par l'Ambassadeur d'Espagne, en 1661. & à Rome, par des Corfes de la Garde du Pape, en 1662.

VERS 121. *Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre.]* Le Roi se fit faire satisfaction des deux insultes faites à ses Ambassadeurs : à Londres, par l'Ambassadeur d'Espagne, en 1661. & à Rome, par des Corfes de la Garde du Pape, en 1662.

VERS 122. *Nous faire de la mer une campagne libre.]* La mer fut purgée de Pirates par la victoire rem-

Si mon cœur en ces vers ne parloit par ma main,  
 Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime,  
 Qui pût en Ta faveur m'arracher une rime.

- 115 Mais lorsque je Te vois, d'une si noble ardeur,  
 T'appliquer sans relâche aux soins de ta grandeur,  
 Faire honte à ces Rois que le travail étonne,  
 Et qui sont accablés du faix de leur Couronne.  
 Quand je vois Ta Sageffe, en ses justes projets,  
 120 D'une heureuse abondance enrichir Tes Sujets;  
 Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre;  
 Nous faire de la mer une campagne libre;  
 Et Tes braves Guerriers secondant Ton grand cœur,  
 Rendre à l'Aigle éperdu sa première vigueur:  
 125 La France sous Tes Loix maîtriser la Fortune;  
 Et nos vaisseaux domtant l'un & l'autre Neptune,  
 Nous aller chercher l'or, malgré l'onde & le vent,  
 Aux lieux où le Soleil le forme en se levant.  
 Alors, sans consulter si Phébus l'en avoue,  
 130 Ma Muse toute en feu me prévient & Te loue.

## A v

portée en 1665. sur les Corsaires de Tunis & d'Alger, aux Côtes d'Afrique.

VERS 124. *Rendre à l'Aigle éperdu &c.*] En 1664 les Troupes que le Roi envoya au secours de l'Empereur, desfirent les Turcs sur les bords du Raab.

VERS 126. 127. *Et nos vaisseaux. . . . malgré l'onde & le vent.*]

Des Marets soutient qu'on ne peut pas dire que les Vaisseaux vont aux Indes malgré l'onde & le vent; puisqu'au contraire, ils n'y vont que par l'onde & par le vent. Mais cette critique est outrée. DU MONTAIL.

VERS 128. *Aux lieux où le Soleil le forme en se levant.*) En l'année 1669. le Roi établit la Compagnie

Mais bien-tôt la Raïson arrivant au secours,  
 Vient d'un si beau projet interrompre le cours,  
 Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,  
 Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.

135 Aussi-tôt je m'effraye, & mon esprit troublé  
 Laisse là le fardeau dont il est accablé ;  
 Et sans passer plus loin, finissant mon ouvrage,  
 Comme un Pilote en mer, qu'épouvante l'orage,  
 Dès que le bord paroît, sans songer où je suis,

140 Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

des Indes Orientales, à laquelle Sa Majesté accorda de grands privilèges, fournit des sommes considérables, & prêta des vaisseaux pour le premier embarquement.

Où le Soleil se forme &c.) Dans l'édition de 1674. on avoit mis : Où le Soleil se forme en se levant. Cette faute d'impression est remarquable.

Le Commentateur auroit dû nous apprendre ce qu'il trouve de remar-

quable dans cette faute d'impression.  
 DU MONTEIL.

IMITATION. Vers 138. *Comme un Pilote en mer, &c.]* Le Bembe a dit dans une Lettre à Hercule Strozzi : *Equidem in his concludendis Elegis, feci idem quod Nautæ solent, qui tempestate coacti, non eorum portum capiunt quem petunt, sed ad illum qui proximus est, deferuntur.* P. Bembus, *Epist. L. 3.*



# SATIRES.

1917



## S A T I R E I.

**D**AMON ce grand Auteur, dont la Muse fertile  
Amusa si long-temps & la Cour & la Ville :

Cette Satire a été commencée vers l'année 1660. , & c'est le premier ouvrage considérable que notre Auteur ait composé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poète, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une destinée plus heureuse.

C'est une imitation de la troisième Satire de JUVÉNAL, dans laquelle est aussi décrite la retraite d'un Philosophe qui abandonne le séjour de Rome, à cause des vices affreux qui y regnoient. Juvénal y décrit encore les embarras de la même ville ; &, à son exemple, Mr. Despreaux, dans cette première Satire, avoit fait la description des embarras de Paris ; mais il s'aperçut, que cette description étoit comme hors d'œuvre, & qu'elle faisoit un double sujet. C'est ce qui l'obligea à l'en détacher, & il en fit une Satire particulière, qui est la sixième.

Il ne faisoit pas grand cas de cette Pièce. A peine avoit-il pû se résoudre à la lire à quelques amis par-

ticuliers ; lorsqu'un jour l'Abbé FURETIERE, qui avoit été reçu depuis peu à l'Académie Française, rendit une visite au Frere \* de Mr. Despreaux, qui étoit son Ami, & son Confrère. Comme Mr. Boileau l'Académicien étoit parti, Furetierre s'arrêta avec Mr. Despreaux, & lut cette Satire. Il en fut fort content ; & quoi qu'elle fût assez éloignée de la perfection à laquelle l'Auteur l'a portée depuis, il convint de bonne foi qu'elle valoit beaucoup mieux que toutes celles qu'il avoit faites lui-même †. Il encouragea ce jeune Poète à continuer ; & lui demanda même une copie de la nouvelle Satire, qui devint bientôt publique par les autres copies qu'on en fit. Cette Satire étoit alors dans un état bien différent de celui auquel l'Auteur la mit avant que de la faire imprimer : car, de 212. vers qu'elle contenoit, il n'en a conservé qu'environ soixante. Tout le reste a été ou supprimé ou changé.

VERS I. *Damon, ce grand Auteur, &c.*) Damon : FRANÇOIS

\* GILLES BOILEAU.

† Il y a 5. Satires de FURETIERE imprimées.

Mais qui n'étant vêtu que de simple bureau,  
 Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau :  
 5 Et de qui le corps sec, & la mine affamée,  
 N'en font pas mieux refaits pour tant de renommée :  
 Las de perdre en rimant & sa peine & son bien,  
 D'emprunter en tous lieux, & de ne gagner rien,  
 Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,  
 10 Vient de s'enfuir chargé de sa seule misère ;  
 Et bien loin des Sergens, des Clercs, & du Palais,  
 Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais :

CASSANDRE, Auteur célèbre de ce temps-là. Il étoit savant en Grec & en Latin, & faisoit assez bien des vers François ; mais son humeur bourruë & farouche, qui le rendoit incapable de toute société, lui fit perdre tous les avantages que la fortune pût lui présenter : de sorte qu'il vécut d'une manière très-obscure & très-misérable. « Il mourut tel qu'il avoit vécu ; c'est-à-dire, très-misanthrope, & non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disoit-il en mourant, il n'avoit aucune obligation \*. Le Confesseur qui l'assistoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu, par le souvenir des grâces que Dieu lui avoit faites : *Ah ! oui*, dit Cassandre, d'un ton chagrin & ironique, *je lui ai de grandes obligations ; il m'a fait jouer ici bas un joli personnage !* Et comme son Confesseur insistoit à lui faire reconnoître les grâces du Seigneur : *Vous savez*, dit-il, en redoublant l'amertume de ses reproches, & montrant le grabat sur lequel il étoit couché : *Vous savez*

*comme il m'a fait vivre ; voyez comme il me fait mourir.*

Cassandre a traduit en François les derniers volumes de l'Histoire de Mr. de Thou, que Du Ryer avoit laissés à traduire. Il a fait aussi les *Parallèles historiques*, & sa *Traduction de la Rhétorique d'Aristote*. Cette Traduction est fort estimée, & Mr. Despreaux, pour engager le Libraire à faire quelque gratification à l'Auteur, en parla très-avantageusement à la fin de la Préface sur le Sublime de Longin, dans l'édition de 1675.

VERS 4. *Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau.* Quoique Cassandre, sous le nom de *Damon*, soit le héros de cette Satire, l'Auteur n'a pas laissé de charger ce caractère de plusieurs traits qu'il a empruntés d'autres Originaux. Ainsi c'est TRISTAN L'HERMITE qu'il avoit en vûe dans ce vers, & non pas Cassandre ; car celui-ci portoit un manteau en tout temps, & l'autre n'en avoit point du tout : témoin cette Épi-

\* Lettre de Mr. Despreaux à Mr. de Maucroix. On trouvera cette Lettre dans le IV. Tome. DU MONTEIL.

Sans attendre qu'ici la Justice ennemie

L'enferme en un cachot le reste de sa vie :

15 Ou que d'un bonnet verd le salutaire affront

Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

Mais le jour qu'il partit, plus défait & plus blême

Que n'est un Pénitent sur la fin d'un Carême,

La colere dans l'ame, & le feu dans les yeux,

20 Il distilla sa rage en ces tristes adieux :

Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode,

Le Mérite & l'Esprit ne sont plus à la mode,

gramme de Mr. DE MONTMOR,  
Maître des Requêtes :

*Elie, ainsi qu'il est écrit,*

*De son Manteau comme de son Esprit*

*Recompensa son Serviteur fidèle.*

*Tristan eût suivi ce modèle ;*

*Mais Tristan, qu'on mit au tom-  
beau*

*Plus pauvre que n'est un Prophete,*

*En laissant à Quinaut son esprit  
de Poëte,*

*Ne put lui laisser un Manteau.*

CHANGEMENT. Vers. 10. *Vient de s'enfuir.*) Dans les premières éditions il y avoit : *S'en est enfui.*

DES MARETS remarque que : *s'en est enfui*, est une expression du menu peuple ; & qu'il faut dire, *s'en est fui.* DU MONTEIL.

VERS 15. *Ou que d'un bonnet verd le salutaire affront.*) Ce vers exprime figurément la Cession de biens ;

c'est-à-dire, l'abandonnement que fait un débiteur, de tous ses biens à ses créanciers, pour éviter la prison, ou pour en sortir. Le bénéfice de la Cession avoit été introduit chez les Romains par une Loi particulière \*, pour tempérer la rigueur de la Loi des douze Tables, qui rendoit les créanciers maîtres de la liberté, & de la vie même de leurs débiteurs. Les Cessions de biens devinrent si fréquentes, que l'on crut devoir en arrêter la trop grande facilité par la crainte de la honte publique ; & l'on s'avisa en quelques endroits d'Italie d'obliger tout Cessionnaire de biens de porter un bonnet ou chapeau orangé ; & à Rome, un bonnet verd : pour marquer, dit Pasquier †, que celui qui fait Cession de biens est devenu pauvre par sa folie. Cette peine ne s'est introduite en France que depuis la fin du seizième Siècle, suivant les Arrêts rapportez par nos Jurisconsultes ; mais elle est comme abolie depuis quelque temps parmi nous.

IMITATION. Vers 21. *Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode,*] C'est ici particulièrement que

\* La Loi Julia.

† Recherches, liv. 4. c. 10.

Qu'un Poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,  
Et qu'ici la Vertu n'a plus ni feu ni lieu ;

25 Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche ;  
D'où jamais ni l'Huiffier, ni le Sergent n'approche,  
Et fans lasser le Ciel par des vœux impuiffans,  
Mettons-nous à l'abri des injures du temps ;

Tandis que libre encor, malgré les destinées,  
30 Mon corps n'est point courbé sous le faix des années ;  
Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler,  
Et qu'il reste à la Parque encor de quoi filer.

C'est-là dans mon malheur le seul conseil à suivre.  
Que George vive ici, puisque George y fait vivre,

35 Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis,  
De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte & Marquis.  
Que Jacquin vive ici, dont l'adresse funeste

A plus

commence l'imitation de Juvénal,  
Sat. III. 21.

— *quando artibus, inquit, honestis*

*Nullus in Urbe locus, nulla emolumenta laborum ; &c.*

IMITATION. Vers 29. Tandis que libre encor &c.) Juvénal au même endroit :

*Dum nova canities, dum prima & recta senectus,*

*Dum superest Lachesi quod torqueat, & pedibus me*

*Porto meis ; nullo dextram subeunte bacillo.*

VERS 34. *Que George vive ici, &c.*  
Vers 37. *Que Jacquin &c.*) Sous ces noms-là l'Auteur désigne les Partisans en général.

IMITATION. Ibid. *Que George vive ici.*) Juvénal au même endroit :

— *Vivant Arturius illic, Et Catulus : maneat qui nigrum in candida vertunt.*

VERS 40. — *Un Calépin complet.*) Le Dictionnaire de CALÉPIN est en deux gros volumes.

IMITATION. Vers 42. *Mais moi, vivre à Paris ! &c.]* Juvénal, là-même, v. 41.

*Quid Romæ faciam ? mentiri nescio.*

IMI-

A plus causé de maux que la guerre & la peste,  
Qui de ses revenus écrits par alphabet,

40 Peut fournir aisément un Calépin complet.

Qu'il regne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.  
Mais moi, vivre à Paris! Eh, qu'y voudrois-je faire?  
Je ne sai ni tromper, ni feindre, ni mentir,  
Et quand je le pourrois, je n'y puis consentir.

45 Je ne sai point en lâche effuyer les outrages

D'un Faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages :  
De mes Sonnets flatteurs lasser tout l'Univers,  
Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.  
Pour un si bas emploi ma Muse est trop altiere.

50 Je suis rustique & fier, & j'ai l'ame grossiere.

Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom.

J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.

IMITATION. Vers 45. *Je ne sai point en lâche &c.*) Térence dans l'Eunuque :

*At ego infelix, neque ridiculus esse,  
neque plagas pati  
Possum. Act. II. Sc. II. v. 14.*

VERS 47. *De mes Sonnets flatteurs.*) Allusion aux Sonnets que Pelletier faisoit à la louange de toutes sortes de gens. Voyez la Remarque sur le vers 54. du Discours au Roi.

VERS 50. *Je suis rustique & fier, &c.*) Caractère du Sieur Cassandre, qui étoit farouche & grossier jusqu'à la rusticité.

VERS 51. *Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom.*] L'Auteur fait allusion à la belle réponse que Philippe Roi de Macédoine fit à

Lasthène, Olinthien, qui s'étoit retiré à la Cour de ce Prince après lui avoir vendu par trahison la ville d'Olinthe, sa patrie. Lasthène alla se plaindre à Philippe, de quelques Courtisans Macédoniens qui l'avoient appelé *Traître*; & demanda Justice de cette injure. Ce Roi lui répondit froidement : *Les Macédoniens sont si grossiers, qu'ils ne savent nommer les choses que par leur nom.* Plut. dans les Apoph. des Rois & des Capitaines.

VERS 52. *J'appelle un chat un chat, &c.*) Ce vers a passé en proverbe parmi nous, à cause de sa simplicité, & du sens naïf qu'il renferme. Les Grecs avoient aussi un proverbe, dont le sens répond à celui-ci : *Τὰ σῦκα σῦκα, Τὴν σκάφην σκάφην λέγων.* Il appelle les figues des figues, & un bateau il l'appelle un ba-

De servir un Amant, je n'en ai pas l'adresse.  
 J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse,  
 55 Et je suis à Paris, triste, pauvre & reclus,  
 Ainsi qu'un corps sans ame, ou devenu perclus.

Mais, pourquoi, dira-t-on, cette Vertu sauvage,  
 Qui court à l'hôpital, & n'est plus en usage?  
 La Richesse permet une juste fierté.

teau. Érasme, dans ses Adages, Chil. 2. Cent. 3. n. 5. Rabelais a eu ce proverbe en vûe quand il a dit : *Nous sommes simples gens, puisqu'il plait à Dieu, & appellons les figues, figues &c.* L. IV. 54.

Ibid. — *Et Rolet un fripon.*  
 CHARLES ROLET, Procureur au Parlement, étoit fort décrié, & on l'appelloit communément au Palais, *l'ame damnée*. Mr. le Premier Président de Lamoignon employoit le nom de *Rolet*, pour signifier un Fripon insigne : *C'est un Rolet*, disoit-il ordinairement. On peut voir le caractère de ce Procureur, sous le nom de *Vollichon*, dans le Roman Bourgeois de Furetière page 24. & 27. Éd. d'Amst. 1714. Il avoit été convaincu d'avoir fait revivre une obligation de cinq cens livres, dont il avoit déjà reçu le payement; il fut condamné par Arrêt, au bannissement pour neuf ans, en 4000. livres de réparation civile, en diverses amendes, & aux dépens. La minute & la grosse de cette obligation furent déclarées nulles, & il fut ordonné qu'elles seroient lacérées par le Greffier en la présence de Rolet. Cet Arrêt est du 12. Août 1681. Rolet fut ensuite déchargé de la peine du bannissement, & obtint une place de Garde au Château de Vincennes, où il mourut. Dans la seconde Édition des Satires, l'Auteur mit cette note à côté du nom

de Rolet : *Hôtelier du Pays Blaisois*; afin de dépayser les Lecteurs : mais par malheur il se trouva en ce pays-là un Hôtelier de même nom, qui lui en fit faire de grandes plaintes. Dans une première Édition qui fut faite en 1665, à Rouen, sans la participation de l'Auteur, on avoit mis un autre nom que celui de Rolet.

IMITATION. Vers 56. *Ainsi qu'un corps sans ame, ou devenu perclus.* Juvénal, dans la même Satire III. v. 46.

— — — *Tanquam*

*Mancus, & extinctæ corpus non utile dextræ.*

IMITATIONS. Vers 63. *Et que le Sort burlesque &c.* Juvénal, Sat. VII. v. 197.

*Si Fortuna volet, fies de Rhetore Consul :*

*Si volet hæc eadem, fies de Consule Rhetor.*

Pline le Jeune a dit à peu près la même chose : *Quos tibi, Fortuna, ludos facis? facis enim ex Professoribus Senatores, ex Senatoribus Professores.*

Ibid. — *En ce siècle de fer.* M. le Duc de Montauzier condamnoit hautement les Satires de notre

60 Mais il faut être souple avec la Pauvreté.

C'est par-là qu'un Auteur, que presse l'indigence,  
 Peut des Astres malins corriger l'influence,  
 Et que le Sort burlesque, en ce siècle de fer,  
 D'un Pédant, quand il veut, fait faire un Duc & Pair.

65 Ainsi de la Vertu, la Fortune se joue.

Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa roue,

B ij

Auteur, & sur-tout ces deux vers, qu'il disoit être extrêmement injurieux à la personne du Roi a cause de ces mots : *En ce siècle de fer.* Mais cette accusation ne rendit point le Poëte coupable aux yeux de Sa Majesté.

VERS 64. *D'un Pédant . . . fait faire un Duc & Pair.*) En 1655. l'Abbé DE LA RIVIERE, LOUIS BARBIER, fut fait Evêque de Langres, Duc & Pair de France. Il avoit été Régent au Collège du Pleffis, & ensuite Aumônier de M. Habert, Evêque de Cahors & Premier Aumônier de Gaston, Duc d'Orléans, qui le mit auprès de ce Prince. L'Abbé de la Rivière entra si habilement dans toutes les inclinations de son Maître, qu'il devint lui-même le maître absolu de son cœur & de son esprit; mais il ne se servit de la confiance du Prince, que pour le trahir, en découvrant tous ses secrets au Cardinal Mazarin. Pour récompense il obtint successivement plusieurs Abbayes, & enfin l'Evêché de Langres. Il mourut à Paris, en 1670. Il avoit été nommé au Cardinalat.

VERS 65. *Ainsi de la Vertu.*] Avant ce vers il y en avoit vingt-quatre autres, que l'Auteur retrancha dans l'édition de 1674. ne les trouvant pas dignes du reste. Les voici :

*Je sai bien que souvent, un cœur lâche & servile*

*A trouvé chez les Grands un esclavage utile :*

*Et qu'un Riche pourroit, dans la suite du temps,*

*D'un flatteur affamé payer les soins ardens.*

*Mais avant que pour vous il parle, ou qu'il agisse,*

*Il faut de ses forfaits devenir le Complice ;*

*Et sachant de sa vie & l'horreur, & le cours,*

*Le tenir en état de vous craindre toujours ;*

*De trembler qu'à toute heure, un remords légitime*

*Ne vous force à le perdre, en découvrant son crime.*

*Car n'en attendez rien, si son esprit discret*

*Ne vous a confié qu'un honnête secret.*

*Pour de si hauts projets je me sens trop timide :*

Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné,  
 Conduire le carrosse où l'on le voit traîné,  
 Si dans les droits du Roi sa funeste science

70 Par deux ou trois avis n'eut ravagé la France.

Je fai qu'un juste effroi l'éloignant de ces lieux,  
 L'a fait pour quelques mois disparaître à nos yeux:  
 Mais en vain pour un temps une taxe l'exile:

*L'inceste me fait peur, & je hais  
 l'homicide :*

*L'adultere & le vol allarment mes  
 esprits.*

*Je ne veux point d'un bien qu'on  
 achete à ce prix.*

*Non, non, c'est vainement qu'au  
 mépris du Parnasse,*

*J'irois de porte en porte étaler ma  
 disgrâce.*

*Il n'est plus d'honnête homme, &  
 Diogène, en vain,*

*Iroit, pour en chercher, la lanterne  
 à la main.*

*Le chemin aujourd'hui par où cha-  
 cun s'élève,*

*Fut le chemin jadis qui menoit à la  
 Grève :*

*Et Monléron ne doit qu'à ses cri-  
 mes divers,*

*Ses superbes lambris, ses Jardins  
 toujours verts.*

*Ainsi de la Vertu &c.*

MONLÉRON, dans le pénultième vers, étoit un fameux Partisan,

dont le nom étoit tout au long dans la première composition de cette Satire. Il avoit fait bâtir dans la Rue neuve St. Augustin, près de la porte de Richelieu, une belle maison, qui est à présent l'hôtel de Gramont.

IMITATIONS. Vers 76. *Et  
 jouer du Ciel même irrité contre lui.)*  
 Juvénal, Sat. I. v. 47.

————— *Damnatus inani*

*Judicio (quid enim salvus infamia  
 nummis?)*

*Exsul ab octava Marius bibit, &  
 fruitur Dis*

*Iratis.*

Dans Sénèque, *Herc. Fur. Act. I. Sc. 1. v. 33.* Junon parle ainsi d'Hercule:

————— *Superat & crescit  
 malis,*

*Iraque nostra fruitur.*

VERS 77. *Tandis que Colletet.)* Il y avoit ainsi dans la première édition; mais depuis, à la prière de Mr. Ogier, ami de Colletet, on mit PELLETIER pour COLLETET. *Jamais personne ne fut moins Parasite, dit Richelet\*, que le bon homme du Pelletier: hors qu'il alloit*

\* *Traité de la Versification Française, pag. 161.*

On le verra bien-tôt pompeux en cette Ville,  
 75 Marcher ençor chargé des dépouilles d'autrui,  
 Et jouir du Ciel même irrité contre lui.  
 Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,  
 S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine :  
 Savant en ce métier si cher aux beaux Esprits,  
 80 Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.

## B iij

*montrer en ville, c'étoit un véritable Reclus. C'est pourquoi l'Auteur ingénieux \* de la guerre des Auteurs, a fait parler ainsi du Pelletier, dans un Sonnet :*

*On me traite de Parasite,  
 Moi, qui plus reclus qu'un Hermite,  
 Ne mangeai jamais chez autrui.  
 O fatalité sans seconde !  
 Faut-il qu'on déchire aujourd'hui,  
 Celui qui loua tout le monde ?*

Ce n'est que dans les dernières éditions des Satires, que Mr. Despreaux a remis le nom de Colletet ; & c'est FRANÇOIS COLLETET, fils de Guillaume, qu'il a voulu désigner. Ils ont été Poètes tous les deux. GUILLAUME COLLETET étoit mort dès l'année 1659. & sa place à l'Académie Française avoit été remplie par Gilles Boileau, frere de notre Auteur.

VERS 80. *Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*] MONMAUR étoit un Professeur en Grec, fameux Parasite, qui alloit chercher sa vie de table en table ; & qui, après avoir bien hû, & bien mangé, se mettoit à médire des Savans,

tant vivans que morts. Tous les beaux Esprits de son temps se déchainèrent contre lui, à l'envi les uns des autres : & c'est l'Abbé Ménage qui fut l'Auteur de cette célèbre conspiration. En 1636. il écrivit en Latin la vie de Monmaur, sous le nom de *Gargilius Mamurra* : à la fin de cette Piece Satirique, il exhorta tous les Savans à prendre les armes contre cet Ennemi commun ; & l'on peut dire que Monmaur fut accablé des traits de leurs Satires. Dans la même Piece, Ménage lui donne le surnom de Parasite-Pédant, *Parasito - pædagogus*. Il feint même que Monmaur donnoit des leçons sur le métier de Parasite, & lui attribue plusieurs écrits imaginaires sur ce sujet. C'est à quoi Mr. Despreaux fait allusion : *Savant en ce métier . . . Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*

*Pierre Monmaur* logeoit au College des Cholets, sur la Montagne de Ste. Geneviève. Il étoit né dans la Marche, & avoit été Avocat : Ensuite il eut une Chaire de Professeur Royal en Langue Grecque au College de Cambrai ; C'est pourquoi on le surnommoit *Monmaur le Grec*. Il appliquoit tout son esprit à faire des allusions ou jeux de mots sur les noms propres : ces allusions étoient toujours tirées du Grec ou du La-

\* GUERET, Avocat, qui a fait aussi le Parnasse réformé.

Il est vrai que du Roi la bonté secourable  
 Jette enfin sur la Muse un regard favorable,  
 Et réparant du Sort l'aveuglement fatal,  
 Va tirer désormais Phébus de l'hôpital.

85 On doit tout espérer d'un Monarque si juste.  
 Mais sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste ?  
 Et fait comme je suis, au siècle d'aujourd'hui,  
 Qui voudra s'abaisser à me servir d'appui ?  
 Et puis, comment percer cette foule effroyable  
 90 De Rimeurs affamés dont le nombre l'accable,  
 Qui, dès que sa main s'ouvre, y courent les premiers,

tin; & on les appella des *Monmaurismes*, du nom de leur Inventeur. (Mr. de Sallengre a publié en 1716. à la Haye, *l'Histoire de Pierre de Monmaur*, en 2 vol. in 8. où il a rassemblé toutes les Pièces composées pour tourner Monmaur en ridicule.) Mr. Bayle, qui nous a donné l'Article de *MONMAUR* dans son Dictionnaire, remarque qu'il n'étoit pas à beaucoup près si méprisable qu'on l'a représenté, & qu'il faut bien se garder de prendre pour un fidele portrait des descriptions satiriques que l'on fit de sa personne & de ses Ouvrages; ce sont des jeux d'esprit & des fictions.

DU MONTEIL.

VERS 81. — *Du Roi la bonté secourable* ] En ce temps-la le Roi, à la sollicitation de Mr. Colbert, donna plusieurs pensions aux Gens de Lettres dans le Royaume, & dans les Pays étrangers. Ces gratifications commencerent en 1663.

VERS 94. *Aller piller le miel que l'Abeille distille.*) Après ce vers, il y en avoit huit qui sont remarquables : cependant l'Auteur les a sup-

primés dans l'édition de 1674. & dans toutes celles qui ont été faites depuis.

*Enfin je ne saurois, pour faire un juste gain,*

*Aller bas & rampant fléchir sous Chapelain.*

*Cependant, pour flatter ce Rimeur tutélaire,*

*Le frere, en un besoin, va renier son frere;*

*Et Phébus en personne, y faisant la leçon,*

*Gagneroit moins ici, qu'au métier de maçon;*

*Ou, pour être couché sur la liste nouvelle,*

*S'en iroit chez Bilaine admirer la Pucelle.*

*Cessons donc d'aspirer &c.*

Quand le Roi eut résolu de faire des gratifications aux Gens de Let-

Et ravissent un bien qu'on devoit aux derniers?

Comme on voit les Frélons, troupe lâche & stérile,  
Aller piller le miel que l'Abeille distile.

95 Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté,

Que donne la faveur à l'importunité.

Saint-Amand n'eut du Ciel que sa veine en partage:  
L'habit, qu'il eut sur lui, fut son seul héritage:

Un lit & deux placets composoient tout son bien;

100 Ou, pour en mieux parler, Saint-Amand n'avoit rien.

Mais quoi, las de traîner une vie importune,

Il engagea ce rien pour chercher la Fortune,

B iv

tres, Mr. Colbert chargea CHAPELAIN, de faire la liste de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de Sa Majesté. Cette commission fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les respects intéressés d'une infinité d'Auteurs de toute espèce, qui briguoient sa faveur, en donnant des louanges à son Poëme de la Pucelle d'Orléans: C'est pourquoi il est ici appelé, *Rimeur tuteur.*

Mr. Despreaux étoit brouillé avec son aîné, GILLES BOILEAU, l'Académicien; La cause de cette brouillerie est expliquée dans cette Epigramme de Linère:

*Vous demandez pour quelle affaire*

*Boileau le Rentier aujourd'hui*

*En veut à Despreaux son frere,*

*C'est qu'il fait des vers mieux que lui.*

Gilles Boileau faisoit sa cour à Chapelain aux dépens de son Cadet, & c'est à quoi se rapporte le quatrième vers: *Le frere en un besoin va renier*

*son frere.* Dans la suite notre Auteur voulut effacer jusqu'aux moindres vestiges de ce démêlé: & c'est la principale raison pour laquelle il a retranché ces huit vers.

Dans la première édition, l'Auteur n'avoit désigné Chapelain que par la première lettre de son nom à la fin du second vers. Dans les éditions suivantes il mit: *Pucelain.*

VERS 97. *Saint-Amand n'eut du Ciel &c.*) MARC-ANTOINE GERARD DE SAINT-AMAND, né à Rouen, fils d'un Gentilhomme Verrier. Il étoit de l'Académie Française, & mourut en 1660. ou 1661. On a plusieurs ouvrages de lui, où il y a beaucoup de génie. Il ne savoit pas le Latin, & étoit fort pauvre.

IMITATION. Ibid. *Saint-Amand n'eut du Ciel.*] Juvénal, Sat. III. v. 208.

*Nil habuit Codrus, quis enim negat?  
& tamen illud*

*Perdidit infelix totum nihil.*

Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,  
Conduit d'un vain espoir, il parut à la Cour.

105 Qu'arriva-t-il enfin de sa Muse abusée?

Il en revint couvert de honte & de risée ;

Et la Fievre au retour terminant son destin,

Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim.

Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode :

110 Mais des Fous aujourd'hui c'est le plus incommode :

Et l'Esprit le plus beau, l'Auteur le plus poli,

N'y parviendra jamais au fort de l'Angeli.

Faut-il donc désormais jouer un nouveau rôle ?

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole,

VERS 103. *Et tout chargé de vers.]* Il avoit fait entre autres, un Poëme de la Lune, dans lequel il louoit le Roi, surtout de savoir bien nager : car le Roi, dans sa jeunesse, étant à Saint-Germain, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine. Le Roi ne put souffrir la lecture du Poëme de Saint-Amand ; & l'Auteur ne survêcut pas long-tems à cet affront.

VERS 112. *N'y parviendra jamais au fort de l'Angeli.]* L'ANGELI étoit un fou, qui avoit suivi en Flandres Mr. le Prince de Condé, en qualité de valet d'écurie. Ce Prince l'ayant ramené en France, le donna au Roi. L'Angeli, quoique fou, avoit de l'esprit. Il trouva le secret de plaire aux uns, & de se faire craindre des autres, & tous lui donnoient de l'argent ; de sorte qu'il amassa environ vingt-cinq mille écus. Mais ses railleries piquantes le firent enfin chasser de la Cour. On raconte que MARIIGNI étant un jour au dîner du Roi, dit à quel-  
qu'un, en voyant l'Angeli, qui fai-

soit rire le Roi par ses folies : *De tous nous autres fous, qui avons suivi M. le Prince, il n'y a que l'Angeli qui ait fait fortune.*

VERS 114. *Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole ?)* C'est-à-dire, dois-je quitter la Poësie pour la Jurisprudence ? BARTOLE étoit un célèbre Jurisconsulte d'Italie, qui a fait d'amples Commentaires sur le Droit. Notre Auteur se désigne ici lui-même. Il avoit été reçu Avocat au Parlement, le 4. de Decembre 1656. étant âgé de 20. ans, & il suivit le Barreau pendant quelque temps ; mais il préféra les douceurs de la Poësie, au tumulte des affaires ; & les occupations que sa réputation naissante lui donna, achevèrent de l'arracher à la Jurisprudence.

VERS 115. *Et feuilletant Louet allongé par Brodeau.]* GEORGE LOUET, Conseiller au Parlement de Paris, a fait un Recueil d'Arrêts, qui est fort estimé, & JULIEN BRODEAU, Avocat au

- 115 Et feuilletant Louet allongé par Brodeau,  
 D'une robe à longs plis balayer le Barreau?  
 Mais à ce seul penser, je sens que je m'égare.  
 Moi? que j'aïlle crier dans ce pays barbare,  
 Où l'on voit tous les jours l'Innocence aux abois
- 120 Errer dans les détours d'un Dédale de Loix,  
 Et dans l'amas confus des chicanes énormes,  
 Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes;  
 Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier,  
 Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier?
- 125 Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,  
 On pourra voir la Seine à la Saint Jean glacée,

## B v

même Parlement, y a ajouté un fa-  
 vant Commentaire.

IMITATIONS. Vers 122. *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.*) C'est une manière de proverbe.

*Candida de nigris, & de candenti-  
 bus atra.*

Ovid. Metam. L. XI. v. 315., & Ju-  
 vénal, Sat. III. v. 30. en ces mots  
 que notre Auteur a eus en vuë :

— *Mancant qui nigrum in can-  
 dida vertunt.*

VERS 123. *Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.*) OLIVIER PATRU, Avocat au Parlement, & l'un des Quarante de l'Académie Française, étoit de Paris, fils d'un Procureur de la Cour. Il naquit en 1604. L'amour qu'il avoit pour les belles Lettres, ruina sa fortune, comme il en convenoit lui-même\*,

& fut cause qu'il ne s'attacha pas assez à sa profession, quoi qu'il fût très-habile Avocat. Ses Plaidoyers imprimés sont des preuves immortelles de son esprit, & de son éloquence. Nous aurons occasion de parler de lui dans la suite.

HUOT, & LE MAZIER: Ces deux Avocats étoient d'un mérite fort médiocre; mais ils ne laissoient pas d'être fort employés; parce qu'ils se chargeoient de toutes sortes de causes, bonnes & mauvaises, & les défendoient avec beaucoup de bruit.

VERS 124. *Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier?*) PIERRE FOURNIER, Procureur au Parlement, signoit *P. Fournier*, pour se distinguer de quelques-uns de ses confreres qui portoitent aussi le nom de *Fournier*: C'est pourquoi on l'appelloit ordinairement *PÉ-FOURNIER*. Tous les Procureurs, qui ont des confreres de même nom

\* Lettre à Mr. de Montausier.

Arnauld à Charenton devenir Huguenot,  
Saint-Sorlin Janséniste, & Saint-Pavin bigot.

Quittons donc pour jamais une Ville importune,  
130 Où l'Honneur a toujours guerre avec la Fortune :  
Où le Vice orgueilleux s'érige en Souverain,  
Et va la mitre en tête & la crosse à la main :  
Où la Science triste, affreuse, délaissée,  
Est par-tout des bons lieux comme infame chassée ;  
135 Où le seul Art en vogue est l'Art de bien voler :

qu'eux, se distinguent ainsi par la première lettre de leur nom de Bâteme. Dans la Comédie Italienne d'*Arlequin Procureur*, Arlequin, pour imiter ce vers, se nommoit *Pé-Arlequin*.

CHANGEMENT. Vers 127. *Arnauld à Charenton &c.*] Au lieu de ce Vers & de celui qui suit, il y avoit dans la première composition, avant l'Impression :

*Le Pape devenir un zélé Huguenot,*

*Sainte-Beuve Jésuite, & Saint-Pavin dévot.*

Mr. de SAINTE-BEUVE étoit un célèbre Docteur de Sorbonne.

Ibid. *Arnauld à Charenton devenir Huguenot.*] Messire ANTOINE ARNAULD, Docteur de Sorbonne. Les Ouvrages que ce savant Docteur a publiés contre les Calvinistes, prouvent assez combien il étoit éloigné d'embrasser leurs sentimens.

VERS 128. *Saint-Sorlin Janséniste.*] JEAN DESMARETS DE

SAINTE-SORLIN, après avoir cessé d'écrire pour le Théâtre, publia un écrit en 1665. contre les Religieuses de Port-Royal, qui étoient accusées de Jansénisme.

Ibid. — *Et Saint-Pavin bigot.*] SANGUIN DE ST. PAVIN, étoit un fameux Libertin, disciple de Théophile, aussi bien que Des-Barreaux, Bardouville, & quelques autres. Saint-Pavin a fait lui-même la peinture de ses sentimens, & de ses mœurs, dans les vers suivans : \*

*Je n'ai l'esprit embarrassé*

*De l'avenir ni du passé.*

*Ce qu'on dit de moi peu me choque.*

*De force choses je me moque ;*

*Et sans contraindre mes desirs,*

*Je me donne entier aux plaisirs,*

*Le jeu, l'amour, la bonne chère &c.*

Cependant, S. Pavin ne put souffrir que l'on eût mis sa conversion au rang des impossibilités morales. On verra ci-après, dans les Remarques sur les Épigrammes, ce qu'il

\* *Portrait de S. Pavin, fait par lui-même.*

Où tout me choque : enfin, où . . . Je n'ose parler.  
Et quel Homme si froid ne seroit plein de bile,  
A l'aspect odieux des mœurs de cette Ville ?

Qui pourroit les souffrir ? & qui, pour les blâmer,

140 Malgré Muse & Phébus n'apprendroit à rimer ?

Non, non, sur ce sujet pour écrire avec grace,

Il ne faut point monter au sommet du Parnasse,

Et sans aller rêver dans le double Vallon,

La colere suffit, & vaut un Apollon.

fit pour s'en venger, & ce que lui repliqua notre Auteur. Adrien de Valois s'est trompé \* en disant que St. Pavin s'étoit converti, à cause d'une voix terrible qu'il ouït au moment de la mort de Théophile, qui mourut en 1626.

*Un laurier chimérique, & de maigres  
honneurs.*

IMITATION. Vers 133. Où la Science triste, &c.] Ces deux vers sont imités de Regnier, Satire III.

Gui Patin nous apprend la mort de St. Pavin, dans une Lettre du 11. d'Avril 1670. & il ajoute, que le Curé de St. Nicolas l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui restoit.

*Si la Science pauvre, affreuse, &  
méprisée,*

*Sert au peuple de fable, aux plus  
grands de risée.*

VERS 132. *Et va la mitre en tête & la crosse à la main.*] Après ce vers il y en avoit quatre autres que l'Auteur a supprimés depuis l'édition de 1674.

*Où l'argent seul tient lieu d'esprit  
& de noblesse :*

*Où la Vertu se pèse au poids de la  
Richesse :*

*Où l'on emporte à peine, à suivre  
les neuf Sœurs,*

VERS 136. Où tout me choque : enfin, où . . . Je n'ose parler.) Dans les premières éditions, la ponctuation du dernier hémistiche étoit ainsi : *Enfin, où je n'ose parler.* M. Racine conseilla à l'Auteur de marquer une suspension après la particule où . . . ce qui rend le sens bien plus fort, & l'expression plus vive.

IMITATIONS. Vers 144. *La colere suffit, & vaut un Apollon.*] Juvénal en ce vers célèbre, Sat. I. v. 79.

\* *Valesiana*, p. 32.

- 145 Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie.  
 A quoi bon ces grands mots? Doucement, je vous prie.  
 Ou bien montez en Chaire, & là, comme un Docteur,  
 Allez de vos Sermons endormir l'Auditeur.  
 C'est-là que bien ou mal on a droit de tout dire.
- 150 Ainsi parle un Esprit qu'irrite la Satire,  
 Qui contre ses défauts croit être en sûreté,  
 En raillant d'un Censeur la triste austérité:  
 Qui fait l'homme intrépide, & tremblant de foiblesse,  
 Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse;

*Si natura negat, facit indignatio  
 versum.*

*Grand Dieu, tes jugemens sont rem-  
 plis d'équité, &c.*

Regnier l'avoit ainsi traduit, Sat. I.

Voyez la Remarque sur le vers 660.  
 de la Satire X.

*Puis souvent la colere engendre de  
 bons vers.*

VERS 155. *Et toujours dans l'o-  
 rage &c.) Au lieu de ce vers, &  
 du suivant, il y avoit ceux-ci dans  
 les premières éditions:*

Mais on voit combien l'expression  
 de Mr. Despreaux est plus noble &  
 plus animée.

*Et riant hors de là du sentiment  
 commun,*

CHANGEMENT. Vers 145.  
*Tout beau, dira quelqu'un.] Dans  
 les premières éditions il y avoit:  
 Mais quoi, dira quelqu'un.*

*Prêche que Trois sont Trois, & ne  
 font jamais Un.*

VERS 154. *Attend pour croire en  
 Dieu, que la fièvre le presse.) Ce vers  
 désigne particulièrement le fameux  
 DES BARREAUX, qui, selon le  
 langage de Boursaut dans ses Let-  
 tres, ne croyoit en Dieu que quand il  
 étoit malade. Pendant une maladie  
 qu'il eut, il fit un Sonnet de piété,  
 qui est connu de tout le monde, &  
 qui est très-beau; mais quand sa  
 santé fut revenue, il désavoua for-  
 tement ce Sonnet. Il commence  
 par ce vers:*

Mais ces vers parurent trop hardis,  
 & même un peu libertins; aussi  
 bien que ceux-ci qui venoient un  
 peu après:

*C'est-là ce qu'il faut croire, & ce  
 qu'il ne croit pas;*

*Pour moi, qui suis plus simple, &  
 que l'Enfer étonne.*

Mr. Arnaud les fit changer. *Otez  
 tout cela, lui dit-il, vous aurez trois  
 ou quatre Libertins à qui cela plaira,*

155 Et toujours dans l'orage au Ciel levant les mains,  
 Dès que l'air est calmé, rit des foibles Humains.  
 Car de penser alors qu'un Dieu tourne le Monde,  
 Et regle les ressorts de la Machine ronde,  
 Ou qu'il est une vie au delà du trépas,  
 160 C'est-là, tout haut du moins, ce qu'il n'avoûra pas.

Pour moi qu'en fanté même un autre Monde étonne,  
 Qui crois l'ame immortelle, & que c'est Dieu qui tonne,  
 Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce lieu.  
 Je me retire donc. Adieu, Paris, Adieu.

*& vous perdrez je ne sai combien* sont pris de l'Impie en la Comédie du Festin de Pierre. **DU MONTEIL.**  
*d'honnêtes gens, qui liroient vos*  
*Ouvrages.*

DES MARETS avoit censuré ces quatre Vers; & remarqué que celui-ci :

*Prêche que Trois sont Trois, & ne font jamais Un,*

CHANGEMENT. Vers 157. *Car de penser alors.]* Dans les premières éditions, il y avoit : *Car enfin, de penser.*





## S A T I R E II.

A M. DE M O L I E R E.

**R**ARE & fameux Esprit, dont la fertile veine  
 Ignore en écrivant le travail & la peine ;  
 Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,  
 Et qui fais à quel coin se marquent les bons vers ;  
 5 Dans les combats d'esprit savant Maître d'escrime,  
 Enseigne moi, M O L I E R E, où tu trouves la rime.  
 On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.  
 Jamais au bout du vers on ne te voit broncher ;  
 Et sans qu'un long détour t'arrête ou t'embarresse,  
 10 A peine as-tu parlé, qu'elle - même s'y place.  
 Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,

**L**e sujet de cette Satire est, *la difficulté de trouver la Rime, & de la faire accorder avec la Raison.* Mais l'Auteur s'est appliqué à les concilier toutes deux, en n'employant dans cette Pièce, que des Rimes extrêmement exactes.

Cette Satire n'a été composée qu'après la septième : ainsi elle est la quatrième dans l'ordre du temps. Elle fut faite en 1664.

La même année, l'Auteur étant chez Mr. Du Brouffin, avec Mr. le Duc de Vitri & Moliere ; ce dernier y devoit lire une Traduction de Lucrèce en vers François, qu'il avoit faite dans sa jeunesse. En attendant le diner, on pria M. Despreaux de réciter la Satire adressée à Moliere ; mais après ce récit, Moliere ne voulut plus lire sa Tra-

duction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il se contenta de lire le premier Acte du Misanthrope, auquel il travailloit en ce temps-là ; disant, qu'on ne devoit pas s'attendre à des vers aussi parfaits & aussi achevés que ceux de Mr. Despreaux ; parce qu'il lui faudroit un temps infini, s'il vouloit travailler ses Ouvrages comme lui.

V E R S 17. *Si je veux d'un Galant &c.)* Ces deux vers étoient ainsi :

*Si je pense parler d'un Galant de  
notre âge,*

*Ma plume pour rimer rencontrera  
Ménage.*

Mais heureusement pour l'Abbé Ménage, l'Abbé de Pure fit en ce temps-

- Pour mes péchés, je crois, fit devenir Rimeur :  
 Dans ce rude métier, où mon esprit se tue,  
 En vain, pour la trouver, je travaille & je sue.
- 15 Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir :  
 Quand je veux dire *blanc*, la quinteuse dit *noir*.  
 Si je veux d'un Galant dépeindre la figure,  
 Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de Pure ;  
 Si je pense exprimer un Auteur sans défaut,
- 20 La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.  
 Enfin quoi que je fasse, ou que je veuille faire,  
 La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.  
 De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,  
 Triste, las, & confus, je cesse d'y rêver :
- 25 Et maudissant vingt fois le Démon qui m'inspire,  
 Je fais mille sermens de ne jamais écrire.

là des Vers contre notre Auteur. C'étoit une Parodie de la Scène de Corneille, dans laquelle Auguste confond Cinna après la découverte de sa conjuration ; & dans cette Parodie, Mr. Colbert convainquoit Mr. Despreaux d'être l'Auteur de quelques Libelles qui paroissent alors. Mr. Despreaux n'étoit pas assuré que de Pure eût fait cette Parodie maligne ; mais il savoit bien que cet Abbé la distribuoit. Pour toute vengeance d'une si noire calomnie, notre Auteur se contenta de mettre le nom de l'Abbé de Pure dans cette Satire, où il le traite ironiquement de Galant, parce que cet Abbé affectoit un air de propreté & de galanterie, quoi qu'il ne fût ni propre ni galant.

MICHEL DE PURE étoit de Lyon, où son Pere avoit été Prévôt

des Marchands, en 1634. & son Ayeul, Echevin en 1596. Il avoit publié en 1663. une fort mauvaise Traduction de *Quintilien*. Dans la suite il traduisit encore *l'Histoire des Indes*, écrite en Latin par le P. *Maffée* ; & *l'Histoire d'Afrique*, écrite en Italien par J. B. *Birago*. Il a aussi traduit *la Vie de Leon X.* du Latin de *Paul-Jove* ; & de plus il a fait un Roman, qui a pour titre, *les Précieuses* ; la *Vie du Maréchal de Gassion*, &c.

VERS 20. *La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*] PHILIPPE QUINAUT, Auteur de plusieurs Tragedies, imprimées en deux volumes, mais qui sont absolument tombées dans l'oubli. Il a depuis composé des Opéra. Il fut reçu à l'Académie Française, en l'année 1670. & mourut en 1688.

Mais quand j'ai bien maudit & Muses & Phébus,  
 Je la voi qui paroît, quand je n'y pense plus.  
 Aussi-tôt, malgré moi, tout mon feu se rallume :

30 Je reprends sur le champ le papier & la plume.

Et de mes vains fermens perdant le souvenir,  
 J'attends de vers en vers qu'elle daigne venir.  
 Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrete,  
 Ma Muse au moins souffroit une froide épithète :

35 Je ferois comme un autre, & sans chercher si loin,  
 J'aurois toujours des mots pour les coudre au besoin :

Si je louois Phillis, *En miracles féconde ;*  
 Je trouverois bien-tôt, *A nulle autre seconde ;*  
 Si je voulois vanter un objet *Nompareil ,*

40 Je mettrois à l'instant, *Plus beau que le Soleil.*

Enfin parlant toujours d'*Astres & de Merveilles,*  
 De *Chef-d'œuvres des Cieux, de Beautez sans pareilles ;*

Avec

VERS 35. *Je ferois comme un autre.*] GILLES MÉNAGE, dont les Poësies sont remplies d'expressions semblables à celles que notre Auteur reprend dans les vers suivans: ce qui marque un génie froid & stérile, tel qu'étoit celui de l'Abbé Ménage, qui n'avoit point de Naturel à la Poësie, & qui ne faisoit des vers qu'en dépit des Muses; comme il l'a dit lui-même dans la Préface de ses Observations sur Malherbe.

Gilles Boileau, frere de notre Auteur, avoit déjà repris l'Abbé Ménage de son affectation à employer ces sortes de Phrases Poëtiques: *En charmes féconde, A nulle autre pareille, A nulle autre seconde: Ce Chef-d'œuvre des Cieux, Ce miracle d'amour, &c.* on peut voir l'Avis à

Mr. Ménage, sur son Églogue intitulée: *Christine*, p. 16.

VERS 46. *Dans mes Vers recousus mettre en pièces Malherbe.*] Il étoit difficile de faire un vers qui rimât avec celui-ci. Cela parut même impossible à La Fontaine, à Moliere, & à tous les amis que notre Poëte consulta. Cependant il trouva le vers qu'il cherchoit.

(*Et transposant cent fois & le nom & le verbe.*)

Quand il le dit à La Fontaine, *Ah! le voilà, s'écria celui-ci, en l'interrompant: Vous êtes bien-heureux. Je donnerois le plus beau de mes Contes pour avoir trouvé cela.*

Mr.

Avec tous ces beaux mots souvent mis au hazard ,  
 Je pourrois aisément , sans génie & sans art ,  
 45 Et transposant cent fois & le nom & le verbe ,  
 Dans mes vers recoufus mettre en pièces Malherbe.  
 Mais mon Esprit , tremblant sur le choix de ses mots ,  
 N'en dira jamais un , s'il ne tombe à propos ,  
 Et ne sauroit souffrir , qu'une phrase insipide  
 50 Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide.  
 Ainsi recommençant un ouvrage vingt fois ,  
 Si j'écris quatre mots , j'en effacerai trois.

Maudit soit le premier , dont la verve insensée  
 Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée ,  
 55 Et donnant à ses mots une étroite prison ,  
 Voulut avec la Rime enchaîner la Raison.  
 Sans ce métier , fatal au repos de ma vie ,  
 Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie ,

Mr. Despreaux faisoit ordinairement le second vers avant le premier. C'est un des plus grands secrets de la Poésie , pour donner aux vers beaucoup de sens & de force. Il conseilla à Mr. Racine de suivre cette méthode ; & il disoit à ce propos : *Je lui ai appris à rimer difficilement.*

VERS 53. *Maudit soit le premier, dont la verve insensée, &c.]* Mr. Arnauld d'Andilly entendant réciter cette Satire , fut extrêmement touché de ces quatre vers ; il en admira la beauté , & les compara à ceux-ci de BREBEUF , qui sont si fameux : *Pharf. L. III.*

*C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux,*

*De peindre la parole & de parler aux yeux ;*

*Et par les traits divers de figures tracées*

*Donner de la couleur & du corps aux pensées.*

Mr. d'Andilly se fit réciter cette Satire trois fois de suite , par l'Auteur.

CHANG. Vers 57. *Sans ce métier fatal au repos de ma vie, &c.]* Première manière :

*Sans ce métier, hélas ! si contraire à ma joie,*

*Mes jours auroient été filés d'or & de soie.*

- Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant ;  
 60 Et comme un gras Chanoine, à mon aise, & content,  
 Passer tranquillement, fans souci, fans affaire,  
 La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.  
 Mon cœur exempt de soins, libre de passion,  
 Sait donner une borne à son ambition ;  
 65 Et fuyant des grandeurs la présence importune,  
 Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune.  
 Et je serois heureux, si, pour me consumer,  
 Un destin envieux ne m'avoit fait rimer.

Mais depuis le moment que cette frénésie

- 70 De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie,  
 Et qu'un Démon, jaloux de mon contentement,

l'Auteur corrigea ces deux vers, parce que Mr. d'Andilly lui fit remarquer, qu'il tomboit dans le défaut qu'il attaquoit : *Vous blâmez, lui dit Mr. d'Andilly, ceux qui dans leurs vers mettent en pièces Malherbe, & voilà une expression qui est de ce Poëte.* En effet, MALHERBE a employé trois fois cette expression.

I. Dans l'Ode à la Reine Marie de Medicis, 1600.

*Les Parques d'une même soie  
 Ne deivent pas tous nos jours.*

II. Dans l'Ode au Duc de Bellegarde, 1608.

*Ainsi de tant d'or & de soie  
 Ton âge devide son cours, &c.*

III. Et dans un fragment au Cardinal de Richelieu :

*Nos jours filés de toutes soies  
 Ont des ennuis comme des joies, &c.*

VERS 62. *La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.*] Il auroit bien pu mettre la négative, en disant : *La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire*; comme LA FONTAINE l'a mis depuis dans son Epitaphe :

*Jean s'en alla, comme il étoit venu,*

*Mangeant le fonds avec le revenu.*

*Croyant le bien chose peu nécessaire.*

*Quant à son temps, bien le sût dispenser :*

*Deux parts en fit, dont il souloit passer,*

*L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.*

Mr. Despreaux demanda à l'Académie, laquelle de ces deux manieres valoit mieux, la sienne, ou celle de la Fontaine. Il passa tout d'une voix, que la sienne étoit la meilleure, parce qu'en ôtant la négative,

M'inspira le dessein d'écrire poliment :

Tous les jours malgré moi, cloué sur un ouvrage,

Retouchant un endroit, effaçant une page,

75 Enfin passant ma vie en ce triste métier,

J'envie en écrivant le fort de Pelletier.

Bienheureux Scuderi! dont la fertile plume

Peut tous les mois sans peine enfanter un volume;

Tes Écrits; il est vrai, sans art & languissans,

80 Semblent être formés en dépit du bon sens :

Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,

Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire.

Et quand la Rime enfin se trouve au bout des vers,

Qu'importe que le reste y soit mis de travers?

C ij

Rien faire devoit une espèce d'occupation.

VERS 76. *J'envie en écrivant le fort de Pelletier.*) Poète du dernier ordre, qui faisoit tous les jours un Sonnet. *Pelletier* prit ce vers pour une louange; & dans cette pensée, il fit imprimer cette Satire dans un Recueil de Poésies, où il y avoit quelques-uns de ses vers. Mr. Despreaux s'étant plaint au Libraire de ce qu'il avoit imprimé cette Satire sans son aveu, le Libraire lui répondit, que c'étoit *Pelletier* qui l'avoit donnée à imprimer, parce qu'elle étoit à sa louange.

Richelet s'est trompé, quand il a dit que *Pelletier* mourut en 1660. *Lett. Choisies, Tom. I.* On a parlé de ce Poète, sur le vers 54. du Discours au Roi, & sur le vers 47. de la Satire I.

VERS 77. *Bienheureux Scuderi!* &c.] GEORGE DE SCUDERI de l'Académie Française, a compo-

sé plusieurs Romans : *l'Illustre Bassa*, la Traduction du *Caloandre fidelle*, &c. outre le Poème d'*Alaric*, & un grand nombre de Pièces de théâtre. Quoique le Roman de *Cyrus*, & celui de *Clélie*, ayent été imprimés sous son nom, ils sont néanmoins de *l'illustre MAGDELEINE DE SCUDERI*, sa Sœur.

BALZAC avoit fait le même jugement de la facilité à écrire de cet Auteur. *O bienheureux Écrivains*, s'écrie-t-il, *M. de Saumaise en Latin & Mr. de Scuderi en François!* J'admire votre facilité, & j'admire votre abondance. Vous pouvez écrire plus de *Calepins*, que moi d'*Almanachs*. Il dit encore : *Bienheureux sont ces Écrivains qui se contentent si facilement; qui ne travaillent que de la mémoire & des doigts; qui, sans choisir, écrivent tout ce qu'ils savent.* Lett. XII. Liv. XXIII.

CHANGEMENT. Vers 79. — *Sans art & languissans*;) Dans les

- 85 Malheureux mille fois celui dont la manie  
 Veut aux regles de l'art asservir son génie!  
 Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir :  
 Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir,  
 Et toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,  
 90 Ravi d'étonnement en soi-même il s'admire.  
 Mais un Esprit sublime en vain veut s'élever  
 A ce degré parfait qu'il tâche de trouver :

premieres éditions il y avoit: *Sans force & languissans.*

VERS 87. *Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir :*) Un Théologien François donne une assez plaisante raison de la sottise complaisance avec laquelle les Auteurs médiocres regardent leurs propres Ouvrages. «Selon la justice, dit-il, tout travail honnête doit être récompensé de louange ou de satisfaction. «Quand les bons Esprits font un «Ouvrage excellent, ils sont justement récompensés par les applaudissemens du Public; Quand un «pauvre Esprit travaille beaucoup «pour faire un mauvais Ouvrage, il «n'est pas juste ni raisonnable qu'il «attende des louanges publiques; «car elles ne lui font pas dûes: «Mais afin que ses travaux ne «demeurent pas sans récompense, «Dieu lui donne une satisfaction «personnelle, que personne ne lui «peut envier sans une injustice plus «que barbare. Tout ainsi que Dieu, «qui est juste, donne de la satisfaction aux Grenouilles, de leur chant; autrement, le blâme public, joint à leur mécontentement, seroit suffisant pour les réduire, au désespoir. *Le P. FRANÇOIS GARASSE, Somme Théolog. L. II. p. 419.*

IMITATION. *Ibid. Un Sot en écrivant, &c.] Horace, L. II, Ep. II. v. 106. & sqq.*

*Ridentur, mala qui componunt Carmina : verum*

*Gaudent scribentes, & se venerantur; & ultro,*

*Si taceas, laudant; quidquid scripsere beati, &c.*

*Prætulerim scriptor delirus, inersque videri,*

*Dum mea delectent mala me, vel denique fallant:*

*Quam sapere, & ringi.*

VERS 94. *Il plaît à tout le monde, & ne sauroit se plaire.]* En cet endroit, Moliere dit à notre Auteur, en lui serrant la main: *Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces Esprits sublimes, dont vous parlez; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie, dont je sois véritablement content.*

Le célèbre SANTEUL pensoit bien autrement de ses Poésies, il l'avoua même un jour chez Thiéri, à Mr. Despreaux, qui lui dit: *Vous êtes donc le seul Homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content de ses Ouvrages.* Alors Santeul, flatté par le titre d'Homme ex-

Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,  
Il plaît à tout le monde, & ne fauroit se plaire.

95 Et Tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,  
Voudroit pour son repos n'avoir jamais écrit.

Toi donc, qui vois les maux où ma Muse s'abîme,  
De grace, enseigne - moi l'art de trouver la Rime :

Ou, puisqu'enfin tes soins y seroient superflus,

100 MOLIERE, enseigne moi l'art de ne rimer plus.

C iij

*traordinaire, & voulant faire voir qu'il ne se croyoit pas indigne de cet Éloge, revint au sentiment de Mr. Despreaux, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement satisfait des Ouvrages qu'il avoit composés.*

Mr. Despreaux citoit un jour à ce propos, ces Réflexions de l'Au-

teur des Caractères: *La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues. Un Esprit médiocre*

*croit écrire divinement: Un bon Esprit*

*croit écrire raisonnablement.*  
LA BRUYERE, *ch. des Ouvrages de l'Esprit.*





## S A T I R E III.

4. **Q**UEL sujet inconnu vous trouble & vous altere?  
 D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre & sévère,  
 Et ce visage enfin plus pâle qu'un Rentier,  
 A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?
- 5 Qu'est devenu ce teint, dont la couleur fleurie  
 Sembloit d'ortolans seuls, & de bisques nourrie,  
 Où la joie en son lustre attiroit les regards,  
 Et le vin en rubis brilloit de toutes parts?  
 Qui vous a pu plonger dans cette humeur chagrine?

Cette Satire a été faite en l'année 1665. Elle contient le récit d'un Festin, donné par un Homme d'un goût faux & extravagant, qui se pique néanmoins de raffiner sur la bonne chère. Ce caractère est semblable à celui qu'Horace donne à Nasidienus, dans la Satire VIII. du Livre II. où ce Poëte a fait le récit d'un repas ridicule. Un de nos plus célèbres Écrivains, s'avant Traducteur & Commentateur d'Horace, ne paroît pas être bien entré dans le sens de son Auteur, quand il a dit, qu'Horace avoit peint le caractère d'un Homme fort avare, qui fait une sottise ostentation de ses richesses. Il semble au contraire, que c'est plutôt le caractère d'un Homme qui ne manque pas de générosité, mais qui manque de goût: d'un Sot magnifique. C'étoit la pensée de Mr. Despreaux. Regnier a fait aussi la Description d'un Soupé ridicule, auquel il fut retenu malgré lui: C'est dans la Satire II.

Bien de gens ont cru fausement, que Mr. Despreaux, dans cette Satire, avoit voulu se dépeindre sous le personnage de celui qui fait le

récit: & sur cela, ils l'ont regardé comme un Homme d'une délicatesse excessive en fait de bonne chère. Mais ils n'ont pas pris garde que, bien loin de se représenter ici lui-même, il se moque d'un Homme qui ne peut s'accommoder que des repas exquis; & que la raillerie ne tombe pas moins sur la délicatesse outrée de celui qui fait le récit du Festin, que sur le Festin même. Il a voulu représenter Mr. DU BROUSSIN, qui, selon le langage de notre Auteur, traitoit sérieusement les repas. Quand il fut que Mr. Despreaux travailloit sur cette matière, il tâcha de l'en détourner; disant que ce n'étoit pas là un sujet sur lequel il fallut plaisanter; *Choisissez plutôt les Hypocrites*, lui disoit-il sérieusement, *vous aurez pour vous tous les honnêtes gens; mais pour la bonne chère, croyez-moi, ne badinez point là-dessus.* Il se reconnut bien dans cette peinture; mais il n'en fut aucun mauvais gré à l'Auteur.

Au reste, il y a sept Personnes que l'on fait parler dans cette Satire: l'Auditeur, ou celui qui interroge au commencement; & six Con-

10 A-t-on par quelque Édit réformé la cuisine ?

Ou quelque longue pluye, inondant vos vallons,

A-t-elle fait couler vos vins & vos melons ?

Répondez donc enfin, ou bien je me retire.

P. Ah! de grace, un moment, souffrez que je respire.

15 Je fors de chez un Fat, qui, pour m'empoisonner,

Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner.

Je l'avois bien prévu. Depuis près d'une année,

J'éluois tous les jours sa poursuite obstinée.

Mais hier il m'aborde, & me ferrant la main :

20 Ah! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

## C i v

vives, qui font : le Personnage qui fait le récit du Repas, l'Hôte, deux Nobles Campagnards, celui qui est désigné par le Hableur, & enfin un Poète.

VERS I. A.) Cette lettre, qui est au commencement du premier vers, signifie l'Auditeur, ou celui qui interroge ; & la lettre P. qui est devant le quatorzième vers, dénote le Poète. L'Auteur avoit dessein d'y mettre un B. pour marquer le Brouffin : mais il craignit que son intention ne fut trop marquée.

IMITATION. Ibid. *Quel sujet inconnu &c.*) Juvénal commence ainsi sa neuvième Satire :

*Scire velim, quare toties mihi, Na-  
vole, tristis*

*Occurras, fronte obducta? —*

— — — *unde repente*

*Tot ruga?*

VERS 4. *A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?*] En 1664. le Roi supprima un quartier des rentes constituées sur l'Hôtel de Ville : Le Chevalier de CAILLI fit

alors cette Épigramme, dont Mr. Despreaux faisoit cas :

*De nos rentes, pour nos péchés,*

*Si les quartiers sont retranchés,*

*Pourquoi s'en émouvoir la bile?*

*Nous n'aurons qu'à changer de lieu :*

*Nous allons à l'Hotel-de-Ville,*

*Et nous irons à l'Hotel-Dieu.*

VERS 6. — *Et de bisques nourric.*] En ce temps-là, les Bisques étoient un mets fort estimé.

VERS 10. *A-t-on par quelque Édit réformé la cuisine?*] On publia alors divers Édits de réformation.

CHANGEMENT. Vers 12. *Vos vins & vos melons.*) Dans la première Édition il y avoit : *Vos vins ou vos melons.*

CHANGEMENT. Vers 13. *Répondez donc enfin.*] Il y avoit ici : *Répondez donc du moins.*

VERS 15. *Je fors de chez un Fat.*] C'est celui qui avoit donné le dîner ; mais c'est un Personnage feint.

CHANGEMENT. Vers 19. *Mais hier.*) Il y avoit dans les premières Éditions : *Quand hier.*

N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles  
D'un vin vieux . . . Boucingo n'en a point de pareilles;  
Et je gagerois bien que, chez le Commandeur,  
Villandri priferoit sa féve, & sa verdeur.

25 Moliere avec Tartuffe y doit jouer son rôle:  
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.  
C'est tout dire en un mot, & vous le connoissez.  
Quoi, Lambert? Oui, Lambert. A demain. C'est assez.

Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse,

30 J'y cours, midi sonnant, au sortir de la Messe.  
A peine étois-je entré, que ravi de me voir,  
Mon Homme, en m'embrassant, m'est venu recevoir,  
Et montrant à mes yeux une allégresse entiere,  
Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Moliere:

VERS 22. — *Boucingo n'en a point de pareilles.*] BOUCINGO, fameux Marchand de vin.

VERS 23. — *Chez le Commandeur.*] JACQUES DE SOUVRE, Commandeur de St. Jean de Latran, & ensuite Grand-Prieur de France. Il aimoit la bonne chère, & tenoit ordinairement une table somptueuse, à laquelle assistoient souvent Mr. du Brouffin, & Mr. de Villandri, qui est nommé dans le vers suivant. Les Repas du *Commandeur* étoient renommés en ce temps-là, & Saint-Evremond en fait mention dans ses écrits\*. Le Commandeur de Souvré étoit fils du Maréchal de Souvré, Gouverneur de Louis XIII. & Oncle de Madame de Louvois.

VERS 24. *Villandri priferoit.*] Mr. de VILLANDRI étoit fils de BALTAZAR LE BRETON, Seigneur

de VILLANDRI, Conseiller d'État, Gentilhomme de la Chambre du Roi.

VERS 25. *Moliere avec Tartuffe.*) La Comédie du *Tartuffe* avoit été défendue en ce temps-là, & tout le monde vouloit avoir Moliere pour la lui entendre reciter.

VERS 26. *Et Lambert, qui plus est, &c.*] MICHEL LAMBERT, fameux Musicien, étoit souhaité partout. C'étoit un fort bon homme, qui promettoit à tout le monde, & manquoit presque toujours de parole. Cela est bien marqué dans ce vers & dans les deux suivans. C'étoit l'homme de France qui chantoit le mieux, & on le regardoit comme l'inventeur du beau chant. Il mourut à Paris, au mois de Juin 1696. âgé de 87. ans. Son corps a été mis dans le tombeau de Jean Baptiste Lulli, son Gendre.

\* *Convers. du Duc de Candale, avec Mr. de St. Evremond.*

35 Mais puisque je vous vois, je me tiens trop content.  
 Vous êtes un brave homme : Entrez. On vous attend.  
 A ces mots, mais trop tard, reconnoissant ma faute,  
 Je le suis en tremblant dans une chambre haute,  
 Où, malgré les volets, le Soleil irrité

40 Formoit un poële ardent au milieu de l'Été.  
 Le couvert étoit mis dans ce lieu de plaifance ;  
 Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connoissance,  
 Deux nobles Campagnards, grands lecteurs de Romans,  
 Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.

45 J'enrageois. Cependant on apporte un potage.  
 Un coq y paroiffoit en pompeux équipage,  
 Qui changeant fur ce plat & d'état & de nom,  
 Par tous les Conviés s'est appellé chapon.

## C v

VERS 28. *Quoi, Lambert ? Oui, Lambert. A demain. C'est assez.]* Ce vers est en Dialogue. *Quoi, Lambert ? c'est le Convié qui dit ceci. L'Hôte repond : Oui, Lambert. A demain. Et le Convié promet d'y aller, en difant : C'est assez.*

VERS 43. *Deux nobles Campagnards &c.)* De ces deux Campagnards il n'y en a qu'un qui foit un perfonnage réel. Voyez la Remarque fur le vers 173. de cette Satire.

VERS 44. *Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.)* Artamene ou le grand Cyrus, Roman de Mademoifelle de Scuderi, en dix volumes. Il est rempli de longues conversations, & fur-tout de grands Complimens fort ennuyeux. C'est pourquoi Furetiere a dit dans *l'Histoire des troubles arrivés au Royaume d'Eloquence* : Que les Bourgeois de cette Place (le Roman de Cyrus) af-

fectoient fur-tout d'être fort civils, & de fort bon entretien. La plupart des gens de Province, qui s'imaginoient que le ftile de ces Romans étoit le ftile de la Cour, & un modèle de politesse, formoient leur langage & leurs complimens fur le *Cyrus* & fur la *Clélie*, dont ils retenoient les façons de parler. Ces Romans, dont le goût s'étoit répandu dans toute la France, avoient auffi produit les *Précieufes* : caractère que Moliere a fi bien joué. Les premiers Volumes du Roman de *Cyrus* commencerent à paroître en 1649.

VERS 45. *Cependant on apporte un potage &c.]* Mr. FOURCROI, célèbre Avocat, s'avifa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans cette Satire, à M. de Lamoignon, Avocat Général; à M. de Menars, Maitre des Requêtes, enfuite Préfident à Mortier; à Mr. Despreaux; & à

- Deux affiettes suivoient, dont l'une étoit ornée  
 50 D'une langue en ragoût de perfil couronnée :  
 L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,  
 Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.  
 On s'affied : mais d'abord, notre Troupe ferrée  
 Tenoit à peine autour d'une table quarrée :  
 55 Où chacun, malgré foi, l'un sur l'autre porté,  
 Faisoit un tour à gauche, & mangeoit de côté.  
 Jugez en cet état si je pouvois me plaire,

quelques autres. Mais sa plaisanterie ne plût point aux Convies ; & l'on dit alors, que ces fortes de repas sont bons à décrire & non pas à donner.

VERS 58. *Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chère.*] Il auroit pu mettre : *Moi qui compte pour rien & le vin & la chère.* Mais il a cru l'autre maniere plus conforme à l'usage. L'un & l'autre se peuvent dire. Cependant il semble que l'usage y ait mis cette différence, qu'après, *Ne compter pour rien*, il faut une négation ; & après *Compter pour rien*, il faut une affirmation :

*Je ne compte pour rien ni le vin ni  
 la chère.*

*Moi qui compte pour rien & le vin  
 & la chère.*

VERS 60. *Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.*] Ce fut l'Abbé Furetiere qui indiqua à notre Auteur, les deux mauvais Prédicateurs qui sont ici nommés : l'Abbé Cassaigne & l'Abbé Cotin, tous deux de l'Académie Française. JACQUES CASSAIGNE, de la Ville de Nîmes, étoit Docteur en Théologie, & Prieur de St. Étienne. Il

fut reçu à l'Académie Française en l'année 1661. à la place de St. Amant, & mourut au mois de Mai 1679. Il a fait la Préface des Œuvres de Balzac, qui est estimée : il a encore traduit Saluste, &c. Il eut assés de bon sens pour ne témoigner aucun ressentiment contre l'Auteur des Satires. Mais l'Abbé Cotin ne fit pas de même. Fier & présomptueux comme il étoit, il ne put souffrir que son talent pour la Chaire lui fut contesté. Pour s'en venger, il fit une mauvaise Satire contre Mr. Despreaux, dans laquelle il lui reprochoit, comme un grand crime, d'avoir imité Horace & Juvénal. Cotin ne s'en tint pas là : il publia un Libelle en prose, intitulé : *La Critique désintéressée sur les Satires du temps* : dans lequel il chargeoit notre Auteur des injures les plus grossières, & lui imputoit des crimes imaginaires. Il s'avisa encore malheureusement pour lui, de faire entrer Moliere dans cette dispute, & ne l'épargna pas plus que Mr. Despreaux. Celui-ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries, comme on le verra dans les Satires suivantes ; mais Moliere acheva de le ruiner de réputation, en l'immolant sur le Théâtre à la risée publique, dans la Comédie des Fem-

Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chère,  
Si l'on n'est plus au large assis en un festin,

60 Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.

Notre Hôte, cependant, s'adressant à la Troupe:  
Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe?  
Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus,  
Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus?

65 Ma foi, vive Mignot, & tout ce qu'il apprête!

Les cheveux cependant me dressoient à la tête :

*mes savantes, sous le nom de Tricotin, qu'il changea dans la suite en celui de Trissotin.* CHARLES COTIN, Parisien, fut reçu à l'Académie Française en 1656. & mourut au mois de Janvier 1682. Il a fait plusieurs Ouvrages tant en vers qu'en prose.

VERS 63. *Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus &c.*) Ces sortes de soupes étoient alors à la mode, & on les appelloit, des *Soupes de l'écu d'argent*. C'étoit l'Enseigne d'un Traiteur qui demouroit dans le quartier de l'Université & qui avoit inventé la maniere de les faire.

VERS 65. *Ma foi, vive Mignot, &c.*] JACQUES MIGNOT, Parisien-Traiteur, demouroit dans la Rue de la Harpe, vis-à-vis la Rue percée. Il avoit la charge de Maître Queux de la Maison du Roi, & celle d'Ecuyer de la bouche de la Reine: ainsi il crut qu'il étoit de son honneur de ne pas souffrir qu'on traitât d'empoisonneur, un Officier comme lui. Il donna sa plainte à M. Deffita, Lieutenant Criminel, contre l'Auteur des Satires; mais ni ce Magistrat, ni Mr. de Rians, Procureur du Roi, ne voulurent rece-

voir la plainte de *Mignot*: ils le renvoyerent, en disant que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie dont il le devoit rire tout le premier. Cette raison, bien loin de l'appaiser, ne fit qu'irriter sa colere: & voyant qu'il ne pouvoit espérer de satisfaction par la voie de la Justice, il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet effet, il s'avisa d'un expédient tout nouveau. *Mignot* avoit la réputation de faire d'excellens Biscuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il sut que l'Abbé Cotin avoit fait une Satire contre Mr. Despreaux, leur Ennemi commun. *Mignot* la fit imprimer à ses dépens; & quand on venoit acheter des biscuits, il les enveloppoit dans la feuille qui contenoit la Satire imprimée, afin de la répandre dans le Public: affoiant ainsi ses talens à ceux de l'Abbé Cotin. Quand Mr. Despreaux vouloit se réjouir avec ses amis, il envoyoit acheter des biscuits chez *Mignot*, pour avoir la Satire de Cotin. Cependant la colere de *Mignot* s'appaisa, quand il vit que la Satire de Mr. Despreaux, bien loin de le décrier, comme il le craignoit, l'avoit rendu extrêmement célèbre. En effet, depuis ce temps-là tout le monde vouloit aller chez lui. *Mignot* a gagné du bien dans sa profes-

Car Mignot, c'est tout dire, & dans le Monde entier,  
Jamais empoisonneur ne fût mieux son métier.

J'approuvois tout pourtant de la mine & du geste,

70 Pensant qu'au moins le vin dût reparer le reste.

Pour m'en éclaircir donc, j'en demande. Et d'abord,

Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord,

D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage,

Se vendoit chez Crenet, pour vin de l'Hermitage;

75 Et qui rouge & vermeil, mais fade & doucereux,

N'avoit rien qu'un goût plat, & qu'un déboire affreux.

A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,

Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse;

Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison,

tion, & il faisoit gloire d'avouer qu'il  
doit sa fortune à Mr. Despreaux.

temps de Regnier qui en parle ainfi  
dans sa dixième Satire :

VERS 73. *D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage.*] L'Auvernat, ou *Auvernas*, est un vin fort rouge & fumeux, qui n'est bon à boire que dans l'arrière-saison. Ce vin croît aux environs d'Orléans. Il est fait de raisins noirs, qu'on appelle du même nom, parce que le plant en est venu d'Auvergne.

Où maints Rubis balays tout rougissans de vin,

Montroient un hac itur à la Pomme de Pin.

Le *Lignage* est un vin moins fort en couleur, qui est fait avec toutes fortes de raisins. Les Cabaretiers mêlent ces deux fortes de vins pour faire leurs vins claires & rosés de plusieurs couleurs.

Et même du temps de Rabelais, qui dit : *Puis cauponifons ès Tabernes méritoires de la Pomme de Pin, de Castel, de la Magdelaine, & de la Mule.* Pantagr. l. 2. ch. 6.

VERS 74. *Se vendoit chez Crenet.*] Fameux Marchand de vin, qui tenoit le Cabaret de la Pomme du Pin, vis-à-vis l'Eglise de la Magdelaine, près du Pont Notre-Dame. Ce Cabaret étoit déjà renommé du

CRENET ne fit pas comme Mignot, car il ne fit que rire du mélange de vins qu'on lui reprochoit dans cette Satire. Ce reproche n'étoit pas aussi sans fondement, car Mr. du Brouffin avoit fait acheter à Mr. d'Herbaut, chez Crenet, un muid de vin de l'Hermitage, qu'on reconnut ensuite être de ce vin coupé & mélangé : ce qui mit le Brouffin dans une furieuse colère contre Crenet, qu'il ne menaçoit

80 J'espérois adoucir la force du poison.

Mais qui l'auroit pensé ? pour comble de disgrâce,  
Par le chaud qu'il faisoit nous n'avions point de glace.

Point de glace, bon Dieu ! dans le fort de l'Été !

Au mois de Juin ! Pour moi, j'étois si transporté,

85 Que donnant de fureur tout le festin au Diable,

Je me suis vu vingt fois prêt à quitter la table ;

Et dût-on m'appeller & fantasque & bouru,

J'allois sortir enfin, quand le Rôt a paru.

Sur un lievre flanqué de six poulets étiques,

90 S'élevoient trois lapins, animaux domestiques,

Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,

Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.

pas de moins que de le perdre. C'est à cette aventure que l'Auteur fait allusion.

Ibid. — *Pour vin de l'Hermitage.*] Il croit sur un côteau situé dans le Dauphiné, proche la ville de Thain, sur le rivage du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Sur ce côteau il y a un Hermitage, qui a donné son nom au territoire, & au vin qu'on y recueille.

CHANGEMENT. Vers 75. *Et qui rouge & vermeil.*) Il y avoit : *Et qui rouge en couleur,* dans les premières éditions.

VERS 83. *Point de glace, bon Dieu !*] Dans le temps que cette Satire fut faite, l'usage de la glace n'étoit pas si commun en France, qu'il l'est à présent. Il n'y avoit que ceux qui se piquoient de délicatesse & de raffinement, qui busaient à la glace. Ainsi la plainte, que fait ici le Personnage, qui parle,

marque bien son caractère. En France on n'a commencé à boire à la glace, que vers la fin du dix-septième Siècle ; mais cet usage étoit connu des anciens Romains, qui en faisoient leurs délices.

VERS 88. — *Quand le Rôt a paru.*) Quand l'Auteur travailloit à cette Satire, il demanda à Mr. du Brouffin, s'il falloit dire *le Rôt*, ou *le Rôti*. Il répondit qu'on pouvoit dire l'un & l'autre, mais que *Rôt* étoit plus noble. *Servir le Rôt.*

VERS 92. *Sentoient encor le chou.*) Une petite aventure domestique a fourni à l'Auteur l'idée de ce vers & des deux précédens. Un soir, il y avoit du monde à souper chez Mr. Boileau son pere. En entrant dans la Salle à manger, on sentit une odeur semblable à celle de la soupe aux choux, dont tout le monde fut frappé. Mr. Boileau demanda à la Cuisiniere, si elle étoit folle de vouloir leur donner une soupe

Autour de cet amas de viandes entassées,  
 Regnoit un long cordon d'alouettes pressées,  
 95 Et sur les bords du plat, six pigeons étalés  
 Présentent pour renfort leurs squelettes brûlés.  
 A côté de ce plat paroissoient deux salades,  
 L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades,  
 Dont l'huile de fort loin faisoit l'odorat,  
 100 Et nageoit dans des flots de vinaigre rosat.

aux choux, à souper? La Cuisinière répondit que ce n'étoit pas son dessein; cependant on sentoit toujours la même odeur: mais à peine eut-on servi le Rôt, que l'on découvrit au fond du bassin un Lapin nourri aux choux, qui étoit caché sous le reste de la viande: car on la servoit alors en Pyramide. Dès que l'on vit le Lapin, on ne chercha plus d'où venoit cette odeur. On le fit d'abord emporter; mais il avoit répandu par-tout une odeur de chou qui dura tout le reste du repas.

VERS 94. *Regnoit un long cordon d'alouettes pressées.*) Comme ce Repas se donnoit en Été, au mois de Juin, les Critiques ont prétendu qu'en ce temps-là on ne mangeoit pas d'Alouettes. C'est Bourfaut qui a fait cette objection dans une petite Pièce de Théâtre, intitulée: *la Satire des Satires*, imprimée en 1669.

Notre Auteur répondoit, qu'il avoit eu raison de faire servir des Alouettes dans ce repas, parce que c'est un repas donné par un homme d'un goût bizarre & extravagant, qui cherche des mets extraordinaires. Qu'ainsi, l'on peut présumer qu'il a donné des Alouettes, quoique mauvaises, dans une saison où il n'est pas impossible d'en avoir, puis qu'il

y en a en tout temps: les Alouettes n'étant pas des oiseaux de passage. D'ailleurs, cette faute tombe sur Mignot, qui avoit préparé le repas, & non pas sur le Poëte qui en fait la description. Mais au fond, l'Auteur auroit peut-être changé cet endroit, si ses ennemis ne s'étoient pas si fort applaudis de cette critique.

IMITATION. Ibid. *Un cordon d'Alouettes.*] Les Latins disoient dans le même sens:

*Une couronne d'Alouettes, de Grives, &c.*

*Texta Rosis fortasse tibi, vel divite Nardo,*

*At mihi de Turdis facta Corona placet.*

Martial. XIII. Epig. LI.

IMITATION. Vers 96. *Leurs squelettes brûlés.*] Horace, dans son récit d'un Festin ridicule, applique aux Merles, ce que notre Auteur dit ici des Pigeons:

— — *Tum pectore adusto*

*Vidimus & Merulas poni. L. II. Sat. VIII, 90.*

Tous mes Sots à l'instant changeant de contenance,  
Ont loué du festin la superbe ordonnance :

Tandis que mon Faquin, qui se voyoit priser,  
Avec un ris moqueur les prioit d'excuser.

105 Sur-tout certain Hableur, à la gueule affamée,  
Qui vint à ce festin conduit par la fumée,  
Et qui s'est dit Profès dans l'Ordre des Côteaux,  
A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

VERS 105. *Sur-tout certain Hableur.*] Celui dont le caractère est si vivement exprimé dans ces dix vers, s'appelloit B. D. L. Cousin issu de Germain de notre Auteur. Il étoit neveu de M. de L.... Grand Audiencier de France, qui lui avoit acheté une charge de Président à la Cour des Monnoies ; mais il dissipa tout son bien ; & son Oncle l'ayant abandonné, il fut réduit à vivre chez ses amis : Il alloit souvent chez Mr. Boileau le Greffier, frere aîné de Mr. Despreaux. Ce fut là que se passa entre ce même Mr. D. L.... & la Comtesse de CRISSE, cette Scène plaisante & vive qui a été décrite par Mr. Racine dans ses *Plaideurs*, sous les noms de *Chicaneau* & de la *Comtesse de Pimbèche*. La Comtesse de Crissé étoit une Plaideuse de profession, qui a passé toute sa vie dans les procès, & qui a dissipé de grands biens dans cette occupation ruineuse. Le Parlement fatigué de son obstination à plaider, lui défendit d'intenter aucun procès, sans l'avis par écrit de deux Avocats que la Cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de son désespoir les Juges, les Avocats, & son Procureur ; elle alla encore porter ses plaintes à Mr. Boileau le Greffier, chez qui

se trouva par hazard Mr. de L.... dont il s'agit. Cet Homme qui vouloit se rendre nécessaire par-tout, s'avisa de donner des conseils à cette Plaideuse. Elle les écouta d'abord avec avidité ; mais par un mal-entendu qui survint entre eux, elle crut qu'il vouloit l'insulter, & l'accabla d'injures. Mr. Despreaux, qui étoit présent à cette Scène, en fit le récit à Mr. Racine, qui l'accommoda au Théâtre, & l'inséra dans la Comédie des *Plaideurs*. Il n'a presque fait que la rimer. La première fois que l'on joua cette Comédie, on donna à l'Actrice qui représentoit la Comtesse de Pimbèche, un habit de couleur de Rose sèche, & un masque sur l'oreille ; ce qui étoit l'ajustement ordinaire de la Comtesse de Crissé.

VERS 107. *Dans l'Ordre des Côteaux.*] Les Côteaux : ce nom fut donné à trois grands Seigneurs tenant table, qui étoient partagés sur l'estime qu'on devoit faire des vins des Côteaux qui sont aux environs de Rheims. Ils avoient chacun leurs partisans. *Je ne puis m'oter de l'esprit* (dit le P. Bouhours) *qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satires, dans la description de son Festin :*

*Sur-tout certain Hableur, &c.*

Je riois de le voir, avec sa mine étique,  
 110 Son rabat jadis blanc, & sa perruque antique,  
 En lapins de garenne ériger nos clapiers,

Et

„Je me suis même mis en tête  
 „(continué le P. Bouhours) que  
 „les Commentateurs se tourmen-  
 „teront fort pour expliquer ce Pro-  
 „fès dans l'Ordre des Côteaux, &  
 „qu'on pourra bien le corriger en  
 „lisant : Profès dans l'Ordre de  
 „des Côteaux ne se trouvera point  
 „dans l'Histoire Ecclésiastique, &  
 „que les gens de ce temps-là ne sau-  
 „ront pas que cet Ordre n'étoit  
 „qu'une Société de fins Débauchés,  
 „qui vouloient que le vin qu'ils  
 „bûvoient, fût d'un certain côteau ;  
 „& qu'on les appelloit pour cela : les  
 „Côteaux.

Les plus fameux Côteaux qui  
 produisent le vin de Champagne,  
 sont Rheims, Pérignon, Silléri,  
 Haut-Villier, Ai, Taissy, Verzenai,  
 St. Thiéri. Notre Auteur disoit,  
 que ces trois Seigneurs qu'on nom-  
 moit les Côteaux, étoient le Com-  
 mandeur de SOUVRE, le Duc  
 de MORTEMAR, & le Marquis  
 de SILLERI.

Ménage donne une autre origi-  
 ne à ce nom-là. „Ce fut, dit-il,  
 „feu Mr. de LAVARDIN, Evê-  
 „que du Mans, qui se plaignant de  
 „ces Messieurs, qui disoient que son  
 „vin n'étoit pas bon, dit, que  
 „c'étoient des délicats, qui ne vou-  
 „loient du vin que d'un certain  
 „Côteau, & là-dessus on les appella  
 „les Côteaux. Ces Messieurs étoient  
 „le Marquis de BOIS-DAUPHIN,  
 „du nom de Laval ; Le Comte  
 „d'OLONNE, du nom de la Tri-  
 „mouille ; L'Abbé de VILLAR-  
 „CEAUX, du nom de Mornai ; &  
 „le Comte du BROUSSIN, du  
 „nom de Brülart. *Diç. étymol.*

Fragment d'une Lettre de Mr. DES  
 MAIZEAUX à \* \* \* sur  
 ce sujet.

„Lorsque je priai Mr. de St.  
 „EVREMOND de m'apprendre  
 „l'origine du nom de CÔTEAUX,  
 „je lui fis voir ce que Ménage a  
 „écrit là-dessus dans son *Diction-*  
 „naire étymologique, où il dit, que  
 „Mr. de Lavardin, Evêque du Mans,  
 „se plaignant de quelques grands  
 „Seigneurs, qui disoient que son Vin  
 „n'étoit pas bon, dit, que c'étoient des  
 „délicats qui ne vouloient du vin que  
 „d'un certain Côteau &c. Mr. de  
 „St. Evremond m'assura que cet  
 „Auteur se trompoit : car 1. ceux  
 „à qui on donna le nom de  
 „Côteaux n'étoient pas de grands  
 „Seigneurs. 2. Ils ne disoient point  
 „que le Vin de l'Evêque du Mans  
 „n'étoit pas bon. 3. Ce Prélat ne se  
 „plaignoit point d'eux. 4. Il ne  
 „parloit pas d'un certain Côteau.  
 „5. L'Abbé de Villarceaux n'en étoit  
 „pas, lui qui ne s'entendoit nulle-  
 „ment en délicatesse : ni du Brouf-  
 „sin, qui n'est venu que dix ans  
 „après. Mr. de St. Evremond ajou-  
 „ta qu'il étoit lui-même à la table  
 „de l'Evêque du Mans, lorsque ce  
 „Prélat donna, pour ainsi dire, nais-  
 „sance au fameux nom de CÔ-  
 „TEAUX. Il m'apprit ensuite la vé-  
 „ritable origine de ce nom-là, que  
 „j'ai rapportée dans la VIE de Mr.  
 „de St. Evremond.“

Voici l'endroit de la Vie de St.  
 Evremond, où Mr. des Maizeaux  
 parle des Côteaux. „Mr. de St. Evre-  
 „mond, dit-il, se rendit fameux  
 „par son raffinement sur la bonne  
 „chère. Mais dans la bonne chère,  
 „on recherchoit moins la somptuo-  
 „sité

Et nos pigeons Cauchois en superbes ramiers :  
 Et pour flatter notre Hôte, observant son visage,  
 Composer sur ses yeux son geste & son langage.

« sité & la magnificence, que la dé-  
 « licatesse & la propreté. Tels étoient  
 « les repas du Commandeur de  
 « Souvré, du Comte d'Olonne, &  
 « de quelques autres Seigneurs, qui  
 « tenoient table. Il y avoit en-  
 « tre eux une espece d'émulation,  
 « à qui feroit paroître un goût  
 « plus fin & plus délicat. Mr. de  
 « Lavardin, Evêque du Mans &  
 « Cordon-bleu, s'étoit aussi mis  
 « sur les rangs. Un jour que Mr.  
 « de St. Evremond mangeoit chez  
 « lui, cet Evêque se prit à le rail-  
 « ler sur sa délicatesse, & sur cel-  
 « le du Comte d'Olonne, & du  
 « Marquis de Bois-Dauphin. Ces  
 « Messieurs, dit ce Prélat, outrent  
 « tout à force de vouloir raffiner sur  
 « tout. Ils ne sauroient manger que du  
 « Veau de riviere : il faut que leurs Per-  
 « drix viennent d'Auvergne : que leurs  
 « Lapins soient de la Roche-Guyon  
 « non de Versine. Ils ne font pas moins  
 « difficiles sur le Fruit : & pour le Vin,  
 « ils n'en sauroient boire que des trois  
 « Côteaux, d'Ai, d'Haut-Villiers, &  
 « d'Avenay. Mr. de St. Evremond  
 « ne manqua pas de faire part à ses  
 « Amis de cette conversation ; ils  
 « répéterent si souvent ce qu'il avoit  
 « dit des Côteaux, & en plaisante-  
 « rent en tant d'occasions, qu'on  
 « les appella LES TROIS CÔ-  
 « TEAUX.

Mr. des Maizeaux remarque dans  
 le même endroit, que le Pere Bou-  
 hours, Mr. Ménage & Mr. Des-  
 preaux se sont trompés sur l'origi-  
 ne du nom de Côteaux ; & il  
 renvoie à ce qu'on a dit là-des-  
 sus dans les *Nouvelles de la Ré-  
 publique des Lettres*, Août 1704. pag.  
 165. & suiv. Voyez la *Vie de Mr.*

*de St. Evremond* sous l'année 1654.  
 p. 39. & 40. de l'Éd. d'Amsterdam  
 1726.

On croit que le Vin de Cham-  
 pagne doit sa première réputation à  
 Messieurs Colbert & le Tellier, Mi-  
 nistres d'État, qui possédoient de  
 grands Vignobles dans la Provin-  
 ce de Champagne. On fait nean-  
 moins remonter beaucoup plus loin  
 le temps de la réputation de ce vin ;  
 car on assure, \* que le Pape Leon X.,  
 Charles-Quint, François I. & Hen-  
 ri VIII., Roi d'Angleterre, voulurent  
 toujours user du Vin d'Ai,  
 comme le plus excellent, & le  
 plus épuré de toute senteur de ter-  
 roir. Ils avoient tous leur propre  
 Maison dans Ai, ou proche d'Ai,  
 pour y faire plus curieusement leurs  
 provisions. Voilà sans doute d'il-  
 lustres Confreres dans l'Ordre des  
 Côteaux.

VERS III. *En lapins de Garenne  
 ériger nos clapiers.*] On appelle or-  
 dinairement Clapiers, les Lapins do-  
 mestiques ; & l'on n'en voit jamais  
 sur les tables bien servies. Dans  
 les *Plaideurs* de Mr. Racine, Chi-  
 caneau dit à son valet :

*Prends-moi dans ce Clapier trois La-  
 pins de Garenne,*

*Et chez mon Procureur porte-les  
 ce matin.*

VERS II. *Et nos pigeons Cauchois  
 en superbes ramiers.)* Les Pigeons  
 Cauchois sont de gros Pigeons : &  
 ce mot de *Cauchois* est venu de Nor-  
 mandie, à cause que les Pigeons de

\* *St. Evremond, Lettre à Mr. le Comte d'Olonne, Tom. III.*

- 115 Quand notre Hôte charmé, m'avisant sur ce point,  
 Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?  
 Je vous trouve aujourd'hui l'ame toute inquiète.  
 Et les morceaux entiers restent sur votre assiette.  
 Aimez-vous la muscade? On en a mis par-tout.
- 120 Ah! Monsieur, ces poulets sont d'un merveilleux goût.  
 Ces pigeons sont dodus, mangez sur ma parole.  
 J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.  
 Ma foi, tout est passable, il le faut confesser,  
 Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser.
- 125 Quand on parle de fauce il faut qu'on y raffine.  
 Pour moi, j'aime sur-tout que le poivre y domine.  
 J'en suis fourni, Dieu fait, & j'ai tout Pelletier  
 Roulé dans mon office en cornets de papier.

Caux sont plus gros que les autres. *Cauchois*, veut dire, qui est né au Pays de Caux. *MÉNAGE, Di&.*  
*Etymol.*

*Ramiers*: Sorte de Pigeons sauvages qui perchent sur les arbres: ce que les Pigeons domestiques ne font pas.

VERS 119. *Aimez-vous la muscade? On en a mis par-tout.*) Il demande si l'on aime la Muscade; & il y en a par-tout. Cela renferme un ridicule bien sensible, & assez ordinaire. D'ailleurs, c'étoit un goût hors de mode, & depuis long-temps on ne vouloit plus que la muscade se fit sentir dans les ragoûts.

VERS 122. *J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.*] Ce Personnage donne encore ici une preuve de son mauvais goût: car les Lapins, pour être bons, doivent avoir la chair ferme & de cou-

leur un peu bize. Il n'y a que les Clapiers qui ayent la chair blanche & molle.

VERS 126. *J'aime sur-tout que le poivre y domine.*] Le Commandeur de Souvré avoit le goût usé par la bonne chère, & aimoit beaucoup le poivre, la muscade & les épices les plus fortes.

VERS 127. *J'ai tout Pelletier, &c.)* Cette raillerie est extrêmement fine & délicate, parce qu'elle est indirecte. On a parlé de *Pelletier* dans les Remarques sur le vers 54. du *Discours au Roi*, & sur le vers 76. de la Satire précédente.

VERS 130: *Ou comme la Statue est au Festin de Pierre.*] Le *Festin de Pierre* est une Pièce de Théâtre dont le sujet nous a été apporté en France par les Comédiens Italiens, qui l'ont imitée des Espagnols. T I R S O  
 DE MOLINA, Auteur Espagnol,

A tous ces beaux discours, j'étois comme une pierre,  
 130 Ou comme la Statue est au Festin de Pierre ;  
 Et sans dire un seul mot, j'avalois au hazard  
 Quelque aile de poulet dont j'arrachois le lard.

Cependant mon Hableur, avec une voix haute,  
 Porte à mes Campagnards la fanté de notre Hôte ;  
 135 Qui tous deux pleins de joie, en jettant un grand cri,  
 Avec un rouge-bord acceptent son deffi.

Un si galant exploit reveillant tout le monde,  
 On a porté par-tout des verres à la ronde,  
 Où les doigts des Laquais, dans la crasse tracés,  
 140 Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincés.

Quand un des conviés, d'un ton mélancolique,  
 Lamentant tristement une chanson bachique ;

D ij

est le premier qui l'a traitée. Il l'a intitulée : *El Combidado de piedra* : ce qui a été mal rendu en notre Langue, par *le Festin de Pierre* : car ces paroles signifient précisément, *le Convie de pierre* : c'est-à-dire, *la Statue de marbre ou de pierre, conviée à un repas*. Cependant l'usage a prévalu. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'est que la Statue qui se rend au souper, auquel elle a été invitée, est la Statue d'un Commandeur, nommé *Don Pedro*. De-là est venu sans doute le nom du *Festin de Pierre*. Toutes les Troupes de Comédiens ont accommodé cette Pièce à leur Théâtre. De Villiers, Comédien, l'a traitée pour le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Moliere la fit paroître en 1665. sur le Théâtre du Palais Royal, avec beaucoup plus de régularité & d'agrémens. Elle n'avoit encore été jouée à Paris que par les Italiens, dans le temps que Mr. Despreaux

composa cette Satire. Dorimond fit ensuite le Festin de Pierre, & le mit en vers. Rosimond en fit encore un autre, qui fut représenté sur le Théâtre du Marais en 1670. Enfin, Corneille le Jeune a tourné en vers la Pièce de Moliere, en y faisant quelques legers changemens dans la disposition. Elle commença à paroître au Mois de Janvier, 1677. & c'est cette dernière qu'on joue présentement en France.

VERS 141. *Quand un des conviés, d'un ton mélancolique &c.)* Mr. de la C... Neveu de notre Auteur, avoit la voix assez belle ; mais il chantoit toutes sortes d'airs, même les plus gais, d'un ton si triste & si mélancolique, qu'on eût dit qu'il lamentoit, au lieu de chanter.

VERS 142. — *Une chanson bachique.)* Bernier, le Voyageur, appelloit les chansons à boire, des

Tous mes Sots à la fois, ravis de l'écouter,  
Détonnant de concert, se mettent à chanter.

- 145 La Musique sans doute étoit rare & charmante :  
L'un traîne en longs fredons une voix glapissante,  
Et l'autre l'appuyant de son aigre fauffet,  
Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

Sur ce point un jambon d'assez maigre apparence,  
150 Arrive sous le nom de jambon de Mayence.

Un valet le portoit, marchant à pas comptés,  
Comme un Recteur suivi des quatre Facultés.

Deux Marmitons crasseux, revêtus de serviettes,  
Lui servoient de Massiers, & portoient deux assiettes,

- 155 L'une de champignons, avec des ris de veau,  
Et l'autre de pois verts, qui se noyoient dans l'eau.  
Un spectacle si beau surprenant l'assemblée,

*Chançons bachiques, selon l'ancien usage. Avant que j'allasse au Mogol, disoit-il, je savois un grand nombre de Chançons bachiques. L'Auteur a employé cette expression surannée en parlant d'un noble Campagnard. Il y a des Chançons bachiques dans le Recueil des Airs du Savoyard, fameux Chantre du Pont-neuf.*

VERS 150. — *Sous le nom de jambon de Mayence.) Les jambons de Mayence sont préparés d'une façon particulière. Ils viennent de Westphalie, & on les appelle jambons de Mayence, parce qu'autrefois il y avoit une foire de ces jambons à Mayence : cette foire se tient maintenant à Francfort sur le Mein.*

IMITAT. Vers 151. *Un valet le portoit, marchant à pas comptés, &c.) Horace s'est aussi moqué de la gra-*

*vitité avec laquelle un Valet apportoit des bouteilles de vin sur sa tête ; disant que ce valet s'avance à pas plus mesurés qu'une jeune Athénienne qui porte les vases dont on se sert dans les Sacrifices de Cerès.*

— — *Ut Attica Virgo*

*Cum sacris Cereris, procedit fuscus  
Hydaspes*

*Cacuba vina ferens. L. II. Sat. VIII.  
v. 13.*

VERS 152. *Comme un Recteur, &c.) L'Auteur tire sa comparaison des Processions de l'Université de Paris, à la tête desquelles marche le Recteur, précédé de ses Bedeaux, & suivi des quatre Facultés, qui sont les Arts, la Médecine, la Jurispru-*

Chez tous les conviés la joie est redoublée :

Et la troupe à l'instant, cessant de fredonner,

160 D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner.

Le vin au plus muet fournissant des paroles,

Chacun a débité ses maximes frivoles,

Reglé les intérêts de chaque Potentat,

Corrigé la Police, & réformé l'État;

165 Puis de-là s'embarquant dans la nouvelle guerre,

A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.

Enfin, laissant en paix tous ces Peuples divers,

De propos en propos on a parlé de Vers.

Là, tous mes Sots, enflés d'une nouvelle audace,

170 Ont jugé des Auteurs en maîtres du Parnasse.

Mais notre Hôte sur-tout, pour la justesse & l'art,

Élevoit jusqu'au ciel Théophile & Ronfard.

D i i j

dence, & la Théologie. Le Recteur est le premier Officier électif de l'Université; & la Procession du Recteur se fait quatre fois l'année.

VERS 154. *Lui servoient de Massiers.*) Quand le Recteur va en procession, il est toujours accompagné de deux *Massiers*; c'est-à-dire, deux Bedeaux qui portent devant lui des Masses, ou Bâtons à tête, garnis d'argent, tels qu'on en porte par honneur devant le Roi, & devant Mr. le Chancelier.

IMIT. Vers 161. *Le vin au plus muet fournissant des paroles.*) Horace, L. I. Ep. V. v. 19.

*Fœcundi calices quem non fecere disertum?*

VERS 166. *A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.*] L'Angleterre

& la Hollande étoient alors en guerre. Les Hollandois perdirent en 1665. une grande bataille sur mer contre les Anglois. Le Roi se déclara ensuite contre l'Angleterre, en faveur des Hollandois; & cette guerre fut terminée par le Traité de Breda, au mois de Janvier, 1667.

IMIT. Vers 170. *Ont jugé des Auteurs &c.*) Perse, Satire I. v. 30.

— — *Eccè inter pocula quarunt*

*Romulida saturi quid dia poemata narrent.*

VERS 171. — *Pour la justesse & l'art, . . . . Théophile & Ronfard.*) Le Poète THÉOPHILE avoit l'imagination vive & brillante;

Quand un des Campagnards relevant sa moustache,  
 Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache,  
 175 Impose à tous silence, & d'un ton de Docteur,  
 Morbleu! dit-il, la Serre est un charmant Auteur!

mais pour la régularité & la justesse, ce n'est pas dans ses vers qu'il la faut chercher. RONSARD avoit le génie élevé, & de grands talens pour la Poésie: mais il semble que l'art n'ait servi qu'à corrompre en lui la nature, au lieu de la perfectionner. En effet, ses vers sont pleins de licences outrées; & l'affectation qu'il eut de les charger d'une érudition fatigante & mal ménagée, les a rendu peu intelligibles. C'est ce qui fit bientôt déchoir ce Poète de la haute réputation, qu'il s'étoit acquise dans son siècle: & depuis long-temps on ne lit plus ses Poésies. Voyez la Remarque sur le vers 126. du premier Chant de l'Art Poétique.

VERS 173. *Quand un des Campagnards &c.*] Mr. de B\*\*\*, Gentilhomme de Châlons, Cousin de notre Poète. Il portoit effectivement une grande moustache, qu'il relevoit ordinairement avant que de parler; & son chapeau semblable à un feutre, étoit un chapeau à grands poils, couvert d'un panache ou gros bouquet de plumes. Il vint à Paris quelque temps après la réception de Gilles Boileau à l'Académie: Ah, Ah, Cousin, lui dit-il, vous êtes donc parmi ces Messieurs de l'Académie Française! Combien cela vaut-il de revenu par année?

VERS 174. *Et son feutre à grands poils.*] Anciennement on disoit, un chapeau de feutre; témoin VIL-LON, dans une double Ballade:

*Abusé m'a, & fait entendre*

*Toujours de ung, que c'est ung autre:*

*De farine, que ce fust cendre;*

*D'ung mortier, ung chapeau de  
 feutre.*

Et dans le *Cymbalum Mundi*, de BONAVENTURE DES PERRIERS, Dial. III. *Mais au Diable Pune qui die: Tien, Mercure, voilà pour avoir un feutre de chapeau.* Pag. 106. & 107. Éd. d'Amst. 1711.

VERS 176. — *La Serre est un charmant Auteur!*) PUGET DE LA SERRE, misérable Écrivain, qui a publié quantité d'Ouvrages en prose & en vers. Ils ne laissoient pas d'être débités à mesure qu'ils paroissent: mais l'Auteur les ayant fait imprimer en un corps, personne ne voulut plus les acheter. Il convenoit lui-même que ses Écrits étoient un Galimathias continué, & il se glorifioit de cela même, disant qu'il avoit trouvé un secret inconnu aux autres Auteurs: *C'est*, disoit-il, *d'avoir su tirer de l'argent de mes Ouvrages, tout mauvais qu'ils sont, tandis que les autres meurent de faim avec de bons Ouvrages.* Un jour il eut la curiosité d'aller entendre les Conférences que RICHESOURCE faisoit sur l'Éloquence, dans une maison de la Place Dauphine. Après que celui-ci eut débité toutes ses extravagances, La Serre, en manteau long & en rabat, se leva de sa place, & allant embrasser Richesource: Ah! Monsieur, lui dit-il, je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du Galimathias; mais vous venez d'en

Ses vers sont d'un beau stile, & sa prose est coulante.

La Pucelle est encor une Œuvre bien galante,

Et je ne fais pourquoi je bâille en la lisant.

180 Le País, sans mentir, est un bouffon plaisant;

## D i v

*dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.*

VERS 178. *La Pucelle est encor une Oeuvre bien galante.*) La Pucelle, ou la France délivrée, Poëme héroïque de JEAN CHAPELAIN de l'Académie Française. Il demeura trente ans à composer ou à promettre cet Ouvrage, qui parut enfin en 1655. Toute la France l'attendoit avec beaucoup d'impatience, sur la réputation que Chapelain s'étoit faite par son Ode au Cardinal de Richelieu; mais l'impression en fut l'écueil. Il seroit difficile de trouver rien de plus ennuyeux que la lecture de la Pucelle, dont les vers sont extrêmement durs, forcés, & pleins de transpositions monstrueuses.

VERS 179. *Je ne fais pourquoi je bâille en la lisant.*) Un jour Chapelain lisoit son Poëme chez Mr. le Prince. On y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville, à qui un des Admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit: *Oui, cela est parfaitement beau, mais il est bien ennuyeux.* Cette pensée est l'original de celle de Mr. Despreaux.

VERS 180. *Le País, sans mentir, est un bouffon plaisant.*) RENÉ LE PAÏS étoit de la ville de Nantes en Bretagne. Il s'appliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il les entendoit fort

bien, on lui donna la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence. Il avoit l'esprit aisé, vif & agréable, & il composoit en vers & en prose avec facilité. En 1664. il publia des Lettres & des Poësies, sous le titre: *d'Amitiés, Amours, & Amourettes.* Les Railleurs l'appellerent *le Singe de Voiture*; parce que le País se flattoit d'imiter l'enjouement & la délicatesse de cet Auteur. C'est ce que Mr. Despreaux infinuë, en cet endroit, par la contre-vérité qu'il met dans la bouche de son Campagnard, qui préfère *le País à Voiture.* Le País prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une Lettre badine sur ce sujet à un de ses amis, qui étoit à Paris. On la peut voir dans ses *Nouvelles Œuvres*, qui sont la suite du premier Volume. Il fit plus: étant lui-même à Paris, il alla voir Mr. Despreaux, & soutint toujours son caractère enjoué. Mr. Despreaux fut d'abord embarrassé de la visite d'un homme qu'il avoit mis en droit de se plaindre; mais il dit pour toute excuse à Mr. le País, qu'il ne l'avoit nommé dans la Satire, que parce qu'il avoit vu des gens qui le préféreroient à Voiture. Mr. le País passa facilement condamnation sur cette préférence, & ils se séparèrent bons amis. Notre Auteur estimoit plus la Prose de *le País* que ses vers. René le País, Sieur du Plessis-Villeneuve, mourut à Paris dans la Rue du Bouloi, le dernier jour d'Avril 1690., & fut enterré à St. Eustache, où le célèbre VINCENT VOITURE avoit été aussi enterré.

Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture.

A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.

En vérité pour moi, j'aime le beau François.

185 Je ne fais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre :

Ce n'est qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.

Les Héros chez Quinaut parlent bien autrement,

Et jusqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

VERS 181. *Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.*) Mr. de la Fontaine avoit mené Mrs. Despreaux & Racine à Château-Thierry, qui étoit le lieu de sa naissance. Un des principaux Officiers de cette Ville invita un jour à dîner Mr. Despreaux tout seul, & laissa ses deux Amis, qui étoient occupés ailleurs. Pendant le repas, la conversation roula particulièrement sur les Belles-Lettres. L'Officier de Robe jugea de tout en maître : Il dit qu'il n'aimoit point *ce Voiture* ; qu'à la vérité, *le Corneille* lui faisoit plaisir quelquefois, mais que surtout il étoit passionné pour le beau langage. Et puis il disoit, en s'applaudissant de son bon goût : *Avouez, Monsieur, que le jugement sert bien dans la lecture.* Regnier a fait dire quelque chose de semblable à un Pédant qu'il introduit dans sa dixième Satire :

*Que Pline est inégal, Térence un  
peu joli ;*

*Mais sur-tout il estime un langage  
poli.*

VERS 183. — *Le Corneille est  
joli quelquefois.*] L'épithète de *joli* convient aussi peu au grand Corneille, qu'elle convenoit à Mr. de Turenne, quand un jeune Homme

de la Cour s'avisa de dire, que Mr. de Turenne étoit un *joli* Homme. C'est en ce sens que l'on dit de ce qui a un caractère de grandeur : *Cela passe le joli.* Mais notre Auteur fait parler ainsi un Campagnard, pour le rendre ridicule.

VERS 185. *Je ne fais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.*] Alexandre le Grand, Tragédie de Mr. RACINE, qui la donna au public en 1665. Quand il l'eut faite, l'Abbé de BERNAY, chez qui il demouroit, souhaita qu'elle fût représentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, & Mr. Racine voulut que ce fut par la Troupe de Molière. Comme ils étoient en grande contestation là-dessus, Mr. Despreaux intervint, & décida par une plaisanterie, disant, qu'il n'y avoit plus de bons Acteurs à l'Hôtel de Bourgogne : qu'à la vérité il y avoit encore le plus habile Moucheur de chandelles qui fut au monde, & que cela pourroit bien contribuer au succès d'une Pièce. Cette plaisanterie seule fit revenir l'Abbé de Bernay, qui étoit d'ailleurs très-obstiné ; & la Pièce fut donnée à la Troupe de Molière.

VERS 188. *Et jusqu'à Je vous hais, tout s'y dit tendrement.*] Dans les Tragédies de Quinaut, tous les sentimens sont tournés à la ten-

On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire,

190 Qu'un jeune Homme... Ah! je fais ce que vous voulez dire,

A répondu notre Hôte. *Un Auteur sans défaut,*

*La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*

Justement. A mon gré, la pièce est assez plate.

Et puis blâmer Quinaut.... Avez-vous vu l'Astrate?

195 C'est-là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.

Sur-tout l'*Anneau Royal* me semble bien trouvé.

## D v

dresse, jusques dans les endroits où l'on ne devoit exprimer que de la haine ou de la douleur: C'est pourquoi on l'avoit surnommé, le *doucereux Quinaut*. Mr. Despreaux avoit vu jouer *Stratonice*, Tragédie de ce Poëte, où *Floridor* faisoit le rôle d'Antiochus, qui est l'Amant; & la *Baron* faisoit celui de *Stratonice*, qui est la Maîtresse. Antiochus disoit bien tendrement à *Stratonice*: *vous me haïssez donc? A quoi Stratonice répondit aussi d'un air fort passionné: J'y mets toute ma gloire*. Enfin, après avoir tourné en plusieurs façons les mots de *haine* & de *haïr*, la Scène finissoit par ces deux vers:

*Adieu, croyez toujours que ma haine est extrême,*

*Prince, & si je vous hais, haïssez-moi de même.*

C'est particulièrement cet endroit que Mr. Despreaux a eu en vûe. *Id.* II. Scène 6. & 7.

VERS 189. *On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire.*] Dans la Satire précédente, adressée à Molière; & c'est cette raison qui a déterminé l'Auteur à placer ces deux

Satires dans son Livre, immédiatement l'une après l'autre, quoiqu'elles n'ayent pas été composées dans le même ordre. Après la seconde Satire, l'Auteur avoit fait la quatrième, & le *Discours au Roi*, avant la Satire troisième.

VERS 193. *Justement. A mon gré,*] C'est le Noble Campagnard qui reprend ici le discours.

VERS 194. & 196. — *Avez-vous vu l'Astrate? — Sur-tout l'Anneau Royal &c.) Astrate, Roi de Tyr*, Tragédie de Quinaut, fut représentée au commencement de l'année 1665. L'Auteur du Journal des Savans, faisant l'éloge de l'*Astrate*\*, dit que cette Pièce a de la tendresse par-tout, & de cette tendresse délicate qui est toute particulière à Mr. Quinaut. L'*Anneau Royal* fait le sujet de la Scène 3. & 4. de l'Acte troisième. *Elise*, héritière du Royaume de Tyr, donne à *Agénor* son parent, un *Anneau*, qui étoit la marque de la dignité Royale, pour le remettre à *Astrate*, qui est aimé de la Reine, & qu'elle veut faire Roi en l'épousant. Mais *Agénor*, qui avoit été nommé par le pere de la Reine pour être son

\* Journal du 23. de Mars, 1665.

Son fujet est conduit d'une belle maniere,  
 Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entiere :  
 Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.

- 200 Il est vrai que Quinaut est un Esprit profond,  
 A repris certain Fat, qu'à sa mine discrete  
 Et son maintien jaloux j'ai reconnu Poète :  
 Mais il en est pourtant, qui le pourroient valoir.  
 Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir,  
 205 A dit mon Campagnard avec une voix claire,  
 Et déjà tout bouillant de vin & de colere.  
 Peut-être, a dit l'Auteur pâlisant de courroux :  
 Mais vous, pour en parler, vous y connoissez-vous ?  
 Mieux que vous mille fois, dit le Noble en furie.  
 210 Vous ? Mon Dieu, mêlez-vous de boire, je vous prie,  
 A l'Auteur sur le champ aigrement reparti.  
 Je suis donc un Sot ? Moi ? vous en avez menti :  
 Reprend le Campagnard, & sans plus de langage,  
 Lui jette, pour deffi, son affiette au visage.

époux, ne veut point se dessaisir de l'Anneau Royal : & comme il veut se servir de l'autorité souveraine, que lui donne ce précieux Anneau, pour faire arrêter son Rival, il est lui-même mis en prison par ordre de la Reine.

VERS 198. *Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entiere.*) Une des premieres regles du Théâtre ; est qu'il ne faut qu'une Action pour le sujet d'une Pièce Dramatique ; & cette Action doit

être non seulement complete, mais continuée jusqu'à la fin, sans aucune interruption. Or, notre Auteur prétend que dans l'*Astrate*, l'Action théâtrale est interrompue à la fin de chaque Acte : ce qui fait autant d'Actions, qu'il y a d'Actes dans la Pièce. Cette critique est très-fine. „J'ai relu „l'*Astrate*, m'a dit Mr. Despreaux. „J'ai été étonné que je n'en aye „pas dit davantage dans ma Satire ; „car il n'y a rien de plus ridicule, „& il semble que tout y ait été fait

- 215 L'autre esquivé le coup, & l'affiette volant  
 S'en va frapper le mur, & revient en roulant.  
 A cet affront, l'Auteur se levant de la table,  
 Lance à mon Campagnard un regard effroyable :  
 Et chacun vainement se ruant entre-deux,
- 220 Nos Braves s'accrochant se prennent aux cheveux,  
 Aussi-tôt sous leurs pieds les tables renversées  
 Font voir un long débris de bouteilles cassées :  
 En vain à lever tout les Valets font fort prompts,  
 Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
- 225 Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,  
 De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare ;  
 Et leur première ardeur passant en un moment,  
 On a parlé de paix & d'accommodement.  
 Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,
- 230 J'ai gagné doucement la porte sans rien dire,  
 Avec un bon ferment, que si pour l'avenir,  
 En pareille cohue on me peut retenir,

«après en dépit du bon sens. A  
 «la fin, on dit à Afrate, que sa  
 «Maitresse est empoisonnée: ce-  
 «la se dit devant elle; & il ré-  
 «pond pour toute chose: *Madame.*  
 «Cela n'est-il pas bien touchant ?  
 «Nous disions autrefois, qu'il va-  
 «loit bien mieux mettre: *Tre-*  
*ndame.*

VERS 201. *A repris certain Fat,]*  
 Cet endroit ne désigne personne en  
 particulier.

VERS 216. *S'en va frapper le  
 mur, & revient en roulant.]* L'Au-  
 teur a cherché à imiter, par le  
 son des mots, le bruit que fait une  
 assiette en roulant. Il y a d'ailleurs  
 beaucoup de grace dans cette  
 imitation de la Poésie héroïque,  
 abaissée à un sujet plaisant. La  
 beauté de la Poésie consiste prin-  
 cipalement dans les images & dans  
 les peintures sensibles: & c'est en  
 quoi Homere a surpassé tous les  
 autres Poètes.

Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,  
 Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,  
 235 Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,  
 Et qu'à peine au mois d'Août l'on mange des pois verts.

CHANG. Vers 233. *Je consens* le dans la Province de Brie sont  
*de bon cœur.*) Il y avoit, *d'un bon* si mauvais, qu'ils ont passé en  
*cœur,* dans les éditions de 1674. proverbe. Aussi a-t-on dit en  
 & de 1675. mais c'étoit une faute. chanson :  
 L'Auteur a toujours mis, *de bon*  
*cœur,* dans les autres éditions.

— *Tout vin est vin de Brie,*

VERS 234. *Deviennent vins de*  
*Brie.*) Les vins que l'on recueille

*Quand on boit avec un Fat.*



S A T I R E I V .

A M. L'ABBÉ LE VAYER.

D'où vient, cher LE VAYER, que l'Homme le moins sage  
Croit toujours seul avoir la Sageſſe en partage :  
Et qu'il n'eſt point de Fou, qui par belles raiſons  
Ne loge ſon voiſin aux Petites-Maiſons ?

5 Un Pédant enivré de ſa vaine ſcience,  
Tout hériffé de Grec, tout bouffi d'arrogance,

La Satire IV. a été faite en l'année 1664. immédiatement après la ſeconde Satire, & avant le *Discours au Roi*.

Mr. l'Abbé LE VAYER, à qui elle eſt adreſſée, étoit fils unique de LA MOTHE LE VAYER, Conſeiller d'État, Précepteur de MONSIEUR, PHILIPPE de France, Frere unique du Roi. En 1676. l'Abbé le Vayer publia une Traduction Françoisé de *Florus*, qu'il dit avoir été faite par ce jeune Prince, & il accompagna cette Verſion d'un Commentaire ſavant & curieux. On croit qu'il a auſſi compoſé le Roman de *Tarſis & Zélie* qui eſt fort bien écrit.

Cet Abbé avoit un attachement ſingulier pour Moliere, dont il étoit le Partisan & l'admirateur. Il mourut âgé d'environ 35. ans, au mois de Septembre 1664. peu de temps après que cette Satire eut été compoſée. Mr. Despreaux en conçut l'idée dans une converſation qu'il eut avec l'Abbé le Vayer & Moliere, dans laquelle on prouva par divers exemples que *tous les hommes ſont fous, & que chacun croit néanmoins être ſage tout ſeul*. Cette propoſition fait le ſujet de cette Sa-

ture. Moliere avoit réſolu de faire une Comédie ſur le même ſujet. Il trouvoit que Desmarêts n'avoit pas bien rempli ce deſſein dans la Comédie des *Viſionnaires*.

VERS 4. — Aux Petites-Maiſons.] Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous dans de petites chambres. Autrefois on l'appelloit l'Hôpital de Saint-Germain-des-Prez, parce qu'il dépendoit de l'Abbaye de St. Germain ; & c'étoit une *Maladrerie* deſtinée à retirer les Ladres qui y alloient coucher. Mais en 1544. cet Hôpital n'ayant point de revenus, la Cour de Parlement le fit démolir, & le Cardinal de Tournon, Abbé de Saint-Germain, en vendit la place en 1557. aux Echevins de Paris, qui y firent bâtir l'Hôpital des Petites-Maiſons.

VERS 5. *Un Pédant enivré*.] L'Auteur fait ici les caractères d'un Pédant, d'un Galant, d'un faux Dévot, & d'un Libertin. Ce ſont des caractères généraux, qui n'ont point d'objet particulier. Pradon a voulu inſinuer que le portrait du Pédant étoit fait ſur Mr. Charpentier de l'Académie Françoisé ; mais ſa conjecture eſt ſans fondement.

Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,  
 Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un Sot,  
 Croit qu'un Livre fait tout, & que sans Aristote  
 10 La Raison ne voit goutte, & le bon Sens radote.

D'autre part un Galant, de qui tout le métier  
 Est de courir le jour de quartier en quartier,  
 Et d'aller à l'abri d'une perruque blonde,  
 De ses froides douceurs fatiguer tout le monde,  
 15 Condamne la Science, & blâmant tout Écrit,  
 Croit qu'en lui l'Ignorance est un titre d'esprit :  
 Que c'est des gens de Cour le plus beau privilege,  
 Et renvoie un Savant dans le fond d'un College.

Un Bigot orgueilleux, qui dans sa vanité  
 20 Croit duper jusqu'à Dieu par son zele affecté,  
 Couvrant tous ses défauts d'une sainte apparence,  
 Damne tous les Humains, de sa pleine puissance.

PRADON, *Préf. des nouvelles Rem. sur les Ouvrages de Mr. Despreaux.*

VERS 10. *La Raison ne voit goutte &c.*) L'Auteur auroit pu mettre : *La Raison est aveugle* ; & ce changement ne lui déplaçoit pas.

VERS 22. *Damne tous les Humains, de sa pleine puissance.*) Moliere a imité cette pensée, dans son *Festin de Pierre*, Acte V. Scène 2. où il fait dire à Don Juan : *Je saurai déchaîner contre mes ennemis, des zélés indiscrets, qui, sans connoissance de cause, crieront contre eux, qui les accableront d'injures, & les damneront hautement de leur autorité privée.* Moliere composa le *Festin de*

Pierre à la fin de 1664. peu de temps après que cette Satire eut été faite.

IMITATION. Vers 31. *Il compteroit plutôt, &c.*] Ces deux vers sont imités de Juvénal, Sat. X. vers 220.

*Promptius expediam, quot amaverit  
 Hippia machos,*

*Quot Themison agros autumnno occiderit uno.*

VERS 32. *Guenaud & l'antimoine.*] Dans le temps que cette Satire fut composée, la dispute des Médecins au sujet de l'antimoine étoit dans sa plus vive chaleur.

Un Libertin d'ailleurs, qui, sans ame & sans foi,  
 Se fait de son plaisir une suprême loi,  
 25 Tient que ces vieux propos, de Démons & de flammes,  
 Sont bons pour étonner des enfans & des femmes;  
 Que c'est s'embarraffer de fousis superflus,  
 Et qu'enfin tout Dévot a le cerveau perclus.

En un mot, qui voudroit épuiser ces matieres,  
 30 Peignant de tant d'esprits les diverses manieres,  
 Il compteroit plutôt, combien, dans un Printemps,  
 Guenaud & l'antimoine ont fait mourir de gens;  
 Et combien la Neveu devant son mariage,  
 A de fois au public vendu son P\*\*\*.

35 Mais, sans errer en vain dans ces vagues propos,  
 Et pour rimer ici ma pensée en deux mots;  
 N'en déplaise à ces Fous nommés Sages de Grece;  
 En ce monde il n'est point de parfaite Sageffe;

GUENAUD, Médecin de la Reine, étoit à la tête de ceux qui en approuvoient l'usage; & le célèbre Gui Patin étoit un des plus grands ennemis de ce minéral. Voyez le 23. *Journal des Savans* 1666.

Guenaud mourut le 16. de Mai 1667. Pendant sa vie on déguisa son nom dans les premières éditions, sous celui de *Desnaud*, Apocritaire.

VERS 33. *Et combien la Neveu &c.] LA NEVEU*, fameuse Courtisane, extrêmement décriée par les débauches éclatantes & scandaleuses que quelques-uns des principaux Seigneurs de la Cour faisoient chez elle. Elle étoit

morte avant la composition de cette Satire.

Ibid. *Devant son mariage.] De-  
 vant & Avant*, sont deux Prépositions, que l'on employoit autre fois indifféremment: mais l'usage en a déterminé plus particulièrement le sens: *Devant*, sert à marquer le lieu: & *Avant*, désigne le temps. Ainsi il auroit été plus régulier de mettre ici: *Avant son mariage*; & l'Auteur l'auroit fait, si le mot précédent n'avoit pas fini par une voyelle. Il pouvoit aisément mettre quelque autre nom, que celui de la Neveu, sans rompre la mesure du Vers: & ce n'est pas la difette des noms, qui l'a empêché de faire ce changement.

Tous les hommes sont fous : & malgré tous leurs soins,  
40 Ne différent entre eux que du plus ou du moins.

Comme on voit qu'en un bois, que cent routes séparent,  
Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarant ;  
L'un à droit, l'autre à gauche, & courant vainement,  
La même erreur les fait errer diversement :

45 Chacun fuit dans le monde une route incertaine,  
Selon que son erreur le joue & le promene,  
Et Tel y fait l'habile & nous traite de fous,  
Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous ;  
Mais quoi que sur ce point la Satire publie,  
50 Chacun veut en sagesse ériger sa folie,  
Et se laissant régler à son esprit tortu,

De

CHANGEMENT. Vers 41. *Comme on voit qu'en un bois &c.*) Première manière, avant l'impression :

*Comme lors qu'en un bois tout rempli  
de traverses,*

*Souvent chacun s'égare en ses routes  
diverses, &c.*

IMIT. Ibid. *Comme on voit qu'en un bois &c.*) Horace, L. II. Sat. III. v. 48.

—— — *Velut Sylvis, ubi passim  
Palantes error certo de tramite pellit.*

*Ille sinistrorsum, hic dextrorsum abis :  
unus utrique*

*Error, sed variis illudat partibus.*

IMIT. Vers 60. *Un Avare idolâtre.*) Les six vers qui expriment ici le caractère de l'Avare, sont imités d'Horace, Lib. II. Sat. III. v. 108.

—— — — *quid discrepat istis,*

*Qui nummos aurumque recondit,  
nescius uti*

*Compositis, metuensque velut con-  
tingere sacrum ?*

.....

*Nimirum insanus paucis videatur.*

CHANG. Vers 61. *Rencontrant la disette au sein de l'Abondance,]* Dans les premières éditions il y avoit ainsi :

*Au milieu de ses biens rencontrant  
l'indigence.*

VERS 64. *A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.]* Après ce vers il y en avoit treize autres, que l'Auteur a retranchés dans les dernières éditions :

*Dites-*

De ses propres défauts se fait une vertu.  
 Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connoître ;  
 Le plus sage est celui qui ne pense point l'être ;  
 55 Qui toujours pour un autre enclin vers la douceur,  
 Se regarde soi-même en sévère Censeur,  
 Rend à tous ses défauts une exacte justice,  
 Et fait, sans se flatter, le procès à son vice.  
 Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.

60 Un Avare idolâtre, & fou de son argent,  
 Rencontrant la disette au sein de l'Abondance,  
 Appelle sa folie une rare prudence,  
 Et met toute sa gloire, & son souverain bien,  
 A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.

*Dites-moi, pauvre esprit, ame basse  
& vénale,*

*Ne vous souvient-il point du tourment  
de Tantale,*

*Qui dans le triste état, où le Ciel  
l'a réduit,*

*Meurt de soif au milieu d'un fleuve  
qui le fuit ?*

*Vous riez : savez-vous que c'est votre  
peinture,*

*Et que c'est vous par-là que la fable  
figure ?*

*Chargé d'or & d'argent, loin de  
vous en servir,*

*Vous brûlez d'une soif qu'on ne  
peut assouvir ;*

*Vous nagez dans les biens, mais  
votre ame altérée*

*Se fait de sa richesse une chose sa-  
crée ;*

*Et tous ces vains trésors que vous  
allez cacher,*

*Sont pour vous un dépôt que vous  
n'osez toucher.*

*Quoi donc ? de votre argent ignorez-  
vous l'usage ?*

Ces vers sont la traduction de ceux-ci d'Horace, Liv. I. Sat. I. v. 68. & suiv.

*Tantalus a labris sitiens fugientia  
captat*

*Flumina. Quid rides ? mutato no-  
mine, de te*

*Fabula narratur. Congestis undi-  
que jaccis*

- 65 Plus il le voit accrû, moins il en fait l'usage.  
 Sans mentir, l'Avarice est une étrange rage,  
 Dira cet autre Fou, non moins privé de sens,  
 Qui jette, furieux, son bien à tous venans,  
 Et dont l'ame inquiète, à foi-même importune,  
 70 Se fait un embarras de sa bonne fortune.  
 Qui des deux en effet est le plus aveuglé?

*Indormis inhians, & tanquam par-  
 cere sacris* „esprit, ame basse. Tout cela est la  
 „même chose.

*Cogeris, aut piâis tanquam gaude-  
 re tabellis.* „Qui dans le triste état où le Ciel  
 l'a réduit,

*Nescis quid valeat nummus, quem  
 prabeat usum?* „Troisième vers qui n'est encore  
 „qu'une cheville, pour rimer avec  
 „fuit, qui est au vers suivant.

L'Auteur ne trouva pas que sa tra-  
 duction fut assez ferrée, ni qu'elle  
 fut digne de son Original. „Meurt de soif au milieu d'un fleuve  
 qui le fuit.

§. VOICI la Critique que Des  
 Marêts fit des Vers où Mr. Des-  
 preaux parloit de Tantale. „Autre méchante césure. Au milieu  
 „d'un fleuve. Cela ne devoit point  
 „être coupé dans le vers.

„PHILENE.

„Vous riez? savez-vous que c'est  
 votre peinture,

„La comparaison d'un avare avec  
 „Tantale, est toute prise d'Horace,  
 „qui la met en deux vers & demi.  
 „Et ce Poëte n'a pu la mettre qu'en

„Et que c'est vous par-là que la  
 fable figure.

„six, mettant des vers entiers pour  
 „chevilles, comme on voit les deux  
 „premiers, qui ne sont que pour  
 „dire *Tantale*: Horace dit *Tantalus*.  
 „Voici les vers de notre Docteur  
 „des Poëtes:

„Que tous ces vers sont miséra-  
 „bles! Que de redites & de paroles  
 „superflues! Quel *par-là* très-in-  
 „utile, puisque c'est-à-dire, par la  
 „fable, qui est dans le vers? Et  
 „quelle répétition ennuyeuse; C'est  
 „votre peinture, & ensuite

„Dites-moi, pauvre esprit, ame  
 basse & vénale,

„Et que c'est vous par-là que la  
 fable figure.

„Ne vous souvient-il point du tour-  
 ment de Tantale.

„Et quelle misere de dire, *esprit &*  
*ame* en un même vers: *pauvre*

„Ce qui est la même chose dite plu-  
 „sieurs fois. Tout cela est pitoya-  
 „ble pour un Poëte si fier, qui se  
 „moque tant des autres.

L'un & l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé,  
Répondra chez Fredoc, ce Marquis sage & prude,  
Et qui sans cesse au jeu, dont il fait son étude,  
75 Attendant son destin, d'un quatorze ou d'un sept,  
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.  
Que si d'un fort fâcheux la maligne inconstance  
Vient par un coup fatal faire tourner la chance :

E ij

„DORANTE.

„Et qui se mêle de donner des le-  
çons à tous.

„PHILENE.

„Tu n'avois jamais cru, Damon,  
„que cet Auteur fit de si méchans  
„vers, & eût tant de peine à cher-  
„cher des rimes, & fut réduit à cou-  
„dre tant de paroles ensemble, pour  
„dire si peu de chose. Continuons  
„à lire. Horace dit tout cela en  
„deux vers & demi :„*Tantalus a labris sitiens fugientia  
captat*„*Flumina. Quid rides? mutato no-  
mine, de te*„*Fabula narratur.*„Quelle grace dans cette briéveté!  
„Quelqu'un eût pu réduire en deux  
„vers François ce beau sens d'Ho-  
„race :„*Tantale dans un fleuve a soif &  
ne peut boire.*„*Tu ris? Change le nom. La fable  
est ton histoire.*

DU MONTEIL.

VERS 67. *Dira cet autre Fou.]*  
L'Abbé de B... H... Conseil-  
ler-Clerc au Parlement : Il avoit  
eu quarante mille livres de rente,tant en Bénéfices, qu'en biens de  
Patrimoine. Mais il dissipa tout  
son patrimoine, & fut réduit au re-  
venu de ses Bénéfices, qui étoit en-  
core très - considérable. Il avoit  
une table somptueuse, où il rece-  
voit toutes sortes de gens, & on  
y faisoit une dissipation outrée.  
C'est ce que signifie ce vers :*Qui jette, furieux, son bien à tous  
venans.*Il avoit l'esprit inquiet, chagrin,  
inégal, ne pouvant quelquefois se  
souffrir lui-même : jusques-là qu'on  
l'a vu souvent souhaiter, en se cou-  
chant, d'être trouvé mort le lende-  
main dans son lit. *Et dont l'ame  
inquiète à soi-même importune.*Il étoit aussi embarrassé de ses  
richesses, disant qu'il étoit malheu-  
reux d'avoir tant de bien : & qu'il  
auroit vécu beaucoup plus content,  
si sa fortune avoit été bornée à un  
revenu médiocre : *Se fait un embar-  
ras de sa bonne fortune.*CHANG. Ibid. — *Non moins  
privé de sens, &c.]* Dans les premie-  
res éditions, il y avoit :— — *Qui prodigue du sien**A trois fois en dix ans dévoré tout  
son bien.*VERS 73. *Répondra chez Fredoc.]*  
FREDOC tenoit une Académie de

Vous le verrez bientôt, les cheveux hérissés,  
 80 Et les yeux vers le Ciel de fureur élançés,  
 Ainsi qu'un Possédé que le Prêtre exorcise,  
 Fêter dans ses sermens tous les Saints de l'Église.  
 Qu'on le lie; ou je crains, à son air furieux,  
 Que ce nouveau Titan n'escalade les Cieux.  
 85 Mais laissons-le plutôt en proie à son caprice.  
 Sa folie, aussi-bien, lui tient lieu de supplice.  
 Il est d'autres erreurs, dont l'aimable poison

jeu tres - fréquenté en ce temps-là. Il logeoit dans la place du Palais Royal. Il en est fait mention dans la *Fille Capitaine* de MONT-FLEURI, Acte I.

Ibid. — *Ce Marquis sage & prude.*] Il y avoit ce *Greffier sage & prude*; & c'étoit Jérôme Boileau, Greffier au Parlement, frere ainé de notre Auteur. Il étoit fort emporté dans le jeu, mais partout ailleurs c'étoit un homme très-affable.

VERS 90. *Chapelain veut rimer.*] JEAN CHAPELAIN de l'Académie Française. Cet Auteur, avant que son Poëme de la *Pucelle* fut imprimé, passoit pour le premier Poète du Siecle. L'impression gâta tout. Il mourut en 1674. Il y avoit *Ariste*, au lieu de *Chapelain*; dans les éditions faites pendant sa vie.

VERS 91. *Mais bien que ses durs vers.*] Notre Auteur donne l'exemple avec le précepte: car il a affecté d'exprimer dans cet hémistiche qui est fort rude, la dureté qu'on trouve dans les vers de Chapelain. Cette dureté de vers étoit pour Mr. Despreaux un fond inépuisable de plaisanteries. Il fit les vers suivans à l'imitation de Chapelain:

*Droits & roides rochers, dont peu tendre est la cime,*

*De mon flamboyant Cœur l'aspre état vous savez.*

*Savez aussi, durs bois, par les hivers lavés,*

*Qu'holocausse est mon Cœur pour un front magnanime.*

Ils sont extraits de divers endroits du Poëme de la *Pucelle*.

Notre Auteur, pour faire mieux sentir la dureré de ces vers, les chantoit sur l'air d'une chanson fort tendre, du *Ballet de la naissance de Venus*:

*Rochers, vous êtes sourds, vous n'avez rien de tendre &c.*

Mr. DE PUIMORIN, frere de Mr. Despreaux, se moquoit aussi du Poëme de la *Pucelle*. Chapelain ne pouvant souffrir les railleries qu'il en faisoit: *C'est bien à vous à en juger*, lui dit-il en colere, *vous, qui n'êtes qu'un ignorant & qui ne savez pas même lire.* Mr. de Puimorin répondit: qu'il n'avoit que trop su lire, depuis que Chapelain s'étoit avisé de faire imprimer. Sa repartie ayant été trouvée plaisante &

D'un charme bien plus doux enivre la Raison :  
L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.

90 Chapelain veut rimer, & c'est-là sa folie.

Mais bien que ses durs vers, d'épithetes enflés,  
Soient des moindres Grimauds chez Ménage sifflés,  
Lui-même il s'applaudit, & d'un esprit tranquille,  
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.

95 Que feroit-il, hélas! si quelque Audacieux  
Alloit pour son malheur lui deffiller les yeux :

## E iij

vive, il eut envie de la tourner en  
Épigramme, & fit ainsi les deux  
derniers vers :

*Hélas! pour mes péchés, je n'ai sù  
que trop lire,*

*Depuis que tu fais imprimer.*

Mais comme Mr. de Puimorin n'étoit  
pas Poète, il ne put jamais en faire  
d'avantage. Quelque temps après  
il se trouva avec Mr. Despreaux,  
Mr. Racine & Moliere, qui tous en-  
semble firent les deux suivans :

*Froid, sec, dur, rude Auteur, digne  
objet de Satire,*

*De ne savoir pas lire oses-tu me  
blâmer?*

*Hélas! pour mes péchés, &c.*

Mr. Racine vouloit que l'on mit au  
second vers: *De mon peu de lecture,*  
& non pas: *De ne savoir pas lire;*  
parce que ce dernier mot fait une  
rime vicieuse dans l'hémistiche,  
avec la fin du vers précédent; mais  
Moliere voulut qu'on laissât: *De ne  
savoir pas lire;* préférant la justesse  
de l'expression, à la régularité scrupuleuse  
du vers. Il dit alors fort judicieusement,  
qu'il falloit quelquefois s'affranchir de la contrainte

des regles, quand elles nous resser-  
roient trop; *La Raison & l'Art même,*  
ajoura-t-il, demandent & autorisent  
ces sortes de libertés. C'est un pré-  
cepte que Mr. Despreaux a inséré  
dans son Art Poétique, Chant IV.

Ibid. — *D'épithetes enflés.)*  
Dans tout le long Poème de la Pu-  
celle il n'y a presque aucun vers  
dans lequel on ne trouve deux ou  
trois épithetes, qui, le plus sou-  
vent, ne sont employées que pour  
remplir la mesure du vers.

V E R S 92. *Soient des moindres  
Grimauds chez Ménage sifflés.)* Tous  
les Mercredis, l'Abbé Ménage ten-  
noit chez lui une Assemblée, où al-  
loient beaucoup de petits esprits. Il  
appelloit ces Assemblées, *Mercuria-  
les;* mais il ne trouva pas bon que  
notre Auteur les eût ainsi décriées:  
«Il est très-faux (dit-il dans son  
«*Dictionnaire Etymologique,* au mot  
«*Grimaud)* que les Assemblées, qui se  
«font chez moi, soient remplies de  
«*Grimauds.* Elles sont remplies de  
«gens de grand mérite dans les Let-  
«tres, de personnes de naissance, &  
«de personnes constituées en digni-  
«té; & ces vers n'ont pas dû  
«être écrits par Mr. Despreaux.

V E R S 94. *Prend le pas au Par-  
nasse au-dessus de Virgile.]* Ceux qui

Lui faisant voir ses vers, & sans force & sans graces,  
 Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses ;  
 Ces termes sans raison l'un de l'autre écartés,  
 100 Et ces froids ornemens à la ligne plantés ?  
 Qu'il maudiroit le jour, où son ame insensée  
 Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée !  
 Jadis certain Bigot, d'ailleurs homme sensé,  
 D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé :  
 105 S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,  
 Des Esprits bien-heureux entendre l'harmonie.  
 Enfin un Médecin, fort expert en son Art,

vouloient flatter Chapelain, avoient  
 l'imprudence de lui dire, que son  
 Poème étoit au dessus de l'Éneide :  
 & Chapelain ne s'en défendoit que  
 très-foiblement.

*D'insupportables maux une suite en-  
 chaînée. Liv. I.*

*Des sourcilleuses tours sapper le fon-  
 dement. Liv. II. &c.*

VERS 98. *Montés sur deux grands  
 mots, comme sur deux échasses.)* Dans  
 le Poème de Chapelain on trouve  
 plusieurs vers composés de deux  
 grands mots, dont chacun remplit  
 la moitié du vers. Notre Auteur,  
 pour se moquer de ces mots gi-  
 gantesques, citoit ordinairement ce  
 vers de Chapelain :

VERS 99. *Ces termes sans raison  
 l'un de l'autre écartés.)* Les transpo-  
 sitions de mots.

VERS 100. *Et ces froids orne-  
 mens à la ligne plantés.]* Ce sont  
 les Comparaisons fréquentes que  
 Chapelain a employées, & qui ne  
 manquent jamais de venir réguliè-  
 rement après un certain nombre de  
 vers. Elles commencent par ces  
 mots : *Ainsi, quand ; &c. Ainsi,  
 lorsque, &c.* & elles sont toujours  
 enfermées en quatre ou huit vers.

*De ce sourcilleux Roc l'in- Roc  
 ébranlable cime.*

De ce sourcilleux Roc  
 l'inébranlable cime.

Et il dispoit ce vers,  
 comme il est ici à côté.  
 Dans cette disposition il  
 semble que le mot de *Roc*  
 soit monté sur deux échaf-  
 ses, qui sont, *sourcilleux, &  
 inébranlable.*

Le Poète Lucile allégué par Cice-  
 ron, *l. 3. de Orat.* compare ces orne-  
 mens affectés à un Echiquier, & à  
 des Pavés en compartiment :

*Quam lepide lexeis composta, ut tes-  
 serula omnes,*

Il y a dans ce Poème plusieurs  
 autres vers pareils.

*Arte pavimento, atque emblemata  
 verniculato !*

Le guérit par adresse, ou plutôt par hazard.

Mais voulant de ses soins exiger le salaire,

110 Moi? vous payer? lui dit le Bigot en colere,

Vous, dont l'Art infernal, par des secrets maudits,

En me tirant d'erreur, m'ôte du Paradis?

J'approuve son courroux. Car, puisqu'il faut le dire,

Souvent de tous nos maux la Raison est le pire.

115 C'est elle qui farouche, au milieu des plaisirs,

D'un remords importun vient brider nos desirs.

La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles;

C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,

E iv

IMIT. Vers 103. *Jadis certain Bigot.* Horace décrit la folie d'un Citoyen d'Argos, lequel étant seul assis sur le théâtre, où il ne paroiffoit ni Acteurs, ni Spectateurs, s'imaginoit entendre les plus belles Tragédies du monde.

— — *Fuit haud ignobilis Argis,*

*Qui se credebat miros audire Tragedos,*

*In vacuo latus sessor plausorque theatro, &c.*

Horat. L. II. Ep. II. 129. & sqq.

Aristote raconte la même chose d'un homme d'Abyde, l. 6. de reb. mir. Elien, dans ses Histoires diverses, rapporte un genre de folie presque semblable. Un Athénien, nommé THRASYLLE, s'en alloit au port de Pirée, où, s'imaginant que tous les Vaisseaux qui étoient dans ce port lui appartenoient, il en tenoit un compte exact; il donnoit ses ordres pour leur dé-

part, & se réjouissoit de leur retour, comme si effectivement ces vaisseaux eussent été à lui. *Ælian. l. 4. ch. 15.*

Galien dit, qu'un Médecin, nommé THÉOPHILE, étant malade, s'imaginoit voir dans un coin de sa Chambre, des Musiciens, & des Joueurs d'instrumens, dont il entendoit la voix & l'harmonie. *Galien. lib. de Symptomatum differentiis, c. 3.*

IMIT. Vers 117. *La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles.* Notre Auteur applique à la Raison ce que Malherbe a dit de la Mort.

*La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;*

*On a beau la prier:*

*La Cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,*

*Et vous laisse crier.*

§. VERS 118. *C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles.* Des Marêts a remarqué cette cacopho-

Qui toujours nous gourmande, & loin de nous toucher,

<sup>120</sup> Souvent, comme Joli, perd son temps à prêcher.

En vain certains Rêveurs nous l'habillent en Reine,

Veulent sur tous nos sens la rendre Souveraine,

Et s'en formant en terre une Divinité,

Penfent aller par Elle à la Félicité.

<sup>125</sup> C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.

Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un livre.

Je les estime fort: mais je trouve en effet,

Que le plus fou souvent est le plus satisfait.

nie: sans cesse à ses &c. Mais peut-être que Mr. Despreaux l'a laissée exprès, afin que le son du Vers répondit mieux à la chose qui y est exprimée. DU MONTEIL.

VERS 120. *Souvent, comme Joli.*) Prédicateur fameux, qui étoit extrêmement touchant & pathétique. Les Libertins, qui avoient intérêt de le décrier, comparoient les talens de Mr. JOLI avec ceux de Moliere; mais ils disoient que Moliere étoit meilleur Prédicateur, & que Mr. Joli étoit plus grand Comédien. Il étoit alors Curé de S. Nicolas des Champs. Il fut ensuite nommé à l'Évêché de S. Pol de Léon en Bretagne, & peu de temps après il obtint l'Évêché d'Agen. On a imprimé plusieurs fois ses Prônes, qui sont estimés. Il étoit né en 1610. à Buri sur l'Orne, dans le Diocèse de Verdun en Lorraine, & il mourut en 1678.



S A T I R E V.

A M. LE MARQUIS

D E D A N G E A U.

**L**a Noblesse, DANGEAU, n'est pas une chimere,  
 Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévère,  
 Un homme issu d'un sang fécond en Demi-Dieux,  
 Suit, comme toi, la trace où marchaient ses Ayeux.

5 Mais je ne puis souffrir qu'un Fat, dont la mollesse  
 N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine Noblesse,  
 Se pare insolemment du mérite d'autrui,  
 Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.  
 Je veux que la valeur de ses Ayeux antiques  
 10 Ait fourni de matiere aux plus vieilles Chroniques,  
 Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,

E v

**C**ette Satire a été faite en l'année 1665. L'Auteur y fait voir que la véritable Noblesse consiste dans la Vertu, indépendamment de la Naissance. Juvénal a traité la même matiere dans sa Satire VIII. & Sénèque dans la quarante-quatrième de ses Épitres.

IMIT. Vers 8. *Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.)*

— — *Qui genus jactat suum,  
 Aliena laudat.* Senec. Hercul. Fur.

Act. II. Sc. II. v. 340.

VERS II. *Et que l'un des Capets . . . . . Ait de trois fleurs de lis &c.)* L'illustre Maison d'Estaing

porte les armes de France, par concession du Roi Philippe Auguste, qui étoit un des Descendans de *Hugues Capet*, Chef de la troisième Race de nos Rois. Philippe Auguste ayant été renversé de dessus son cheval à la Bataille de *Bovines*, *Adeodat*, ou *Dieu donné d'Estaing*, l'un des vingt-quatre Chevaliers commis à la garde de la Personne Royale, aida à tirer ce Prince du péril où il étoit, & sauva aussi l'Écu du Roi, sur lequel étoient peintes ses Armes. En récompense d'un service si important, le Roi lui permit de porter les Armes de France, avec un Chef d'or pour brisure.

Dans le temps que l'Auteur composa cette Satire, *JOACHIM*, Comte

Ait de trois fleurs de lis doté leur écuſſon.  
 Que fert ce vain amas d'une inutile gloire ?  
 Si de tant de Héros célèbres dans l'Histoire,  
 15 Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers,  
 Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers :  
 Si, tout forti qu'il eſt d'une ſource divine,  
 Son cœur dément en lui ſa ſuperbe origine ;  
 Et n'ayant rien de grand qu'une ſotte fierté,  
 20 S'endort dans une lâche & molle oiſiveté ?  
 Cependant, à le voir avec tant d'arrogance  
 Vanter le faux éclat de ſa haute naiſſance ;  
 On diroit que le Ciel eſt ſoumis à ſa loi,

d'ESTAING, travailloit à rechercher les Antiquités de ſa Maiſon, dont il a dreſſé des Mémoires. Cette recherche, qu'il faiſoit avec beaucoup d'affection, l'engageoit à parler ſouvent de la conſeſſion des fleurs de lis ; & l'on trouvoit qu'il en parloit avec un peu trop de complaiſance. C'eſt ce que notre Poète a voulu marquer en cet endroit.

VERS 12. — *Doté leur écuſſon.*) Dans quelques éditions, on lit : *Doré leur écuſſon* ; mais c'eſt une faute.

VERS 29. *Dites-moi, grand Héros, &c.*] Les quatre vers qui précèdent celui-ci, ont été ajoutés par l'Auteur dans l'édition de 1713. commencée à la fin de ſa vie. Il les ajouta, pour empêcher que l'on ne crût que l'Apoſtrophe contenue dans ce vers, s'adreſſe à Mr. de Dangeau lui-même. Bien des gens y avoient été trompés. Mais, comme cette erreur eſt viſible, il auroit pu ſe diſpenſer d'ajouter ici ces

quatre vers, qui ne répondent point à la beauté de la Pièce.

IMIT. Ibid. *Dites-moi, grand Héros, &c.*) Ce vers & les neuf ſuivans, ſont une imitation de ceux-ci de Juvénal, Satire VIII. v. 56. & ſuiv.

*Dic mihi, Teucrorum proles; animalia muta*

*Quis generosa putet, niſi fortia?  
nempe volucrem*

*Sic laudamus Equum, facili cui plurima palma*

*Fervet, & exultat rauco victoria  
Circo.*

*Nobilis hic, quocumque venit de  
granine, cujus*

*Clara fuga ante alios, & primus in  
æquore pulvis.*

*Sed venale pecus, Corytha poſteritas, &*

*Hirpini, ſi rara jugo victoria ſedit,*

Et que Dieu l'a paîtri d'autre limon que moi.

25 Enivré de lui-même, il croit dans sa folie,  
Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.  
Aujourd'hui toutefois, sans trop le ménager,  
Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger.

Dites-moi, grand Héros, Esprit rare & sublime,

30 Entre tant d'Animaux, qui sont ceux qu'on estime ?  
On fait cas d'un Courfier, qui fier & plein de cœur  
Fait paroître en courant sa bouillante vigueur :  
Qui jamais ne se lasse, & qui dans la carriere  
S'est couvert mille fois d'une noble poussiere :  
35 Mais la postérité d'Alfane & de Bayard,

*Nil ibi Majorum respectus, gratia  
nulla*

*Umbrarum, dominos pretiis mutare  
jubentur*

*Exiguus, tritoque trahunt epirhedia  
collo*

*Segnipedes, dignique molam versa-  
re Nepotis.*

VERS 35. *Mais la postérité d'Alfane & de Bayard.*) *Alfane & Bayard*, suivant notre Auteur, sont les noms de deux Chevaux, très-renommés dans nos vieux Romanciers. *Alfane* étoit la monture du Géant Gradasse, qui vint du fond de la Séricane, pour conquérir l'épée de Renaud de Montauban. Voyez le Poème de *Roland amoureux*, du Boiardo. L'Arioste, dans le 2. Chant de son *Orlando furioso*, dit:

*Gradasso avea una Alfana la più  
bella,*

*E la miglior che mai portasse sella.*

Sur quoi l'on a observé, qu'*Alfane* est un nom générique de Cavale, & non pas le nom propre d'une Cavale: ainsi l'on prétend que notre Auteur s'est trompé, & qu'on ne peut non plus dire, *la postérité d'Alfane* que *la postérité de Barbe*, ou de *Genèz*.

*Bayard* est le nom du Cheval de Renaud de Montauban, qui étoit l'aîné, & le plus vaillant des quatre Fils-Aymon. Le Roman dit, que ce Cheval *n'eut oncques son pareil*, car pour avoir couru dix lieues, *il n'étoit point las*. Il rendit de grands services à son Maître en plusieurs rencontres périlleuses: surtout quand les quatre Fils-Aymon furent assiégés dans Montauban par Charlemagne. Aussi Renaud aima mieux souffrir une faim extrême pendant ce Siège, avec *Dame Claire* sa femme, ses enfans, & ses freres, que de permettre qu'on tuât son tant valereux Cheval, pour leur servir de nourriture. Ceux qui sont dans le goût des anciens Romains ne seront pas fâchés de sa-

Quand ce n'est qu'une roffe, est vendue au hazard,  
 Sans respect des Ayeux dont elle est descendue,  
 Et va porter la malle, ou tirer la charrue.

Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus

40 Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus?

On ne m'éblouit point d'une apparence vaine.

La Vertu, d'un cœur noble est la marque certainé.

Si vous êtes sorti de ces Héros fameux,

Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,

45 Ce zele pour l'honneur, cette horreur pour le vice.

Respectez-vous les Loix? Fuyez-vous l'injustice?

Savez-vous pour la gloire oublier le repos,

Et dormir en plein champ le harnois sur le dos?

Je vous connois pour Noble à ces illustres marques.

50 Alors foyez issu des plus fameux Monarques ;

voir quelle fut la destinée de ce fameux Cheval. Charlemagne ayant fait la paix avec Renaud de Montauban, Renaud lui envoya son Cheval Bayard, & s'en alla outremer, c'est-à-dire, dans la Terre-Sainte. „Quand le Roi fut sur le „Pont de Meuse, dit le Roman \*, „il commanda qu'on lui amenast „Bayard, le bon Cheval de Renaud. Quand il le vit, il lui dit : „Ah! Bayard, tu m'as maintefois „courroucé; mais je suis venu à point „pour m'en vanger. Lors lui fit „lier une grande pierre au Col, & „le fit jetter du pont à bas dedans „la Riviere de Meuse, & Bayard „alla au fond. Quand le Roi vit „ce, il eut grand' joie, & dit : „Ah! Bayard, aurai-je ce que je demande. Vous estes mort si vous ne „pouvez toute la riviere boire. Bayard „frappa tant des pieds sur la dite „pierre, qu'il la froissa toure, & „revint dessus. Et quand il fut sur „l'eau, il passa à nage de l'autre part „de la riviere. Et quand il fut sur „la rive, il se mit à hennir hautement, & puis se mit à courir si „roidement, qu'il sembloit que la „foudre le chassast; & entra dedans „Ardenne la grande Forest. Charlemagne voyant que Bayard s'étoit „échappé, il en eut grand deuil, „mais tous les Barons en furent „bien joyeux. Les gens disent en „celui pays, que Bayard est encores „en vie dedans le bois d'Ardenne; „mais quand il voit homme ou „femme, il fuit, si que nul ne le „peut approcher.“ Bayard a été ainsi nommé, à cause de la couleur

\* Les quatre Fils-Aymon, chap. 30.

Venez de mille Ayeux ; & si ce n'est assez,  
 Feuillitez à loisir tous les siècles passés ;  
 Voyez de quel Guerrier il vous plaît de descendre ;  
 Choisissez de César, d'Achille, ou d'Alexandre :

55 En vain un faux Censeur voudroit vous démentir,  
 Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir.

Mais fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,  
 Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,  
 Ce long amas d'Ayeux, que vous diffamez tous,

60 Sont autant de témoins, qui parlent contre vous ;  
 Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie  
 Ne sert plus que de jour à votre ignominie.

En vain tout fier d'un fang que vous déshonorez,  
 Vous dormez à l'abri de ces noms révéérés.

65 En vain vous vous couvrez des vertus de vos Peres :

*Baye*, qui est un rouge-brun, ou couleur de Chataigne.

IMIT. Vers 42. *La Vertu d'un cœur noble est la marque certaine.*] Ce vers explique le sujet de cette Satire. Juvénal a dit :

*Nobilitas sola est atque unica Virtus.*  
 Sat. VIII. v. 20.

*La vertu seule est la Noblesse.*

CHANG. Vers 47. *Savez-vous pour la gloire oublier le repos ?* Ce vers étoit ainsi : *Savez-vous sur un mur repousser des assauts ?* Mais l'Auteur le changea dans l'édition de 1701. qui est la dernière qu'il ait donnée. Il trouvoit que *Assauts & Dos* ne rimoient pas aux yeux ; & le vers qu'il a substitué contient un sens plus beau.

IMIT. Vers 50. *Alors soyez issu des plus fameux Monarques, &c.*] Juvénal dans la même Satire VIII. v. 131. & suiv.

*Tunc licet a Pico numeres genus,*  
*altaque si te*

*Nomina delectant, omnem Titani-*  
*da pugnam,*

*Inter majores, ipsumque Prom-*  
*thea ponas :*

*De quocumque voles proavum tibi*  
*fumito libro.*

IMIT. Vers 60. *Sont autant de témoins, &c.*) Juvénal au même endroit, v. 138. & suiv.

Ce ne font à mes yeux que de vaines chimères.  
 Je ne vois rien en vous qu'un lâche, un imposteur,  
 Un traître, un scélérat, un perfide, un menteur,  
 Un fou, dont les accès vont jusqu'à la furie,  
 70 Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie.

Je m'emporte peut-être, & ma Muse en fureur  
 Verse dans ses discours trop de fiel & d'aigreur.

Il faut avec les Grands un peu de retenue.

Hé bien, je m'adoucis. Votre race est connue.

75 Depuis quand? Répondez. Depuis mille ans entiers;  
 Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers.  
 C'est beaucoup. Mais enfin les preuves en sont claires:  
 Tous les Livres sont pleins des titres de vos Peres:  
 Leurs noms sont échappés du naufrage des temps.

80 Mais qui m'assurera, qu'en ce long cercle d'ans,  
 A leurs fameux Époux vos Ayeules fidelles,  
 Aux douceurs des Galans furent toujours rebelles?  
 Et comment savez-vous, si quelque Audacieux  
 N'a point interrompu le cours de vos Ayeux;

85 Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,  
 Est passé jusqu'à vous de Lucrece en Lucrece?

*Incipit ipsorum contra te stare parentum*

*Nobilitas, clarumque facem præferre pudendis.*

IMIT. Vers 75. — Depuis mille ans entiers.) Perse, Sat. III. v. 28.

*Stemmata quod Tusco ramum millesime ducis.*

CHANG. Vers 76. — Deux fois seize quartiers.] Première manière: Du moins trente quartiers. L'Auteur corrigea ainsi: Plus de trente quartiers. Mais il s'aperçut que l'une & l'autre de ces expressions étoient peu exactes; parce que les preuves de Noblesse se comptent par quartiers, en progression géométrique: quatre, huit, seize, trente-deux quar-

Que maudit soit le jour, où cette vanité

Vint ici de nos mœurs fouiller la pureté !

Dans les temps bienheureux du Monde en son enfance,

90 Chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence.

Chacun vivoit content, & sous d'égales loix,

Le Mérite y faisoit la Noblesse & les Rois ;

Et sans chercher l'appui d'une naissance illustre,

Un Héros de soi-même empruntoit tout son lustre.

95 Mais enfin, par le temps le Mérite avili

Vit l'Honneur en roture, & le Vice annobli ;

Et l'Orgueil, d'un faux titre appuyant sa foiblesse,

Maîtrisa les Humains sous le nom de Noblesse.

De-là vinrent en foule & Marquis & Barons.

100 Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.

Aussi-tôt maint Esprit, fécond en rêveries,

Inventa le blason avec les armoiries ;

De ses termes obscurs fit un langage à part,

Composa tous ces mots de *Cimier*, & d'*Ecart*,

105 De *Pal*, de *Contrepal*, de *Lambel*, & de *Face*,

Et tout ce que Seguing dans son Mercure entasse.

Une vaine folie enivrant la Raison,

tiers, &c. La plus haute preuve, que l'on fasse ordinairement est de trente-deux quartiers.

VERS 86. — De *Lucrece en Lucrece*.) La Chasteté de LUCRECE, Dame Romaine, est si célèbre, qu'elle a passé en proverbe. L'Auteur m'a dit qu'un homme, qui pourtant se piquoit d'esprit, s'imaginait bonnement qu'il parloit du Poëte Lucrece.

VERS 106. Et tout ce que Seguing dans son Mercure entasse.) Dans les premières éditions l'Auteur avoit mis *Vulson*, au lieu de *Seguing* ; parce qu'il avoit confondu ces deux Auteurs, dont le premier, qui est VULSON DE LA COIOMBIERE, a composé la *Science héroïque, traitant de la Noblesse, & de l'origine des armes, de leurs Blasons & symboles, &c. en 1644.*

L'Honneur triste & honteux ne fut plus de faison.

Alors, pour soutenir son rang & sa naissance,

110 Il fallut étaler le luxe & la dépense ;

Il fallut habiter un superbe palais,

Faire par les couleurs distinguer ses valets :

Et traînant en tous lieux de pompeux équipages,

Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.

115 Bientôt pour subsister, la Noblesse sans bien

Trouva l'art d'emprunter, & de ne rendre rien ;

Et bravant des Sergens la timide cohorte,

Laiſſa le Créancier se morfondre à sa porte.

Mais pour comble, à la fin, le Marquis en prison

120 Sous le faix des procès vit tomber sa maison.

Alors le Noble altier, pressé de l'indigence,

Humblement du Faquin rechercha l'alliance,

Avec

L'autre a fait le *Mercurc Armorial*, qui est le Livre désigné par notre Poète. Cependant au lieu de *Segoing*, il mit *Segond*, dans l'édition de 1664. & cette faute a été répétée dans toutes les éditions. Dans celle de 1713. on a mis *Segoind*. L'Auteur du *Treſor Héraldique*, ou *Mercurc Armorial*, imprimé en 1657. à Paris, se nommoit CHARLES SEGOING, Avocat, &c.

VERS 114. *Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.*] En ce temps-là tous les Gentilshommes avoient des Pages.

CHANG. Vers 122. — *Rechercha l'alliance.* L'Auteur avoit mis d'abord : *Emprunta l'alliance.*

VERS 123. *Avec lui trafiquant.*] Avant l'édition de 1701. il y avoit :

*Et trafiquant d'un nom jadis si précieux.*

VERS 125. *Et corrigeant ainsi la fortune ennemie, &c.*) Le Poète ayant besoin de deux vers féminins, fit ceux-ci par nécessité. Le sens étoit fini au vers précédent : *Par un lâche contrat vendit tous ses Ayeux.* Il étoit bien difficile de trouver une pensée qui renchérit sur ce qui précédoit, & plus difficile encore de renfermer cette pensée en deux vers : c'est pourtant ce qu'il a fait heureusement.

VERS 132. — *La mandille à Paris.*) Mandille, est une espece de casaque ou de manteau que les Laquais portoient autrefois, & même encore dans le temps que cette Satire fut composée. La Mandille étoit par-

Avec lui trafiquant d'un nom si précieux,  
Par un lâche contrat vendit tous ses Ayeux ;

125 Et corrigeant ainsi la fortune ennemie,  
Rétablit son honneur à force d'infamie.

Car si l'éclat de l'or ne relève le sang,  
En vain l'on fait briller la splendeur de son rang,  
L'amour de vos Ayeux passe en vous pour manie,

130 Et chacun pour parent vous fuit & vous renie.

Mais quand un homme est riche, il vaut toujours son prix :  
Et l'eût-on vu porter la mandille à Paris,  
N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,  
D'Hozier lui trouvera cent Ayeux dans l'Histoire.

135 Toi donc, qui de mérite & d'honneurs revêtu,  
Des écueils de la Cour as sauvé ta vertu,

DANGEAU, qui dans le rang, où notre Roi t'appelle

particulière aux Laquais, & les faisoit distinguer des autres Valets. Elle étoit composée de trois pièces, dont l'une leur pendoit sur le dos, & les deux autres sur les épaules. *Furetiere.*

VERS 134. *D'Hozier lui trouvera* &c.) PIERRE D'HOZIER, Généalogiste de la Maison du Roi, Juge général des Armes & Blazons de France. Il a laissé CHARLES D'HOZIER son fils, qui a les mêmes titres. L'Abbé de BOIS-ROBERT parlant de la faveur dont le Cardinal de Richelieu l'honoroit, a dit dans une Épître :

*On m'adoroit, & les plus apparens  
Payoient d'Hozier pour être mes  
parcens.*

Tome I.

L'Auteur avoit fini sa Pièce à ce vers : mais Mr. de DANGEAU, à qui elle est adressée, lui conseilla d'y mettre quelques vers à la louange du Roi, afin que la Pièce fut mieux reçue à la Cour ; & il ajouta les quatorze vers suivans : *Toi donc, qui de mérite, &c.* Avant que cette Satire fût imprimée, Mr. de Dangeau la lut à quelques Seigneurs, dans une Salle où le Roi étoit à jouer. Le Roi qui le remarqua, voulut savoir ce que c'étoit, & quitta le jeu pour se la faire lire. C'est la première Pièce de l'Auteur, qui ait paru devant Sa Majesté : quelque temps après on lui lut le *Discours au Roi*, qui étoit déjà composé.

CHANG. Vers 137. *Dangeau, qui dans le rang, où notre Roi t'appelle]* — — — — — VERS 148.

F

- Le vois toujours orné d'une gloire nouvelle,  
 Et plus brillant par foi, que par l'éclat des lis,  
 140 Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis ;  
 Fuir d'un honteux loisir la douceur importune :  
 A ses sages conseils asservir la Fortune ;  
 Et de tout son bonheur ne devant rien qu'à soi,  
 Montrer à l'Univers ce que c'est qu'être Roi.
- 145 Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,  
 Va par mille beaux faits mériter son estime :  
 Sers un si noble Maître ; & fais voir qu'aujourd'hui  
 Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.

*Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.*) Dans les premières éditions le vers 137. finissoit ainsi : *Où ton Prince t'appelle ; & dans le dernier vers il y avoit : La France a des Sujets.* Cette dernière expression manquoit de justesse, & l'Auteur la corrigea en mettant : *Ton Prince a des Sujets.* En même temps il changea ces mots : *Ton Prince*, qui étoient dans le vers 137. §. *La France a des Sujets.*) Des Marêts critiqua cette expression. «Un pays, dit-il, n'a pas des Sujets, il a des habitans. C'est le Roi qui a des Sujets ; & la France est sujette au Roi. DU MONTEIL.



S A T I R E VI.

**Q**UI frappe l'air, bon Dieu ! de ces lugubres cris ?  
 Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ?  
 Et quel fâcheux Démon, durant les nuits entières,  
 Rassemble ici les chats de toutes les gouttieres ?  
 5 J'ai beau sauter du lit plein de trouble & d'effroi,  
 Je pense qu'avec eux tout l'Enfer est chez moi.  
 L'un miaule en grondant comme un tigre en furie :  
 L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.  
 Ce n'est pas tout encor. Les souris & les rats  
 10 Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,  
 Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,  
 Que jamais, en plein jour, ne fut l'Abbé de Pure.  
 Tout conspire à la fois à troubler mon repos :  
 Et je me plains ici du moindre de mes maux.

F ij

**C**ette Satire contient la description des embarras de Paris. Elle a été composée dans le même temps que la Satire I. dont elle faisoit partie, comme on l'a expliqué ci - devant. C'est une imitation de la Satire III. de Juvénal, qui décrit les incommodités de la ville de Rome, depuis le vers 232. jusqu'à la fin. Martial a fait une Épigramme sur le même sujet. L. XII. Epig. 57.

§. Mr. DE MURALT a fait la Critique de cette Satire dans ses *Lettres sur les Anglois & les François, & sur les Voyages*, Lettre VI. p. 418. & suiv. de la première édition imprimée à Geneve en 1725. in 8. Le P. BRUMOY, Jésuite, a dé-

fendu Mr. Despreaux contre cette Critique. Son Ouvrage est intitulé : *Défense de la VI. Satire de Mr. Despreaux*, & a été imprimé à Paris en 1726. in 12. à la fin de l'*Apologie du Caractère des Anglois & des François* par l'Abbé Desfontaines. D U MONTEIL.

I M I T. Vers 2. *Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ?* ] Juvénal, Sat. III. v. 232.

*Plurimus hic æger moritur vigilando.*

V E R S 12. — L'Abbé de Pure.) Ennuyeux célèbre. Voyez la Remarque sur le vers 18. de la Satire II.

- 15 Car à peine les coqs , commençant leur ramage,  
 Auront de cris aigus frappé le voisinage :  
 Qu'un affreux Serrurier, laborieux Vulcain,  
 Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,  
 Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,  
 20 De cent coups de marteau me va fendré la tête.  
 J'entends déjà par-tout les charrettes courir,  
 Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir ;  
 Tandis que dans les airs mille cloches émues,  
 D'un funebre concert font retentir les nues,  
 25 Et se mêlant au bruit de la grêle & des vents,  
 Pour honorer les morts, font mourir les vivans.  
 Encor je bénirois la bonté souveraine,  
 Si le Ciel à ces maux avoit borné ma peine :  
 Mais si seul en mon lit je peste avec raison,  
 30 C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.

IMIT. Vers 15. *Car à peine les coqs*  
 &c.] Martial, L. IX. Épig. LXIX.

*Nondum cristati ruperé silentia galli ;*

*Murmure jam sævo verberibus-  
 que tonas.*

*Tum grave percussis incudibus æra  
 resultant, &c.*

CHANG. Vers 17. *Qu'un affreux*  
*Serrurier, &c.]* Dans toutes les édi-  
 tions qui ont paru pendant la vie de  
 l'Auteur, il y avoit :

*Qu'un affreux Serrurier, que le Ciel  
 en courroux*

*A fait pour mes péchés trop voisin  
 de chez nous.*

Il changea ces deux vers dans l'édi-  
 tion qui fut commencée avant sa  
 mort, & qui parut en 1713.

IMIT. Vers 31. *En quelque en-  
 droit, que j'aïlle, &c.)* Ce vers & les  
 trois suivans sont imités de Juvénal,  
 Sat. III. v. 243.

— *Nobis properantibus obstat*

*Unda prior, magno populus premit  
 agmine lumbos*

*Qui sequitur : ferit hic cubito, ferit  
 affere duro*

*Alter : at hic tignum capiti incutit,  
 illi metretam.*

IMIT. Vers 35. *Là d'un enterrement*  
 &c.] Horace, Liv. II. Ep. II. v. 74.

En quelque endroit que j'aïlle, il faut fendre la presse  
 D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse ;  
 L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé :  
 Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.

35 Là, d'un enterrement la funebre ordonnance  
 D'un pas lugubre & lent vers l'Église s'avance :  
 Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçans,  
 Font aboyer les chiens, & jurer les passans.  
 Des Paveurs en ce lieu me bouchent le passage.

40 Là je trouve une croix de funeste présage :  
 Et des Couvreurs, grimpés au toit d'une maison,  
 En font pleuvoir l'ardoise & la tuile à foison.  
 Là sur une charrette une poutre branlante  
 Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente.

45 Six chevaux, attelés à ce fardeau pesant,  
 Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant.

F iij

*Tristia robustis luctantur funera  
 plaustris.*

VERS 40. — Une croix de funeste présage.) C'est une de ces croix, composées de deux lattes attachées au bout d'une corde, que les Maçons & les Couvreurs sont obligés de suspendre devant les maisons sur lesquelles ils travaillent ; afin d'avertir les passans de n'en pas approcher. Ce signe ou cette croix s'appelle *Avertissement* ou *Défense*. Il y a des Villes, où les Couvreurs ne suspendent qu'un simple bâton, ou une tuile, pour servir d'*Avertissement*. Ce vers ayant besoin d'être éclairci, j'en écris à l'Auteur, qui me répondit ainsi par sa Lettre du 5. de Mai 1709. . . . „Je ne fais pas pourquoy vous êtes en peine du

sens de ce vers : Là je trouve une croix &c. puisque c'est une chose que dans tout Paris & pueri sciunt. que les Couvreurs, quand ils sont sur le toit d'une maison, laissent pendre du haut de cette maison une croix de lattes, pour avertir les passans de prendre garde à eux, & de passer vite ; Qu'il y en a quelquefois des cinq ou six dans une même rue ; & que cela n'empêche pas qu'il n'y ait souvent des gens bleffés : C'est pourquoy j'ai dit : Une croix de funeste présage. . . .

IMIT. Vers 43. Là sur une charrette &c.) Juvénal, Satire III. v. 254.

— — *Modo longa coruscant,  
 Sarraco veniente, abies, atque altera  
 pinum*

- D'un carrosse en tournant il accroche une roue,  
 Et du choc le renverse en un grand tas de boue :  
 Quand un autre à l'instant, s'efforçant de passer,  
 50 Dans le même embarras se vient embarrasser.  
 Vingt carrosses bientôt arrivant à la file,  
 Y font en moins de rien fuivis de plus de mille :  
 Et pour surcroît de maux, un fort malencontreux  
 Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.  
 55 Chacun prétend passer : l'un mugit, l'autre jure ;  
 Des mulets en sonnant augmentent le murmure.  
 Aussi-tôt cent chevaux dans la foule appellés,  
 De l'embarras qui croît ferment les défilés,  
 Et par-tout des passans enchaînant les brigades,  
 60 Au milieu de la paix font voir les barricades.  
 On n'entend que des cris poussés confusément.  
 Dieu, pour s'y faire ouïr, tonneroit vainement.  
 Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,  
 Le jour déjà baissant, & qui fuis las d'attendre,  
 65 Ne sachant plus tantôt à quel Saint me vouer,

*Plaustra vehunt, nutant alte, popu-  
 loque minantur.*

Et Horace, parlant des mêmes embarras, L. II. Ep. II. v. 73.

*Torquet nunc lapidem, nunc ingens  
 machina tignum, &c.*

VERS 54. — *Un grand troupeau de bœufs.*] L'usage vicieux de quelques Provinces, où l'on prononce *Bœufs* au pluriel, comme on

le prononce au singulier, m'oblige d'avertir que ce mot se prononce : *Beus* ; ainsi il rime avec *Malencontreux*, qui est dans le vers précédent. On prononce aussi des *Oeus*, quoi qu'on écrive *Oeufs*.

VERS 57. *Aussi-tôt cent chevaux &c.*] Ce vers & les trois fuivans n'étoient pas dans la première édition, faite en 1666.

VERS 60. — *Font voir les barricades.*] L'Auteur désigne ici celles qui se firent à Paris, au mois

Je me mets au hazard de me faire rouer.

Je faute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pouffe :

Guenaud sur son cheval en passant m'éclabouffe ;

Et n'osant plus paroître en l'état où je suis,

70 Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.

Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie,

Souvent, pour m'achever, il survient une pluie.

On diroit que le Ciel, qui se fond tout en eau,

Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.

75 Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,

Un ais sur deux pavés forme un étroit passage :

Le plus hardi Laquais n'y marche qu'en tremblant.

Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant ;

Et les nombreux torrens qui tombent des gouttieres

80 Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivieres.

J'y passe en trébuchant ; mais malgré l'embarras,

La frayeur de la nuit précipite mes pas.

Car si-tôt que du soir les ombres pacifiques

D'un double cadenas font fermer les boutiques ;

## F i v

d'Août, 1648. pendant la guerre civile de la Fronde.

VERS 68. Guenaud sur son cheval, &c.) GUENAUD, fameux Médecin, dont il a été parlé dans la Satire IV. vers 32. On le voyoit souvent à cheval, sur le pavé de Paris, & l'on disoit ordinairement : Guenaud & son cheval.

VERS 70. Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.] Ce vers a de la conformité avec celui-ci, qui est le dernier du Discours au Roi.

*Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.*

VERS 73. On diroit que le Ciel... Veuille inonder &c.] Veuille: bien des gens préférèrent: Veut.

IMIT. Vers 83. Car si-tôt que du soir les ombres pacifiques, &c.] Juvénal, Satire III. v. 303.

— — Nam, qui spoliet te

Non decriit: clausis domibus, postquam omnis ubique

- 85 Que retiré chez lui, le paisible Marchand  
 Va revoir ses billets, & compter son argent ;  
 Que dans le Marché-neuf tout est calme & tranquille,  
 Les Voleurs à l'instant s'emparent de la Ville.  
 Le Bois le plus funeste, & le moins fréquenté,  
 90 Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.  
 Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue  
 Engage un peu trop tard au détour d'une rue.  
 Bientôt quatre Bandits, lui ferrant les côtés :  
 La bourse : il faut se rendre ; ou bien non, résistez ;  
 95 Afin que votre mort, de tragique mémoire,  
 Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.  
 Pour moi, fermant ma porte, & cédant au sommeil,  
 Tous les jours je me couche avecque le Soleil.  
 Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière,  
 100 Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupiere.  
 Des Filous effrontés, d'un coup de pistolet,

*Fixa catenata siluit compago tabernæ.*

*Interdum & ferro subitus grassator agit rem.*

VERS 87. *Que dans le Marché-neuf &c.]* Place de Paris destinée à tenir le Marché, entre le pont St. Michel, & le petit pont de l'Hôtel-Dieu.

VERS 88. *Les Voleurs à l'instant s'emparent de la Ville.]* Les défordres que les Voleurs commettoient dans Paris, & le danger qu'il y

avoit de se trouver dans les rues pendant la nuit, sont ici décrits fort naïvement. En 1667. le Roi pourvut à la sûreté publique, par l'établissement des Lanternes, par le redoublement du Guet & de la Garde : par un reglement sur le port d'armes, & contre les gens sans aveu ; & par plusieurs autres sages Ordonnances, dont l'exécution fut confiée à Mr. DE LA REYNIE, Lieutenant Général de Police. En peu de temps la sûreté fut rétablie dans Paris.

VERS 96. *Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.)* Il y a un Livre intitulé : *l'Histoire des Larrons ;*

Ébranlent ma fenêtre, & percent mon volet.

J'entends crier par-tout: au meurtre, on m'assassine;

Où, le feu vient de prendre à la maison voisine.

105 Tremblant, & demi mort, je me leve à ce bruit,

Et souvent sans pourpoint je cours toute la nuit.

Car le feu, dont la flâme en ondes se déploie,

Fait de notre quartier une seconde Troye;

Où maint Grec affamé, maint avide Argien,

110 Au travers des charbons va piller le Troyen.

Enfin sous mille crocs la maison abîmée

Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée.

Je me retire donc, encor pâle d'effroi:

Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.

115 Je fais pour reposer un effort inutile:

Cé n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.

Il faudroit, dans l'enclos d'un vaste logement,

Avoir loin de la rue un autre appartement.

## F v

où sont décrits plusieurs meurtres & assassinats.

VERS 106. *Et souvent sans pourpoint &c.*) Tout le monde en ce temps-là portoit des pourpoints.

IMIT. Vers 116. *Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.*] Juvénal, Satire III. vers 235.

— *Magnis opibus dormitur in Urbe.*

*cette Ville. Mais, à prix d'argent, a bien plus de force & d'énergie; C'est comme si l'on disoit, que l'on dort mieux à proportion de ce que l'on donne pour acheter son repos; plus il en coûte, & mieux on dort.*

Martial, Livre XII. Épigr. 57.

*Nec cogitandi spatium, nec quiescendi*

*In Urbe locus est pauperi.*

Notre Poète a surpassé le Poète Latin. S'il avoit voulu simplement le traduire, il auroit dit: *Et ce n'est qu'à grands frais qu'on dort en*

Martial a fait plusieurs Épigrammes contre les Perturbateurs du sommeil: Liv. IX. Ep. 69. Liv. X. Ep. 74. Liv. XII. Ep. 57. & 69.

Paris est pour un Riche un pays de Cocagne :

120 Sans sortir de la ville, il trouve la campagne :

Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verts,

Receler le printemps au milieu des hivers,

VERS 119. — *Un Pays de Cocagne.*] Pays imaginaire, où les habitans vivent dans une heureuse abondance, sans rien faire. On est incertain sur l'origine de ce nom. Furetiere dit que dans le Haut-Languedoc on appelle *Cocagne* un petit pain de Pastel : & que comme le Pastel est une herbe qui ne croit que dans des terres extrêmement fertiles, on a nommé ce pays-là, un *Pays de Cocagne*.

En Italie, sur la route de Rome à Lorette, il y a, dit-on, une petite contrée, qu'on nomme *Cucagna*, dont la situation est très-agréable, & le terroir très-fertile ; mais sur-tout les denrées y sont excellentes & à bon marché. Ne seroit-ce point le *Pays de Cocagne* ?

Mr. DE LA MONNOYE, de l'Académie Françoisse, qui a pris la peine de revoir ces Remarques, est persuadé que cette façon de parler du fameux MERLIN COCAÏE, qui tout au commencement de sa premiere *Macaronée*, après avoir invoqué *Togna, Pedrala, Mafelina*, & autres Muses Burlesques, décrit les Montagnes où elles habitent, comme un séjour de fausses, de potages, de brouets, de ragouts, de restaurants ; où l'on voit couler des Fleuves de vin, & des ruisseaux de lait. Il y a bien de l'apparence, qu'un tel pays a tiré son nom de celui de son Inventeur, & que de *Cocaino*, on en aura fait *Cocagna*. Cette façon de parler n'est pas ancienne dans notre Langue : on ne la trouve ni dans Rabelais, ni dans Marot, ni

même dans Regnier. Elle s'est établie un peu tard en France, parce que Merlin Cocaïe, dont le Jargon n'est pas fort aisé à entendre, y a trouvé peu de Lecteurs ; & que la traduction qu'on en a faite en prose Françoisse, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin, le savant Mr. H U E T, ancien Evêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette Remarque de ses conjectures. Il croit que *Cocagne* vient de *Gogaille* : *Pays de Gogaille*, & par corruption *Pays de Cocaigne*. Selon lui, *Gogaille*, vient de *Gogue*, qui est une espece de Saupiquet, ou de Farce. Quoi qu'il en soit, cette diversité d'opinions sur le mot de *Cocagne* sert du moins à faire voir que l'on n'en fait pas la véritable origine. Ménage n'en a rien dit.

VERS 125. *Mais moi, . . . . .*  
*qui n'ai ni feu, ni lieu.*] Quand l'Auteur composa cette Satire, il étoit logé dans la Cour du Palais, chez son Frere ainé, Jérôme Boileau. Sa chambre étoit au dessus du grenier, dans une espece de Guérite, au cinquieme étage. Gilles Boileau, leur frere, logeoit aussi dans la même maison, & quand il en sortit, on donna sa chambre à notre Auteur. Cette chambre étoit pratiquée à côté d'un grenier au quatrième étage ; & Mr. Despreaux s'applaudissant de son logement nouveau, disoit plaisamment : *Je suis descendu au grenier.*

Au reste, l'Auteur vouloit mettre au nombre des incommodités de Paris, la grande affluence de Peuple, qui fait que l'on y est toujours extrêmement serré, & il auroit terminé sa description par ce vers :

Et foulant le parfum de ses plantes fleuries,  
Aller entretenir ses douces rêveries.

125 Mais moi, grace au Destin, qui n'ai ni feu, ni lieu,  
Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu.

*Cherchons une autre Ville où nous  
puissions tenir.*  
ou bien :

*Et cherchons une Ville où l'on  
puisse tenir.*

Mais il ne voulut pas employer  
ce vers, à cause de l'équivoque  
qui s'y rencontre : *tenir dans  
une Ville*, signifiant aussi se dé-  
fendre contre les ennemis qui  
l'assiègent.





## SATIRE VII.

**M**USE, changeons de stile, & quittons la Satire.

C'est un méchant métier que celui de médire.

A l'Auteur, qui l'embrasse, il est toujourn fatal.

Le mal, qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.

5 Maint Poëte, aveuglé d'une telle manie,

En courant à l'honneur, trouve l'ignominie,

Et tel mot, pour avoir réjoui le Lecteur,

A coûté bien souvent des larmes à l'Auteur.

Un éloge ennuyeux, un froid panégyrique,

10 Peut pourrir à son aise au fond d'une boutique,

Ne craint point du Public les jugemens divers,

Et n'a pour ennemis que la poudre & les vers.

Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,

Qu'on blâme en le lisant, & pourtant qu'on veut lire;

15 Dans ses plaisans accès qui se croit tout permis,

De ses propres Rieurs se fait des ennemis.

Un discours trop sincere aisément nous outrage;

Chacun dans ce miroir pense voir son visage;

Et Tel, en vous lisant, admire chaque trait,

Cette Satire a été faite immédiatement après la Satire première & la sixième, à la fin de l'année 1663. L'Auteur délibère avec sa Muse, s'il doit continuer à composer des Satires. Il envisage d'abord tous les inconvéniens qu'il y a de s'appliquer à ce genre d'écrire; mais

comme son génie l'entraîne de ce côté-là, il se détermine enfin à suivre son inclination. Horace lui a fourni cette idée, dans la Satire I. du Livre II.

IMIT. Vers 1. *Muse, changeons de stile, &c.*) Martial, Livre II. Épigr. XXII.

- 20 Qui dans le fond de l'ame, & vous craint & vous hait.  
 Muse, c'est donc en vain que la main vous demange.  
 S'il faut rimer ici, rimons quelque louange,  
 Et cherchons un Héros, parmi cet Univers,  
 Digne de notre encens, & digne de nos vers.
- 25 Mais à ce grand effort en vain je vous anime :  
 Je ne puis pour louer rencontrer une rime.  
 Dès que j'y veux rêver, ma veine est aux abois.  
 J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,  
 Je ne puis arracher du creux de ma cervelle,
- 30 Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle :  
 Je pense être à la gêne, & pour un tel dessein,  
 La plume & le papier résistent à ma main.  
 Mais quand il faut railler, j'ai ce que je souhaite.  
 Alors, certes alors je me connois Poëte :
- 35 Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer :  
 Mes mots viennent sans peine, & courent se placer.  
 Faut-il peindre un fripon, fameux dans cette Ville ?  
 Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raumaville.  
 Faut-il d'un Sot parfait montrer l'original ?
- 40 Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal.  
 Je sens que mon esprit travaille de génie.

*Quid mihi vobiscum est, ó Phæbe,  
 novemque Sorores ?*

*Eccc nocet Vati Musa jocosa suo.*

VERS 30. *Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.*) Poëme héroïque de Chapelain, dont tous les vers semblent faits en dépit de Mi-

nerve. Voyez les Remarques sur le vers 173. de la Satire III., & sur le vers 90. de la Satire IV.

VERS 40. — *D'abord trouve Sofal.*] C'est SAUVAIL, Auteur d'une Histoire manuscrite des Antiquités de Paris. Il avoit travaillé sur d'assez bons mémoires, mais il

Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie?

Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier;

gâta tout par son stile, chargé d'expressions antipoulées & de figures extravagantes. Il avoit mis dans cette Histoire, un Chapitre des lieux de débauche qui étoient autrefois dans Paris. Mr. Despreaux se souvenoit d'un passage de ce Chapitre, qui peut servir à juger du stile de *Sauval*. *Ces sales Impudiques, ces infâmes Débauchées, allerent chercher un azile dans la rue Brisemiche; & de là elles contemplerent en sûreté les tempêtes & les orages qui s'élevoient continuellement dans la rue Chapon.* Tout le reste étoit à peu près du même stile. »Cependant \* l'Ouvrage, tel qu'il étoit, »auroit vu le jour, si Mr. Colbert »avoit voulu faire donner à l'Auteur une pension de mille écus, & »je ne fais quelle charge honoraire »seulement dans la Maison de Ville. » . . . Comme il étoit d'un naturel chagrin, il ne put supporter ce refus; & ce qui augmentoit son chagrin, c'est qu'il prétendoit avoir rendu à Mr. Colbert un grand service, dont il croyoit n'avoir pas été bien récompensé. Les Moines de Saint - Germain - des - Prés demandoient au Roi de grosses sommes d'argent pour de certaines places qui avoient été à eux. Mr. Colbert leur avoit fait offrir une somme considérable, qu'ils refusèrent d'accepter. *Sauval*, qui avoit vu dans le Trésor des Chartres une Pièce en tres-bonne forme, qui contenoit le payement qu'on avoit fait pour cela aux Moines, alla lui-même en donner avis à Mr. Colbert. . . . Il se plaignoit que

»Mr. Colbert ne lui avoit envoyé  
»pour un avis de cette importance,  
»que cent Louis, qu'il n'avoit point  
»voulu recevoir. . . . Vous voyez  
»par tout ce que je vous ai rapporté,  
»qu'un homme moins chagrin, &  
»moins intéressé que Mr. *Sauval*,  
»auroit donné au Public cet Ouvrage,  
»qui faisoit honneur à l'Auteur.  
»Il en auroit néanmoins fallu re-  
»trancher le *Traité des Bordels*, qui  
»méritoit d'être enfoui sous le sable,  
»afin qu'on n'en entendit jamais  
»parler.

§. Cet Ouvrage a été imprimé à Paris en 1724. sous ce titre : *Histoire & Recherches des Antiquités de la Ville de Paris. Par M. Henri Sauval, Avocat au Parlement: 3 vol. in fol.* Le *Traité* dont parle ici Mr. Simon ne s'y trouve point. On en a aussi détaché un Discours intitulé : *Amours des Rois de France sous plusieurs Races*, qui a été imprimé séparément. Du reste, le Stile de *Sauval* n'est pas tel que le représente ici le Commentateur. DU MONTEIL.

VERS 44. *Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier.*) L'Abbé PERRIN avoit été Introdacteur des Ambassadeurs de Gaston de France, Duc d'Orléans. Il a traduit en vers François l'Énéide de Virgile, & il a fait plusieurs autres Poésies qui furent imprimées en 1661. Cet Abbé fut le premier qui obtint en 1669. le privilège d'établir en France des Opéra à l'imitation de Venise; mais en 1672. il fut obligé de le céder au célèbre

\* *Ce qui suit est tiré des Lettres choisies de M. RICHARD SIMON, imprimées à \* Rotterdam, chez Reinier Leers, Tome III. Lettre dernière de l'année 1698.* § \* Ces Lettres n'ont jamais été imprimées à Rotterdam quoique le titre le porte. Elles ont été imprimées à Rouen. On vient d'en faire une nouvelle édition à Amsterdam (en 1728) augmentée d'un quatrième Tome. DU MONTEIL.

Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier,  
45 Bonnecorfe, Pradon, Colletet, Titreville,

Lulli. Pierre Perrin étoit né à Lyon.

*Pelletier* : Voyez les Remarques sur le vers 54. du *Discours au Roi*.

CHANG. Vers 45. *Bonnecorfe, Pradon, Colletet, Titreville.*) Au lieu des deux premiers noms, il y avoit ceux de *Bardou, Mauroy, Boursaut*, dans les premières éditions. Mais *Mauroy* & *Boursaut* devinrent amis de notre Poëte, & en même temps *Bonnecorfe* & *Pradon* firent paroître contre lui des Ouvrages remplis d'injures. Cela fut causé qu'il ôta les noms des premiers, pour faire place à ceux-ci ; & c'est à propos de ce changement de noms qu'il fit l'Épigramme suivante :

*Venez, Pradon & Bonnecorfe,  
Grands Écrivains de même force,  
De vos vers recevoir le prix ;  
Venez prendre dans mes écrits  
La place que vos noms demandent :  
Linière, & Perrin vous attendent.*

La cause de ces démêlés avec Pradon, sera expliquée sur le dernier vers de l'Épître VII., & à l'égard de Bonnecorfe, sur le vers 64. de l'Épître IX.

*BARDOU* : mauvais Poëte de ce temps-là, qui avoit fait insérer quelques petits Ouvrages dans les Recueils de Poësies qu'on imprimoit alors.

*JEAN TESTU DE MAUROY*, dont les Ouvrages paroissent aussi dans les Recueils de Poësies. Il a été ensuite de l'Académie Française. Il étoit Abbé de Fontaine-Jean, & de S. Chéron de Chartres, Prieur de St. Jean de

Dampmartin, & Aumonier de Madame la Duchesse d'Orléans. Il mourut le 10. d'Avril, 1706. âgé de 80. ans. Notre Auteur avoit aussi fait les deux vers suivans, qu'il n'a jamais fait imprimer :

*Qui ne hait point tes vers, ridicule  
Mauroy,*

*Pourroit bien pour sa peine aimer  
ceux de Fourcroy.*

C'est une traduction du fameux vers de Virgile, Eglogue III.

*Qui Bavium non odit, amet tua  
carmina, Mævi.*

*BOURSAUT* : Dans le temps que notre Poëte composa cette Satire, Boursaut avoit un démêlé avec Molière, contre qui il fit une petite Comédie, intitulée : *Le Portrait du Peintre, ou la Contre-Critique de l'École des Femmes* ; qui fut représentée au mois de Novembre 1667. par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Molière ne regarda pas Boursaut comme un ennemi digne de son ressentiment ; mais notre Auteur le plaça dans cette Satire pour faire plaisir à Molière. Boursaut s'en vengea par une autre Comédie qu'il fit contre Mr. Despreaux, intitulée ; *La Satire des Satires* ; & cette Pièce devoit être jouée par les mêmes Comédiens, mais Mr. Despreaux obtint un Arrêt du Parlement, qui leur fit défendre de la représenter. Boursaut, ne voulant pas perdre le fruit de sa vengeance, fit imprimer sa Comédie. Elle fit néanmoins si peu de bruit que notre Auteur assuroit qu'il ne l'avoit vue que trois ou quatre ans après qu'elle eut été imprimée. La querelle n'alla pas plus loin, entre deux ennemis, qui ne se connoissoient même

Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.  
 Aussi-tôt je triomphe, & ma Muse en secret  
 S'estime & s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.  
 C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême,  
 50 Je me fais quelquefois des leçons à moi-même.  
 En vain je veux au moins faire grace à quelqu'un,  
 Ma plume auroit regret d'en épargner aucun ;  
 Et si-tôt qu'une fois la verve me domine,  
 Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.  
 55 Le Mérite pourtant m'est toujours précieux :  
 Mais tout Fat me déplaît, & me blesse les yeux.  
 Je le poursuis par-tout, comme un chien fait sa proie,  
 Et

pas l'un l'autre. Mais Mr. Despreaux étant allé aux Eaux de Bourbon en 1685. Boursaut, qui étoit alors Receveur des Gabelles à Montluçon, l'alla voir, lui offrit sa bourse & ses services ; & voulut même le régaler. Depuis cette réconciliation ils furent fort bons amis ; & notre Auteur ôta de ses Satires le nom de *Boursaut*. EDMÉ BOURSAUT étoit de Mussy-l'Évêque en Champagne, & mourut à Paris en 1701. Quoi qu'il ne fût pas le Latin, il n'a pas laissé de faire des Ouvrages en vers & en prose, qui sont estimés.

§. LA Comédie de Boursaut contre M. Despreaux, intitulée : *la Satire des Satires*, a été inférée dans un *Recueil de Pièces choisies, tant en prose qu'en vers* ; publié par M. de la Monnoye, à Paris, sous le nom de *la Haye*, en 1714. 2 vol. in 12. DU MONTEIL.

COLLETET : Voyez la note sur le vers 77. de la Satire I.

TITREVILLE : Poète très-obscur, dont il y a quelques vers dans les Recueils de Poësies.

IMIT. Vers 60. *Je fais coudre une rime &c.*) Horace, L. I. Sat. IV. v. 41. & suiv.

— — *Neque enim concludere versum*

*Dixeris esse satis : neque, si quis scribat, uti nos,*

*Sermoni propiora, putes hunc esse Poëtam.*

VERS 63. *Ainsi, soit que bientôt, par une dure loi, &c.*) Ce vers, & les dix-sept suivans sont imités d'Horace, Liv. II. Sat. I. v. 57. & suiv.

*Ne longum faciam : seu me tranquilla Senectus*

*Exspectat, seu mors atris circumvolat alis ;*

*Dives, inops, Roma, seu fors ita jusserit, exul ;*

*Quisquis erit vitæ, scribam, color.*

CHANG. Vers 68. *Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.*)

Et ne le sens jamais, qu'aussi-tôt je n'aboye.

Enfin, sans perdre temps en de si vains propos,

60 Je fais coudre une rime au bout de quelques mots :

Souvent j'habille en vers une maligne prose ;

C'est par-là que je vaux, si je vaux quelque chose.

Ainsi, soit que bientôt, par une dure loi,

La Mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi ;

65 Soit que le Ciel me garde un cours long & tranquille,

A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la Ville,

Dût ma Muse par-là choquer tout l'Univers,

Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.

Pauvre Esprit, dira-t-on, que je plains ta folie !

Il y avoit dans les premières éditions :

*Riche, gueux, ou content, &c.*

Mr. Desmarêts, dans la Critique qu'il fit en 1674. des Satires de notre Poëte, condamna cet endroit, parce que *content* demandoit un mot qui lui fut opposé, comme *triste* : & il lui proposa de mettre ainsi :

*Riche ou gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.*

Notre Auteur a sagement profité de cette correction : C'est pourquoi il a dit ailleurs, en parlant de ses Ennemis, Épître VII. 65.

*Je fais sur leurs avis corriger mes erreurs.*

§. VOICI la Critique que Desmarêts a faite de ce vers :

*Riche, gueux, ou content, je veux faire des vers.*

«Ce *content* est bien mal placé ; & tout seul il ne contente point. Il falloit lui opposer un mot, comme, *ou triste*. Car on ne fait à quoi s'attache ce mot, *ou content*. Il falloit

«dire, *riche ou gueux, content ou triste*, pour faire les oppositions justes. «Cela est pris & mal traduit d'Horace ; qui fait toutes les oppositions nécessaires, tant pour ce qui est d'être vieux ou jeune, riche ou pauvre, soit qu'il fut à Rome ou en exil, si la fortune le vouloit. «Il dit *Ne longum faciam* &c. Donc «sans s'extravaguer sur le *vol affreux* de la Mort, & en faisant les oppositions justes, il devoit dire, pour «imiter raisonnablement Horace,

«Enfin, soit que m'attende une heureuse vieillesse,

«Soit que la Mort m'arrête en ma verte jeunesse

«Dans Paris, ou banni, vaguant par l'Univers,

«Riche ou gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.

DU MONTEIL.

IMIT. Vers 69. *Pauvre Esprit, dira-t-on, &c.*) Horace au même endroit :

70 Modère ces bouillons de ta mélancolie ;  
Et garde qu'un de ceux que tu penfes blâmer  
N'éteigne dans ton fang cette ardeur de rimer.

Hé quoi ! lors qu'autrefois Horace après Lucile  
Exhaloit en bons mots les vapeurs de fa bile,

75 Et vangeant la Vertu par des traits éclatans,  
Alloit ôter le mafque aux vices de fon temps :  
Ou bien quand Juvénal de fa mordante plume  
Faisant couler des flots de fiel & d'amertume,  
Gourmandoit en courroux tout le Peuple Latin,

80 L'un ou l'autre fit-il une tragique fin ?  
Et que craindre, après tout, d'une fureur fi vaine.  
Personne ne connoît ni mon nom ni ma veine.

— — — *O Puer, ut fis*

*Vitalis metuo ; & majorum ne quis  
amicus*

*Frigore te feriat.*

.. **VERS 73.** *Hé quoi ! lors qu'autrefois, Horace après Lucile, &c.)* Horace au même endroit :

— — — *Quid, cum est Lucilius ausus*

*Primus in hunc operis componere carmina morem,*

*Detrahere & pellem, nitidus quaque quisque per ora*

*Cederet, introrsum turpis ; num Lælius, aut qui*

*Duxit ab oppressa merisum Carthagine nomen,*

*Ingenio offensi, aut laeso doluere Mellæ ?*

**VERS 82.** *Personne ne connoît ni mon nom ni ma veine.)* Ce vers fait connoître que cette Satire est un des premiers Ouvrages de l'Auteur ; car il n'auroit pas pu dire, que personne ne connoissoit ni son nom ni sa veine, après avoir adressé ses autres Satires à diverses personnes.

**VERS 83.** — *A l'envi de Montreuil.]* MATTHIEU DE MONTREUIL, fils d'un Avocat de Paris, nâquit en 1620. Il a toujours porté l'habit Ecclésiastique sans entrer dans les Ordres. Il avoit de l'esprit, & ses Poësies lui donnerent de la réputation, mais il affecta un peu trop de faire mettre ses vers dans les Recueils de Poësies choisies, que les Libraires faisoient imprimer : c'est à quoi notre Auteur fait allusion. Montreuil ne se fâcha point de cette petite raillerie ; au contraire, il a toujours été des amis de Mr. Despreaux, qui avoit soin de lui envoyer un exemplaire de ses Œuvres toutes les fois qu'on les

On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,  
Grossir impunément les feuillets d'un Recueil.

- 85 A peine quelquefois je me force à les lire,  
Pour plaire à quelque Ami que charme la Satire.  
Qui me flatte peut-être, & d'un air imposteur,  
Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.  
Enfin c'est mon plaisir: je veux me satisfaire;
- 90 Je ne puis bien parler, & ne saurois me taire;  
Et dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit,  
Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit:  
Je ne résiste point au torrent qui m'entraîne.

Mais c'est assez parlé. Prenons un peu d'haleine.

- 95 Ma main, pour cette fois, commence à se lasser.  
Finiſſons. Mais demain, Muse, à recommencer.

## G ij

imprimoit. L'Abbé de Montreuil mourut à Valence, au mois de Juillet, 1692. étant logé chez Mr. de Coſnac, ſon ami, alors Evêque de Valence, & enſuite Archevêque d'Aix. En 1671. Montreuil fit imprimer à Paris toutes ſes Oeuvres, qui conſiſtent en vers, & en des Lettres.

IMIT. Ibid. *On ne voit point mes vers, &c.* Horace, Liv. I. Sat. IV. 71.

*Nulla taberna meos habent, neque  
pila libellos,*

*Quæ manus inſudet vulgi, Her-  
mogeniſque Tigelli.*

IMIT. Vers 85. *A peine quelquefois je me force à les lire, &c.* Horace au même endroit :

*Non recito cuiquam, niſi amicis,  
idque coactus:*

*Non ubivis, coramve quibuſlibet.*

VERS 88. *Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.* Quand Mr. Despreaux lut ſa première Satire à l'Abbé Furetière, comme on l'a dit ci-devant, il s'apperçut qu'à chaque trait cet Abbé ſourioit amèrement, & laiſſoit entrevoir une joie maligne, prévoyant que l'Auteur alloit ſ'attirer bien des ennemis: *Voilà qui eſt bon, diſoit-il d'un air railleur: Mais cela fera du bruit.* Ce trait n'échappa pas à notre Poète, & c'eſt à quoi il fait alluſion dans ce vers, & dans les trois précédens.





*S A T I R E V I I I .*  
A M O N S I E U R M \* \* \* .  
D O C T E U R D E S O R B O N E .

**D**E tous les animaux qui s'élevent dans l'air,  
Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer,  
De Paris au Perou, du Japon jusqu'à Rome,  
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'Homme.

5 Quoi? dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi,  
Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi,  
Un taureau qui rumine, une chevre qui broute,  
Ont l'esprit mieux tourné que n'al'Homme? Oui sans doute.  
Ce discours te surprend, Docteur, je l'apperçois.

**L**es sept Satires précédentes ayant été publiées en 1666. la plupart de ceux qui y avoient été maltraités, se déchainèrent contre l'Auteur. Il ne daigna pas répondre, du moins sur le ton sérieux, à leurs libelles, ni à leurs injures, mais il composa la Satire adressée à son Esprit, qui est la neuvième, & dans laquelle, sous prétexte de se faire lui-même son procès, il se justifie de tous les crimes que ses Ennemis lui avoient imputés. Le Poëte, après avoir fait son Apologie dans cette Satire, entreprit de traiter un sujet plus général, & qui fut au goût de tout le monde. Dans cette vûe il fit la Satire de l'Homme \*. Ces deux Pièces, qui avoient été composées en l'année 1667. furent publiées séparément en 1668. La Satire de l'Homme parut la première, & on en fit en même temps plusieurs éditions, qui furent débitées avec une rapidité prodigieuse. C'est de tous ses Ouvrages, celui qui a eu le plus de cours en particulier. Cette Satire est tout-à-fait dans le goût de Perse, & marque un Philosophe chagrin qui ne peut souffrir les vices des Hommes. Elle est adressée à Mr. MOREL, Docteur de Sorbone. Ce Docteur étoit surnommé *la Mâchoire d'Ane*, parce qu'il avoit la mâchoire fort grande & fort avancée: c'est pour cette raison que notre Poëte lui adressa cette Satire, à la fin de laquelle il met l'Homme au dessous de l'Ane même; & ce fut Mr. BOILEAU, Docteur de Sorbone, frere du Poë-

\* C'est ainsi que l'Auteur la nommoit, & non pas la Satire contre l'Homme.

10 L'Homme de la Nature est le Chef & le Roi.

Bois, prés, champs, animaux, tout est pour son usage;  
Et lui seul a, dis-tu, la Raïson en partage.

Il est vrai, de tout temps la Raïson fut son lot :

Mais de-là je conclus que l'Homme est le plus sot.

15 Ces propos, diras-tu, sont bons dans la Satire,

Pour égayer d'abord un Lecteur qui veut rire :

Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.

Réponds-moi donc, Docteur, & mets-toi sur les bancs.

Qu'est-ce que la Sageſſe ? Une égalité d'ame,

20 Que rien ne peut troubler, qu'aucun desir n'enflâme ;

Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés,

Qu'un Doyen au Palais ne monte les degrés.

Or cette égalité, dont se forme le Sage,

Qui jamais moins que l'Homme en a connu l'usage ?

G ii j

te, qui lui conseilla de dédier sa Satire à Mr. Morel. Il étoit grand ennemi des Jansénistes, contre lesquels il a composé divers Ouvrages, mais tous assez mauvais. Cependant le Poète Santeul fit des vers latins, dans lesquels il affecta de louer ce Docteur; de ce que par ses discours & par ses écrits il avoit confondu les Disciples de Jansénius; comme Samson défit les Philistins armé d'une mâchoire d'ane. CLAUDE MOREL étoit de Châlons en Champagne d'une bonne famille de Robe. Il mourut à Paris le 30. d'Avril, 1679. étant Doyen de la Faculté de Théologie & Chanoine Théologal de Paris. Il avoit refusé l'Évêché de Lombez.

IMIT. Vers 1. *De tous les animaux &c.*) Homere, Iliade L. XVII. à exagéré la misere de l'Homme par

une semblable comparaison: *De tous les animaux qui respirent, & qui rampent sur la terre, il n'y en a point de plus malheureux que l'Homme.*

VERS 13. *Il est vrai.*] C'est le Poète qui reprend ici le Discours. Comme cette Satire est en Dialogue entre le Poète & le Docteur, il faut prendre garde aux discours de l'un & de l'autre.

VERS 17. *Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.*] Ces derniers mots, *J'y consens*, sont du Poète. Le reste est du Docteur. *En forme*: ce mot, détaché de ce qui précède, est un trait qui caractérise bien le personnage & marque mieux le Dialogue, que si l'Auteur avoit mis tout de suite: *Mais il faut les prouver en forme.* Cela seroit froid.

- 25 La Fourmi tous les ans traversant les guérets,  
 Grossit ses magasins des trésors de Cérès ;  
 Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure,  
 Vient de ses noirs frimats attrister la Nature,  
 Cet animal, tapi dans son obscurité,  
 30 Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.  
 Mais on ne la voit point d'une humeur inconstante,  
 Paresseuse au printemps, en hiver diligente,  
 Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,  
 Ou demeurer oisive au retour du Belier.  
 35 Mais l'Homme, sans arrêt dans sa course insensée,

IMIT. Vers 25. *La Fourmi tous les ans traversant les guérets &c.*  
 Hor. L. I. Sat. I. v. 33. & suiv.

*Parvula (nam exemplo est) magni  
 Formica laboris*

*Ore trahit quodcumque potest, atque  
 addit acervo*

*Quem struit, haud ignara, ac non  
 incauta futuri.*

*Quæ simul, inversum contristat  
 Aquarius annum,*

*Non usquam prorepat, & illis utitur  
 ante*

*Quæstus Sapiens.*

VERS 34. — *Au retour du Belier.]* C'est-à-dire, au retour du Printemps; car le Printemps commence quand le Soleil entre dans le signe du Belier.

IMIT. Vers 35. *Mais l'Homme, sans arrêt &c.]* Horace, Liv. I. Ep. I. v. 97. & suiv.

— *Quid mea cum pugnat sententia secum?*

*Quod petit, spernit: repetit, quod  
 nuper omisit;*

*Æstuat, & vitæ disconvenit ordine  
 toto.*

VERS 39. *Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.]* L'Auteur auroit pu mettre: *Ce qu'un jour il abhorre, un autre il le souhaite.*

VERS 42. — *Des Saints qu'a célébrés Bussi.]* Le Comte de BUSSIRABUTIN avoit fait un petit Livre, relié proprement en maniere d'Heures, où, au lieu des Images que l'on met dans les Livres de Prières, étoient les portraits en mignature de quelques Hommes de la Cour, dont les Femmes étoient soupçonnées de galanteries. Et, ce que dans la suite il a lui-même condamné tout le premier, il avoit mis au bas de chaque portrait, un petit discours en forme d'Oraison ou de Prière, accommodé au sujet. Il avoit aussi composé l'*Histoire amoureuse des Gaules*, où il décrivait

Voltige incessamment de pensée en pensée :

Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,

Ne fait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.

Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.

40 Moi ? j'irois épouser une Femme coquette ?

J'irois, par ma constance aux affronts endurci,

Me mettre au rang des Saints qu'a célébrés Buffi ?

Assez de Sots fans moi feront parler la Ville,

Disoit, le mois passé, ce Marquis indocile,

45 Qui depuis quinze jours dans le piège arrêté,

Entre les bons Maris pour exemple cité,

#### G I V

d'une manière très-fatirique, les galanteries des principales personnes de la Cour. Ce Livre fut la cause de sa disgrâce. Les Lettres suivantes servent encore à l'explication de ce vers.

*Lettre de Madame de SCUDERI  
à Mr. le Comte de BUSSI,  
du 4. Août, 1674.*

„Aimez-vous, Monsieur, que  
„Despreaux ait nommé votre nom  
„dans une de ses Satires ? J'ai oui  
„dire que le Roi avoit demandé ce  
„que c'étoit qu'il vouloit dire à  
„l'endroit où il parle de vous ; &  
„qu'on lui répondit d'une manie-  
„re qui vous auroit fâché, si vous  
„la saviez. . . .

*Réponse du Comte de Bussi,  
du 8. Août, . . . .*

„L'endroit où Despreaux m'a  
„nommé dans ses Satires, fait plus  
„contre lui que contre moi. Il y a  
„dit : *les Saints qu'a célébrés Buffi,*  
„pour dire, *les Cocus.* La Métapho-

„re est ridicule. Pour moi, je ne  
„vois pas que cela m'ait fait ni  
„bien ni mal, ni que la réponse  
„qu'on auroit pu faire au Roi, ait  
„dû me déplaire. D'ailleurs Des-  
„preaux est un Garçon d'esprit & de  
„mérite que j'aime fort.

*Lettre de Madame de Scuderi,  
du 19. d'Août. . . . .*

„Pour Despreaux, je ne trouve  
„pas qu'un homme comme vous,  
„quoique vous en puissiez dire,  
„doive être cité si légèrement que  
„vous l'avez été. Le Roi, à ce  
„qu'on m'a dit, demanda ce que  
„c'étoit que *les Saints*, que vous  
„aviez célébrés ? & l'on lui ré-  
„pondit, que c'étoit une badinerie  
„un peu impie, que vous aviez faite.  
„Je ne trouve pas cela plaisant.

Cette Dame étoit la veuve du fa-  
meux Gouverneur de Nôtre-Dame  
de la Garde, Messire GEORGE DE  
SCUDERI, peu ménagé en divers  
endroits des Œuvres de notre Sa-  
tirique, contre lequel, pour venger  
la mémoire de son Époux, elle au-

Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle  
A tiré pour lui seul une Femme fidelle.

Voilà l'Homme en effet. Il va du blanc au noir.

50 Il condamne au matin ses sentimens du soir.  
Importun à tout autre, à foi-même incommode,  
Il change à tous momens d'esprit comme de mode :  
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc :  
Aujourd'hui dans un casque, & demain dans un froc.

55 Cependant à le voir plein de vapeurs légères,  
Soi-même se bercer de ses propres chimeres,  
Lui seul de la Nature est la base & l'appui,  
Et le dixieme Ciel ne tourne que pour lui.  
De tous les animaux il est, dit-il, le Maître.

60 Qui pourroit le nier ? poursuis - tu. Moi peut-être.  
Mais sans examiner, si, vers les Antres sourds,  
L'Ours a peur du Passant, ou le Passant de l'Ours ;  
Et si, sur un Édit des Pâtres de Nubie,  
Les Lions de Barca vuideroient la Libie :

roit bien voulu animer Mr. le Comte de Buffi. Elle mourut à Paris au commencement de l'année 1711. Les Lettres, dont on vient de rapporter les fragmens, n'ont pas été imprimées.

VERS 47. *Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle.*) Voyez la Remarque sur le vers 103. de la Satire X.

VERS 53. *Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc, &c.*) L'Auteur faisoit cas de ce vers & du suivant, tant pour leur beauté, que pour la singularité de la rime.

\* *Mr. de la Monnoye.*

VERS 61. *Mais sans examiner, si, vers les Antres sourds.*] Un Critique habile \* croit que *les Antres sourds*, donnent une idée trop vague, & ne sont là que pour la rime : Il voudroit que le Poète eut mis :

*Mais sans examiner par un trop long discours,*

*Si l'Ours craint le Passant ; si le Passant craint l'Ours.*

VERS 63. *Et si, sur un Édit des Pâtres de Nubie, &c.*) La Nubie est un grand Pays de l'Afrique, au Midi

- 65 Ce Maître prétendu, qui leur donne des loix,  
 Ce Roi des animaux, combien a-t-il de Rois ?  
 L'Ambition, l'Amour, l'Avarice, la Haine,  
 Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne.  
 Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher.
- 70 Debout, dit l'Avarice, il est temps de marcher.  
 Hé laissez-moi. Debout. Un moment. Tu replies ?  
 A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.  
 N'importe, leve-toi. Pourquoi faire après tout ?  
 Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
- 75 Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,  
 Rapporter de Goa le poivre & le gingembre.  
 Mais j'ai des biens en foule, & je puis m'en passer.  
 On n'en peut trop avoir ; & pour en amasser,  
 Il ne faut épargner ni crime ni parjure :
- 80 Il faut souffrir la faim, & coucher sur la dure :  
 Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet,  
 N'avoir en sa maison ni meubles ni valet :

## G v

du Royaume de Barca. Il y a beaucoup de Lions dans les déserts de Barca.

IMIT. Vers 69. *Le sommeil sur ses yeux commence &c.]* Perse, Satire V. vers 132. & suiv.

*Mane piger stertis : surge, inquit Avaritia : cia,*

*Surge. Negas ; instat : Surge, inquit. Non queo. Surge.*

*En, quid agam ? Rogitas ? en Saperdam advehe Ponto,*

*Castoreum, stuppas, ebum, thus, lubrica Coa ;*

*Tolle recens primus piper è stiente Camelo,*

*Verte aliquid, jura.*

VERS 76. *Rapporter de Goa.]* Capitale des États que les Portugais possèdent dans les Indes Orientales. Cette ville est célèbre par son Port de mer, & par le grand commerce qui s'y fait.

VERS 81. *Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet.]* Fameux

Parmi les tas de bled vivre de feigle & d'orge.

De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.

85 Et pourquoi cette épargne enfin ? L'ignores-tu ?

Afin qu'un Héritier bien nourri, bien vêtu,

Profitant d'un trésor en tes mains inutile,

De son train quelque jour embarrasse la Ville.

Que faire ? il faut partir. Les Matelots sont prêts.

90 Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,

Bientôt l'Ambition, & toute son escorte,

Dans le sein du repos, vient le prendre à main forte.

L'envoie en furieux au milieu des hazards,

Se faire estropier sur les pas des Césars,

95 Et cherchant sur la breche une mort indiscrette,

De sa folle valeur embellir la Gazette.

Joueur, qui avoit gagné au jeu des sommes immenses, qu'il reperdit dans la fuite. Il avoit fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli, dans la rue St. Antoine; mais il le joua en un coup de dés. Après avoir perdu tout son bien, il alloit encore jouer, dit-on, avec les Laquais dans les rues, & même sur les degrés de la maison, qui lui avoit appartenu. Regnier a fait mention de ce Joueur dans sa quatorzième Satire.

*Gallet a sa raison ; & qui croira  
son dire,*

*Le hazard pour le moins lui pro-  
met un Empire,*

*Toutefois au contraire étant léger  
& net,*

*N'ayant que l'espérance & trois dés  
au cornet,*

*Comme sur un bon fond de rente &  
de receptes,*

*Dessus sept ou quatorze il assigne  
ses debtes.*

Il n'y a pas long-temps, dit Ménage, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de *Galet* : *GALET* le Joueur étoit de cette famille, & *ULRICH* ou *HÜRLI GALET*, Maître des Requête de *Grandgoufier*, en étoit aussi \*. Ménage l'avoit oui dire à Galet le Joueur. *Dict. Étymol. au mot Galet.*

VERS 84. *De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.*] Ce vers & les six précédens font allusion à l'avarice outrée du Lieutenant-Criminel Tardieu, & de sa femme, qui avoient été assassinés dans leur maison, sur le Quai des Orfèvres.

\* *Rabelais*, I. 30.

Tout-beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos ;  
Ce vice fut toujours la vertu des Héros.

Quoi donc ? à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre ?

100 Qui ? cet écervelé ; qui mit l'Asie en cendre ?

Ce fougueux l'Angéli, qui de sang altéré,

Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop ferré ?

L'enragé qu'il étoit, né Roi d'une Province,

Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage Prince,

105 S'en alla follement, & pensant être Dieu,

Courir comme un Bandit qui n'a ni feu ni lieu ;

Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,

De sa vaste folie emplir toute la terre.

Heureux ! si de son temps, pour cent bonnes raisons,

110 La Macédoine eût eu des Petites-Maisons,

Leur aventure est décrite dans la Satire X. Voyez les Remarques au même endroit.

CHANG. Vers 91. *Bientôt l'Ambition & toute son escorte.*] Dans les premières éditions il y avoit : *Avec meilleure escorte.*

VERS 101. *Ce fougueux l'Angéli.*] Le Pere BOUHOURS, dans son quatrième Dialogue de *La Manière de bien penser*, dit en parlant de certains faits historiques qui deviennent obscurs par le temps : „J'en dis autant du nom que porte Alexandre dans la Satire contre l'Homme. „Ce fougueux l'Angéli, &c. Cela est clair maintenant, parce que nous savons que l'Angéli étoit un Fou de la Cour, que le Prince de Condé avoit amené de Flandres. Et si cela devient obscur avec le temps, il ne faut pas s'en prendre à l'Auteur.“ Voyez le vers 112. de

la Satire I. & la Remarque sur ce même vers, où il est parlé de l'Angéli.

IMIT. Vers 102. *Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop ferré ?*) Juvénal, Sat. X. vers 168.

*Unus Pellæo Juveni non sufficit Orbis :*

*Æstuat infelix angusto limite mundi.*

On peut voir Sénèque, de *Benef.* L. I. c. 13.

VERS 110. *La Macédoine eût eu des Petites-Maisons.*] Les *Petites-Maisons* sont un Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous. Voyez la Remarque sur le vers 4. de la Satire IV.

§. DES MARÊTS a censuré Mr. Despreaux d'avoir fait ici la Satire d'Alexandre le Grand d'une manière qui retombe sur Louis XIV. „Voilà,

Et qu'un sage Tuteur l'eût, en cette demeure,  
Par avis de Parens, enfermé de bonne heure.

Mais sans nous égarer dans ces digressions ;  
Traiter, comme Senaut, toutes les passions,

- 115 Et les distribuant par classes & par titres,  
Dogmatifer en vers, & rimer par chapitres :  
Laiſſons - en discourir la Chambre, ou Coëffeteau ;  
Et voyons l'Homme enfin par l'endroit le plus beau.  
Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes,  
120 Fait voir d'honnêtes mœurs, des coûtumes civiles,

»dit-il, un Poète bien judicieux, de  
»condamner aux *Petites - Maisons*  
»un si grand Roi, qui sortit de son  
»État, ayant entrepris de venger la  
»Grece des ravages que Xerxes y  
»avoit faits, & de dompter l'Asie ;  
»& de ne considérer pas qu'il offen-  
»se le Roi, qui est sorti de son État  
»pour passer en Flandres, & dans la  
»Hollande.“ Pradon dans ses *Nou-  
velles Remarques sur tous les Ouvrages  
du Sieur D\*\*\** (Despreaux), imprimees en 1685., lui fait le même reproche : „Il ne se souvient pas, dit-il, que ce même Alexandre qu'il traite de fou & d'écervellé est dans d'autres endroits l'image de notre Grand Monarque, & le Héros auquel il le compare dans son Art Poétique,

„Qu'il soit tel que César, Alexandre,  
ou Louis.

#### DU MONTEIL.

VERS 114. *Traiter, comme Senaut, toutes les passions.*] Le P. JEAN FRANÇOIS SENAUT, Général de la Congrégation de l'Oratoire, a fait un *Traité de l'usage des Passions.*

VERS 117. *Laiſſons - en discourir la Chambre, ou Coëffeteau.*] MARIN

CUREAU DE LA CHAMBRE, Médecin ordinaire du Roi, a fait les *Caractères des Passions*, outre plusieurs autres Ouvrages. Il étoit de l'Académie Française, & mourut à Paris au mois de Novembre 1669. âgé de 76. ans. NICOLAS COEFFETEAU, Religieux de l'Ordre de St. Dominique, nommé à l'Évêché de Marseille, a composé le *Tableau des Passions humaines, leurs causes & leurs effets.*

VERS 119. *Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes, &c.)* Ce vers, & les trois suivans, sont d'une facilité, & d'une douceur admirables : Cependant l'Auteur disoit, que, de tous les vers, qu'il avoit faits, c'étoient ceux-ci qu'il avoit le plus travaillés, & qui lui avoient couté le plus de temps & de peine.

IMIT. Vers 125. *Voit-on les Loups brigands, &c.)* Horace, Epode VII. v. 11. 12.

*Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus*

*Unquam, nisi in disparibus feris.*

Se fait des Gouverneurs, des Magistrats, des Rois,  
Observe une police, obéit à des loix.

Il est vrai. Mais pourtant, sans loix & sans police,  
Sans craindre Archers, Prévôt, ni Suppot de Justice,

125 Voit-on les Loups brigands, comme nous inhumains,

Pour détrousser les Loups, courir les grands chemins?

Jamais pour s'agrandir, vit-on, dans sa manie

Un Tigre en factions partager l'Hyrkanie?

L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?

130 Le Vautour dans les airs fond-il sur les Vautours?

Juvénal a étendu la même pensée, dans sa XV. Satire, vers 159. & suiv.

*Sed jam serpentum major concordia: parcit*

*Cognatis maculis similis fera. Quando leoni*

*Fortior eripuit vitam leo? quo nemore unquam*

*Exspiravit aper majoris dentibus apri?*

*Indica tigris agit rabida cum tigride pacem*

*Perpetuam: savis inter se convenit urfs.*

*Ast homini &c.*

Notre Auteur a parfaitement bien traduit le Latin de ces deux Poètes, & y a joint d'autres exemples. Il a aussi visé à ce passage de Pline le Naturaliste : *Denique, cætera animalia in suo genere probe degunt: congregari videmus & stare contra dissimilia. Leonum feritas inter se non*

*dimicat: serpentium morsus non petit serpentes: ne maris quidem belluæ accipies, nisi in diversa genera, sæviunt. At, Hercules! homini, plurima ex homine sunt mala. Plin. L. VII. in princ.* On peut voir les réflexions que Mr. BAYLE a faites sur cet endroit de notre Poète, dans son *Dictionnaire historique & critique*, au mot, *Barbe*, Remarque C.

VERS 128. — *Partager l'Hyrkanie?*] Province de la Perse, au Midi de la Mer Caspienne.

CHANG. Vers 129. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?*] Ce vers étoit ainsi dans les premières éditions :

*L'Ours fait-il dans les bois la guerre avec les Ours?*

Tous les Amis de l'Auteur, particulièrement Mr. de Brienne \*, La Fontaine, & Racine, remarquèrent que l'on ne disoit pas : *Faire la guerre avec quelqu'un* : mais *à quelqu'un* ; & qu'ainsi il falloit dire : *L'Ours fait-il la guerre aux Ours?* Chacun s'efforça de corriger ce vers, mais

\* *Secrétaire d'État qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire l'an 1664.*

A-t-on vu quelquefois dans les plaines d'Afrique,  
 Déchirant à l'envi leur propre République,  
*Lions contre Lions, Parens contre Parens,*  
*Combattre follement pour le choix des Tyrans ?*

- 135 L'animal le plus fier qu'enfante la Nature,  
 Dans un autre animal respecte sa figure,  
 De sa rage avec lui modère les accès,  
 Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.  
 Un Aigle, sur un champ prétendant droit d'aubaine,  
 140 Ne fait point appeller un Aigle à la huitaine.  
 Jamais contre un Renard chicanant un poulet,  
 Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.  
 Jamais la Biche en rut, n'a pour fait d'impuissance,  
 Traîné du fond des bois un Cerf à l'Audience,  
 145 Et jamais Juge, entr'eux ordonnant le Congrès,  
 De ce burlesque mot n'a fali ses arrêts.

personne n'y put réussir, & il fut imprimé avec cette négligence. Il avoit même essuyé plusieurs éditions, lors qu'enfin l'Auteur trouva le moyen de le rectifier, par le changement d'un seul mot. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours ?* Ce changement fut fait dans l'édition de 1674. On fut étonné qu'une correction si facile eut été si difficile à trouver par de si habiles gens.

IMIT. Vers 133. *Lions contre Lions, &c.*) Ces deux vers sont parodiés de *Cinna*, Tragédie de Corneille: Acte I. Scène 3.

*Romains contre Romains, Parens  
 contre Parens,*

*Combattoient seulement pour le choix  
 des Tyrans.*

VERS 139. *Un Aigle sur un champ prétendant droit d'aubaine.*] Le Droit d'Aubaine est le Droit de prendre la succession d'un Étranger qui meurt en France. Cè Droit appartient au Roi seul, dans son Royaume. Ainsi, ce n'est pas au hazard que le Poète attribue à l'Aigle le Droit d'Aubaine, qui est un Droit Royal: car l'Aigle est le Roi des Oiseaux.

VERS 142. *Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.*] Procureur au Parlement, dont il a été parlé dans la Satire I. vers 52. L'exemple du Renard est d'autant plus juste, que ROLET avoit la physionomie & les inclinations d'un Renard.

VERS 145. *Et jamais Juge entr'eux ordonnant le Congrès, &c.*]

On ne connoît chez eux ni Placets, ni Requêtes,  
Ni haut ni bas Conseil, ni Chambre des Enquêtes;  
Chacun l'un avec l'autre en toute sûreté

150 Vit sous les pures loix de la simple équité.

L'Homme seul, l'Homme seul, en sa fureur extrême  
Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.

C'étoit peu que sa main, conduite par l'Enfer,  
Eût pañtri le salpêtre, eût aiguisé le fer.

155 Il falloit que sa rage, à l'Univers funeste,

Allât encor de loix embrouiller un Digeste;  
Cherchât pour l'obscurcir des gloses, des Docteurs,

Accablât l'équité sous des monceaux d'Auteurs,  
Et pour comble de maux apportât dans la France

160 Des harangueurs du temps l'ennuyeuse éloquence.

Doucement, diras-tu. Que sert de s'emporter?  
L'Homme a ses passions; on n'en fauroit douter;

Le Congrès est une preuve honteuse qui se faisoit en présence de Chirurgiens & de Marrons, par ordonnance des Juges Ecclésiastiques, quand une femme demandoit la dissolution du mariage à cause de l'impuissance du mari. Ces deux vers, qui frapperent Mr. le Premier Président de Lamoignon, ne contribuerent pas peu à faire abolir l'usage du Congrès. En effet, depuis la publication de cette Satire, toutes les fois qu'il se présenta au Parlement quelque contestation au sujet du Congrès, ce sage Magistrat se déclara contre cette épreuve. Mr. de Lamoignon son fils, Avocat Général, portant la parole en 1674. dans une cause de cette espece, témoigna la juste

horreur que l'on devoit avoir de cet usage odieux, qui offense, dit-il, les bonnes mœurs, la Religion, la Justice, & la Nature même. Enfin, en 1677. Mr. le P. Président de Lamoignon prononça un Arrêt en forme de Reglement, qui abolit pour toujours la preuve inutile & infame du Congrès. *Journal du Palais, Tom. III. p. 466. & Tom. V. p. 1.*

IMIT. Vers 153. C'étoit peu que sa main &c.) Juvénal, Satire XV. v. 165.

*Ast homini ferrum lethale incude  
nescanda*

\* *Produxisse parum est.*

Il a comme la mer ses flots & ses caprices.

Mais ses moindres vertus balancent tous ses vices.

165 N'est-ce pas l'Homme enfin, dont l'art audacieux

Dans le tour d'un compas a mesuré les Cieux?

Dont la vaste Science, embrassant toutes choses,

A fouillé la Nature, en a percé les causes?

Les Animaux ont-ils des Universités?

170 Voit-on fleurir chez eux des quatre Facultés?

Y voit-on des Savans en Droit, en Médecine,

Endosser l'écarlate, & se fourrer d'hermine?

Non sans doute, & jamais chez eux un Médecin

N'empoisonna les bois de son art affassin.

175 Jamais Docteur armé d'un argument frivole,

Ne s'enroua chez eux sur les bancs d'une École.

Mais sans chercher au fond, si notre Esprit déçû

Sait rien de ce qu'il fait, s'il a jamais rien sù,

Toi-même, réponds-moi. Dans le siecle où nous sommes,

180 Est-ce au pied du favoir qu'on mesure les hommes?

Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir?

Dit

IMIT. Vers 166. *Dans le tour d'un compas a mesuré les Cieux.*) Virgile, Eglog. III. v. 41.

*Descriptit radio totum qui Gentibus Orbem.*

Et Horace, Liv. I. Ode XXVIII. v. 5.

*Aërias tentasse domos, animoque rotundum*

*Percurrisse polum.*

IMIT. Vers 181. *Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir?*] Horace, Art Poétique, vers 325.

*Romani pueri longis rationibus affem*

*Discunt in partes centum diducere: dicat*

*Filius Albini, si de quincunce remota est*

*Uncia, quid superat? poterat dixisse, Triens. Heus,*

*Rem*

Dit un Pere à son Fils, dont le poil va fleurir ;  
Prends-moi le bon parti. Laisse là tous les livres.  
Cent francs au denier cinq combien font-ils ? Vingt livres.

185 C'est bien dit. Va, tu fais tout ce qu'il faut savoir.  
Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir !  
Exerce-toi, mon Fils, dans ces hautes Sciences :  
Prends au lieu d'un Platon, le Guidon des Finances :  
Sache quelle Province enrichit les Traitans ;

190 Combien le sel au Roi peut fournir tous les ans.  
Endurcis-toi le cœur. Sois Arabe, Corfaire,  
Injuste, violent, sans foi, double, fauffaire.  
Ne va point sottement faire le généreux.  
Engraiffe-toi, mon Fils, du suc des malheureux,

195 Et trompant de Colbert la prudence importune,  
Va par tes cruautés mériter la fortune.  
Aussi-tôt tu verras Poètes, Orateurs,  
Rhéteurs, Grammairiens, Astronomes, Docteurs,  
Dégrader les Héros pour te mettre en leurs places,

200 De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces,

*Rem poteris servare tuam. Redit  
uncia: quid fit?*

*Semis, &c.*

VERS 184. Cent francs au denier cinq, combien font-ils ? Vingt Livres.] C'est un Usurier qui parle, & qui, au lieu d'interroger son fils sur le pied du denier vingt, qui est l'intérêt légitime, l'interroge sur le pied du denier cinq, qui est son intérêt ordinaire.

VERS 188. — Le Guidon des Finances.) Livre qui traite des droits

& revenus du Roi, & de tout ce qui concerne les Finances. Il étoit d'un grand usage autrefois, mais l'habileté de nos Financiers l'a rendu fort inutile.

VERS 195. Et trompant de Colbert &c.) Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur Général des Finances, &c.

VERS 200. De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces.) Il a voulu parler du grand CORNEILLE, qui reçut une somme considérable, pour

Te prouver à toi-même en Grec, Hébreu, Latin,  
Que tu fais de leur Art & le fort & le fin.

Quiconque est riche est tout. Sans sagesse il est sage.  
Il a, sans rien savoir, la Science en partage.

205 Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,  
La vertu, la valeur, la dignité, le sang.

Il est aimé des Grands, il est chéri des Belles.

Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.

L'or même à la laideur donne un teint de beauté :

210 Mais tout devient affreux avec la pauvreté.

C'est ainsi qu'à son fils un Usurier habile

Trace vers la Richesse une route facile :

Et souvent tel y vient, qui fait pour tout secret,

dédier son *Cinna* à MONTORON, riche Partisan. Depuis ce temps-là on a appelé les Épitres dédicatoires de cette espèce-là : *des Épitres à la Montoron.*

*Ce n'est que Maroquin perdu  
Que les Livres que l'on dédie,  
Depuis que Montoron mandie, &c.*

SCARRON.

IMIT. Vers 203. *Quiconque est riche est tout.*) Horace L. I. Ep. VI. v. 36.

*Scilicet uxorem cum dote, fidemque  
& amicos,*

*Et genus, & formam Regina pecunia donat,*

*Ac bene nummatum decorat Suadela,  
Venusque.*

VERS 208. *Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.*) Mr. NICO-

LASFOUQUET, Procureur Général au Parlement de Paris, a été le dernier Sur-Intendant des Finances.

VERS 209. *L'or même à la laideur.*] Ce vers étoit de cette manière :

*L'or même à Pélisson donne un teint de beauté.*

Mr. PÉLISSON étoit d'une laideur si étonnante, qu'une Dame lui dit un jour, qu'il abusoit de la permission que les hommes ont d'être laids. Son nom venoit là d'autant plus à propos, qu'il avoit été Premier Commis de Mr. Fouquet, désigné dans le vers précédent. Mais dans l'Impression l'Auteur supprima le nom de Mr. Pélisson, ne voulant pas lui reprocher un défaut corporel dont il n'étoit point coupable. Cependant, cet adoucissement ne contenta point M. Pélisson, qui conserva toujours du ressentiment contre notre Poète. Dans le

Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.

215 Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible;  
Va marquer les écueils de cette mer terrible:  
Perce la sainte horreur de ce Livre divin:  
Confonds dans un Ouvrage & Luther & Calvin:  
Débrouilles des vieux temps les querelles célèbres:  
220 Éclaircis des Rabins les savantes ténèbres:  
Afin qu'en ta vieillesse, un livre en maroquin  
Aille offrir ton travail à quelque heureux Faquin,  
Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie,  
Te paye en l'acceptant d'un : *Je vous remercie.*

225 Ou, si ton cœur aspire à des honneurs plus grands,  
Quitte là le bonnet, la Sorbone & les bancs;

H ij

*Voyage de Bachaumont & la Chapelle, on fait dire à des gens du peuple, qu'ils croyoient Mr. de Scuderi :*

*Un homme de fort bonne mine,  
Vaillant, riche & toujours bien mis ;  
Sa sœur une beauté divine,  
Et Pélisson un Adonis.*

C'est de lui que la Bruyere a dit, qu'un homme qui a beaucoup de mérite & d'esprit, & qui est connu pour tel, n'est pas laid, même avec des traits qui sont difformes ; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas son impression. LA BRUYERE, Chap. des Jugemens, p. 426. Éd. de Bruxelles 1697.

PAUL PÉLISSON FONTANIER, natif de Castres en Languedoc, étoit Maître des Requêtes. Il avoit été reçu à l'Académie Française en 1652. en considération de ce qu'il avoit écrit l'Histoire de l'Académie ; il mourut à Paris en 1692.

IMIT. Ibid. *L'or même à la Laideur donne un teint de beauté.* Cornéille dans sa Comédie de *Mélite*, Act. I. Sc. 1.

*L'argent dans le ménage a certaine splendeur,*

*Qui donne un teint d'éclat à la même laideur.*

VERS 214. *Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.*] Ce vers est fort ferré : il contient les deux premières règles de l'Arithmétique ; l'Addition, & la Soustraction. Dans les premières éditions il y avoit : *Cinq & quatre font neuf ;* Et dans un autre vers qui a été retranché de la Satire I. *Prêche que trois font trois :* Mais il faut toujours dire : *Cinq & quatre font neuf. Dix & cinq font quinze, &c.*

IMIT. Vers 215. *Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible, &c.*] Ce vers est imité de Regnier, Satire IV.

Et prenant désormais un emploi salutaire,  
Mets-toi chez un Banquier, ou bien chez un Notaire:  
Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot :

230 Et conclus avec moi, qu'un Docteur n'est qu'un sot.  
Un Docteur, diras-tu ? Parlez de vous, Poète.  
C'est pouffer un peu loin votre Muse indiscrete.  
Mais sans perdre en discours le temps hors de saison,  
L'Homme, venez au fait, n'a-t-il pas la Raison ?  
235 N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidele ?

Oui: Mais dequoi lui sert que sa voix le rappelle,  
Si sur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,  
Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer ?  
Et que sert à Cotin la Raison qui lui crie :

240 N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie ;  
Si tous ces vains conseils, loin de la réprimer,  
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer ?  
Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il récite,

*Or, va, romps-toi la tête, & de  
jour & de nuit*

*Pâlis dessus un livre, à l'appétit  
d'un bruit,*

*Qui nous honore après que nous  
sommes sous terre.*

VERS 229. *Laisse là Saint Thomas s'accorder avec Scot.* ] Les Disputes des Thomistes & des Scotistes font fameuses dans les Écoles. JEAN DUNS vulgairement appelé Scot, parce qu'il étoit Écossais, fut surnommé le Docteur Subtil. Ses opinions sont souvent opposées à celles de St. THOMAS.

VERS 238. *Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer.* ] Après ce vers, le Poète avoit dessein de rimer cette pensée. *Que dirois-tu, Docteur, d'un homme qui seroit au milieu d'un bois pendant l'obscurité de la nuit ; & qui ayant un flambeau pour s'éclairer, ne laisseroit pas de s'écarter du chemin, pour s'aller jeter dans des précipices ? il est à plaindre, dirois-tu :*

*Il a perdu l'esprit, & demain dès  
l'aurore,*

*Il prendra, s'il m'en croit, douze  
grains d'Ellebore.*

- Il met chez lui Voifins, Parens, Amis en fuite :  
 245 Car lorsque fon Démon commence à l'agiter,  
 Tout, jusqu'à fa Servante, est prêt à déferter.  
 Un Ane pour le moins instruit par la Nature,  
 A l'instinct qui le guide obéit fans murmure :  
 Ne va point follement de sa bizarre voix  
 250 Défier aux chansons les oifeaux dans les bois.  
 Sans avoir la Raifon, il marche fur sa route.  
 L'Homme seul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goutte ;  
 Reglé par ses avis, fait tout à contre-temps,  
 Et dans tout ce qu'il fait, n'a ni raifon ni sens.  
 255 Tout lui plaît & déplaît, tout le choque & l'oblige.  
 Sans raifon il est gai, fans raifon il s'afflige.  
 Son esprit au hazard aime, évite, poursuit,  
 Défait, refait, augmente, ôte, élève, détruit.  
 Et voit-on, comme lui, les Ours ni les Pantheres,  
 260 S'effrayer sottement de leurs propres chimeres,

## H iij

*C'est bien dit: le Conseil est sage-  
ment donné,*

*Et Guenaud chez Cotin n'eut pas  
mieux ordonné.*

VERS 246. *Tout, jusqu'à sa Ser-  
vante, est prêt à déferter.*] L'Abbé  
Cotin avoit effectivement une Ser-  
vante, & n'avoit point de Valet.

CHANG. Vers 258. *Défait, re-  
fait, augmente, &c.*) Première ma-  
niere :

*Fait, défait & refait ; ôte, augmente  
& détruit.*

L'Auteur ne voulut point employer  
ces vers, & se contenta de mettre  
ce qui suit. *Et que sert à Cotin &c.*  
Voyez les Remarques sur le vers 60.  
de la Sat. III.

IMIT. Vers 244. *Il met chez lui  
Voifins, Parens, Amis en fuite.*) Ho-  
race, Art Poétique, vers 474.

IMIT. Ibid. *Défait, refait, augmen-  
te, &c.*) Horace I. Ep. I. v. 100.

*Indoctum, doctumque fugat recita-  
tor acerbus.*

*Diruit, adificat, mutat quadrata ro-  
tundis, &c.*

Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,  
 Ou croire qu'un corbeau les menace dans l'air ?  
 Jamais l'Homme, dis-moi, vit-il la Bête folle  
 Sacrifier à l'Homme, adorer son idole,

- 265 Lui venir, comme au Dieu des saisons & des vents,  
 Demander à genoux la pluie, ou le beau temps ?  
 Non. Mais cent fois la Bête a vu l'Homme hypocondre  
 Adorer le métal que lui-même il fit fondre :  
 A vu dans un pays les timides Mortels  
 270 Trembler aux pieds d'un Singe assis sur leurs Autels ;  
 Et sur les bords du Nil les peuples imbécilles,  
 L'encensoir à la main, chercher les Crocodiles.

Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux ?

Que peut servir ici l'Égypte & ses faux Dieux ?

- 275 Quoi ? me prouvez-vous par ce discours profane,  
 Que l'Homme, qu'un Docteur est au dessous d'un Ane ?  
 Un Ane, le jouet de tous les animaux,

CHANG. Vers 261. *Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,*

*Ou croire qu'un corbeau les menace dans l'air.)*

Il y avoit dans les premières éditions :

*De Fantômes en l'air combattre leurs desirs,*

*Et de vains argumens chicaner leurs plaisirs.*

Le sens de ces deux vers étant un peu libertin ; Mr. Arnauld,

Docteur de Sorbone, conseilla à l'Auteur de les changer. Il substitua ceux-ci qui ne tombent que sur des superstitions frivoles & populaires. En effet, bien des gens croient que lors que l'on se trouve treize à table, il y a toujours dans l'année un des treize qui meurt ; & qu'un Corbeau aperçu dans l'air, présage quelque chose de sinistre.

VERS 267. — *L'Homme hypocondre.*] Quelques Critiques \* ont prétendu qu'il falloit dire *Hypocondriaque* ; mais on ne se sert de ce mot, qu'au sens propre, pour signifier une personne malade des hypocondres, & c'est un terme de

\* Pradon, dans ses Remarques.

Un stupide animal, sujet à mille maux ;

Dont le nom seul en soi comprend une satire ?

280 Oui d'un Ane : & qu'a-t-il qui nous excite à rire ?

Nous nous moquons de lui ; mais s'il pouvoit un jour,

Docteur, sur nos défauts s'exprimer à son tour :

Si, pour nous réformer, le Ciel prudent & sage,

De la parole enfin lui permettoit l'usage :

285 Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas,

Ah ! Docteur, entre nous, que ne diroit-il pas ?

Et que peut-il penser, lorsque dans une rue

Au milieu de Paris il promene sa vûe ?

Qu'il voit de toutes parts les Hommes bigarrés,

290 Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés ?

Que dit-il quand il voit, avec la Mort en trouffe,

Courir chez un Malade un Assassin en houffe ;

Qu'il trouve de Pédans un escadron fouré,

Suivi par un Recteur de Bedeaux entouré :

H i v

Médecine. *Hypocondre*, au sens figuré, signifie un Fou mélancolique, un Atrabilaire ; & nos meilleurs Écrivains l'employent en ce sens. LA FONTAINE, L. II. Fable XVIII. *Son hypocondre de mari*. LA BRUYÈRE dans ses *Caractères*, &c.

IMIT. Vers 270. *Trembler aux pieds d'un Singe* &c.) Juvénal commence ainsi la XV. Satire,

*Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens*

*Ægyptus portenta colat ? Crocodilica adorse*

*Pars hæc, illa pavet saturam Serpentibus Ibin.*

*Effigies sacri nitet aurea Cercopithecici, &c.*

VERS 276. — Qu'un Docteur est au dessous d'un Ane ?) Dans la Table des Œuvres de l'Auteur, édition de 1694. on avoit mis au mot : *Docteur*, Voyez *Ane*. Le Garçon de Thierri le Libraire fit cette plaisanterie.

§. DES MARÈTS avoit déjà critiqué cette expression dans sa *Défenſe du Poème héroïque* &c. pag. 47. de l'Édit. in 8, DU MONTEIL.

VERS 294. *Suivi par un Recteur* &c.] L'Université de Paris fait

- 295 Ou qu'il voit la Justice, en grosse compagnie,  
Mener tuer un homme avec cérémonie?  
Que pense-t-il de nous, lors que sur le Midi  
Un hazard au Palais le conduit un Jeudi;  
Lors qu'il entend de loin, d'une gueule infernale,  
300 La Chicane en fureur mugir dans la Grand' Sale?  
Que dit-il quand il voit les Juges, les Huiffiers,  
Les Clercs, les Procureurs, les Sergens, les Greffiers?  
O! que si l'Ane alors, à bon droit misanthrope,  
Pouvoit trouver la voix qu'il eut au temps d'Ésope!  
305 De tous côtés, Docteur, voyant les Hommes fous,  
Qu'il diroit de bon cœur, sans en être jaloux,  
Content de ses chardons, & secouant la tête:  
Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'est qu'une bête!

ses Processions quatre fois l'année. Le Recteur y assiste avec ses Bendeaux. Les quatre Facultés, de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, marchent aussi à leur rang, & avec les habits qui leur sont propres.

VERS 304. Pouvoit trouver la voix qu'il eut au temps d'Ésope.) Dans le *Cymbalum mundi*, Mercure donne à un Cheval l'usage de la parole, & ce Cheval adresse ce discours à son Maître: *Il a esté un tems que les bestes parloient, mais si le parler ne nous eust point esté osté, non plus*

*qu'à vous, vous ne nous trouveriez pas si bestes que vous faites.*

IMIT. Vers 307. Content de ses chardons, &c.] Regnier finit sa Satire neuvieme par ces vers:

*Si Virgile, le Tasse, & Ronsard sont  
des Ancs,*

*Sans perdre en ces discours le temps  
que nous perdons,*

*Allons comme eux aux champs, &  
mangeons des Chardons.*



## SATIRE IX.

C'EST à vous, mon Esprit, à qui je veux parler ;  
 Vous avez des défauts que je ne puis celer.  
 Assez & trop long-temps ma lâche complaisance,  
 De vos jeux criminels a nourri l'insolence.  
 5 Mais puisque vous poussez ma patience à bout,  
 Une fois en ma vie il faut vous dire tout.

H v

L'Auteur adresse cette Satire à son *Esprit*. Après la publication des sept premières Satires, il fut assailli par une foule d'Auteurs, dont il avoit parlé peut-être avec trop de franchise. Ce fut pour leur répondre, & pour faire en même temps son Apologie, qu'il conçut l'idée de cette Pièce. Mais son embarras fut de savoir comment il exécuteroit ce dessein : car il vouloit éviter l'écueil dans lequel ses Ennemis avoient donné ; c'est-à-dire, la chaleur, l'emportement, & par conséquent les injures grossières. Il jugea donc qu'il n'avoit pas d'autre ton à prendre que celui de la plaisanterie, pour tourner ses Ennemis en ridicule, sans leur donner aucune prise sur lui. C'est ce qu'il exécuta d'une manière inimitable dans cette Satire, qui est entièrement dans le goût d'Horace. Là, sous prétexte de censurer ses propres défauts, ou ceux de son *Esprit*, il se justifie de tous les crimes que ses Adversaires lui imputoient, & les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confusion. Il se fait son procès à soi-même, pour le faire à tous les autres.

Cette Satire est sans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention, & de finesse. En un mot, on peut hardiment l'opposer, & peut-être même la préférer à tout ce que l'Antiquité nous a fourni de plus parfait en ce genre.

M. Despreaux la composa en 1667. mais il ne la fit imprimer que l'année suivante, après avoir composé & publié la Satire de l'Homme. Cette dernière Satire, qui est la huitième, eut un succès extraordinaire. Le Roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois avec de grands éloges. Le Sr. de SAINT-MAURIS \*, Cheval-leger de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que Boileau avoit fait une autre Satire qui étoit encore plus belle que celle-là, & dans laquelle il parloit de Sa Majesté. Le Roi lui dit fierement, mais avec quelque surprise : Il y parle de moi, dites-vous ? *Oui, Sire*, répondit St. Mauris ; *mais il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté*. Alors le Roi témoigna de la curiosité pour la voir ; & St. Mauris lui

\* Il avoit l'honneur d'approcher de la personne du Roi, parce qu'il lui mon-  
 troit à tirer en volant.

- On croiroit à vous voir, dans vos livres caprices,  
 Discourir en Caton des vertus & des vices,  
 Décider du mérite & du prix des Auteurs,  
 10 Et faire impunément la leçon aux Docteurs,  
 Qu'étant feul à couvert des traits de la Satire,  
 Vous avez tout pouvoir de parler & d'écrire.  
 Mais moi, qui dans le fond fais bien ce que j'en crois,  
 Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,  
 15 Je ris, quand je vous vois, si foible & si stérile,  
 Prendre sur vous le soin de réformer la Ville,  
 Dans vos discours chagrins plus aigre, & plus mordant,  
 Qu'une Femme en furie, ou Gautier en plaidant.  
 Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrete,  
 20 Sans l'aveu des neuf Sœurs, vous a rendu Poète?  
 Sentiez-vous, dites-moi, ces violens transports,

promit de la demander à l'Auteur, qui étoit de ses amis. Mr. Despreaux lui remit en effet une copie de la Satire à son *Esprit*, en lui faisant promettre qu'il ne la montreroit qu'au Roi. Le Roi l'ayant lue la fit voir à quelques personnes de sa Cour. Madame la Maréchale de la Mothe, Gouvernante de Monseigneur, en fit faire une copie qui en produisit bientôt quantité d'autres. Ainsi, c'est en quelque façon, de la main du Roi même que cette Pièce a passé dans les mains du Public.

L'Auteur craignant qu'on ne l'imprimât sur quelque copie défectueuse, se détermina à la faire imprimer lui-même; & l'accompagna d'un petit Discours en prose, où il justifie, par l'autorité des Poètes anciens & modernes, la li-

berté qu'il s'est donnée dans ses Satires, de nommer les Auteurs.

VERS 7. *On croiroit à vous voir, &c.*) Ce vers & les trois suivans, qui désignent les Satires précédentes, particulièrement la huitième, furent ajoûtés par l'Auteur, quand il voulut la faire imprimer; car celle-ci avoit été faite avant la huitième. Il y avoit auparavant: *Vous croyez, qu'à couvert des traits de la Satire, &c.*

VERS 14. *Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.*] Cette expression proverbiale, *compter par ses doigts*, étoit déjà en usage parmi les Latins: *Supputare articulis.*

VERS 18. — *Ou Gautier en plaidant.*] CLAUDE GAUTIER,

Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts ?

Qui vous a pu souffler une si folle audace ?

Phébus a-t-il pour vous aplani le Parnasse ?

25 Et ne savez-vous pas, que sur ce Mont sacré,

Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré :

Et qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,

On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure ?

Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer

30 Cet ascendant malin, qui vous force à rimer ;

Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles,

Osez chanter du Roi les augustes merveilles.

Là, mettant à profit vos caprices divers,

Vous verriez tous les ans fructifier vos vers ;

35 Et par l'espoir du gain votre Muse animée,

Vendrait au poids de l'or une once de fumée.

Avocat célèbre, & très-mordant : c'est pourquoi on le surnomma : *Gautier la Gueule*. Quand un Plaidier vouloit intimider sa partie, il la menaçoit de lui lâcher *Gautier*. Son éloquence n'étoit point réglée ; c'étoient des faillies & des impétuosités fort inégales. Son feu s'éteignoit même dans le repos, & il avoit besoin d'être animé par l'action : de-là vient que ses Plaidoyers imprimés, sur lesquels il avoit réfléchi, ne sont que de foibles copies de leurs originaux. Il logeoit dans la Cour du Palais, & mourut le 16. de Septembre 1666. âgé de 76. ans.

VERS 21. *Sentez-vous*.) Dans les dernières éditions de l'an 1701. faites *in quarto*, & *in douze*, l'Imprimeur a mis : *Sentez-vous* ; mais c'est une faute.

IMIT. Vers 26. *Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré.*) Horace, Art Poétique, vers 378.

*Si paulum à summo discessit, vergit ad imum.*

VERS 28. *On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure.*) Voyez la Remarque sur le vers 17. de la Satire II.

IMIT. Vers 30. *Cet ascendant malin, &c.*) Horace, Liv. II. Sat. I. vers 10. & suiv.

*Aut si tantus amor scribendi te rapit, aude*

*Cæsaris invicti res dicere ; multa laborum*

Mais en vain, direz-vous, je pense vous tenter  
Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.

Tout Chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,

40 Entonner en grands vers *la Discorde étouffée,*

Peindre *Bellone en feu tonnant de toutes parts,*  
*Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts.*

Sur un ton si hardi, sans être téméraire,

Racan pourroit chanter au défaut d'un Homere;

45 Mais pour Cotin & moi, qui rimons au hazard,

Que l'amour de blâmer fit Poètes par art;

Quoi qu'un tas de Grimauds vante notre éloquence,  
Le plus sûr est pour nous de garder le silence.

Un Poème insipide, & fottement flatteur,

50 Déshonore à la fois le Héros & l'Auteur.

Enfin de tels projets passent notre foiblesse.

Ainsi parle un Esprit languissant de mollesse,

Qui, sous l'humble dehors d'un respect affecté,

*Præmia laturus. Cupidum, Pater  
optime, vires*

*Defciunt: neque enim quivis hor-  
rentia pilis*

*Agmina, nec fracta pereuntes cuspi-  
de Gallos,*

*Aut labentis equo describat vulne-  
ra Parthi.*

VERS 42. *Et le Belge effrayé &c.*)  
Cette Satire a été faite dans le  
temps que le Roi prit Lille, au mois  
d'Août, 1667. Dans la même Cam-  
paigne il se rendit maître de plu-  
sieurs autres villes de Flandres.

VERS 44. *Racan pourroit chanter,*  
&c.) HONORAT DE BEUIL,  
Marquis de RACAN, Poète estimé.  
Il étoit de l'Académie Française, &  
mourut en 1670.

VERS 45. *Mais pour Cotin &*  
*moi, &c.*) Allusion aux Satires que  
l'Abbé Cotin avoit faites contre  
notre Auteur, & dont on a parlé  
sur le vers 60. de la Satire III.

IMIT. Ibid. *Mais pour Cotin &*  
*moi, &c.*) Juvénal, Sat. I. v. 79.

*Si natura negat, facit indignatio  
versum,*

*Qualemcumque potest, quales ego,  
vel Cluvienus.*

Cache le noir venin de sa malignité.

55 Mais dût-iez-vous en l'air voir vos ailes fondues,  
Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues,  
Que d'aller sans raison, d'un style peu Chrétien,  
Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien,  
Et du bruit dangereux d'un Livre téméraire,

60 A vos propres périls enrichir le Libraire ?

Vous vous flattez peut-être en votre vanité,  
D'aller comme un Horace à l'Immortalité :  
Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures,  
Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

65 Mais combien d'Écrivains, d'abord si bien reçus,  
Sont de ce fol espoir honteusement déçus ;  
Combien, pour quelques mois, ont vu fleurir leur Livre,  
Dont les vers en paquet se vendent à la livre ?

Vous pourrez voir un temps vos Écrits estimés,

70 Courir de main en main par la Ville semés :

VERS 64. *Aux Saumaises futurs préparer des tortures.*) CLAUDE SAUMAISE, savant Critique & Commentateur, a éclairci une infinité d'endroits obscurs & difficiles des Auteurs anciens. Il mourut en 1653. C'est ce vers qui m'a inspiré la première pensée de faire un Commentaire historique sur les Œuvres de Mr. Despreaux, afin de donner une entière connoissance des endroits sur lesquels l'éloignement des temps ne manqueroit pas de jeter de l'obscurité.

VERS 69. *Vous pourrez voir un temps vos Écrits estimés, &c.*) Nous

avons parlé ci-devant \* de la jalousie que Gilles Boileau l'Académicien avoit contre son frere, à cause du grand succès des nouvelles Satires : *On les lira pendant quelque temps, disoit-il d'un air méprisant, mais à la fin elles tomberont dans l'oubli, comme font la plupart de ces petits Ouvrages : & le temps leur ôtera les charmes que la nouveauté leur a donnés.* Notre Poëte se servit à propos des mêmes termes contre son frere lui-même, en les appliquant à deux petits Ouvrages que ce frere avoit publiés, l'un contre Costar, & l'autre contre l'Abbé Ménage. Il avoit mis en cet endroit :

\* Sur le vers 94. de la Satire I.

Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre,  
 Suivre chez l'Épicier Neuf-Germain & la Serre :  
 Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf,  
 Parer demi-rongés les rebords du Pont-neuf.

75 Le bel honneur pour vous, en voyant vos Ouvrages,  
 Occuper le loisir des Laquais & des Pages,  
 Et souvent dans un coin renvoyés à l'écart,  
 Servir de second Tome aux airs du Savoyard!

Mais je veux que le Sort, par un heureux caprice,  
 80 Fasse de vos Écrits prospérer la malice,  
 Et qu'enfin votre Livre aille, au gré de vos vœux,  
 Faire siffler Cotin chez nos derniers Neveux.  
 Que vous sert-il qu'un jour l'Avenir vous estime,  
 Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,

*Vous pourrez voir un temps vos  
 Écrits estimés*

*Courir de main en main par la  
 Ville semés :*

*Puis suivre avec . . . ce rebut de  
 notre âge,*

*Et la Lettre à Costar, & l'Avis à  
 Ménage.*

Mais quand il donna au Public  
 cette Satire, il changea ces deux  
 derniers vers, & mit ainsi :

*Puis de-là tout poudreux, ignorés  
 sur la terre,*

*Suivre chez l'Épicier Neuf-Ger-  
 main & la Serre.*

LOUIS DENUEF-GERMAIN  
 étoit un Poète ridicule & extrava-

gant, qui vivoit sous le Regne de  
 Louis XIII. Il étoit le Jouet de la  
 Cour, & des beaux Esprits de ce  
 temps-là. Sa méthode favorite étoit  
 de faire des vers qui finissoient par  
 les syllabes du nom de ceux qu'il  
 vouloit louer. On en peut voir  
 des exemples dans ses Oeuvres im-  
 primées à Paris en 1637. & des Imita-  
 tions Satiriques en quelques-uns  
 de nos Poètes. On a parlé de *La  
 Serre*, sur le vers 176. de la Satire III.

VERS 74. — *Les rebords du  
 Pont-neuf.*) Où d'ordinaire on vend  
 les livres de rebut.

VERS 78. *Servir de second Tome  
 aux airs du Savoyard.*) Fameux  
 Chantre du Pont-neuf, dont on  
 vante encore les Chançons. Elles  
 sont imprimées en un petit volume,  
 sous ce titre : *Recueil nouveau des  
 Chançons du Savoyard, par lui seul  
 chantées à Paris.* Il les chantoit sur

- 85 Et ne produisent rien pour fruit de leurs bons mots,  
 Que l'effroi du Public, & la haine des Sots?  
 Quel Démon vous irrite, & vous porte à médire?  
 Un Livre vous déplaît. Qui vous force à le lire?  
 Laissez mourir un Fat dans son obscurité.
- 90 Un Auteur ne peut-il pourrir en sûreté?  
 Le Jonas inconnu sèche dans la poussière.  
 Le David imprimé n'a point vu la lumière.  
 Le Moïse commence à moisir par les bords.  
 Quel mal cela fait-il? Ceux qui sont morts sont morts.
- 95 Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre?  
 Et qu'ont fait tant d'Auteurs pour remuer leur cendre?  
 Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,  
 Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault,

le Pont-neuf, aidé de quelques jeunes Garçons qu'il avoit instruits à chanter avec lui; & il accompagnoit ses Chançons de plusieurs bouffonneries qui attiroient le peuple. Il se nommoit PHILIPPOT, autrement LE SAVOYARD. Son Pere avoit fait le même métier que lui, & chantoit en son temps les Chançons de GUÉDON, & du vieux BOISSET.

VERS 91. 92. 93. *Le Jonas inconnu &c. Le David imprimé &c. Le Moïse &c.*] Poèmes héroïques, qui n'ont pas réussi. Le Poème de *Jonas, ou Ninive pénitente*, parut en 1663. JACQUES DE CORAS en étoit l'Auteur; Il en avoit fait un autre, intitulé: *David, ou la vertu couronnée*, qu'il publia en 1665. Mais ce n'est pas celui-ci que notre Satirique a eu en vûe: c'est un autre Poème de *David*, composé par le Sieur I. E. S. - F. A. R. G. U. E. S.,

Toulousain. *Moïse sauvé*, Idylle héroïque, divisée en douze parties, par le Sieur de St. A M A N D.

VERS 97. *Que vous ont fait Perrin, &c.*] Ce vers & le suivant font allusion aux vers 44. & 45. de la Satire VII. où la plupart des mêmes noms sont placés. Dans les premières éditions il y avoit: *Que vous ont fait Perrin, Bardin, Mauroy, Bourfaut?* A la place de ces deux derniers, l'Auteur a mis *Pradon & Hainaut*. Nous parlerons de Pradon ci-après sur le dernier vers de l'Épître VII. A l'égard du second, c'est HÉNAUT, Poète de ce temps-là, connu par le fameux Sonnet de l'Avorton, dont il étoit l'Auteur; & par quelques autres Pièces tant en vers qu'en prose, qui furent imprimées à Paris en 1670. Il mourut en l'année 1682. Mr. Despreaux le trouvoit assez bon Poète, & disoit que sa meilleure pièce, non

Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs niches,  
 100 Vont de vos vers malins remplir les hémistiches?  
 Ce qu'ils font vous ennuye. O le plaisant détour!  
 Ils ont bien ennuyé le Roi, toute la Cour;  
 Sans que le moindre Édit ait, pour punir leur crime,  
 Retranché les Auteurs, ou supprimé la rime.  
 105 Écrive qui voudra. Chacun à ce métier  
 Peut perdre impunément de l'encre & du papier.  
 Un Roman, sans blesser les loix ni la coùtume,  
 Peut conduire un Héros au dixieme volume.  
 De-là vient que Paris voit chez lui de tout temps  
 110 Les Auteurs à grands flots déborder tous les ans:  
 Et n'a point de portail, où jusques aux corniches,  
 Tous les piliers ne soient enveloppés d'affiches.  
 Vous seul plus dégoûté, sans pouvoir, & sans nom,  
 Vien-

pas pour le sujet, mais pour la composition, étoit un Sonnet contre Mr. Colbert, qui commençoit par ce vers: *Ministre avare & lâche, Esclave malheureux.* Mr. Colbert fit là-dessus une action pleine de grandeur! On lui parla de ce Sonnet: Il demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi; on lui dit que non. *Cela étant,* répondit-il, *je n'en veux point de mal à l'Auteur.*

VERS 103. *Sans que le moindre Édit &c.*) En ce temps-là on avoit publié des Édits de réformation & de suppression.

CHANG. Vers 108. — *Au dixieme volume.*) Dans les premieres éditions il y avoit: *Au douzieme volume.* Notre Auteur ne se souvenoit, pas que les Romans de *Cyrus*, de *Clélie*, de *Pharamond*, &

de *Cléopatre*, font chacun de dix volumes, & non pas de douze.

§. Les Romans de *Pharamond* & de *Cléopatre* font chacun de douze volumes. DU MONTEIL.

IMIT. Vers 119. *Gardez-vous... de cet Esprit critique.*) Horace, Liv. I. Sat. IV. v. 34.

*Omnes hi metuunt versus, odere Poëtas.*

*Fœnum habet in cornu, longe fuge: dummodo risum*

*Excutiat sibi, non hic cuiquam parcat amico.*

Cet endroit d'Horace avoit aussi été imité par Regnier, Sat. XII.

Fuyez

Viendrez régler les droits & l'État d'Apollon.

115 Mais vous, qui raffinez sur les Écrits des autres,  
De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres ?  
Il n'est rien en ce temps à couvert de v'os coups ;  
Mais savez-vous aussi comme on parle de vous ?

Gardez-vous, dira l'un, de cet Esprit critique :

120 On ne fait bien souvent quelle mouche le pique.  
Mais c'est un jeune Fou, qui se croit tout permis,  
Et qui pour un bon mot va perdre vingt Amis.  
Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,  
Et croit régler le Monde au gré de sa cervelle.

125 Jamais dans le Barreau trouva-t-il rien de bon ?  
Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au Sermon ?  
Mais lui, qui fait ici le Régent du Parnasse,  
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.

— — Fuyez ce Médisant ;

Fâcheuse est son humeur, son parler  
est cuisant.

Quoi, Monsieur, n'est-ce pas cet  
Homme à la Satire,

Qui perdrait son Ami plutôt qu'un  
mot pour rire ?

Quintil. L. VI. c. 3. *Lædere numquam velimus, longæque absit propositum illud: Potius amicum quam diculum perdidit.*

VERS 125. *Jamais dans le Barreau &c.*) Notre Auteur possédoit dans un grand degré de perfection le talent de contrefaire toutes sortes de gens. Il savoit si bien prendre

\* Voyez la Note sur le vers 128. de la Sat. I.

Tome I.

le ton de voix, l'air, le geste & toutes les manières des personnes qu'il vouloit copier, qu'on s'imagineroit les voir & les entendre. Étant jeune Avocat, il n'alloit au Palais que pour observer les manières de plaider des autres Avocats, & pour les contrefaire quand il étoit avec les amis. Il en faisoit autant à l'égard des Prédicateurs, & des Comédiens.

VERS 128. *N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace, &c.*] SAINT PAVIN, dans un Sonnet qu'il avoit fait contre l'Auteur, lui reprochoit qu'il n'étoit riche que des dépouilles d'Horace, de Juvénal, & de Regnier \*. L'Abbé Cotin appuyoit fortement ce reproche, soit dans la Satire qu'il fit contre

Avant lui Juvénal avoit dit en Latin,

130 *Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin.*

L'un & l'autre avant lui s'étoient plaints de la rime,  
Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime :

Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.

J'ai peu lù ces Auteurs : mais tout n'iroit que mieux,

135 *Quand de ces Médifans l'Engéance toute entiere*  
*Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.*

Voilà comme on vous traite ; & le Monde effrayé  
Vous regarde déjà comme un homme noyé.

En vain quelque Rieur, prenant votre défense,

140 *Veut faire au moins de grace adoucir la sentence.*

Rien n'appaise un Lecteur toujours tremblant d'effroi,  
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.

Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles ?

Et faudra-t-il sans cesse essuyer des querelles ?

Mr. Despreaux \*, soit dans sa *Critique désintéressée sur les Satires du temps*. Mais notre Auteur le rend doublement ridicule, en lui faisant dire, que Juvénal avoit dit en Latin, *qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin*. Il se fait faire une objection impertinente, qui retombe sur celui qui la fait. Ce tour est très-ingénieux.

VERS 136. *Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.*] L'austere vertu dont M. le Duc de Montauzier faisoit profession, lui fit regarder les Satires de l'Auteur,

comme des médifances affreuses qu'on ne devoit pas autoriser. De sorte qu'un jour il dit dans un mouvement de colere, qu'il faudroit envoyer Boileau & tous les Satiriques rimer dans la riviere. Cependant on fait que ce Duc, qui s'étoit mêlé de Poésie dans sa Jeunesse, avoit lui-même composé des Satires, qui passoient pour vives & piquantes \*\*. Marot a dit dans son *Épître à François I.*

*Et de ce saut m'envoyer à l'envers*

*Rimer sous terre, & y faire des vers.*

\* Voyez la Remarque sur le vers 60. de la Satire III.

\*\* *Testes vivida illæ atque acres Satiræ, quæ nobile & generosum illud tuum quodam modo præ se ferunt. . . . Testes miræ rotunditatis Epigrammata, &c.* MÉNAGE, dans l'*Épître dédicatoire de ses Poésies.*

- 145 N'entendrai-je qu'Auteurs se plaindre & murmurer?  
 Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer?  
 Répondez, mon Esprit, ce n'est plus raillerie:  
 Dites..... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie?  
 Quoi? pour un maigre Auteur que je glose en passant,  
 150 Est-ce un crime, après tout, & si noir & si grand?  
 Et qui, voyant un Fat s'applaudir d'un Ouvrage,  
 Où la droite Raison trébuche à chaque page,  
 Ne s'écrie aussi-tôt: *L'impertinent Auteur!*  
*L'ennuyeux Écrivain! le maudit Traducteur!*
- 155 *A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles,*  
*Et ces Riens enfermés dans de grandes paroles?*  
 Est-ce donc là médire, ou parler franchement?  
 Non, non, la Médifance y va plus doucement.  
 Si l'on vient à chercher, pour quel secret mystere
- 160 Alidor à ses frais bâtit un Monastere:

I ij

IMIT. Vers 159. *Si l'on vient à chercher, pour quel secret mystere, &c.)*  
 Horace, Liv. I. Sat. IV. v. 93. & suiv.

— — — *Mentio si qua*  
*De Capitolini furtis injecta Petilli*  
*Te coram fuerit; defendas, ut tuus*  
*est mos,*  
*Me Capitolinus conviçtore usus*  
*amicoque*  
*A puero est &c.*

VERS 160. *Alidor à ses frais bâtit un Monastere.*] Ce vers & les quatre suivans désignent deux personnes. La première est un riche Partisan qui se retira à Rome pour se mettre à couvert des recherches, que le Roi fit faire contre les gens-d'affaires par la Chambre de Justice,

établie à Paris en 1661. L'Abbé FURETIERE avoit fait une Épi-gramme contre ce Partisan sous le même nom d'Alidor.

*Tandis qu'Alidor fut Laquais,*  
*Il fut soumis, humble & docile;*  
*Mais quand il eut fait force acquets,*  
*Il fut rogue, altier, difficile.*  
*On l'eut pris pour un Roitelet,*  
*Tant l'orgueil le fit méconnoître.*  
*Je vois bien que d'un bon Valet*  
*On ne sauroit faire un bon Maître.*

NICOLAS RAULIN, Chancelier de Bourgogne, décrié par ses concussions, avoit fondé un Hôpital: surquoi Louis XI. dit ce bon mot:

*Alidor, dit un Fourbe, il est de mes Amis.*

*Je l'ai connu Laquais avant qu'il fut Commis.*

*C'est un Homme d'honneur, de piété profonde,*

*Et qui veut rendre à Dieu, ce qu'il a pris au monde.*

165 Voilà jouer d'adresse, & médire avec art ;

Et c'est avec respect enfoncer le poignard.

Un Esprit né sans fard, sans basse complaisance,

Fuit ce ton radouci que prend la Médifance.

Mais de blâmer des vers ou durs, ou languissans ;

170 De choquer un Auteur, qui choque le bon sens :

De railler d'un Plaisant, qui ne fait pas nous plaire ;

Que Raulin ayant fait une infinité de pauvres, il étoit bien juste qu'il les logeât.

Ce n'étoit pas à celui-là que notre Auteur en vouloit : il avoit des exemples plus modernes.

VERS 165. — *Et médire avec art.*) Il y a aussi un art à médire, & la médifance même a ses regles. *Est ars etiam maledicendi.* Scaligerana 2. p. 10.

VERS 173. — *Un Sot de qualité, &c.*) Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en présence de notre Poëte ; & soutint son avis avec beaucoup de hauteur. Mr. Despreaux ne voulant pas lui répondre d'une manière qui pût l'offenser : *Vous savez bien que j'ai raison*, lui dit-il ; *Or dites-vous à vous-même ce que vous me diriez si vous étiez à ma place.*

VERS. 176. *Et le clinquant du Tasse.* Poëte Italien très-célèbre qui a vécu dans le XVI. siècle. Plusieurs Auteurs, & particulièrement des Italiens, n'ont point fait de difficulté de mettre *LE TASSE* en parallèle avec *Virgile*. Balzac même a dit que la *Jerusalem délivrée* est l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on eût encore vu depuis le siècle d'Auguste ; & qu'en ce genre d'écrire, *Virgile* est cause que *le Tasse* n'est pas le premier : & *le Tasse*, que *Virgile* n'est pas le seul. On avoit déjà donné le même éloge à Ciceron, comparé à *Démôsthène* \*.

Un Auteur Italien † qui a entrepris la défense du *Tasse*, & des autres Écrivains de son pays, contre les reproches qui leur ont été faits par le P. Bouhours, dans sa *Manière de bien penser* ; essaye aussi de justifier le *Tasse* du Jugement que

\* *Demosthenes tibi præripuit, ne esses primus Orator ; tu illi, ne solus.*  
D. Hieron. *Epist. ad Nepotian. de vita Cleric.*

† Le Marquis ORSI : *Considerazioni sopra un famoso Libro Francese, intitolato, la Maniere &c : Cioè, la Maniera di ben pensare ne' componimenti, imprimé à Boulogne, 1703.*

C'est ce que tout Lecteur eut toujours droit de faire.

Tous les jours à la Cour un Sot de qualité  
Peut juger de travers avec impunité :

175 A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,  
Et le clinquant du Tasse, à tout l'or de Virgile.

Un Clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,  
Peut aller au Parterre attaquer Attila ;

Et si le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,

180 Traiter de Visigots tous les vers de Corneille.

Il n'est Valet d'Auteur, ni Copiste à Paris,  
Qui, la balance en main, ne pese les Écrits.

I iij .

Mr. Despreaux en a fait, en opposant son clinquant à l'or de Virgile. *Ed. appunto non è un serio giudizio, dit-il, ma una scherzevole licenza poetica fu quella ch'egli usò contra il Tasso.* „Ce n'est pas un Jugement „sérieux, mais une plaisanterie, & „une licence poétique.

Ce même Auteur ajoute \* que cette plaisanterie de Mr. Despreaux contre le Tasse, n'a été dite qu'après un Auteur Italien †, à qui il est échappé d'écrire, que la *Jerusalem délivrée* n'est précisément que du clinquant ou de l'oripeau, en comparaison d'un autre Poëme Italien qu'il nomme : *Che la Gierusalemme liberata pareagli appunto un'orpeio elato all'Oro dell'Avarchide.* Ce Poëme est de LUIGI ALAMANNI.

VERS 177. *Un Clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà, &c.]* Mr. Despreaux étant, en 1666. à la première représentation d'*Agésilas*, qui est une des dernières Tragédies du grand Corneille, sentit que cette

Pièce étoit bien au dessous de celles qui l'avoient précédée, & que l'Auteur commençoit à haïsser. Sur cela il fit l'Épigramme suivante, qui est peut-être la plus courte des Épigrammes Françaises :

*J'ai vu l'Agésilas,*

*Hélas !*

L'année suivante Corneille donna la Tragédie d'*Attila*, où la décadence de son génie se faisoit encore mieux sentir. Mr. Despreaux doubla ainsi la même Épigramme.

*Après l'Agésilas,*

*Hélas !*

*Mais après l'Attila,*

*Holà.*

C'est à cela que notre Auteur a fait allusion dans ces vers, que Mr. Corneille prenoit pour un éloge, quoi qu'ils puissent être interprétés d'une manière bien différente ; mais

\* *Dial. VI. p. 506.*

† Le Cavalier Salviati : *Infarinato secondo, pag. 385.*

Dès que l'impression fait éclore un Poëte,  
Il est esclave né de quiconque l'achete :

185 Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,  
Et ses Écrits tous seuls doivent parler pour lui.

Un Auteur à genoux, dans une humble Préface,  
Au Lecteur, qu'il ennuye, a beau demander grace ;  
Il ne gagnera rien sur ce Juge irrité,

190 Qui lui fait son procès de pleine autorité.

Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire ?

On fera ridicule, & je n'oserai rire ?

Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,

Pour armer contre moi tant d'Auteurs furieux ?

195 Loin de les décrier, je les ai fait paroître ;

Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connoître,

Leur talent dans l'oubli demeureroit caché,

Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché ?

La Satire ne sert qu'à rendre un Fat illustre.

200 C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.

L'Auteur y avoit mis à dessein un peu d'ambiguïté.

IMIT. Vers 185. *Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui.* Qui scribit, multos sumit Judices; alius in alterius livet ac grassatur ingenium. D. Hieron. Epist. 29. ad Præsidium Diaconum.

VERS 187. *Un Auteur à genoux, dans une humble Préface.*] Ces quatre vers sont remarquables par leur beauté. Ils ont été causés qu'une Dame extrêmement spirituelle ne vouloit lire aucune Préface de peur de se laisser prévenir. Elle vouloit juger des Ouvrages par ses seules lumieres, & elle en jugeoit bien.

IMIT, Ibid, *Un Auteur à genoux, &c.*] CERVANTES dans la Préface de son Don Quichotte. *No quiero Yrme con la corriente del uso, ni suplicate casi con las lagrimas en los ojos, como otros hazen, Letor mio, que perdones ò dissimules las faltas que en este mi hijo vieres.*

VERS 198. *Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché ?*] Allusion à ce vers de la Satire III. *Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.* Quelque temps après la publication de la troisième Satire, l'Abbé Cassaigne prêcha dans l'Eglise de S. Benoit. La curiosité attira à son Ser-

En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en croi,  
 Et, tel, qui m'en reprend, en pense autant que moi.  
*Il a tort*, dira l'un. *Pourquoi faut-il qu'il nomme?*  
*Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon Homme.*

205 *Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.*

*Il est vrai, s'il m'eut cru, qu'il n'eut point fait de vers.*  
*Il se tue à rimer. Que n'écrit-il en prose?*

Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?  
 En blâmant ses Écrits, ai-je d'un style affreux

210 *Distilé sur sa vie un venin dangereux?*

Ma Muse en l'attaquant, charitable & discrète,  
 Sait de l'Homme d'honneur distinguer le Poète.  
 Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;  
 Qu'on prise sa candeur & sa civilité:

215 *Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincere:*

On le veut, j'y souscris, & suis prêt de me taire.  
 Mais que pour un modele on montre ses Écrits,  
 Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits:

## I iv

mon beaucoup plus de monde qu'il n'y en avoit ordinairement; ce que notre Auteur ayant appris: *Il m'est redevable de cet honneur*, dit-il, *parce que je l'ai fait connoître. Sans moi l'on ne sauroit pas que l'Abbé Cassaigne eût prêché.* Il appliqua ensuite à l'Abbé Cotin, ce qu'il avoit dit de l'Abbé Cassaigne.

VERS 203. *Il a tort, dira l'un. Pourquoi faut-il qu'il nomme?* Un jour l'Abbé DE LA VICTOIRE disoit à l'Auteur: *Chapelain est de mes amis; & je suis fâché que vous l'ayez nommé dans vos Satires. Il est vrai, que s'il m'en avoit cru, il*

*n'auroit jamais fait de vers. La Prose lui convenoit mieux. Voilà ce que l'on dit, s'écrit ici notre Poète, & que dis-je autre chose?* Il ajoutoit encore: *Que peut-on me reprocher, si ce n'est d'avoir dit en vers, ce que tout le monde dit en prose? Je suis le Secretaire du public.*

VERS 205. *Balzac en fait l'éloge.* Voyez les Lettres de Balzac à Chapelain: il y en a six Livres entiers, depuis le 17. jusqu'au 22. inclusive-ment.

VERS 218. *Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits.* Le Roi donnoit une pension de mille

Comme Roi des Auteurs, qu'on l'éleve à l'Empire;

220 Ma bile alors s'échauffe, & je brule d'écrire :

Et s'il ne m'est permis de le dire au papier,

J'irai creuser la terre, & comme ce Barbier,

Faire dire aux roseaux par un nouvel organe,

*Midas, le Roi Midas a des oreilles d'Ane.*

225 Quel tort lui fais-je enfin? ai-je par un écrit

Pétrifié sa veine, & glacé son esprit?

Quand un Livre au Palais se vend & se débite,

Que chacun par ses yeux juge de son mérite:

Que Bilaine l'étale au deuxieme Pilier :

230 Le dégoût d'un Censeur peut-il le décrier?

En vain contre le Cid un Ministre se ligue;

Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue;

écus à Chapelain. Mr. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000. francs à cause du Poëme de *la Pucelle d'Orleans.*

VERS 222. *J'irai creuser la terre, & comme ce Barbier, &c.*) MIDAS, Roi de Phrygie, possédoit de grands trésors : ce qui avoit donné lieu aux Poëtes de feindre, que ce Prince changeoit en or, tout ce qu'il touchoit. Mais il avoit très-peu d'esprit. Apollon & Pan s'étant défiés à chanter, prirent Midas pour juge. Celui-ci adjugea la préférence à Pan; & Apollon, pour s'en venger, donna à Midas des oreilles d'Ane. Ce Prince cachoit sa disgrâce avec soin; mais comme il ne put empêcher que son Barbier ne s'en aperçut, il lui défendit sur peine de la vie d'en parler. Le Barbier ne pouvant se taire, fit dans la terre un creux, où il dit tout bas : *Midas a des oreilles d'Ane.* Il crut avoir

enterré son secret; mais la terre produisit des Roseaux qui étant agités par le vent, redisoient tout haut : *Midas a des oreilles d'Ane.*

IMIT. Ibid. *J'irai creuser la terre, &c.*) Perse, Satire I. v. 119.

P. *Men'mutire nefas, nec clam, nec cum scrobe? A. Nusquam.*

P. *Hic tamen infodiam, vidi, vidi ipse, libelle:*

*Auriculas Asini Mida Rex habet?*

VERS 229. *Que Bilaine l'étale.*) LOUIS BILAINE, fameux Libraire, dont la boutique étoit contre le deuxieme Pilier de la grand'Salle du Palais. Il mourut en 1681. C'est lui qui vendoit le Poëme de la Pucelle.

VERS 231. *En vain contre le Cid un Ministre se ligue.*) Avec l'Acadé-

L'Académie en corps a beau le censurer :

Le Public revolté s'obstine à l'admirer.

235 Mais lorsque Chapelain met une œuvre en lumière,  
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Liniere.

En vain il a reçu l'encens de mille Auteurs :

Son Livre en paroissant dément tous ses Flatteurs,

Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,

240 Qu'il s'en prenne à ses vers, que Phébus défayoue,  
Qu'il s'en prenne à sa Muse Allemande en François.

Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.

La Satire, dit-on, est un métier funeste,

Qui plaît à quelques gens, & choque tout le reste.

245 La fuite en est à craindre. En ce hardi métier

La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.

## I v

mie. Mr. Corneille ayant fait représenter sa fameuse Pièce du *Cid*, la gloire qu'il en reçut, lui attira bien des Envieux. Leur parti se trouva même fortifié par le grand Cardinal de RICHELIEU, qui voulut bien honorer ce Poète de sa Jalousie. Il obligea l'Académie Française de faire la Critique du *Cid* : & cette Critique fut imprimée en 1637. sous le titre de *Sentimens de l'Académie Française sur le Cid*. Voyez l'*Histoire de l'Académie*, Part. III.

VERS 236. — Lui devient un Liniere.) Auteur qui a écrit contre le Poème de la Pucelle de Chapelain. Cette Épigramme est de lui.

*Nous attendons de Chapelain,*

*Ce rare & fameux Écrivain,*

*Une merveilleuse Pucelle.*

*La Cabale en dit force bien :*

*Depuis vingt ans on parle d'Elle,*

*Dans six mois on n'en dira rien.*

Nous parlerons encore de LINIERE sur le vers 8. de l'Épître II. & sur le vers 194. du deuxième Chant de l'Art Poétique.

VERS 246. *La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.*] *Et moi aussi* : disoit quelquefois l'Auteur. MATHURIN REGNIER, natif de Chartres, Poète Satirique, & le premier qui ait fait des Satires en France. Il étoit Neveu de l'Abbé DES PORTES. La tradition à Chartres est que Regnier, dès sa première Jeunesse ayant fait paroître beaucoup de penchant pour la Satire, les vers qu'il faisoit contre diverses personnes lui attirèrent bien des Ennemis, & obligerent son Pere à l'en châtier plus d'une fois. Il lui recommandoit, ou

Quittez ces vains plaisirs, dont l'appas vous abuse :

A de plus doux emplois occupez votre Muse :

Et laissez à Feuillet réformer l'Univers.

250 Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers ?

Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe,

*Troubler dans ses roseaux le Danube superbe :*

*Délivrer de Sion le Peuple gémissant :*

*Faire trembler Memphis, ou pâlir le Croissant :*

255 Et passant du Jourdain les ondes alarmées,

*Cueillir, mal-à-propos, les Palmes Idumées ?*

Viendrai-je, en une Églogue, entouré de troupeaux,

Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,

Et dans mon cabinet assis au pied des hêtres,

260 Faire dire aux Échos des sottises champêtres ?

Faudra-t-il de sens froid, & sans être amoureux,

Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux ;

Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,

Et toujours bien mangeant mourir par métaphore ?

d'imiter son Oncle, & de fuir la médisance, ou de ne point écrire. Regnier naquit à Chartres, le 21. de Décembre 1573. & mourut à Rouen, le 22. d'Octobre, 1613.

VERS 249. *Et laissez à Feuillet réformer l'Univers.*) NICOLAS FEUILLET, Chanoine de St. Cloud, étoit un Prédicateur fort outré dans ses Sermons, & d'une Morale extrêmement sévère. Il s'étoit, pour ainsi dire, acquis le droit de parler avec une entière liberté aux premières personnes de la Cour & de les reprendre de leurs dérèglemens. C'est pourquoi on lui a fait l'application de ce ver-

set du Pseaume CXVIII. *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu Regum, & non confundebat.* Il mourut à Paris le 7. de Septembre, 1693. âgé de 71. ans. Son Portrait a été gravé par Edelinck.

VERS 251. *Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe, &c.*) CHARLES DU PÉRIER, Poète qui vivoit alors, faisoit des Odes Françaises, dans lesquelles il affectoit d'imiter Malherbe, & même d'en copier les expressions. Il avoit abandonné la Poësie Latine dans laquelle il réussissoit fort bien.

VERS 256. — *Les Palmes Idumées.*] L'Idumée est une Province

265 Je laisse aux Doucereux ce langage affecté,  
Où s'endort un esprit de mollesse hébété.

La Satire, en leçons, en nouveautés fertile,  
Sait seule affaïsonner le Plaissant & l'Utile,  
Et d'un vers, qu'elle épure aux rayons du Bon Sens,  
270 Détromper les Esprits des erreurs de leur temps.  
Elle seule, bravant l'Orgueil & l'Injustice,  
Va jusques sous le dais faire pâlir le Vice;  
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,  
Va venger la Raison des attentats d'un Sot.

275 C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,  
Fit justice en son temps des Cotins d'Italie,  
Et qu'Horace, jettant le sel à pleines mains,  
Se jouoit aux dépens des Pelletiers Romains.  
C'est elle, qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,  
280 M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot Livre,  
Et sur ce Mont fameux, où j'osai la chercher,  
Fortifia mes pas, & m'apprit à marcher.

voisine de la Judée, abondante en Palmiers.

VERS 262. *Pour quelque Iris en Pair faire le langoureux.*] CHARLES PERRAULT, de l'Académie Française, & PIERRE PERRAULT son frere, étoient du nombre de ceux qui blâmoient notre Auteur. Les principaux Ouvrages auxquels s'occupoient alors ces deux Poètes, étoient des Stances amoureuses, des Églogues tendres, des Éloges à Iris, &c.

CHANG. Vers 270. *Détromper les Esprits.*) On lit, *Détrompe*, dans toutes les éditions qui ont été faites avant l'Édition posthume de 1713.

VERS 275. *C'est ainsi que Lucile &c.*] LUCILIUS étoit un Poète Satirique de Rome, & le premier qui ait écrit des Satires. Il étoit fort aimé de SCIPION l'Africain, & de LÉLIUS, deux illustres Romains.

IMIT. Ibid. *C'est ainsi que Lucile, &c.*) Perse, Sat. I. vers 114. & suiv.

— *Secuit Lucilius Urbem,  
Te Lupe, te Muti, & genuinum  
fregit in illis.*

*Omne vaser vitium ridenti Flaccus  
amico*

*Tangit, & admiffus, circum præ-  
cordia ludit.*

C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.

Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire :

285 Et pour calmer enfin tous ces flots d'Ennemis,

Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.

Puisque vous le voulez, je vais changer de style.

Je le déclare donc. Quinaut est un Virgile.

Pradon comme un Soleil en nos ans a paru.

290 Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.

Cotin, à ses Sermons traînant toute la Terre,

Fend les flots d'Auditeurs pour aller à sa chaire.

Saufal est le Phénix des Esprits relevés.

Perrin. . . . Bon, mon Esprit, courage, poursuivez.

295 Mais ne voyez-vous pas, que leur troupe en furie

Va prendre encor ces vers pour une raillerie?

Et Dieu fait, aussi-tôt, que d'Auteurs en courroux,

IMIT. Vers 284. *Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire : &c.*) Perfe, Satire I. v. 110. & suiv.

— *Per me equidem sint omnia  
protinus alba,*

*Nil moror: Euge. Omnes, omnes  
bene miræ eritis res.*

*Hoc juvat?*

VERS 286. *Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.*) Dans la dernière édition que Mr. Despreaux fit faire en 1701. il y a, *les maux que j'ai commis*; mais c'est une faute d'impression, dont l'Auteur m'a fait appercevoir, & qui n'a point été corrigée dans l'édition posthume de 1713.

VERS 288. — — *Quinaut est un Virgile.*) Allusion au vers 20. de la Satire II. *La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*

VERS 289. *Pradon comme un Soleil &c.*) Il y avoit: *Boursaut*, dans les premières éditions; mais il l'ôta après leur réconciliation.

VERS 290. *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.*) *Pelletier*: voyez le vers 54. du Discours au Roi.

*Ablancourt*: NICOLAS PÉROT D'ABLANCOURT, célèbre par les Traductions qu'il a données. Il étoit de l'Académie Française, & mourut en 1664.

*Patru*: OLIVIER PATRU, de l'Académie Française, a été un des plus célèbres Avocats du Parlement de Paris. Notre Poëte a joint ici ces deux Illustres Écrivains, Ablancourt & Patru; parce qu'ils étoient unis d'une étroite amitié.

VERS 291. *Cotin à ses Sermons, &c.*] Voyez le vers 60. de la Satire III.

Que de Rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous!

Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,

300 Amasser contre vous des volumes d'injures,

Traiter en vos Écrits chaque vers d'attentat,

Et d'un mot innocent faire un crime d'État.

Vous aurez beau vanter le Roi dans vos Ouvrages,

Et de ce nom sacré sanctifier vos pages.

305 Qui méprise Cotin, n'estime point son Roi,

Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Mais quoi? répondez-vous: Cotin nous peut-il nuire?

Et par ses cris enfin que sauroit-il produire?

Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,

310 L'entrée aux pensions, où je ne prétends pas?

Non, pour louer un Roi, que tout l'Univers loue,

Ma langue n'attend point que l'argent la dénoue;

VERS 293. *Saufal est le Phénix* &c.) C'est SAUVAL. Voyez le vers 40. de la Satire VII.

VERS 294. *Perrin. . . . .* &c.) Voyez le vers 44. de la Satire VII.

VERS 302. *Et d'un mot innocent faire un crime d'État.*) Mr. le Duc de Montausier avoit voulu faire un crime d'État à notre Satirique, de ce qu'il avoit traité ce Siècle, de *Siècle de fer*, dans la Satire I. Mr. Pelisson, piqué contre l'Auteur, vouloit insinuer, que dans le vers 224. de cette Satire neuvième, *Midas, le Roi Midas* &c. Mr. Despreaux avoit eu à l'égard du Roi, le même dessein, que Persé avoit eu contre Néron dans ce vers: *Aurículas Afini Mida Rex habet*: dessein extrêmement éloigné de la pensée de notre Auteur.

VERS 306. *Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*) Ce sont les

mêmes injures que Cotin avoit publiées contre notre Auteur, dans sa *Critique désintéressée sur les Satires du temps*, où il l'accusoit d'être criminel de lésé-Majesté Divine & Humaine.

VERS 307. — *Cotin nous peut-il nuire?*) Voici la neuvième fois que le mot de *Cotin* se présente dans cette Satire. Les Amis de notre Auteur craignirent que le fréquent retour du même nom, ne parut affecté, & ne déplût aux Lecteurs. *Il faut voir*, dit-il: *Je consens d'ôter tout ce qui sera de trop.* On s'assembla, on lut la Satire entière; mais on trouva par-tout le nom de Cotin si bien placé, qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dut être retranché.

VERS 310. *L'entrée aux pensions où je ne prétends pas.*) Le Roi donnoit des Pensions aux Gens de Let-

Et sans espérer rien de mes foibles Écrits,  
L'honneur de le louer m'est un trop digne prix.

315 On me verra toujours, sage dans mes caprices,  
De ce même pinceau, dont j'ai noirci les Vices,  
Et peint, du nom d'Auteur tant de Sots revêtus,  
Lui marquer mon respect, & tracer ses vertus.

Je vous crois, mais pourtant on crie, on vous menace.

320 Je crains peu, direz-vous, les Braves du Parnasse.  
Hé, mon Dieu, craignez tout d'un Auteur en courroux,  
Qui peut.... Quoi? Je m'entends. Mais encor? Taisez-vous.

tres; & Cotin étoit un des Pensionnaires.

VERS 322. *Qui peut. . . . Quoi? Je m'entends. Mais encor? Taisez-vous.*] Il faut distinguer le Dialogue dans ce dernier vers.

IMIT. Ibid. *Qui peut. . . . Quoi? &c.*) Ce Dialogue est semblable à celui que fait MERLIN COCAÏE \*

avec son Esprit, ou avec foi-même, au commencement de la septieme Macaronique.

*Siste labrum. Quare? Cupies tacuisse. Tacendum est,*

*Quod nocet. Imo nocet Vatem nimis esse loquacem.*

\* Son véritable nom est THEOFILO FOLENGIO de Mantouë. Il mourut en 1643.



# AVERTISSEMENT

SUR

LA X. SATIRE.

**V**OICI enfin la Satire qu'on me demande depuis si long-temps. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été bien aise qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle Édition qu'on faisoit de mon Livre \*, où je voulois qu'elle fut insérée. Plusieurs de mes Amis, à qui je l'ai lue, en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, & ont publié que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connois le Public. Je fais que naturellement il se revolte contre les louanges outrées, qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils ayent paru ; & que la plûpart des Lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut, qu'avec un dessein formé de le rabaisser.

Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces discours avantageux : & non seulement je laisse au Public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode sur Namur, d'exercer aussi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'espère qu'ils le feront avec le même succès : & je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre

*l'espèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en attaquera que les mots & les syllabes. Je saurai fort bien soutenir contre ces Censeurs, Homere, Horace, Virgile, & tous ces autres grands personnages dont j'admire les Écrits: mais pour mes Écrits que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.*

*La bienséance néanmoins voudroit, ce me semble, que je fisse quelque excuse au Beau Sexe, de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices. Mais au fond, toutes les peintures que je fais dans ma Satire sont si générales, que bien loin d'appréhender que les Femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation & sur leur curiosité que je fonde la plus grande espérance du succès de mon Ouvrage. Une chose au moins, dont je suis certain qu'elles me loueront; c'est d'avoir trouvé moyen, dans une matiere aussi délicate qu'est celle que j'y traite, de ne pas laisser échapper un seul mot qui put le moins du monde blesser la pudeur. J'espère donc que j'obtiendrai aisément ma grace, & qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette Satire, que des Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.*

✿   ✿   ✿

## SATIRE X.

**E**NFIN bornant le cours de tes galanteries,  
 Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries,  
 Sur l'argent, c'est tout dire, on est déjà d'accord.  
 Ton Beupere futur vuide son coffre fort :  
 5 Et déjà le Notaire a, d'un style énergique,  
 Griffonné de ton joug l'Instrument authentique.  
 C'est bien fait. Il est temps de fixer tes desirs.  
 Ainsi que ses chagrins l'Hymen a ses plaisirs.

L'Auteur avoit formé le dessein de faire une Satire contre les Femmes, long-temps avant que de l'exécuter. Ses occupations Poétiques avoient été interrompues par le glorieux emploi d'Historiographe du Roi. Il se rengagea dans la Poésie, pour venger l'honneur des Anciens, que Mr. PERRAULT avoit outragés dans un petit Poème, intitulé, *le Siècle de Louis le Grand*, & dans ses Dialogues sur le *Parallèle des Anciens & des Modernes*.

Notre Auteur fit d'abord une Ode à la maniere de Pindare, pour justifier ce Poète du faux jugement que Mr. Perrault avoit porté contre lui en particulier \*. Mr. Despreaux lui-même fut maltraité dans la suite des mêmes Dialogues; mais il ne voulut pas répondre à son Adversaire par un Ouvrage exprès: étant convaincu, disoit-il, que les Écrits qui ne roulent que sur des disputes particulieres ou personnelles, ne font pas de longue durée; & qu'autant qu'on le peut, il faut choisir des sujets généraux pour plaire au Public, & sur-tout pour aller à la Postérité.

Ce fut à cette occasion qu'il reprit son premier dessein, & qu'il composa cette Satire dixieme, dans laquelle il se contenta de toucher, en passant, les Dialogues de Mr. Perrault contre les Anciens, comme on le verra dans la suite. Elle fut achevée en 1693. & publiée l'année suivante.

VERS I. *Enfin bornant le cours de tes galanteries, &c.*) Mr. RACINE n'étoit pas content de ces deux vers: la construction ne lui en paroïsoit pas assez nette. Il le manda à Mr. de MAUCROIX, Chanoine de Rheims, leur Ami commun, & Mr. de Maucroix les tourna de cette maniere:

*Alcippe, il est donc vrai, qu'enfin  
 l'on te marie,*

*Et que tu prends congé de la galan-  
 terie.*

Mais Mr. Despreaux ne s'en accommoda point, les ayant trouvés foibles & profaiques. Alcippe est un Personnage inventé.

VERS 6. — *L'instrument au-  
 thentique.] Instrument, en style de*

\* *Parallèle des Anciens & des Modernes. Dial. I. p. 27. & suiv.*

- Quelle joie en effet, quelle douceur extrême!  
 10 De se voir careffé d'une Épouse qu'on aime:  
 De s'entendre appeller *petit Cœur*, ou *mon Bon*;  
 De voir autour de soi croître dans sa maison,  
 Sous les paisibles loix d'une agréable Mère,  
 De petits Citoyens dont on croit être Pere!  
 15 Quel charme! au moindre mal qui nous vient menacer,  
 De la voir auffi-tôt accourir, s'emprefser,  
 S'effrayer d'un péril qui n'a point d'apparence,

Pratique, signifie un Contract, un Acte public.

VERS II. — *Petit Cœur*, ou *mon Bon*.] Madame Colbert appelloit ainsi son Mari.

VERS 18. *Et souvent de douleur se pâmer par avance*.) Ce caractère convient à la plupart des femmes. Cependant le Poëte a eu particulièrement en vûe Madame B. . . . qui témoignoit des frayeurs excessives au moindre mal dont son mari étoit menacé; elle se pâmoit: il lui falloit jeter de l'eau sur le visage.

VERS 24. *Charmé de Juvénal, &c.*) Juvénal a fait une Satire contre les Femmes, qui est son plus bel Ouvrage. Cette Note est de l'Auteur même, qui l'avoit mise à la marge de cette Satire dixième.

VERS 26. — *Que dès le temps de Rhée, &c.*] A côté de ce vers & des six suivans, l'Auteur avoit mis cette Note: *Paroles du commencement de la Satire de Juvénal*. Cependant Juvénal s'exprime d'une manière un peu différente: *Oui, je veux croire, dit-il, que la Pudicité, sous le regne de Saturne, a habité sur la terre, & qu'on l'y a vue même assez long-temps; C'est-à-dire pendant l'âge d'or, qui étoit du temps de Saturne & de Rhée.*

*Credo Pudicitiam Saturno rege moratam*

*In terris, visamque diu.*

§. Le Commentateur devoit avouer sans détour, que Mr. Despreaux fait dire à Juvénal tout le contraire de ce qu'il a dit. Mr. Perrault le critique là-dessus dans la Préface de son *Apologie des Femmes*, imprimée en 1694. „Il prétend, dit-il, qu'un certain nombre de Vers, qu'il a fait imprimer en autre caractère que le reste, sont une Traduction du commencement de la sixième Satire de Juvénal; car il met en marge que *ce sont les paroles du commencement de cette Satire*: cependant les Vers ne contiennent ni les paroles, ni même le sens de Juvénal.“ Mr. Perrault rapporte ensuite le Vers de Mr. Despreaux; & y joint une Traduction de Juvénal de sa façon, qu'il ne donne pas, dit-il, pour fort élégante, mais qui est très-fidelle. En voici un morceau,

*Je crois que la Pudeur fut toujours réverée*

*Dans le temps bienheureux de Saturne & de Rhée;*

Et souvent de douleur se pâmer par avance !

Car tu ne feras point de ces Jaloux affreux,

20 Habiles à se rendre inquiets, malheureux,

Qui, tandis qu'une Épouse à leurs yeux se désole,

Pensent toujours qu'un Autre en secret la console.

Mais quoi, je vois déjà que ce discours t'aigrit ?

Charmé de Juvénal, & plein de son esprit

25 Venez-vous, diras-tu, dans une pièce outrée,

Comme lui nous chanter : *Que dès le temps de Rhée,*

K ij

*Lorsqu'un Antre sauvage éclairé  
D'un faux jour,*

*D'enfreindre sans respect la foi du  
mariage :*

*Faisoit de nos ayeux le plus riche  
séjour,*

*Le dur Siecle de Fer, de cent crimes  
divers*

. . . . .

*Non connus jusqu'alors inonda  
l'Univers,*

*Alors de la Pudeur on put voir  
quelque marque :*

*Fit voir des assassins, des voleurs,  
des faussaires,*

*Même sous Jupiter encor jeune  
Monarque,*

*Mais dès l'Age d'Argent l'on vit  
des Adulteres.*

*Quand les Grecs moins rusés &  
moins ingénieux*

„On voit clairement par cette Tra-  
„duction, ajoute Mr. Perrault, que  
„les paroles qu'on donne pour être  
„de Juvénal n'en sont point, & mê-  
„me qu'elles portent un sens con-  
„traire à celui de ce Poëte ; car ce  
„Poëte dit, que la Pudeur demeura  
„sur la Terre pendant le regne de  
„Saturne qui est le même que celui  
„de Rhée, & que le Siecle d'Argent  
„vit les premiers Adulteres ; Et le  
„prétendu Traducteur dit que dès  
„le temps de Rhée,

*Ne juroient pas encor par leurs  
Rois ou leurs Dieux ;*

*Quand les plus beaux Jardins  
n'avoient ni murs ni porte,*

*Et qu'on alloit par - tout sans peur &  
sans escorte.*

*Depuis avec ses sœurs, loin des ter-  
restres lieux,*

„La Chasteté déjà la rougeur sur le  
front,

*Astrée & la Pudeur s'envolerent  
aux Cicux.*

„Avoit chez les mortels reçu plus  
„d'un affront.

*Posthume, c'est sans doute un long  
& vicil usage,*

DU MONTEIL.

La Chasteté déjà, la rougeur sur le front,  
 Avoit chez les Humains reçu plus d'un affront :  
 Qu'on vit avec le fer naître les Injustices,  
 30 L'Impiété, l'Orgueil, & tous les autres Vices ;  
 Mais que la Bonne-Foi dans l'amour conjugal  
 N'alla point jusqu'au temps du troisieme Métal ?  
 Ces mots ont dans sa bouche une emphase admirable :  
 Mais je vous dirai, moi, sans alléguer la fable,  
 35 Que si sous Adam même, & loin avant Noé,  
 Le Vice audacieux des Hommes avoué,  
 A la triste Innocence en tous lieux fit la guerre,  
 Il demeura pourtant de l'honneur sur la Terre :  
 Qu'aux temps les plus féconds en Phrynés, en Laïs,  
 40 Plus d'une Penelope honora son pays ;  
 Et que même aujourd'hui, sur ce fameux modele,  
 On peut trouver encor quelque Femme fidele.

Sans doute : & dans Paris, si je fais bien compter,  
 Il en est jusqu'à Trois, que je pourrois citer.

VERS 39. — *En Phrynés, en Laïs.*) PHRYNÉ & LAÏS, étoient deux fameuses Courtisannes de la Grece.

VERS 44. *Il en est jusqu'à Trois, &c.] A la rigueur on en trouveroit peut-être davantage, disoit l'Auteur en plaisantant.*

VERS 52. *Trouva... Tu fais...)* Tout le monde fait l'Histoire de *Joconde* mise en vers par le célèbre La Fontaine ; mais tout le monde ne fait pas que la *Dissertation sur Joconde*, imprimée parmi les Contes de cet Auteur, est de Mr. Des-

preaux. BOUILLON, \* méchant Poëte, avoit aussi mis en vers François la même Aventure de *Joconde*, tirée de l'ARIOSTE. Il y eut une gageure considérable sur la préférence de ces ouvrages, entre l'Abbé LE VAYER, & un nommé ST. GILLES, Homme d'un caractère fort particulier. Ils s'en rapportèrent à MOLIÈRE, qui ne voulut pas dire son sentiment de peur de faire perdre la gageure à St. Gilles ; mais Mr. Despreaux décida le différend par cette Dissertation. Il étoit fort jeune alors, & dans la

\* Il mourut en 1662. & ses Poëstes furent imprimées en 1663.

- 45 Ton Épouse dans peu fera la quatrième.  
 Je le veux croire ainsi. Mais la Chasteté même,  
 Sous ce beau nom d'Épouse, entrât-elle chez toi :  
 De retour d'un voyage en arrivant, crois-moi,  
 Fais toujours du logis avertir la Maîtresse.
- 50 Tel partit tout baigné des pleurs de sa Lucrece ;  
 Qui, faute d'avoir pris ce soin judicieux,  
 Trouva.... Tu fais.... Je fais que d'un conte odieux  
 Vous avez comme moi sali votre mémoire.  
 Mais laissons-là, dis-tu, Joconde & son Histoire.
- 55 Du projet d'un Hymen déjà fort avancé,  
 Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,  
 Et mis sur la sellette aux pieds de la Critique,  
 Je vois bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.  
 Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,
- 60 J'ai trop bien profité, pour n'être pas instruit  
 A quels discours malins le Mariage expose.  
 Je fais, que c'est un texte où chacun fait sa glose :

K iij

suite il témoignoit à ses Amis un grand regret d'avoir employé sa plume à défendre un Ouvrage du caractère de Joconde.

§. On trouvera dans le second Tome la *Dissertation* de Mr. Despreaux : précédée de la *Joconde* de la Fontaine, & de celle de Bouillon. Au reste, le Commentateur dit, non seulement ici, mais encore dans une Note sur cette *Dissertation* que l'Abbé le Vayer & Mr. de St. Gilles ayant fait une gaure considérable sur la préférence de ces deux Ouvrages, s'en rapportèrent à Molière, qui ne voulut pas dire son sentiment : cependant il pa-

roit par la *Dissertation* même, que ces Messieurs avoient choisi trois personnes pour Juges. *Pense-t-il donc*, dit Mr. Despreaux parlant de Mr. de St. Gilles, *que trois des plus Galans Hommes de France, aillent de gaieté de cœur se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement plus absurde que celui qu'il attend d'eux?* DUMONTEIL.

VERS 59. *Jeune autrefois par vous &c.*] Ce vers & le suivant n'étoient pas ainsi. Mr. le Prince de Conti, à qui l'Auteur récita cette

- Que de Maris trompés tout rit dans l'Univers,  
 Épigrammes, Chançons, Rondeaux, Fables en vers,  
 65 Satire, Comédie : & sur cette matiere,  
 J'ai vu tout ce qu'ont fait la Fontaine & Moliere :  
 J'ai lu tout ce qu'ont dit Villon & Saint Gelais,  
 Arioste, Marot, Bocace, Rabelais,  
 Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves,  
 70 Des malices du Sexe immortelles archives.  
 Mais tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu,  
 Que de ces contes vains le Monde entretenu  
 N'en a pas de l'Hymen moins vu fleurir l'usage :  
 Que sous ce joug moqué, tout à la fin s'engage :  
 75 Qu'à ce commun filet les Raillieurs mêmes pris,  
 Ont été très-souvent de commodes Maris ;  
 Et que pour être heureux sous ce joug salutaire,  
 Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on fait faire.  
 Enfin, il faut ici parler de bonne foi,  
 80 Je vieillis, & ne puis regarder sans effroi,  
 Ces Neveux affamés, dont l'importun visage  
 De mon bien à mes yeux fait déjà le partage.  
 Je crois déjà les voir, au moment annoncé

Satire, n'approuvoit pas, que l'un des deux Interlocuteurs de ce Dialogue tutoyât l'autre. Cette objection obligea notre Poëte de faire dire à celui qui se va marier, *qu'il a été autrefois sous la conduite de l'autre* : ce qui autorise ce dernier à le traiter plus familièrement.

VERS 69. *Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves.*) Les Contes de la Reine de Navarre : &c.

VERS 75. *Qu'à ce commun filet les Raillieurs mêmes pris.*] LA FONTAINE, après avoir plaifanté en mille endroits de ses Poësies, sur la galanterie, & l'infidélité des femmes, ne laissa pas de se marier.

VERS 97. *Ces Histoires de morts, &c.*) BLANDIN & DU ROSSET ont composé les *Histoires tragiques de notre temps, où sont contenues les*

Qu'à la fin, sans retour, leur cher Oncle est passé,  
 85 Sur quelques pleurs forcés, qu'ils auront soin qu'on voie,  
 Se faire consoler du sujet de leur joie.  
 Je me fais un plaisir, à ne vous rien celer,  
 De pouvoir, moi vivant, dans peu les désoler ;  
 Et trompant un espoir pour eux si plein de charmes ;  
 90 Arracher de leurs yeux de véritables larmes.

Vous dirai-je encor plus ? Soit foiblesse, ou raison,  
 Je suis las de me voir le soir en ma maison  
 Seul avec des Valets, souvent voleurs & traîtres,  
 Et toujours, à coup sûr, ennemis de leurs Maîtres.  
 95 Je ne me couche point, qu'aussi-tôt dans mon lit  
 Un souvenir fâcheux n'apporte à mon esprit  
 Ces Histoires de morts lamentables, tragiques,  
 Dont Paris tous les ans peut grossir ses Chroniques.  
 Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté.

100 Nous naissons, nous vivons pour la Société.  
 A nous-mêmes livrés dans une solitude,  
 Notre bonheur bientôt fait notre inquiétude ;  
 Et si, durant un jour, notre premier Ayeul,  
 Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul,

## K i v

*morts funestes & lamentables de plusieurs personnes, &c.*

VERS 103. *Et si, durant un jour, notre premier Ayeul,*

*Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul.]*

*Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle,*

*A tiré pour lui seul une femme fidelle.*

L'Auteur comparoit ces deux vers avec ceux-ci de la Satire VIII.

& il donnoit la préférence à ceux de la Satire X.

- 105 Je doute, en sa demeure alors si fortunée,  
 S'il n'eut point prié Dieu d'abrégér la journée.  
 N'allons donc point ici réformer l'Univers,  
 Ni par de vains discours & de frivoles vers,  
 Étalant au Public notre misanthropie,  
 110 Censurer le lien le plus doux de la vie.  
 Laissons-là, croyez-moi, le monde tel qu'il est.  
 L'Hyménée est un joug, & c'est ce qui m'en plaît.  
 L'Homme en ses passions toujours errant sans guide,  
 A besoin qu'on lui mette & le mors & la bride.  
 115 Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner,  
 Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.  
 C'est ainsi que souvent la main de Dieu l'assiste.  
 Ha bon! voilà parler en docte Janséniste,  
 Alcippe, & sur ce point si savamment touché,  
 120 Desmâres, dans Saint Roch, n'auroit pas mieux prêché.  
 Mais c'est trop t'insulter, quittons la raillerie,  
 Parlons sans hyperbole & sans plaisanterie.

IMIT. Vers 116. *Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.*] Horace L. I. Epit. II. v. 62.

— — *Animum rego, qui nisi parat,*

*Imperat, hunc frænis, hunc tu com-  
 pesce catenâ.*

Sur ces deux vers Mr. Despreaux disoit, qu'Horace étoit Janséniste.

VERS 120. *Desmâres, dans Saint Roch.*] Le Pere TOUSSAINT DESMARES, Prêtre de l'Oratoire, fameux Prédicateur. Il fut député

à Rome, en 1653. avec quelques Docteurs de Sorbone, au sujet des fameuses disputes sur le Livre de Jansénius; & il prononça devant le Pape un Discours Latin sur cette matiere. Voyez le *Journal de S. AMOUR*, Part. VI. ch. 15. & 22. Après la Paix de l'Église Gallicane, faite en 1668. le P. Desmâres prêcha un Carême dans l'Église Paroissiale de S. Roch à Paris avec succès, mais il étoit effacé par le P. BOURDALOUE, qui prêchoit en même temps dans une autre Église. Le P. Desmâres quitta la Prédication à cause d'un Polype qui lui vint dans le nez, & qui

Tu viens de mettre ici l'Hymen en son beau jour.

Entends donc: & permets que je prêche à mon tour.

125 L'Épouse que tu prends, sans tache en sa conduite,  
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,  
Aux loix de son devoir regle tous ses desirs.

Mais qui peut t'assurer, qu'invincible aux plaisirs

Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,

130 Elle conservera sa première innocence?

Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,

De quel air penses-tu que ta Sainte verra

D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,

Ces danses, ces Héros à voix luxurieuse;

135 Entendra ces discours sur l'Amour seul roulans,

Ces douxereux Renauds, ces insensés Rolands;

Saura d'eux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu suprême,

On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même?

Qu'on ne fauroit trop tôt se laisser enflammer:

140 Qu'on n'a reçu du Ciel un cœur que pour aimer;

K v

l'empêchoit de prononcer avec grace. Il a été Curé de Liancour, & n'a jamais voulu quitter ce Bénéfice pour un meilleur qu'on lui offroit.

VERS 126. — Dans Port-Royal instruite.) Port-Royal, Monastère de Religieuses, avec le titre d'Abbaye, où la plupart des Filles de Condition étoient élevées; mais ces Religieuses ayant été accusées de Jansénisme, on leur défendit de recevoir des Pensionnaires & des Novices.

VERS 137. Saura d'eux qu'à l'Amour, &c.) Maximes fort ordinaires dans les Opéra de Quinaut.

Notre Auteur citoit encore cette belle maxime de l'Opéra d'Atis:

*Il faut souvent, pour devenir heureux,*

*Qu'il en coûte un peu d'innocence.*

Il rapportoit plusieurs autres traits de la Morale des Opéra, contre laquelle il se récrioit toujours vivement.

IMIT. Vers 138. On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.] Racine, Phèdre, Acte III. Scene 3.

*Il faut immoler tout, & même la Vertu.*

Et tous ces Lieux communs de Morale lubrique,  
Que Lulli réchauffa des fons de sa Musique ?

Mais de quels mouvemens, dans son cœur excités,  
Sentira-t-elle alors tous ses fens agités ?

145 Je ne te réponds pas, qu'au retour moins timide,  
Digne Écolière enfin d'Angélique & d'Armide,  
Elle n'aille à l'instant, pleine de ces doux fons,  
Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.

Supposons toutefois, qu'encor fidelle & pure,

150 Sa vertu de ce choc revienne fans blessure.

Bientôt dans ce grand Monde, où tu vas l'entraîner,  
Au milieu des écueils qui vont l'environner,  
Crois-tu, que toujours ferme aux bords du précipice,  
Elle pourra marcher fans que le pied lui glisse ?

155 Que toujours insensible aux discours enchanteurs

VERS 142. *Que Lulli réchauffa* &c.)  
JEAN BAPTISTE DE LULLI,  
célèbre Musicien, qui a fait nos  
plus beaux Opéra.

VERS 146. — *d'Angélique &  
d'Armide.*) Voyez les Opéra de  
Quinaut, intitulés : *Roland & Ar-  
mide.*

VERS 159. *Recevant ses Amans  
sous le doux nom d'Amis.*) Dans le  
Roman de *Clélie*, Part. I. Liv. I.  
page 389. Celère raconte, que Clélie,  
« cette admirable Fille, vivoit de  
« façon, qu'elle n'avoit pas un  
« Amant qui ne fut obligé de se ca-  
« cher sous le nom d'Ami, & d'ap-  
« peller son amour, amitié, car au-  
« trement, dit-il, ils eussent été  
« chassés de chez elle. » On fait  
« faire ensuite à Clélie elle-même

cette jolie distinction des divers  
genres d'Amis. „ Il ne faut pas  
« conclure de là, dit-elle, que tous  
« ceux que j'appelle mes Amis, soient  
« de mes tendres Amis : car j'en ai  
« de toutes les façons dont on en  
« peut avoir. En effet, j'ai de ces  
« demi-Amis, s'il est permis de par-  
« ler ainsi, qu'on appelle d'agréables  
« connoissances. J'en ai qui sont  
« un peu plus avancés, que je nomme  
« mes nouveaux Amis : J'en ai d'au-  
« tres que je nomme simplement  
« mes Amis : J'en ai aussi que je  
« puis appeller des Amis d'habitu-  
« de : J'en ai quelques-uns que je  
« nomme de solides Amis, & quel-  
« ques autres que j'appelle mes Amis  
« particuliers. Mais pour ceux que  
« je mets au rang de mes ten-  
« dres Amis, ils sont en fort pe-  
« tit nombre, & ils sont si avant

- D'un idolâtre amas de jeunes Séducteurs,  
 Sa sagesse jamais ne deviendra folie ?  
 D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,  
 Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis,  
 160 S'en tenir avec eux aux petits soins permis:  
 Puis, bientôt en grande eau sur le fleuve de Tendre  
 Naviger à souhait, tout dire, & tout entendre.  
 Et ne présume pas que Vénus, ou Satan,  
 Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.  
 165 Dans le crime il suffit qu'une fois on débute.  
 Une chûte toujours attire une autre chûte.  
 L'Honneur est comme une Isle escarpée & sans bords;  
 On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.  
 Peut-être, avant deux ans ardente à te déplaire,  
 170 Éprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire,

„dans mon cœur, qu'on ne peut  
 „jamais faire plus de progrès.  
 „Cependant, ajoute Clélie, je  
 „distingue si bien toutes ces sortes  
 „d'amis que je ne les confonds  
 „point du tout.“

V E R S 161. — Sur le fleuve de Tendre, &c.] Dans la première partie du Roman de Clélie, on a figuré la Carte du Pays de Tendre, dont le dessein est allégorique, pour marquer les divers genres de Tendresse. On peut avoir de la tendresse par trois causes différentes : L'Estime, la Reconnoissance, & l'Inclination; c'est pourquoi cette Carte représente trois Rivieres, qui portent ces trois noms, & sur lesquelles sont situées trois Villes nommées Tendre: savoir, Tendre sur Inclination, Tendre sur Estime, &

Tendre sur Reconnoissance. *Petits-soins* est un des Villages représentés sur cette Carte: C'est à quoi fait allusion le vers précédent.

V E R S 170. *Éprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire.*) Cadet, signifie ici un jeune Homme, un jeune Militaire. En l'année 1682. le Roi établit en plusieurs Places de son Royaume, des Compagnies de jeunes Gens, à qui l'on donna le nom de *Cadets*: ils étoient instruits dans tous les exercices militaires; & quand on les trouvoit capables de commander, on les mettoit dans les Troupes.

*Mousquetaire.* Les Mousquetaires du Roi, sont deux Compagnies de gens à cheval, composées de jeunes Gens de qualité, ou de bonne Maison.

- Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,  
 Donner chez la Cornu rendez-vous aux Galans ;  
 De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine,  
 Suivre à front découvert Z.... & Meffaline ;
- 175 Compter pour grands exploits vingt Hommes ruinés,  
 Blessés, battus pour Elle, & quatre affaffinés ;  
 Trop heureux ! si toujours Femme défordonnée,  
 Sans mesure & sans regle au vice abandonnée,  
 Par cent traits d'impudence aisés à ramasser,
- 180 Elle t'acquiert au moins un droit pour la chasser.

Mais que deviendras-tu ? si, folle en son caprice,  
 N'aimant que le scandale & l'éclat dans le vice,  
 Bien moins pour son plaisir, que pour t'inquiéter,  
 Au fond peu vicieuse, elle aime à coqueter ?

- 185 Entre nous, verras-tu, d'un esprit bien tranquille,  
 Chez ta Femme aborder & la Cour & la Ville ?  
 Hormis toi, tout chez toi, rencontre un doux accueil.  
 L'un est payé d'un mot, & l'autre d'un coup d'œil.  
 Ce n'est que pour toi seul qu'elle est fiere & chagrine,
- 190 Aux autres elle est douce, agréable, badiné :

VERS 172. Donner chez la Cornu &c.) Une infame, dont le nom étoit alors connu de tout le monde.

VERS 173. De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.] C'est cette pudeur si rare aujourd'hui, que nos Coquettes traitent d'enfantine. Le caractère de Phèdre a été heureusement exprimé par Mr. Racine dans ces Vers :

— Je ne suis point de ces femmes hardies,

Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,

Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

PHÈDRE, Act. III. Sc. 3.

IMIT. Ibid. — La pudeur enfantine.) C'est une traduction de l'Infans namque pudor d'Horace, Liv. I. Sat. VI. v. 57.

C'est pour eux qu'elle étale & l'or & le brocard ;  
 Que chez toi se prodigue & le rouge & le fard,  
 Et qu'une main favante, avec tant d'artifice,  
 Bâtit de ses cheveux le galant édifice.

195 Dans sa chambre, crois-moi, n'entre point tout le jour.

Si tu veux posséder ta Lucrece à ton tour,  
 Attends, discret Mari, que la Belle en cornette  
 Le soir ait étalé son teint sur la toilette ;

Et dans quatre mouchoirs, de sa beauté falis,

200 Envoie au Blanchisseur ses roses & ses lis.

Alors tu peux entrer : mais sage en sa présence,  
 Ne va pas murmurer de sa folle dépense.

D'abord, l'argent en main, paye & vite & comptant.

Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,

205 Pour la voir aussi-tôt, de douleur oppressée,

Déplorer sa vertu si mal recompensée.

Un Mari ne veut pas fournir à ses besoins !

Jamais Femme, après tout, a-t-elle coûté moins ?

A cinq cens Louis d'or, tout au plus, chaque année,

210 Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée ?

VERS 174. *Suivre à front découvert Z... & Messaline.*] Cette lettre initiale Z. n'est mise ici que pour dépayser les Lecteurs. Cependant malgré cette précaution, on ne laissa pas dans les Provinces d'en faire l'application à deux ou trois femmes dont par malheur les noms commençaient par cette lettre. *Messaline*, Femme de l'Empereur Claude, est fameuse par ses débordemens.

VERS 175. *Compter pour grands exploits &c.*) Dans le vers précédent

notre Poëte a exprimé le caractère d'une femme qui n'est simplement que débauchée dans ses plaisirs. Ici il ajoute à ce caractère, celui de ces femmes hardies & dangereuses, qui n'aiment leurs débauches que par l'éclat & le bruit qu'elles font : Telle étoit une autre Femme de la Cour, que Moliere a représentée dans son *Misanthrope*, sous le nom de *Célimène*.

CHANG. Vers 205. *Pour la voir aussi-tôt, de douleur oppressée.*) Avant

Que répondre? Je vois, qu'à de si justes cris,  
 Toi-même convaincu déjà tu t'attendris,  
 Tout prêt à la laisser, pourvû qu'elle s'appaîse,  
 Dans ton coffre à pleins sacs puiser tout à son aîse.

215 A quoi bon en effet t'allarmer de si peu?  
 Hé que feroit-ce donc, si le Démon du jeu  
 Versant dans son esprit sa ruineuse rage,  
 Tous les jours mis par elle à deux doigts du naufrage,

220 Devenir le butin d'un Pique ou d'un Sonnés!  
 Le doux charme pour toi! de voir chaque journée,  
 De nobles Champions ta Femme environnée,  
 Sur une table longue & façonnée exprès,  
 D'un Tournois de Bassette ordonner les apprêts:

225 Ou, si par un Arrêt la grossiere Police  
 D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice,  
 Ouvrir sur cette table un champ au Laniquenet,  
 Ou promener trois dés chassés de son cornet:

230 Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,  
 S'en aller méditer une vole au jeu d'Hombre;

l'édition de 1713. on lisoit : *Pour La voir aussi - tôt sur ses deux pieds haussée.*

CHANG. Vers 214. *Dans ton coffre à pleins sacs.*) Il y avoit : *En pleins sacs*; dans les éditions qui ont été faites avant celle de 1713.

VERS 216. — *Si le Démon du jeu, &c.*) Le caractère de la Joueuse a été fait sur Mad. . . . Sa passion pour le jeu étoit si grande, qu'elle regardoit comme perdu tout le

temps qu'elle passoit hors du jeu. Elle donnoit à jouer chez elle; & parmi les Joueurs qui y alloient, M. B. . . . étoit un des plus assidus. Elle avoit ordonné, que ceux qui s'émanciperoient en paroles, payeroient un écu chaque fois que cela leur arriveroit. M. B. . . . se trouvant trop gêné par cette Loi, aimoit mieux, un jour qu'il étoit en colere, acheter la liberté de jurer tout à son aise, par une grosse poignée d'écus qu'il jetta d'avance.

S'écrier sur un As mal à propos jetté ;  
 Se plaindre d'un Gâno qu'on n'a point écouté ;  
 Ou, querellant tout bas le Ciel qu'elle regarde,  
 A la Bête gémir d'un Roi venu sans garde.

235 Chez elle en ces emplois, l'Aube du lendemain  
 Souvent la trouve encor les cartes à la main.  
 Alors, pour se coucher, les quittant, non sans peine,  
 Elle plaint le malheur de la Nature humaine,  
 Qui veut qu'en un sommeil; où tout s'enfvelit,  
 240 Tant d'heures, sans jouer, se consomment au lit.  
 Tontefois en partant la Troupe la console,  
 Et d'un prochain retour chacun donne parole.  
 C'est ainsi qu'une femme en doux amusemens  
 Sait du temps qui s'envole employer les momens;  
 245 C'est ainsi que souvent par une Forcenée  
 Une triste Famille à l'hôpital traînée,  
 Voit ses biens en décret sur tous les murs écrits,  
 De sa dérouté illustre effrayer tout Paris.

Mais que plutôt son jeu mille fois te ruine;

250 Que si la famélique & honteuse Lézine,

VERS 220. — *D'un Pique ou d'un Sonnés.*) *Pique*, terme du jeu de Piquet. *Sonnés*, terme du jeu de Trictrac.

VERS 232. *Se plaindre d'un Gâno &c.*) Terme du jeu d'Homme.

VERS 244. *Sait du temps qui s'envole employer les momens.*) Une Dêvôte se confessoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le jeu.

Son Confesseur lui remontra, qu'elle devoit en premier lieu considérer la perte du temps. . . . Hélas ! *oui mon Père*, dit la Pénitente, en l'interrompant : *On perd tant de temps à mêler les cartes !*

VERS 245. *C'est ainsi que souvent par une Forcenée, &c.*) Parmi le grand nombre de gens, que la passion du jeu a précipités dans les malheurs qui sont ici décrits, le Poète a regardé une Parente de l'i-

Venant mal à propos la faïfir au collet,  
 Elle te réduisoit à vivre fans valet,  
 Comme ce Magistrat de hideuse mémoire,  
 Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire.

255 Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.

Il étoit plein d'esprit, de sens, & de raison.  
 Seulement pour l'argent un peu trop de foiblesse  
 De ces vertus en lui ravaloit la noblesse.  
 Sa table toutefois fans superfluité,

260 N'avoit rien que d'honnête en sa frugalité,

Chez lui deux bons Chevaux, de pareille encolure,  
 Trouvoient dans l'écurie une pleine pâture,  
 Et du foin, que leur bouche au ratelier laissoit,  
 De surcroît une mule encor se nourrissoit.

265 Mais cette soif de l'or, qui le brûloit dans l'ame,

Le fit enfin songer à choisir une Femme;  
 Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.

Vers

lustre & pieuse Madame de MIRAMION, qui a fondé la Communauté des Filles de Ste. Genevieve. Cette Joueuse ayant dissipé des biens considérables, fut obligée de se retirer en Angleterre. Elle portoit aussi le nom de Miramion.

VERS 253. Comme ce Magistrat de hideuse mémoire, &c.) JACQUES TARDIEU, Lieutenant-Criminel de Paris, & MARIE FERRIER, sa femme, aussi fameux par leur fardide avarice, que par leur mort funeste. Notre Auteur les connoissoit particulièrement tous les deux, tant

parce qu'ils logeoient \* dans son voisinage, que parce que Mr. Tardieu avoit tenu sur les fonts Mr. JACQUES BOILEAU, Docteur de Sorbone, & Chanoine de la Ste. Chapelle, frère du Poëte.

VERS 255. Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.] Mr. Tardieu étoit d'une bonne Famille de la Robe, & neveu de JACQUES GILLOT, Conseiller-Clerc au Parlement, & Chanoine de la Sainte Chapelle. Mr. Gillot étoit un des principaux Auteurs de la Satire Mérippée, connue sous le nom du Ca-

tho-

\* Dans la maison qui fait le coin du Quai des Orfèvres, & de la rue de Harlai. Mr. Despreaux demouroit dans la Cour du Palais.

Vers son triste penchant son naturel guidé,  
 Le fit dans une avare & fordide famille  
 270 Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille;  
 Et sans trop s'enquérir d'où la Laide venoit,  
 Il fut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnoit.  
 Rien ne le rebuta; ni sa vûe éraillée,  
 Ni sa masse de chair bizarrement taillée;  
 275 Et trois cens mille francs avec elle obtenus,  
 La firent à ses yeux plus belle que Vénus.  
 Il l'épouse; & bientôt son Hôteffe nouvelle,  
 Le prêchant, lui fit voir qu'il étoit, au prix d'elle,  
 Un vrai dissipateur, un parfait débauché.  
 280 Lui-même le sentit, reconnut son péché,  
 Se confessa prodigue, & plein de repentance,  
 Offrit sur ses avis de regler sa dépense.  
 Aussi-tôt de chez eux tout rôti disparut.  
 Le pain bis renfermé d'une moitié décrut.

*tholicon d'Espagne, & c'étoit dans la maison de ce Chanoine † que cette ingénieuse Satire avoit été composée. Il mourut l'an 1619.*

VERS 264. *De surcroît une mule,)* Le Lieutenant-Criminel est obligé de suivre les Criminels condamnés à la mort; & il est monté sur une Mule, qui étoit l'ancienne monture des Magistrats, avant l'usage des Carroffes.

VERS 266. *Le fit enfin songer à chercher une Femme.)* Elle étoit fille

de JÉRÉMIE FERRIER, qui avoit été Ministre à Nismes, & qui abjura ensuite le Calvinisme.

VERS 270. *Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille.)* Elle étoit extrêmement laide & maltaite. On dit pourtant qu'elle avoit été belle dans sa jeunesse, mais la petite verole l'avoit ainsi défigurée.

VERS 280. *Lui-même le sentit, &c.)* Dans ce vers & les deux suivans l'Auteur a exprimé toutes les parties de la Confession.

† Il logeoit dans la petite rue, qui vient du Quai des Orfèvres à l'Hôtel du P. Président. Mr. Despreaux, & Mr. l'Abbé Boileau, son frere, sont nés dans la même Chambre où la Satire du Catholicon avoit été faite.

- 285 Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent.  
 Deux grands Laquais, à jeun, sur le soir s'en allèrent.  
 De ces Coquins déjà l'on se trouvoit lassé,  
 Et pour n'en plus revoir le reste fut chassé.  
 Deux servantes déjà largement souffletées,  
 290 Avoient à coups de pied descendu les montées,  
 Et se voyant enfin hors de ce triste lieu,  
 Dans la rue en avoient rendu grâces à Dieu.  
 Un vieux Valet restoit, seul chéri de son Maître,  
 Que toujours il servit, & qu'il avoit vu naître,  
 295 Et. qui de quelque somme, amassée au bon temps,  
 Vivoit encor chez eux, partie à ses dépens.  
 Sa vûe embarrassoit; il fallut s'en défaire;  
 Il fut de la maison chassé comme un Corsaire.  
 Voilà nos deux Époux, sans valets, sans enfans,  
 300 Tous seuls dans leur logis libres & triomphans.  
 Alors on ne mit plus de borne à la lézine.  
 On condamna la cave, on ferma la cuisine.  
 Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois,

VERS 285. — Au marché s'envolèrent.) Comme ce couple avare n'avoit ni valets ni servantes, les Plaideurs, qui venoient solliciter, étoient obligés de panser les chevaux, & de les mener à l'abreuvoir; mais cela ne dura pas long-temps. On vendit premièrement les Chevaux, & puis la Mule, & quand le Lieutenant-Criminel en avoit besoin, il en empruntoit une.

VERS 293. Un vieux Valet restoit.) Il se nommoit DESBORDES, & portoit ordinairement une méchante casaque rouge.

VERS 308. Ou de ce que la Femme aux Voisins excroquoit.) Elle n'entroit jamais dans une maison, qu'elle n'excroquat quelque chose, & quand elle n'y pouvoit rien prendre, elle empruntoit sans rendre jamais rien. C'est d'elle, que Mr. Racine a dit dans ses *Plaideurs*, Acte I. Scène IV.

*Elle eût du Bûveteur emporté les serviettes,*

*Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.*

Dans le fond d'un grenier on sequestra le bois.

305 L'un & l'autre dès-lors vécut à l'aventure  
Des présens, qu'à l'abri de la Magistrature,  
Le Mari quelquefois des Plaideurs extorquoit,  
Ou de ce que la Femme aux voisins excroquoit.

Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre,

310 Il faut voir du logis sortir ce Couple illustre :  
Il faut voir le Mari tout poudreux, tout souillé,  
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,  
Et de sa robe en vain de pièces rajeunie  
A pied dans les ruisseaux traînant l'ignominie.

315 Mais qui pourroit compter le nombre de haillons,  
De pièces, de lambeaux, de sales guenillons,  
De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,  
Dont la Femme aux bons jours composoit sa parure?  
Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,

320 Ses fouliers grimaçans vingt fois rapetassés,  
Ses coëffes, d'où pendoit au bout d'une ficelle  
Un vieux masque pelé, presque'aussi hideux qu'Elle?

## L ij

Elle avoit effectivement pris quelques serviettes chez le Bûvetier du Palais.

Dans une maison voisine de la leur, il y avoit un lieu de débauche, où elle alloit tous les jours pour y attraper son diner, & elle ne manquoit jamais d'envoyer à son mari une partie de ce qu'il y avoit sur la table. En échange il accordoit sa protection à ce lieu d'honneur; mais Mr. le Premier Président le fit dénicher de son voisinage. Dans le même quartier il y avoit un Pâtisfier, où la Lieutenante-Criminelle

alloit souvent prendre des Biscuits sans payer. Le Pâtisfier las de cette pratique, fit des biscuits purgatifs, & les lui donna.

VERS 309. *Mais, pour bien mettre ici leur crasse &c.*) Mr. Racine obligea l'Auteur de retrancher ces vingt vers, parce qu'ils contiennent un détail qui ne lui plaisoit pas tout-à-fait. Ils ne parurent point en effet dans la première édition de cette Satire; mais l'Auteur voulut les rétablir dans les éditions suivantes.

VERS 322. *Un vieux masque pelé.*) La plupart des femmes por-

Peindrai-je son jupon bigarré de Latin,  
 Qu'ensemble compoisoient trois Thèses de fatin,  
 325 Présent qu'en un procès sur certain privilege  
 Firent à son Mari les Régens d'un College ;  
 Et qui sur cette jupe à maint Rieur encor  
 Derriere elle faisoit dire, *Argumentabor?*

Mais peut-être j'invente une fable frivole.

330 Déments donc tout Paris, qui prenant la parole,  
 Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,  
 Tout prêt à le prouver, te dira: Je l'ai vu.  
 Vingt ans j'ai vu ce Couple uni d'un même vice,  
 A tous mes Habitans montrer que l'Avarice  
 335 Peut faire dans les biens trouver la Pauvreté,  
 Et nous réduire à pis que la mendicité.  
 Des Voleurs qui chez eux pleins d'espérance entrèrent,  
 De cette triste vie enfin les délivrèrent.  
 Digne & funeste fruit du nœud le plus affreux,  
 340 Dont l'Hymen ait jamais uni deux Malheureux !

toient alors un masque de velours noir, quand elles sortoient.

VERS 337. *Des Voleurs qui chez eux, &c.*) Le Lieutenant-Criminel & sa femme furent assassinés dans leur maison sur le Quai des Orfèvres, le jour de St. Barthelemi, 24. d'Août 1665. sur les dix heures du matin, par RENÉ & FRANÇOIS TOUCHET, Freres, natifs de Niasse près de Gran en Anjou. Ces deux Voleurs n'ayant pu ouvrir la porte pour sortir, parce qu'il y avoit un secret à la serrure, furent pris dans la maison même; & trois jours après, condamnés à être rompus vifs sur un échafaut, à la porte

de l'Isle du Palais, devant le Cheval de Bronze: ce qui fut exécuté le 27. du même mois. Quelques jours avant cet assassinat, le Roi avoit ordonné à Mr. le Premier Président de Lamoignon, de faire informer contre le Lieutenant-Criminel, à cause de ses malversations.

VERS 346. — *Singe de Bourdaloue*) Le Pere LOUIS BOURDALOUE, Jésuite, a été le plus grand Prédicateur qui ait paru en France pendant le XVII. Siècle. Il a été aussi le premier qui ait mis des portraits ou des caractères dans ses Sermons. Il étoit d'une famille con-

Ce récit passe un peu l'ordinaire mesure ;  
 Mais un exemple enfin si digne de censure,  
 Peut-il dans la Satire occuper moins de mots ?  
 Chacun fait son métier ; suivons notre propos.

345 Nouveau Prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,  
 Écolier, on plutô't finge de Bourdaloue,  
 Je me plais à remplir mes Sermons de portraits.  
 En voilà déjà trois, peints d'assez heureux traits,  
 La Femme sans honneur, la Coquette, & l'Avare.

350 Il faut y joindre encor la revêche Bizarre,  
 Qui sans cesse d'un ton par la colere aigri,  
 Gronde, choque, dément, contredit un Mari.  
 Il n'est point de repos ni de paix avec elle.  
 Son mariage n'est qu'une longue querelle.

355 Laisse-t'-elle un moment respirer son Époux ?  
 Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux,  
 Et sur le ton grondeur, lorsqu'elle les harangue,  
 Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.

## L iij

fidérable de Bourges, où il nâquit le 20. d'Août, 1632. Il mourut à Paris dans la maison Professe des Jésuites le 13. de Mai, 1704. après avoir exercé le Ministère de la Prédication à la Cour & dans Paris, avec un succès merveilleux, pendant plus de 35. ans.

VERS 350. — *La revêche Bizarre.*) La Belle-Sœur de l'Auteur, Femme de JÉRÔME BOILEAU, son Frere ainé.

VERS 358. *Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.*] Cette Femme avoit un talent tout particulier pour inventer des noms ridi-

cules, & des injures populaires ; comme : un grand *Frelampier* ; un *Epétier*, pour un *Homme d'Epée* ; une *grande Bacoule* ; une *Pimbesche*, une *grande Orbesche* ; &c. Il faut remarquer, que ces deux derniers noms sont les originaux des qualités de *la Comtesse des Plaideurs* de Racine : *Comtesse de Pimbesche, Orbesche, & cetera.* Notre Poète, qui entendoit tous ces termes-là vingt fois par jour, les rédifoit à ses Amis. Il en faisoit aussi rire quelquefois Mr. le Premier Président de Lamoignon ; & ce grand Magistrat ne dédaignoit pas de s'en servir lui-même pour se divertir. *Il n'appar-*

Ma plume ici traçant ces mots par alphabet,  
 360 Pourroit d'un nouveau Tome augmenter Richelet.  
 Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie :  
 En trop bon lieu, dis-tu, ton Épouse nourrie,  
 Jamais de tels discours ne te rendra martyr.  
 Mais eut-elle fucé la Raison dans Saint Cyr,  
 365 Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,  
 L'Hymen n'ait jamais fait de Femme extravagante ?  
 Combien n'a-t'-on point vu de Belles aux doux yeux,  
 Avant le mariage, Anges si gracieux,  
 Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages,  
 370 Vrais Démons, apporter l'Enfer dans leurs ménages,  
 Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,  
 Sous leur fontange altiere asservir leurs Maris ?

Et puis, quelque douceur dont brille ton Épouse,

*tient pas à des Bacoules comme vous, &c.* C'étoit le commencement d'une Lettre qu'il écrivoit à Madame la Comtesse de Broglio, sa Fille.

VERS 360. — *Augmenter Richelet.*) Le Dictionnaire François de Richelet. PIERRE CÉSAR RICHELET, Avocat au Parlement de Paris, mourut en 1698. Il étoit Petit-fils de NICOLAS RICHELET, célèbre parmi les Auteurs de son temps, & qui avoit commenté les Oeuvres de RONSARD.

VERS 364. — *Dans Saint Cyr.*] En l'année 1686. le Roi fit bâtir à St. Cyr, près de Versailles, une magnifique Maison, à laquelle il a attaché de très-grands revenus pour l'entretien, ou pour l'établissement de deux cens cinquante

jeunes Demoiselles, qui n'ont pas un bien proportionné à leur naissance. Elles y sont instruites & formées jusqu'à l'âge de vingt ans, aux exercices d'une véritable & solide piété. On leur enseigne aussi tout ce qui peut convenir à leur qualité & à leur sexe; afin qu'en sortant de cette Maison, ou pour s'établir dans le monde, ou pour embrasser la vie Religieuse, elles portent dans tout le Royaume, des exemples de modestie & de vertu. Cet établissement est du aux soins, & à la piété de Madame de Maintenon.

VERS 372. *Sous leur Fontange altiere.*) Fontange, noeud de ruban que les Dames portent sur le devant de la tête, pour attacher leur coëffure. Ce nom est venu de Madame la Duchesse de FONTANGE, très-

Penfes-tu, fi jamais elle devient jaloufe,  
 375 Que fon ame livrée à fes triftes foupçons,  
 De la Raifon encor écoute les leçons ?  
 Alors, Alcippe, alors tu verras de fes œuvres,  
 Réfous-toi, pauvre Époux, à vivre de couleuvres :  
 A la voir tous les jours, dans fes fougueux accès,  
 380 A ton gefte, à ton rire intenter un procès :  
 Souvent de ta maifon gardant les avenues,  
 Les cheveux hériffés, t'attendre au coin des rues ;  
 Te trouver en des lieux de vingt portes fermés,  
 Et par-tout où tu vas, dans fes yeux enflammés  
 385 T'offrir, non pas d'Ifis la tranquille Eumenide,  
 Mais la vraie Alecto peinte dans l'Énéide,  
 Un tifon à la main chez le Roi Latinus,  
 Soufflant fa rage au fein d'Amate & de Turnus.

## L i v

belle perfonne, qui porta la premiere un ruban ainfi noué.

VERS 374. — *Si jamais elle devient jaloufe.*) Ce portrait de la femme jaloufe, eft ici un caractère général.

VERS 378. — *A vivre de Couleuvres.*) *Avaler des Couleuvres*, eft une expreffion proverbiale, qui fignifie, fouffrir bien des chofes fâcheufes que l'on nous dit, ou que l'on nous fait; fans que nous en oifions témoigner notre déplair. Et, *Vivre de Couleuvres*, c'eft être expofé tous les jours à ces fortes de chagrins,

VERS 385. — *d'Ifis la tranquille Eumenide.*) Furie dans l'Opéra d'Ifis, qui demeure prefque toujours fans action. Mr. Despreaux étant à une représentation de cet

Opéra, remarqua que l'Acteur, qui faifoit le rôle de la Furie, s'ennuyant d'être long - temps fans rien faire fur le Théâtre, bâilloit de temps en temps; qu'à chaque bâillement il faifoit de grands fignes de croix fur fa bouche, comme font les bonnes gens. Mr. Despreaux dit à ceux avec qui il étoit : *Voyez, voyez la Furie, qui fait des fignes de Croix.*

*Tranquille Eumenide* : L'union de ces deux mots eft heureufe en cet endroit; car *Eumenides* eft un mot grec qui, dans fon fens primitif, fignifie *Tranquille* : & c'eft par Antiphrase que l'on y a attaché un fens contraire, en donnant ce nom-là aux Furies, à caufe de leur cruauté.

VERS 386. *Mais la vraie Alecto* &c.) Une des Furies. Voyez le Livre VII. de l'Énéide de Virgile.

Mais quoi? je chauffe ici le cothurne Tragique.  
 390 Reprenons au plutôt le brodequin Comique,  
 Et d'objets moins affreux songeons à te parler.  
 Dis-moi donc, laissant là cette Folle heurler,  
 T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,  
 Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades,  
 395 Se font des mois entiers sur un lit effronté  
 Traiter d'une visible & parfaite santé;  
 Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,  
 Aux yeux de leurs Maris tombent en défaillance?  
 Quel sujet, dira l'un, peut donc si fréquemment  
 400 Mettre ainsi cette Belle aux bords du monument?  
 La Parque, ravissant ou son fils ou sa fille,  
 A-t'-elle moissonné l'espoir de sa famille?  
 Non: il est question de réduire un Mari  
 A chasser un Valet dans la maison chéri,  
 405 Et qui, parce qu'il plaît, a trop sù lui déplaire;  
 Ou de rompre un voyage utile & nécessaire;  
 Mais qui la priveroit huit jours de ses plaisirs,

VERS 393. — *De ces douces Ménades.*) Bacchantes: c'étoient des Femmes qui célébroient les Orgies de Bacchus, en courant comme des Furies & des insensées.

VERS 394. — *Sans mal toujours malades.*) L'Auteur a encore copié ce caractère d'après sa Belle-Sœur, dont on a parlé sur les vers 18. 350. & 358. Quand son mari ne vouloit pas lui donner tout ce qu'elle avoit envie d'avoir, elle contrefaisoit la malade, & se mettoit au lit, jus- qu'à ce que sa fantaisie fût passée,

ou qu'elle eût obtenu ce qu'on lui refusoit. Mr. Perrault, qui étoit son Médecin, la trouvoit effectivement malade. Un jour Mr. Boileau en fit appeller un autre: c'étoit Mr. Rainsant; mais il gâta tout; car quelques façons qu'elle fit pour paroître malade, jamais ce Médecin ne put trouver qu'elle le fut.

VERS 412. *Courtois & Denyau.*) Deux Médecins de la Faculté de Paris.

VERS. 414. — *Cette santé d'Athlete.*) Allusion à l'Aphorisme troi-

Et qui loin d'un Galant, objet de ses desirs....

O! que pour la punir de cette Comédie,

410 Ne lui-vois-je une vraie & triste maladie!

Mais ne nous fâchons point. Peut-être avant deux jours,

Courtois & Denyau, mandés à son secours,

Digne ouvrage de l'Art dont Hippocrate traite,

Lui sauront bien ôter cette fanté d'Athlete :

415 Pour consumer l'humeur qui fait son embonpoint,

Lui donner sagement le mal qu'elle n'a point;

Et fuyant de Fagon les maximes énormes,

Au tombeau mérité la mettre dans les formes.

Dieu veuille avoir son ame, & nous délivre d'eux.

420 Pour moi, grand ennemi de leur Art hazardeux,

Je ne puis cette fois que je ne les excuse.

Mais à quels vains discours est-ce que je m'amuse?

Il faut sur des sujets plus grands, plus curieux,

Attacher de ce pas ton esprit & tes yeux.

425 Qui s'offrira d'abord? Bon, c'est cette Savante,

Qu'estime Roberval, & que Sauveur fréquente.

## L v

sieme d'Hippocrate. Les Athletes se nourrissoient d'une manière particulière, pour acquérir beaucoup de force & de vigueur, mais cette même nourriture devenoit enfin nuisible à leur fanté.

VERS 417. *Et fuyant de Fagon.*) GUI CRESCENT FAGON, Premier Médecin du Roi, nommé en 1693. dans le temps que notre Poète composa cette Satire.

VERS 426. *Qu'estime Roberval, & que Sauveur fréquente.*) ROBerval: GILLE PERSONNE, Sr. DE

ROBERVAL, Géomètre & Professeur Royal en Mathématiques. Il étoit de l'Académie des Sciences, & mourut en 1675. JOSEPH SAUVEUR: autre savant Mathématicien, Professeur au College Royal, & de l'Académie Royale des Sciences. Il a eu l'honneur d'enseigner les Mathématiques au Roi d'Espagne Philippe V. & aux deux Princes ses Freres. §. Il mourut le 9. Juillet 1716. en sa 64. année. Voyez son Eloge dans l' Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Ann. 1716. pag. 97. & suiv. de l'Éd. d'Amst.

D'où vient qu'elle a l'œil trouble, & le teint si terni?  
 C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,  
 Un Astrolabe en main, elle a dans sa gouttière  
 430 A suivre Jupiter passé la nuit entière.  
 Gardons de la troubler. Sa Science, je croi,  
 Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi.  
 D'un nouveau microscope on doit en sa présence  
 Tantôt chez Dalencé faire l'expérience ;  
 435 Puis d'une femme morte avec son embryon,  
 Il faut chez Du Vernay voir la dissection.  
 Rien n'échappe aux regards de notre Curieuse.

VERS 428. *C'est que sur le Calcul... de Cassini.*) JEAN DOMINIQUE CASSINI, célèbre Astronome, de l'Académie Royale des Sciences. Il étoit né dans la ville de Gènes: & avant qu'il eut été appellé en France, il étoit premier Professeur d'Astronomie dans l'Université de Bologne. Il étoit encore Maître des Fortifications du Grand Duc de Florence; & Arbitre des différends entre les Princes d'Italie, au sujet des limites de leurs États. §. Il mourut le 14. Septembre 1712. âgé de 87. ans. Voyez son éloge dans l'*Histoire de l'Académie R. des Sciences de l'Ann. 1712.* p. 107. & suiv. Éd. d'Amst.

VERS 429. *Un Astrolabe en main.*) L'Astrolabe est un instrument de Mathématique en forme de Planisphère, qui sert à prendre les hauteurs des Astres, & à faire quelques autres observations d'Astronomie. Madame de LA SABLIERE avoit repris notre Poète d'avoir dit dans son Épître V. vers 28.

*Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher,*

*Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe:*

*Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.*

Cette Dame disoit, que l'Astrolabe n'étoit pas un instrument propre à faire ces sortes d'observations; & les Ennemis de notre Auteur firent bien valoir cette critique. C'est pour s'en venger qu'il a dépeint ici Madame de la Sabliere comme une Savante ridicule; & qu'il lui a mis un *Astrolabe en main*, pour aller faire des observations sur la Planète de Jupiter.

§. Voici la remarque que Mr. Perrault a faite sur ce trait Satirique de Mr. Despreaux, dans la Préface de son *Apologie des Femmes*. „On croit, dit-il, que le caractère „de la Savante ridicule a été fait „pour une Dame qui n'est plus, & „dont le mérite extraordinaire ne „devoit lui attirer que des louanges. „Cette Dame se plaisoit aux heures „de son loisir à entendre parler „d'Astronomie, & elle avoit même „une très grande pénétration pour „ces Sciences, de même que pour „plusieurs autres que la beauté &

Mais qui vient sur ses pas? C'est une Précieuse,  
Reste de ces Esprits jadis si renommés,

440 Que d'un coup de son Art Moliere a diffamés,  
De tous leurs sentimens cette noble héritiere  
Maintient encore ici leur secte façonnere.

C'est chez elle toujours que les fades Auteurs  
S'en vont se consoler du mépris des Lecteurs.

445 Elle y reçoit leur plainte, & sa docte demeure  
Aux Perrins, aux Coras est ouverte à toute heure.

Là du faux bel esprit se tiennent les bureaux.

Là tous les Vers sont bons, pourvu qu'ils soient nouveaux.

„la facilité de son esprit lui avoient  
„rendu très-familières. Il est en-  
„core vrai, qu'elle n'en faisoit au-  
„cune ostentation, & qu'on n'esti-  
„moit gueres moins en elle le soin  
„de cacher ses dons, que l'avantage  
„de les posséder. . . . . L'Au-  
„teur de la Satire ayant mis dans  
„un de ses Ouvrages il y a environ  
„vingt ans les deux vers qui suivent:

„Que l'Astrolabe en main un autre  
„aille chercher,

„Si le Soleil est fixe ou tourne sur  
„son axe:

„Cette Dame eut la bonté de lui  
„dire, que quand on se mêloit de  
„faire des Satires, il falloit con-  
„noître les matieres dont on parloit;  
„que ceux qui tiennent que le So-  
„leil est fixe & immobile, sont les  
„mêmes qui soutiennent qu'il  
„tourne sur son axe, & que ce ne  
„sont point deux opinions diffé-  
„rentes, comme il paroît le dire  
„dans ses Vers. Elle ajouta qu'un  
„Astrolabe n'étoit d'aucune utilité  
„pour découvrir, si le Soleil est fixe,  
„ou s'il tourne sur son axe. On  
„prétend que le chagrin qu'il eut  
„d'être relevé là-dessus, lui a fait

„faire ce portrait d'une Savante  
„ridicule. Il est vrai qu'il n'est pas  
„honnête à un si grand Poëte  
„d'ignorer les Sciences & les Arts  
„dont il se mêle de parler; mais  
„la Dame qui l'instruisoit, n'étoit  
„point coupable de son ignorance,  
„ni de la faute qu'il ne connoissoit  
„pas. DU MONTEIL.

VERS 434. *Tantôt chez Dalencé.]*  
Il étoit fils d'un des plus habiles  
Chirurgiens de Paris, qui avoit  
gagné des biens considérables, mais  
son fils s'étoit ruiné à faire des  
expériences de Physique; & il se  
retira en Flandres.

VERS 436. *Il faut chez Du Ver-  
nay.]* JOSEPH DU VERNAY,  
Médecin du Roi, & savant Ana-  
tomiste. Il a un Cabinet rempli de  
curiosités, particulièrement de plu-  
sieurs squelettes d'animaux, dont  
il a fait la dissection. Il est de  
l'Académie Royale des Sciences;  
son Pere étoit un Médecin de la  
petite ville de Feurs en Forez, qui  
s'attachoit principalement à la con-  
noissance des Plantes.

VERS 440. *Que d'un coup de son  
Art Moliere a diffamés.)* Voyez la  
Comédie des Précieuses ridicules.

Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre :

- 450 Plaint Pradon opprimé des sifflets du Parterre :  
 Rit des vains amateurs du Grec & du Latin ;  
 Dans la balance met Aristote & Cotin ;  
 Puis d'une main encor plus fine & plus habile,  
 Pese sans passion Chapelain & Virgile ;
- 455 Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés ;  
 Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautés,  
 Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la Satire,  
 Autre défaut, sinon, qu'on ne le fauroit lire ;  
 Et pour faire goûter son Livre à l'Univers,
- 460 Croit qu'il faudroit en prose y mettre tous les Vers.

A quoi bon m'étaler cette bizarre École,

VERS 450. *Plaint Pradon opprimé des sifflets du Parterre.* PRADON, mauvais Auteur de Tragiédies.

VERS 452. *Dans la balance met Aristote & Cotin, &c.)* Dans ce vers & les huit suivans, il ne s'agit plus de Madame D. L'Auteur désigne PERRAULT dans son *Parallèle des Anciens & des Modernes*, Tom. III. où il fait à peu près les mêmes jugemens, que l'on lui fait faire ici.

IMIT. Vers 454. *Pese sans passion Chapelain & Virgile.)* Juvénal, Sat. VI. v. 435. & suiv.

*Laudat Virgilium, peritura ignoscit Elifæ,*

*Committit Vates, & comparat inde Maroncm,*

*Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.*

VERS 458. *Autre défaut, sinon, qu'on ne le fauroit lire.)* Dans la première édition, après ce vers, il y avoit les quatorze suivans que l'Auteur a retranchés ; ils contiennent la suite des paroles de Perrault dans les mêmes Dialogues, au sujet de Chapelain, Tom. III. pag. 255.

*Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour,*

*Quand la Langue vieillie ayant changé de tour,*

*On ne sentira plus la barbare structure*

*De ses expressions mises à la torture,*

*S'étonne cependant, d'où vient que chez Coignard,*

*Le Saint Paulin \* écrit avec un si grand art,*

\* Poëme de Perrault imprimé chez Coignard.

Du mauvais sens, dis-tu, prêché par une Folle ?

De Livres & d'Écrits bourgeois Admirateur

Vais-je épouser ici quelque apprentive Auteur ?

465 Savez-vous que l'Épouse avec qui je me lie  
Compte entre ses parens des Princes d'Italie ?

Sort d'Ayeux dont les noms.... Je t'entends, & je voi,

D'où vient que tu t'es fait Secretaire du Roi.

Il falloit de ce titre appuyer ta naissance.

470 Cependant, t'avoûrai-je ici mon insolence ?

Si quelque objet pareil chez moi, deçà les Monts,

Pour m'épouser entroit avec tous ces grands noms,

Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres,

Je lui dirois bientôt: Je connois tous vos Peres:

*Et d'une plume douce, aisée & naturelle,*

*Pourrit, vingt-fois encor moins lu  
que la Pucelle.*

*Elle en accuse alors notre siècle in-  
fecté*

*Du pédantesque goût qu'ont pour  
l'Antiquité*

*Magistrats, Princes, Ducs, & même  
Fils de France †.*

*Qui lisent sans rougir & Virgile &  
Térence ;*

*Et toujours pour Perrault pleins  
d'un dégoût malin,*

*Ne savent pas s'il est au monde un  
Saint Paulin.*

Mr. Perrault doit la suppression de ces vers à sa réconciliation avec Mr. Despreaux. Au lieu de ces quatorze vers, il a mis ces deux-ci :

*Et pour faire goûter son Livre, &c.*

CHANG. Vers 464. — (Quelques apprentive Auteur.) Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1713. il y avoit *apprentie*, au lieu d'*apprentive*.

VERS 468. *D'où vient que tu t'es fait Secretaire du Roi.*] M. G. D. s'étant enrichi dans la Recepte Générale des Aides de Paris, épousa une Demoiselle de condition ; & pour s'ennoblir il acheta une charge de Secretaire du Roi. On croit qu'il est dans les Caractères de la Bruyère, sous le nom de Sylvain, Chap. des biens de fortune.

IMIT. Vers 473. *Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres.*] Juvénal, Satire VI. v. 167. & suiv.

† Monseigneur le Duc de Chartres, ensuite Duc d'Orléans, neveu de Louis XIV. & Régent du Royaume depuis la mort de ce Roi.

- 475 Je fais, qu'ils ont brillé dans ce fameux combat  
 Où sous l'un des Valois Enguien sauva l'État.  
 D'Hozier n'en convient pas : mais, quoi qu'il en puisse être,  
 Je ne suis point si sot que d'épouser mon maître.  
 Ainsi donc au plutôt délogeant de ces lieux,  
 480 Allez, Princeesse, allez avec tous vos Ayeux,  
 Sur les pompeux débris des lances Espagnoles,  
 Coucher, si vous voulez, aux champs de Cérizoles.  
 Ma maison, ni mon lit ne sont point faits pour vous.  
 J'admire, poursuis-tu, votre noble courroux.
- 485 Souvenez-vous pourtant, que ma famille illustre  
 De l'assistance au Sceau ne tire point son lustre :  
 Et que né dans Paris de Magistrats connus,  
 Je ne suis point ici de ces nouveaux venus,  
 De ces Nobles sans nom, que par plus d'une voie,  
 490 La Province souvent en guêtres nous envoie.  
 Mais euffai-je comme eux des Meûniers pour parens,  
 Mon Épouse vint-elle encor d'Ayeux plus grands,  
 On ne la verroit point, vantant son origine,

*Malo Venusinam, quam te Cornelia,  
 Mater*

*Gracchorum, si cum magnis virtu-  
 tibus adfers*

*Grande supercilium, & numeras in  
 dote triumphos.*

*Tolle tuum, precor, Hannibalém, &c.*

VERS 475. *Je fais, qu'ils ont brillé dans ce fameux combat.*) Le Combat de Cérizoles gagné par le Duc

d'Enguien, en Italié, le 14. d'Avril, 1544. sous le regne de François I.

VERS 477. *D'Hozier n'en convient pas.*) De cette Généalogie. L'Auteur avoit mis dans les deux éditions de 1694. *Varillas n'en dit rien* ; Mais cela faisoit une équivoque, car il sembloit que Mr. Despreaux eut voulu taxer VARILLAS de n'avoir rien dit de cette Bataille de Cérizoles, quoi qu'il en ait parlé fort au long dans son *Histoire de François I.* Varillas lui-même y fut trompé, & s'en plaignit ;

A son triste Mari reprocher la farine.

- 495 Son cœur toujours nourri dans la dévotion,  
De trop bonne heure apprit l'humiliation :  
Et pour vous détromper de la pensée étrange,  
Que l'Hymen aujourd'hui la corrompe & la change,  
Sachez qu'en notre accord elle a, pour premier point,  
500 Exigé, qu'un Époux ne la contraindrait point,  
A traîner après elle un pompeux équipage,  
Ni sur-tout de souffrir, par un profané usage,  
Qu'à l'Église jamais devant le Dieu jaloux,  
Un fastueux carreau soit vu sous ses genoux.  
505 Telle est l'humble vertu qui dans son âme empreinte....  
Je le vois bien, tu vas épouser une Sainte :  
Et dans tout ce grand zele il n'est rien d'affecté.  
Sais-tu bien cependant sous cette humilité,  
L'orgueil que quelquefois nous cache une Bigote,  
510 Alcippe, & connois-tu la nation dévote ?  
Il te faut de ce pas en tracer quelques traits,  
Et par ce grand portrait finir tous mes portraits.

mais notre Auteur pour lever toute équivoque a mis : *D'Hozier n'en convient pas*; parce que d'Hozier est connu de tout le monde pour un fameux Généalogiste, qui n'a jamais écrit d'Histoire.

IMIT. Vers 478. *Je ne suis point si sot que d'épouser mon maître.* Imitation de Martial, Liv. VIII. Épig. XII.

*Uxorem quare locupletem ducere nolim,*

*Quaritis? Uxori nubere nolo meæ.*  
L'Auteur a eu dessein de rendre ici

la même beauté de Langue, en traduisant par ces mots : *Épouser mon maître*, ceux-ci de Martial : *Uxori nubere nolo meæ*. La phrase latine est *Nubere marito*, pour les femmes; & *Ducere uxorem*, pour les hommes : & c'est en quoi consiste toute la finesse du bon mot de Martial.

VERS 486. *De l'assistance au Sceau, &c.* Une des principales fonctions des Secretaires du Roi, est d'assister au Sceau, dans les Chancelleries. *Édit de Louis XI. Novemb. 1482.*

A Paris, à la Cour on trouve, je l'avoue,  
 Des Femmes dont le zele est digne qu'on le loue,  
 515 Qui s'occupent du bien en tout temps, en tout lieu.  
 J'en fais Une, chérie & du Monde & de Dieu,  
 Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune ;  
 Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune :  
 Que le Vice lui-même est contraint d'estimer,  
 520 Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.  
 Mais pour quelques vertus si pures, si sinceres,  
 Combien y trouve-t'-on d'impudentes Fauffaires,  
 Qui sous un vain dehors d'austere piété,  
 De leurs crimes secrets cherchent l'impunité,  
 525 Et couvrent de Dieu même empreint sur leur visage  
 De leurs honteux plaisirs l'affreux libertinage ?  
 N'attends pas, qu'à tes yeux j'aïlle ici l'étaler.  
 Il vaut mieux le souffrir que de le dévoiler.  
 De leurs galans exploits les Buffis, les Brantômes  
 530 Pourroient avec plaisir te compiler des Tômes :  
 Mais pour moi, dont le front trop aisément rougit,  
 Ma bouche a déjà peur de t'en avoir trop dit.  
 Rien n'égale en fureur, en monstrueux caprices,  
 Une fausse Vertu qui s'abandonne aux vices.  
 535 De ces Femmes pourtant l'hypocrite noirceur

Au

V E R S 520. *Et que sur ce tableau* *amoureuse des Gaules.* BRANTÔME  
*d'abord tu vas nommer.]* Madame de  
 MAINTENON, FRANÇOISE de son temps. *Mémoires de Brantô-*  
 D'AUBIGNÉ. *me, &c.*

V E R S 529. — *Les Buffis, les* V E R S 531. *Mais pour moi, dont*  
*Brantômes.]* Le Comte de BUSSI *le front trop aisément rougit.)* On  
 RABUTIN, Auteur de l'*Histoire* *le surnommoit, le chaste Despreaux :*

La

Au moins pour un Mari garde quelque douceur.  
 Je les aime encor mieux qu'une Bigotte altiere,  
 Qui dans son fol orgueil, aveugle, & fans lumiere,  
 A peine sur le feuil de la dévotion,

540 Pense atteindre au fommet de la perfection :

Qui du soin qu'elle prend de me gêner fans cefse,  
 Va quatre fois par mois fe vanter à confefse :

Et les yeux vers le Ciel, pour fe le faire ouvrir,  
 Offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait souffrir.

545 Sur cent pieux devoirs aux Saints elle est égale.

Elle lit Rodriguez, fait l'oraifon mentale,

Va pour les malheureux quêter dans les maifons,  
 Hante les hôpitaux, vifite les prifons,

Tous les jours à l'Églife entend jufqu'à fix Meffes.

550 Mais de combattre en elle, & domter fes foibleffes,

Sur le fard, fur le jeu vaincre fa paffion,

Mettre un frein à fon luxe, à fon ambition,

Et foumettre l'orgueil de fon efprit rebelle :

C'est ce qu'en vain le Ciel voudroit exiger d'elle.

555 Et peut-il, dira-t'-elle, en effet l'exiger ?

Elle a fon Directeur, c'est à lui d'en juger.

Il faut, fans différer, favoir ce qu'il en penfe.

Bon ! vers nous à propos je le vois qui s'avance.

La pureté de fes mœurs & de fes écrits, lui a valu cet éloge.

VERS 546. *Elle lit Rodriguez.*] Le P. ALPHONSE RODRIGUEZ, Jéfuite, a fait un excellent *Traité de la Perfection Chrétienne.*

Tome I.

VERS 558. — Je le vois qui s'avance.] De tous les caractères qui font dans cette Satire, c'est à celui du Directeur que notre Poète donnoit la préférence. Quoique ce portrait foit affez général, l'Auteur n'a pas laiffé d'avoir un objet

M

- Qu'il paroît bien nourri ! Quel vermillon ! quel teint !  
 560 Le Printemps dans sa fleur sur son visage est peint.  
 Cependant, à l'entendre, il se soûtient à peine.  
 Il eut encore hier la fièvre & la migraine :  
 Et sans les prompts secours qu'on prit soin d'apporter,  
 Il seroit sur son lit peut-être à trembloter.
- 565 Mais de tous les Mortels, grace aux dévotes Ames,  
 Nul n'est si bien soigné qu'un Directeur de Femmes.  
 Quelque léger dégoût vient-il le travailler ?  
 Une froide vapeur le fait-elle bâiller ?  
 Un Escadron coëffé d'abord court à son aide.
- 570 L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède.  
 Chez lui sirops exquis, ratafias vantés,  
 Confitures sur-tout volent de tous côtés :  
 Car de tous mets sucrés, secs, en pâte, ou liquides,  
 Les estomacs dévots toujours furent avides :
- 575 Le premier masse-pain pour eux, je crois, se fit,  
 Et le premier citron à Rouen fut confit.  
 Notre Docteur bientôt va lever tous ses doutes,  
 Du Paradis pour elle il apla nit les routes ;  
 Et loin sur ses défauts de la mortifier,
- 580 Lui-même prend le soin de la justifier.  
 Pourquoi vous alarmer d'une vaine censure ?  
 Du rouge qu'on vous voit, on s'étonne, on murmure.

particulier. C'étoit M. H. . . . de quelque indisposition. Il alloit grand Directeur de femmes. Il sou vent chez Madame B. . . . sa étoit tel qu'on le représente ici ; Pénitente, qui logeoit près du frais, vermeil, plein de santé : Palais dans le voisinage de notre cependant il se plaignoit toujours Poëte. Cette Dame dévote & sa

Mais a-t'-on, dira-t'-il, sujet de s'étonner?

Est-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?

585. Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode.

Une femme sur-tout doit tribut à la Mode.

L'orgueil brille, dit-on, sur vos pompeux habits :

L'œil à peine soutient l'éclat de vos rubis.

Dieu veut-il qu'on étale un luxe si profane?

590. Oui, lorsqu'à l'étaler notre rang nous condamne.

Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriser?

Le jeu fut de tout temps permis pour s'amuser.

On ne peut pas toujours travailler, prier, lire :

Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.

595. Le plus grand jeu joué dans cette intention,

Peut même devenir une bonne action.

Tout est sanctifié par une ame pieuse.

Vous êtes, poursuit-on, avide, ambitieuse,

Sans cesse vous brûlez de voir tous vos parens

600. Engloutir à la Cour Charges, Dignités, Rangs.

Votre bon naturel en cela pour eux brille.

Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille :

D'ailleurs tous vos parens sont sages, vertueux.

Il est bon d'empêcher ces Emplois fastueux

605. D'être donnés peut-être à des Ames mondaines,

Éprises du néant des vanités humaines.

M ij

filles, recevoient leur cher Directeur avec un respect infini, & lui rendoient les soins les plus empressés.

VERS 576. Et le premier citron, &c.)

Les plus exquis citrons confits se font à Rouen.

VERS 594. Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.) Les deux Dévotes, dont on vient de parler,

Laissez-là, croyez-moi, gronder les Indévots,  
Et sur votre salut demeurez en repos.

Sur tous ces points douteux c'est ainsi qu'il prononce.

- 610 Alors croyant d'un Ange entendre la réponse,  
Sa Dévote s'incline, & calmant son esprit,  
A cet ordre d'enhaut sans réplique souscrit.  
Ainsi pleine d'erreurs, qu'elle croit légitimes,  
Sa tranquille vertu conserve tous ses crimes :
- 615 Dans un cœur tous les jours nourri du Sacrement,  
Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,  
Et croit, que devant Dieu ses fréquens sacrilèges  
Sont, pour entrer au Ciel, d'assurés privilèges.  
Voilà le digne fruit des soins de son Docteur.
- 620 Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur,  
Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme  
Tout à coup l'amenant au vrai Molinozisme,  
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,  
Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer.

aimoient beaucoup le jeu. Notre Poète y trouvoit à redire; & Mademoiselle B. . . lui disoit, pour se venger de ses railleries, qu'il valoit mieux jouer que médire.

VERS 622. — *Au vrai Molinozisme.*) Le Quiétisme fut introduit à Rome, par MICHEL MOLINOS, Prêtre Espagnol, & célèbre Directeur, qui avoit acquis la réputation d'un homme dévot. Il enseignoit une Méthode pour élever l'ame à la contemplation par l'oraison de Quiétude, & cette Oraison consistoit, selon lui, à se mettre en la présence de Dieu par un acte de

foi, qui nous fasse concevoir Dieu présent en nous-mêmes; après quoi il disoit qu'il faut bannir toutes fortes de pensées & d'affections, & attendre le reste de Dieu. Ce faux Directeur âgé de 60. ans fut déferé à l'Inquisition, & fit abjuration de sa doctrine à Rome, en 1687. L'Inquisition le condamna à une prison perpétuelle, dans laquelle il mourut quelques années après.

VERS 637. *Son Mari, qu'une affaire appelle &c.*) L'Auteur désigne encore ici sa belle-sœur. Elle changeoit souvent de Domestiques. Un jour son mari fut fort surpris de

625 Mais dans ce doux état molle, délicieuse,  
 La hais-tu plus, dis-moi, que cette Bilieuse,  
 Qui follement outrée en sa sévérité,  
 Baptisant son chagrin du nom de piété,  
 Dans sa charité fausse, où l'amour propre abonde,  
 630 Croit que c'est aimer Dieu que haïr tout le monde?  
 Il n'est rien où d'abord son soupçon attaché  
 Ne présume du crime, & ne trouve un péché.  
 Pour une Fille honnête & pleine d'innocence,  
 Croit-elle en ses valets voir quelque complaisance?  
 635 Réputés criminels les voilà tous chassés,  
 Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés.  
 Son Mari, qu'une affaire appelle dans la Ville,  
 Et qui chez lui, sortant, a tout laissé tranquille,  
 Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison,  
 640 De voir que le Portier lui demande son nom;  
 Et que parmi ses Gens changés en son absence,  
 Il cherche vainement quelqu'un de connoissance.

## M iij

voir, en rentrant chez lui, des gens  
 qui ne le connoissoient pas, & qui  
 lui demandoient son nom. Regnier,  
 Satire IX. à la fin, dit :

*Je cours à mon Logis, je heurte,  
 je tempeste;*

*Et croyez à frapper que je n'estois  
 perclus.*

*On m'ouvre, & mon valet ne me re-  
 connoit plus.*

*Monseigneur n'est pas ici : que Diable!  
 à si bonne heure !*

*Vous frappez comme un sourd.  
 Quelque temps je demeure, &c.*

CHANG. Vers 641. *Et que parmi  
 ses Gens changés en son absence.)*  
 Dans les deux premières éditions  
 il y avoit :

*Et que dans son logis fait neuf en  
 son absence.*

Mais on lui fit remarquer, que,  
 quoi que l'on dise, *Faire maison  
 neuve, ou ménage nouveau, pour  
 signifier, Chasser tous ses Domestiques :*  
 on ne disoit pas, *Faire un logis neuf,*  
 au même sens.

Fort bien: Le trait est bon. Dans les Femmes, dis-tu,  
 Enfin vous n'approuvez ni vice, ni vertu.  
 645 Voilà le Sexe peint d'une noble maniere!  
 Et Théophraste même, aidé de la Bruyere,  
 Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.  
 C'est assez: Il est temps de quitter le pinceau.  
 Vous avez désormais épuisé la Satire.  
 650 Épuisé, cher Alcippe! Ah! tu me ferois rire;  
 Sur ce vaste sujet si j'allois tout tracer,  
 Tu verrois sous ma main des Tomes s'amasser,  
 Dans le Sexe j'ai peint la piété caustique;  
 Et que feroit-ce donc, si Censeur plus tragique,  
 655 J'allois t'y faire voir l'Athéisme établi,  
 Et non moins que l'Honneur, le Ciel mis en oubli?  
 Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée,  
 Pour souveraine Loi mettant la Destinée,

§. Mr. Perrault critiqua cette expression dans la Préface de son *Apolo-  
 gie des Femmes*. „On ne comprend  
 „point, dit-il, comment un homme  
 „revenant de la Ville chez lui, peut  
 „trouver son *logis fait neuf*: il faut  
 „plus de temps pour faire un *logis*  
 „neuf. S'il y avoit qu'il trouve  
 „qu'on a fait *maison neuve* chez lui,  
 „cela s'entendrait: car *maison* signi-  
 „fie aussi bien ceux qui habitent une  
 „maison, que la maison même; mais  
 „*logis* ne signifie que le lieu, où l'on  
 „habite.“ DU MONTEIL.

VERS 646. *Et Théophraste même, aidé de la Bruyere.*] LA BRUYERE a traduit du Grec les *Caractères de Théophraste*; & a donné dans le même volume, les *Caractères, ou les mœurs de ce Siecle*. JEAN DE

LA BRUYERE, Gentilhomme de Mr. le Prince, étoit de l'Académie Françoisé, & mourut le 20. de Mai, 1696. âgé de 57. ans.

VERS 657. *Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée.*) C'est - à dire, une Athée: car *Capanée* étoit un Capitaine Grec, fameux par ses Impiétés, qui étant allé au siege de Thebes avec Polinice, fut foudroyé par Jupiter, parce qu'il méprisoit les Dieux.

VERS 660. — *Du ton de Des-Barreaux.*) JACQUES DE VAL-LÉE, Seigneur DES-BARREAUX, nâquit à Paris en 1602. & fut reçu Conseiller au Parlement en 1625. mais il se défit bientôt de sa Charge, parce que son penchant invin-

Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,  
 660 Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux?  
 Mais, sans aller chercher cette Femme infernale,  
 T'ai-je encor peint, dis-moi, la Fantafque inégale,  
 Qui m'aimant le matin, fouvent me hait le foir?  
 T'ai-je peint la Maligne aux yeux faux, au cœur noir?  
 665 T'ai-je encore exprimé la brusque Impertinente?  
 T'ai-je tracé la Vieille à morgue dominante,  
 Qui veut vingt ans encor après le Sacrement,  
 Exiger d'un Mari les refpects d'un Amant?  
 T'ai-je fait voir de joie une Belle animée,  
 670 Qui fouvent d'un repas fortant toute enfumée,  
 Fait même à fes Amans trop foibles d'estomac,  
 Redouter fes baifers pleins d'ail & de tabac?  
 T'ai-je encore décrit la Dame Brelandiere,  
 Qui des Joueurs chez foi fe fait Cabaretiere,

## M i v

cible pour les plaifirs le rendoit incapable des Devoirs de la Magiftrature. Il a fait de fort jolies Chanfons, & quantité de vers François & Latins qui n'ont pas été imprimés. Le fameux Sonnet de piété, qui commence par ce vers: *Grand Dieu, tes Jugemens font remplis d'équité*; a toujours paffé pour être l'ouvrage de Des-Barreaux. Cependant il fe fâchoit tout de bon quand on lui en parloit: il fit même d'affez mauvais vers François pour le défavouer, quoique d'ailleurs ce Sonnet foit fort beau. Quelques années avant fa mort, qui arriva en 1674. il s'étoit retiré à Châlons fur Saône, où il mourut d'une maniere plus édifiante qu'il n'avoit vécu. C'est à Mr. de MAUPEOU, Evêque de Châlons, qu'il fut re-

devable de fa conversion; & il difoit ordinairement que ce Prélat l'avoit empêché d'être vacillant.

VERS 668. *Exiger d'un Mari les refpects d'un Amant.*) Madame de T. . . . Madame de la F. . . . Madame de Freg, . . . & tant d'autres.

VERS 672. *Redouter fes baifers pleins d'ail & de tabac.*] Quelques femmes de la Cour, dans ces derniers temps, ont porté les excès de la table auffi loin que les Hommes les plus débauchés auroient pu faire.

VERS 673. — *La Dame Brelandiere.*) C'est encore Mad. . . . Après avoir fait de fa maifon une

- 675 Et souffre des affronts que ne souffriroit pas  
 L'Hôteffe d'une Auberge à dix sous par repas?  
 Ai-je offert à tes yeux ces tristes Tyfiphones,  
 Ces monstres pleins d'un fiel, que n'ont point les Lions,  
 Qui prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc,  
 680 S'irritent fans raison contre leur propre sang;  
 Toujours en des fureurs que les plaintes aigrissent,  
 Battent dans leurs Enfans l'Époux qu'elles haïssent,  
 Et font de leur maison digne de Phalaris,  
 Un séjour de douleurs, de larmes & de cris?  
 685 Enfin t'ai-je dépeint la Superstitieuse,  
 La Pédante au ton fier, la Bourgeoïse ennuyeuse:  
 Celle qui de son chat fait son seul entretien,  
 Celle qui toujours parle, & ne dit jamais rien?  
 Il en est des milliers: mais ma' bouche enfin lasse,  
 690 Des trois quarts, pour le moins, veut bien te faire grace.  
 J'entends. C'est pousser loin la modération.  
 Ah! finissez, dis-tu, la déclamation.

Académie de jeu, elle en faisoit encore un Cabaret pour les Joueurs, qui payoient leur écot en entrant, & qui après cela se faisoient servir avec la même liberté, & les mêmes hauteurs, que l'on prend dans les moindres Cabarets. Il y a des femmes qui donnent à souper aux Joueurs, de peur de ne les plus revoir, s'ils fortoient de leur maison.

VERS 677. — *Ces tristes Tyfiphones &c.*) La première femme de Mr. BOILEAU, Pere de notre Poète, avoit pris en aversion une de ses Filles, & ne cessoit point de la maltraiter. Elle ne voulut ja-

mais permettre, qu'on la mit en pension dans un Couvent, pour avoir le plaisir de la battre. Elle s'en acquitta si bien, qu'à la fin cette jeune fille en mourut, & la mere elle-même mourut de regret.

VERS 682. *Battent dans leurs Enfans l'Époux qu'elles haïssent.*] Il faut remarquer la noblesse avec laquelle le châtement le plus ordinaire des Enfans, est exprimé dans ce vers.

VERS 683. — *Digne de Phalaris.*) Tyran de Sicile très-cruel.

VERS 687. *Celle qui de son chat fait son seul entretien.*) C'est une sœur de l'Auteur, laquelle se reconnut

- Penſez - vous qu'ébloui de vos vaines paroles,  
 J'ignore qu'en effet tous ces diſcours frivoles  
 695 Ne ſont qu'un badinage, un ſimple jeu d'eſprit  
 D'un Cenſeur, dans le fond, qui folâtre & qui rit,  
 Plein du même projet qui vous vint dans la tête,  
 Quand vous plaçâtes l'Homme au deſſous de la Bête?  
 Mais enfin, vous & moi, c'eſt aſſez badiner.  
 700 Il eſt temps de conclure ; & pour tout terminer,  
 Je ne dirai qu'un mot. La Fille qui m'enchan-  
 Noble, ſage, modeſte, humble, honnête, touchante,  
 N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.  
 Si par un fort pourtant, qu'on ne peut concevoir,  
 705 La Belle tout à coup rendue infociable,  
 D'Ange, ce ſont vos mots, ſe transformoit en Diable:  
 Vous me verriez bientôt, ſans me deſeſpérer,  
 Lui dire: Hé bien, Madame, il faut nous ſéparer.  
 Nous ne ſommes pas faits, je le vois, l'un pour l'autre.  
 710 Mon bien ſe monte à tant: Tenez, voilà le vôtre.

## M v

d'abord dans cette peinture, & s'en  
 fâcha bien ſérieuſement.

VERS 695. *Ne ſont qu'un ba-  
 dinage, un ſimple jeu d'eſprit &c.)*  
 L'Auteur a mis ceci pour taire com-  
 prendre qu'il ne faut pas expliquer  
 à la rigueur tout ce qu'il a dit contre  
 les Femmes dans cette Satire,  
 ni ce qu'il a dit contre les Hom-  
 mes dans la Satire huitième. Il  
 m'écrivit ainſi dans une Lettre du  
 5. Juillet, 1706. „Quoique j'aie  
 „compoſé *animi gratia* une Satire  
 „contre les méchantes Femmes, je  
 „ſuis pourtant du ſentiment d'Al-  
 „cippe, & je tiens comme lui, *Que*  
 „pour être heureux ſous ce joug ſalu-

*naire, Tout dépend, en un mot, du*  
*„bon choix qu'on fait faire. Il ne*  
*„faut pas prendre les Poètes à la*  
*„lettre: Aujourd'hui c'eſt chez eux*  
*„la fête du Célibat; Demain c'eſt*  
*„la fête du Mariage: Aujourd'hui*  
*„l'Homme eſt le plus ſot de tous les*  
*„Animaux: Demain c'eſt le ſeul*  
*„Animal capable de juſtice, & en*  
*„cela ſemblable à Dieu.*

VERS 708. — *Il faut nous ſé-  
 parer, &c.)* Ce vers & les ſuivans  
 contiennent la formule du Libelle  
 de Divorce, qui étoit en uſage an-  
 ciennement. *Res tuas tibi habeo ;*  
*Tuas res tibi agito. &c. Loi 2. §. 1.*  
*au Digèſte Tit. de divortiis & repudiis.*

Partez : Délivrons-nous d'un mutuel fouci.

Alcippe, tu crois donc qu'on se sépare ainsi ?

Pour sortir de chez toi, sur cette offre offensante,

As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y consente ?

715 Et crois-tu qu'aîsément elle puisse quitter

Le favoureux plaisir de t'y persécuter ?

Bientôt son Procureur, pour elle usant sa plume,

De ses prétentions va t'offrir une volume.

Car, grace au Droit reçu chez les Parisiens,

720 Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens,

Dans ses prétentions une Femme est sans borne.

Alcippe, à ce discours je te trouve un peu morne.

Des Arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.

Des Arbitres. . . . Tu crois l'empêcher de plaider ?

VERS 719. — *Chez les Parisiens, &c.*) Ce n'est pas la première fois que ce reproche leur a été fait : CORNEILLE, dans la *suite du Menteur*, Acte II. Sc. I.

*Il est riche, & de plus il demeure à Paris,*

*Où des Dames, dit-on, est le vrai Paradis;*

*Et, ce qui vaut bien mieux que toutes ces richesses,*

*Les Maris y sont bons, & les Femmes maîtresses.*

VERS 721. *Dans ses prétentions une Femme est sans borne.*) La Coutume de Paris est extrêmement favorable aux Femmes. „Parmi nous, „dit PATRU, *Plaid.* 9. les Femmes „ont des Douaires & des Préciputs; „elles partagent la communauté, où

„pourtant elles n'apportent presque „rien que le bonheur de leur sexe, „& la faveur de nos Coutumes. „Enfin à bien parler, elles sont „les principales héritières de leurs „Maris.

VERS 726. — *C'est le Procès qu'elle aime.*) Ce portrait de la Femme plaideuse, a été formé sur la Comtesse de CRIS SÈ, dont on a parlé ci-devant sur le vers 105. de la Satire troisième. L'Antiquité a aussi produit des Monstres de cette espèce-là; témoin la fameuse *Afrania*, Femme d'un Sénateur Romain. Elle fut la plus grande Chicaneuse que l'on vit jamais: on n'entendoit qu'elle dans tous les Tribunaux, & par son impudence elle mérita que toutes les Femmes plaideuses fussent appellées de son nom. *Valer. Max. l. 8. c. 3. n. 2.*

VERS dernier. *Et pour comble de maux, réduit à la reprendre.*)

725 Sur ton chagrin déjà contente d'elle-même,  
 Ce n'est point tous ses droits, c'est le procès qu'elle aime;  
 Pour elle un bout d'arpent, qu'il faudra disputer,  
 Vaut mieux qu'un Fief entier acquis sans contester.  
 Avec elle il n'est point de droit qui s'éclaircisse,  
 730 Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse;  
 Et sur l'art de former un nouvel embarras,  
 Devant elle Rolet mettroit pavillon bas.  
 Crois-moi, pour la fléchir trouve enfin quelque voie:  
 Ou je ne réponds pas dans peu qu'on ne te voie  
 735 Sous le faix des procès abattu, consterné,  
 Triste, à pied, sans Laquais, maigre, sec, ruiné,  
 Vingt fois dans ton malheur résolu de te pendre,  
 Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.

L'Auteur s'applaudissoit beaucoup d'avoir sù finir par un trait de plaisanterie, comme il avoit commencé.

Il y a une remarque importante à faire sur le total de l'Ouvrage : C'est la variété & la finesse des transitions, qui sont ménagées avec beaucoup d'art. C'est ce que l'Auteur regardoit comme le Chef-d'œuvre de l'Art d'écrire & qui lui a fait dire au sujet des *Caractères de*

LA BRUYERE, Ouvrage, qu'il estimoit d'ailleurs infiniment; que cet Écrivain s'étoit libéré des transitions, qui étoient ce qu'il y avoit de plus difficile dans les Ouvrages d'esprit. Au reste, on trouvera l'Apologie de cette Satire, & de son Auteur, dans une Lettre écrite par Mr. ARNAULD, Docteur de Sorbonne, imprimée dans le IV. Volume de cette Édition des Ouvrages de notre Poëte.





## SATIRE XI.

A M. DE VALINCOUR,  
CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,

*Secrétaire Général de la Marine, & des Commandemens de Monseigneur le Comte de Toulouse.*

OUI, l'Honneur, VALINCOUR, est chéri dans le Monde:  
Chacun pour l'exalter en paroles abonde;  
A s'en voir revêtu chacun met son bonheur;  
Et tout crie ici bas, l'Honneur! vive l'Honneur!  
5 Entendons discourir sur les bancs des Galeres,  
Ce Forçat abhorré même de ses Confreres;  
Il plaint, par un Arrêt injustement donné,  
L'Honneur en sa personne à ramer condamné.  
En un mot, parcourons & la Mer & la Terre:  
10 Interrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,

Le sujet de cette Satire est le vrai & le faux Honneur. Elle fut composée à l'occasion d'un Procès que le Commis à la recherche des Usurpateurs du titre de Noblesse, avoit intenté à Mr. GILLES BOILEAU, Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, en exécution de la Déclaration du Roi, du 4 Septembre 1696. Mr. l'Abbé BOILEAU, Docteur de Sorbone, Chanoine de la Sainte-Chapelle, & Mr. Boileau Despreaux son Frere, intervinrent dans ce Procès, auquel ils avoient le même intérêt que Mr. Gilles Boileau, leur Cousin. Ils produisirent des titres incontestables, par

lesquels ils prouverent leur Noblesse depuis JEAN BOILEAU, Secrétaire du Roi, ennobli avec JEAN son fils, en l'année 1371. & ils furent maintenus en la qualité de Nobles & d'Écuyers par Arrêt du 10. d'Avril, 1699.

Ce Procès excita la mauvaise humeur de Mr. Despreaux, qui ne pouvoit souffrir l'injustice ni les vexations des Partisans. Il en vouloit sur-tout à Bourvalais, fameux Traitant, qui étoit un des principaux Intéressés à la recherche des faux Nobles: & ce fut presque uniquement pour se venger de lui que Mr. Despreaux entreprit cette

Courtifans, Magistrats ; chez Eux, si je les croi,  
L'intérêt ne peut rien, l'Honneur seul fait la loi.

Cependant, lors qu'aux yeux leur portant la lanterne,  
J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,

15 Je n'apperçois par-tout que folle Ambition,

Foiblesse, Iniquité, Fourbe, Corruption ;

Que ridicule Orgueil de soi-même idolâtre.

Le Monde, à mon avis, est comme un grand Théâtre,

Où chacun en public l'un par l'autre abusé,

20 Souvent à ce qu'il est, joue une rôle opposé.

Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,

Impudemment le Fou représenter le Sage,

L'Ignorant s'ériger en Savant fastueux,

Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux.

25 Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,

Bientôt on les connoît, & la Vérité perce.

On a beau se farder aux yeux de l'Univers ;

A la fin sur quelqu'un de nos vices couverts

Satire. Il commença à la composer au mois de Novembre 1698. dans la chaleur des poursuites de ce Procès : & il avoit dessein de peindre l'Auteur de cette injuste recherche avec de terribles couleurs. Mais quand il eut obtenu un Arrêt favorable, content de sa victoire, il oublia sa vengeance, & crut même ne devoir pas relever la noblesse de son origine, après en avoir parlé si modestement en d'autres endroits de ses Ouvrages\*.

VERS 5. *Entendons discourir sur les bancs des Galeres, &c.*) Allusion

à une action mémorable du Duc D'OSSONE, Viceroi de Sicile & de Naples. Ce Seigneur étant un jour à Naples, & visitant les Galeres du Port, eut la curiosité d'interroger les Forçats ; mais ils se trouverent tous innocens, à l'exception d'un seul, qui avoua de bonne foi, que si on lui avoit fait justice, il auroit été pendu. *Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là, dit le Duc, en lui donnant la liberté ; il gâteroit tous ces honnêtes-gens.*

VERS 13. — *Lors qu'aux yeux leur portant la lanterne,]* DIOGE-

\* Dans l'Épître V. v. 112. & dans la X. v. 96.

Le Public malin jette un œil inévitable ;

30 Et bientôt la Censure, au regard formidable,  
Sait, le crayon en main, marquer nos endroits faux,  
Et nous développer avec tous nos défauts.

Du Mensonge toujours le Vrai demeure maître.

Pour paroître honnête Homme, en un mot, il faut l'être :

35 Et jamais, quoi qu'il fasse, un Mortel ici-bas  
Ne peut aux yeux du Monde être ce qu'il n'est pas.  
En vain ce Misanthrope, aux yeux tristes & sombres,  
Veut par un air riant en éclaircir les ombres :  
Le Ris sur son visage est en mauvaise humeur ;  
40 L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur ;  
Ses mots les plus flatteurs paroissent des rudesses,  
Et la Vanité brille en toutes ses bassesses.

Le Naturel toujours fort, & fait se montrer.

Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,

45 Il rompt tout, perce tout, & trouve enfin passage.

Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.

Revenons de ce pas à mon texte égaré.

L'Honneur par-tout, disois-je, est du Monde admiré.

Mais l'Honneur, en effet, qu'il faut que l'on admire,

NE le Cynique portoit une lanterne en plein jour, & disoit, qu'il cherchoit un Homme.

CHANG. Vers 30. — *La Censure, au regard formidable.*) Première manière: *La Censure, Épagnoule admirable.* Seconde manière: *Au regard admirable.*

VERS 37. *En vain ce Misanthrope, &c.*) L'Auteur, en récitant, disoit toujours: *En vain ce faux Caton.*

IMIT. Vers 43. *Le Naturel toujours fort, &c.*) Horace, L. I. Ep. X. v. 24.

*Naturam expellas furca; tamen usque recurret,*

*Et mala perumpet furtim fastidia vitrix.*

- 50 Quel est-il, VALINCOUR? pourras-tu me le dire?  
 L'Ambitieux le met souvent à tout brûler;  
 L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler;  
 Un faux Brave à vanter sa prouesse frivole;  
 Un vrai Fourbe à jamais ne garder sa parole;
- 55 Ce Poëte à noircir d'insipides papiers;  
 Ce Marquis à favoir frauder ses créanciers;  
 Un Libertin à rompre & Jeûnes & Carême;  
 Un Fou perdu d'honneur à braver l'Honneur même.  
 L'un d'Eux a-t'-il raison? Qui pourroit le penser?
- 60 Qu'est-ce donc que l'Honneur que tout doit embrasser?  
 Est-ce de voir, dis-moi, vanter notre éloquence,  
 D'exceller en courage, en adresse, en prudence,  
 De voir à notre aspect tout trembler sous les Cieux;  
 De posséder enfin mille dons précieux?
- 65 Mais avec tous ces dons de l'esprit & de l'ame,  
 Un Roi même souvent peut n'être qu'un infame,  
 Qu'un Herode, un Tibere effroyable à nommer.  
 Où donc est cet Honneur, qui seul doit nous charmer?  
 Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond nous prône,
- 70 Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrône.

Le célèbre La Fontaine a paraphrasé ces vers dans la Fable 18. Liv. 2.

VERS 52. *L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler.*) Le Pactole est une Rivière fameuse qui roule de l'or parmi son gravier. Elle est dans l'Asie mineure.

CHANG. Vers 55. *Ce Poëte à noircir d'insipides papiers.*] Notre Auteur disoit quelquefois en récitant: *Liniers à barbouiller d'insipides papiers.*

VERS 70. *Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrône.*) L'Auteur opposa la Morale austère de SÉNÈQUE à la Morale licentieuse de PÉTRÔNE, pour condamner un sentiment déraisonnable de ST. EVREMOND, dans son Jugement sur Sénèque, Plutarque & Pétrône, où il débute ainsi: *Je commencerai, dit-il, par Sénèque, & vous dirai avec la dernière impudence, que j'esti-*

Dans le Monde il n'est rien de beau que l'Équité.  
 Sans elle la Valeur, la Force, la Bonté,  
 Et toutes les Vertus, dont s'éblouit la Terre,  
 Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre.  
 75 Un injuste Guerrier, terreur de l'Univers,  
 Qui sans sujet courant chez cent Peuples divers,  
 S'en

*me beaucoup plus sa Personne que ses Ouvrages. J'estime le Précepteur de Néron, l'Amant d'Agrippine, un Ambitieux qui prétendoit à l'Empire: du Philosophe & de l'Écrivain, je n'en fais pas grand cas. Au contraire, les louanges que St. Evremond donne aux sentimens délicats, au luxe poli, & aux voluptés étudiées de Pétrone, qu'il appelle un des plus honnêtes hommes du monde, font bien juger que St. Evremond a regardé ce fameux Epicurien comme son Héros en fait de Morale. Voyez ses Réfl. sur la doct. d'Epicure. Notre Auteur regardoit Mr. de St. Evremond comme un homme, qui avoit toujours fait profession d'une Philosophie profane & voluptueuse, dont les maximes ne seroient autorisées qu'à peine dans la licence du Paganisme. Sa Morale étoit une Morale de Cour, d'autant plus dangereuse qu'il avoit l'art de la faire passer pour une ingénieuse délicatesse.*

§. Dans l'édition des Œuvres de Mr. Despreaux, imprimée à Paris en 1713, on trouve cette Note, que le Commentateur a supprimée: *St. Evremond a fait une Dissertation, dans laquelle il donne la préférence à Pétrone sur Sénèque. Mais la préférence que Mr. de St. Evremond donne à Pétrone sur Sénèque, ne regarde pas le vrai & le faux Honneur, qui est le sujet de cette Satire; ainsi Mr. Despreaux est sorti de son sujet, pour faire entrer ici Mr. de St. Evremond. Son Commentateur ne l'a pas senti, & n'en a pas su*

la raison. La voici. Dans la dispute sur la préférence des Anciens & des Modernes, Mr. de St. Evremond prit le parti des Modernes; & Mr. Despreaux, qui s'étoit déclaré le défenseur des Anciens, ne put souffrir cette contradiction, & lança ce trait saïrique contre lui. Voyez la *Vie de St. Evremond*, de l'édition d'Amsterdam 1726. pag. 261. Je ne ferai que deux ou trois Remarques sur la longue Note du Commentateur. 1. Il dit, que Mr. Despreaux oppose la Morale de Sénèque à celle de Pétrone pour condamner un sentiment déraisonnable de Mr. de St. Evremond, dans son Jugement sur Sénèque, Plutarque & Pétrone: mais au lieu de nous apprendre ce que c'est que ce sentiment déraisonnable, il se contente de rapporter le début de cet Écrit de Mr. de St. Evremond, encore l'a-t-il tronqué. 2. Lorsque Mr. de St. Evremond appelle Pétrone un des plus honnêtes hommes du monde, ce n'est pas par rapport à la Morale, mais par rapport au Caractère d'un Galant-homme, qui joint à un grand amour pour les Plaisirs les qualités de l'esprit & du cœur qui rendent estimable dans la Société; & il se fonde sur l'éloge qu'en fait Tacite. Pour juger du mérite de Pétrone, dit-il, je ne veux que voir ce qu'en dit Tacite; & sans mentir il faut bien que ç'ait été un des plus honnêtes-hommes du monde, puisqu'il a obligé un Historien si sévère de renoncer à son naturel, & de s'étendre avec plaisir sur les louanges d'un voluptueux.

S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,  
N'est qu'un plus grand Voleur que Du Terte & Saint Ange.

Du premier des Césars on vante les exploits;

80 Mais dans quel Tribunal, jugé suivant les Loix,  
Eut-il pu disculper son injuste manie ?

Qu'on livre son pareil en France à La Reynie,

3. Le Commentateur ajoute, que Mr. de St. Evremond a regardé Pétrone comme son Héros en fait de Morale : & pour le prouver, il renvoie à ses *Réflexions sur la Doctrine d'Épicure* : mais il devoit savoir, que cet Ouvrage n'est pas de Mr. de St. Evremond. Mr. Sarrafin en est l'Auteur. On le trouvera à la tête de ses *Nouvelles Œuvres*, imprimées à Paris en 1674. DU MONTEIL.

IMIT. Vers 74. *Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre.*) *Fortuna vitrea est, tum cum splendet, frangitur.* Publ. Syrus.

VERS 75. *Un injuste Guerrier, &c.*) Alexandre le Grand, après avoir soumis une partie de l'Asie, voulut assujettir le reste de l'Orient, & porter ses conquêtes au-delà du Gange; mais ses Soldats refuserent de le suivre. Plutarque rapporte ainsi le fait, suivant la traduction d'Amiot: *Ils desirerent fort & ferme Alexandre, quand il les cuida à toute force faire encore passer la Riviere de Ganges, entendant dire aux gens du pays qu'elle avoit deux lieues de large, & cent brasses de profond, & que la rive de delà étoit toute couverte d'armes, de chevaux, & d'elephans, &c.*

VERS 78. *N'est qu'un plus grand Voleur &c.*) Ce vers & les trois précédens contiennent le sens de la réponse, que fit un Pirate au même Alexandre, qui lui reprochoit sa condition : *Je suis un Pirate*, dit-il, *parce que je n'ai qu'un vaisseau; si j'avois une armée navale, je serois un Conquérant.* Apophth. des Anciens.

Séneque appelle ces sortes de Conquérans injustes, *magno & furiosos latrones*; & St. Augustin dit encore avec plus d'énergie : *quid enim sunt regna, remota justitia, nisi magna lurocinia?*

Ibid. — *Que Du Terte & Saint Ange.*) Deux fameux Voleurs de grand-chemin. DU TERTÉ étoit un Joueur de profession, qui étoit reçu dans la plupart des maisons distinguées de Paris. Il fit un vol au milieu du Cours-la-Reine : on le prit, & il fut condamné au dernier supplice ordonné contre les Voleurs de grand-chemin. Ce qui rendit son supplice remarquable, c'est que son corps demeura exposé sur la roue pendant plus d'un mois à la porte du Cours. SAINT ANGE, autre Voleur, eut la même destinée. Il étoit, dit-on, fils d'un Maître d'armes, qui avoit eu l'honneur de montrer au Roi; & il avoit été Capitaine dans le Regiment de Languedoc des Troupes de Gaston de France, Duc d'Orléans. Notre Auteur avoit connu *Saint Ange*.

CHANG. Vers 82. *Qu'on livre son pareil, &c.*) Dans l'édition posthume de 1713. on lit : *Qu'on trouve son pareil.*

Ibid. — *A La Reynie.*) GABRIEL NICOLAS DE LA REYNIE, Conseiller d'État ordinaire, & Lieutenant-Général de Police, étoit né à Limoges, en 1625. Il fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1661. Mais le Roi voulant établir un bon ordre dans la

Dans trois jours nous verrons le Phénix des Guerriers  
Laisser sur l'échaffaut sa tête & ses lauriers.

85 C'est d'un Roi que l'on tient cette maxime auguste,  
*Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.*

Rassemblez à la fois Mithridate & Sylla;

Joignez-y Tamerlan, Genferic, Attila;

Tous ces fiers Conquérans, Rois, Princes, Capitaines,

90 Sont moins grands à mes yeux que ce Bourgeois d'Athènes,

Qui fût, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,

Toujours vers la Justice aller d'un pas égal.

Oui, la Justice en nous est la Vertu qui brille.

Il faut de ses couleurs qu'ici bas tout s'habille.

95 Dans un Mortel chéri, tout injuste qu'il est,

Ville de Paris, sépara la Police de la Charge de Lieutenant-Civil, & créa une Charge de Lieutenant de Police, dont Mr. de la Reynie fut pourvu le premier jour de l'année 1667. Il l'a exercée avec une fermeté & une vigilance, qu'on ne peut assez louer. En l'année 1680. Sa Majesté l'honora d'un Brevet de Conseiller d'État. Il mourut le 14. de Juin, 1709. âgé de 84. ans. Il avoit été un des Commissaires de la Chambre ardente, établie à l'Arsenal pour la recherche des personnes accusées de Sortilege, ou de Poison.

VERS 84. — Sa tête & ses lauriers.) Jules César étoit chauve, & il cachoit ce défaut autant qu'il pouvoit. C'est pourquoi, parmi les honneurs que le Sénat & le Peuple lui déférèrent, il reçut & conserva plus volontiers le privilège de porter toujours une Couronne de lauriers. C'est à quoi ce vers fait allusion.

\* *Le Roi de Perse.*

VERS 85. *C'est d'un Roi, &c.] AGÉSILAS, Roi de Sparte, selon Plutarque, traduit par Amiot, avoit toujours accoustumé de dire en ses privez devis, que Justice estoit la premiere de toutes les Vertus; pour autant, disoit-il, que la Prouesse ne vaut rien, si elle n'est conjointe avec la Justice, & que si tous les hommes estoient justes, alors on n'auroit que faire de la Prouesse. Et à ceux qui disoient: le Grand Roi\* le veut ainsi; Et en quoi, disoit-il, est-il plus grand que moi, s'il n'est plus juste? Le même Agéfilas étant pressé de tenir une promesse injuste: si la chose n'est pas juste, dit-il, je ne l'ai pas promise.*

VERS 90. — Ce Bourgeois d'Athènes. SOCRATE.

VERS 104. *Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau.] L'Auteur loue ici l'équité de trois Personnes illustres, dont les vertus méritent bien d'être données pour exemple.*

C'est quelque air d'équité qui séduit & qui plaît.

A cet unique appas l'ame est véritablement sensible;

Même aux yeux de l'Injuste, un Injuste est horrible;

Et tel, qui n'admet point la Probité chez lui,

100 Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.

Difons plus: Il n'est point d'ame livrée au vice,

Où l'on ne trouve encor des traces de Justice.

Chacun de l'Équité ne fait pas son flambeau.

Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau;

105 Mais jusqu'en ces Pays, où tout vit de pillage,

Chez l'Arabe & le Scythe Elle est de quelque usage;

Et du butin acquis en violant les loix,

C'est Elle entre eux qui fait le partage & le choix.

N ij

*Mr. de Caumartin:* URBAIN-LOUIS LE FÈVRE DE CAUMARTIN, Conseiller d'État, Intendant des Finances.

*Mr. l'Abbé Bignon:* JEAN PAUL BIGNON, Abbé de St. Quentin, Doyen de l'Église Collégiale de St. Germain l'Auxerrois; Conseiller d'État ordinaire, l'un des Quarante de l'Académie Française, & Ancien Président des deux Académies Royales des Sciences & des Inscriptions.

*Mr. Daguesseau:* HENRI FRANÇOIS DAGUESSEAU, Avocat Général au Parlement de Paris, & ensuite Procureur Général. §. Il a été fait Chancelier de France le 2. de Février 1717.

IMIT. Ibid. *Tout n'est pas Caumartin, Bignon, &c.)* TEOFILO FOLENGIO, dans son *Orlandino*, cap. 6. fol. 57.

*Non tutti Sannazzari & Ariosti,*

*Non tutti son' Boiardi, & altri eletti,*

IMIT. Vers 108. *C'est Elle entre eux qui fait le partage & le choix.)* Ciceron dans son admirable *Traité des Offices*, livre 2. ch. 11. *Justitia tanta vis est, ut nec illi quidem, qui maleficio & scelere pascuntur, possint sine ulla particula justitiæ vivere. Nam qui eorum cuipiam, qui una latrocinantur, furatur aliquid, aut eripit; is sibi ne in latrocinio quidem relinquit locum: ille autem, qui Archipirata dicitur, nisi aquabiliter prædam dispertiat, aut occidetur a sociis, aut relinquetur. Quin etiam leges latronum esse dicuntur, quibus pareant, quas observent, &c.*

Saint Jean Chrysostome, sur le ch. 4. de l'Épître aux Ephésiens: *Latrones, si in dividendis rebus, præscripta Justitiæ non servent, neque partitionem ex aquo faciant, videbis & ipsos inter se bellis ac praliis implicari.*

Mr. Pascal, dans ses *Pensées diverses*, ch. 31. „C'est une plaisante chose à considérer, dit-il, de ce

Mais allons voir le Vrai jusqu'en sa source même.

- 110 Un Dévot aux yeux creux & d'abstinence blême,  
 S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.  
 L'Évangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,  
 Sois dévot : Elle dit : Sois doux, simple, équitable.  
 Car d'un Dévot souvent au Chrétien véritable
- 115 La distance est deux fois plus longue, à mon avis,  
 Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.  
 Encor par ce Dévot ne crois pas que j'entende  
 Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.  
 J'entends un faux Chrétien, mal instruit, mal guidé,
- 120 Et qui de l'Évangile en vain persuadé,  
 N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice ;  
 Un Chrétien qui s'en sert pour disculper le vice ;  
 Qui toujours près des Grands, qu'il prend soin d'abuser,  
 Sur leurs foibles honteux fait les autoriser,
- 125 Et croit pouvoir au Ciel, par ses folles maximes,  
 Avec le Sacrement faire entrer tous les crimes.  
 Des faux Dévots pour moi voilà le vrai Héros.

„qu'il y a des gens dans le monde,  
 „qui ayant renoncé à toutes les  
 „Loix de Dieu & de la Nature, s'en  
 „font fait eux-mêmes, auxquelles  
 „ils obéissent exactement : comme  
 „par exemple, les Voleurs, &c.

VERS 113. — Elle dit, &c.)  
 L'Auteur fait ici le mot *Évangile*,  
 du genre féminin, quoi que ce mot  
 soit ordinairement de l'autre genre ;  
 il lui auroit été facile de changer  
 cet endroit, en mettant : *Sois dévot* :  
*Il nous dit* ; au lieu de : *Elle dit*.

VERS 116. *Que du Pôle Antarcti-*  
*que au Détroit de Davis.*) C'est-à-

dire, d'un Pôle à l'autre, ou d'une  
 extrémité de la Terre à l'autre ;  
 car le Détroit de Davis est presque  
 sous le Pôle Arctique, près de la  
 nouvelle Zemble, dans cette partie  
 de la Groenlande, qui fut découve-  
 rte en 1585. par JEAN DAVIS,  
 Anglois.

VERS 118. *Tartuffe, ou Molinos,*  
 & *sa mystique Bande.*) Les Hypo-  
 crites, désignés par *Tartuffe* ; & les  
 Quétistes, désignés par *Miguel Mo-*  
*linos*, leur Chef. Voyez la Remarque  
 sur le vers 622. de la Satire X.

Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,  
 Concluons qu'ici-bas le seul Honneur solide,  
 130 C'est de prendre toujours la Vérité pour guide ;  
 De regarder en tout la Raison & la Loi ;  
 D'être doux pour tout autre, & rigoureux pour soi :  
 D'accomplir tout le bien, que le Ciel nous inspire,  
 Et d'être juste enfin : Ce mot seul veut tout dire.  
 135 Je doute, que le flot des vulgaires Humains  
 A ce discours pourtant donne aisément les mains,  
 Et pour t'en dire ici la raison historique,  
 Souffre que je l'habille en Fable allégorique.

Sous le bon Roi Saturne, ami de la douceur,  
 140 L'Honneur, cher VALINCOUR, & l'Équité sa Sœur,  
 De leurs sages conseils éclairant tout le Monde,  
 Regnoient, chéris du Ciel, dans une paix profonde.  
 Tout vivoit en commun sous ce Couple adoré.  
 Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ séparé.  
 145 La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme,  
 Ni ne s'appelloit point alors un Jansénisme.

N iij

VERS 134. — *Ce mot seul veut tout dire.*) Dans l'édition en douze faite en 1701. il y a ici : *Ce seul mot veut tout dire.* C'est une faute.

VERS 145. *La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme.*] Loi chez les Athéniens, qui permettoit de bannir les Personnes, dont la trop grande autorité étoit suspecte au Peuple, & faisoit craindre, qu'elle ne dégénérât en tyrannie. Ce bannissement n'étoit pas infamant, parce qu'il n'étoit pas ordonné pour la punition d'un crime. *L'Ostracisme du-*

roit ordinairement dix ans, & pendant ce temps le Banni jouissoit de ses biens.

IMIT. Ibid. *La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme.*) Sénèque, dans ses Controverses : *Sunt quædam tempora inimica virtutibus.*

VERS 146. *Ni ne s'appelloit point alors un Jansénisme.*) Les personnes peu instruites confondent ordinairement avec les véritables Jansénistes, ceux qui font profession d'une vertu austère, & d'une régularité au dessus du commun. On voit dans une

- L'Honneur beau par foi-même, & fans vains ornemens,  
 N'étaoit point aux yeux l'or ni les diamans,  
 Et jamais ne fortant de ses devoirs austeres,  
 150 Maintenoit de sa Sœur les regles salutaires.  
 Mais une fois au Ciel par les Dieux appellé,  
 Il demeura long-temps au Séjour étoilé.
- Un Fourbe cependant, assez haut de corfage,  
 Et qui lui ressembloit de geste & de visage,  
 155 Prend son temps, & par-tout ce hardi Suborneur  
 S'en va chez les Humains crier, qu'il est l'Honneur:  
 Qu'il arrive du Ciel, & que voulant lui-même  
 Seul porter désormais le faix du Diadème,  
 De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi.
- 160 A ces discours trompeurs le Monde ajoûte foi.  
 L'innocente Équité honteusement bannie  
 Trouve à peine un désert où fuir l'ignominie.  
 Aussi-tôt sur un Trône éclatant de rubis,

Lettre écrite au Roi par Mr. G O D E A U, Evêque de Vence, pendant les grands troubles du Jansénisme, que ce Prélat se plaignoit à Sa Majesté, des maux que le Jansénisme faisoit à l'Église, en ce que les Ecclésiastiques les plus savans & les plus vertueux étant exposés à être soupçonnés de Jansénisme, se trouvoient par-là éloignés des Emplois où ils auroient fait beaucoup de fruit. Un Evêque reprenant un Abbé de condition de ce que sa conduite n'étoit pas assez réglée: *Que voulez-vous que l'on fasse, répondit l'Abbé? Si nous étions plus réglés, on nous prendroit pour des Jansénistes.*

§. Cette Remarque n'est qu'un tissu d'équivoques & de déguisemens. Mr. Despreaux censure ici les Jésuites, qui ont fait proscrire & exiler des personnages d'une grande Vertu, sous prétexte qu'ils étoient Jansénistes. Les Jansénistes se sont toujours distingués par l'austérité de leurs mœurs & par la régularité de leur conduite: de sorte que les Jésuites ne pouvant pas leur ôter ce mérite, ont tâché de rendre leur Vertu odieuse, en lui donnant le nom de *Jansénisme*, & traitant de *Jansénistes*, ceux qui n'étoient pas dévoués à la Société, se piquoient d'une morale rigide & severe. DU MONTEIL.

L'Imposteur monte orné de superbes habits.

165 La Hauteur, le Dédain, l'Audace l'environnent,  
Et le Luxe & l'Orgueil de leurs mains le couronnent.  
Tout fier il montre alors un front plus fourcilleux ;  
Et le Mien & le Tien, deux Freres pointilleux,  
Par son ordre amenant les Procès & la Guerre,  
170 En tous lieux de ce pas vont partager la Terre ;  
En tous lieux, sous les noms de Bon Droit & de Tort,  
Vont chez Elle établir le seul Droit du plus fort.  
Le nouveau Roi triomphe, & sur ce Droit inique  
Bâtit de vaines loix un Code fantastique :

175 Avant tout aux Mortels prescrit de se venger ;  
L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger ;  
Et dans leur ame en vain de remords combattue,  
Trace en lettres de sang ces deux mots : *Meurs*, ou *Tue*.

Alors, ce fut alors, sous ce vrai Jupiter,

180 Qu'on vit naître ici-bas le noir Siecle de Fer.

## N i v

VERS 147. *L'Honneur beau par soi-même, &c.]* Les Romains représentoient *l'Honneur* sous la figure d'un jeune Homme qui portoit d'une main la *Haste* de la Divinité ; & dans l'autre la *Corne d'Abondance* : Ce qui prouve qu'alors, comme aujourd'hui, l'on faisoit entrer l'Abondance dans l'idée de l'Honneur, & que les Richesses ont toujours attiré le respect. On voit des Médailles sur lesquelles l'Honneur est ainsi représenté.

VERS 178. — *Ces deux mots: Meurs, ou Tue.*) Ils sont tirés de la Scène cinquieme du premier Acte du *Cid*, où Don Diègue dit à Rodrigue son fils, pour l'animer à la vengeance :

*Va contre un Arrogant éprouver ton courage.*

*Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage.*

*Meurs, ou Tue.*

IMIT. Vers 180. *Qu'on vit naître ici-bas le noir Siecle de Fer.)* Ovide, *Metamorph. Lib. I. v. 128.*

*Protinus irrupit venæ pejoris in avum*

*Omne nefas: fugere pudor, verumque, fidesque;*

Le Frere au même instant s'arma contre le Frere:

Le Fils trempa ses mains dans le sang de son Pere:

La soif de commander enfanta les Tyrans,

Du Tanais au Nil porta les Conquérons:

183 L'Ambition passa pour la Vertu sublime:

Le Crime heureux fut juste & cessa d'être Crime.

On ne vit plus que haine & que division,

Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confusion.

Le véritable Honneur sur la voute céleste

190 Est enfin averti de ce trouble funeste.

Il part sans différer, & descendu des Cieux

Va par-tout se montrer dans les terrestres lieux:

Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode.

*In quorum subiere locum fraudes-  
que, dolique,*

*Mais, mon Dieu, que ce Traître est  
d'une étrange sorte!*

*Insidiæque, & vis, & amor sceleratus  
habendi. &c.*

*Tandis qu'à le blâmer, la-Raison me  
transporte,*

*— Fratrum quoque gratia rara  
est. . . . .*

*Que de lui je médis, il me flatte, &  
me dit,*

*Filius ante diem patrios inquirat in  
annos.*

*Quo je veux par ces vers acquérir  
son crédit.*

VERS 184. *Du Tanais au Nil porta les Conquérons.*) Justin rapporte, que les premiers Conquérons sortirent de la Scythie, arrosée par le Tanais, & chasserent Vexoris, ou Sésostris, Roi d'Egypte, qui les vouloit soumettre à sa domination. Justin, L. 2. C. 3. Cambyse, fils de Cyrus, avoit déjà conquis l'Egypte. Id. L. 1. c. 9.

C'est tout ce que Mr. Despreaux a imité de cette Satire de Regnier.

Mr. Pascal a dit aussi dans ses Pensées, ch. 24. *Ceux qui écrivent contre la gloire, veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; & ceux qui le lisent, veulent avoir la gloire de l'avoir lu: & moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, & peut-être que ceux qui le liront, l'auront aussi.*

IMIT. Vers 204. *Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.*] Regnier a fait une Satire contre l'Honneur: c'est la Satire VI. où il dit à la fin:

Cicéron s'est moqué le premier de ceux qui mettoient leurs noms à

On n'y peut plus souffrir ses Vertus hors de mode,  
 195 Et lui-même traité de Fourbe & d'Imposieur  
 Est contraint de ramper aux pieds du Séducteur.  
 Enfin las d'effuyer outrage sur outrage,  
 Il livre les Humains à leur triste esclavage,  
 S'en va trouver sa Sœur, & dès ce même jour  
 200 Avec elle s'envole au céleste Séjour.  
 Depuis, toujours ici, riche de leur ruine,  
 Sur les tristes Mortels le faux Honneur domine,  
 Gouverne tout, fait tout dans ce bas Univers,  
 Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.  
 205 Mais en fut-il l'Auteur, je conclus de sa Fable,  
 Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'Honneur véritable.

## N v

des Traités, où ils condamnoient le desir des louanges: *Ipsi illi Philosophi, etiam in illis libellis, quos de contemnenda gloria scribunt, nomen suum inscribunt, in eo ipso in quo prædicationem, nobilitatemque dispiciunt, prædicari de se, ac nominari volunt.* Cic. pro Archia Poëta. Voyez les Tusculanes, L. 1. & Valère Maxime, L. 8. c. 14. n. 3.





# DISCOURS DE L'AUTEUR,

*Pour servir d'Apologie à la XII. Satire.*

**Q**uelque heureux succès qu'ayent eu mes Ouvrages, j'avois résolu<sup>1</sup> depuis leur dernière Édition de ne plus rien donner au Public; & quoiqu'à mes heures perdues, <sup>2</sup> il y a environ cinq ans, j'eusse encore fait contre l'Équivoque une Satire, que tous ceux, à qui je l'ai communiquée, ne jugeoient pas inférieure à mes autres Écrits, bien loin de la publier, je la tenois soigneusement cachée, & je ne croyois pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc aussi soigneux désormais de me faire oublier, que j'avois été autrefois curieux de faire parler de moi, je jouissois, à mes infirmités près, d'une assez grande tranquillité, lorsque tout d'un coup j'ai appris qu'on débitoit dans le monde sous mon nom quantité de méchans Écrits, <sup>3</sup> & entre autres une Pièce en vers contre les Jésuites, également odieuse & insipide, où l'on me faisoit en mon propre nom dire à toute leur Société les injures les plus atroces & les plus grossières. J'avoue

1. Depuis leur dernière Édit.) une Épître d'environ soixante vers.  
En 1701. Mr. Despreaux fut très-mortifié

2. Il y a environ cinq ans.) Ce d'apprendre, qu'on l'en croyoit  
Discours fut composé en 1710. l'Auteur. Voici dans quels termes il en marqua sa pensée à

3. Et entre autres une Pièce en vers.) un Jésuite du Collège de Louis le  
L'Ouvrage dont il s'agit ici, étoit Grand. Je déclare, qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni

que cela m'a donné un très-grand chagrin. Car bien que tous les gens sensés ayent connu sans peine, que la Pièce n'étoit point de moi, & qu'il n'y ait eu que de très-petits esprits qui ayent présumé que j'en pouvois être l'Auteur, la vérité est pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre affront, de me voir soupçonné, même par des Ridicules, d'avoir fait un Ouvrage si ridicule.

J'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie : & tout bien considéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient, que de faire imprimer ma Satire contre l'ÉQUIVOQUE ; parce qu'en la lisant, les moins éclairés même de ces petits esprits ouvreroient peut-être les yeux, & verroient manifestement le peu de rapport qu'il y a de mon style, même en l'âge où je suis, au style bas & rampant de l'Auteur de ce pitoyable Écrit. Ajoûtez à cela, que je pouvois mettre à la tête de ma Satire, en la donnant au Public, un Avertissement en maniere de Préface, où je me justifierois pleinement, & tirerois tout le monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui, & j'espère, que le peu que je viens de dire, produira l'effet que je me suis proposé. Il ne me reste donc plus maintenant qu'à parler de la Satire pour laquelle est fait ce Discours.

de plus sottement injurieux que cette grossière boutade de quelque Cuisire de College de l'Université ; & que si je l'avois faite, je me mettrois moi-même bien au dessous des Coras, des Pelletiers, & des Cotins. Il ajoûtoit dans une autre Lettre au même : Je ne perdrai jamais la mémoire du service

considérable que vous m'avez rendu en contribuant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront que l'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat, & le plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait. Ces Lettres sont entre les mains de l'Auteur de ces Remarques.

*Je l'ai composée par le caprice du monde le plus bizarre, & par une espèce de dépit & de colere poétique, s'il faut ainsi dire, qui me saisit à l'occasion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, & révois en marchant à un Poëme que je voulois faire contre les mauvais Critiques de notre siecle. J'en avois même déjà composé quelques vers, dont j'étois assez content. Mais voulant continuer, je m'aperçus, qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue; & m'étant sur le champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle maniere, qu'au lieu de m'appliquer davantage à réformer cette équivoque, & de poursuivre mon Poëme contre les faux Critiques, la folle pensée me vint de faire contre l'Équivoque même, une Satire, qui put me venger de tous les chagrins qu'elle m'a causés depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien, que je ne rencontrerois pas de médiocres difficultés à mettre en vers un sujet si sec. Et même il s'en présenta d'abord une qui m'arrêta tout court. Ce fut de savoir duquel des deux genres, masculin ou féminin, je ferois le mot d'Équivoque, beaucoup d'habiles Écrivains, ainsi que le remarque Vaugelas, le faisant masculin. Je me déterminai pourtant assez vite au féminin, comme au plus usité des deux. Et bien loin que cela empêchât l'exécution de mon projet, je crus, que ce ne seroit pas une méchante plaisanterie de commencer ma Satire par cette difficulté même. C'est ainsi que je m'engageai dans la composition*

de cet Ouvrage. Je croyois d'abord faire tout au plus cinquante ou soixante vers ; mais ensuite les pensées me venant en foule, & les choses que j'avois à reprocher à l'Équivoque, se multipliant à mes yeux, j'ai poussé ces vers jusqu'à près de trois-cens-cinquante.

C'est au Public maintenant à voir si j'ai bien ou mal réussi. Je n'employerai point ici, non plus que dans les Préfaces de mes autres Écrits, mon adresse & ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'est que j'ai travaillé cette Pièce avec le même soin que toutes mes autres Poësies. Une chose pourtant dont il est bon que les Jésuites soient avertis, c'est qu'en attaquant l'Équivoque, je n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de sa signification grammaticale ; le mot d'Équivoque, en ce sens-là, ne voulant dire qu'une ambiguïté de paroles, mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes sortes d'ambiguïtés de sens, de pensées, d'expressions, & enfin pour tous ces abus & toutes ces méprises de l'esprit humain, qui font qu'il prend souvent une chose pour une autre. Et c'est dans ce sens que j'ai dit, que l'Idolâtrie avoit pris naissance de l'Équivoque ; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'équivoquer plus lourdement, que de prendre des pierres, de l'or & du cuivre, pour Dieu. J'ajouterais à cela, que la Providence divine, ainsi que je l'établis clairement dans ma Satire, n'ayant permis chez eux cet horrible aveuglement, qu'en punition de ce que leur premier

*Pere avoit prêté l'oreille aux promesses du Démon, j'ai pu conclurre infailliblement, que l'Idolâtrie est un fruit, ou pour mieux dire, un véritable enfant de l'Équivoque. Je ne vois donc pas qu'on me puisse faire sur cela aucune bonne critique; & sur-tout, ma Satire étant un pur jeu d'esprit, où il seroit ridicule d'exiger une précision géométrique de pensées & de paroles.*

*Mais il y a une autre objection plus importante & plus considérable, qu'on me fera peut-être au sujet des Propositions de Morale relâchée, que j'attaque dans la dernière partie de mon Ouvrage. Car ces Propositions ayant été, à ce qu'on prétend, avancées par quantité de Théologiens, même célèbres, la moquerie que j'en fais, peut, dira-t-on, diffamer en quelque sorte ces Théologiens, & causer ainsi une espèce de scandale dans l'Église. A cela je réponds premierement: Qu'il n'y a aucune des Propositions que j'attaque, qui n'ait été plus d'une fois condamnée par toute l'Église, & tout récemment encore par deux des plus grands Papes qui ayent depuis long-temps rempli le Saint Siege. Je dis en second lieu, qu'à l'exemple de ces célèbres Vicaires de JESUS - CHRIST, je n'ai point nommé les Auteurs de ces Propositions, ni aucun de ces Théologiens dont on dit que je puis causer la diffamation, & contre lesquels même j'avoue que je ne puis rien décider, puisque je n'ai point lu, ni ne suis d'humeur à lire leurs Écrits: ce qui seroit pourtant absolument nécessaire pour prononcer sur les accusations que l'on forme contre eux.*

leurs accusateurs pouvant les avoir mal entendus, & s'être trompés dans l'intelligence des passages où ils prétendent que sont ces erreurs, dont ils les accusent. Je soutiens en troisieme lieu, qu'il est contre la droite Raison de penser que je puisse exciter quelque scandale dans l'Église, en traitant de ridicules des Propositions rejetées de toute l'Église, & plus dignes encore, par leur absurdité, d'être sifflées de tous les Fideles, que refutées sérieusement. C'est ce que je me crois obligé de dire pour me justifier. Que si après cela il se trouve encore quelques Théologiens qui se figurent, qu'en décrivant ces Propositions, j'ai eu en vue de les décrier eux-mêmes, je déclare que cette fausse idée, qu'ils ont de moi, ne sauroit venir que des mauvais artifices de l'Équivoque, qui, pour se venger des injures que je lui dis dans ma Pièce, s'efforce d'intéresser dans sa cause ces Théologiens, en me faisant penser ce que je n'ai pas pensé, & dire ce que je n'ai point dit.

Voilà, ce me semble, bien des paroles, & peut-être trop de paroles employées pour justifier un aussi peu considérable Ouvrage qu'est la Satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir, je ne crois pas me pouvoir dispenser d'apprendre aux Lecteurs, qu'en attaquant, comme je fais dans ma Satire, ces erreurs, je ne me suis point fié à mes seules lumieres; mais qu'ainsi que je l'ai pratiqué, il y a environ dix ans, à l'égard de mon Épître De l'Amour de Dieu, j'ai non seulement consulté sur mon Ouvrage tout ce que je connois de plus habiles Docteurs,

mais que je l'ai donné à examiner au Prêlat de l'Église, qui, par l'étendue de ses connoissances & par l'éminence de sa dignité, est le plus capable & le plus en droit de me prescrire ce que je dois penser sur ces matieres. Je veux dire Mr. le Cardinal de NOAILLES, mon Archevêque. J'ajouterais, que ce pieux & savant Cardinal a eu trois semaines ma Satire entre les mains, & qu'à mes instantes prieres, après l'avoir lue & relue plus d'une fois, il me l'a enfin rendue, en me comblant d'éloges, & m'a assuré, qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul mot, que j'ai corrigé sur le champ, & sur lequel je lui ai donné une entiere satisfaction. Je me flatte donc, qu'avec une approbation si authentique, si sûre, & si glorieuse, je puis marcher la tête levée, & dire hardiment des Critiques qu'on pourra faire désormais contre la doctrine de mon Ouvrage, que ce ne sauroient être que de vaines subtilités d'un tas de misérables Sophistes formés dans l'École du Mensonge, & aussi affidés amis de l'Équivoque, qu'opiniâtres ennemis de Dieu, du Bon Sens & de la Vérité.



✿   ✿   ✿

# SATIRE XII.

SUR

## L'ÉQUIVOQUE.

**D**U langage François bizarre Hermaprodite,  
De quel genre te faire, ÉQUIVOQUE maudite,  
Ou maudit ? car sans peine aux Rimeurs hazardeux  
L'usage encor, je crois, laisse le choix des deux.

Cette Satire a été composée en l'Année 1705. l'Auteur étant âgé de 69. ans. Il employa onze mois à la faire, & trois ans à la corriger. Pendant ce long intervalle, ses amis l'engageoient souvent à en réciter des lambeaux ; & sur les rapports peu fideles qu'ils en faisoient dans le monde, on s'imagina, que sa principale vûe étoit d'offenser les Jésuites par cet Ouvrage. Mais outre, qu'attaquer les Jésuites, & attaquer l'Équivoque, sont deux choses très-différentes, la fameuse opinion de l'Équivoque n'étant pas enseignée par tous les Jésuites, & se trouvant en beaucoup d'Auteurs qui ne sont pas Jésuites ; on peut dire en quelque façon, que cette Satire n'attaque pas même les Casuistes en général.

L'Équivoque se prend ici par Mr. Despreaux, pour tous les abus & toutes les méprises de l'Esprit humain, qui nous font prendre souvent une chose pour une autre. C'est ainsi qu'il s'exprime dans le Discours précédent. Au lieu que les Casuistes, suivant le P. Daniel, appellent ÉQUIVOQUE,

*toute proposition qui a plusieurs sens, & que l'on fait en prévoyant que la personne qui nous écoute, la prendra dans un sens différent de celui que nous y donnons dans notre esprit.*

Cette Satire ne regarde donc nullement l'Équivoque, dont il s'agit dans les Écoles. Mr. Despreaux dit lui-même, que *c'est un pur jeu d'Esprit*. Ainsi ce seroit une erreur de croire, qu'il ait prétendu dogmatifer, soit dans cet Ouvrage, soit dans son Épître de l'Amour de Dieu ; Il n'épousoit sérieusement nul parti, à l'égard des matieres qui ne sont point encore décidées. On en peut juger par cet endroit d'une Lettre qu'il m'écrivit le 7. de Décembre 1703. & où il s'agit de la plus grande contestation des Théologiens de ce Siecle. „Pour ce qui „regarde le démêlé sur la Grace, „c'est surquoi je n'ai point pris „parti, étant tantôt d'un senti- „ment, & tantôt d'un autre : de „sorte que m'étant quelquefois cou- „ché Janséniste tirant au Calviniste, „je suis tout étonné que je me ré- „veille Moliniste approchant du

- 5 Tu ne me répons rien? Sors d'ici, Fourbe infigne,  
 Mâle auffi dangereux que femelle maligne,  
 Qui crois rendre innocens les discours imposteurs;  
 Tourment des Écrivains, juſte effroi des Lecteurs;  
 Par qui de mots confus fans ceſſe embarrasſée
- 10 Ma plume, en écrivant, cherche en vain ma penſée.  
 Laiſſe-moi, va charmer de tes vains agrémens,  
 Les yeux faux & gâtés de tes louches amans;  
 Et ne viens point ici de ton ombre groſſiere  
 Envelopper mon ſtyle ami de la lumière.
- 15 Tu fais bien que jamais chez toi, dans mes diſcours,  
 Je n'ai d'un faux brillant emprunté le ſecours.  
 Fuis donc. Mais non, demeure; un Démon qui m'inspire  
 Veut qu'encore une utile & dernière Satire,  
 De ce pas en mon Livre, exprimant tes noirceurs,
- 20 Se vienne, en nombre pair, joindre à ſes Onze Sœurs,

»Pelagien. Ainſi, ſans condamner  
 »ni les uns ni les autres, je m'écrie  
 »avec St. Paul: *ô Altitudo Sapientia!*  
 »Mais après avoir quelquefois en  
 »moi-même traduit ces paroles  
 »par: *O que Dieu eſt ſage!* j'ajoute  
 »auffi en même temps: *O que les*  
 »*hommes ſont fous!* Je m'imagine  
 »que vous entendez bien pourquoi  
 »cette dernière exclamation, & que  
 »vous n'y comprenez pas un petit  
 »nombre de volumes.

§. Quoi qu'en diſe le Commentateur, on ne ſauroit douter, que la principale vûe de Mr. Despreaux n'ait été d'*offenſer les Jéſuites par cet Ouvrage*, c'eſt-à-dire, de fatirifer leur Morale, & d'*attaquer leurs Cuſuiſtes en général*. La preuve en

eſt claire. Mr. Despreaux n'a fait que répéter dans cette *Satire* les accuſations que Mr. Paſcal a faites contre les Jéſuites en général dans ſes *Lettres Provinciales*; comme on le fera voir dans les Remarques ſur le vers 265. & ſur les ſuivans. Mais il faut remarquer que dans les Notes ſur cette *Satire* & par-tout ailleurs où les Jéſuites ſont attaqués, le Commentateur emploie tout l'artifice dont il eſt capable, pour faire accroire que Mr. Despreaux n'avoit point en vûe ces Peres. Ce procédé ne convient guere à un homme qui ſe fait honneur d'avoir eu ce grand Poëte pour Ami particulier. Les Jéſuites ont été plus ſinceres: ils ont reconnu qu'ils étoient véritablement l'objet de cette *Satire*.

Et je sens que ta vûe échauffe mon audace.

Viens, approche: Voyons, malgré l'âge & sa glace,

Si ma Muse aujourd'hui sortant de sa langueur,

Pourra trouver encore un reste de vigueur.

25 Mais où tend, dira-t'-on, ce projet fantastique?

Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins caustique,

Répandre de tes jeux le sel divertissant?

Que d'aller contre toi sur ce ton menaçant

Pouffer jusqu'à l'excès ma critique boutade?

30 Je ferois mieux, j'entends, d'imiter Benferade.

C'est par lui qu'autrefois, mise en ton plus beau jour,

Tu fûs, trompant les yeux du Peuple & de la Cour,

Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles,

Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.

35 Mais ce n'est plus le temps. Le Public détrompé,

D'un pareil enjoûment ne se sent plus frappé.

O ij

Tout le monde sait, que Mr. Despreaux ayant commencé, de faire imprimer, en 1710, une édition de ses Œuvres, où cette Pièce sur l'Équivoque devoit entrer, ils obtinrent un Ordre du Roi pour empêcher qu'elle n'y parût; & cela fit que Mr. Despreaux ne voulut point que l'on continuât cette nouvelle édition. Par la même raison, on n'a pas permis que cette Pièce fut insérée dans l'édition posthume de 1713. DU MONTEIL.

Satire, pour figurer avec ses douze Épitres. En récitant ce vers, il mettoit l'aspiration au mot, *onze*, ne l'unissant pas avec l's qui est à la fin du mot précédent.

VERS 27. *Répandre de tes jeux le sel divertissant.*) Il disoit tantôt *le sel divertissant*, & tantôt *le sel réjouissant*: Il auroit même préféré ce dernier, s'il ne l'avoit pas employé dans l'Épître X. à ses Vers.

VERS 20. *Se vienne, en nombre pair, joindre à ses Onze Sœurs.*) Cette expression est heureuse, pour marquer le nombre de douze. La plupart des Amis de l'Auteur lui avoient demandé une douzième

VERS 30. *Je ferois mieux... d'imiter Benferade.*] Furetiere dans son second Factum contre l'Académie Française dit, que „BENSE-  
»RADE s'étoit érigé en Galant dans  
»la vieille Cour, par des Chanfon-

Tes bons mots, autrefois délices des ruelles,  
 Approuvés chez les Grands, applaudis chez les Belles,  
 Hors de mode aujourd'hui chez nos plus grands badins,  
 40 Sont des collets-montés & des vertugadins.

Le Lecteur ne fait plus admirer dans Voiture  
 De ton froid jeu de mots l'insipide figure.

C'est à regret qu'on voit cet Auteur si charmant.

Et pour mille beaux traits vanté si justement,

45 Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë,

Présenter au Lecteur sa pensée ambiguë,

Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté,

Faire de son discours la piquante beauté.

Mais laissons-là le tort qu'à ses brillans Ouvrages

50 Fit le plat agrément de tes vains badinages.

Parlons des maux sans fin que ton sens de travers,

Source de toute erreur, fema dans l'Univers :

Et pour les contempler jusques dans leur naissance,

Dès le temps nouveau-né, quand la Toute-Puissance

55 D'un mot forma le Ciel, l'Air, la Terre & les Flots,

N'est-ce pas toi, voyant le Monde à peine éclos,

Qui, par l'éclat trompeur d'une funeste pomme,

Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme,

Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,

nettes, & des vers de Ballet, qui  
 „lui avoient acquis quelque réputation pendant le regne du mauvais  
 „Goût, des *Équivoques* & des *Pointes*  
 qui subsiste encore chez lui.“ Furetiere répète encore la même raillerie dans son troisième Factum.

VERS 40. *Sont des Collets-montés, & des Vertugadins.*] Les *Collets-montés* & les *Vertugadins* étoient anciennement des pièces de l'habillement des femmes.

CHANG. Vers 49. *Mais laissons-là le tort, &c.*) Première manière :

60 Comblé de tout savoir, à Dieu se rendre égal ?

Il en fit sur le champ la folle expérience.

Mais tout ce qu'il acquit de nouvelle science,

Fut que triste & honteux de voir sa nudité,

Il fût qu'il n'étoit plus, grace à sa vanité,

65 Qu'un chétif animal paitri d'un peu de terre,

A qui la faim, la soif, par-tout faisoient la guerre,

Et qui courant toujours de malheur en malheur,

A la mort arrivoit enfin par la douleur.

Oui, de tes noirs complots & de ta triste rage

70 Le Genre humain perdu fut le premier ouvrage.

Et bien que l'Homme alors parut si rabaissé,

Par toi contre le Ciel un Orgueil insensé,

Armant de ses neveux la gigantesque engeance,

Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance,

75 D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux.

Mais avant qu'il lâchât les écluses des Cieux,

Par un fils de Noé fatalement sauvée,

Tu fus, comme serpent, dans l'Arche conservée,

Et d'abord poursuivant tes projets suspendus

80 Chez les Mortels restans, encor tout éperdus,

De nouveau tu semas tes captieux mensonges,

Et remplis leurs esprits de fables & de songes.

O iij

*Mais laissons là le mal qu'à de tels  
discours jointe,*

*Tu fis en mille endroits sous le beau  
nom de Pointe.*

VERS 64. — *Grace à sa Vanité.]* L'Auteur convenoit qu'il

avoit été un mois à trouver ce demi-vers. §. Remarquez cette cacophonie, *gra-ça-sa-va.* DU MONTEIL.

VERS 80. *Chez les Mortels restans, encor tout éperdus.]* Au lieu de *Mortels*, il y avoit *Hommes.* Après

Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts,  
Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards.

- 85 Alors tout ne fut plus que stupide ignorance,  
Qu'impiété sans bornes en son extravagance.  
Puis de cent dogmes faux la Superstition,  
Répandant l'idolâtre & folle illusion,  
Sur la terre, en tout lieu disposée à les suivre,  
90 L'Art se tailla des Dieux d'or, d'argent & de cuivre,  
Et l'Artisan lui-même humblement prosterné  
Aux pieds du vain métal par sa main façonné,  
Lui demanda les biens, la santé, la sagesse :  
Le Monde fut rempli de Dieux de toute espèce.  
95 On vit le Peuple fou, qui du Nil boit les eaux,  
Adorer les Serpens, les Poissons, les Oiseaux,  
Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs, offrir des sacrifices,  
Conjurer l'Ail, l'Oignon, d'être à ses vœux propices ;  
Et croire follement maîtres de ses destins  
100 Ces dieux nés du fumier porté dans ses jardins.  
Bientôt te signalant par mille faux miracles,  
Ce fut toi qui par-tout fis parler les Oracles.  
C'est par ton double sens, dans leurs discours jetté,

*restans*, qui fait la Césure, l'Auteur, en récitant ce vers, faisoit un long repos, pour bien faire sentir que *restans* ne doit pas se joindre avec ce qui suit : *encor tout éperdus*.

VERS 85. *Alors tout ne fut plus.*) C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas, *Ce ne fut plus*, comme on l'a mis dans toutes les copies tant imprimées que manuscrites.

VERS 89. *Sur la terre, en tout lieu.*) Il faut ainsi, & non pas, *en tous lieux*.

VERS 97. *Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs.*) Dans la plupart des Copies on lit : *aux Chiens, aux Chats, aux Rats*. C'est une faute grossière, qui doit être si peu sur le compte de l'Auteur, que toutes les fois qu'il

Qu'ils sûrent en mentant dire la vérité;

105 Et sans crainte rendant leurs réponses Normandes  
Des Peuples & des Rois engloutir les offrandes.

Ainsi loin du vrai jour, par toi toujours conduit,  
L'Homme ne fortit plus de son épaisse nuit.

Pour mieux tromper ses yeux, ton adroit artifice

110 Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice:

Et par toi de splendeur faussement revêtu

Chaque Vice emprunta le nom d'une Vertu.

Par toi l'Humilité devint une bassesse;

La Candeur se nomma Grossiereté, Rudeffe:

115 Au contraire, l'aveugle & folle Ambition,

S'appella des grands cœurs la belle passion:

Du nom de Fierté noble on orna l'Impudence,

Et la Fourbe passa pour exquise Prudence:

L'Audace brilla seule aux yeux de l'Univers;

120 Et pour vraiment Héros, chez les hommes pervers,

On ne reconnut plus qu'Usurpateurs iniques,

Que tyranniques Rois censés grands Politiques,

Qu'infames scélérats à la gloire aspirans,

Et voleurs revêtus du nom de Conquérans.

O iv

récitoit cette Satire, il appuyoit extrêmement sur le mot de *Boucs*, pour en faire sentir la force & l'énergie. Dans la Satire VIII. il a encore décrit l'idolâtrie grossière des Egyptiens. Il disoit à ce propos: *J'ai dit deux fois la même chose & ne me suis point copié.*

VERS 105. — *Leurs réponses Normandes.*) Les Normands sont

accusés de peu de sincérité; & *Répondre en Normand*, est une expression, qui est devenue proverbiale, pour dire, que l'on répond d'une manière équivoque. Parler en Normand. Voyez le vers 120. de l'Épître IX.

IMIT. Vers 110. *Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice.*) GOM-

- 125 Mais à quoi s'attacha ta favante malice?  
 Ce fut sur-tout à faire ignorer la Justice.  
 Dans les plus claires Loix ton ambiguïté  
 Répandant son adroïte & fine obscurité,  
 Aux yeux embarrassés des Juges les plus sages,  
 130 Tout sens devint douteux, tout mot eut deux visages;  
 Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci;  
 Le texte fut souvent par la glose obscurci:  
 Et pour comble de maux, à tes raisons frivoles  
 L'Éloquence prêtant l'ornement des paroles,  
 135 Tous les jours accablé sous leur commun effort,  
 Le Vrai passa pour faux, & le bon Droit eut tort.  
 Voilà comme déchu de sa grandeur première,  
 Concluons, l'Homme enfin perdit toute lumière,  
 Et par tes yeux trompeurs se figurant tout voir,  
 140 Ne vit, ne fût plus rien, ne put plus rien savoir.

BAUT avoit dit, en parlant de la Cour; L. I. Epigr. 53.

*Les Vertus passent pour des Vices,*

*Et les Vices pour des Vertus.*

CHANG. Vers 135. *Tous les jours accablé.*] Il avoit mis: *Chaque jour accablés*; & ce dernier mot se rapportoit au *Vrai* & au *bon Droit*, qui sont dans le vers suivant.

CHANG. Vers 141. *De la Raison pourtant.*) Dans la première composition l'Auteur avoit mis: *De l'Équité pourtant*. Mais il changea ce mot; parce qu'il s'agit ici de la Raison, & non pas de l'Équité.

VERS 148. *Qu'un Mortel, par lui-même au seul mal entraîné.*) Au lieu

de ce vers l'Auteur avoit mis celui-ci; *Qu'un Mortel, comme un autre, au mal déterminé.* Et c'est ce vers que Mr. le Cardinal de NOAILLES lui fit changer. §. Ce changement est fondé sur l'hypothèse, que sans une Grace particulière & efficace par elle même, l'Homme ne peut pas ne point pécher. DU MONTEIL.

VERS 150. *Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.*) Il est clair, que Mr. Despreaux se borne ici au simple soupçon; & il faut convenir, que la vertu de Socrate n'a pas été à couvert de la calomnie. Les mœurs des Grecs étoient si corrompues en ce temps-là, qu'ils ne purent voir l'amitié de Socrate pour

- De la Raïson pourtant, par le vrai Dieu guidée,  
 Il resta quelque trace encor dans la Judée.  
 Chez les hommes ailleurs sous ton joug gémissans,  
 Vainement on chercha la Vertu, le droit sens :
- 145 Car qu'est-ce loin de Dieu que l'humaine Sageſſe ?  
 Et Socrate, l'honneur de la profane Grece,  
 Qu'étoit-il en effet, de près examiné,  
 Qu'un Mortel, par lui-même au ſeul mal entraîné ;  
 Et malgré la vertu dont il faisoit parade,
- 150 Très-équivoque ami du jeune Alcibiade ?  
 Oui, j'oſe hardiment l'affirmer contre toi,  
 Dans le Monde idolâtre, affermi ſous ta Loi,  
 Par l'humaine Raïson de clarté dépourvûe,  
 L'humble & vraie Équité fut à peine entrevue ;
- 155 Et par un Sage altier, au ſeul faſte attaché,  
 Le Bien même accompli ſouvent fut un péché.

## O v

Alcibiade, ſans y attacher un ſoupçon de crime. Mais Platon, ſon diſciple, le juſtifie pleinement dans quelques-uns de ſes Dialogues, ſurtout dans celui qui eſt intitulé : *le Banquet*, où Alcibiade lui-même prend les Dieux à témoin que l'amour de Socrate pour lui n'avoit jamais rien eu de criminel.

§. Puisque Platon a juſtifié pleinement Socrate, il s'enſuit, que Mr. Despreaux a rendu très-injuſtement ſa vertu ſuſpecte & douteuſe : & c'eſt ce que ſon Commentateur devoit remarquer. DU MONTEIL.

CHANG. Vers 155. *Et par un Sage altier, au ſeul faſte attaché, &c.]* Ce vers & le ſuivant :

*Le Bien même accompli ſouvent fut un péché ;*

avoient été faits de deux autres manieres, dont la premiere étoit :

*Et faite avec un cœur au ſeul faſte attaché,*

*La bonne action même au fond fut un péché.*

La ſeconde maniere :

*Et fait avec un cœur au ſeul faſte attaché,*

*Le Bien même, le Bien au fond fut un péché.*

Pour tirer l'Homme enfin de ce désordre extrême,  
 Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,  
 Vint du sein lumineux de l'éternel séjour,  
 160 De tes dogmes trompeurs dissiper le faux jour.  
 A l'aspect de ce Dieu les Démons disparurent,  
 Dans Delphes, dans Delos, tes Oracles se turent:  
 Tout marqua, tout sentit sa venue en ces lieux,  
 L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.  
 165 Mais bientôt contre lui ton audace rebelle,  
 Chez la Nation même à son culte fidèle,  
 De tous côtés arma tes nombreux sectateurs,  
 Prêtres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs;  
 C'est par eux que l'on vit la Vérité suprême  
 170 De mensonge & d'erreur accusée elle-même;  
 Au Tribunal humain le Dieu du Ciel traîné,  
 Et l'Auteur de la Vie à mourir condamné.  
 Ta fureur toutefois à ce coup fut deçûe,

VERS 158. *Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même.*) Le dessein de l'Auteur est de faire voir, qu'il n'y a de véritable vertu que dans la véritable Religion; & la principale preuve qu'il en donne, est l'exemple de Socrate, le plus sage des Humains, suivant le témoignage de l'Oracle. Car Socrate n'a pas laissé d'être soupçonné de crime, & ce soupçon a terni l'éclat de sa vertu. Mr. Despreaux disoit à ce propos, qu'il ne pouvoit trouver dans le Paganisme de plus grande Victime à immoler à JESUS-CHRIST, que Socrate.

§. On prétend ici, que le soupçon qu'on a eu, que Socrate étoit crimi-

nel a terni l'éclat de sa vertu: cette prétention est injuste. La vertu d'une personne ne dépend point des faux jugemens qu'on en fait, mais de ce qu'elle est véritablement en elle-même. Les soupçons & les calomnies des Juifs contre la Vierge Marie & contre JESUS-CHRIST même, ne diminuent rien de leur sainteté ni de l'éclat de leur vertu. DU MONTEIL.

VERS 164. *L'estropié marcha.*) Le mot d'estropié, est un terme générique, qui convient également à ceux qui n'ont pas l'usage de leurs bras, ou de leurs mains, & à ceux qui sont perclus des jambes. On

Et pour toi ton audace eut une triste issue.

175 Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité  
Se releva soudain tout brillant de clarté;  
Et par-tout sa doctrine en peu de temps portée  
Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée;  
Des superbes Autels, à leur gloire dressés,

180 Tes ridicules Dieux tomberent renversés.  
On vit en mille endroits leurs honteuses statues  
Pour le plus bas usage utilement fondues,  
Et gémir vainement, Mars, Jupiter, Venus,  
Urnes, Vases, Trépieds, vils meubles devenus.

185 Sans succomber pourtant tu soutins cet orage;  
Et sur l'idolâtrie enfin perdant courage,  
Pour embarrasser l'homme en des nœuds plus subtils  
Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.

Alors, pour féconder ta triste frénésie,

190 Arriva de l'Enfer ta fille l'Hérésie,

en fit appercevoir notre Poëte, & il s'efforça de corriger cet endroit: Il mit: *Le foible devint fort.* Il mit aussi: *Le muet discourut:* mais ces changemens ne l'ayant pas contenté, il s'en tint à la première expression.

VERS 168. *Prêtres, Pharisien, Rois, Pontifes, Docteurs.*] Il y avoit d'abord *Scribes*, au lieu de *Prêtres*. On fit remarquer à Mr. Despreaux que *Scribes & Docteurs* n'étoient que la même chose.

VERS 178. *Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée.*) Ces trois Fleuves sont les plus fameux des trois Parties du Monde, l'Asie,

l'Afrique, & l'Europe: car l'Amérique n'étoit pas encore connue alors.

VERS 182. & 184. *Pour le plus bas usage. . . . Urnes, Vases, Trépieds, vils meubles devenus.*) L'Auteur avoit mis au premier vers: *Pour le plus vil usage;* & au second: *vains meubles devenus.* Mais ce mot *vains* ne formoit ici presque aucun sens, & il emprunta de l'autre vers le mot de *vils*, auquel il substitua celui de *bas*.

VERS 188. — *Brouiller de nouveaux fils.*) Expression proverbiale, pour dire: *Causer de nouveaux troubles.*

Ce Monstre, dès l'enfance à ton école instruit,  
 De tes leçons bientôt te fit goûter le fruit.  
 Par lui l'Erreur, toujours finement apprêtée,  
 Sortant pleine d'attraits de sa bouche empestée,  
 195 De son mortel poison tout courut s'abreuver,  
 Et l'Église elle-même eut peine à s'en sauver.  
 Elle-même deux fois presque toute Arienne,  
 Sentit chez soi trembler la Vérité Chrétienne;  
 Lors qu'attaquant le Verbe & sa Divinité,  
 200 D'une syllabe impie un saint mot augmenté  
 Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrieres,  
 Et fit de sang Chrétien couler tant de rivieres.  
 Le Fidele au milieu de ces troubles confus,  
 Quelque temps égaré, ne se reconnut plus;  
 205 Et dans plus d'un aveugle & ténébreux Concile  
 Le Mensonge parut vainqueur de l'Évangile.

Mais à quoi bon ici du profond des Enfers,  
 Nouvel Historien de tant de maux soufferts,  
 Rappeller Arius, Valentin & Pelage,  
 210 Et tous ces fiers Démons que toujours d'âge en âge,  
 Dieu, pour faire éclaircir à fond ses vérités,

VERS 199. *Lors qu'attaquant le Verbe & sa Divinité, D'une syllabe impie &c. & les deux suivans.]* Le second vers étoit ainsi :

*D'une adroite syllabe un saint mot  
 augmenté.*

Mais l'Auteur avoit premièrement fait ces quatre vers de cette maniere :

*Lorsque chez ses Sujets l'un contre  
 l'autre armés,*

*Et sur un Dieu fait homme au  
 combat animés,*

*Tu fis dans une guerre & si triste  
 & si longue,*

*Périr tant de Chrétiens, Martyrs  
 d'une diphthongue.*

- A permis qu'aux Chrétiens l'Enfer ait fuscités?  
 Laissons heuler là-bas tous ces damnés antiques,  
 Et bornons nos regards aux troubles fanatiques,  
 215 Que ton horrible fille ici fût émouvoir,  
 Quand Luther & Calvin remplis de ton favoir,  
 Et soi disans choisis pour réformer l'Église,  
 Vinrent du célibat affranchir la Prêtrise;  
 Et des vœux les plus saints blâmant l'austerité,  
 220 Aux Moines las du joug, rendre la liberté.  
 Alors, n'admettant plus d'autorité visible,  
 Chacun fut de la Foi censé Juge infailible,  
 Et sans être approuvé par le Clergé Romain,  
 Tout Protestant fut Papé une Bible à la main.  
 225 De cette erreur dans peu nâquirent plus de Sectes  
 Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans insectes  
 Fondre sur les raisins nouvellement mûris;  
 Ou qu'en toutes saisons sur les murs à Paris,  
 On ne voit affichés de Recneils d'amourettes,  
 230 De Vers, de Contes-bleus, de frivoles fornettes,  
 Souvent peu recherchés du Public nonchalant,  
 Mais vantés à coup sûr du Mercure Galant.

Les Ariens nioient la Consubstantia-  
 lité du Verbe, & rejettoient le mot  
*ὁμοούσιος*, qui signifie *consubstanziel*.  
 Ils disoient, que le Fils étoit  
*ὁμοιούσιος τῷ πατρὶ*; c'est-à-dire,  
*de substance semblable à celle du Pere*;  
 mais non pas *ὁμοούσιος*, ou plutôt,  
*ὁμοούσιος*, c'est-à-dire, *de même sub-*  
*stance que le Pere*. Ainsi l'hérésie  
 des Ariens consistoit en une diph-

thongue, auquel ils substituoient le mot  
*ὁμοιοούσιος*. Cette Diphthongue est  
 la Diphthongue *οι*, que les Ortho-  
 doxes rejettoient, aimant mieux  
 souffrir le martyre que d'admettre  
 cette addition, qui, toute légère  
 qu'elle est, détruit la Divinité du  
 Verbe.

VERS 228. *Sur les murs à Paris.*  
 Quelqu'un proposa à l'Auteur de  
 mettre *sur les murs de Paris*. Si je

Ce ne fut plus par-tout que fous Anabaptistes,  
 Qu'orgueilleux Puritains, qu'exécrables Déistes;  
 235 Le plus vil Artisan eut ses dogmes à soi,  
 Et chaque Chrétien fut de différente loi.  
 La Discorde, au milieu de ces Sectes altières,  
 En tous lieux cependant déploya ses bannières;  
 Et ta fille, au secours des vains raisonnemens  
 240 Appellant le ravage & les embrasemens,  
 Fit en plus d'un pays, aux Villes désolées,  
 Sous l'herbe en vain chercher leurs Églises brûlées.  
 L'Europe fut un champ de massacre & d'horreur:  
 Et l'Orthodoxe même, aveugle en sa fureur,  
 245 De tes dogmes trompeurs nourrissant son idée,  
 Oublia la douceur aux Chrétiens commandée;  
 Et crut, pour venger Dieu de ses fiers ennemis,  
 Tout ce que Dieu défend, légitime & permis.  
 Au signal tout à coup donné pour le carnage,  
 250 Dans les Villes, par-tout, théâtres de leur rage,

mettois sur les murs de Paris, dit-il, cela signifieroit les murailles de la Ville.

VERS 249. *Au signal tout à coup donné pour le carnage.*) Le massacre des Huguenots fait en France, en 1572. le jour de Saint Barthelemi.

VERS 256. *Une injuste fureur, qu'arme la Piété.*) On a entendu quelquefois réciter à l'Auteur: *Une injuste fureur, qui se croit piété.* Cette expression étoit plus hardie.

§. La Piété est également éloignée de l'injustice & de la fureur; elle ne sauroit armer une injuste fureur,

fans cesser d'être Piété: mais les hommes donnent souvent le nom de Piété à leur fureur & à leur injustice, & peuvent même s'imaginer qu'ils combattent pour la Religion, lorsqu'ils ne font que se livrer au zèle furieux de l'esprit de parti. Ainsi Mr. Despreaux devoit nous donner ce Vers tel qu'il le récitoit quelquefois: *Une injuste fureur qui se croit Piété.* DU MONTEIL.

VERS 257. *Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées.*] Il avoit eu dessein de mettre adorées, mais il a préféré le mot qu'il a mis, quoi que l'autre rimât plus richement.

Cent mille faux zélés, le fer en main, courans,  
 Allèrent attaquer leurs amis, leurs parens,  
 Et, fans distinction, dans tout sein hérétique,  
 Pleins de joie, enfoncer un poignard Catholique.

255 Car quel Lion, quel Tigre, égale en cruauté  
 Une injuste fureur, qu'arme la Piété?

Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées,  
 Étoient pourtant toûjours de l'Église abhorrées;  
 Et dans ton grand crédit pour te bien conserver,

260 Il falloit que le Ciel parût les approuver.

Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adresse.

Pour y parvenir donc, ton active souplesse,  
 Dans l'École abusant tes grossiers Écrivains,  
 Fit croire à leurs esprits ridiculement vains,

265 Qu'un sentiment impie, injuste, abominable,  
 Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable,  
 Prenoit chez eux un sceau de probabilité,  
 Qui même contre Dieu lui donnoit sûreté;

§. VERS 265. *Qu'un sentiment impie &c.*) Mr. Despreaux censure dans ce vers & dans les suivans le Dogme de la PROBABILITÉ soutenu par les Jésuites, & qui est comme le fondement de toute leur Morale. Voyez M. PASCAL, *Lettres Provinciales*, Lett. V. p. m. 59. & suiv. DU MONTEIL.

§. VERS 266. 267. *Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable, Prenoit chez eux un sceau de probabilité.*) Il n'est pas besoin de deux ou trois Docteurs pour rendre une Opinion probable. Un seul suffit pour lui donner cette qualité. Vous de-

manderez peut-être, dit SANCHEZ, si l'autorité d'un seul Docteur bon & savant rend une Opinion probable. A quoi je réponds, qu'oui. Et c'est ce qu'assurent Angelus, Sylv. Navarre, Emmanuel Sa, &c. Et voici comme on le prouve. Une opinion probable est celle qui a un fondement considérable. Or l'autorité d'un homme savant & pieux n'est pas de petits considération. Car, si le témoignage d'un tel homme est de grand poids pour nous assurer qu'une chose se soit passée, par exemple, à Rome: pour quoi ne le sera-t-il pas de même dans un doute de Morale? Et la restriction, ajoute-t-il, qu'y apportent certains

Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance,  
 270 Même en le condamnant, le suivre en conscience.

C'est sur ce beau principe, admis si follement,  
 Qu'aussi-tôt tu posas l'énorme fondement  
 De la plus dangereuse & terrible Morale,  
 Que Lucifer, assis dans la Chaire infernale,  
 275 Vomissant contre Dieu ses monstrueux Sermons,  
 Ait jamais enseignée aux Novices Démon.  
 Soudain, au grand honneur de l'École Payenne,  
 On entendit prêcher dans l'Église Chrétienne :  
 Que sous le joug du Vice un pécheur abattu  
 280 Pouvoit, sans aimer Dieu, ni même la Vertu,  
 Par la seule frayeur au Sacrement unie,

Ad-

*Auteurs ne me plaît pas, que l'autorité d'un tel Docteur est suffisante dans les choses de Droit humain, mais non pas dans celles de Droit divin. Car elle est de grand poids dans les unes & dans les autres. Pascal, Lett. V. p. 59. & suiv.*  
 DU MONTEIL.

§. VERS 269. 270. *Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance, Même en le condamnant, le suivre en conscience.)* FILIUTIUS dit, qu'il est permis de suivre l'opinion la moins probable, quoi que la moins sûre. Le P. BAUNI soutient, que quand le Pénitent suit une Opinion probable, le Confesseur le doit absoudre, quoi que son Opinion soit contraire à celle du Pénitent : & que refuser l'absolution à un Pénitent qui agit selon une Opinion probable est un péché qui de sa nature est mortel. Et il cite, pour confirmer ce sentiment, trois des plus fameux Jésuites, Suarez, Vasquez, & Sanchez. Pascal, Lett. V. p. 61. 62. DU MONTEIL.

§. VERS 273. *De la plus dangereuse & terrible Morale, Que Lucifer*

&c.) La Morale qu'on a tant reprochée aux Jésuites, & dont Mr. Despreaux va rapporter les principaux traits. DU MONTEIL.

§. VERS 280. *Pouvoit, sans aimer Dieu &c.)* Dans ce Vers & dans les cinq qui suivent, Mr. Despreaux en veut aux Jésuites, qui ont dit, qu'on n'étoit pas obligé d'aimer Dieu pour être sauvé, & que l'Attrition conçue par la seule crainte des peines de l'Enfer suffisoit avec le Sacrement. Voyez les preuves qu'en donne Mr. Pascal dans ses Provinciales, Lettre X. p. 143. & suiv. C'est pour combattre ce Dogme horrible que Mr. Despreaux a composé sa XII. Satire. DU MONTEIL.

§. VERS 287. *Dirigeant bien en eux l'intention.)* Filiutius dit, que c'est l'intention qui règle la qualité de l'action. Pascal, Lett. IX. p. 127. Voyez aussi la Lettre VII. où cette matière est traitée à fond. DU MONTEIL.

§. VERS 289. *Se parjurer cessa d'être un parjure.)* On peut jurer, dit

Admis au Ciel jouir de la gloire infinie ;  
Et que les Clefs en main, sur ce feul passeport,  
Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.

285 Ainsi pour éviter l'éternelle misere,  
Le vrai zele au Chrétien n'étant plus nécessaire,  
Tu fûs, dirigeant bien en eux l'intention,  
De tout crime laver la coupable action.  
Bientôt, se parjurer, cessa d'être un parjure.  
290 L'argent à tout denier se prêta sans usure.  
Sans simonie, on put contre un bien temporel  
Hardiment échanger un bien spirituel.  
Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare ;

dit SANCHEZ, qu'on n'a pas fait une chose, quoi qu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même, qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareille, sans que les paroles, dont on se sert, ayent aucun sens qui le puisse faire connoître. Et cela, ajoute ce fameux Casuïste, est fort commode en beaucoup de rencontres, & est toujours juste, quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur, ou le bien. Pasc. Lett. IX. p. 126. 127. DU MONTEIL.

§. VERS 290. *L'argent à tout denier se prêta sans usure.*] Les Peres Bauni & Sanchez ont donné des expédiens pour rendre l'Usure permise. Voyez Mr. Pascal, Lettre VIII. p. 102. & suiv. DU MONTEIL.

§. VERS 291. 292. *Sans simonie, on put contre un bien temporel Hardiment échanger un bien spirituel.*] Le Pere VALENTIA dit, que si l'on

donne un bien temporel pour un bien spirituel: c'est-à-dire de l'argent pour un Benefice: & qu'on donne l'argent comme le prix du Benefice, c'est une simonie visible. Mais que si on le donne comme le motif qui porte la volonté du Collateur à le conférer, ce n'est point simonie, encore que celui qui le confère, considère, & attende l'argent comme la fin principale. Le Pere TANNERUS, aussi Jésuite, dit la même chose. Pascal, Lettre VI. p. 73. 74. & suiv. & Lettre XII. p. 179. & suiv. Voyez aussi la Défense de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

§. VERS 293. *Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare.*] Je fais que les riches, dit ESCOBAR, ne péchent point mortellement, quand ils ne donnent point l'aumône de leur superflu dans les grandes nécessités des pauvres. Pascal, Lettre IX. p. 123. Lettre XII. p. 173. & suiv. & la Défense de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

Et même chez les Rois le superflu fut rare.

- 295 C'est alors qu'on trouva, pour sortir d'embarras,  
L'Art de mentir tout haut en disant vrai tout bas.  
C'est alors qu'on apprit, qu'avec un peu d'adresse,  
Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe ;  
Pourvû que, laissant-là son salut à l'écart,  
300 Lui-même en la disant n'y prenne aucune part.  
C'est alors que l'on fût, qu'on peut pour une pomme,  
Sans blesser la Justice, assassiner un homme :

§. VERS 294. *Et même chez les Rois le superflu fut rare.*) VASQUEZ dit, que ce que les personnes du monde gardent pour relever leur condition & celle de leurs parens, n'est pas appelé superflu. Et c'est pourquoi, ajoute-t-il, à peine trouvera-t-on qu'il y ait jamais de superflu dans les gens du monde, & non pas même dans les Rois. DIANA, intime ami des Jésuites & grand Partisan de leurs Opinions, après avoir rapporté ces paroles de Vasquez, en conclut: Que dans la question: Si les riches sont obligés de donner l'aumône de leur superflu; encore que l'affirmative fut véritable, il n'arrivera jamais, ou presque jamais, qu'elle oblige dans la pratique. Pascal, Lettre VI. p. 67. Lettre XII. p. 171. & suiv. & la Défense de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

§. VERS 295. 296. *C'est alors qu'on trouva.... L'Art de mentir tout haut en disant vrai tout bas.*) Filiutius donne ce moyen d'éviter le mensonge. «C'est qu'après avoir dit tout haut: Je jure que je n'ai point fait cela, on ajoute tout bas, aujourd'hui: ou qu'après avoir dit tout haut: je jure, on dit tout bas: que je dis, & que l'on continue ensuite tout haut, que je n'ai point fait cela.» Pascal, Lettre IX.

p. 127. Voyez aussi la Remarque sur le vers 289. de cette Satire. DU MONTEIL.

§. VERS 298. *Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe.*) Un Prêtre, qui a reçu de l'argent pour dire une Messe, peut-il recevoir de nouvel argent sur la même Messe? C'est une question proposée par les Jésuites, & voici la réponse qu'ils y font. Oui, dit Filiutius, en appliquant la partie du sacrifice qui lui appartient comme Prêtre, à celui qui le paye de nouveau, pourvû qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Messe entière; mais seulement pour une partie, comme pour un tiers de Messe. Voyez Mr. Pascal, Lettre V. p. 74. DU MONTEIL.

§. VERS 301. & suiv. *C'est alors que l'on fût, qu'on peut pour une pomme, Sans blesser la Justice, assassiner un homme, &c.*) L'Exode, dit LESSIUS, défend de tuer les voleurs de jour qui ne se défendent pas avec des Armes; & on punit en justice ceux qui tueroient de cette sorte. Mais néanmoins, poursuit-il, on n'en seroit pas coupable en conscience, lors qu'on n'est pas certain de pouvoir recouvrer ce qu'on nous dérobe, & qu'on est en doute, comme dit Sotus; parce qu'on n'est pas obligé de s'ex-

Affaffiner! Ah non, je parle improprement;

Mais que prêt à la perdre, on peut innocemment,

305 Sur-tout ne la pouvant sauver d'une autre sorte,

Maffacrer le voleur, qui fuit & qui l'emporte.

Enfin ce fut alors que, fans se corriger,

Tout pécheur.... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?

Veux-je d'un Pape illustre, armé contre tes crimes,

310 A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes;

P ij

*poser au peril de perdre quelque chose pour sauver un voleur. Et tout cela est encore permis aux Ecclésiastiques mêmes. Il n'est pas permis, dit encore Lessius, de tuer pour conserver une chose de petite valeur, comme pour un Écu, ou pour une Pomme, si ce n'est qu'il nous fût honteux de la perdre. Car alors on peut la reprendre, & même tuer, s'il est nécessaire, pour la ravoir; parce que ce n'est pas tant défendre son bien que son honneur. Pascal, Lett. XIV. p. 227. & 232. DU MONTEIL.*

VERS 309. *Veux-je d'un Pape illustre, &c.)* Ceci regarde les Propositions condamnées par le Pape INNOCENT XI. Et ce que je vais ajouter fera voir, qu'il n'en veut point aux Jésuites en particulier. Voici dans quels termes il m'écrivit le 2. Août 1707. „J'ai mis ma Satire contre l'Équivoque, adressée à l'Équivoque même, en état de paroître aux yeux même des Jésuites, sans qu'ils s'en puissent le moins du monde offenser. Et pour vous en donner par avance une preuve, je vous dirai, qu'après y avoir attaqué assez fortement les plus affreuses propositions des mauvais Casuistes, & celles sur-tout qui sont condamnées par le Pape

„Innocent XI. voici comme je „me reprends.“

*Enfin, ce fut alors que, sans se corriger,*

*Tout Pécheur.... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?*

*Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,*

*Donner Soto, Bannez, Diana mis en rimes;*

*Exprimer tes détours burlesquement pieux,*

*Pour disculper l'Impur, le Gourmand, l'Envieux;*

*Tes subtils faux-fuyans pour sauver la Mollesse,*

*Le Larsin, le Duel, le Luxe, la Pareffe:*

Exprimer tes détours burlesquement pieux,  
Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux ;

*En un mot, faire voir à fond dé-  
veloppés*

*Tous ces Dogmes affreux d'Ana-  
thème frappés,*

*Qu'en chaire tous les jours com-  
battant ton audace,*

*Blâment plus haut que moi les vrais  
enfans d'Ignace &c.*

Voici une partie de ce que je lui  
répondis sur cet article-là : „En  
„repassant sur vos derniers vers,  
„j'ai remarqué ceux-ci :

*Veux-je ici rassemblant un corps de  
tes maximes,*

*Donner Soto, Bannez, Diana, mis  
en rimes ?*

„Permettez-moi de vous deman-  
„der si l'on peut dire : *Donner un*  
„*Auteur mis en rimes* ; ou bien , par  
„exemple : *Je veux donner ici la*  
„*Bible mise en rimes ?* Ce n'est  
„qu'avec une extrême timidité que  
„je vous propose ce scrupule ; mais  
„supposé qu'il ne vous paroisse pas  
„déraisonnable, voyez, Monsieur,  
„si l'expression suivante convien-  
„droit à votre pensée :

*Veux-je donc, rassemblant un corps  
de tes maximes,*

*Mettre ici Diana, Soto, Bannez en  
rimes ?*

Mr. Despreaux n'eut point d'égard  
à ces deux vers, mais il changea  
les siens, en mettant ceux-ci à la  
place :

*Veux-je d'un Pape illustre, armé  
contre tes crimes,*

*A tes yeux mettre ici toute la Bulle  
en rimes ?*

Il changea aussi les deux derniers :

*Qu'en chaire tous les jours combat-  
tant ton audace,*

*Blâment plus haut que moi les vrais  
enfans d'Ignace.*

en ceux-ci, où il ne loue point  
les Jésuites, mais où il désigne clair-  
ement, qu'il ne s'adresse point à  
eux.

*Que tous les jours, rempli de tes  
visions folles,*

*Plus d'un Moine à long froc prêche  
dans tes Écoles.*

Mais il les changea encore de cette  
manière :

*Que sans peur débitant tes distinctions  
folles,*

*L'Erreur encor pourtant maintient  
dans tes Écoles.*

Tes subtils faux-fuyans, pour sauver la mollesse,  
Le larcin, le duel, le luxe, la paresse;

P iij

§. Ces Changemens font voir, que Mr. Despreaux en vouloit effectivement aux Jésuites, & qu'il se faisoit de la peine de prévariquer dans une chose aussi claire que celle-là. DU MONTEIL.

& les cajoleries de ces femmes &c. Pascal, Lettre X. p. 142. 143. DU MONTEIL.

§. Le gourmand.] Est-il permis, demandent les Jésuites, de boire & manger tout son saoul sans nécessité & pour la seule volupté? Oni certainement, selon Sanchez, répondent-ils, pourvu que cela ne nuise point à la santé, parce qu'il est permis à l'appetit naturel de jouir des actions qui lui sont propres. Pascal, Lett. IX. p. 125. DU MONTEIL.

§. VERS 312. Pour disculper l'impur.] Le Pere Bauni declare, que les filles ont le droit de disposer de leur virginité sans leurs parens. Quand cela se fait, dit-il, du consentement de la fille, quoi que le Pere ait sujet de s'en plaindre, ce n'est pas néanmoins que ladite fille, ou celui à qui elle s'est prostituée, lui ayent fait aucun tort, ou violé pour son égard la justice: car la fille est en possession de sa virginité, aussi bien que de son corps; elle en peut faire ce que bon lui semble, à l'exclusion de la mort ou du retranchement de ses membres. Escobar assure, qu'une méchante intention, comme de regarder des femmes avec un désir impur, jointe à celle d'oïr la Messe comme il faut, n'empêche pas qu'on n'y satisfasse. Pascal, Lettre IX. p. 129. & 131. Le Pere Bauni demande ce qu'on doit faire entre les Maîtres & les Servantes, Cousines & Cousins qui demeurent ensemble, & qui se portent mutuellement à pécher par cette occasion? Il répond, qu'il faut les séparer, si les rechutes sont fréquentes: mais que s'ils n'offensent que rarement par ensemble, comme seroit une ou deux fois le mois, & qu'ils ne puissent se séparer sans grande incommodité & dommage on pourra les absoudre &c. Le même Jésuite assure, qu'il est permis à toutes sortes de personnes d'entrer dans des lieux de débauche pour y convertir des femmes perdues, quoi qu'il soit bien vraisemblable qu'on y péchera: comme si on a déjà éprouvé souvent qu'on s'est laissé aller au péché par la vue

§. L'envieux.] Le Pere Bauni dit, que l'envie du bien spirituel du prochain est mortelle, mais que l'envie du bien temporel n'est que venielle; car, ajoute-t-il, le bien qui se trouve és choses temporelles est si mince, & de si peu de conséquence pour le Ciel, qu'il est de nulle considération devant Dieu & ses Saintes. Pascal, Lettre IX. p. 124. DU MONTEIL.

§. VERS 313. Tes subtils faux-fuyans, pour sauver la mollesse.] Celui qui fait banqueroute, demande Escobar, peut-il en sûreté de conscience retenir de ses biens autant qu'il est nécessaire pour faire subsister sa famille avec honneur? Je soutiens qu'oui, avec Lessius, répond-il, & même encore qu'il les eût gagnés par des injustices, & des crimes connus de tout le monde: quoi qu'en ce cas il n'en puisse pas retenir une aussi grande quantité qu'autrement. Pascal, Lettre VIII. p. 106. Voyez aussi la Remarque sur le vers 294. DU MONTEIL.

§. VERS 314. Le larcin.] Lessius assure, qu'il est permis de dérober non seulement dans une extrême nécessité, mais encore dans une

- 315 En un mot, faire voir à fond développés  
Tous ces dogmes affreux d'anathême frappés,  
Que sans peur débitant tes distinctions folles,  
L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Écoles?
- Mais sur ce seul projet soudain puis-je ignorer,
- 320 A quels nombreux combats il faut me préparer?
- J'entends déjà d'ici tes Docteurs frénétiques

*nécessité grave, quoi que non pas extrême. Pascal, Lettre VIII. p. 108. Vasquez dit, que quand on voit un voleur résolu & prêt à voler une personne pauvre, on peut pour l'en détourner lui assigner quelque personne riche en particulier, pour le voler au lieu de l'autre. Ibid. p. 106. Les Valets, qui se plaignent de leurs gages, demande le Pere Bauni, peuvent-ils d'eux-mêmes les croître en se garnissant les mains d'autant de bien appartenant à leurs Maîtres, comme ils s'imaginent en être nécessaire pour égaler lesdits gages à leur peine? Ils le peuvent en quelques rencontres, répond-il, comme lorsqu'ils sont si pauvres en cherchant condition, qu'ils ont été obligés d'accepter l'offre qu'on leur a faite, & que les autres Valets de leur sorte gagnent davantage ailleurs. Lettre VI. p. 78. DU MONTEIL.*

*§. Le duel.] Si un Soldat à l'armée, dit le Pere LAYMAN, ou un Gentilhomme à la Cour, se trouve en état de perdre son honneur, ou sa fortune, s'il n'accepte un duel, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre. Hurtado déclare, qu'on peut se battre en duel pour défendre même son bien, s'il n'y a que ce moyen de le conserver; parce que chacun a le droit de défendre son bien,*

*& même par la mort de ses ennemis. Pascal, Lettre VII. p. 88. DU MONTEIL.*

*§. Le Luxe.] Si on se pare, dit Escobar, sans mauvaise intention; mais seulement pour satisfaire l'inclination naturelle, qu'on a à la vanité: ou ce n'est qu'un péché veniel, ou ce n'est point péché du tout. Le Pere Bauni déclare, que bien que la femme eût connoissance du mauvais effet que sa diligence à se parer opéreroit & au corps & en l'ame de ceux qui la contempleront, ornée de riches & précieux habits, qu'elle ne pécheroit néanmoins en s'en servant. Escobar assure, qu'une femme peut jouer, & prendre pour cela de l'argent à son mari. Pascal, Lettre IX. p. 129. 130. DU MONTEIL.*

*§. La paresse.] La paresse, dit Escobar, est une tristesse de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, comme seroit de s'affliger de ce que les Sacremens sont la source de la grace. Et c'est, continue-t-il, un péché mortel. Mais comme personne ne s'est apparemment jamais avisé d'être paresseux de cette manière: ce Pere avoue, qu'il est bien rare que personne tombe jamais dans le péché de paresse. Pascal, Lettre IX. p. 125. DU MONTEIL.*

Hautement me compter au rang des hérétiques ;  
 M'appeller scélérat, traître, fourbe, imposteur,  
 Froid plaissant, faux bouffon, vrai calomniateur ;

325 De Pascal, de Wendrock, copiste misérable,

Et, pour tout dire enfin, Janséniste exécration.

J'aurai beau condamner, en tous sens expliqués,

Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués ;

P i v

§. VERS 323. 324. *M'appeller scélérat, traître, fourbe, imposteur, Froid plaissant, faux bouffon, vrai calomniateur.*) Mr. Pascal dans sa douzième Lettre, aux Révérends Peres Jésuites, se plaint à ces Peres de ce qu'ils l'avoient appelé *Impie, Bouffon, Ignorant, Farceur, Imposteur, Calomniateur, Fourbe, Hérétique, Calviniste déguisé, Disciple de Du Moulin, Possédé d'une Legion de Diables.* Lettre XII. p. 170. DU MONTEIL.

§. VERS 325. *De Pascal, de Wendrock, copiste misérable.*) Mr. Despreaux a en effet copié ici les accusations que Mr. Pascal a faites contre les Jésuites dans ses *Lettres Provinciales*, comme on vient de le voir. Mr. NICOLE, sous le nom supposé de WENDROCK, a traduit ces Lettres en Latin, & les a accompagnées d'un Commentaire qui en justifie les citations. On a traité la même matière d'une manière plus étendue & plus méthodique dans l'Ouvrage intitulé : *la Morale des Jésuites extraite fidelement de leurs Livres imprimés avec la permission & l'approbation des Supérieurs de leur Compagnie* : par un Docteur de Sorbone. C'est-à-dire, par Mr. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbone, frere de Messieurs Pierre, Claude

& Charles Perrault, mort en 1661. Cet Ouvrage parut en 1667. in 4. On l'a depuis réimprimé plus d'une fois en 3. Volumes in 12. Il a été traduit & publié en Anglois *in folio.* DU MONTEIL.

VERS 328. *Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués.*] On s'est imaginé en lisant ce vers, que Mr. Despreaux regardoit les cinq Propositions de Jansénius, comme des Propositions équivoques, qui peuvent se prendre dans un bon, ou dans un mauvais sens. Mais il est clair, que ce n'est point là sa pensée. Il veut dire, que les cinq dogmes fameux ont été fabriqués par l'Équivoque, comme il dit plus haut, que l'Arianisme, le Luthéranisme, & les autres Hérésies viennent de l'Équivoque. Ainsi, bien loin que ce vers rende sa religion suspecte à l'égard du Jansénisme, c'est une preuve évidente, qu'il croyoit le Jansénisme une Hérésie aussi véritable que l'Arianisme, & toutes les autres, puis qu'il en parle dans les mêmes termes.

§. Le Commentateur ne représente pas fidelement la pensée de Mr. Despreaux. Pour s'en former une juste idée, il faut se souvenir qu'environ l'an 1652. quelques

Blâmer de tes Docteurs la Morale risible :

330 C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible,  
C'est nier qu'ici bas, par l'amour appelé,  
Dieu pour tous les humains voulut être immolé.

Prévenons tout ce bruit ; trop tard dans le naufrage,  
Confus, on se repent d'avoir bravé l'orage.

335 Alte-là donc, ma Plume. Et toi, fors de ces lieux,

Docteurs de Sorbone poussés & soutenus par les Jésuites dressèrent cinq Propositions, qu'ils prétendirent être hérétiques & tirées d'un Ouvrage de JANSÉNIUS, Evêque d'Ypres, intitulé ; *Augustinus*, parce que cet Evêque y expliquoit la Doctrine de St. Augustin sur la Grace. Les Partisans de Jansénius, que l'on nomma *Jansénistes*, se plaignirent, que ces Propositions avoient été *fabriquées à plaisir, & composées de termes ambigus & équivoques*, qui les rendoient en même temps susceptibles du sens de Calvin, condamné par le Concile de Trente comme hérétique ; & du sens de la Grace efficace par elle-même, enseigné par St. Augustin, par St. Thomas & par Jansénius. Et le but des Jésuites étant, en effet, d'établir la Grace suffisante de Molina sur les ruines de la Grace efficace de St. Augustin, ils ne cherchoient qu'à envelopper dans la condamnation du sens de Calvin, la Doctrine de St. Augustin expliquée par Jansénius. Ces Propositions ont été condamnées par les Papes ; & les Jansénistes après plusieurs contestations sur la question, si elles étoient ou n'étoient pas hérétiques & par conséquent condamnées dans le sens de Jansénius, ont enfin déclaré, qu'ils les condamnoient dans tous les sens que les Papes les avoient

condamnées, & qu'ils n'avoient sur la Grace efficace d'autre sentiment que celui de St. Augustin & de St. Thomas. Cette déclaration n'a pas empêché que les Jésuites n'aient continué à les traiter d'hérétiques, & de *Jansénistes* ; & à soutenir, que le Jansénisme est une *Secte* opposée à l'Eglise, une *nouvelle Hérésie*, un *Calvinisme horrible*. Mr. Despreaux, qui regardoit ces accusations comme fausses & calomnieuses, les censure ici, & craint, qu'on ne le traite avec la même injustice que l'on a traité les Jansénistes. Comment le Commentateur a-t-il donc osé lui faire dire, qu'il croyoit le *Jansénisme une Hérésie aussi véridable que l'Arianisme* &c. ? N'a-t-il pas redouté le Public & les Amis de Mr. Despreaux ? DU MONTTEIL.

VERS 330. *C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible.*] Quelques copies portent un *Jansénisme* : & c'est ainsi que l'Auteur avoit mis d'abord.

VERS 332. *Dieu par tous les humains voulut être immolé.*) A côté de ce vers il y avoit écrit : *Proposition de St. Paul.* Elle est dans la seconde Epître aux Corinthiens, chap. V. vers. 14. 15. *Pro omnibus mortuus est Christus.*

Monstre, à qui, par un trait des plus capricieux,  
Aujourd'hui terminant ma course fatirique,

J'ai prêté dans mes vers une âme allégorique.

Fuis, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimés,

340 Dans ce pays par toi rendus si renommés,

Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose :

Ou, si plus sûrement tu veux gagner ta cause,

Porte-la dans Trevoux, à ce beau Tribunal,

P v

§. Mr. Despreaux dit, qu'il aura beau condamner les cinq Propositions dans tous les sens hérétiques qu'on y pourra découvrir, & blâmer la Morale relâchée des Jésuites dont il vient de parler; qu'on ne laissera pas de le traiter d'hérétique, & de prétendre, qu'il croit avec Calvin que JESUS-CHRIST n'est pas mort pour tous les Hommes &c. DU MONTTEIL.

VERS 341. *Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose.*] L'Orne est une Rivière de la basse Normandie. La Sarthe est une Rivière du Mans. Les Bas-Normands sont grands amis de l'Équivoque; mais on dit en Proverbe, qu'un Manceau vaut un Normand & demi. LA FONTAINE semble avoir enchéri sur cela dans un de ses Contes:

*Auprès du Mans, pays de Sapience,*

*Gens pesant l'air, fine fleur de*

*Normand &c.*

VERS 343. *Porte-la dans Trevoux &c.)* Personne n'ignore, que ce qui aigrit Mr. Despreaux contre

les Journalistes de Trevoux, ce fut un Extrait peu favorable qu'ils inférèrent dans leurs Mémoires du mois de Septembre 1703, à l'occasion de l'édition de ses Ouvrages qui avoit paru à Amsterdam en 1701. Ce démêlé se termina par quelques Épigrammes de part & d'autre. Nous en parlerons ailleurs. Mais c'est ici l'endroit de rapporter ce qu'il m'écrivit à ce sujet le 12. de Mars, 1706. Après m'avoir dit, que dans cette dernière Satire il n'en veut point aux Jésuites en général: „La vérité „est, ajoute-t-il, qu'à la fin de „ma Satire j'attaque directement „les Journalistes de Trevoux, qui „depuis notre accommodement, „m'ont encore insulté dans trois „ou quatre endroits de leur Journal. Mais ce que je leur dis, „ne regarde ni les Propositions „ni la Religion; & d'ailleurs je prétends, au lieu de leur nom, ne „mettre dans l'impression que des „étoiles, quoi qu'ils n'ayent pas „eu la même circonspection à „mon égard.

§. VERS 343. &c. *Porte-la dans Trevoux. . . . Où de nouveaux Midas un Sénat Monachal, Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance, Pour juger Apollon &c.)* Les Jésuites

Où de nouveaux Midas un Sénat monachal,  
 345 Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance,  
 Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

de Paris publient tous les Mois à  
 Trevoux, petite ville de la Souve-  
 raineté de Dombes, un Journal  
 intitulé : *Mémoires pour l'Histoire des*  
*Sciences & des beaux Arts.* Mr.  
 Despreaux veut dire, que ces Jour-  
 nalistes, présomptueux, ignorans,  
 s'érigent en Dictateurs de la Répu-  
 blique des Lettres, & condamnent

ou maltraitent tous les Auteurs qui  
 se distinguent par leur savoir & par  
 leur mérite. DU MONTEIL.

CHANG. Vers 345. *Tous les mois,*  
*appuyé de ta sœur l'Ignorance.*) Il  
 y avoit :

*Tous les mois, sous l'appui &c.*

FIN DES SATIRES.



ÉPITRES.





## ÉPIÎTRE I.

### A U R O I.

**G**RAND ROI, c'est vainement qu'abjurant la Satire,  
 Pour Toi seul désormais j'avois fait vœu d'écrire.

Après le Traité d'Aix-la-Chapelle, conclu au mois de Mai, 1668. la France jouissoit d'une heureuse paix. Mais la précédente guerre n'ayant duré qu'un peu plus d'une année, la valeur de la Nation n'étoit point satisfaite; & la plupart des François ne respiroient que la guerre. Mr. Colbert seul en détournoit le Roi: disant que la Paix étoit l'unique moyen de faire fleurir les Arts & les Sciences, & de maintenir l'abondance dans le Royaume. Ce fut pour seconder les intentions de ce grand Ministre, que notre Auteur composa cette Pièce, dans laquelle il entreprit de louer le Roi comme un Héros paisible, en faisant voir, qu'un Roi n'est ni moins grand, ni moins glorieux dans la paix, que dans la guerre.

§. Le Commentateur donne une étrange idée des François. *Après le Traité d'Aix-la-Chapelle, dit-il, la France jouissoit d'une heureuse paix: mais la précédente guerre n'ayant duré qu'un peu plus d'une année, la valeur de la Nation n'étoit point satisfaite; & la plupart des François ne respiroient que la guerre.* Il ne prétend pas, sans doute, que les François voulussent la guerre, pour ruiner & saccager leurs voisins. Ce n'étoit donc que pour le seul plaisir de batailler, & de faire voir leurs prouesses. Mais n'est-ce pas les représenter comme des Spadassins, plus ridicules mille fois que les Chevaliers errans, qui dans leur folie se proposoient au moins de redresser les torts, & de faire regner la justice? Il ajoute, qu'après la Paix

Dès que je prends la plume, Apollon éperdu  
 Semble me dire: Arrête, insensé, que fais-tu?  
 5 Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?  
 Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.  
 Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, à Ton char,  
 Je ne pûsse attacher *Alexandre & César*;  
 Qu'aisément je ne pûsse, en quelque Ode insipide,

d'Aix-la-Chapelle, Mr. Colbert seul détournoit le Roi de faire la guerre. Mais le motif secret qui avoit obligé les Ministres à faire cette Paix, ne leur permettoit pas de recommencer sitôt la guerre. Ils s'étoient hâtés de la conclurre, craignant que Mr. de Turenne, qui commençoit à les traiter avec beaucoup de hauteur, ne se rendit maître des affaires. C'est ce que le Commentateur ne devoit pas ignorer. D'ailleurs, il a mal expliqué le but de cette Épître. Il dit, que Mr. Despreaux y fait voir, qu'un Roi n'est ni moins grand, ni moins glorieux dans la paix que dans la guerre. Mr. Despreaux va plus loin. Il y fait la Satire des Conquérans; & soutient, que la véritable gloire d'un Roi ne consiste pas à ravager la terre, mais à rendre ses Sujets heureux, en les faisant jouir d'une profonde paix.

*En vain aux Conquérans*

*L'erreur parmi les Rois donne les premiers rangs, &c.*

DU MONTEIL.

Cette Épître fut faite en 1669. & ce fut Madame de THIANGE, qui la présenta au Roi.

IMIT. Vers 3. *Dès que je prends la plume, Apollon éperdu, &c.*] Virgil. Eclog. VI. 3.

*Cum canerem reges & praelia, Cynthiaus aurem Vellit, & admonuit.*

CHANG. Vers 5. *Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?*] Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1701. il y avoit:

*Où vas-tu t'embarquer? regagne les rivages.*

L'Auteur avoit même mis dans la première composition:

— — *Regagne le rivage:*

*Cette mer où tu cours est célèbre en naufrage.*

Mais ses Amis lui conseillèrent de mettre au pluriel, *célèbre en naufrages, & regagne les rivages.* Cependant, comme cette dernière expression n'est pas tout-à-fait juste; il l'a corrigée en changeant le vers entier.

§. Voici la Critique que Des Marts fit de ces deux vers:

*Où vas tu t'embarquer? regagne les rivages,*

*Cette Mer où tu cours est fameuse en naufrages.*

« Ces deux vers, dit-il, ont longtemps occupé ses amis; qui s'étant engagés à faire passer auprès du Roi cette Épître pour quelque chose de rare, voyant qu'il avoit mis d'abord *regagne le rivage*, comme il estoit plus raisonnable; & qu'ensuite pour rimer

10 T'exalter aux dépens & de Mars & d'Alcide :

Te livrer le Bosphore, & d'un vers incivil

Proposer au Sultan de Te céder le Nil.

Mais pour Te bien louer, une raison sévère

Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire :

15 Qu'après avoir joué tant d'Auteurs différens,

Phébus même auroit peur, s'il entroit sur les rangs :

„il avoit mis, célèbre en naufrage,  
 „ce qui ne valoit rien; ils juge-  
 „rent, qu'il falloit mettre célèbre  
 „en naufrages, au pluriel; & sur  
 „cela ils propofoient de mettre re-  
 „gagne les rivages; ce qui toutefois  
 „ne vaut rien: car il fuffit à un  
 „Vaiſſeau qui eſt en danger, de  
 „gagner un port ou un rivage, ſans  
 „en gagner pluſieurs. De ſorte  
 „qu'ils furent long-temps parta-  
 „gés là-deſſus, pour ſavoir, s'il  
 „mettroit rivage & naufrage, ou  
 „rivages & naufrages. . . . Il fut  
 „conclu pour rivages & naufrages,  
 „comme leur ſemblant plus ſup-  
 „portable; parce que l'Auteur,  
 „pour la grande peine qu'il a dans  
 „les vers, ne pouvoit ſe réſou-  
 „dre à chercher un autre ſens, &  
 „d'autres rimes. Mais voici un  
 „étrange malheur: C'eſt que pen-  
 „dant leur conteſtation ils ne pre-  
 „noient pas garde au diſcours in-  
 „ſenſé & éperdu d'Apollon, qui  
 „diſoit: *Où vas-tu t'embarquer?* &  
 „enſuite lui diſoit: *Regagne les ri-  
 „vages:* car puisqu'il lui diſoit:  
 „*Où vas-tu t'embarquer?* il n'étoit  
 „pas embarqué; de forte qu'il n'é-  
 „toit pas beſoin de lui dire: *Regagne  
 „les rivages.* Et Apollon étoit  
 „bien fou de lui dire: *Cette mer où  
 „tu cours,* puisqu'il lui confeilloit  
 „de ne pas s'embarquer; & par con-  
 „ſéquent il n'eſtoit pas encore ſur la  
 „Mer.“ DU MONTEIL.

tion de 1701. qu'il a mis ainſi. Dans toutes les éditions précédentes il y avoit :

*Ce n'eſt pas que ma main, comme  
 un autre, à Ton char,*

*Grand Roi, ne pût lier Alexandre  
 & Céſar;*

*Ne pût, ſans ſe peiner, dans quelque  
 Ode inſipide, &c.*

VERS 16. *Phébus même auroit peur, s'il entroit ſur les rangs.*) DESMARETS dans ſa *Défenſe du Poëme héroïque*, Dial. 4. a affecté de donner un faux ſens à ce vers & au précédent. Il ſuppoſe, que l'Auteur a voulu dire, qu'il fait trembler Apollon le Dieu des Poëtes. Sur quoi il a accusé Mr. Despreaux d'orgueil & de préſomption. Mais bien loin qu'il y ait ici de la vanité, on ne peut donner une plus grande marque de modéſtie, que le fait notre Poëte, en diſant, qu'il doit ſortir de la route vulgaire pour bien louer le Roi; & que ſi Apollon lui-même entroit ſur les rangs pour louer ce Prince, il ſeroit effrayé d'une ſi grande entrepriſe. Voilà le véritable ſens de l'Auteur.

§. Le Commentateur n'a pas bien pris le ſens de notre Poëte. Mr. Despreaux dit, qu'après avoir tourné en ridicule tant d'Auteurs qui s'étoient hazardés de louer le Roi; ſi

CHANG. Vers 7. *Ce n'eſt pas qu'aifément, &c.*) C'eſt dans l'édi-

Que par des vers tout neufs, avoués du Parnasse,  
 Il faut de mes dégoûts justifier l'audace ;  
 Et, si ma Muse enfin n'est égale à mon Roi,  
 20 Que je prête aux Cotins des armes contre moi.  
 Est-ce-là cet Auteur, l'effroi de la Pucelle,  
 Qui devoit des bons vers nous tracer le modele,  
 Ce Censeur, diront-ils, qui nous réformoit tous ?  
 Quoi ? ce Critique affreux n'en fait pas plus que nous ?  
 25 N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France,  
 Comme lui, dans nos vers, pris *Memphis & Byzance* ;  
 Sur les bords de *l'Euphrate* abattu le *Turban*,

Et

Apollon lui-même se trouvoit en la place de lui Despreaux, & qu'il entrât sur les rangs pour louer ce Prince, il auroit peur de tomber dans les défauts que Despreaux a reprochés à ces Auteurs, & de s'exposer à la censure. Il est surprenant, que le Commentateur ait pû s'y tromper. Il n'a pas été plus exact dans l'idée qu'il donne de la Critique de Des Marets. „Mais ce „qui est bien plus admirable en ce „Poète, dit Des Marets, c'est qu'en „se moquant de l'ambition des „Conquérens, il est lui mesme si „ambitieux, qu'avec tant de mé- „chans vers il prétend s'élever au „dessus de tous les Poètes, lesquels „il croit faire trembler. Mesme il „dit, qu'il fait trembler Apollon le „Dieu des Poètes, disant de lui- „mesme :

„Qu'après avoir joué tant d'Auteurs  
 différens,

„Phébus mesme auroit peur s'il en-  
 troit sur les rangs.

Des Marets ne paroît pas avoir af-  
 fecté de donner un sens faux à ces deux

vers, ainsi que le Commentateur le lui attribue : mais il a cru que notre Poète vouloit dire, que si Apollon lui-même entreprenoit de louer le Roi, il craindroit, que lui Despreaux ne le critiquât, comme il a fait tant d'autres Auteurs. Cependant, il a fort bien compris que ces deux Vers faisoient un sens complet, & qu'il falloit les joindre ensemble. Le Commentateur, au contraire, a supprimé le premier Vers, qu'après avoir joué tant d'Auteurs différens, qui détermine le véritable sens de Mr. Despreaux, & a joint l'autre: Phébus même auroit peur s'il entroit sur les rangs, avec celui-ci, me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire, qui est deux vers plus haut ; & fait dire en général à notre Poète, que la difficulté qu'il y a, à bien louer le Roi, pourroit même effrayer Apollon. La-dessus, il relève la Modestie de Mr. Despreaux. Il croit donc, que Mr. Despreaux, en reconnoissant que les talens de ce Dieu des Poètes sont supérieurs aux siens, donne une grande marque de modestie !

DU MONTEIL.

VERS 21. — L'effroi de la  
 Pucelle.) Poème de Chapelain, dont  
 il est

Et coupé, pour rimer, *les Cedres du Liban?*

De quel front aujourd'hui vient-il sur nos brisées,

30 Se revêtir encor de nos phrases usées?

Que répondrois-je alors? Honteux & rebuté

J'aurois beau me complaire en ma propre beauté,

Et de mes tristes vers admirateur unique,

Plaindre, en les relisant, l'ignorance publique.

35 Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un Auteur,

Il est fâcheux, GRAND ROI, de se voir sans Lecteur,

Et d'aller du récit de Ta gloire immortelle,

Habiller chez Francœur le sucre & la canelle.

il est parlé en divers endroits des Satires.

VERS 28. *Et coupé, pour rimer, les Cedres du Liban.*] Dans ce vers & les deux précédens, l'Auteur se moque des mauvais Imitateurs de MALHERBE; il fait allusion à cette Stançe d'une Ode de ce fameux Poète:

*O combien lors aura de veuves*

*La Gent qui porte le Turban!*

*Que de sang rougira les fleuves*

*Qui lavent les pieds du Liban!*

*Que le Bosphore en ses deux rives*

*Aura de Sultanes captives!*

*Et que de meres à Memphis,*

*En pleurant, diront la vaillance*

*De son courage & de sa lance,*

*Aux funeraillles de leurs fils!*

THÉOPHILE s'est aussi moqué de certains Poètes de son temps, qui croyoient avoir bien imité Malherbe, quand ils avoient employé ces fortes de rimes extraordinaires:

*Ils travaillent un mois à chercher  
comme à Fis*

*Pourra s'apparier la rime de Mem-  
phis;*

*Ce Liban, ce Turban, & ces ri-  
vieres mornes,*

*Ont souvent de la peine à retrouver  
leurs bornes.*

VERS 38. *Habiller chez Francœur le sucre & la canelle.*] CLAUDE JULIENNE, dit FRANCOEUR, fameux Épicien, qui demouroit dans la Rue St. Honoré, devant la Croix du Tiroir, à l'enseigne du *Franc-cœur*. L'Auteur a prêté le nom de cet Épicien, parce qu'il fournissoit la Maison du Roi, & qu'il étoit connu de Sa Majesté. On dit que le surnom de *Francœur* lui est venu de ce que l'un de ses Ancêtres étant *Fruitier* d'Henri III. ce Roi fut si content de l'affection & de la franchise avec laquelle cet Officier le servoit, qu'un jour il dit obligeamment, que *Julienne étoit un franc cœur*. Ce surnom demeura à Julienne, & ses Descendans en ont

Ainsi, craignant toujours un funeste accident,  
 40 J'imite de Conrart le silence prudent :  
 Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière,  
 Et regarde le champ, assis sur la barrière.

Malgré moi toutefois, un mouvement secret  
 Vient flatter mon esprit qui se tait à regret.  
 45 Quoi, dis-je tout chagrin, dans ma verve infertile,  
 Des vertus de mon Roi spectateur inutile,  
 Faudra-t-il sur sa gloire attendre à m'exercer,  
 Que ma tremblante voix commence à se glacer ?  
 Dans un si beau projet, si ma Muse rebelle  
 50 N'ose le suivre aux champs de Lille & de Bruxelles,  
 Sans le chercher aux bords de l'Escaut & du Rhin,  
 La Paix l'offre à mes yeux plus calme & plus serein.  
 Oui, GRAND ROI, laissons-là les sieges, les batailles.

hérité. Mr. Despreaux ignoroit cette particularité touchant le nom de *Francaeur*. C'est à propos de ce fait & de quelques autres semblables, qu'il me dit un jour: *A l'air dont vous y allez, vous saurez mieux votre Boileau que moi-même.*

VERS 40. *J'imite de Conrart le silence prudent.*] VALENTIN CONRART, Académicien célèbre, qui n'a jamais rien écrit. Il étoit né à Paris en 1603, & il fut nommé *Valentin*, parce que son Pere & ses Ayeuls étoient de Valenciennes en Flandres: Ses Parens, en lui donnant ce nom, voulurent conserver le souvenir du lieu de leur origine. *Conrart* étoit Secrétaire du Roi; & c'est chez lui que commencerent les Assemblées qui donnerent naissance à l'Académie Française. Quoi

qu'il ne fût pas la Langue Latine, il ne laissoit pas d'avoir acquis toutes les connoissances qu'un Homme de Lettres peut avoir. Il étoit même consulté sur les Ouvrages d'esprit, comme un Homme qui s'étoit acquis le droit de juger & de décider. Il mourut le 21. de Septembre 1675. & ce ne fut qu'après sa mort que notre Auteur le nomma dans ce vers; car dans toutes les éditions précédentes il avoit mis: *J'observe sur Ton nom un silence prudent.* Ce dernier mot est une louange équivoque & fait allusion à cette Épigramme de LINIERE:

*Conrart, comment as-tu pu faire  
 Pour acquérir tant de renom ?  
 Toi qui n'as, pauvre Secrétaire \*,  
 Jamais imprimé que ton nom.*

\* Il étoit aussi Secrétaire de l'Académie Française.

Qu'un autre aille en rimant renverser des murailles;  
 55 Et souvent sur Tes pas marchant sans Ton aveu,  
 S'aille couvrir de sang, de poussière & de feu.  
 A quoi bon d'une Muse au carnage animée,  
 Échauffer Ta valeur déjà trop allumée?  
 Jouïssons à loisir du fruit de Tes bienfaits,  
 60 Et ne nous lassons point des douceurs de la Paix.  
 Pourquoi ces Éléphants, ces armes, ce bagage,  
 Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?  
 Disoit au Roi Pyrrhus un sage Confident,  
 Conseiller très-sensé d'un Roi très-imprudent.  
 65 Je vais, lui dit ce Prince, à Rome où l'on m'appelle.  
 Quoi faire? L'assiéger. L'entreprise est fort belle,  
 Et digne seulement d'Alexandre ou de vous:  
 Mais, Rome prise enfin, Seigneur, où courons-nous?

Q ij

Après sa mort on a publié un Recueil de ses Lettres, & il avoit fait des Satires qui n'ont pas vu le jour.

VERS 50. — *De Lille & de Bruxelles.*) La campagne de Flandres, faite par le Roi, en l'année 1667.

VERS 61. *Pourquoi ces Éléphants, &c.*) Ce Dialogue entre Pyrrhus & Cynéas, est tiré de PLUTARQUE, dans la *Vie de Pyrrhus*, & il a été imité par RABELAIS, L. I. ch. 33.

VERS 64. *Conseiller très-sensé &c.*] Pyrrhus convenoit, qu'il avoit conquis moins de villes par ses armes, que par l'éloquence de Cynéas.

Même vers. — *D'un Roi très-imprudent.*] Pyrrhus l'étoit en effet: c'est pourquoi Antigonus le comparoit à un Joueur de dés.

VERS 67. *Et digne seulement d'Alexandre ou de vous.*] Le Poète compare Pyrrhus à Alexandre, parce que Plutarque rapporte, que ceux qui voyoient l'ardeur de Pyrrhus dans les combats, disoient, qu'il faisoit revivre Alexandre; & qu'au lieu que les autres Rois n'imitoient ce Conquérant que par les habits de pourpre, par les gardes, par le penchement du cou, & par un haut ton de voix; Pyrrhus le représentoit par sa valeur & par ses belles actions. *Vie de Pyrrhus.*

CHANG. Vers 68. *Mais, Rome prise enfin, Seigneur, où courons-nous?*] Dans les premières éditions, il y avoit :

*Mais quand nous l'aurons prise, hé bien que ferons-nous?*

Du reste des Latins la conquête est facile.

70 Sans doute on les peut vaincre: Est-ce tout? La Sicile

De là nous tend les bras, & bientôt sans effort

Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port.

Bornez-vous là vos pas? Dès que nous l'aurons prise,

Il ne faut qu'un bon vent, & Carthage est conquise.

75 Les chemins sont ouverts: qui peut nous arrêter?

Je vous entends, Seigneur, nous allons tout domter.

Nous allons traverser les sables de Libye,

Affervir en passant l'Egypte, l'Arabie,

Courir de là le Gange en de nouveaux pays,

80 Faire trembler le Scythe aux bords du Tanais:

Et ranger sous nos Loix tout ce vaste Hémisphère.

Mais de retour enfin, que prétendez-vous faire?

Alors, cher Cyneas, victorieux, contents,

Nous pourrons rire à l'aise, & prendre du bon temps.

85 Hé, Seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Epire,

Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire?

Le conseil étoit sage, & facile à goûter.

Pyrrhus vivoit heureux, s'il eut pû l'écouter:

Mais à l'Ambition d'opposer la Prudence,

90 C'est aux Prélats de Cour prêcher la résidence.

CHANG. Vers 70. *Sans doute on les peut vaincre:*] Il y avoit ici: *là, suivons.* Dans la seconde: *Vous Fort bien, ils sont à nous.* Dans la seconde édition il mit: *Sans doute ils sont à vous.* Et enfin il le changea comme il est ici.

CHANG. Vers 84. *Nous pourrons*

CHANG. Vers 73. *Bornez-vous à l'aise.*] Première édition: *Nous*

*là vos pas?*] Il avoit mis dans *pourrons chanter, rire.*

Ce n'est pas que mon cœur du travail ennemi,  
 Approuve un Fainéant sur le Trône endormi.  
 Mais quelques vains lauriers que promette la guerre,  
 On peut être Héros sans ravager la terre.

95 Il est plus d'une gloire. En vain aux Conquérans  
 L'Erreur parmi les Rois donne les premiers rangs.  
 Entre les grands Héros ce sont les plus vulgaires.  
 Chaque siècle est fécond en heureux Téméraires.  
 Chaque climat produit des Favoris de Mars.

100 La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars.  
 On a vu mille fois des fanges Mœotides  
 Sortir des Conquérans, Goths, Vandales, Gepides ;  
 Mais un Roi vraiment Roi, qui, sage en ses projets,  
 Sache en un calme heureux maintenir ses Sujets,

105 Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,  
 Il faut, pour le trouver, courir toute l'Histoire.  
 La Terre compte peu de ces Rois bien-faisans :  
 Le Ciel à les former se prépare long-temps.  
 Tel fut cet Empereur, sous qui Rome adorée

110 Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée :  
 Qui rendit de son joug l'Univers amoureux :  
 Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux :

Q iij

VERS 101. *On a vu mille fois* *Goths & les Gepides.* A l'égard des  
*des fanges Mœotides &c.)* Le *Palus* *Vandales,* c'étoient des Peuples plus  
 ou *Marais Mœotide,* nommé mainte- *Septentrionaux,* venus du côté de  
 nant la *Mer de Zabacche,* est situé *la Mer Baltique,* vers l'embouchu-  
 entre l'Europe & l'Asie, dans la *re de l'Oder.* CLUVER. *Germ. ant,*  
 petite Tartarie, au Nord de la Mer *L. 3.*  
 Noire, avec laquelle il communi-  
 que. C'est des environs de cette  
 contrée que sont sortis autrefois les  
 VERS 109. *Tel fut cet Empereur,*  
 &c.) TITUS, surnommé, *l'amour*  
 & les délices du Genre humain.

Qui foupairoit le foir, fi fa main fortunée  
N'avoit par fes bienfaits signalé la journée.

115 Le cours ne fut pas long d'un empire fi doux.

Mais où cherchai-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous?

GRAND ROI, fans recourir aux Histoires antiques,  
Ne T'avons-nous pas vu dans les plaines Beliques,  
Quand l'Ennemi vaincu, défertant fes remparts,  
120 Au devant de Ton joug couroit de toutes parts,  
Toi-même Te borner au fort de Ta victoire,  
Et chercher dans la paix une plus juſte gloire?  
Ce font là les exploits que Tu dois avouer.  
Et c'eſt par-là, GRAND ROI, que je Te veux louer.  
125 Affez d'autres fans moi, d'un ſtyle moins timide,

VERS 114. *N'avoit par ſes bienfaits ſignalé la journée.*) Perſonne n'ignore la parole mémorable de cet Empereur; *Mes Amis*, dit-il, *j'ai perdu cette journée: Amici, diem perdi*; ſe reſſouvenant un ſoir, qu'il n'avoit fait du bien à perſonne ce jour-là. A la première lecture que Ton fit au Roi, de cette Épitre, quand il fut arrivé à ces fix vers, qui expriment le caractère de Titus, il en fut frappé d'admiration, & ſe les fit relire juſqu'à trois fois. Alfonſe, Roi d'Arragon, entendant parler du regret que ſentoit Titus, quand il avoit paſſé un jour fans faire du bien à quelqu'un, témoigna que, graces au Ciel, il n'avoit jamais eu lieu de ſe faire un pareil reproche.

VERS 115. *Le cours ne fut pas long &c.*) Il ne dura que deux ans, deux mois, & vingt jours. A U-  
S O N E a dit de cet Empereur:

*Felix imperio, felix brevitare re-  
gendi,*

*Expers civilis ſanguinis, Orbis  
amor.*

VERS 118. *Ne T'avons-nous pas vu dans les plaines Beliques.*] La campagne de 1667. en Flandres, où le Roi ſe rendit maître de pluſieurs villes. Cette guerre fut bientôt terminée par le Traité fait à Aix-la-Chapelle, l'année ſuivante.

VERS 128. *Et camper devant Dole au milieu des hivers.*) C'eſt la première campagne de la Franche-Comté. En 1668. le Roi partit de St. Germain en Laie, le 2. de Février, & revint le 28. après avoir, en moins de huit jours, conquis toute cette Province.

VERS 130. *Je dirai les exploits de Ton Règne paifible.*) Les 25. ou 30. vers ſuivans rappellent les principales actions du Roi, depuis qu'il commença à regner par lui-même en 1661.

VERS 131. *Je peindrai les Plaiſirs en foule renaiffans.*) Les Fêtes Ga-

Suivront aux champs de Mars Ton courage rapide :  
 Iron de Ta valeur effrayer l'Univers,  
 Et camper devant Dole au milieu des hivers.

Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible,  
 130 Je dirai les exploits de Ton Regne paisible.

Je peindrai les Plaisirs en foule renaissans :  
 Les Oppresseurs du peuple à leur tour gémissans,  
 On verra par quels soins Ta sage prévoyance  
 Au fort de la famine entretint l'abondance.

135 On verra les abus par Ta main réformés ;  
 La licence & l'orgueil en tous lieux réprimés ;  
 Du débris des Traitans Ton épargne grossie ;  
 Des subsides affreux la rigueur adoucie ;

## Q i v

lantes, le Carroufel de l'an 1662., les Ballers, les Courfes de bague, & les Fêtes données par le Roi à Versailles, sous le nom des *Plaisirs de l'Île enchantée*, au mois de Mai 1664.

VERS 132. *Les Oppresseurs du peuple à leur tour gémissans.*) La Chambre de Justice établie au mois de Décembre, 1661. pour reconnoître les malversations commises par les Traitans, dans le recouvrement & dans l'administration des deniers publics.

VERS 134. *Au fort de la famine entretint l'abondance.*) En 1662. le Royaume, & particulièrement la ville de Paris, étoient menacés d'une grande famine, causée par une stérilité de deux années. Le Roi fit venir de Prusse & de Pologne, une grande quantité de bled. On fit construire des fours dans le Louvre, & le pain fut distribué au Peuple à un prix modique, de sorte qu'on ne s'apperçut presque point de la nécessité publique.

VERS 135. *On verra les abus par Ta main réformés.*) Les duels abolis. Les Édits contre le luxe. L'établissement de la Police en 1667. La sûreté publique rétablie dans Paris, par un Règlement sur le port des armes, & contre les Gens sans aveu, par le redoublement du Guet & de la Garde ; par l'établissement des Lanternes, &c.

VERS 136. *La licence & l'orgueil en tous lieux réprimés.*) L'établissement des Grands jours, fait à Clermont en Auvergne, par une Déclaration du Roi en 1665. Elle commence par ces mots : *La licence des guerres étrangères & civiles, &c.*

*Et l'orgueil.*) Ce mot désigne les édits contre le luxe.

VERS 138. *Des subsides affreux la rigueur adoucie.*] Le Roi diminua la Taille de six millions. On dressa, en 1664. & 1667. des Tarifs pour les marchandises ; par ces Tarifs le Roi diminua ses droits ; & il sup-

Le Soldat dans la paix sage & laborieux :

140 Nos Artisans grossiers rendus industrieux :

Et nos Voisins frustrés de ces tributs serviles

Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Tantôt je tracerai Tes pompeux Bâtimens,

Du loisir d'un Héros nobles amusemens.

prima la plupart de ceux qu'on exigeoit sur les Rivieres du Royaume.

VERS 139. *Le Soldat dans la Paix sage & laborieux.*) La discipline militaire établie & maintenue parmi les Troupes. Le Roi faisoit des revûes fréquentes, & obligeoit les Officiers de tenir les Soldats dans l'ordre & dans la discipline. Les Soldats furent aussi employés aux Travaux publics.

VERS 140. *Nos Artisans grossiers rendus industrieux.*] L'établissement de plusieurs Manufactures, particulièrement des Tapisseries aux Gobelins, des Points de France, en 1665. & des Glaces de miroirs, en 1666. Le prix des Points de Gênes & de Venise étoit si excessif, qu'on en a vu vendre une garniture sept-mille livres. C'est à quoi le vers suivant fait allusion.

VERS 141. *Et nos Voisins frustrés de ces tributs serviles &c.*) On verra ci-après \*, dans une Lettre de l'Auteur à Mr. de MAUCROIX, que LA FONTAINE faisoit un cas singulier de ce vers & du suivant, dans lesquels l'Auteur loue le Roi d'avoir établi la Manufacture des Points de France, à la place des Points de Venise. Mr. de Maucroix prétendoit avoir porté ce jugement sur ces deux vers, avant La Fontaine : comme on le verra dans la Réponse de Mr. de Maucroix à Mr. Despreaux. Après ces deux vers il y en avoit quatre autres,

\* Tom. IV.

que l'Auteur a retranchés dans les dernières éditions :

*O que j'aime à les voir, de Ta gloire  
troublés !*

*Se priver follement du secours de  
nos bleds !*

*Tandis que nos vaisseaux par-tout  
maîtres des ondes,*

*Vont enlever pour nous les trésors  
des deux Mondes.*

VERS 143. — *Tes pompeux Bâtimens.*) Le Roi faisoit alors bâtir le Louvre, avec cette belle Façade que l'on admire, comme un des plus beaux morceaux d'Architecture qu'il y ait au Monde. Mais le Roi abandonna cette entreprise, pour faire bâtir à Versailles, & en plusieurs autres endroits.

VERS 145. — *Les deux Mers étonnées, &c.*) C'est la communication de la Mer Méditerranée avec l'Océan, par le Canal de Languedoc. Cette entreprise est d'autant plus merveilleuse, qu'on en avoit toujours regardé le succès comme impossible. Le dessein de ce Canal fut proposé en 1664., par le Sr. PAUL RIQUET, de Beziers, & l'on commença a y travailler en 1665.

VERS 148. *S'enfuit au seul aspect de Tes nouvelles Loix.*] De toutes les

145 J'entends déjà frémir les deux Mers étonnées,  
 De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.  
 Déjà de tous côtés la Chicane aux abois  
 S'enfuit au seul aspect de Tes nouvelles Loix.  
 O que Ta main par-là va fauver de Pupilles!  
 150 Que de favans Plaideurs déformais inutiles!

## Q v

Ordonnances du Roi, il n'y en a point de plus utiles à l'État, que celles qu'il a faites pour réformer la Justice, & pour abréger les procédures. Sa Majesté fit assembler les principaux Magistrats de son Conseil & du Parlement, qui tinrent plusieurs conférences chez Mr. le Chancelier Seguier, au commencement de l'année 1667. pour examiner & arrêter les Articles de l'Ordonnance civile, qui fut publiée au Mois d'Avril de la même année. L'Ordonnance sur les matieres criminelles, fut dressée & examinée de la même maniere, & ensuite publiée au mois d'Août 1670.

VERS 150. *Que de favans Plaideurs déformais inutiles!*] Après ce vers il y en avoit trente-deux qui faisoient la conclusion de cette Épître, mais que l'Auteur retrancha dans la seconde édition, y substituant ceux que l'on voit ici. On peut assurer, que cette Épître n'a rien perdu dans ce changement. Voici les vers qui ont été supprimés:

*Muse, abaisse ta voix; je veux les consoler,*

*Et d'un conte, en passant, il faut les regaler.*

*Un jour, dit un Auteur, &c.*

Les douze vers qui contiennent la Fable de l'Huitre, sont à la fin de l'Épître II. L'Auteur continue ainsi:

*Mais quoi, j'entends déjà quelque austère Critique,*

*Qui trouve en cet endroit la Fable un peu comique.*

*Que veut-il? C'est ainsi qu'Horace dans ses vers*

*Souvent délasse Auguste en cent styles divers;*

*Et, selon qu'au hazard son caprice l'entraîne,*

*Tantôt perce les Cicux, tantôt rase la plaine.*

*Revenons toutefois. Mais par où revenir?*

*Grand Roi, je m'aperçois qu'il est temps de finir.*

*C'est assez: il suffit, que ma plume fidelle*

*T'ait fait voir en ces vers quelque essai de mon zele.*

*En vain je prétendrois contenter un Lecteur,*

*Qui redoute sur-tout le nom d'admirateur;*

*Et souvent pour raison, oppose à la Science,*

*L'invincible dégoût d'une injuste ignorance:*

Qui ne sent point l'effet de Tes soins généreux ?

L'Univers sous Ton Regne a-t-il des Malheureux ?

Est-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourse,

Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,

155 Dont la triste Indigence ose encore approcher,

Et qu'en foule Tes dons d'abord n'aillent chercher ?

C'est par Toi qu'on va voir les Muses enrichies,

De leur longue disette à jamais affranchies.

GRAND ROI, poursuis toûjours, assure leur repos.

160 Sans elles un Héros n'est pas long - temps Héros.

Bientôt, quoi qu'il ait fait, la Mort d'une ombre noire

Enveloppe avec lui son nom & son histoire.

En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,

Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil.

165 En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hesperie

Énée enfin porta ses Dieux & sa Patrie.

Sans le secours des vers, leurs noms tant publiés

*Prêt à juger de tout, comme un  
jeune Marquis,*

*Qui plein d'un grand savoir chez  
les Dames acquis,*

*Dédaignant le Public, que lui seul  
il attaque,*

*Va pleurer au Tartuffe, & rire à  
l'Andromaque.*

L'Auteur expliqua les raisons de ce  
changement, dans un *Avertissement*

qu'il mit à la seconde édition de son Épître. „Je m'étois persuadé, „dit - il, que la Fable de l'Huitre „que j'avois mise à la fin de cette Épître au Roi, pourroit y délasser „agréablement l'esprit des Lecteurs, „qu'un sublime trop sérieux peut „enfin fatiguer; joint que la correction que j'y avois mise, sembloit me mettre à couvert d'une „faute dont je faisois voir que je „m'apercevois le premier. Mais „j'avoue qu'il y a eu des personnes de bon sens qui ne l'ont pas „approuvée. J'ai néanmoins balancé long-temps si je l'ôterois, parce „qu'il y en avoit plusieurs qui la „louoient avec autant d'excès que

Seroient depuis mille ans avec eux oubliés.

Non, à quelques hauts faits que Ton destin T'appelle,

170 Sans le secours soigneux d'une Muse fidelle,

Pour T'immortaliser Tu fais de vains efforts.

Apollon Te la doit : ouvre-lui Tes trésors.

En Poètes fameux rends nos climats fertiles.

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.

175 Que d'illustres témoins de Ta vaste bonté

Vont pour Toi déposer à la Postérité !

Pour moi, qui sur Ton nom déjà brûlant d'écrire,

Sens au bout de ma plume expirer la Satire,

Je n'ose de mes Vers vanter ici le prix.

180 Toutefois, si quelqu'un de mes foibles écrits

Des ans injurieux peut éviter l'outrage,

Peut-être pour Ta gloire aura-t-il son usage.

Et comme Tes exploits, étonnant les Lecteurs,

Seront à peine crus sur la foi des Auteurs ;

»les autres la blâmoient. Mais en-

»fin, je me suis rendu à l'autorité

»d'un Prince, non moins considéra-

»ble par les lumieres de son esprit,

»que par le nombre de ses victoires.

»(C'étoit le Grand Prince de CONDÉ.)

»Comme il m'a déclaré franche-

»ment, que cette Fable, quoi que

»très-bien contée, ne lui sembloit

»pas digne du reste de l'Ouvrage ;

»je n'ai point résisté, j'ai mis une

»autre fin à ma Pièce, & je n'ai

»pas cru, pour une vingtaine

»de vers, devoir me brouiller

»avec le premier Capitaine de

»notre Siecle &c.

VERS 156. Et qu'en soule Tes

»dans &c.) En 1663. le Roi donna

des pensions aux Gens de Lettres,  
dans toute l'Europe.

§. I M I T. Vers 160. *Sans elles un  
Héros n'est pas long-temps Héros, &c.)*  
Horace, L. IV. Od. IX. v. 25.

*Vixere fortes ante Agamemnona*

*Multi: sed omnes illacrymabiles*

*Urgentur, ignotique longa*

*Nocte, carent quia vate sacro.*

DU MONTEIL.

I M I T. Vers 174. *Un Auguste  
aisément peut faire des Virgiles.)*

185 Si quelque Esprit malin les veut traiter de fables,  
On dira quelque jour, pour les rendre croyables:  
Boileau, qui, dans ses Vers pleins de sincérité,

Martial donne à un Mécénas le même pouvoir que l'on donne ici à un Auguste.

*Sint Macanates, non deerunt, Flacce,*

*Marones.* Liv. VIII. Epig. 56.

VERS 187. *Boileau, qui, dans ses vers &c.*) Cet endroit a été comparé avec un autre de l'Épître huitième. Voyez la Remarque sur le Vers 80. de cette dernière Épître.

VERS dernier. *A pourtant de ce Roi parlé comme l'Histoire.*) Dans le temps que notre Auteur composait cette Épître, il travailloit au Poème du *Lutrin*. Pour louer le Roi d'une manière nouvelle, il fit l'admirable Récit de la Mollesse, qui est à la fin du second Chant de ce Poème. Cette ingénieuse fiction eut un succès extrêmement heureux. Le Roi, qui ne connoissoit Boileau que par ses Satires, voulut voir le Poète qui le faisoit si bien louer; & ordonna à Mr. Colbert de le faire venir à la Cour. Quelques jours après, Mr. Despreaux parut devant le Roi, étant présenté par Mr. de Vivonne. Il récita à Sa Majesté une partie du *Lutrin*, qui n'avoit pas encore paru, & quelques autres Pièces, dont le Roi fut très-satisfait. A la fin, Sa Majesté lui demanda, quel étoit l'endroit de ses Poésies qu'il trouvoit le plus beau? Il pria le Roi de le dispenser de faire un pareil jugement: ajoutant qu'un Auteur étoit peu capable de donner le juste prix à ses propres Ouvrages; & que pour lui, il n'estimoit pas assez les siens, pour

les mettre ainsi dans la balance. *N'importe*, dit le Roi, *Je veux que vous me disiez votre sentiment.* Mr. Despreaux obéit, en disant que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une Épître qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté; & récita les quarante vers par lesquels finit cette Épître. Le Roi n'avoit pas vu cette fin, parce que l'Auteur l'avoit faite depuis peu, pour être mise à la place de la Fable de l'Huitre & des Plaideurs. Ces derniers vers touchèrent sensiblement le Roi, son émotion parut dans ses yeux, & sur son visage. Il se leva de son fauteuil avec un air vif & satisfait. Cependant, comme il est toujours maître de ses mouvemens, & qu'il parle sur le champ avec tant de justesse qu'on ne pourroit mieux dire après y avoir pensé longtemps: *Voilà qui est très-beau*, dit-il, *cela est admirable. Je vous louerois davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué. Le Public donnera à vos Ouvrages les éloges qu'ils méritent; mais ce n'est pas assez pour moi de vous louer: Je vous donne une pension de deux mille livres: j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance; & je vous accorde le privilège pour l'impression de tous vos Ouvrages.* Ce sont les propres paroles du Roi; & l'on peut croire, que l'Auteur ne les a pas oubliées.

Avant que le Roi eût ainsi parlé, Mr. de Vivonne, frappé de la beauté des vers qu'il venoit d'entendre, prit brusquement l'Auteur à la gorge, & lui dit, par une saillie que la présence du Roi ne

Jadis à tout son siècle a dit la vérité ;

Qui mit à tout blâmer son étude & sa gloire,

190 A pourtant de ce Roi parlé comme l'Histoire.

put retenir: *Ah! Traître, vous ne  
m'avez pas dit cela.*

Notre Poëte revint de la Cour,  
comblé d'honneurs & de biens.  
Cependant il a dit plusieurs fois,

que la première réflexion, que lui  
inspira sa nouvelle fortune, fut un  
sentiment de tristesse: envisageant  
la perte de sa liberté, comme une  
suite inévitable des bienfaits dont  
il venoit d'être honoré.





## ÉPIÎTRE II.

A M. L'ABBÉ DES ROCHES.

**A** QUOI bon réveiller mes Muses endormies,  
 Pour tracer aux Auteurs des regles ennemies?  
 Penses-tu, qu'aucun d'eux veuille subir mes loix,  
 Ni suivre une Raïson qui parle par ma voix?  
 5 O le plaïfant Docteur, qui, sur les pas d'Horace,  
 Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnasse!  
 Nos écrits font mauvais, les siens valent-ils mieux?  
 J'entends déjà d'ici Liniere furieux,  
 Qui m'appelle au combat, sans prendre un plus long terme.  
 10 De l'encre, du papier, dit-il: qu'on nous enferme.  
 Voyons qui de nous deux plus aisé dans ses vers,  
 Aura plutôôt rempli la page & le revers?  
 Moi donc qui suis peu fait à ce genre d'escrime,  
 Je le laisse tout seul verser rime sur rime,

**L**a principale raison, pour laquelle l'Auteur composâ cette Épitre, fut pour conserver la fable de l'Huitre & des Plaideurs, qu'il avoit retranchée de l'Épitre précédente. L'Abbé DES ROCHES à qui l'Épitre II. est adressée, se nommoit JEAN-FRANÇOIS ARMAND FUMÉE, fils de FRANÇOIS FUMÉE, Seigneur DES ROCHES. Il descendoit d'ADAM FUMÉE, Premier Médecin de Charles VII. L'Abbé Des Roches mourut en 1711. âgé d'environ 75. ans, & c'est à ce même Abbé qu'est dédié le *Parnasse Réformé* de GABRIEL GUERET.

**VERS I.** *A quoi bon réveiller, &c.]* Les six premiers vers ont connoître, que l'Auteur travailloit alors à son Art Poétique.

**VERS 8.** *J'entends déjà d'ici Liniere furieux.]* Le Poète LINIERE avoit beaucoup de facilité à faire de méchans vers. Notre Auteur l'avoit pourtant nommé honorablement dans la Satire IX. v. 236. Mais Liniere s'avisâ de faire une Critique très-offensante de l'Épitre IV. qui avoit été faite avant celle-ci. Pour toute vengeance, notre Auteur le plaça ici, & en quelques autres endroits de ses Ouvrages. Voyez

- 15 Et souvent de dépit contre moi s'exerçant,  
Punir de mes défauts le papier innocent.  
Mais toi qui ne crains point, qu'un Rimeur te noircisse,  
Que fais-tu cependant seul en ton Bénéfice?  
Attends-tu, qu'un Fermier payant, quoiqu'un peu tard,  
20 De ton bien pour le moins daigne te faire part?  
Vas-tu, grand défenseur des droits de ton Église,  
De tes Moines mutins réprimer l'entreprise?  
Crois-moi, dût Auzanet t'assurer du succès,  
Abbé, n'entreprends point même un juste procès.  
25 N'imité point ces Fous, dont la fotte avarice  
Va de ses revenus engraisser la Justice;  
Qui toujours assignans, & toujours assignés,  
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.  
Soustenons bien nos droits: Sot est celui qui donne.  
30 C'est ainsi devers Caën que tout Normand raisonne.  
Ce sont là les leçons, dont un pere Manceau  
Instruit son fils novice au fortir du berceau.

Épître VII. vers 89. & l'Art Poétique, Chant II. vers 194.

IMIT. Ibid. *J'entends déjà d'ici  
Linier furieux &c.)* Horace, L. I.  
Sat. IV. v. 14.

*Crispinus minimo me provocat: acci-  
cipe, si vis,*

*Accipe jam tabulas, detur nobis  
locus, hora,*

*Custodes: videamus uter plus scri-  
bere possit.*

VERS 23. — *Dût Auzanet t'as-  
surer du succès.]* BARTHÉLEMI

AUZANET, célèbre Avocat au  
Parlement de Paris. Il étoit extrê-  
mement versé dans la connoissance  
du Droit François; & les principa-  
les affaires se regloient ordinaire-  
ment par ses conseils, ou par son  
arbitrage. Il mourut le 17. d'Avril,  
1693. âgé de 82. ans, ayant été ho-  
noré par le Roi d'un brevet de Con-  
seiller d'État, quelques années avant  
sa mort.

VERS 30. *C'est ainsi devers Caën  
que tout Normand raisonne.)* L'Au-  
teur auroit pu dire: *vers Caën. C'est  
ainsi que vers Caën tout bas Normand  
raisonne;* mais il a préféré: *Devers  
Caën, qui est une espèce de Norma-*

Mais pour toi, qui nourri bien en deça de l'Oïse,  
 As sucé la vertu Picarde & Champenoise,  
 35 Non, non, tu n'iras point, ardent Bénéficier,  
 Faire enrouer pour toi Corbin ni le Mazier.  
 Toutefois, si jamais quelque ardeur bilieuse  
 Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse,  
 Consulte-moi d'abord, & pour la réprimer,  
 40 Retiens bien la leçon que je te vais rimer.

Un jour, dit un Auteur, n'importe en quel chapitre,  
 Deux Voyageurs à jeun rencontrèrent une huître.

Tous

*nisme.* D'ailleurs, un Normand qui fera de Caën même, dira toujours: *Je suis devers Caën, & ne dira pas: Je suis de Caën.*

VERS 33. — *Bien en deça de l'Oïse.*] Riviere, qui a sa source dans la Picardie, vers les limites du Hainaut & de la Champagne.

VERS 34. *As sucé la vertu Picarde & Champenoise.*] Cette Vertu est la franchise.

VERS 36. *Faire enrouer pour toi Corbin ni le Mazier.*] Deux Avocats criards, qui se chargeoient souvent de mauvaises causes. JACQUES CORBIN plaïda sa première cause à quatorze ans, & ne plaïda pas mal pour son âge: MARTINET célèbre Avocat, fit alors cette Épigramme:

*Vidimus attonito puerum garrire  
 Senatu,*

*Bis pueri; puerum qui stupere  
 Senes.*

Son Pere étoit aussi Avocat, & se mêloit de Poësie. Il offrit un tableau votif à Notre-Dame, pour obtenir à son fils un heureux succès dans sa plaïdoirie; & mit ces deux vers au bas du tableau:

*Virge au Visage benin,  
 Faites grace au petit Corbin.*

Voyez la Remarque sur le vers 36. du quatrième Chant de l'Art poétique. Le MAZIER: voyez le vers 123. de la Satire I.

VERS 41. *Un jour, dit un Auteur, &c.*] Mr. Despreaux avoit appris cette Fable de son pere, auquel il l'avoit ouï conter dans sa jeunesse. Elle est tirée d'une ancienne Comédie Italienne. Cette même Fable a été mise en vers par LA FONTAINE; mais au lieu de *la Justice*, il a mis un Juge, sous le nom de *Perrin Dandin*, qui avale l'huître: en quoi notre Auteur disoit que La Fontaine a manqué de justesse: car ce ne sont pas les Juges seuls qui causent des frais aux Plaïdeurs: ce sont tous les Officiers de la Justice.

CHANG. Vers 45. *Devant elle à grand bruit.*] Dans les premières éditions il y avoit: *Devant elle aussi-tôt.*

IMIT. Vers 51. *Des sottises d'autrui nous vivons au Palais.*) Jean Owen, L. I. Epigram. 15.

*Scultitia nostra, Justiniane, sapis.*

VERS

Tous deux la conteſtoient, lorſque dans leur chemin,  
La Juſtice paſſa, la balance à la main.

45 Devant elle à grand bruit ils expliquent la choſe.

Tous deux avec dépens veulent gagner leur cauſe.

La Juſtice, peſant ce droit litigieux,

Demande l'huître, l'ouvre, & l'avale à leurs yeux;

Et par ce bel Arrêt terminant la bataille :

50 Tenez, voilà, dit-elle, à chacun une écaille.

Des ſottifes d'autrui nous vivons au Palais :

Mefſieurs, l'huître étoit bonne. Adieu. Vivez en paix.

VERS dernier. — *Adieu, vivez en paix.*) Le Peuple Romain rendit un ſemblable jugement ſur une conteſtation, entre les Ariciens & les Ardéates. Ces deux Peuples étant en guerre pour la poſſeſſion de certain Pays, en remirent la déciſion au Peuple Romain. La Cauſe ſe plaida ſolemnellement devant le Peuple; & quand on fut ſur le point de recueillir les ſuffrages, un certain homme, nommé

SCAPTIVS, âgé de quatre-vingt-trois ans, remontra, que les terres dont il ſ'agiſſoit, étoient de la dépendance de Corioles, Ville qui appartenoit au Peuple Romain. Sans examiner autrement la vérité de cette propoſition, le Peuple ſ'adjuſtea ces terres par droit de bienſéance, & renvoya les Ardéates & les Ariciens. *Tite-Live, Livre 3. à la fin, l'an 307. de Rome.*





## ÉPIÎTRE III.

A M. ARNAULD,  
DOCTEUR DE SORBONE.

**O**UI, sans peine, au travers des sophismes de Claude,  
ARNAULD, des Novateurs tu découvres la fraude,  
Et romps de leurs erreurs les filets captieux.  
Mais que sert que ta main leur deffille les yeux,  
Si toûjours dans leur ame une pudeur rebelle,  
Prêts d'embrasser l'Église, au Prêche les rappelle?  
Non, ne crois pas que Claude, habile à se tromper,  
Soit insensible aux traits dont tu le fais frapper:  
Mais un Démon l'arrête, & quand ta voix l'attire,  
Lui dit: Si tu te rends, fais-tu ce qu'on va dire?  
Dans son heureux retour lui montre un faux malheur,

**C**ette Épitre est adressée à Mr. ARNAULD, Docteur de Sorbone, célèbre par sa Doctrine, & par ses Écrits. Les troubles de l'Église Gallicane ayant été pacifiés en 1668. par le Pape Clement IX. & par le Roi; Mr. Arnauld eut non seulement la liberté de paroître, mais il fut reçu par le Nonce du Pape, & par le Roi même avec toutes les marques possibles d'estime. Mr. le Premier Président de Lamoignon fut un de ceux qui lui témoignèrent le plus d'empressement. Ce Magistrat avoit un appartement dans la maison que les Chanoines Réguliers de Sainte Geneviève ont à Auteuil, où il alloit quelquefois se délasser des fatigues de la Magistrature, & donner à la retraite les momens qu'il pouvoit dérober à ses pénibles fonctions. Un jour il assembla dans cette maison, Mr. ARNAULD, Mr. NICOLE, Mr. DESPREAUX, & quelques autres personnes choisies à qui il donna à diner. Il arriva entre Mr. Arnauld & Mr. Despreaux, ce qui arrive ordinairement entre deux hommes d'un mérite distingué, & d'une réputation éclatante, lors qu'ils se voient pour la première fois: Ils furent d'abord liés d'une étroite amitié; cette amitié, dont ils firent gloire pendant leur vie, a duré jusqu'à leur mort, nonobstant une séparation de plusieurs années. Le sujet de cette Épitre est la mauvaise Honte. PLUTARQUE a fait

- Lui peint de Charenton l'hérétique douleur ;  
 Et balançant Dieu même en son ame flottante,  
 Fait mourir dans son cœur la vérité naissante.
- 15 Des superbes Mortels le plus affreux lien,  
 N'en doutons point, ARNAULD, c'est la honte du bien.  
 Des plus nobles vertus cette adroite ennemie  
 Peint l'honneur à nos yeux des traits de l'infamie,  
 Asservit nos esprits sous un joug rigoureux,
- 20 Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux.  
 Par elle la vertu devient lâche & timide.  
 Vois-tu ce Libertin en public intrépide,  
 Qui prêche contre un Dieu que dans son ame il croit ?  
 Il iroit embrasser la vérité qu'il voit ;
- 25 Mais de ses faux amis il craint la raillerie,  
 Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie.

C'est là de tous nos maux le fatal fondement.

Des jugemens d'autrui nous tremblons follement ;

R ij

un Traité sur le même sujet ; mais notre Auteur ne l'a point imité. Elle fut composée en 1673. après l'Épître IV. au Roi. Ainsi elle est la cinquième selon l'ordre du temps.

VERS I. — Au travers des sophismes de Claude, &c.) Mr. ARNAULD étoit alors occupé à écrire contre Mr. CLAUDE, Ministre de Charenton : sur la foi de l'Église touchant l'Eucharistie.

VERS 12. Lui peint de Charenton.) Village à deux lieues au dessus de Paris, où les Réformés avoient un Temple pour l'exercice de leur Religion, avant la révocation de l'Édit de Nantes. Mr. Claude étoit Ministre de cette Église.

VERS 16. — C'est la honte du bien.) Ce demi-vers exprime le sujet de cette Épître.

IMIT. Ibid. — C'est la honte du bien.) Horace, L. I. Ep. XVI. v. 24.

*Stultorum incurata pudor malus  
 ulcera cecat.*

VERS 27. C'est là de tous nos maux le fatal fondement.) Homere, Iliade Liv. XXIV. v. 44. & 45. dit, que la honte est un des plus grands maux & un des plus grands biens. En effet, elle est un grand mal aux hommes lors qu'elle les empêche d'oser faire le bien ; & elle est un grand bien lors qu'elle les empêche de faire le mal.

- Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,  
 30 Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.  
 Misérables jouets de notre vanité,  
 Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.  
 A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle,  
 Faire de notre mal un secret ridicule?
- 35 Le feu sort de vos yeux pétillans & troublés;  
 Votre pouls inégal marche à pas redoublés;  
 Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige?  
 Qu'avez-vous? Je n'ai rien. Mais... Je n'ai rien, vous dis-je,  
 Répondra ce Malade à se taire obstiné.
- 40 Mais cependant voilà tout son corps gangrené:  
 Et la fièvre demain se rendant la plus forte,  
 Un Benitier aux pieds va l'étendre à la porte.

IMIT. Vers 30. *Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.)* Ce vers exprime le véritable sens de celui-ci de Perse, Satire I. *Nec te quæsiveris extra.* Cette expression de Perse est fort serrée, & c'est une de celles que notre Auteur avoit en vue, quand il a dit dans l'Art poétique :

*Perse en ses vers obscurs, mais serrés & pressans,*

*Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.*

Voyez le vers 26. de l'Épître V.

IMIT. Vers 33. *A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle, &c.)* Horace, Liv. I. Ep. XVI. vers 21.

*Neu si te populus sanum recteque valentem*

*Disſitet, occultam febrem, sub tempus edendi,*

*Disſimules, donec manibus tremor incidat unclis,*

*Stultorum incurata pudor malus ulcera celat.*

IMIT. Vers 38. *Qu'avez-vous? Je n'ai, &c.)* Perse, Satire III. vers 94.

*Heus, bone, tu palles. Nihil est. Videas tamen istud,*

*Quidquid id est.*

IMIT. Vers 42. — *Va l'étendre à la porte.)* Perse, Sat. III. vers 105.

*In portam rigidos calces extendit.*

IMIT. Vers 44. *Le jour fatal est proche & vient comme un voleur.]* Cette comparaison de la Mort avec un voleur, est tirée des Livres Saints.

Prévenons fagement un fi juſte malheur.

Le jour fatal eſt proche, & vient comme un voleur.

45 Avant qu'à nos erreurs le Ciel nous abandonne,

Profitons de l'inſtant que de grace il nous donne.

Hâtons-nous; le Temps fuit, & nous traîne avec foi.

Le moment où je parle eſt déjà loin de moi.

Mais quoi? toujourns la honte en eſclaves nous lie.

50 Oui, c'eſt toi qui nous perds, ridicule folie :

C'eſt toi qui fis tomber le premier Malheureux,

Le jour que d'un faux bien ſottement amoureux,

Et n'oſant ſouppçonner ſa femme d'impoſture,

Au Démon par pudeur il vendit la Nature.

55 Hélas! avant ce jour qui perdit ſes Neveux,

Tous les plaiſirs couroient au devant de ſes vœux.

R iij

*Vigilate ergo, dit JESUS-CHRIST, quia neſcitis, qua hora Dominus veſter venturus ſit. . . . Si ſciret paterfamilias, qua hora ſur venturus eſſet, vigilaret utique. Matth. XXIV. 42. Luc. XII. 39. Scitis quia dies Domini ſicut ſur in nocte, ita veniet, I. ad Theſſal. V. 2. Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam ſur, & neſcies, qua hora veniam ad te. Apocal. III. 3.*

VERS 48. *Le moment où je parle eſt déjà loin de moi.*) L'Auteur qui ſe levoit ordinairement fort tard, étoit encore au lit la première fois qu'il récita cette Épitre à Mr. Arnauld, qui l'étoit venu voir dès le matin. Quand il en fut à ce vers, il le prononça d'un ton léger & rapide, comme il doit être récité, pour exprimer la rapidité du temps qui s'enſuit. Mr. Arnauld, frappé de la légereté de ce vers, ſe leva brufquement de ſon ſiege; & marchant fort vite par la chambre, comme un

homme qui fuit, il redit pluſieurs fois: *Le moment où je parle eſt déjà loin de moi.* Celui de Perſe qui ſera cité tout à l'heure, n'eſt pas moins léger non plus que celui-ci de Malherbe: *La nuit eſt déjà proche à qui paſſe midi.*

IMIT. Ibid. *Le moment où je parle, &c.)* Perſe, Satire V. v. 153.

— *fugit hora; hoc quod loquor, inde eſt.*

IMIT. Vers 56. *Tous les plaiſirs couroient au devant de ſes vœux, &c.)* Virgile, Églogue IV. v. 28.

*Molli paulatim ſlaveſcet campus  
ariftâ,*

*Incultiſque rubens pendebit ſentibus  
uva;*

*Et duræ quercus ſudabunt roſcida  
mella. . . .*

La faim aux animaux ne faisoit point la guerre :  
 Le bled pour se donner, sans peine ouvrant la terre,  
 N'attendoit point qu'un bœuf, pressé de l'éguillon,

60 Traçat à pas tardifs un pénible fillon.

La vigne offroit par-tout des grappes toujours pleines,  
 Et des ruisseaux de lait serpenoient dans les plaines.

Mais dès ce jour Adam déchû de son état,

D'un tribut de douleurs paya son attentat.

65 Il fallut qu'au travail son corps rendu docile,

Forçât la terre avare à devenir fertile.

Le chardon importun hériffa les guérets ;

Le serpent venimeux rampa dans les forêts :

La Canicule en feu désola les campagnes :

70 L'Aquilon en fureur gronda sur les montagnes.

Alors, pour se couvrir durant l'âpre saison,

Il fallut aux brebis dérober leur toison.

*Non rastris patietur humus, non  
 vinea falcem,*

*Robustus quoque jam tauris juga  
 solvet arator.*

Le même Poëte, *Georg. I. v. 127.*

————— *Ipsaque tellus*

*Omnia liberius, nullo poscente, se-  
 rebat.*

*Ille malum virus serpentibus addidit  
 aëris,*

*Predarique lupos jussit, pontumque  
 moveri.*

*Mellaque decussit foliis, ignemque  
 removit,*

*Et passim rivis currentia vina res-  
 pressit. . . . .*

vers 150.

*Mox & frumentis labor additus, ut  
 mala culmos*

*Effet rubigo, segnisque horreret in  
 arvis*

*Carduus :*

Ovide, *Metamorph. L. I. v. 100.*

*Mollia securæ peragebant otia  
 mentes.*

La Peste en même temps, la Guerre & la Famine  
Des malheureux Humains jurèrent la ruine :

75 Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs  
Que la mauvaise honte exerça dans les cœurs.  
De ce nid à l'instant sortirent tous les vices.  
L'Avare des premiers en proie à ses caprices,  
Dans un infame gain mettant l'honnêteté,

80 Pour toute honte alors compta la pauvreté.  
L'Honneur & la Vertu n'osèrent plus paroître.  
La Piété chercha les Deserts & le Cloître.  
Depuis on n'a point vû de cœur si détaché,  
Qui par quelque lien ne tint à ce péché.

85 Triste & funeste effet du premier de nos crimes!  
Moi-même, ARNAULD, ici, qui te prêche en ces rimes,  
Plus qu'aucun des Mortels par la honte abattu,  
En vain j'arme contre elle une foible vertu.

## R i v

*Ipsa quoque immunis, rastraque in-*  
*tacta, nec ullis*

*Saucia vomeribus, per se dabat omnia*  
*Tellus. . . .*

*Mox etiam fruges teilus inarata*  
*ferabat :*

*Nec renovatus ager gravidis canebat*  
*aristis.*

*Flumina jam lactis, jam flumina*  
*nectaris ibant,*

*Flavaque de viridi stillabant ilice*  
*mella.*

*Postquam Saturno &c.*

Et Horace, *Epod. XVI. v. 43.*

*Reddit ubi Cererem tellus inarata*  
*quotannis,*

*Et imputata floret usque vinca.*  
*&c.*

VERS 60. Traçât à pas tardifs  
un pénible sillon.) Ce vers marque  
bien la démarche pesante d'un bœuf.  
Un pénible sillon: Cette figure est  
semblable à l'hérétique douleur, du  
douzième vers; & au lit effronté, de  
la Satire X. vers 345.

VERS 80. Pour toute honte alors  
compta la pauvreté.) Un Prélat, qui  
d'ailleurs avoit du mérite, avoit pris  
le caractère exprime dans ce vers.

Ainsi toujours douteux, chancelant & volage,  
 90 A peine du limon, où le vice m'engage,  
 J'arrache un pied timide, & fors en m'agitant,  
 Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'instant.  
 Car si, comme aujourd'hui, quelque rayon de zele  
 Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,  
 95 Soudain aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,  
 D'un geste, d'un regard je me sens alarmer ;  
 Et même sur ces vers, que je te viens d'écrire,  
 Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

Il ne faisoit cas d'un homme qu'à proportion du bien qu'il avoit : faisant consister tout le mérite & tout l'honneur dans les richesses.

*J'arrache un pied timide, . . . . .*

*Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'instant.*

IMIT. Vers 90. *A peine du limon* &c.) Horace, Livre II. Satire VII. vers 27.

*Nequicquam cæno cupiens evellere plantam.*

VERS 92. *Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'instant.*) L'Auteur avoit ainsi exprimé sa pensée :

La difficulté étoit d'achever le second vers. Il consulta Mr. RACINE, qui trouva la chose très-difficile. Cependant Mr. Despreaux lui dit le lendemain la fin du vers : *& fors en m'agitant.* Cette fin est d'autant plus belle, qu'elle fait une image qui n'est pas dans le vers d'Horace :

*A peine du limon, où le vice m'engage,*

*Nequicquam cæno cupiens evellere plantam.*



# ÉPIÛTRE IV. AU ROI.

**E**N vain, pour Te louer, ma Muse toujours prête,  
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête :  
Ce pays, où cent murs n'ont pû Te résister,  
GRAND ROI, n'est pas en Vers si facile à domter.  
5 Des Villes, que Tu prends, les noms durs & barbares  
N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres ;  
Et, l'oreille effrayée, il faut depuis l'Issel,

R v

**L**es marques de bonté & de distinction que le Roi donna à Mr. Despreaux, la première fois qu'il eut l'honneur de paroître devant Sa Majesté, \* lui avoient inspiré une vive reconnoissance. Les conquêtes de ce Grand Roi fournirent bientôt au Poète une occasion de signaler son zele. En 1672. Sa Majesté fit en Personne la Campagne de Hollande, l'une des plus glorieuses de son regne. Dans cette Campagne, qui ne dura qu'environ deux mois, le Roi conquit trois Provinces, & prit plus de quarante Villes : son Armée passa le Rhin à la vûe des Ennemis qui gardoient le rivage opposé ; Amsterdam, cette riche & superbe ville, fut sur le point de se soumettre à la domination du Roi ; & peu s'en fallut qu'il ne se rendit le maître de tout le reste de la Hollande. Parmi de si grands évènements, notre Poète choisit le passage du Rhin, comme le sujet le plus brillant, & par conséquent le plus susceptible des ornemens de la Poésie. Cette action se passa le 12. de Juin 1672. L'Épître fut composée au mois de Juillet

suivant, & imprimée au mois d'Août. Elle est la seconde selon l'ordre du temps.

CHANG. Vers 7. *Et l'oreille effrayée, &c.*) Dans les premières éditions il y avoit :

*Pour trouver un beau mot, des  
rives de l'Issel,  
Il faut toujours bronchant, courir  
jusqu'au Tessel.*

Dans l'édition de 1683.

*Pour trouver un beau mot, il  
faut depuis l'Issel,  
Sans pouvoir s'arrêter, courir jus-  
qu'au Tessel.*

Dans celle de 1694.

*On a beau s'exciter : il faut depuis  
l'Issel,*

*Pour trouver un beau mot, &c.*

Enfin dans la dernière de 1701.

*Et, l'oreille effrayée, il faut &c.*

Ibid. — *Il faut depuis l'Issel, &c.*) Rivière des Pays - Bas, qui se

\* Voyez la note sur le dernier vers de l'Épître 1.

Pour trouver un beau mot, courir jusqu'au Tessel.

Oui, par-tout de son nom chaque Place munie,

10 Tient bon contre le vers, en détruit l'harmonie.

Et qui peut, sans frémir, aborder Woërdén ?

Quel Vers ne tomberoit au seul nom de Heusden ?

Quelle Muse à rimer en tous lieux disposée,

Oseroit approcher des bords du Zuiderzée ?

15 Comment en Vers heureux assiéger Doësbourg,

Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg ;

Il n'est Fort entre ceux que Tu prends par centaines,

Qui ne puisse arrêter un Rimeur fix semaines :

Et par-tout sur le Whal, ainsi que sur le Leck,

jette dans le Zuider-zée, ou la Mer du Sud. Cette Riviere reçoit les eaux du Rhin par un canal qui fut tiré depuis Arnheim jusqu'à Doësbourg, par Drusus, Pere de l'Empereur Claude, & de Germanicus. Le Prince d'Orange, qui commandoit les Troupes des Hollandois, abandonna l'Issel, le 22. de Juin, 1672.

VERS 8. — *Courir jusqu'au Tessel.*) Isle de la Hollande, dans l'Océan Germanique, à l'entrée du Golphe nommé le Zuider-zée.

VERS II. — *Aborder Woërdén ?*) Ville du côté de Hollande, située sur le Rhin.

CHANG. Vers 12. — *Au seul nom de Heusden ?*) Dans les premières éditions on lisoit : *Narden.*

Ibid. — *Au seul nom de Heusden ?*) Autre ville de la même Province près de la Meuse.

VERS 14. — *Des bords du Zuider-zée.*) Le Zuider-zée est un grand Golphe entré les Provinces

de Frise, d'Over-Iffel, de Gueldre & de Hollande. Anciennement c'étoit un Lac & des Marais, formés par la branche Septentrionale du Rhin jointe à l'Issel ; & les anciens Géographes le nommoient *Flevus*, ou *Flevilacus*. Les eaux de la Mer ont dans la suite couvert & inondé tous ces marais, & il s'en est formé le Zuider-zée : *Mare Austrinum*, *Sinus Austrinus*. En Flaman, *Zuid*, signifie le Sud ; & *Zée*, la Mer.

VERS 15. — *Assiéger Doësbourg.*] Les Hollandois prononcent *Dousbourg* : Ville du Comté de Zutphen, située à l'endroit où les eaux du Rhin se joignent à l'Issel par le canal de Drusus : *Drusiburgum*. Cette Ville fut prise le 22. de Juin, 1672. par MONSIEUR, Frere du Roi.

VERS 16. *Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg.*] *Zutphen* : Ville Capitale du Comté de Zutphen, prise par MONSIEUR, le 26. de Juin. *Wageninghen, Harderwic* : Villes du Duché de Gueldre,

20 Le vers est en dérouté, & le Poëte à sec.

Encor, si Tes exploits, moins grands & moins rapides,  
Laissoient prendre courage à nos Muses timides,  
Peut-être avec le temps, à force d'y rêver,  
Par quelque coup de l'Art nous pourrions nous sauver.

25 Mais dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,  
Pégase s'effarouche & recule en arrière :

Mon Apollon s'étonne & Nimegue est à Toi,  
Que ma Muse est encore au camp devant Orfoÿ.  
Aujourd'hui toutefois mon zele m'encourage ;

30 Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage.  
Un trop juste devoir veut que nous l'essayons.

qui se rendirent au Roi, les 22. & 23. de Juin. *Knoÿembourg*, est un Fort, situé sur le *Wahal*, vis-à-vis de *Nimègue* ; il est aussi nommé *le Fort de Nimègue*. Il fut assiégé le 13. de Juin, & pris le 17. par Mr. de Turenne.

VERS 19. *Et par-tout sur le Wahal, ainsi que sur le Leck.*] Le *Wahal* & le *Leck*, sont deux branches du Rhin qui se mêlent avec la Meuse.

VERS 24. *Par quelque coup de l'Art nous pourrions nous sauver.*) L'Auteur donne ici l'exemple avec le précepte ; car cette Épître est un jeu d'esprit, par lequel il se sauve de la difficulté, en la montrant.

VERS 27. — *Et Nimègue est à Toi.*) Ville considérable des Provinces-Unies, Capitale du Duché de *Gueldre*. Elle fut prise le 9. de Juillet, 1672. par Mr. de Turenne, après six jours de siège. Cette Ville est fameuse par la Paix générale qui y fut conclue en 1678. entre la France, l'Espagne, & les Provinces-

Unies ; & en 1679. entre la France & l'Empire.

VERS 28. — *Au Camp devant Orfoÿ.*) Ville & place forte sur la rive gauche du Rhin, dans le Duché de *Clèves*. Au commencement de la Campagne, le Roi fit assiéger *Orfoÿ*, le premier de Juin, & le prit en deux jours. Sa Majesté tint longtemps son Camp devant cette Place après qu'elle eut été prise, de sorte que les Gazettes & les Lettres particulières, datoient toujours, *du Camp devant Orfoÿ*. C'est à quoi l'Auteur fait allusion.

CHANG. Vers 31. *Un trop juste devoir &c.*) Premières éditions :

*Le malheur sera grand, si nous nous y noÿons.*

Édition de 1694.

*Il fait beau s'y noÿer, si nous nous y noÿons.*

Édition de 1701.

*Un trop juste devoir &c.*

Muses, pour le tracer, cherchez tous vos crayons.

Car, puisqu'en cet exploit tout paroît incroyable,

Que la Vérité pure y ressemble à la Fable,

35 De tous vos ornemens vous pouvez l'égayer.

Venez donc, & sur-tout gardez bien d'ennuyer.

Vous savez des grands Vers les disgraces tragiques,

Et souvent on ennuye en termes magnifiques.

Au pied du mont Adulle, entre mille roseaux,

40 Le Rhin tranquille & fier du progrès de ses eaux,

Appuyé d'une main sur son urne penchante,

Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante;

Lors qu'un cri tout-à-coup suivi de mille cris,

Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.

45 Il se trouble, il regarde, & par-tout sur ses rives

VERS 39. *Au pied du mont Adulle.*) Montagne, d'où le Rhin prend sa source : *Adula* selon Ptolémée, & Strabon. On l'appelle maintenant le *Mont St. Godart*. Le Poète a employé le nom ancien, soit parce qu'il est plus beau & plus poétique, soit aussi parce que voulant parler du Dieu du Rhin & des Naiades, il auroit fait un anachronisme poétique s'il en avoit usé autrement. Le lieu particulier où est la principale Source du Rhin (car il y en a deux) est une montagne qui fait partie du Mont St. Godart, & qui est appelée *Vogel-berg*, ou *Monte d'Uccello* : le mont de l'Oiseau : *Avicula*. Ce dernier mot a été peut-être formé d'*Adula*.

VERS 50. *A de ses bords fameux flétri l'antique gloire.*) MOLIERE n'approuva pas ce vers, parce qu'il signifie, que la présence du Roi a déshonoré le Fleuve du Rhin. L'Auteur lui représenta, que ce sont les

Naiades de ce Fleuve qui parlent du Héros de la France, comme d'un Ennemi qui veut soumettre à son joug leur Empire ; qu'ainsi il est naturel qu'elles disent, que *Louis a flétri l'ancienne gloire du Rhin*. Mais Moliere ne se rendit pas.

VERS 51. *Que Rhimberg & Wesel terrassés en deux jours.*) Ces deux Villes sont situées sur le Rhin : l'une sur la rive gauche du Fleuve, & l'autre sur la rive droite. *Wesel* est une Ville du Duché de Cleves, qui appartenoit aux Hollandois depuis l'an 1629. & le Prince de Condé la prit le 4. de Juin, 1672. après deux jours de Siege. *Rhimberg* étoit aussi sous la domination des Hollandois, & fut pris le 6. du même mois.

VERS 55. *Il marche vers Tholus.*) Village sur la rive gauche du Rhin au-dessus du Fort de Skink, à la pointe du Bétaw. *Tolhuis*, en

Il voit fuir à grands pas les Nâïades craintives,  
 Qui toutes accourant vers leur humide Roi,  
 Par un récit affreux redoublent son effroi.

Il apprend qu'un Héros, conduit par la Victoire,

50 A de ses bords fameux flétri l'antique gloire;

Que Rhimberg & Wesel, terrassés en deux jours,  
 D'un joug déjà prochain menacent tout son cours.

Nous l'avons vû, dit l'une, affronter la tempête  
 De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.

55 Il marche vers Tholus, & tes flots en courroux

Au prix de sa fureur sont tranquilles & doux.

Il a de Jupiter la taille & le visage;

Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage

Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,

Langage Flamand, signifie: un Bureau où l'on reçoit les péages. C'est en cet endroit que les François passèrent le Rhin à la nage.

VERS 57. Il a de Jupiter la taille & le visage.) Louis XIV. est ici comparé à Jupiter, mais c'est à Jupiter foudroyant & exterminateur. Ainsi cette comparaison est bien plus glorieuse que si le Poëte avoit dit, que le Roi ressembloit au Dieu Mars comme quelques Critiques le vouloient: car Mars n'est qu'un Dieu subalterne. Homere donne au Roi Agamemnon, la tête & les yeux de Jupiter quand il lance la foudre. *Iliade II. v. 478.*

VERS 58. Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage, Sur un pont en deux jours &c.) JULES CÉSAR

faisant la guerre dans les Gaules, passa deux fois le Rhin pour aller châtier les Peuples d'Allemagne, qui avoient envoyé du secours aux Gaulois. La première fois son armée passa sur un pont, pour la construction duquel il employa dix jours de temps, \* & non pas deux jours, comme le dit ici notre Poëte. Je lui fis faire cette observation, dans une Lettre que je lui écrivis le 4. d'Avril, 1703. „Au fond cette cir-  
 „constance est assez indifférente, *lui*  
 „disois-je, mais il semble que vous  
 „auriez dû marquer un peu plus  
 „d'exactitude dans le fait historique.  
 „Elle tourne même à la gloire du  
 „Roi, qui a fait en un moment, ce  
 „que le plus grand Capitaine de  
 „l'Empire Romain n'a pû faire  
 „qu'en dix jours, & avec le secours  
 „d'un pont.“

\* Comment. de César, L. 4. ch. 2. & L. 6. Plutarq. Vie de Jules César, ch. 7.

60 Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

Le Rhin tremble & frémit à ces tristes nouvelles ;  
Le feu fort à travers ses humides prunelles.

C'est donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois  
Ait appris à couler sous de nouvelles loix ;

65 Et de mille remparts mon onde environnée  
De ces Fleuves sans nom suivra la destinée ?

Ah ! périssent mes eaux, ou par d'illustres coups  
Montrons qui doit céder des Mortels ou de Nous.

A ces mots essuyant sa barbe limoneuse,

70 Il prend d'un vieux Guerrier la figure poudreuse.

Mr. Despreaux ne fit cette réponse le 8. du même mois. „Je „n'ai jamais voulu dire, que Jules „César n'ait mis que deux jours à „ramasser & a lier ensemble les ma- „tériaux dont il fit construire le „pont sur lequel il passa le Rhin. „Il n'est question dans mes vers que „du temps qu'il mit à faire passer „ses troupes sur ce pont, & je ne „fais même s'il y employa deux „jours. Le Roi, quand il passa le „Rhin, fit amener un très-grand „nombre de Bateaux de cuivre, „qu'on avoit été plus de deux mois „à construire, & sur un desquels „même Mr. le Prince & Mr. le Duc „passèrent. Mais qu'est-ce que cela „fait à la rapidité avec laquelle „toutes ses troupes traversèrent le „Fleuve ; puis qu'il est certain, que „toute son armée passa comme celle „de Jules César, avec tout son ba- „gage, en moins de deux jours ? „Voilà ce que veut dire le vers : „Sur un pont en deux jours trompa „tous tes efforts. En effet, quel sens „autrement pourroit-on donner à „ces mots : Trompa tous tes efforts ? „Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à „détruire le pont que faisoit con- „struire Jules César, lors que les „bateaux étoient encore sur le chan- „tier ? Il faudroit pour cela qu'il „se fût débordé : encore auroit-il „été pris pour dupe, si César avoit „mis ses ateliers sur une hauteur. „Vous voyez donc bien, Monsieur, „qu'il faut laisser, deux jours ; parce- „que, si je mettois dix jours, cela „seroit fort ridicule, & je donne- „rois aux Lecteurs une idée fort „absurde de César, en disant comme „une grande chose, qu'il avoit em- „ployé dix jours à faire passer une „armée de trente mille hommes : „donnant par-là aux Allemands tout „le temps qu'il leur falloit pour „s'opposer à son passage. Ajoutez, „que ces façons de parler, en deux „jours, en trois jours, ne veulent „dire que très-promptement, en moins „de rien. Voilà, je crois, Monsieur, „de quoi contenter votre critique. „Vous me ferez plaisir de m'en „faire beaucoup de pareilles ; parce „que cela donne occasion, comme „vous voyez, à écrire des Dissertations assez curieuses.

VERS 64. Ait appris à couler sous de nouvelles loix.) En l'année 1667. le Roi avoit conquis une partie de

Son front cicatricé rend son air furieux,  
 Et l'ardeur du combat étincelle en ses yeux.  
 En ce moment il part, & couvert d'une nue,  
 Du fameux Fort de Skink prend la route connue.  
 75 Là contemplant son cours, il voit de toutes parts  
 Ses pâles Défenseurs par la frayeur épars.  
 Il voit cent bataillons, qui loin de se défendre,  
 Attendent sur des murs l'Ennemi pour se rendre.  
 Confus, il les aborde, & renforçant sa voix:  
 80 Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois,  
 Est-ce ainsi que votre ame aux périls aguerrie,

la Flandre qui est arrosée par l'Escaut.

IMIT. Vers 69. — *Essuyant sa barbe limoneuse.*) C'est le *Rheni luteum caput* d'Horace, Livre I. Satire X. vers 37.

VERS 71. *Son front cicatricé.*) Quelques-uns ont prétendu, qu'il auroit fallu dire, *cicatrifié*. Mais ils n'ont pas pris garde que *cicatrifié* se dit d'une plaie, qui commence à se fermer: au lieu que *cicatricé* signifie: *couvert de cicatrices, recousu en divers endroits.*

VERS 74. *Du fameux Fort de Skink.*) Le Fort de Skink; ou de Schenk [*Schenken-Schanze*] est considérable, tant par ses Fortifications que par sa situation avantageuse. Il est situé à la pointe de l'Isle de Bétaw, ou Bétuwe, qui est l'endroit où le Rhin se divise: Les États de Hollande firent bâtir ce Fort par le Colonel MARTIN SCHENK, l'an 1586. *Voyez la note sur le vers 148. de cette Épître.*

CHANG. Vers 80. *Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois.*) Dans la première édition, il y avait: *du dessein de deux Rois.*

*Ibid. Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois.*] Ce vers contient une ironie très-amère. Les Hollandois s'étoient vantés d'avoir obligé le Roi de France à faire la Paix avec l'Espagne, par le Traité d'Aix la Chapelle. Ils avoient même fait frapper une Médaille en 1668. dans laquelle ils prenoient les titres fastueux d'*Arbitres des Rois, de Réformateurs de la Religion, de Protecteurs des Loix, & plusieurs autres.* Cette Médaille représente d'un côté la Liberté Batavique avec ses Symboles, & au revers on lit cette Inscription, qui contient tous ces titres ambitieux: *ASSERTIS LEGIBUS. EMENDATIS SACRIS. ADJUTIS, DEFENSIS, CONCILIATIS REGIBUS. VINDICATA MARIUM LIBERTATE. PACE EGREGIA VIRTUTE ARMORUM PARTA. STABILITA ORBIS EUROPAE QUIETE.* — *NUMISMA HOC. S. F. B. C. F. CIO. IOG. LXVIII.* Le Roi fut fort indigné de la fierté de ces Républicains, qui par ces éloges fastueux vouloient se donner la gloire des événemens de ce temps-là.

Soutient sur ces remparts l'honneur & la patrie ?  
 Votre Ennemi superbe, en cet instant fameux,  
 Du Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux.

85 Du moins en vous montrant sur la rive opposée,  
 N'oseriez-vous saisir une victoire aisée ?

Allez, vils Combattans, inutiles Soldats,  
 Laissez-là ces mousquets trop pesans pour vos bras ;  
 Et la faux à la main parmi vos marécages,

90 Allez couper vos joncs, & presser vos laitages ;  
 Ou gardant les seuls bords qui vous peuvent couvrir,  
 Avec moi, de ce pas, venez vaincre ou mourir.

Ce discours d'un Guerrier que la colere enflamme,  
 Ressuscite l'Honneur déjà mort en leur ame ;

Et

§. Le Commentateur prétend, que dans cette Médaille, les Hollandois „prenoient les titres fastueux d'Arbitres des Rois, de Réformateurs de la Religion, de Protécteurs des Loix :“ mais les expressions dont ils se sont servis veulent seulement dire, que les États des Provinces Unies avoient assuré leurs Loix ; réformé les Abus de leur Religion ; assisté, défendu & reconcilié des Rois, &c. Voici comment Mr. Bizot a traduit cette Inscription, dans son Histoire Métallique de la République de Hollande, p. 271. de l'édition de Paris : *Après avoir assuré les Loix, réformé les Abus de la Religion, assisté, défendu & reconcilié les Rois, rendu la Liberté aux Mers, fait faire par la force des Armes une Paix glorieuse, & rétabli le repos de l'Europe ; les États des Provinces-Unies ont fait frapper cette Médaille en 1668. DU MONTEIL.*

VERS 82. — *L'honneur & la patrie.*) Il y avoit sur les Drapeaux des Hollandois : *Pro honore & patria.*

VERS 89. *Et la faux à la main,* &c.) Ces deux vers disent bien noblement une chose bien petite, & bien basse. Voilà le fort de la Poësie. Cependant la phrase n'est pas tout-à-fait régulière, car *la faux à la main* sert bien à couper les joncs, mais non pas à *presser les laitages.* L'Auteur y avoit bien pris garde, & avoit essayé plusieurs fois d'y remédier. Il disoit à ce propos : *Non seulement je n'ai pu venir à bout de le dire mieux, mais je n'ai pu le dire autrement.*

VERS 99. *Par son ordre Grammont,* &c.) Mr. le Comte de GUICHE, fils aîné du Maréchal de GRAMMONT, fut le premier qui tenta le passage. Il étoit Lieutenant Général de l'Armée de Mr. le Prince ; & le Roi lui commanda de voir, s'il trouveroit un gué dans le Rhin, pour aller aux Ennemis, qui paroissent de l'autre côté. Il vint rapporter au Roi qu'il avoit trouvé un gué facile vers Tolhuis, & promit de passer à la tête de la

Ca-

95 Et leurs cœurs s'allumant d'un reste de chaleur,  
 La Honte fait en eux l'effet de la Valeur.  
 Ils marchent droit au Fleuve, où LOUIS en personne  
 Déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.  
 Par son ordre Grammont le premier dans les flots  
 100 S'avance soutenu des regards du Héros.  
 Son courfier écumant sous son Maître intrépide,  
 Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.  
 Revel le suit de près : sous ce Chef redouté  
 Marche des Cuirassiers l'escadron indomté.  
 105 Mais déjà devant eux une chaleur guerriere  
 Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguiere,  
 Vivonne, Nantouillet, & Coislin, & Salart :

Cavalerie. La vérité étoit pourtant qu'il n'y avoit point de gué : de sorte que l'armée fut obligée de traverser une bonne partie du Rhin à la nage : mais le Comte de Guiche, qui avoit servi en Pologne, s'y étoit accoutumé à passer ainsi les plus profondes Rivieres, à l'exemple des Polonois.

VERS 103. *Revel le suit de près.*) Le Marquis de REVEL, Colonel des Cuirassiers, frere de Mr. le Comte de Broglio. Il fut blessé de trois coups d'épée, dans l'action qui suivit le passage du Rhin.

VERS 106. — *Le bouillant Lesdiguiere.*) Mr. le Comte de SAUX. FRANÇOIS EMANUEL DE BLANCHEFORT DE BONNE DE CREQUI, Duc de LESDIGUIERES, Pair de France, Comte de SAUX, Gouverneur de Dauphiné, mort en 1681. Pendant le passage du Rhin, il fut blessé, mais il ne laissa pas d'avancer toujours

& ne perdit point son rang ; de maniere qu'il sortit de l'eau le premier, & donna le premier coup. Sa valeur se fit beaucoup remarquer dans cette action : Il montoit un cheval blanc, qui fut tué sous lui.

VERS 107. *Vivonne, Nantouillet, & Coislin, & Salart.*) Vivonne : LOUIS VICTOR DE ROCHECHOUART, Duc de MORTEMAR & de VIVONNE, &c. alors Général des Galeres de France, depuis l'an 1669. & ensuite Maréchal de France, en 1675. Il mourut au mois de Septembre 1688. *Nantouillet* : le Chevalier de NANTOUILLET, ami particulier de notre Auteur, aussi bien que Mr. de Vivonne. *Coislin* : ARMAND DUCAMBOUT, Duc de Coislin. Il reçut plusieurs coups après avoir passé le Rhin. Il est mort le 16. de Septembre, 1702. âgé de 67. ans. Il étoit Pair de France, & Chevalier de l'Ordre du St. Esprit,

Chacun d'eux au péril veut la première part.

Vendôme, que soutient l'orgueil de sa naissance,

110 Au même instant dans l'onde impatient s'élançe.

La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,

Fendent les flots tremblans sous un si noble poids.

LOUIS les animant du feu de son courage,

Se plaint de sa Grandeur, qui l'attache au rivage.

115 Par ses soins cependant trente légers vaisseaux

D'un tranchant aviron déjà coupent les eaux.

Cent Guerriers s'y jettant signalent leur audace.

Le Rhin les voit d'un œil qui porte la menace.

VERS 109. *Vendôme, que soutient l'orgueil de sa naissance.*] Mr. le Chevalier de VENDÔME. Quoi qu'il n'eût pas encore dix-sept ans, il ne laissa pas de traverser le Rhin à cheval: il gagna même un Drapeau & un Étendart, qu'il apporta au Roi.

VERS III. *La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois.*) La Salle: Le Marquis de LA SALLE fut des premiers à passer le Rhin. Mais les Cuirassiers ayant eu ordre de se jeter à l'eau, & de passer, ils le firent si brusquement qu'ayant rencontré Mr. de la Salle devant eux, ils le blefferent de cinq coups, croyant, qu'il étoit Hollandois, quoi qu'il fût habillé à la Françoisé, & qu'il eût l'écharpe blanche. *Beringhen*: Le Marquis de BERINGHEN, Premier Écuyer du Roi, & Colonel du Régiment Dauphin. Son cheval ne voulant point passer, il se jeta dans le Bateau de Mr. le Prince. Après le passage il se battit vigoureusement, & reçut un coup de mousquet dans la mamelle droite, & plusieurs coups dans ses habits. *Nogent*: ARNAULD DE BAUTRU, Comte de NOGENT,

Capitaine des Gardes de la Porte, Lieutenant Général au Gouvernement d'Auvergne, Maître de la Garde-robe, & Maréchal de Camp des Armées du Roi. Il fut tué au passage du Rhin, d'un coup de mousquet à la tête, & son corps fut inhumé dans l'Église de Zevenart, village de Gueldre. *Cavois*: LOUIS D'ÔGER, Marquis de CAVOIS, depuis Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, étoit d'une famille illustre de Picardie. Il commença à se faire connoître sous le nom du *Chevalier de Cavois*, par une action de grand éclat. Dans le Combat Naval que la Flotte Angloise gagna contre les Hollandois, au mois d'Août, 1666. il étoit sur le Bord de l'Amiral RUYTER, avec Mrs. le Chevalier de Lorraine, le Chevalier de Coislin, duquel on vient de parler, & de Busca. Ruyter accablé par le nombre, faisoit une retraite glorieuse; mais un Brûlot Anglois, qui venoit à lui, l'auroit fait périr indubitablement, si le Chevalier de Cavois ne l'avoit empêché, en allant avec les trois autres Seigneurs François, couper les cables de la chaloupe du Brûlot.

Il s'avance en courroux. Le plomb vole à l'instant,  
 120 Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant.  
 Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume;  
 Et des coups redoublés tout le rivage fume.  
 Déjà du plomb mortel plus d'un Brave est atteint:  
 Sous les fougueux courriers l'Onde écume & se plaint,  
 125 De tant de coups affreux la tempête orageuse  
 Tient un temps sur les eaux la fortune douteuse.  
 Mais LOUIS d'un regard fait bientôt la fixer.  
 Le Destin à ses yeux n'oseroit balancer.  
 Bientôt avec Grammont courent Mars & Bellone;

S ij

Il repassa au travers des Ennemis,  
 & vint rejoindre l'Amiral qu'il  
 avoit sauvé. Il se distingua encore  
 au passage du Rhin.

VERS 115. — *Trente légers  
 vaisseaux.*) Des bateaux de Cuivre,  
 dont nous avons parlé sur le vers  
 58.

VERS 119. *Il s'avance en cour-  
 roux.*] Ceci n'est point dit au ha-  
 zard : car dans le temps du passage,  
 & pendant la nuit précédente les  
 eaux du Fleuve furent extrêmement  
 agitées par le vent.

VERS 121. *Du salpêtre en fureur  
 l'air s'échauffe & s'allume.*) L'Auteur  
 m'a dit, qu'il étoit le premier de  
 nos Poètes qui eût parlé en vers de  
 l'Artillerie moderne, & de ce qui  
 en dépend : comme les Canons, les  
 Bombes, la Poudre, le Salpêtre;  
 dont les noms sont pour le moins  
 aussi beaux & les images aussi ma-  
 gnifiques que celles des dards, des  
 fleches, des boucliers, & des autres  
 armes anciennes. Si la poudre à  
 canon avoit été en usage dans l'An-  
 tiquité, Homere & Virgile en au-  
 roient fait sans doute les plus grands

ornemens de leurs Poèmes. En ef-  
 fet peut-on voir de plus belle Poé-  
 sie que celle-ci ?

*C'étoit peu que sa main, conduite  
 par l'Enfer,*

*Eût paîtri le salpêtre, eût aiguîsé  
 le fer.* &c. Satire VIII. v. 153.

*De cent foudres d'airain tournés  
 contre sa tête,* &c. Ép. IV. v. 54.

*Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe  
 & s'allume,* &c. vers 121.

*Et les bombes dans les airs*

*Allant chercher le tonnerre,*

*Semblent, tombant sur la terre,*

*Vouloir s'ouvrir les Enfers.* Ode  
 sur Namur, St. 10.

Ces images sont d'autant plus  
 belles, qu'elles sont vraies, au lieu  
 que si le Poète avoit parlé de jave-  
 lots & de dards, ses peintures  
 & ses descriptions auroient été  
 fausses.

VERS 129. & 130. *Bien-tôt avec  
 Grammont courent Mars & Bellone, Le*

- 130 Le Rhin à leur aspect d'épouvante frissonne :  
 Quand pour nouvelle alarme à ses esprits glacés,  
 Un bruit s'épand, qu'Enguien & Condé sont passés :  
 Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,  
 Force les escadrons, & gagne les batailles :
- 135 Enguien, de son hymen le seul & digne fruit,  
 Par lui dès son enfance à la Victoire instruit.  
 L'Ennemi renversé fuit & gagne la plaine.  
 Le Dieu lui-même cède au torrent qui l'entraîne,  
 Et seul, désespéré, pleurant ses vains efforts,
- 140 Abandonne à LOUIS la victoire & ses bords.

*Rhin à leur aspect &c.]* On suppose ici, que le Dieu du Rhin combat à la tête des Hollandois, contre les Troupes Françoises. Dans cette supposition, ce seroit pécher contre la vraisemblance, que de faire vaincre un Dieu par de simples Mortels. Le Poëte feint donc, que Mars & Bellone, qui sont des Divinités supérieures au Dieu du Rhin, se joignent au Comte de Guiche, pour combattre ce Dieu. Avec un tel secours, il est de la règle que les François aient l'avantage. C'est ainsi qu'Homere réleve la valeur de ses Héros, en intéressant presque toujours quelque Divinité dans leurs combats. Dans celui de Diomedé contre Mars & Venus, Diomedé est soutenu par Minerve. *Iliade, Liv. V.* Ailleurs ce Poëte donne à Hektor, Neptune pour Antagoniste; & à Ajax, il oppose Hektor soutenu par Apollon, & ensuite par Jupiter: *Mais Ajax avec toute sa valeur, dit Homere, ne pouvoit repousser Hektor, qui étoit secondé par un Dieu. Iliade L. XV.* Dans tous ces combats Homere garde une exacte subordination entre ces mêmes Dieux, quoi

qu'opposés les uns aux autres: mettant toujours la victoire du côté des Dieux supérieurs en puissance.

VERS 132. — *Qu'Enguien & Condé sont passés.]* Condé: Mr. le Prince de CONDÉ, LOUIS II. DE BOURBON, l'un des plus grands Capitaines de l'Europe. Il mourut le 11. de Décembre 1686. Enguien: Mr. le Duc d'ENGUIEN, son fils, HENRI-JULES DE BOURBON. Il mourut le 1. d'Avril, 1709.

VERS 133. *Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles.)* Notre Auteur, en attribuant au seul nom du Prince de Condé, le pouvoir de renverser les murailles, donne une idée sublime de la réputation que ce Grand Prince s'étoit acquise par sa valeur. Il fait allusion à la manière miraculeuse, dont Dieu voulut que la ville de Jérico fut prise par Josué; car les murailles de cette Ville tomberent d'elles-mêmes.

Du Fleuve ainsi domté la dérouté éclatante

A Wurts jusqu'en son camp va porter l'épouvante :

Wurts, l'espoir du pays, & l'appui de ses murs,

Wurts.... ah quel nom, GRAND ROI! quel Hector

que ce Wurts!

145 Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,

Que j'allois à tes yeux étaler de merveilles!

Bientôt on eût vû Skink dans mes Vers emporté,

De ses fameux remparts démentir la fierté.

Bientôt.... mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.

150 Finissons, il est temps: aussi-bien si la rime

S iij

mes, au seul bruit des trompettes.  
*Josué VI.*

IMIT. *Ibid. Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles.*] L'Auteur a eu en vûe ces deux vers du TASSONI :

*Il magnanimo cor di Salinguerra,*

*Che fa del nome suo tremar la terra.*

*Secchia rapita, Cant. V. v. 38.*

Dans le temps auquel il fit cette Épître, il travailloit à son Poëme du Lutrin: ainsi il étoit rempli de la lecture de tous les meilleurs Poëmes Épiques, tant Grecs & Latins, qu'Italiens. C'est aussi la raison pour laquelle cette Épître IV. tient beaucoup de la nature du Poëme Épique.

VERS 142. *A Wurts jusqu'en son camp, &c.*) WURTS, Maréchal de Camp des Hollandois, commandoit le camp destiné à s'opposer au pas-

sage du Rhin; mais le Régiment des Cuirassiers ayant passé, les troupes de Wurts lâcherent le pied, si-tôt qu'elles eurent fait la première décharge: & ce succès ayant donné courage à ceux, qui étoient encore dans l'eau, ils se haterent de joindre les Cuirassiers, qui après avoir ainsi chassé les Ennemis, s'étoient arrêtés sur le bord pour les attendre. Wurts étoit du Holstein, d'une naissance médiocre. Il avoit acquis beaucoup de réputation en défendant Cracovie pour les Suédois contre les Impériaux. Il est mort à Hambourg.

VERS 148. *De ses fameux remparts démentir la fierté.*) Le Fort de Skink fut assiégé par nos Troupes le 18. de Juin, & pris le 21. Les habitans du pays disoient, que ce Fort étoit imprenable. Il avoit été surpris en 1636. par les Espagnols, qui s'en rendirent maîtres; & les Hollandois ne purent le reprendre qu'après un siège fameux, qui dura huit mois. Il n'y restoit plus que douze hommes qui se défendoient encore.

Alloit mal-à-propos m'engager dans Arnheim,  
Je ne fais pour fortir de porte qu'Hildesheim.

O! que le Ciel soigneux de notre Poësie,  
GRAND ROI, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie!  
155 Bientôt victorieux de cent Peuples altiers,  
Tu nous aurois fourni des rimes à milliers.  
Il n'est plaine en ces lieux si sèche & si stérile,  
Qui ne soit en beaux mots par-tout riche & fertile.  
Là plus d'un Bourg fameux par son antique nom  
160 Vient offrir à l'oreille un agréable son.  
Quel plaisir de Te suivre aux rives du Scamandre!

VERS 151. — *M'engager dans Arnheim.*) Ville considérable des Provinces Unies, dans le Duché de Gueldre. Elle fut prise par nos troupes sous le commandement de Mr. de Turenne, le 14. de Juin, 1672.

VERS 152. — *De porte qu'Hildesheim.*) Petite ville de l'Électorat de Trêves.

VERS 154. — *Plus voisins de l'Asie.*) De la Grece Asiatique dans laquelle étoit située la fameuse Ville de Troye, ou d'Ilion.

VERS 158, *Qui ne soit en beaux mots par-tout riche & fertile, &c.]* Selon QUINTILIEN, la Langue Grecque étoit tellement au dessus de la Latine, pour la douceur de la prononciation, que les Poëtes Latins employoient plus volontiers les noms Grecs, quand ils vouloient rendre leurs vers doux & faciles. *Tanto est Sermo Græcus Latino jucundior, ut nostri Poëtæ quoties dulce carmen esse voluerunt, illorum id nominibus exornent.* Quintilien, *Instit.* L. XII. c. 10.

VERS 161. — *Aux rives du Scamandre.*) Dans l'Édition de 1701.

en petit volume, il y a: de Scamandre, mais c'est une faute d'impression, & il faut lire: du Scamandre, comme il y a dans toutes les autres éditions. Voyez la Remarque sur le vers 285, du Chant III. de l'Art poétique.

§. VERS dernier. *Je T'attends dans deux ans aux bords de l'Hellepont.)* Dans le second Tome du *Mercur* Hollandois, contenant les *Conquêtes du Roi Louis XIV. dit le Grand, sur les Provinces Unies des Pays-Bas; par le Sieur P. Louvet, de Beauvais, D. M. Conseiller & Historiographe de S. A. R. Souveraine de Dombes*, imprimé à Lion en 1674, on trouve un petit Poëme sur le passage du Rhin, où l'Auteur cite ce Vers de Mr. Despreaux, & pousse bien plus loin l'hyperbole :

*Des temps & de nos jours un des premiers Oracles,*

*Dans un Style pompeux parlant de Tes miracles,*

*T'attend dedans deux ans au bord de l'Hellepont:*

D'y trouver d'Illion la poétique cendre :  
 De juger, si les Grecs, qui brisèrent ses tours,  
 Firent plus en dix ans que LOUIS en dix jours !  
 165 Mais pourquoi sans raison désespérer ma veine ?  
 Est-il dans l'Univers de plage si lointaine,  
 Où Ta valeur, GRAND ROI, ne Te puisse porter,  
 Et ne m'offre bientôt des exploits à chanter ?  
 Non, non, ne faisons plus de plaintes inutiles ;  
 170 Puisqu'ainsi dans deux mois Tu prends quarante Villes,  
 Assuré des bons Vers, dont Ton bras me répond,  
 Je T'attends dans deux ans aux bords de l'Hellepont.

## S iv

*Ma Muse plus hardie, ô grand Roi,* entreprise. Les Lettres suivantes  
*Te répond,* diront ce qu'il en arriva.

*Que du moins Ta Valeur à nulle* \* Réponse du Comte de LIMOGES au  
*autre seconde,* Comte de BUSSI. A Paris, le  
 26. Avril, 1673.

*Tonnera dans deux ans aux quatre*  
*coins du Monde.*

## DU MONTEIL.

IBID. Je T'attends dans deux ans  
*aux bords de l'Hellepont.*] Après la  
 publication de cette Épitre, il revint  
 à l'Auteur, que le Comte de BUSSI-  
 RABUTIN en avoit fait une criti-  
 que sanglante. Mr. Despreaux résolu  
 de s'en venger, & il dit son  
 dessein à quelques personnes, par le  
 moyen desquelles Mr. de Bussi en  
 fut informé dans une de ses terres  
 où il étoit relégué. Ce Comte prit  
 adroitement les devans pour pré-  
 venir la Satire. Dans cette vue, le  
 20. d'Avril, 1673. il écrivit séparé-  
 ment au P. Rapin, & au Comte de  
 Limoges, tous deux amis de Mr.  
 Despreaux, pour les prier de voir  
 ce Poète, & de le détourner de son

„Aussi-tôt que j'ai eu reçu votre  
 „Lettre, Monsieur, j'ai été trouver  
 „Despreaux, qui m'a dit, qu'il  
 „m'étoit obligé de l'avis que je lui  
 „donnois : Qu'il étoit votre servi-  
 „teur, qu'il l'avoit toujours été, &  
 „le feroit toute sa vie. Qu'il étoit  
 „vrai, que pendant ces vacances il  
 „étoit à Bâville avec le P. Rapin ;  
 „Qu'il le pria de vous envoyer  
 „son Épitre de sa part avec un com-  
 „pliment. Que le P. Rapin lui avoit  
 „dit, que vous lui aviez fait une ré-  
 „ponse fort honnête à ce compli-  
 „ment ; qu'à son retour à Paris  
 „mille gens lui étoient venus dire,  
 „que vous aviez écrit une Lettre  
 „sanglante contre lui, pleine de plai-  
 „santeries contre son Épitre, &  
 „que cette Lettre couroit le monde.  
 „Qu'il répondit à cela, qu'on la lui  
 „montrât, & que si elle étoit telle,

\* Cette Lettre n'a point été imprimée.

„il y répondroit , non seulement  
 „pour justifier son Ouvrage , mais  
 „encore pour avoir l'honneur d'en-  
 „trer en lice avec un tel combat-  
 „tant. Que personne ne la lui  
 „ayant montrée, il n'y avoit pas  
 „songé depuis : son seul dessein  
 „étant de répondre par un Ouvrage  
 „d'esprit justificatif , à un autre  
 „Ouvrage qui avoit critiqué le sien,  
 „mais sans y mêler les personnes.  
 „Que quand vous auriez dit pis  
 „que pendre de lui, il étoit trop  
 „juste , & trop honnête homme,  
 „pour ne vous pas toujours esti-  
 „mer, & par conséquent, pour en  
 „dire quelque chose qui pût vous  
 „déplaire. Que les choses d'esprit  
 „que vous aviez faites, sans  
 „compter vos autres faits, étoient  
 „dignes de l'estime de tout le  
 „monde & dureroient même à la  
 „postérité. . . . Là-dessus il me  
 „montra une pièce manuscrite que  
 „Linier avoit faite contre son  
 „Épître, dans laquelle, après avoir  
 „dit cent choses offensantes, il  
 „ajoute, que Mr. de Buffi en dit  
 „bien d'autres plus fortes, dans  
 „une Lettre qu'il a écrite à un  
 „de ses amis. . . . Despreaux  
 „me dit ensuite, qu'on lui avoit  
 „dit encore, que dans votre  
 „Lettre il y avoit des choses un  
 „peu contre le Roi, comme par  
 „exemple, sur ce qu'il disoit, que  
 „le Roi prendroit tant de Villes  
 „qu'il ne le pourroit suivre, &  
 „qu'il l'alloit attendre *aux bords de*  
 „*L'Hellespont* ; vous mettiez au bout :  
 „*Tarare pon pon. . . .* Il ajouta,  
 „en sortant, qu'il vous feroit un  
 „compliment, s'il croyoit, que sa  
 „Lettre fût bien reçue, parce qu'il  
 „savoit bien, qu'il n'y avoit point

„d'avances qu'il ne dût faire pour  
 „mériter l'honneur de vos bon-  
 „nes graces.“

\* *Lettre de Mr. DESPREAUX  
 à Mr. de BUSSI, du 25. Mai,  
 1673.*

„Monsieur. J'avoue, que j'ai été  
 „inquiet du bruit qui a couru, que  
 „vous aviez écrit une Lettre par  
 „laquelle vous me déchiriez moi &  
 „l'Épître que j'ai écrite au Roi sur  
 „la Campagne de Hollande ; car  
 „outre le juste chagrin que j'avois  
 „de me voir maltraiter par l'homme  
 „du monde que j'estime & que j'ad-  
 „mire le plus, j'avois de la peine  
 „à digérer le plaisir que cela alloit  
 „faire à mes ennemis. Je n'en ai  
 „pourtant jamais été bien persuadé.  
 „Et le moyen de penser que  
 „l'homme de la Cour qui a le plus  
 „d'esprit, pût entrer dans les inté-  
 „rêts de l'Abbé Cotin, & se ré-  
 „soudre à avoir raison même avec  
 „lui ? La Lettre que vous avez  
 „écrite à Mr. le Comte de Limoges,  
 „a achevé de me désabuser, & je  
 „vois bien, que tout ce bruit n'a été  
 „qu'un artifice très-ridicule de mes  
 „très-ridicules Ennemis. Mais  
 „quelque mauvais dessein qu'ils  
 „aient eu contre moi, je leur en ai  
 „de l'obligation, puisque c'est ce  
 „qui m'a attiré les paroles obli-  
 „geantes que vous avez écrites sur  
 „mon sujet. Je vous supplie de  
 „croire, que je sens cet honneur  
 „comme je dois, & que je suis, &c.

† *Réponse du Comte de BUSSI.  
 A Chazeu, 30 Mai, 1673.*

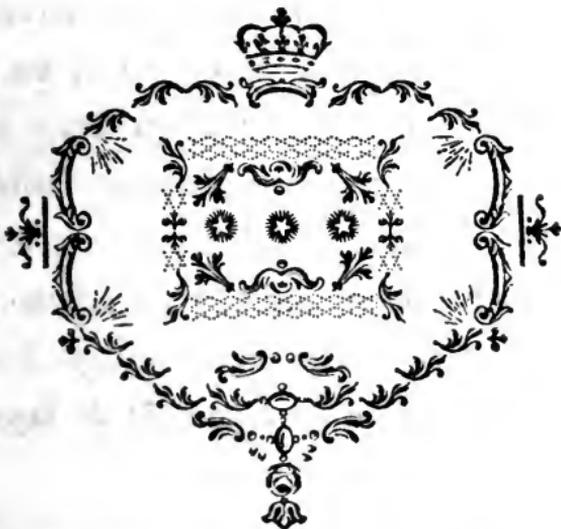
„Je ne saurois assez dignement  
 „répondre à votre Lettre, Monsieur.

\* *Cette Lettre a été imprimée dans la première partie des Nouvelles  
 Lettres du Comte de Bussi, in 12. l'an 1709. pag. 288. avec quelques  
 changemens que l'on a faits dans le tour & dans les paroles. §. Ces  
 Nouvelles Lettres ont été inférées dans l'Édition des Lettres du  
 Comte de Bussi, faite à Amsterdam en 1715. où toutes les Lettres  
 sont rangées selon l'ordre Chronologique. La Lettre citée ici se  
 trouve à la page 383. du Tom. II. de cette Édition.*

† *Cette Lettre n'a pas été imprimée. §. On se trompe. On la trou-  
 vera à la page 385. du Tom. II. de l'Édition d'Amsterdam, que  
 nous venons de citer.*

„Elle est si pleine d'honnêtetés &  
 „de louanges, que j'en suis confus.  
 „Je vous dirai seulement, que je  
 „n'ai rien vû de votre façon, que  
 „je n'aie trouvé très - beau & très-  
 „naturel; & que j'ai remarqué dans  
 „vos Ouvrages un air d'honnête  
 „homme que j'ai encore estimé plus  
 „que tout le reste. C'est ce qui m'a  
 „fait souhaiter d'avoir commerce

„avec vous : & puisque l'occasion  
 „s'en présente aujourd'hui, je vous  
 „en demande la continuation, &  
 „votre amitié, vous assurant de la  
 „mienne. Pour mon estime, vous  
 „n'en devez pas douter, puisque  
 „vos ennemis mêmes vous l'ac-  
 „cordent dans leur cœur, s'ils ne  
 „sont pas les plus fortes gens du  
 „monde.





## ÉPIÎTRE V.

A M. DE GUILLERAGUES,  
SECRETAIRE DU CABINET.

**E**SPRIT né pour la Cour, & Maître en l'art de plaire,  
GUILLERAGUES, qui fais & parler & te taire,  
Apprends-moi, si je dois ou me taire, ou parler.  
Faut-il dans la Satire encor me signaler,  
Et dans ce champ fécond en plaisantes malices,  
Faire encore aux Auteurs redouter mes caprices?  
Jadis, non sans tumulte, on m'y vit éclater:  
Quand mon esprit plus jeune, & prompt à s'irriter,  
Aspiroit moins au nom de discret & de sage:

**L**e sujet de cette Épître est la Connoissance de soi-même. L'Auteur fait voir, que cette connoissance est la source de notre félicité: ce n'est ni l'ambition, ni les richesses, ni les Sciences, ni enfin les biens extérieurs, qui peuvent nous rendre heureux dans le monde: notre bonheur dépend uniquement de nous; & c'est dans nous-mêmes que nous devons le chercher. Cette réflexion a été faite par un Écrivain célèbre. \* *Nous cherchons, dit-il, notre bonheur hors de nous-mêmes, & dans l'opinion des hommes que nous connoissons flateurs, peu sinceres, sans équité, pleins d'envie, de caprices, & de préventions: quelle bizarrerie!* Cette Épître fut composée en 1674. & publiée l'année suivante. Mr. de GUILLERAGUES, à qui elle est adressée, étoit de Bourdeaux, où il avoit été Premier Président de la Cour des Aides. En ce temps-là il se fit connoître à Mr. le Prince de Conti, Gouverneur de Languedoc, qui le fit Secrétaire de ses Commandemens, & l'obligea de quitter la Province. Il eut l'agrément du Roi, pour la charge de Secrétaire de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté; & pendant quelque temps il eut la direction de la Gazette. Il n'y avoit personne à la Cour, qui eût plus de Politesse, qui parlât plus agréablement, qui entendit mieux la fine raillerie, ni qui fût plus généralement aimé, que Mr. de Guilleragues. Au mois de Décembre 1677. le Roi le nomma Ambassa-

\* *Caractères de LA BRUYÈRE*, chap. de l'Homme p. 395.

10 Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage.  
 Maintenant que le temps a meuri mes desirs,  
 Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,  
 Bientôt s'en va frapper à son neuvieme lustre ;  
 J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.

15 Que d'une égale ardeur mille Auteurs animés  
 Aiguissent contre moi leurs traits envenimés :  
 Que tout, jusqu'à Pinchêne & m'insulte & m'accable,  
 Aujourd'hui vieux Lion je suis doux & traitable :  
 Je n'arme point contre eux mes ongles émouffés.

20 Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont passés.  
 Je ne sens plus l'aigreur de ma bile premiere,  
 Et laisse aux froids Rimeurs une libre carriere.

Ainsi donc Philosophe à la Raison soumis,  
 Mes défauts déformais sont mes seuls ennemis.

deur à Constantinople, où il alla en 1679. & il mourut d'Apoplexie quelques années après.

IMIT. Vers 2. — *Qui fais & parler & te taire.*] Perse, Satire IV. v. 5.

— *Dicenda tacendaque calles.*

IMIT. Vers 3. *Apprends-moi, si je dois ou me taire ou parler.*) Scaliger le pere commence ainsi une Satire :

*At melius fuerat non scribere ;  
 namque tacere*

*Tutum semper erit.*

VERS 10. *Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage.*) L'Auteur portoit alors ses cheveux, qui commençoient à blanchir.

VERS 13. *Bientôt s'en va frapper à son neuvieme lustre.*) Un lustre est l'espace de cinq ans : ainsi le huitieme lustre comprend les années qui sont depuis trente-cinq jusqu'à quarante. L'Auteur composa cette Épitre à trente-huit ans : il en avoit environ quarante, quand il la donna au Public ; & par conséquent il approchoit de son neuvieme lustre ; c'est-à-dire, de sa quarante-unieme année.

VERS 17. *Que tout jusqu'à Pinchêne, &c.*] Voyez la Remarque sur le vers 163. du cinquieme Chant du Lutrin, où il est parlé de PINCHÊNE. Il avoit écrit quelque chose contre notre Auteur, mais il ne sentit point la force de ce trait de Satire : ayant cru au contraire, que Mr. Despreaux lui demandoit grace en cet endroit, & il en tiroit vanité.

- 25 C'est l'Erreur que je fais; c'est la Vertu que j'aime.  
 Je songe à me connoître, & me cherche en moi-même.  
 C'est-là l'unique étude où je veux m'attacher.  
 Que l'Astrolabe en main, un autre aille chercher  
 Si le Soleil est fixe, ou tourne sur son axe;  
 30 Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe:  
 Que Rohaut vainement sèche pour concevoir,  
 Comment, tout étant plein, tout a pû se mouvoir:

IMIT. Vers 26. *Je songe à me connoître, & me cherche en moi-même.*] Voilà le sujet de cette Épître. Le texte s'en trouve dans ces deux mots du sententieux Perse: *Tecum habita.* Sat. IV. à la fin. Et dans celui-ci: *Ne te quæsiveris extra.* Sat. I. v. 7. Et enfin dans ce vers, qui est le 23. de la Satire IV.

*Ut nemo in sese tentat descendere, nemo.*

VERS 28. *Que l'Astrolabe en main, &c.*] Voyez ce qu'on a dit sur le vers 429. de la Satire X.

§. Mr. Despreaux a fait dans ce vers & dans les suivans deux ou trois fautes très-considerables. 1. L'Astrolabe n'est pas un Instrument propre à observer si le Soleil est fixe, ou s'il tourne sur son axe. 2. Être fixe par rapport au Soleil, & tourner sur son axe, ne sont pas deux choses opposées; car le Soleil est fixe, & il tourne en même temps sur son axe: il n'y a donc point là d'alternative. Madame de la Sabliere avoit raison d'en reprendre Mr. Despreaux, qui eût beaucoup mieux fait de profiter de la Critique de cette Dame, que de s'en venger, en la dépeignant comme une Savante ridicule dans sa X. Satire. Voyez la Remarque sur le Vers 429. de cette Satire. DU MONTEIL.

VERS 30. *Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.*) Les Astronomes appellent *Parallaxe*, la différence qui est entre le lieu véritable d'un Astre, & son lieu apparent; c'est-à-dire entre le lieu du Firmament auquel l'Astre répondroit s'il étoit vû du centre de la Terre; & le lieu auquel cet Astre répond étant vû de la surface de la Terre. Cette différence ou *Parallaxe* est d'autant plus grande, que l'Astre est plus près de l'Horison, & qu'il est moins éloigné de la Terre. Ainsi, il n'y a point de *Parallaxe*, quand l'Astre est sur notre tête; & la grande distance qu'il y a entre Saturne & la Terre, fait que la *Parallaxe* de cette Planete n'est presque pas sensible à notre égard. Tous les Astronomes font le mot de *Parallaxe*, du genre féminin. Notre Auteur auroit pu dire: *Si Saturne à nos yeux fait une Parallaxe.* Mais il a préféré l'autre maniere comme plus poétique.

§. Le mot de *Parallaxe* est toujours féminin, & jamais masculin, comme l'a fait Mr. Despreaux, qui n'en savoit apparemment pas le genre. Cela est bien plus vraisemblable, que de dire, comme fait le Commentateur, que Mr. Despreaux a préféré le masculin comme plus poétique. Les Poètes ne se sont jamais donné la liberté de changer les genres à leur fantaisie; & Mr. Des-

Ou que Bernier compose & le sec & l'humide  
Des corps ronds & crochus errans parmi le vuide.

35 Pour moi sur cette mer, qu'ici-bas nous courons,  
Je songe à me pourvoir d'esquif & d'avirons;  
A regler mes desirs, à prévenir l'orage,  
Et sauver, s'il se peut, ma Raison du naufrage.

C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous :

40 Mais ce repos heureux se doit chercher en nous.

preaux étoit trop judicieux & trop exact pour donner dans ce défaut & oublier ce qu'il a dit dans son *Art Poétique*, Chant I. vers 155. & suiv. *Sur-tout qu'en vos Écrits la Langue révéree, &c.* Voyez la Remarque sur le 91. vers du IV. Chant de l'*Art Poétique*, où l'on rapporte l'extrait d'une de ses Lettres. **DU MONTEIL.**

**V E R S 31.** *Que Rohaut vainement &c.* **V E R S 33.** *Ou que Bernier compose &c.]* S'il y a quelque vuide dans la Nature, ou si tout est absolument plein, c'est une question qui a partagé les Philosophes anciens & modernes, & particulièrement les deux plus célèbres Philosophes du dernier siecle, **DESCARTES**, & **GASSENDI**. Notre Auteur les désigne en citant leurs plus déclarés Partisans. *Rohaut* dit avec *Descartes*, que tout espace étant corps, ce qu'on appelle vuide seroit espace, & corps par conséquent; & qu'ainsi non seulement il n'y a point de vuide, mais qu'il n'y en peut même point avoir. *Bernier*, au contraire, veut, après *Gassendi*, que tout soit composé d'atômes indivisibles, qui errent dans un espace vuide infini, & que ces atômes ne peuvent se mouvoir sans laisser nécessairement entr'eux de petits espaces vuides. Car, disent les *Gassendistes*, comment les corps peuvent-ils se dé-

placer, & occuper la place de divers autres corps, si le vuide ne leur donne la liberté nécessaire à ce mouvement? A quoi les *Cartésiens* répondent, qu'il suffit pour cela, que dans le même temps qu'un corps se meut, les corps contigus se déplacent l'un l'autre, de telle maniere que, par un mouvement qui revient au circulaire, le dernier occupe la place du premier, à mesure qu'il la cède. Et comme la différente configuration des corps semble s'opposer à ce mouvement, ces Philosophes ajoûtent, que la matiere étant divisible à l'infini, elle se brise en des parties si petites, & si différentes dans leurs figures, lors que la nécessité du mouvement le demande, qu'il s'en trouve toujours qui peuvent s'ajuster de maniere qu'il ne reste aucun vuide. Voilà, selon eux, *Comment, tout étant plein tout a pû se mouvoir.*

**JACQUES ROHAUT**, d'Amiens en Picardie, mourut à Paris en 1675. Il est enterré à Sainte Geneviève, où l'on voit son Épitaphe à côté de celle du fameux *Descartes*. **FRANÇOIS BERNIER**, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, après avoir fait de longs voyages, & séjourné long-temps dans le Mogol, revint à Paris où il est mort. Il a fait l'Abregé de *Gassendi*.

Un Fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,  
 Et malade à la ville, ainfi qu'à la campagne,  
 En vain monte à cheval, pour tromper fon ennui,  
 Le chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.

45 Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,  
 Cherche parmi l'horreur, le tumulte & la guerre?  
 Possédé d'un ennui, qu'il ne fauroit domter,  
 Il craint d'être à foi-même, & songe à s'éviter.

C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'Aurore,  
 50 Où le Perse est brûlé de l'Astre qu'il adore.

De nos propres malheurs Auteurs infortunés,  
 Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.  
 A quoi bon ravir l'or au sein du Nouveau Monde?  
 Le bonheur tant cherché sur la Terre & sur l'Onde,  
 55 Est ici, comme aux lieux où meurit le Coco,  
 Et se trouve à Paris, de même qu'à Cusco:  
 On ne le tire point des veines du Potose.  
 Qui vit content de rien, possède toute chose.  
 Mais fans cesse ignorans de nos propres besoins,  
 60 Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut le moins.

IMIT. Vers 44. *Le chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.*] Horace, Ode I. du Livre III. v. 37.

— — Sed timor & minæ  
 Scandunt eodem quo dominus, neque  
 Decedit arata triremi, &  
 Post equitem sedet atra cura.

Notre Poëte a renchéri sur la pensée d'Horace, en ajoûtant: & galoppe avec lui.

IMIT. Vers 54. *Le bonheur tant cherché &c.*] Horace, Éptre XI. du Liv. I. v. 28.

— — — Navibus atque  
 Quadrigis petimus bene vivere:  
 Quod petis, hic est:  
 Est Ulubris: animus si te non de-  
 ficit æquus.

VERS 55. — Comme aux lieux où meurit le Coco.] Dans les Indes Orientales, & dans l'Afrique.

- O! que si cet hiver un rhume salutaire,  
 Guérissant de tous maux mon avare Beau-pere,  
 Pouvoit, bien confessé, l'étendre en un cercueil,  
 Et remplir sa maison d'un agréable deuil!
- 65 Que mon ame, en ce jour de joie & d'opulence,  
 D'un superbe convoi plaindroit peu la dépense!  
 Disoit le mois passé, doux, honnête & soumis,  
 L'Héritier affamé de ce riche Commis,  
 Qui, pour lui préparer cette douce journée,
- 70 Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.  
 La Mort vient de saisir le Vieillard catherreux.  
 Voilà son Gendre riche. En est-il plus heureux?  
 Tout fier du faux éclat de sa vaine richesse,  
 Déjà nouveau Seigneur il vante sa noblesse.
- 75 Quoique fils de Meûnier encor blanc du moulin,  
 Il est prêt à fournir ses titres en vélin.  
 En mille vains projets à toute heure il s'égare.  
 Le voilà fou, superbe, impertinent, bizarre,  
 Rêveur, sombre, inquiet, à soi-même ennuyeux.
- 80 Il vivroit plus content, si, comme ses ayeux,

VERS 56. — *De même qu'à Cusco.)* Ville Capitale du Perou dans l'Amérique.

VERS 57. — *Des veines du Potosé.)* Le Potosé, ou Potosi, Montagne où sont les mines d'Argent dans le Perou. Il y avoit, de Potosé, dans la première édition.

IMIT. Vers 61. O! que si cet hiver un rhume salutaire &c.] Perse, Sat. II. v. 9.

— — — — — O si

*Ebullit patrum præclarum funus!*  
 &, ô si

*Sub rastris crepet argenti mihi seras,*  
 dextro

*Hercule: pupillumve utinam, quem*  
*proximus hæres*

*Impello, expungam!*

Dans un habit conforme à sa vraie origine,  
Sur le mulet encore il chargeoit la farine.

Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant,  
Que le faste éblouit d'un bonheur apparent.

85 L'Argent, l'Argent, dit-on; sans lui tout est stérile.

La Vertu sans l'Argent n'est qu'un meuble inutile.

L'Argent en honnête homme érige un scélérat.

L'Argent seul au Palais peut faire un Magistrat.

Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infame,

90 Dit ce Fourbe sans foi, sans honneur, & sans ame;

Dans mon coffre, tout plein de rares qualités,

J'ai cent mille vertus en Louis bien comptés.

Est-il quelque talent que l'Argent ne me donne?

C'est ainsi qu'en son cœur ce Financier raisonne.

95 Mais pour moi, que l'éclat ne fauroit décevoir,

Qui mets au rang des biens, l'Esprit & le Savoir,

J'esti-

IMIT. Vers 86. *La Vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile.*) vers qui sont ici, il y avoit dans les premières éditions :

*O Cives, Cives, quærenda pecunia  
primum est;*

*Virtus post nummos.*

*Jefais, que dans une ame, où man-  
que la Sageſſe,*

*Le bonheur n'est jamais un fruit  
de la Richeſſe.*

Et dans la Satire première du Livre  
I. vers 61.

*At bona pars hominum decepta cu-  
pidine falſo,*

*Nil ſatis eſt, inquit, quia tanti,  
quantum habeas, ſis.*

Mais après la mort de Mr. Patru,  
qui arriva au mois de Janvier 1681,  
l'Auteur ſupprima ces derniers vers,  
& mit les deux autres à la place.

Ibid. *J'eſtime autant Patru &c.)*  
OLIVIER PATRU, fameux Avo-  
cat, & le meilleur Grammairien de  
notre Siècle. Voyez la Remarque  
ſur le vers 123. de la Satire I.

CHANG. Vers 97. *J'eſtime au-  
tant Patru &c.)* Au lieu des deux vers 99. — *De ce Sage in-  
ſenſé.)* GRATÈS, Philoſophe Cy-  
nique.

J'estime autant Patru, même dans l'indigence,  
Qu'un Commis engraisfé des malheurs de la France.

Non que je fois du goût de ce Sage infensé,  
100 Qui d'un argent commode esclave embarrassé,  
Jetta tout dans la mer, pour crier: Je suis libre,  
De la droite Raison je sens mieux l'équilibre:  
Mais je tiens qu'ici-bas, fans faire tant d'appréts,  
La Vertu se contente, & vit à peu de frais.

105 Pourquoi donc s'égarer en des projets si vagues?  
Ce que j'avance ici, crois-moi, cher GUILLERAGUES,  
Ton Ami dès l'enfance ainsi l'a pratiqué.  
Mon Pere soixante ans au travail appliqué,  
En mourant me laissa, pour rouler & pour vivre,  
110 Un revenu léger, & son exemple à suivre.  
Mais bientôt amoureux d'un plus noble métier,  
Fils, frere, oncle, cousin, beau-frere de Greffier,

nique. Horace dit à peu près la même chose du Philosophe Aristippe, qui voyageant dans la Libye, ordonna à ses Esclaves de jeter son Argent qu'ils portoient, afin d'aller plus vite. Voyez la Note suivante.

IMIT. Ibid. *De ce Sage infensé,* &c.] Horace, L. II. Sat. III. v. 100.

*Græcus Aristippus, qui servos projecere aurum*

*In media jussit Libya: quia tardius irent*

*Propter onus segnes.*

VERS 108. *Mon Pere.*] GILLES BOILEAU, Greffier du Conseil de

Tome I.

la Grand' Chambre: également recommandable par sa probité, & par son expérience dans les affaires. Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 109. *En mourant me laissa &c.*] Environ douze mille Écus de Patrimoine, dont notre Auteur mit environ le tiers à fond-perdu sur l'Hôtel de Ville de Lyon, qui lui fit une rente de quinze cens livres pendant sa vie. Mais son bien s'augmenta considérablement dans la suite, par des successions, & par des pensions que le Roi lui donna.

VERS 112. — *Frere, oncle, cousin, beau-frere de Greffier.*) Frere: de JÉROME BOILEAU, son aîné, qui a possédé la Charge du Pere. Il mourut au mois de Juillèt, 1679.

T

Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,  
J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse.

115 La Famille en pâlit, & vit en frémissant,  
Dans la poudre du Greffe un Poète naissant.  
On vit avec horreur une Muse effrénée  
Dormir chez un Greffier la grasse matinée.  
Dès-lors à la richesse il fallut renoncer.

120 Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer ;  
Et sur-tout redoutant la basse servitude,  
La libre Vérité fut toute mon étude.  
Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir,  
Qui l'eût cru, que pour moi le Sort dût se fléchir ?

125 Mais du plus grand des Rois la bonté sans limite,  
Toûjours prête à courir au devant du Mérite,  
Crut voir dans ma franchise un mérite inconnu,  
Et d'abord de ses dons enfla mon revenu.  
La brigue, ni l'envie, à mon bonheur contraires,  
130 Ni les cris douloureux de mes vains Adversaires,

*Oncle* : de Mr. DONGOIS, Greffier de l'Audience à la Grand' Chambre ; fils d'une Sœur de l'Auteur. lierement dans sa jeunesse : car il se levoit ordinairement fort tard, & dormoit encore l'après-dinée.

*Cousin* : du même Mr. DONGOIS, qui avoit épousé une cousine germaine de notre Poète.

*Beau-frere* : de Mr. SIRMOND, qui a eû la même Charge de Greffier du Conseil de la Grand'Chambre.

VERS 118. — *La grasse matinée.* ] Il étoit grand dormeur, particu-

VERS 130. *Niles cris douloureux de mes vains Adversaires.*) Le Roi ayant donné une pension de deux mille livres à l'Auteur, un Seigneur de la Cour, qui n'aimoit pas Mr. Despreaux, s'avisâ de dire, que bientôt le Roi donneroit des pensions aux voleurs de grand Chemin. Le Roi fût cette réponse, & en fut fort irrité. Celui qui l'avoit faite fut obligé de la défavouer.

Ne pûrent dans leur course arrêter ses bienfaits.  
 C'en est trop: mon bonheur a passé mes souhaits.  
 Qu'à son gré désormais la Fortune me joue,  
 On me verra dormir au branle de sa roue.

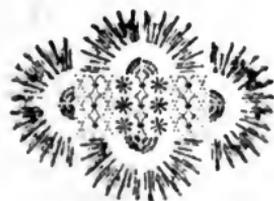
135 Si quelque soin encore agite mon repos,  
 C'est l'ardeur de louer un si fameux Héros.  
 Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille,  
 La nuit, lorsque je dors, en surfaut me reveille;  
 Me dit, que ces bienfaits, dont j'ose me vanter,  
 140 Par des Vers immortels ont dû se mériter.  
 C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon ame.  
 Mais si dans le beau feu du zele qui m'enflamme,  
 Par un Ouvrage enfin des Critiques vainqueur,  
 Je puis, sur ce sujet, satisfaire mon cœur;

145 GUILLERAGUES, plains-toi de mon humeur légère,  
 Si jamais entraîné d'une ardeur étrangere,  
 Ou d'un vil intérêt reconnoissant la loi,  
 Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.

T ij

IMIT. Vers 133. Qu'à son gré désormais la Fortune me joue:) CORNEILLE, *Illusion Comique*, Acte II. Scene V.

*Ainsi de notre espoir la Fortune se joue:  
 Tout s'élève ou s'abaisse au branle de sa roue.*





## ÉPIÏTRE VI.

A MR. DE LAMOIGNON,  
AVOCAT GÉNÉRAL.

**O**UI, LAMOIGNON, je fais les chagrins de la ville,  
Et contre eux la Campagne est mon unique azile.  
Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le tableau?  
C'est un petit Village, ou plutôt un Hameau :  
5 Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,  
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.  
La Seine au pied des monts, que son flôt vient laver,  
Voit du sein de ses eaux vingt Isles s'élever,  
Qui partageant son cours en diverses manieres,  
10 D'une riviere seule y forme vingt rivieres.  
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés,  
Et de noyers souvent du passant insultés.

**C**ette Épitre à été composée en l'année 1677. après l'Épitre VII. l'Auteur étant allé païser quelque temps à Hautile, petite Seigneurie près de la Roche-Guyon, qui appartenoit à M. Dongois, son Neveu. M. de LAMOIGNON le Fils, Avocat Général, lui écrivit une Lettre, par laquelle il lui reprochoit son long séjour à la Campagne & l'exhortoit de revenir à Paris. Mr. Despreaux lui envoya cette Épitre, dans laquelle il décrit les douceurs, dont il jouit à la Campagne, & les chagrins qui l'attendent à la Ville. On peut lire la Satire sixieme d'Ho-

race, Livre second, qui est sur le même sujet. Mr. CHRESTIEN FRANÇOIS DE LAMOIGNON, à qui cette Épitre est adressée, étoit né le 26. de Juin, 1644. & il mourut le 6. d'Août, 1709. après s'être fait admirer successivement dans les Charges d'Avocat Général, & de Président à Mortier.

VERS 4. *C'est un petit Village, &c.) Hautile, près de la Roche-Guyon, du côté de Mantes à treize lieues de Paris. Dans toutes les éditions, il y avoit à la marge: Hautile, proche la Roche-Guyon. Je*

Le Village au dessus forme un amphithéâtre.

L'Habitant ne connoît ni la chaux ni le plâtre.

15 Et dans le roc, qui cède & se coupe aisément,

Chacun fait de sa main creuser son logement.

La maison du Seigneur, seule un peu plus ornée,

Se présente au dehors de murs environnée.

Le Soleil en naissant la regarde d'abord,

20 Et le mont la défend des outrages du Nord.

C'est là, cher LAMOIGNON, que mon esprit tranquille

Met à profit les jours que la Parque me file.

Ici dans un vallon bornant tous mes desirs,

J'achete à peu de frais de solides plaisirs.

25 Tantôt, un livre en main errant dans les prairies,

J'occupe ma raison d'utiles rêveries.

Tantôt cherchant la fin d'un vers que je construis,

Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avoit fui.

Quelquefois aux appas d'un hameçon perfide,

30 J'amorce, en badinant, le poisson trop avide;

T iij

fit remarquer à l'Auteur cette consonance vicieuse, *proche la Roche*, & il la corrigea dans sa dernière édition de 1701. La description qu'il a faite de ce Village & des environs, est très-exacte & d'après nature.

VERS 25. *Tantôt, un livre en main &c.*) Il lisoit alors les *Essais* de MONTAGNE, dont il marque le caractère par ce vers:

*J'occupe ma raison d'utiles rêveries.*

En effet, Montagne donne lui-même à ses Écrits le nom de rêveries:

*Aussi moi, dit-il, je vois mieux que tout autre, que ce sont ici des resveries d'homme qui n'a goûté des Sciences que la crouste premiere. L. I. ch. XXV.*

VERS 29. *Quelquefois aux appas.*) On croit que l'Auteur auroit dû mettre: à l'appât: ce dernier mot ne se mettant au pluriel, que dans le sens figuré: *les appas d'une Belle.*

IMIT. Ibid. *Quelquefois aux appas &c.*) Martial, I. Epigr. LVI.

*Et piscem tremula salientem ducere feta.*

Ou d'un plomb qui fuit l'œil, & part avec l'éclair,  
Je vais faire la guerre aux habitans de l'air.

Une table, au retour, propre & non magnifique  
Nous présente un repas agréable & rustique.

35 Là, sans s'affujettir aux dogmes du Brouffain,  
Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain.

La maison le fournit, la Fermiere l'ordonne,  
Et mieux que Bergerat l'appétit l'affaïsonne,

O fortuné Séjour! ô Champs aimés des Cieux!

40 Que pour jamais foulant vos prés délicieux,  
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,  
Et, connu de vous seuls, oublier tout le monde!

Mais à peine du sein de vos vallons chéris,

VERS 31. *Ou d'un plomb qui fuit dans la Rue des Bons-Enfans, à l'œil & part avec l'éclair.] Il faut l'Enseigne des Bons-Enfans.*  
lire : *fuit l'œil*, & non pas : *fuit*,  
comme quelques-uns l'ont cru. La  
légereté & le son de ce vers, expriment bien l'éclat & le prompt effet d'un coup de fusil.

IMIT. Vers 33. *Une table au retour &c.] Martial, L. I. Epigr. LVI.*

*Pinguis inæquales onerat cui Villica mensas,*

*Et sua non emptus præparat ova cinis.*

IMIT. Vers 39. *O fortuné séjour! ô champs &c.] Horace; Livre II. Satire VI. v 222.*

*O rus, quando ego te aspiciam? quandoque licebit*

*Nunc Veterum libris, nunc somno & inertibus horis*

*Ducere sollicitæ jucunda obliviam vitæ?*

VERS 35. — *Aux dogmes du Brouffain.) RENÉ BRULART, Comte du BROUSSAIN, fils de LOUIS BRULART, Seigneur du BROUSSAIN & du RANCHER; & de MADELAINE COLBERT. Voyez la Remarque, qui est au commencement de la Satire troisieme.*

VERS 38. *Et mieux que Bergerat.) Fameux Traiteur, qui demeroit*

VERS 46. *Un Cousin, abusant &c.) Ce Cousin se nommoit BALTAZAR BOÏLEAU. Il avoit eu des biens considérables, & entre autres trois charges de Payeur des Rentes; mais ces Charges ayant été supprimées, il étoit obligé de solliciter le remboursement de sa finance: & il avoit engagé notre Auteur dans ses sollicitations, sur-tout auprès de Mr. Colbert.*

- Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,  
 45 Qu'en tous lieux les chagrins m'attendent au passage.  
 Un Cousin, abusant d'un fâcheux parentage,  
 Veut qu'encor tout poudreux, & sans me débotter,  
 Chez vingt Juges pour lui j'aïlle solliciter.  
 Il faut voir de ce pas les plus considérables.  
 50 L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.  
 Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroi.  
 Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roi,  
 Et d'attentat horrible on traita la Satire.  
 Et le Roi, que dit-il? Le Roi se prit à rire.  
 55 Contre vos derniers Vers on est fort en courroux :

Pradon a mis au jour un Livre contre vous,

## T iv

IMIT. Vers 50. *L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.*]  
 Horace, Épitre II. du Livre II. v. 68.

— *Cubat hic in Colle Quirini,*

*Hic extremo in Aventino: visendus uterque,*

*Intervalla vides humane commoda.*

VERS 54. — *Le Roi se prit à rire.*) M. le Duc de MONTAUBAZIER ne se laissoit point de blâmer les Satires de notre Poëte. Un jour le Roi, peu touché des censures, que ce Seigneur en faisoit, se prit à rire, & lui tourna le dos. Quand l'Auteur récita au Roi cette Pièce, Sa Majesté remarqua cet endroit sur tous les autres, & se mit encore à rire de mémoire. Horace (L. II. Sat. II. v. 82.) comptoit aussi sur le suffrage d'Auguste, en pareil cas.

*Si mala condideris in quem quis carmina jus est*

*Judiciumque. Esto, si quis mala: sed bona si quis*

*Judice condiderit laudatur Casare? Si quis*

*Opprobriis dignum laceraverit, integer ipse?*

*Solventur risu tabula, tu missus abibis.*

VERS 55. *Contre vos derniers Vers &c.)* C'est l'Épitre VII. à Mr. Racine, qui avoit été composée depuis peu. Comme elle contient plusieurs traits satiriques, elle avoit excité de nouvelles rumeurs sur le Parnasse. Pradon sur-tout, qui y étoit nommé en mal, publia une Critique des Poëties de Mr. Despreaux, intitulée: *le Triomphe de Pradon.* C'est à quoi fait allusion le vers suivant: *Pradon a mis au jour un Livre contre vous.*

§. *Le Triomphe de Pradon sur les Satires du Sieur D \*\*\* paru en*

Et chez le Chapelier du coin de notre Place,  
Autour d'un Caudebec j'en ai lû la Préface.

L'autre jour sur un mot la Cour vous condamna.

60 Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

Un Écrit scandaleux sous votre nom se donne.

D'un Pasquin, qu'on a fait, au Louvre on vous soupçonne.

Moi? Vous. On nous l'a dit dans le Palais Royal.

1686: Mr. Despreaux n'a donc pas pu faire allusion à cet Ouvrage dans cette Épître, qui a été composée en l'année 1677, & publiée en 1683. Il a eu en vûe la Préface que Pradon mit à la tête de sa Tragédie de *Phèdre*. D'ailleurs, le *Triomphe de Pradon* n'est pas une *Critique des Poësies de Mr. Despreaux*, comme l'assûre son Commentateur: il ne contient que l'*Examen* du *Discours au Roi*, & des trois premières *Satires*, Pradon avoit publié en 1685, un autre Livre contre Mr. Despreaux, intitulé: *Nouvelles Remarques sur tous les Ouvrages du Sieur D\*\*\**. DU MONTEIL,

CHANG. Vers 58. *Autour d'un Caudebec.*) Notre Auteur avoit mis dans toutes les éditions; *À l'entour d'un Castor*; mais ce mot: *à l'entour*, n'a aucun régime, & se dit absolument. Il est Adverbe, & non pas Préposition. C'est pourquoi l'Auteur a fait mettre dans la dernière édition de 1701. *Autour d'un Caudebec*. C'est une sorte de Chapeaux de laine fabriqués dans la Ville de *Caudebec* en Normandie.

Ibid. — *J'en ai lû la Préface.*) C'est celle que PRADON avoit fait imprimer à la tête de sa Tragédie de *Phèdre*, au mois de Mars, 1677. car cette Préface est toute contre Mr. Despreaux & Mr. Racine.

VERS 60. *Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.*) L'Abbé

TALLEMANT l'ainé, avoit fait courir ce faux bruit. Voyez le vers 90. de l'Épître qui suit. Pradon étant à la table de Mr. Pellot, Premier Président à Rouen, avoit dit, que Mr. Despreaux avoit reçu des coups de bâton. *Avant-hier*: dans ce mot composé, notre Poëte ne donne qu'une syllabe à *Hier*; quoi qu'il l'ait fait de deux syllabes dans le vers 52. *Hier, de vous, dit-on, &c.* C'est, disoit-il, parceque le mot: *Hier*, ne seroit pas assez soutenu, si on ne le faisoit que d'une syllabe quand il est seul; au lieu qu'il est assez soutenu quand il est joint à un autre mot, comme *Avant-hier*.

VERS 61. *Un Écrit scandaleux sous votre nom se donne.*] On attribuoit faussement à notre Auteur, un Sonnet satirique contre Mr. le Duc de Nevers. Voyez les Remarques sur le dernier vers de l'Épître suivante.

VERS 63. — *On nous l'a dit dans le Palais Royal.*] La plupart des Nouvellistes s'assemblent dans le jardin du Palais Royal; & l'on appelle ordinairement les nouvelles fausses ou suspectes: *des nouvelles du Palais Royal*.

IMIT. Vers 64. *Douze ans sont écoulés &c.*) Horace, L. II. Sat. VI. v. 40.

*Septimus octavo propior jam fugerit annus.*

Douze ans font écoulés, depuis le jour fatal,  
 65 Qu'un Libraire imprimant les essais de ma plume,  
 Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume.  
 Tôujours, depuis ce temps, en proie aux fots discours,  
 Contre eux la Vérité m'est un foible secours.  
 Vient-il de la Province une Satire fade,  
 70 D'un Plaissant du pays infipide boutade ;

## T v

*Ex quo Mæcenas me cepit habere  
 fuorum*

*In numero . . . . .*

*Per totum hoc tempus subjectior in  
 diem & horam*

*Invidia,*

IBID. Douze ans font écoulés, &c.) La première édition des Satires fut faite au mois de Mars, 1666. Ainsi, la douzième année courroit en 1677. quand l'Auteur composoit cette Pièce. Horace se plaignoit aussi de ce que l'amitié dont Mécène l'honoroit depuis près de huit ans, l'avoit exposé aux traits des Envieux, Voyez la Note précédente.

VERS 69. *Vient-il de la Province une Satire fade, &c.*] Dans les éditions contrefaites des Oeuvres de Mr. Despreaux, les Libraires ont inséré quantité de méchantes Satires, dont il n'est point l'Auteur, & qui sont indignes de lui. Telles sont les Satires contre le Mariage ; contre les Maltôtes Ecclésiastiques ; contre les Directeurs ; contre les Abbés : & plusieurs autres Pièces de la même force. Quelque remarquable que soit la différence qu'il y a entre ces Satires & celles de notre Auteur, bien des gens qui n'ont pas le discernement assez juste, ou qui n'en ont point du tout, ne laissent pas de lui attribuer ces misérables Pièces.

Il a même été plus d'une fois exposé au déplaisir ; très-sensible à un Auteur, de s'entendre louer principalement sur ces Ouvrages supposés, & par des gens, qui ne lui disoient pas un mot de ses véritables Ouvrages. Un Capucin entre autres, étant à Bourbon dans le temps que notre Poète y prenoit les eaux, voulut lui faire voir, qu'il avoit bien lû ses Poésies, & crut lui faire beaucoup d'honneur en le félicitant sur la Satire contre le Mariage, dont il se mit à réciter les premiers vers. En vain Mr. Despreaux s'efforça de lui persuader qu'il n'étoit point l'Auteur de cette pitoyable Pièce ; le bon Capucin n'en voulut rien croire ; & trouva même un nouveau sujet de le louer sur sa modestie, parce qu'il refusoit l'honneur qui lui revenoit si justement de ce bel Ouvrage. Une autre fois la même chose lui arriva en ma présence. Un Provincial qui se disoit Neveu de feu Mr. Fourcroy, célèbre Avocat, vint voir Mr. Despreaux sous prétexte de le consulter sur une petite difficulté de Grammaire. Cet homme s'avisa ensuite de parler des beaux Ouvrages de Mr. Despreaux, sur-tout de la Satire qu'il avoit faite, disoit-il, contre les Gens d'Église. Il se récria beaucoup sur ces Gens de Mitres & de Croixes, qui sont rouler de superbes Carrosses ; & il alloit continuer quand Mr. Despreaux indigné d'un jugement si faux ; Je vois

Pour la faire courir, on dit qu'elle est de moi;  
Et le sot Campagnard le croit de bonne foi.

J'ai beau prendre à témoin & la Cour & la Ville,  
Non: à d'autres, dit-il, on connoît votre style.

75 Combien de temps ces Vers vous ont-ils bien coûté?

Ils ne font point de moi, Monsieur, en vérité.

Peut-on m'attribuer ces sottises étranges?

Ah! Monsieur, vos mépris vous servent de louanges.

Ainsi de cent chagrins dans Paris accablé,

80 Juge, si toujours triste, interrompu, troublé,

LAMOIGNON, j'ai le temps de courtiser les Muses.

Le monde cependant se rit de mes excuses,

Croit que pour m'inspirer sur chaque événement,

Apollon doit venir au premier mandement.

85 Un bruit court que le Roi va tout réduire en poudre,

Et dans Valenciennes est entré comme un foudre;

*bien, lui dit-il, en souriant malignement, que vous ne connoissez pas encore mes Ouvrages; mais je veux vous apprendre à les connoître, par ces vers que j'ai faits contre ceux qui en jugent aussi mal que vous:*

*Vient-il de la Province une Satire fade,*

*D'un Plaisant du pays insipide boutade;*

*Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi:*

*Et le sot Campagnard le croit de bonne foi.*

En disant ce dernier vers, Mr. Despreaux jetta un regard fier & mé-

prisant sur son homme, & le congédia.

VERS 86. *Et dans Valenciennes.)* Le Roi ayant fait investir la Ville de Valenciennes au commencement de Mars, 1677. cette Ville, après quelques jours de siege, fut emportée d'assaut en moins d'une demie-heure. Les François entrèrent pêle-mêle avec les Assiégés, & se rendirent maîtres de la Place. Le Roi sauva cette Ville du pillage.

VERS 87. *Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil.]* Sous les regnes précédens, Cambrai avoit été assiégé inutilement par les François; mais après vingt jours de siege, le Roi se rendit maître de la Ville & de la Citadelle, le 17. d'Avril, 1677.

Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil,  
A vû tomber enfin ses murs & son orgueil:

Que devant Saint-Omer, Nassau, par sa défaite,

90 De Philippe vainqueur rend la gloire complete.

Dieu fait comme les Vers chez vous s'en vont couler,

Dit d'abord un ami qui veut me cajoler,

Et dans ce temps guerrier, & fécond en Achilles,

Croit, que l'on fait les Vers, comme l'on prend les Villes.

95 Mais moi, dont le génie est mort en ce moment,

Je ne fais, que répondre à ce vain compliment:

Et justement confus de mon peu d'abondance,

Je me fais un chagrin du bonheur de la France.

Qu'heureux est le Mortel, qui du monde ignoré,

100 Vit content de soi-même en un coin retiré!

Que l'amour de ce rien, qu'on nomme Renommée,

N'a jamais enivré d'une vaine fumée;

VERS 90, *De Philippe vainqueur*  
&c.] PHILIPPE de France, Duc  
d'ORLÉANS, fit le siege de St.  
Omer, pendant que le Roi assiégoit  
Cambrai. GUILLAUME DE  
NASSAU, Prince d'ORANGE,  
désespérant de sauver Cambrai,  
marcha avec trente mille hommes  
pour secourir Saint-Omer, & vint  
se poster sur les hauteurs de Cassel.  
Au bruit de sa marche, le Duc  
d'Orléans laissa des Troupes devant  
la Place; & quoi qu'inférieur en  
nombre, il alla au devant de lui  
pour le combattre. Malgré le dés-  
avantage du nombre & du lieu, ce  
Prince remporta une victoire com-  
plete, le Dimanche des Rameaux,  
11. d'Avril, 1677. & mit en fuite le  
Prince d'Orange avec ses troupes.  
Après la victoire de Cassel, le Duc

d'Orléans rentra dans les Lignes  
pour continuer le siege de Saint-  
Omer qui capitula le 20. d'Avril,  
1677. L'Auteur m'a fait remarquer,  
que dans les quatre vers précédens,  
où il parle des Conquêtes du  
Roi, il avoit employé tout ce  
que la Poésie a de plus grand &  
de plus magnifique. Mais que  
voulant ensuite parler, dans ces  
deux derniers vers, de la double  
victoire remportée par *Monseigneur*,  
il avoit pris un ton moins haut  
& avoit choisi des termes moins  
élevés: pour éviter de mettre ce  
Prince en parallèle avec le Roi.

IMIT. Vers. 99. *Qu'heureux, est*  
*le Mortel.*) Un autre Poëte a fait le  
même souhait:

Qui de sa liberté forme tout son plaisir,  
 Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir!  
 105 Il n'a point à souffrir d'affronts ni d'injustices;  
 Et du peuple inconstant il brave les caprices.  
 Mais nous autres faiseurs de Livres & d'Écrits,  
 Sur les bords du Permesse aux louanges nourris,  
 Nous ne saurions briser nos fers & nos entraves;  
 110 Du Lecteur dédaigneux honorables esclaves,  
 Du rang où notre esprit une fois s'est fait voir,  
 Sans un fâcheux éclat nous ne saurions déchoir.  
 Le public, enrichi du tribut de nos veilles,  
 Croit qu'on doit ajoûter merveilles sur merveilles.  
 115 Au comble parvenus il veut que nous croissions.  
 Il veut en vieillissant que nous rajeunissions.  
 Cependant tout décroît, & moi-même à qui l'âge  
 D'aucune ride encor n'a flétri le visage,  
 Déjà moins plein de feu, pour animer ma voix,  
 120 J'ai besoin du silence & de l'ombre des bois.  
 Ma Muse qui se plaît dans leurs routes perdues,  
 Ne sauroit plus marcher sur le pavé des rues.

*Felix ille animi, Divisque simillimus ipsis,*

*Exigit innocuæ tranquilla silentia vitæ.*

*Quem non mendaci resplendens gloria fuço*

Angel. Politianus, *in Rustico*  
v. 17.

*Sollicitat, non fastosi mala gaudia luxus :*

VERS 116. *Il veut en vieillissant que nous rajeunissions.]* C'est pour se plaindre de cette injustice, qu'il a composé l'Épître X. à ses Vers.

*Sed tacitos finit ire dies, & paupere cultu*

VERS 117. — *Et moi-même à*

Ce n'est que dans ces bois propres à m'exciter,  
 Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.  
 125 Ne demande donc plus, par quelle humeur sauvage,  
 Tout l'Été loin de toi demeurant au village,  
 J'y passe obstinément les ardeurs du Lion,  
 Et montre pour Paris si peu de passion.  
 C'est à toi, LAMOIGNON, que le rang, la naissance,  
 130 Le mérite éclatant, & la haute éloquence  
 Appellent dans Paris aux sublimes emplois,  
 Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des Loix.  
 Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie.  
 Tu ne t'en peux bannir que l'Orphelin ne crie;  
 135 Que l'Oppresseur ne montre un front audacieux;  
 Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux.  
 Mais pour moi, de Paris Citoyen inhabile,  
 Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,  
 Il me faut du repos, des prés & des forêts.  
 140 Laisse-moi donc ici, sous leurs ombrages frais,  
 Attendre que Septembre ait ramené l'Automne,  
 Et que Cérès contente ait fait place à Pomone.

qui l'âge, &c.) Il étoit dans sa quarante-unième année.

VERS 127. *J'y passe obstinément les ardeurs du Lion.*) Le mois de Juillet, pendant lequel le Soleil est dans le signe du Lion.

IMIT. Ibid. — *Les ardeurs du Lion.*) Horace, Livre I. Épître X. v. 15.

— — *Ubi gratior aura*

*Leniat & rabiem Canis, & momenta Leonis,*

*Cum semel accepit solem furibundus acutum.*

VERS 132. *Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des Loix &c.]* Ce vers & les quatre suivans expriment les principales fonctions de la Charge d'Avocat Général.

Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits  
 Le Vendangeur ravi de ployer sous le faix,  
 145 Aussi-tôt ton Ami redoutant moins la Ville,  
 T'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville.  
 Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé,  
 Tu me verras souvent à te suivre empressé,  
 Pour monter à cheval rappelant mon audace,  
 150 Apprenti Cavalier galopper sur ta trace.  
 Tantôt sur l'herbe assis au pied de ces côteaux,  
 Où Polycrene épand ses liberales eaux,  
 LAMOIGNON, nous irons, libres d'inquiétude,  
 Discourir des Vertus, dont tu fais ton étude :  
 155 Chercher quels sont les biens véritables ou faux :  
 Si l'honnête homme en soi doit souffrir des défauts :  
 Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,  
 Ou la vaste Science, ou la Vertu solide.  
 C'est ainsi que chez toi tu fauras m'attacher.  
 160 Heureux ! si les Fâcheux, prompts à nous y chercher,  
 N'y viennent point semer l'ennuyeuse tristesse.  
 Car dans ce grand concours d'Hommes de toute espèce,  
 Que sans cesse à Bâville attire le devoir ;  
 Au lieu de quatre Amis qu'on attendoit le soir,

VERS 146. — Pour s'enfuir à Bâville.) Seigneurie considérable qui appartient à Mr. de Lamoignon. Elle est à neuf lieues de Paris, du côté d'Etampes & de Châtres.

VERS 152. Où Polycrene épand ses liberales eaux.] Fontaine à une

demi-lieue de Bâville, ainsi nommée par Mr. le Premier Président de LAMOIGNON. Ce nom désigne l'abondance de ses eaux. Cette Fontaine a été chantée par nos plus grands Poètes \*, & elle est devenue presque aussi célèbre que l'Hippocrene.

\* Le P. Rapin, le P. Commire, Mr. Despreaux, &c.

165 Quelquefois de Fâcheux arrivent trois volées,  
 Qui du parc à l'instant assiègent les allées.  
 Alors, sauve qui peut, & quatre fois heureux!  
 Qui fait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux.

IMIT. Vers 155. Chercher quels  
 sont les biens, &c.) Horace, Livre II.  
 Satire VI. v. 72.

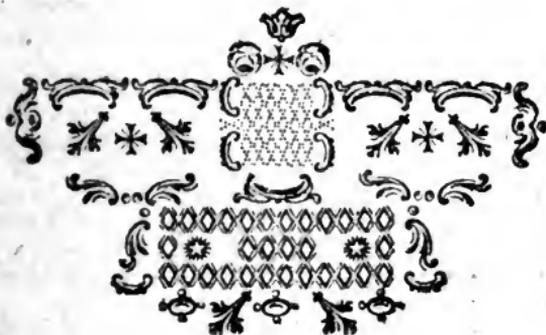
*Divitiis homines, an sint virtute  
 beati:*

— — — *Quod magis  
 ad nos*

*Quidve ad amicitias, usus, rectumve,  
 trahat nos:*

*Pertinet, & nescire malum est, agi-  
 ramus: utrumque*

*Et quæ sit natura boni, summumque  
 quid ejus.*





# ÉPIÔTRE VII.

A MR. RACINE.

Que tu fais bien, RACINE, à l'aide d'un Acteur,  
 Émouvoir, étonner, ravir un Spectateur!  
 Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,  
 N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,  
 s Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,  
 En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.  
 Ne crois pas toutefois, par tes sàvans Ouvrages,  
 En-

Cette Épitre fut composée à l'occasion de la Tragédie de *Phèdre & Hippolyte*, que Mr. RACINE fit représenter pour la première fois le premier Jour de l'année 1677. sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques personnes de la première distinction, unies de goût & de sentimens, ayant appris, que Mr. Racine travailloit à sa *Phèdre*, poussèrent PRADON à faire une Tragédie sur le même sujet, pour mortifier Mr. Racine, & pour faire tomber sa Pièce quand elle paroîtroit. Pradon, fier d'un certain succès que la Cabale avoit attiré à ses premières Tragédies \*, fut assez vain pour oser jouter contre cet illustre Poète : il composa donc sa *Phèdre* par émulation, & la fit jouer deux jours après celle de Mr. Racine, par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaise que fut la Pièce de Pradon, elle ne laissa pas de paroître d'abord avec éclat, & même de se soutenir pendant quelque temps. Deux choses principalement contribuèrent à ce succès : la concurrence des deux Tragédies, & les applaudissemens ex-

cessifs que les protecteurs de Pradon donnerent à sa Pièce. D'ailleurs, tous ceux qui ne pouvoient pas entrer à la *Phèdre* de Racine, (& c'étoit le plus grand nombre) alloient à celle de Pradon. Mais le Public fut bientôt fixé : la Tragédie de Pradon fut entièrement oubliée ; & celle de Racine est regardée encore aujourd'hui comme la plus parfaite de ses Pièces, & le chef-d'œuvre du Théâtre. Le sujet de cette Épitre VII. est l'utilité qu'on peut retirer de la jalousie de ses ennemis, & en particulier des bonnes & des mauvaises Critiques. Plutarque a fait un Traité sur le même sujet. Cette Épitre a été faite avant la sixième, au commencement de l'année 1677. Au mois d'Octobre suivant, Mr. Despreaux & Mr. Racine furent choisis pour écrire l'histoire du Roi.

VERS I. *Que tu fais bien, Racine, à l'aide d'un Acteur, &c.*) Les Ennemis mêmes de Mr. Racine ont été obligés de convenir du grand succès de ses Tragédies ; mais ils ont cru diminuer la réputation de cet illustre Poète, en disant, qu'une par-

\* *Pirame & Thisbé : Tamerlan.*

Entrainant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.

Si-tôt que d'Apollon un Génie inspiré

- 10 Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,  
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent,  
Ses Rivaux obscurcis autour de lui croassent ;  
Et son trop de lumière importunant les yeux,  
De ses propres Amis lui fait des Envieux.

- 15 La Mort seule ici-bas, en terminant sa vie,  
Peut calmer sur son nom l'Injustice & l'Envie ;  
Faire au poids du Bon Sens peser tous ses Écrits,  
Et donner à ses vers leur légitime prix.

partie de sa gloire étoit due aux Acteurs qui les jouoient. Les Acteurs d'aujourd'hui ont bien fait évanouir ce reproche. Il est vrai, que Mr. Racine en avoit trouvé d'excellens. MONTFLEURI fit de si grands efforts pour représenter le personnage d'Oreste dans l'*Andromaque*, qu'il en mourut. Le Rôle d'*Hérode* dans la *Marianne* de TRISTAN, avoit causé le même sort à MONDORI.

CHANG. Vers 6. *En a fait.*) Première édition : *N'en a fait.*

Ibid. *En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.*) Célèbre Actrice. Mr. Racine, qui récitoit admirablement bien, avoit pris soin de la former. Elle mourut au mois de Juillet 1698. à Auteuil, près de Paris, où elle étoit allée prendre l'air. Pendant sa dernière maladie elle renonça au Théâtre en présence du Curé de St. Sulpice, & avant sa mort elle renouvela cette abjuration entre les mains du Curé d'Auteuil. Elle a été enterrée à St. Sulpice, qui étoit sa Paroisse. CHANMESLÉ son mari, qui étoit aussi Comédien, mourut subitement en 1701. sortant du Cabaret.

Tome I.

IMIT. Vers 15. *La Mort seule ici-bas, &c.*) Horace l'a dit en plus d'un endroit.

*Virtutem incolumem odimus,*

*Sublatam ex oculis quærimus invidi.* L. III. Ode XXIV. v. 31.

Le même dans l'Épître première du Livre second, vers 12.

*Comperit invidiam supremo sine dormari.*

*Urit enim fulgore suo qui prægravat artes*

*Infra se positas. Exstinctus amabitur idem.*

Propertius, Livre III. Élégie I. v. 21.

*At mihi quod vivo detraxerit invidæ turba,*

*Post obitum duplici sænore reddet honos.*

Et Martial, dans plusieurs Épigrammes; &c.

CHANG. Vers 17. *Faire au poids du Bon Sens.*) Premières éditions : *Du droit sens.*

V

Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere,  
 20 Pour jamais sous la tombe eût enfermé Moliere,  
 Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,  
 Furent des fots Esprits à nos yeux rebutés.  
 L'Ignorance & l'Erreur à ses naissantes pièces,  
 En habits de Marquis, en robes de Comtesses,  
 25 Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,  
 Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.  
 Le Commandeur vouloit la Scène plus exacte.  
 Le Vicomte indigné fortoit au second Acte.  
 L'un défenseur zélé des Bigots mis en jeu,  
 30 Pour prix de ses bons mots, le condamnoit au feu.  
 L'autre, fougueux Marquis, lui déclarant la guerre,

Ibid. *Faire au poids du Bon Sens* &c.) Première maniere :

*Et reprimer. . . . .*

*Des Sots de qualité l'ignorante*  
*hateur.*

Mais l'Auteur supprima ces deux vers pour ne pas déplaire aux Personnes qui protégeoient la Pièce de Pradon.

VERS 19. *Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere &c.)* MOLIERE étant mort, les Comédiens se disposoient à lui faire un Convoi magnifique; mais Mr. de H A R L A I, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de Moliere alla sur le champ à Versailles se jeter aux pieds du Roi, pour se plaindre de l'injure, que l'on faisoit à la mémoire de son mari, en lui refusant la sépulture. Mais le Roi la renvoya, en lui disant, que cette affaire dépendoit du Ministère de Mr. l'Archevêque, & que c'étoit

à lui qu'il falloit s'adresser. Cependant Sa Majesté fit dire à ce Prélat, qu'il fit en sorte d'éviter l'éclat & le scandale. Mr. l'Archevêque revouqua donc sa défense, à condition que l'enterrement seroit fait sans pompe & sans bruit. Il fut fait par deux Prêtres qui accompagnerent le Corps, sans chanter; & on l'enterra dans le Cimetière qui est derrière la Chapelle de St. Joseph, dans la Rue Montmartre. Tous ses amis y assisterent ayant chacun un flambeau à la main. La Moliere s'écrioit par-tout: *Quoi? l'on refusera la sépulture à un homme, qui mérites des Autels!*

VERS 33. — *A ses naissantes pièces.)* L'École des Femmes, qui est une des premières Comédies de Moliere, fut fort suivie, & encore plus critiquée; mais l'Apologie qu'il fit de la Pièce, sous le nom de *Critique*, fit taire les Envieux.

IMIT. Vers 26. *Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.)* L'Au-

Vouloit venger la Cour immolée au Parterre.  
 Mais si-tôt que d'un trait de ses fatales mains  
 La Parque l'eut rayé du nombre des Humains,  
 35 On reconnut le prix de sa Muse éclipsee.  
 L'aimable Comédie, avec lui terrassée,  
 En vain d'un coup si rude espéra revenir,  
 Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.  
 Tel fut chez nous le sort du Théâtre Comique.  
 40 Toi donc, qui t'élevant sur la Scène Tragique,  
 Suis les pas de Sophocle, & seul de tant d'Esprits,  
 De Corneille vieilli fais consoler Paris;  
 Cesse de t'étonner, si l'Envie animée,  
 Attachant à ton nom sa rouille envenimée,

## V ij

teur avoit en vûe ce verset du Pseaume XXI. *Omnes videntes me, deriserunt me: locuti sunt labiis, & moverunt caput.*

VERS 27. *Le Commandeur vouloit la Scène plus exacte.*) Le Commandeur de SOUVRÉ n'approuvoit pas la Comédie de l'École des Femmes.

VERS 28. *Le Vicomte indigné sortoit au second Acte.*) Le Comte DU BROUSSAIN, pour faire sa Cour au Commandeur de Souvré, sortit un jour au second Acte de la Comédie, disant tout haut, qu'il ne favoit pas, comment on avoit la patience d'écouter une Pièce, où l'on violoit ainsi les regles.

VERS 29. — *Des Bigots mis en jeu.*) Dans la Comédie du Tартuffe.

VERS 31. *L'autre, fougueux Marquis.*) Les Marquis ridicules de la Cour, auxquels ont succédé les

*Petits-Maitres*, étoient extrêmement irrités contre Moliere, parce qu'il les jouoit, & qu'il mettoit leurs propres mots aussi-bien que leurs manieres dans ses Comédies.

VERS 32. *Vouloit venger la Cour immolée au Parterre.*) Allusion à un endroit de la Critique de l'École des Femmes, scène cinquieme, où Moliere se moque de ce Spectateur ridicule, qui étoit sur le Théâtre pendant la représentation de cette Comédie, & qui, à tous les éclats de risée que le Parterre faisoit, haussait les épaules, & regardoit le Parterre en pitié; & quelquefois aussi le regardant avec dépit, lui disoit tout haut: *Ris donc, Parterre; Ris donc.* Il se nommoit PLAPISSON, & passoit pour un grand Philosophe.

IMIT. Vers 38. *Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.* Quintilien, L. X. c. I.

*In Comœdia maxime claudicamus.*

- 45 La Calomnie en main, quelquefois te poursuit.  
 En cela, comme en tout, le Ciel qui nous conduit,  
 RACINE, fait briller sa profonde sagesse.  
 Le Mérite en repos s'endort dans la paresse :  
 Mais par les Envieux un Génie excité
- 50 Au comble de son Art est mille fois monté.  
 Plus on veut l'affoiblir, plus il croît & s'élançe.  
 Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance ;  
 Et peut-être ta plume aux Censeurs de Pyrrhus  
 Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.
- 55 Moi-même, dont la gloire ici moins répandue  
 Des pâles Envieux ne blesse point la vûe ;  
 Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis  
 De bonne heure a pourvu d'utiles Ennemis :  
 Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
- 60 Qu'au foible & vain talent dont la France me loue.

VERS 45. *La Colomnie en main, quelquefois te poursuit.*] Madame DES HOULIERES avoit fait un Sonnet Satirique contre la Phèdre de Mr. Racine. Ce Sonnet fut rempli sur les mêmes rimes contre M. le Duc de NEVERS, que l'on soupçonnoit d'être l'Auteur du premier Sonnet ; & l'on accusa faussement Mr. Racine d'avoir fait le second. Voyez la Remarque sur le dernier vers de cette Épître.

VERS 52. *Au Cid persécuté.*] Voyez la Remarque sur le vers 231. de la Satire IX.

VERS 53. & 54. *Et peut-être ta plume aux Censeurs de Pyrrhus Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.*)

\* Il n'avoit que 29. ans.

† Intitulée : la folle Querelle, ou la Critique d'Andromaque ; par le Sr. de SUBLIGNY.

Ces deux vers désignent l'*Andromaque*, & *Britannicus*, Tragédies de Racine. Il avoit fait représenter l'*Andromaque*, en 1668. Sur cette Pièce l'on jugea, que son Auteur, qui étoit encore fort jeune \*, égaleroit un jour, & peut-être surpasseroit le grand Corneille. Néanmoins l'*Andromaque* trouva des Censeurs. On condamna sur-tout le caractère de Pyrrhus, qu'on trouvoit trop violent, trop emporté, trop farouche. Ce fut le jugement qu'en portèrent quelques personnes judicieuses, particulièrement le Grand Prince de CONDÉ. On fit alors une Critique de l'*Andromaque* en forme de Comédie †, dans la-

- Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher,  
 Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.  
 Je songe à chaque trait que ma plume hazarde,  
 Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
- 65 Je fais sur leurs avis corriger mes erreurs,  
 Et je mets à profit leurs malignes fureurs.  
 Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,  
 C'est en me guérissant que je fais leur répondre;  
 Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
- 70 Plus croissant en vertu je songe à me venger.  
 Imite mon exemple; & lors qu'une Cabale,  
 Un flôt de vains Auteurs follement te ravale,  
 Profite de leur haine, & de leur mauvais sens:  
 Ris du bruit passager de leurs cris impuissans.
- 75 Que peut contre tes Vers une ignorance vaine?  
 Le Parnasse François, ennobli par ta veine,

V iij

quelle on accusoit encore Pyrrhus de brutalité, & même d'être un malhonnête-homme, parce qu'il manquoit de parole à Hermione. Mr. Racine composa ensuite *Bri-tannicus*; & dans cette Pièce il s'attacha à donner dans le personnage de Burrhus, le Caractère d'un parfaitement honnête-homme.

VERS 65. *Je fais sur leurs avis corriger mes erreurs.*) L'Auteur a rendu le mot de PHILIPPE de Macédoine, qui disoit, qu'il avoit obligation aux Orateurs d'Athènes, de l'avoir corrigé de ses défauts, à force de les publier. *Apophth. des Anciens.*

de notre Auteur voulant un jour le détourner de la Satire, lui représentoient, qu'il s'attireroit beaucoup d'ennemis, qui ne manqueraient pas de le décrier, & de noircir sa réputation: *Je fais un bon moyen de m'en venger*, répondit-il froidement; *C'est que je serai honnête-homme.* Il disoit encore cette maxime de PLUTARQUE: *Il faut avoir des amis, & des ennemis: des amis, pour nous apprendre notre devoir; & des ennemis pour nous obliger à le faire.* PLUT. Comment on pourra recevoir de l'utilité de ses ennemis.

VERS 70. *Plus croissant en vertu je songe à me venger.*) Les amis *Un tas de vains Auteurs.*

Contre tous ces complots saura te maintenir,  
Et soulever pour toi l'équitable Avenir.

Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse

80 De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,

D'un si noble travail justement étonné,

Ne bénira d'abord le fiele fortuné,

Qui rendu plus fameux par tes illustres veilles,

Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles ?

85 Cependant laisse ici gronder quelques Censeurs,

VERS 80. *De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse.*] *Malgré soi* : un Héros tragique ne peut exciter la Pitié & la Terreur, à moins qu'il ne soit un peu criminel & beaucoup malheureux. C'est le Caractère d'Oedipe dans SOPHOCLE, & de Phèdre dans Racine.

VERS 87. *Et qu'importe à nos Vers que Perrin les admire ?*] PIERRE PERRIN, mauvais Poète, dont il a été parlé sur le vers 44. de la Satire VII.

IMIT. Ibid. *Et qu'importe à nos Vers &c.*) Horace, Liv. I. Sat. X. v. 78.

*Men'moveat cimex Pantilius ? aut  
crucier, quod*

*Vellicet absentem Demetrius ? aut  
quod ineptus*

*Fannius Hermogenis ladat con-  
viva Tigelli ? &c.*

VERS 88. *Que l'Auteur du Jonas.*) Voyez la Remarque sur le vers 91. de la Satire IX. M. D. . . . Conseiller au Parlement, souvint un jour à table, que quelques beaux que soient les vers de Mr. Despreaux, on connoissoit néanmoins qu'il ne les faisoit pas aisément. Quelqu'un répondit, que, sans examiner si

l'Auteur avoit ou n'avoit pas beaucoup de peine à composer, ses productions étoient aisées & naturelles ; & que cela suffisoit. Comme il n'y avoit rien d'injurieux pour Mr. Despreaux dans cette dispute, on la lui redit ; mais il ne laissa pas d'y être sensible dans le moment : & pour se venger du jugement qu'avoit porté M. D. . . . il résolut de mettre le nom de ce Magistrat à la place que tient ici l'Auteur du Jonas. Pour cet effet, il changea ainsi le vers : *Que D. . . . au Palais s'empresse de les lire.* Et pour ne laisser aucun doute, il mit cette Note à côté : *Conseiller au Parlement, qui fait peu de cas de ses Ouvrages.* Cela fut imprimé ainsi dans l'édition de 1701. que l'Auteur préparoit alors ; mais en revoyant les épreuves, il changea d'avis, & remit l'ancien vers : ayant pensé qu'il ne devoit pas faire un crime à ce Magistrat, d'une chose qu'il avoit dite en passant, dans une conversation à table, & sans aucun dessein formé de l'offenser.

VERS 89. — *De Senlis le Poète idiot.*) LINIERE avoit la physionomie d'un Idiot. Il ne réussissoit qu'à faire des chançons impies ; c'est pourquoi notre Auteur lui reprocha un jour, qu'il

Qu'aigrissent de tes Vers les charmantes douceurs.

Et qu'importe à nos Vers que Perrin les admire ?

Que l'Auteur du Jonas s'empresse pour les lire ?

Qu'ils charment de Senlis le Poète idiot,

90 Ou le sec Traducteur du François d'Amyot :

Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées

Soient du Peuple, des Grands, des Provinces goûtées ;

Pourvû qu'ils puissent plaire au plus puissant des Rois ;

Qu'à Chantilli Condé les souffre quelquefois :

V i v

n'avoit de l'esprit que contre Dieu. On l'appelloit *l'Athée de Senlis*. Voyez la Note sur le vers 194. du Chant II. de *l'Art poétique*. Mr. Despreaux citoit quelquefois les rimes d'*Idiot* & d'*Amyot*, dans ces deux vers, comme des rimes riches & extraordinaires. Ce vers 89. & les trois suivans n'ont été imprimés qu'en 1701. quoi qu'ils eussent été faits avec le reste de l'Épître.

VERS 90. *Ou le sec Traducteur du François d'Amyot.*) JACQUES AMYOT, Auteur célèbre, qui a traduit en François toutes les Oeuvres de Plutarque. L'Abbé TALLEMANT l'aîné entreprit en 1665. d'en faire une nouvelle Traduction, dans laquelle on prétend qu'il n'a fait que regratter celle d'Amyot, & la mettre en meilleur langage, sans consulter l'original Grec. L'Abbé Tallemant s'attira cette fâcheuse critique par une fausse aventure qu'il débita en pleine Académie contre l'honneur de Mr. Despreaux. Il y lut une Lettre, par laquelle on lui mandoit, que le jour précédent Mr. Despreaux étant dans un lieu de débauche, derrière l'Hôtel de Condé, y avoit été fort maltraité. Ceux qui ont connu ce Poète d'une manière plus intime, savent que jamais calomnie ne fut plus mal fondée que celle-là.

CHANG. Vers 91. *Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées &c.]* Premières éditions :

*Pourvû qu'avec honneur leurs rimes débitées*

*Du Public dédaigneux ne soient point rebutées.*

CHANG. Vers 93. *Pourvû qu'ils puissent plaire.]* On lisoit : *Pourvû qu'ils sachent*, dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713. qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur.

IMIT. Ibid. *Pourvû qu'ils puissent plaire au plus puissant des Rois, &c.]* Horace, L. I. Sat. X. v. 81.

*Plotius & Varius, Mæcenas, Virgiliusque,*

*Valgius, & probet hæc Oâvius optimus, atque*

*Fuscus, &c. . . . .*

VERS 94. *Qu'à Chantilli Condé.]* Le grand Prince de Condé a passé les dernières années de sa vie dans sa belle Maison de Chantilli. Mr. le Duc d'Enguien son fils est nommé dans le vers suivant.

- 95 Qu'Enguien en soit touché, que Colbert & Vivone,  
 Que la Rochefoucaut, Marillac & Pomponne,  
 Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,  
 A leurs traits délicats se laissent pénétrer.  
 Et plût au Ciel encor, pour couronner l'Ouvrage,  
 100 Que Montauzier voulût lui donner son suffrage!

VERS 96. *Que la Rochefoucaut, Marillac, & Pomponne.*) Mr. le Duc de LA ROCHEFOUCAUT, aussi célèbre par la beauté de son esprit, que par la noblesse de sa naissance. C'est l'Auteur du Livre des Maximes morales. Après sa mort, Mr. le Prince de Marillac son fils, Grand Maître de la Garde-robe, prit le nom de la Rochefoucaut. Il mourut à Versailles le 11. Janvier, 1714. âgé de 80. ans. Pomponne: SIMON ARNAUD, Marquis de POMPONE, Ministre d'État.

VERS 99. *Et plût au Ciel encor, &c.*) Horace, à l'endroit cité ci-dessus: *Et hæc utinam Viscorum laudet uterque!* Dans ce passage d'Horace, notre Auteur supposoit une beauté & une finesse, dont personne ne s'étoit aperçu. „Il y a apparence, „disoit-il, que les deux Viscus étoient „ordinairement opposés dans leurs „sentimens; C'est-à-dire, que l'un „étoit d'un goût raisonnable, & l'autre d'un goût bizarre & particulier; ainsi Horace, en souhaitant „de plaire à ces deux hommes, „donne une marque de son esprit, „puisqu'il n'y a jamais que les „choses qui sont d'une bonté solide „& immuable, qui soient approuvées par toutes sortes de gens.

VERS 100. *Que Montauzier voulût lui donner son suffrage.*) Le souhait obligeant & flatteur qui est exprimé dans ce vers, produisit sur le cœur de Mr. le Duc de MONTAUZIER tout l'effet que l'Auteur s'en étoit promis. Ce Duc commença dès-lors à s'adoucir en sa faveur.

Quelque temps après il aborda Mr. Despreaux dans la grande Gallerie de Versailles, & lui fit un compliment sur la mort de Mr. Boileau de Puimorin, son frere, arrivée depuis peu, lui disant, „qu'il aimoit beaucoup feu Mr. de Puimorin. *Je fais, qu'il faisoit grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré,* reprit Mr. Despreaux, *mais il en faisoit encore plus de votre vertu; & il m'a dit plusieurs fois, qu'il étoit très-fâché que je n'eusse pas pour ami le plus honnête-homme de la Cour.* Mr. de Montauzier fut extrêmement touché de cette louange: ce fut le moment de la réconciliation. Il changea dès lors l'estime qu'il avoit pour notre Auteur, en une véritable amitié, qui a duré toute sa vie, & sur le champ il l'emmena diner avec lui.

IMIT. Vers 101. *C'est à de tels Lecteurs que j'offre mes Écrits.*) Horace, dans la même Satire, v. 87.

*Complures alios, doctos ego quos & amicos.*

*Prudens prætereo; quibus hæc, sint qualiacumque,*

*Arridere velim; doliturus, si placeant spe*

*Deterius nostra.*

VERS 104. *Que non loin de la Place où Brioché préside.*) BRIOCHÉ, fameux Joueur de Marionnettes, logé près des Comédiens. Pradon fit représenter sa Pièce par

C'est à de tels Lecteurs que j'offre mes Écrits.  
 Mais pour un tas grossier de frivoles Esprits,  
 Admirateurs zélés de toute Œuvre insipide,  
 Que non loin de la Place où Brioché préside,  
 105 Sans chercher dans les Vers ni cadence ni son,  
 Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.

## V v

les Comédiens du Roi, dont le Théâtre étoit alors dans la Rue Mazarine, au bout de la Rue Guénégaud. Le lieu où l'on faisoit jouer les Marionnettes étoit vers l'autre extrémité de cette dernière Rue, \* du côté du Pont-neuf. C'est par la circonstance de ce Voisinage, que notre Auteur désigne finement, mais malicieusement, les Comédiens qui jouoient la *Phèdre* de Pradon : voulant insinuer que cette Tragédie est d'un caractère à ne mériter d'être jouée que par les Marionnettes.

FANCHON, ou FRANÇOIS BRIOCHÉ, étoit fils de JEAN BRIOCHÉ, Arracheur de dents, qui est regardé comme l'Inventeur des Marionnettes, quoi qu'il n'ait fait que les perfectionner. De son temps un Anglois avoit trouvé le secret de les faire mouvoir par des ressorts, & sans cordes ; mais l'on préféroit celles de *Brioché*, à cause des plaisanteries qu'il leur faisoit dire. FANCHON BRIOCHÉ, son fils, l'a encore surpassé dans ce noble exercice.

IMIT. Vers 105. *Sans chercher dans les vers ni cadence ni son.*) C'est ce qu'Horace appelloit : *Immodulata poemata*. De Arte poet. v. 263.

VERS 106. *Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.*) Pradon étoit fort ignorant. Un jour au sortir d'une de ses Tragédies, Mr. le Prince de Conti l'aîné lui ayant dit, qu'il avoit transporté en Europe une

Ville qui est dans l'Asie : *Je prie votre Altesse de m'excuser*, répondit Pradon, *car je ne sais pas trop bien la Chronologie.*

Nous avons dit, que la *Phèdre* de Mr. Racine ayant été représentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, ceux de la Troupe du Roi lui opposerent, deux jours après, celle de Pradon. Ce Poète consultoit ordinairement sur ses Oeuvres Madame DES HOULIERES ; ainsi, l'intérêt qu'elle prenoit à la Tragédie de Pradon, fit qu'elle voulut voir la première représentation de celle de Racine. Elle revint souper chez elle avec cinq ou six personnes, du nombre desquelles étoit Pradon. Pendant tout le repas on ne parla que de la Tragédie nouvelle : chacun en dit son sentiment avec beaucoup de liberté, & l'on se trouva plus disposé à la critique qu'à la louange. Ce fut pendant ce même souper que Madame Des Houlieries fit ce fameux Sonnet :

*Dans un fauteuil doré, Phèdre  
tremblante & blême*

*Dit des vers où d'abord personne  
n'entend rien.*

*Sa Nourrice lui fait un Sermon  
fort chrétien,*

*Contre l'affreux dessein d'attenter  
sur soi-même.*

\* Dans un endroit nommé Château-gaillard, proche l'Abreuvoir du Pont-neuf.

*Hippolyte la hait presque autant  
qu'elle l'aime :*

*Rien ne change son cœur , ni son  
chaste maintien.*

*La Nourrice l'accuse ; elle s'en punit  
bien.*

*Thésée a pour son fils une rigueur  
extrême.*

*Une grosse Aricie,\* au teint rouge,  
aux crins blonds,*

*N'est là que pour montrer deux  
énormes tetons,*

*Que, malgré sa froideur, Hippolyte  
idolâtre.*

*Il meurt enfin, traîné par ses cour-  
siers ingrats ;*

*Et Phèdre , après avoir pris de la  
Mort-aux-rats,*

*Vient , en se confessant , mourir  
sur le théâtre.*

Ce Sonnet se répandit bientôt dans Paris. Dès le lendemain matin l'Abbé TALLEMANT Painé en apporta une copie à Madame Des Houlières, qui la reçut sans rien témoigner de la part qu'elle avoit au Sonnet ; & elle fut ensuite la première à le montrer, comme le tenant de l'Abbé Tallemant. Les amis de Mr. Racine crurent, que ce Sonnet étoit l'Ouvrage de Mr. le Duc de NEVERS, l'un des Protecteurs de Pradon ; car pour Pradon lui-même ils ne lui firent pas l'honneur de le soupçonner d'en être l'Auteur. Dans cette pensée ils tournerent ainsi ce Sonnet contre Mr. le Duc de Nevers sur les mêmes Rimes.

*Dans un Palais doré, Damon ja-  
loux & blême*

*Fait des Vers où jamais personne  
n'entend rien.*

*Il n'est ni Courtisan, ni Guerrier,  
ni Chrétien :*

*Et souvent pour rimer il s'enferme  
lui-même.*

*La Muse, par malheur, le hait au-  
tant qu'il l'aime.*

*Il a d'un franc Poète & l'air & le  
maintien.*

*Il veut juger de tout & n'en juge  
pas bien.*

*Il a pour le Phébus une tendresse  
extrême.*

*Une Sœur vagabonde, aux crins  
plus noirs que blonds,*

*Va par tout l'Univers promener  
deux tetons,*

*Dont, malgré son pays, Damon est  
idolâtre.*

*Il se tue à rimer pour des Lecteurs  
ingrats.*

*L'Énéide, à son goût, est de la Mort-  
aux-rats,*

*Et, selon lui, Pradon est le Roi du  
Théâtre.*

On attribua cette réponse à Racine & à Despreaux ; mais ils la dés-avouoient. Ils ont assuré depuis, qu'elle avoit été faite par le Chevalier de Nantouillet ; avec le Comte

\* C'étoit la Des-Œillots, peu jolie, mais excellente Actrice.

de Fiesque, le Marquis d'Effiat, Mr. de Guilleragues, & Mr. de Manicamp. C'étoit en effet l'Ouvrage d'eux tous ensemble. Celui, contre qui le second Sonnet avoit été fait, repliqua par un autre, toujours sur les mêmes Rimes.

*Racine & Despreaux, l'air triste &  
le teint blême,*

*Viennent demander grace, & ne  
confessent rien.*

*Il faut leur pardonner, parce qu'on  
est Chrétien ;*

*Mais on fait ce qu'on doit au Pu-  
blic, à soi-même.*

*Damon pour l'intérêt de cette sœur  
qu'il aime,*

*Doit de ces scélérats châtier le  
maintien :*

*Car il seroit blâmé par tous les gens  
de bien,*

*S'il ne punissoit pas leur insolence  
extrême.*

*Ce fut une Furie, aux crins plus  
noirs que blonds,*

*Qui leur pressa du pus de ses af-  
freux tétens,*

*Ce Sonnet qu'en secret leur Cabale  
idolâtre.*

*Vous en ferez punis, Satiriques  
ingrats,*

*Non pas en trahison d'un fou de  
Mort-aux-rats ;*

*Mais de coups de bâton donnés en  
plein théâtre.*

Cette querelle fut terminée par des personnes du premier rang.





# ÉPIÏTRE VIII.

## AU ROI.

- G**RAND ROI, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.  
 Tu fais bien que mon style est né pour la Satire :  
 Mais mon Esprit contraint de la défavouer,  
 Sous Ton Regne étonnant ne veut plus que louer.
- 5 Tantôt dans les ardeurs de ce zele incommode,  
 Je songe à mesurer les syllabes d'une Ode :  
 Tantôt d'une Énéïde Auteur ambitieux,  
 Je m'en forme déjà le plan audacieux.  
 Ainsi toujours flatté d'une douce manie,
- 10 Je sens de jour en jour dépérir mon génie :  
 Et mes Vers, en ce style ennuyeux, sans appas,  
 Déshonorent ma plume, & ne T'honorent pas.

**Q**uoique l'Épître quatrième, sur la Campagne de Hollande, eût été faite peu de temps après que le Roi eût gratifié l'Auteur d'une Pension, & qu'il l'eût composée pour marquer sa reconnaissance envers Sa Majesté; il ne laissa pas de lui adresser cette Épître VIII. pour le remercier plus particulièrement de ses bienfaits: c'est pourquoi l'Auteur appelloit cette Épître: *son Remercement*. Il la récita au Roi. Elle fut composée en 1675. mais il ne la fit paroître que l'année suivante, pour les raisons qu'on va rapporter.

**VERS I.** *Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.* En 1675. la fin de la Campagne ne fut

pas heureuse pour la France. Mr. de Turenne fut tué d'un coup de Canon, le 27. de Juillet; après quoi nos Troupes furent obligées de repasser le Rhin, & de revenir en Alsace. Le Maréchal de Créquy perdit ensuite la bataille de Saverne; & s'étant sauvé dans la Ville de Treves qui étoit assiégée, la Ville fut rendue malgré lui par capitulation, & il fut fait prisonnier de guerre. Tous ces revers obligèrent notre Auteur à ne point faire paroître alors son Épître, de peur que ses Ennemis ne fissent passer ce premier vers pour une raillerie. Il l'avoit bien changé ainsi: *Grand Roi, sois moins louable, ou je cesse d'écrire*. Mais ce dernier vers n'avoit pas la beauté du premier; &

Encor si Ta valeur, à tout vaincre obstinée,

Nous laissoit, pour le moins, respirer une année :

15 Peut-être mon Esprit, prompt à ressusciter,

Du temps qu'il a perdu sauroit se racquitter.

Sur ses nombreux défauts, merveilleux à décrire,

Le Siecle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.

Mais à peine Dinan & Limbourg sont forcés,

20 Qu'il faut chanter Bouchain & Condé terrassés.

Ton courage affamé de péril & de gloire,

Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire.

Souvent ce qu'un seul jour Te voit exécuter,

Nous laisse pour un an d'actions à conter.

25 Que si quelquefois las de forcer des murailles,

Le soin de Tes Sujets Te rappelle à Versailles,

Tu viens m'embarraffer de mille autres Vertus ;

Te voyant de plus près, je T'admire encor plus.

L'Auteur aima mieux attendre l'heureux succès de la Campagne suivante, que de supprimer un des plus beaux vers qu'il eût faits.

*Mais à peine Salins & Dole sont forcés,*

CHANG. Vers 17. *Sur ses nombreux défauts &c.*) Au lieu de ce vers & du suivant, il y avoit ceux-ci dans toutes les éditions, qui ont paru avant celle de 1713.

*Qu'il faut chanter Dinan & Limbourg terrassés.*

*Le Parnasse François non exempt de tous crimes,*

*Offre encore à mes vers des sujets & des rimes.*

CHANG. Vers 19. *Mais à peine Dinan & Limbourg sont forcés ;*) Dans la première composition il y avoit :

*Salins & Dole* avoient été conquis en 1674. avec le reste de la Franche-Comté. *Dinan & Limbourg* furent pris l'année suivante, au commencement de la Campagne. Ces quatre Villes étant les dernières conquêtes du Roi en 1675. l'Auteur les avoit nommées dans son Épître ; mais quand il la publia en 1676. il ôta les deux premières, & leur substitua *Bouchain & Condé*, qui avoient été pris en Avril & en Mai de cette même année.

Dans les nobles douceurs d'un séjour plein de charmes,  
 30 Tu n'es pas moins Héros qu'au milieu des alarmes.  
 De Ton Trône agrandi portant seul tout le faix,  
 Tu cultives les Arts: Tu répands les bienfaits;  
 Tu fais récompenser jusqu'aux Muses critiques.  
 Ah! crois-moi, c'en est trop. Nous autres Satiriques,  
 35 Propres à relever les sottises du temps,  
 Nous sommes un peu nés pour être mécontents.  
 Notre Muse, souvent paresseuse & stérile,  
 A besoin, pour marcher, de colere & de bile.  
 Notre style languit dans un remerciement:  
 40 Mais, GRAND ROI, nous savons nous plaindre élégamment.  
 O! que si je vivois sous les regnes sinistres  
 De ces Rois nés valets de leurs propres Ministres,  
 Et qui jamais en main ne prenant le timon,  
 Aux exploits de leurs temps ne prêtoient que leur nom:  
 45 Que, sans les fatiguer d'une louange vaine,  
 Aisément les bons mots couleroient de ma veine!  
 Mais toujours sous Ton Regne il faut se récrier;  
 Toujours, les yeux au Ciel, il faut remercier.  
 Sans cesse à T'admirer ma critique forcée  
 50 N'a plus, en écrivant, de maligne pensée;  
 Et mes chagrins sans fiel, & presque évanouis,

VERS 42. *De ces Rois nés valets de leurs propres Ministres.*) Les derniers Rois de la première Race laissoient route l'administration des affaires aux Maires du Palais. Henri III. fut aussi dévoué entièrement à ses

Mignons: c'est pourquoi Mezerai a dit, qu'on pourroit appeler son regne le regne des Favoris.

VERS 53. — *La Pharsale approuvée.*) La Pharsale de BRÉBŒUF.

Font grace à tout le siecle en faveur de LOUIS.

En tous lieux cependant la Pharsale approuvée,

Sans crainte de mes vers, va la tête levée.

55 La Licence par-tout regne dans les Écrits.

Déjà le mauvais sens reprenant ses esprits,

Songe à nous redonner des Poëmes Épiques,

S'empare des Discours mêmes Académiques.

Perrin a de ses Vers obtenu le pardon ;

60 Et la Scène Françoisé est en proie à Pradon.

Et moi, sur ce sujet, loin d'exercer ma plume,

J'amasse de Tes Faits le pénible volume :

Et ma Muse occupée à cet unique emploi,

Ne regarde, n'entend, ne connoît plus que Toi.

65 Tu le fais bien pourtant, cette ardeur empressée

N'est point en moi l'effet d'une ame intéressée.

Avant que Tes bienfaits courussent me chercher,

Mon zele impatient ne se pouvoit cacher.

Je n'admirois que Toi. Le plaisir de le dire

70 Vint m'apprendre à louer au sein de la Satire.

Et depuis que Tes dons sont venus m'accabler,

Loin de sentir mes Vers avec eux redoubler,

Quelquefois, le dirai-je, un remords légitime,

Au fort de mon ardeur, vient refroidir ma rime.

VERS 59. *Perrin a de ses Vers* de Tragédies. Voyez le dernier vers  
&c.) Voyez le vers 44. de la Sa- de l'Épître précédente.

VERS 62. *J'amasse de Tes faits le*  
*pénible volume.*) Ce vers & les deux  
suivans pourroient faire croire,  
en proie à Pradon.] Mauvais Auteur que Mr. Despreaux étoit déjà nom-

- 75 Il me semble, GRAND ROI, dans mes nouveaux Écrits,  
 Que mon encens payé n'est plus du même prix.  
 J'ai peur que l'Univers, qui fait ma récompense,  
 N'impute mes transports à ma reconnoissance;  
 Et que par Tes présens mon Vers décrédité  
 80 N'ait moins de poids pour Toi dans la Postérité.

Toutefois je fais vaincre un remords qui Te blesse.  
 Si tout ce qui reçoit des fruits de Ta largesse,  
 A peindre Tes exploits ne doit point s'engager,  
 Qui d'un si juste soin se pourra donc charger?

- 85 Ah! plutôt de nos sons redoublons l'harmonie.

Le zele à mon Esprit tiendra lieu de génie.

Horace tant de fois dans mes Vers imité,

De vapeurs en son temps, comme moi, tourmenté,

Pour amortir le feu de sa rate indocile,

- 90 Dans l'encre quelquefois fût égayer sa bile.

Mais de la même main qui peignit Tullius,

Qui

mé pour écrire l'Histoire du Roi; mais il ne le fut qu'en 1677.

VERS 80. *N'ait moins de poids pour Toi dans la Postérité.*) Notre Auteur étant un jour en conversation avec Mr. le Marquis de Dangeau & Mr. du Charmel, ces deux Messieurs firent le parallèle de l'Éloge du Roi, exprimé à la fin de l'Épître I. & de l'Éloge qui se trouve ici. On contesta long-temps sur la préférence de ces deux endroits. Mr. du Charmel étoit pour le premier; & Mr. de Dangeau se déclara pour le second: dans l'un, on trouvoit plus de force; & dans l'autre, plus de délicatesse. Enfin, Mr. de Dangeau termina la difficulté en disant,

que la pensée de l'Épître première faisoit plus d'honneur au Roi, & que celle de l'Épître VIII. en faisoit plus au Poète. „En effet, disoit Mr. „Despreaux, la pensée de ma première Épître fait plus d'honneur „au Roi; parce que je dis, que ses „actions sont si extraordinaires, „que pour les rendre croyables à „la Postérité, il faudra confirmer „le récit de l'Histoire par le témoignage irréprochable d'un Sati- „rique. Mais la pensée de l'Épître VIII. me fait plus d'honneur, „a-t-il ajouté, parce que j'y fais „l'éloge de ma générosité, & du „désintéressement avec lequel je „voudrois louer le Roi, de peur que „mes

Qui d'affronts' immortels couvrit Tigellius,  
 Il fût fléchir Glycère, il fût vanter Auguste,  
 Et marquer sur la Lyre une cadence juste.

95 Suivons les pas fameux d'un si noble Écrivain.

A ces mots quelquefois prenant la Lyre en main,  
 Au récit que pour Toi je suis prêt d'entreprendre,  
 Je crois voir les Rochers accourir pour m'entendre,  
 Et déjà mon Vers coule à flots précipités;

100 Quand j'entends le Lecteur qui me crie : Arrêtez ;

Horace eut cent talens : mais la Nature avare  
 Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizarre.

Vous passez en audace & Perse & Juvénal :

Mais sur le ton flatteur Pinchêne est votre égal.

105 A ce discours, GRAND ROI, que pourrois-je répondre ?

Je me sens sur ce point trop facile à confondre,

Et sans trop relever des reproches si vrais,

Je m'arrête à l'instant, j'admire, & je me tais.

„mes louanges ne soient suspectes  
 „de flatterie.

VERS 88. *De vapeurs.*) Ce mot se doit prendre au sens figuré & signifie l'humeur chagrine & satirique. Dans le temps auquel notre Auteur composa cette Épître, on ne connoissoit de *Vapeurs* qu'aux femmes ; & les hommes ne s'étoient pas encore avisés d'être attaqués de cette indisposition.

VERS 91. — *Qui peignit Tullius.*) Sénateur Romain. César l'exclut du Sénat ; mais il y rentra après la mort de cet Empereur. Voyez Horace, Livre I. Satire VI.

VERS 92. — *Couvrit Tigellius.]*

Fameux Musicien, le plus estimé de son temps, fort chéri d'Auguste. Voyez le commencement de la Satire III. Livre I. d'Horace.

VERS 93. *Il fût fléchir Glycère.*) Sa Maîtresse. Ode XIX. du Livre I.

VERS 104. *Mais sur le ton flatteur Pinchêne est votre égal.*) ÉTIENNE MARTIN, Sr. de PINCHÊNE, Neveu de Voiture. Il avoit fait imprimer un gros Recueil de mauvaises Poésies, contenant les *Éloges du Roi, des Princes & Princesses de son Sang, & de toute sa Cour* : C'est à quoi ce vers fait allusion. Voyez la Note sur le vers 163. du cinquième Chant du Lutrin.



# ÉPIÏTRE IX.

A

M. LE MARQUIS DE SEIGNELAY,  
SECRETARE D'ÉTAT.

**D**ANGEREUX Ennemi de tout mauvais Flatteur,  
SEIGNELAY, c'est en vain qu'un ridicule Auteur,  
Prêt à porter ton nom de l'Ebre jusqu'au Gange,  
Croit te prendre aux filets d'une fotte louange.  
s Aussi-tôt ton Esprit, prompt à se revolter,  
S'échappe, & rompt le piege où l'on veut l'arrêter.  
Il n'en est pas ainsi de ces Esprits frivoles,  
Que tout Flatteur endort au son de ses paroles;  
Qui dans un vain Sonnet placés au rang des Dieux,

L'Auteur ayant attaqué fortement l'Erreur & le Mensonge dans ses précédens Ouvrages, il ne lui restoit plus que d'inspirer l'amour de la Vérité, en la représentant avec tous ses avantages. C'est ce qu'il a fait, dans cette Épître qui contient l'Éloge du *Vrai*, & dans laquelle il fait voir, que *Rien n'est beau que le Vrai*, & que *le Vrai seul est aimable* \*. Ce Poète a fait briller ici tout son génie, en traitant une matiere si conforme à ses sentimens, & il a su réunir en cette Pièce, tout le sublime de la Morale avec toute la douceur de la Poésie. Elle a été composée au commencement de l'année 1675. avant l'Épître précédente. Elle est adressée à Mr. JEAN BAPTISTE COLBERT, Marquis de SEIGNELAY,

Secretaire d'État, fils aîné de Mr. Colbert.

VERS 3. — *De l'Ebre jusqu'au Gange.*) Expression commune & usitée parmi les Poètes médiocres. *L'Ebre*, Riviere d'Espagne. *Le Gange*, Riviere des Indes.

VERS 11. *Et fier du haut étage où La Serre les loge.*) LA SERRE, fide Panégyriste, qui se flattoit d'être fort capable de composer des Éloges, suivant l'usage où l'on étoit en ce temps-là de faire des Portraits en Vers ou en Prose. *Mr. de La Serre*, dit un Auteur † peu célèbre, s'est trouvé très-propre à ces sortes d'Ouvrages, & il a un génie particulier pour cela, soit qu'il leur laisse la forme d'Éloges, ou qu'il les insère dans les Épîtres dédicatoires de ses Livres. Le même Auteur reconnoît néanmoins,

\* Vers 43. † SORREL, *Bibliothèque Française*, pag. 157.

- 10 Se plaifent à fouler l'Olympe radieux ;  
 Et fiers du haut étage où La Serre les loge,  
 Avalent fans dégoût le plus groffier éloge.  
 Tu ne te repais point d'encens à fi bas prix.  
 Non que tu fois pourtant de ces rudes Efprits  
 15 Qui regimbent toujourns, quelque main qui les flatte.  
 Tu souffres la louange adroite & délicate,  
 Dont la trop forte odeur n'ébranle point les fens.  
 Mais un Auteur novice à répandre l'encens,  
 Souvent à fon Héros, dans un bizarre Ouvrage,  
 20 Donne de l'encensoir au travers du vilage :  
 Va louer Montereÿ d'Oudenarde forcé,  
 Ou vante aux Électeurs Turenne repouffé.  
 Tout éloge impofteur blesse une Ame fincere.  
 Si, pour faire fa cour à ton illustre Pere,

## X ij

qu'il en faut retrancher *les penfées trop hardies, ou trop irrégulieres, & les paroles peu convenables*; c'est-à-dire, que *La Serre* auroit été un Écrivain paffable, s'il n'avoit pas péché contre la juftesse de la *Penfée*, & contre la régularité de l'*Exprefion*.

IMIT. Vers 15. *Qui regimbent toujourns, quelque main qui les flatte.*)  
 Horace, L. II. Sat. I. vers 20.

*Cui male fe palpere, recalcitrat undique tutus.*

VERS 20. *Donne de l'encensoir au travers du vilage.*) Ce vers est devenu Proverbe.

VERS 21. *Va louer Montereÿ d'Oudenarde forcé.*) Après la Bataille de Senef gagnée par le Prince de Condé, les Alliés voulurent effacer la honte de leur défaite par la prise de quelqu'une de nos villes. Le

Comte de Montereÿ, Gouverneur des Pays-Bas pour l'Espagne, & Général de l'Armée Espagnole, assiégea Oudenarde. Mais le Prince de Condé marcha contre lui, & l'obligea de lever le Siege avec beaucoup de précipitation; le 12. de Septembre, 1674. JEAN DOMINIQUE DE MONTEREÿ étoit fils de Dom LOUIS MENDEZ DE HARO, premier Ministre du Roi d'Espagne, & son Plénipotentiaire aux Conférences de la Paix des Pyrénées.

VERS 22. *On vante aux Électeurs Turenne repouffé.*) Ce vers, aussi bien que le précédent, est une contre-vérité. Celui-ci désigne la bataille de Turkeim en Alsace, gagnée par Mr. de TURENNE contre les Allemands, le 5. de Janvier, 1675.

IMIT. Vers 24. *Si, pour faire sa cour à ton illustre Pere.*] Ce vers &

- 25 SEIGNELAY, quelque Auteur d'un faux zele emporté,  
 Au lieu de peindre en lui la noble activité,  
 La folide vertu, la vaste intelligence,  
 Le zele pour son Roi, l'ardeur, la vigilance,  
 La constante équité, l'amour pour les beaux Arts ;
- 30 Lui donnoit les vertus d'Alexandre ou de Mars ;  
 Et, pouvant justement l'égaliser à Mécène,  
 Le comparoit au fils de Pelée ou d'Alcmene :  
 Ses yeux d'un tel discours foiblement éblouis,  
 Bientôt dans ce Tableau reconnoîtroient LOUIS ;
- 35 Et, glaçant d'un regard la Muse & le Poète,  
 Imposeroient silence à sa verve indiscrete.  
 Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,  
 Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui.  
 Que me sert en effet, qu'un Admirateur fade
- 40 Vante mon embonpoint, si je me sens malade ;  
 Si dans cet instant même un feu féditieux  
 Fait bouillonner mon sang, & pétiller mes yeux ?  
 Rien n'est beau que le Vrai. Le Vrai seul est aimable.  
 Il doit regner par-tout & même dans la Fable :

les dix suivans sont imités d'Horace, Épitre XVI. du Livre I. vers 25. & 29.

*Si quis bella tibi terrâ pugnata,  
 marique*

*Dicat, & his verbis vacuas permul-  
 ceat aures, &c.*

— *Augusti laudes agnoscere  
 possis.*

*Cum pateris sapiens emendatusque  
 vocari.*

IMIT. Vers 39. *Que me sert en effet &c.* Horace dans la même Épitre XVI. vers 19.

*Neu, si te populus sanum, recteque  
 valentem*

*Dicitet, occultam febrem, sub tem-  
 pus edendi,*

*Disimules : donec manibus tremor  
 incidat unctis.*

45 De toute fiction l'adroite fausseté

Ne tend qu'à faire aux yeux briller la Vérité.

Sais-tu pourquoi mes Vers sont lûs dans les Provinces,  
Sont recherchés du Peuple, & reçus chez les Princes?

Ce n'est pas que leurs sons agréables, nombreux,

50 Soient toujourns à l'oreille également heureux :

Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,

Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure.

Mais c'est qu'en eux le Vrai, du Mensonge vainqueur,

Par-tout se montre aux yeux, & va saisir le cœur :

55 Que le Bien & le Mal y sont prisés au juste ;

Que jamais un Faquin n'y tient un rang auguste,

Et que mon cœur toujourns conduisant mon esprit,

Ne dit rien au Lecteur, qu'à foi-même il n'ait dit.

Ma pensée au grand jour par-tout s'offre & s'expose ;

60 Et mon Vers, bien ou mal, dit toujourns quelque chose.

C'est par là quelquefois que ma Rime surprend.

C'est là ce que n'ont point Jonas, ni Childebrand ;

Ni tous ces vains amas de frivoles fornettes,

Montre, Miroir d'Amours, Amitiés, Amourettes,

X iij

VERS 43. Rien n'est beau que le Vrai. Le Vrai seul est aimable.) C'est le sujet de cette Épître.

VERS 62. C'est là ce que n'ont point Jonas, ni Childebrand.] Poèmes héroïques. Voyez le vers 91. de la Satire IX. & le vers 242. du Chant troisième de l'Art poétique.

VERS 64. Montre.) La Montre, petit Ouvrage mêlé de Vers & de Prose, par le Sr. de BONNE-

CORSE, Marseillois, qui a exercé la Charge de Consul de la Nation Françoisse au Grand-Caire. Il envoya cet Ouvrage à Mr. de Scuderi, qui le fit imprimer à Paris en 1666. Quelques années après, Mr. Despreaux plaça la Montre parmi les Livres qui servent au combat des Chanoines dans le cinquiesme Chant du Lutrin :

L'un tient l'Édit d'amour, l'autre en saisit la Montre.

65 Dont le titre souvent est l'unique soutien,  
Et qui parlant beaucoup ne disent jamais rien.

Mais peut-être enivré des vapeurs de ma Muse,  
Moi-même en ma faveur, SEIGNELAY, je m'abuse.

Cessons de nous flatter. Il n'est Esprit si droit

70 Qui ne soit imposteur, & faux par quelque endroit.  
Sans cesse on prend le masque, & quittant la Nature,  
On craint de se montrer sous sa propre figure.  
Par là le plus sincère assez souvent déplaît.

Rarement un Esprit ose être ce qu'il est.

75 Vois-tu cet Importun, que tout le monde évite;  
Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte ?

Bonnecorse étant ensuite à Paris, lui en fit parler par BERNIER \*, mais Mr. Despreaux ne lui ayant pas fait une réponse satisfaisante, Bonnecorse pour s'en venger composa le *Lutrigot*, qui est un Poème satirique contre notre Auteur. Il fut imprimé à Marseille; & Bonnecorse en envoya le premier Exemplaire à Mr. de Vivone. C'est l'extrait d'une Lettre que M. Bonnecorse m'écrivit de Marseille, le 19. de Février, 1700. Je la communiquai à Mr. Despreaux qui me fit la réponse suivante. „Je „n'ai aucun mal talent contre Mr. „de Bonnecorse du beau Poème „qu'il a imaginé contre moi. Il sem- „ble qu'il ait pris à tâche dans ce „Poème d'attaquer tous les traits „les plus vifs de mes Ouvrages; & „le plaisant de l'affaire est que, „sans montrer en quoi ces traits „péchent, il se figure qu'il suffit de „les rapporter, pour en dégoûter „les hommes. Il m'accuse sur-tout „d'avoir, dans le *Lutrin*, exagéré „en grands mots de petites choses „pour les rendre ridicules; & il

„fait lui-même, pour me rendre ri- „dicule, la chose dont il m'accuse. „Il ne voit pas que, par une con- „séquence infaillible, si le *Lutrin* „est une impertinente imagination, „le *Lutrigot* est encore plus imper- „tinent; puisque ce n'est que la „même chose plus mal exécutée. „Du reste, on ne sauroit m'élever „plus haut qu'il fait, puisqu'il me „donne pour suivans & pour ad- „mirateurs passionnés, les deux „plus beaux esprits de notre siècle: „je veux dire Mr. Racine & Mr. „Chapelle. Il n'a pas trop bien „profité de la lecture de ma pre- „mière Préface, & de l'avis que j'y „donne aux Auteurs attaqués dans „mon Livre, d'attendre, pour écrire „contre moi, que leur colere soit „passée. S'il avoit laissé passer la „sienne, il auroit vû que, traiter „de haut-en-bas un Auteur approu- „vé du Public, c'est traiter de haut- „en-bas le Public même; & que me „mettre à califourchon sur un Lu- „trin, c'est y mettre tout ce qu'il „y a de gens sensés, & Mr. Bros-

\* Dont il est fait mention sur le Vers 33. de l'Épître V.

Il n'est pas sans esprit : mais né triste & pesant,  
 Il veut être folâtre, évaporé, plaisant :  
 Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,  
 80 Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.  
 La Simplicité plaît sans étude & sans art.  
 Tout charme en un Enfant, dont la langue sans fard,  
 A peine du filet encor débarrassée,  
 Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.  
 85 Le Faux est toujours fade, ennuyeux, languissant :  
 Mais la Nature est vraie, & d'abord on la sent,  
 C'est elle seule en tout qu'on admire, & qu'on aime.  
 Un Esprit né chagrin plaît par son chagrin même.

## X i v

„sette lui-même, qui me fait l'hon-  
 „neur *meas esse aliquid putare nugas.*  
 „Je ne me souviens point d'avoir  
 „jamais parlé de M. de Bonnacorse  
 „à Mr. Bernier, & je ne connoissois  
 „point le nom de Bonnacorse,  
 „quand j'ai parlé de *la Montre*, dans  
 „l'Épître à Mr. de Seignelay. Je puis  
 „dire même, que je ne connoissois  
 „point *la Montre d'Amour*, que  
 „j'avois seulement entrevûe chez  
 „Barbin, & dont le titre m'avoit  
 „paru très-frivole, aussi bien que  
 „ceux de tant d'autres Ouvrages de  
 „galanterie moderne, dont je ne lis  
 „jamais que le premier feuillet.  
 „Mais voilà assez parler de Mr. de  
 „Bonnacorse : venons à Mr. Bour-  
 „faut, qui est, à mon sens, de tous  
 „les Auteurs que j'ai critiqués, ce-  
 „lui qui a le plus de mérite, &c. . .

Ibid. — *Miroir d'Amours, Amitiés, Amourettes.*] *Miroir d'Amours* : Ouvrage de PERRAULT, intitulé : *La Métamorphose d'Orante en miroir.*

*Amitiés, Amourettes* : Les Oeuvres de RENÉ LE PAÏS sont intitu-

lées : *Amitiés, Amours & Amourettes.* Voyez la note sur le vers 180. de la Satire III.

VERS 75. *Vois-tu cet importun, &c.*] Ce portrait a été fait sur un homme fort obscur, dont l'Auteur avoit oublié le nom.

IMIT. Vers 84. *Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.*) Perse, Satire I. vers 35.

— — *Tenere supplantat verba palato.*

VERS 88. *Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même.*] Mr. le Duc de MONTAUZIER. Il ne laissoit pas d'avoir beaucoup d'amis, & d'être fort estimé, à cause de sa probité & de sa vertu. Le Personnage du Misanthrope de Moliere, tout Misanthrope qu'il est, ne laisse pas de plaire aussi, & de se faire aimer, parce qu'il est honnête homme. Cela fait même que l'on s'intéresse dans sa fortune, dans ses sentimens, & dans la malheureuse tendresse qu'il a pour une coquette.

Chacun pris dans son air est agréable en soi.

90 Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

Ce Marquis étoit né doux, commode, agréable :

On vantoit en tous lieux son ignorance aimable :

Mais depuis quelques mois devenu grand Docteur,

Il a pris un faux air, une sotte hauteur.

95 Il ne veut plus parler que de rime & de prose.

Des Auteurs décriés il prend en main la cause.

Il rit du mauvais goût de tant d'Hommes divers,

Et va voir l'Opéra, seulement pour les Vers.

Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,

100 Et d'un original on fait une copie.

L'Ignorance vaut mieux qu'un Savoir affecté.

Rien n'est beau, je reviens, que par la Vérité.

C'est par elle qu'on plaît, & qu'on peut long-temps plaire.

L'esprit lasse aisément, si le cœur n'est sincère.

105 En vain, par sa grimace un Bouffon odieux

A table nous fait rire, & divertit nos yeux.

Ses bons mots ont besoin de farine & de plâtre.

Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son Théâtre,

Ce n'est plus qu'un cœur bas, un Coquin ténébreux.

110 Son visage effuyé n'a plus rien que d'affreux.

J'aime un Esprit aisé qui se montre, qui s'ouvre,

VERS 91. *Ce Marquis &c.* M. le C. D. F. Il avoit eu d'abord une ignorance fort aimable, & disoit agréablement des incongruités ; mais il perdit la moitié de son mérite, dès qu'il voulut être savant, & se piquer d'avoir de l'esprit.

VERS 120. *Le Normand même alors ignoroit le parjure.)* Je date de loin, disoit l'Auteur : c'étoit deux cens ans avant le Déluge. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on reproche aux Normands leur peu de sincé-

Et qui plaît d'autant plus, que plus il se découvre.

Mais la seule Vertu peut souffrir la clarté.

Le Vice toujours sombre aime l'obscurité.

115 Pour paroître au grand jour, il faut qu'il se déguise.

C'est lui qui de nos mœurs a banni la franchise.

Jadis l'Homme vivoit au travail occupé,

Et ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé.

On ne connoissoit point la ruse & l'imposture.

120 Le Normand même alors ignoroit le parjure.

Aucun Rhéteur encore, arrangeant le discours,

N'avoit d'un Art menteur enseigné les détours.

Mais si-tôt qu'aux Humains, faciles à séduire,

L'Abondance eut donné le loisir de se nuire,

125 La Mollesse amena la fausse Vanité.

Chacun chercha, pour plaire, un visage emprunté.

Pour éblouir les yeux, la Fortune arrogante

Affecta d'étaler une pompe insolente.

L'Or éclata par-tout sur les riches habits.

130 On polit l'Émeraude, on tailla le Rubis,

Et la laine & la soie, en cent façons nouvelles

Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles.

La trop courte Beauté monta sur des patins.

La Coquette tendit ses lacs tous les matins;

X v

rité; témoin le *Roman de la Rose*,  
fol. 25. de l'édition de 1531.

*Male-bouche que Dieu maudie,  
Eut souldoyers de Normandie.*

Les Romains faisoient un pareil  
reproche aux Grecs :

— *Gracis nondum jurare pa-  
ratis*

*Per caput alterius.* Juvénal, Sat.  
VI. vers 16.

IMIT. Vers 131. *Et la laine, &*

- 135 Et mettant la céruse & le plâtre en usage,  
 Composa de sa main les fleurs de son visage.  
 L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi.  
 Le Courtifan n'eut plus de sentimens à foi.  
 Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie.
- 140 On vit par-tout regner la basse Flatterie.  
 Le Parnasse sur-tout fécond en Impositeurs,  
 Diffama le papier par ses propos menteurs.  
 De là vint cet amas d'Ouvrages mercénaires,  
 Stances, Odes, Sonnets, Épîtres liminaires,
- 145 Où toujours le Héros passe pour sans pareil,  
 Et, fût-il louche & borgne, est réputé Soleil.

Ne crois pas toutefois, sur ce discours bizarre,  
 Que d'un frivole encens malignement avare,  
 J'en veuille sans raison frustrer tout l'Univers.

- 150 La louange agréable est l'ame des beaux Vers.  
 Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie,  
 Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraye.

*la foie &c.)* Imitation de Virgile,  
 Églogue IV. vers 42.

*Nec varios discet mentiri lana co-  
 lores.*

VERS 146. *Et, fût-il louche &  
 borgne, est réputé Soleil.]* Mr. de  
 SERVIEN, Sur-Intendant des  
 Finances, n'avoit qu'un œil; & on  
 ne laissoit pas de le traiter de *Soleil*  
 dans les Épîtres dédicatoires, & les  
 autres éloges qu'on lui adreſsoit.  
 Notre Poète a eu particulièrement  
 en vûe cet endroit de l'Églogue in-  
 titulée: *Christine*, que l'Abbé Mé-

nage fit pour la Reine de Suede,  
 en 1656. vers 171.

*Le Grand, l'illustre Abel, cet Esprit  
 sans pareil,*

*Plus clair, plus pénétrant que les  
 traits du Soleil.*

VERS 167. *Et dans Senef en feu.)*  
 La Bataille de Senef en Flandres ga-  
 gnée par le Prince de Condé, le 11.  
 d'Aout, 1674. contre les Allemands,

- Alors, comme j'ai dit, tu la fais écouter,  
 Et sans crainte à tes yeux on pourroit t'exalter.
- 155 Mais sans t'aller chercher des vertus dans les nues :  
 Il faudroit peindre en toi des vérités connues :  
 Décrire ton Esprit ami de la Raison ;  
 Ton ardeur pour ton Roi puisée en ta Maison ;  
 A servir ses desseins ta vigilance heureuse ;
- 160 Ta probité sincère, utile, officieuse.  
 Tel, qui hait à se voir peint en de faux portraits,  
 Sans chagrin voit tracer ses véritables traits.  
 Condé même, Condé, ce Héros formidable,  
 Et non moins qu'aux Flamands aux Flatteurs redoutable,
- 165 Ne s'offenseroit pas, si quelque adroit pinceau  
 Traçoit de ses Exploits le fidele Tableau :  
 Et dans Senef en feu contemplant sa peinture,  
 Ne défavoûroit pas Malherbe ni Voiture.  
 Mais malheur au Poëte insipide, odieux,
- 170 Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuyeux.  
 Il auroit beau crier : *Premier Prince du Monde,*

les Espagnols, & les Hollandois,  
 au nombre de plus de soixante  
 mille hommes commandés par le  
 Prince d'Orange.

*Et dont l'Esprit égal en diverse  
 saison,*

*Sait triompher de tout, & cède à  
 la Raison, &c.*

VERS 171. — *Premier Prince  
 du Monde, &c.*) Commencement du  
 Poëme de Charlemagne, adressé au  
 Prince de Condé.

*Premier Prince du Sang du plus  
 grand Roi du Monde ;*

LOUIS LE LABOUREUR,  
 Trésorier de France, & Bailli du  
 Duché de Montmorenci, Auteur de  
 ce Poëme, le publia en 1664. Dans  
 l'édition de 1666. il changea ainsi  
 le second vers :

*Courage sans pareil, Lumière sans  
 seconde ;*

*Prince d'une valeur en victoires se-  
 conde.*

*Courage sans pareil, Lumiere sans seconde:*  
 Ses Vers jettés d'abord, sans tourner le feuillet,  
 Iroient dans l'antichambre amuser Pacolet.

La même année 1664. il parut un Prince de Condé. Quand Mr. le  
 autre Poème de *Charlemagne*, par Laboureur eut présenté à ce Prince  
 Mr. COURTIN, Professeur en son Poème de Charlemagne, il en  
 Rhétorique. lût quelque chose ; après quoi il

VERS dernier — *Amuser Pacolet.*] donna le Livre à Pacolet, à qui il  
 Fameux Valet de pied du Grand renvoyoit ordinairement tous les  
 Livres qui l'ennuyoient.



P R É F A C E

Sur les trois Épîtres suivantes.

**J**e ne sais, si les trois nouvelles Épîtres que je donne ici au Public, auront beaucoup d'Approbateurs: mais je fais bien, que mes Censeurs y trouveront abondamment de quoi exercer leur critique. Car tout y est extrêmement hazardé. Dans le premier de ces trois Ouvrages, sous prétexte de faire le procès à mes derniers Vers, je fais moi-même mon éloge, & n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage. Dans le second je m'entretiens avec mon Jardinier de choses très-basses & très-petites; & dans le troisieme je décide hautement du plus grand & du plus important point de la Religion, je veux dire de l'Amour de Dieu. J'ouvre donc un beau champ à ces Censeurs, pour attaquer en moi, & le Poëte orgueilleux, & le Villageois grossier, & le Théologien téméraire. Quelques fortes pourtant que soient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme résolution que j'ai prise, il y a long-temps, de ne rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

*A quoi bon en effet perdre inutilement du papier?*

*Si mes Épîtres sont mauvaises, tout ce que je dirai ne*

**I.** *Si mes Épîtres sont mauvaises.]*  
JOAN. OWEN, Epigr. ad Lectorem, pag. m. 122.

*Nostra patrocinium non poseunt carmina: quare?*

*Si bona sunt, bona sunt: si mala sunt, mala sunt.*

Il ajoûte dans une autre Épigramme:

*Nemo potest versus (nec tanta potentia Regum)*

*Vel servare malos, vel jugulare bonos.*

*les fera pas trouver bonnes : & si elles sont bonnes, tout ce qu'ils feront, ne les fera pas trouver mauvaises. Le Public n'est pas un Juge qu'on puisse corrompre, ni qui se regle par les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces Écrits qui se font ordinairement contre des Ouvrages où l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus courir, & à en mieux marquer le mérite. Il est de l'essence d'un bon Livre d'avoir des Censeurs ; & la plus grande disgrâce qui puisse arriver à un Écrit qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.*

*Je me garderai donc bien de trouver mauvais, qu'on attaque mes trois Épîtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que je les ai fort travaillées, & principalement celle de l'Amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, & où j'avoue, que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit & de lumieres. J'avois dessein d'abord de la donner toute seule, les deux autres me paroissant trop frivoles, pour être présentées au grand jour de l'impression avec un Ouvrage si sérieux. Mais des Amis très-sensés m'ont fait comprendre, que ces deux Épîtres, quoique dans le style enjoué, étoient pourtant des Épîtres morales, où il n'étoit rien enseigné que de vertueux : qu'ainsi étant liées avec l'autre, bien loin de lui nuire, elles pourroient même faire une diversité agréable ; & que d'ailleurs beaucoup d'honnêtes gens souhaitant de*

*les avoir toutes trois ensemble, je ne pouvois pas avec bienséance me dispenser de leur donner une si légère satisfaction. Je me suis rendu à ce sentiment, & on les trouvera rassemblées ici dans un même cahier. Cependant comme il y a des Gens de piété, qui peut-être ne se soucieront gueres de lire les entretiens, que je puis avoir avec mon Jardinier & avec mes Vers, il est bon de les avertir, qu'il y a ordre de leur distribuer à part la dernière, savoir celle qui traite de l'Amour de Dieu; & que non seulement je ne trouverai pas étrange, qu'ils ne lisent que celle-là; mais que je me sens quelquefois moi-même en des dispositions d'esprit, où je voudrois de bon cœur n'avoir de ma vie composé que ce seul Ouvrage, qui vraisemblablement sera la dernière Pièce de Poësie qu'on aura de moi: mon génie pour les Vers commençant à s'épuiser, & mes Emplois historiques ne me laissant gueres le temps de m'appliquer à chercher & à ramasser des rimes.*

*Voilà ce que j'avois à dire aux Lecteurs. Néanmoins, avant que de finir cette Préface, il ne sera pas hors de propos, ce me semble, de rassûrer des personnes timides, qui n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matiere de Théologie, douteront peut-être, que tout ce que j'avance en mon Épître soit fort infaillible; & appréhenderont, qu'en voulant les conduire, je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent sûrement, je leur dirai, vanité à part, que j'ai lû plusieurs fois cette Épître à un fort grand*

nombre de Docteurs de Sorbone, de Peres de l'Oratoire & de 2 Jésuites très-célèbres, qui tous y ont applaudi, & en ont trouvé la doctrine très-saine & très-pure. Que beaucoup de Prélats illustres, à qui je l'ai récitée, en ont jugé comme eux. Que 3 Monseigneur l'Évêque de Meaux, c'est-à-dire une des plus grandes Lumieres, qui ayent éclairé l'Église dans les derniers Siecles, a eu long-temps mon Ouvrage entre les mains; & qu'après l'avoir lû & relû plusieurs fois, il m'a non seulement donné son approbation, mais a trouvé bon, que je publiasse à tout le monde qu'il me la donnoit. Enfin que pour mettre le comble à ma gloire, 4 ce saint Archevêque, dans le Diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand Prélat, dis-je, aussi éminent en doctrine & en vertus, qu'en dignité & en naissance, que le plus grand Roi de l'Univers, par un choix visiblement inspiré du Ciel, a donné à la Ville Capitale de son Royaume, pour assurer l'Innocence, & pour détruire l'Erreur; Monseigneur l'Archevêque de Paris, en un mot, a bien daigné aussi examiner soigneusement mon Épître, &

a eu

2. Jésuites très-célèbres.) Le R. P. DE LA CHAIZE, Confesseur du Roi: le P. GAILLARD, fameux Prédicateur, & quelques autres. Voyez ci-après (T. IV.) une Lettre écrite par l'Auteur à Mr. Racine sur ce sujet.

3. Mr. l'Évêque de Meaux.) JACQUES BENIGNE BOSSUET.

4. Ce saint Archevêque.) LOUIS ANTOINE DE NOAILLES, Archevêque de Paris, ensuite Cardinal.

5. Dont je suis également ravi & confus.] Dans la première édition de cette Préface, qui parut en 1695. l'Auteur la finissoit par ce petit Article, qu'il supprima dans l'édition suivante, & que je rapporte ici pour ne rien dérober à la Postérité de ce que nous avons de lui.

„Je croyois n'avoir plus rien à  
 „dire au Lecteur. Mais dans le temps  
 „même que cette Préface étoit sous  
 „la presse, on m'a apporté une  
 „misérable Épître en Vers que  
 „quel-

a eu même la bonté de me donner sur plus d'un endroit des conseils que j'ai suivis ; & m'a enfin accordé aussi son approbation avec des éloges dont je suis également ravi & confus.

<sup>6</sup> Au reste, comme il y a des Gens qui ont publié, que mon Épître n'étoit qu'une vaine déclamation, qui n'attaquoit rien de réel, ni qu'aucun Homme eût jamais avancé ; je veux bien pour l'intérêt de la Vérité, mettre ici la proposition que j'y combats, dans la Langue, & dans les termes qu'on la soutient en plus d'une École. La voici : *Attritio ex gehennæ metu sufficit, etiam sine ulla Dei dilectione, & sine ullo ad Deum offensum respectu ; quia talis honesta & supernaturalis est.* C'est cette Proposition que j'attaque, & que je soutiens fausse, abominable, & plus contraire à la vraie Religion, que le Lutheranisme ni le Calvinisme. Cependant je ne crois pas, qu'on puisse nier, qu'on ne l'ait encore soutenue depuis peu, & qu'on ne l'ait même insérée <sup>7</sup> dans quelques Catéchismes en des mots fort approchans des termes Latins, que je viens de rapporter.

„quelque Impertinent a fait imprimer, & qu'on veut faire passer pour mon Ouvrage sur l'Amour de Dieu. „Je suis donc obligé d'ajouter cet article, afin d'avertir le Public, que „je n'ai fait d'Épître sur l'Amour „de Dieu, que celle qu'on trouvera „ici : l'autre étant une Pièce fausse, „& incomplete, composée de quel-

„ques vers qu'on m'a dérobés, & de „plusieurs qu'on m'a ridiculement „prêtés, aussi bien que les notes „téméraires qui y sont.

6. Au reste, &c.) L'Auteur ajouta cet article dans l'édition de 1701.

7. Dans quelques Catéchismes.) Voyez le Catéchisme de Mr. JOLL, & quelques autres.



## ÉPIÏTRE X.

### A M E S V E R S.

**J'**AI beau vous arrêter, ma remontrance est vaine,  
 Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine;  
 C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour.  
 La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour;  
 5 Et déjà chez Barbin, ambitieux Libelles,  
 Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.  
 Vains & foibles Enfans, dans ma vieilleffe nés,  
 Vous croyez sur les pas de vos heureux Aînés,  
 Voir bientôt vos bons mots, passant du Peuple aux Princes,  
 10 Charmer également la Ville & les Provinces;

**L'**Auteur ayant été nommé par le Roi en 1677. pour écrire son Histoire, sembloit avoir entierement renoncé à la Poësie. Néanmoins, seize ans après, il composa son Ode sur la prise de Namur, en 1693. & l'année suivante il publia la Satire X. contre les Femmes. A la vûe de ce dernier Ouvrage l'audace des Critiques se réveilla: il fut exposé à la censure d'une infinité de Poètes médiocres; & ce fut pour leur répondre, qu'il composa cette Épitre. Elle est écrite avec beaucoup d'art; & c'est une chose assez singulière d'y voir un Poète Satirique couvrir ses Censeurs de confusion, rejeter sur eux toute l'indignation du Public, & s'attirer noblement la tendresse & la compassion des Lecteurs. Notre Auteur avoit une grande prédilection pour

cette Pièce, & il l'appelloit ordinairement *ses inclinations*. Elle fut faite au commencement de l'année 1695. & l'idée en est prise d'une Épitre d'Horace, qui est la vingtième du premier Livre.

IMIT. Vers 1. *J'ai beau vous arrêter, &c.*] Horace commence ainsi l'Épitre qu'on vient de citer:

*Vertunnum, Janumque, Liber,  
 spectare videris:*

*Scilicet ut prostes Sociorum pumice  
 mundus.*

*Odisti claves, & grata figilla pudico:  
 Paucis ostendi gemis, & communia  
 laudas, &c.*

VERS 5. *Et déjà chez Barbin &c.*] Libraire du Palais.

Et par le prompt effet d'un sel réjouissant,  
 Devenir quelquefois Proverbes en naissant.  
 Mais perdez cette erreur, dont l'appas vous amorce.  
 Le temps n'est plus, mes Vers, où ma Muse en sa force  
 15 Du Parnasse François formant les Nourriffons,  
 De si riches couleurs habilloit ses leçons:  
 Quand mon Esprit poussé d'un courroux légitime,  
 Vint devant la Raison plaider contre la Rime;  
 A tout le Genre Humain sût faire le procès,  
 20 Et s'attaqua soi-même avec tant de succès.  
 Alors il n'étoit point de Lecteur si sauvage,  
 Qui ne se déridât en lisant mon Ouvrage;  
 Et qui, pour s'égayer, souvent dans ses Discours,  
 D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le secours.

25 Mais aujourd'hui, qu'enfin la Vieilleffe venue,  
 Y ij

VERS 12. *Devenir quelquefois Proverbes en naissant.*) Il y a des expressions heureuses qui renferment un grand sens en peu de paroles: elles sont ordinairement adoptées par le Public, & deviennent bientôt Proverbes. Tels sont la plupart des vers de notre Auteur.

*J'appelle un Chat un Chat, &c.*  
 Sat. I. v. 52.

*La Raison dit Virgile, & la Rime*  
*Quinaut. Sat. II. v. 20.*

*Des sottises d'autrui nous vivons*  
*au Palais. Ep. II. v. 51.*

*Un Sot trouve toujours un plus Sot*  
*qui l'admire. Art Poët. Chant I.*  
 vers dernier.

*Un Fat quelquefois ouvre un avis*  
*important. Art Poët. Chant*  
 IV. v. 50.

VERS 16. *De si riches couleurs habilloit ses leçons.*) L'Art Poëtique.

VERS 18. *Vint devant la Raison plaider contre la Rime.*) Satire deuxième.

VERS 19. *A tout le Genre Humain sût faire le procès.*) Satire huitième.

VERS 20. *Et s'attaqua soi-même &c.*) Satire neuvième.

VERS 25. *Mais aujourd'hui qu'enfin &c.*) Le jugement de l'Auteur sur ce vers & les trois suivans, est contenu dans une Lettre qu'il écrivit à Mr. de MAUCROIX, au mois d'Août 1695. Elle est insérée ci-après, Tom. IV.

Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,  
 A jetté sur ma tête, avec ses doigts pesans,  
 Onze lustres complets, surchargés de trois ans,  
 Cessez de présumer dans vos folles pensées,  
 30 Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées  
 Courir, l'argent en main, les Lecteurs empresseés.  
 Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés.  
 Dans peu vous allez voir vos froides rêveries  
 Exciter du Public les justes moqueries;  
 35 Et leur Auteur, jadis à Regnier préféré,  
 A Pinchêne, à Liniere, à Perrin comparé.  
 Vous aurez beau crier: *O Vieillesse ennemie!*  
*N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie?*  
 Vous n'entendrez par-tout qu'injurieux brocards  
 40 Et sur vous & sur lui fondre de toutes parts.

VERS 28. *Onze lustres complets surchargés de trois ans.*) Cinquante-huit ans.

IMIT. Vers 32. *Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés.*] Ce vers ressemble un peu à celui-ci de l'Épître cinquième.

*Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont passés.*

Et à cet autre de RACINE, dans *Mithridate*, Acte III. Sc. V.

*Mes ans se sont accrûs : mes honneurs sont détruits.*

CHANG. Vers 34. *Exciter du Public les justes moqueries.*) L'Auteur avoit mis dans toutes les éditions: *Du public exciter*, &c. mais je lui proposai ce Changement, & il l'a approuvé.

CHANG. Vers 36. *A Pinchêne, à Liniere, à Perrin comparé.*) Dans la première composition il y avoit: *A Sanlecque, à Regnard, à Bellocq comparé.* Ces trois Poètes ont composé des Satires, & ils avoient écrit, contre la Satire X. de notre Auteur; mais il ne voulut pas faire imprimer leurs noms; & il mit ces trois autres Poètes qui n'étoient plus vivans. REGNARD s'étoit reconcilié avec lui, & BELLOCQ lui avoit fait faire des excuses.

IMIT. Vers 37. — *O Vieillesse ennemie!* &c.) Vers du *Cid*, Acte I. Sc. IV.

VERS 41. *Que veut-il, dira-t-on?* &c.] Ce sont les propres termes des Censeurs de notre Poète.

VERS 44. *Malheureux, laisse en paix* &c.) C'est la traduction de ces deux vers d'Horace L. I. Ep. I. v. 8.

Que veut-il, dira-t-on? Quelle fougue indiscrete  
 Ramene sur les rangs encor ce vain Athlete?  
 Quels pitoyables Vers! Quel style languissant!  
 Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant,  
 45 De peur que tout à coup efflanqué, sans haleine,  
 Il ne laisse, en tombant, son Maître sur l'arene.  
 Ainsi s'expliqueront nos Censeurs fourcilleux:  
 Et bientôt vous verrez mille Auteurs pointilleux  
 Pièce à pièce épluchant vos sons & vos paroles,  
 50 Interdire chez vous l'entrée aux Hyperboles;  
 Traiter tout noble mot de terme hazardeux,  
 Et dans tous vos Discours, comme monstres hideux,  
 Huer la Métaphore, & la Métonymie;  
 (Grands mots que Pradon croit des termes de Chymie:)  
 55 Vous soutenir qu'un Lit ne peut être effronté;

Y iij

*Solve senescentem mature sanus  
 equum, ne*

*Peccet ad extremum ridendus, &  
 ilia ducat.*

Pradon avoit fait l'application de ces deux vers à Mr. Despreaux, & les avoit mis à la fin d'une Critique intitulée: *Réponse à la Satire X. du Sieur D . . . . .* Mais notre Auteur montre ici à Pradon, comment il faut traduire Horace.

VERS 54. *Grands mots que Pradon croit des termes de Chymie.*] Allusion à un fameux trait d'ignorance de Pradon, qui ne savoit pas faire la différence de la Chronologie & de la Géographie. Ce trait est rapporté ci-devant sur le dernier vers de l'Épître VII.

VERS 55. — *Qu'un lit ne peut être effronté.*] Perrault, Pradon,

& quelques autres, s'étoient acharnés sur cette expression, qui est tirée du vers 345. de la Satire X.

*Se font des mois entiers sur un lit effronté*

*Traiter d'une visible & parfaite santé.*

Rien n'est plus commun que cette Figure dans la Poësie. Horace; Ode XXXVII. du Livre I. v. 6.

— — *Dum Capitolio*

*Regina dementes ruinas - - parabat.*

*La Reine Cléopâtre préparoit de folles ruines au Capitole; pour dire: La folle Reine préparoit &c. Mr. le Prince de Conti ne blâmoit pas l'Épithète d'effronté, mais il trouvoit, qu'elle présentoit un autre*

Que nommer la Luxure est une impureté.  
 En vain contre ce flot d'averfion publique  
 Vous tiendrez quelque temps ferme sur la Boutique;  
 Vous irez à la fin, honteusement exclus,

60 Trouver au Magazin Pyrame & Regulus,  
 Ou couvrir chez Thierry, d'une feuille encor neuve,  
 Les Méditations de Buzée & d'Hayneuve:  
 Puis, en tristes lambeaux semés dans les Marchés,  
 Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés.

65 Mais quoi, de ces discours bravant la vaine attaque,  
 Déjà comme les Vers de Cinna, d'Andromaque,  
 Vous croyez à grands pas chez la Postérité  
 Courir, marqués au coin de l'Immortalité.  
 Hé bien, contentez donc l'orgueil qui vous enivre.

70 Montrez-vous, j'y consens: mais, du moins, dans mon Livre  
 Commencez par vous joindre à mes premiers Écrits.  
 C'est là qu'à la faveur de vos Freres chéris,  
 Peut-être enfin soufferts, comme Enfans de ma plume,

fens, & qu'elle disoit plus que l'Auteur n'avoit voulu dire. Mr. Despreaux convenoit, que c'étoit la seule bonne critique qui lui eût été faite sur cet endroit.

VERS 56. *Que nommer la Luxure est une impureté.* Mr. Perrault fit la Critique de la Satire X. dans la Préface qu'il mit à son *Apologie des Femmes*. Cet Écrivain blâmoit Mr. Despreaux d'avoir parlé des *Héros à voix luxurieuse*, & de la *Morale lubrique* des Opéra; & condamnoit ces expressions, comme contraires à la pudeur. Mais notre Auteur fut pleinement justifié de cette accusation par Mr. Arnauld, dans une

Lettre que ce célèbre Docteur écrivit à Mr. Perrault lui-même, & qui est insérée ci-après au Tom. IV.

VERS 60. — *Pyrame & Regulus.*] Pièces de Théâtre de Pradon.

VERS 62. *Les Méditations de Buzée & d'Hayneuve.*) Notre Auteur étant un jour dans la Boutique de Thierry son Libraire, s'aperçût qu'on avoit employé les Tragédies de Pradon à envelopper les Méditations du P. JULIEN HAYNEUVE, Jésuite. Le P. BUZÉE, autre Jésuite, a fait aussi des Méditations autrefois estimées.

VERS 64. — *Tous les affronts au Jonas reprochés.*] *Jonas*, Poème

Vous pourrez vous sauver, épars dans le Volume.

- 75 Que si mêmes un jour le Lecteur gracieux,  
 Amorcé par mon nom, sur vous tourne les yeux ;  
 Pour m'en récompenser, mes Vers, avec usure,  
 De votre Auteur alors faites-lui la peinture :  
 Et, sur-tout, prenez soin d'effacer bien les traits,  
 80 Dont tant de Peintres faux ont flétri mes portraits.  
 Déposez hardiment : qu'au fond cet Homme horrible,  
 Ce Censeur qu'ils ont peint si noir & si terrible,  
 Fut un Esprit doux, simple, ami de l'Équité,  
 Qui cherchant dans ses Vers la seule Vérité,  
 85 Fit, sans être malin, ses plus grandes malices,  
 Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.  
 Dites, que harcelé par les plus vils Rimeurs  
 Jamais, blessant leurs Vers, il n'effleura leurs mœurs :  
 Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage ;  
 90 Affez foible de corps, affez doux de visage,  
 Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,

Y iv

héroïque, non vendu. Voyez le vers 91. de la Satire IX.

VERS 66. — *De Cinna, d'Andromaque.*] *Cinna*, Tragédie de Corneille : *Andromaque*, Tragédie de Racine.

VERS 74. *Vous pourrez vous sauver, épars dans le Volume.*) L'Auteur se repentoit d'avoir publié la Satire X. en un volume séparé; les Critiques la voyant ainsi seule, l'avoient attaquée avec plus de hardiesse, & cela lui fit prendre la résolution de ne plus donner aucun Ouvrage qu'il ne l'insérât en même temps dans le Volume de ses Oeuvres.

VERS 81. *Déposez hardiment, &c.)* L'Auteur a fait mettre ces vers au bas de son Portrait, en les disposant ainsi :

*Tu peux voir dans ces traits, qu'au fond cet Homme horrible,  
 Ce Censeur qu'on a cru si noir & si terrible,  
 Fut un Esprit doux, simple, ami de l'Équité,  
 Qui cherchant dans ses vers la seule Vérité,  
 Fit, sans être malin, ses plus grandes malices :  
 Et sa candeur fit tous ses vices.*

Ami de la Vertu plutôt que vertueux.

Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune,  
Pour favoir mes parens, ma vie & ma fortune,

95 ConteZ-lui, qu'allié d'assez hauts Magistrats,  
Fils d'un Pere Greffier, né d'Ayeux Avocats;  
Dès le berceau perdant une fort jeune Mere,  
Réduit, seize ans après, à pleurer mon vieux Pere,

100 Et de mon seul Génie en marchant secondé,  
Studieux amateur & de Perse & d'Horace,  
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.

Que par un coup du Sort au grand jour amené,  
Et des bords du Permesse à la Cour entraîné,

VERS 92. *Ami de la Vertu plutôt que vertueux.*) Ce vers, au jugement de l'Auteur même, est un des plus beaux & des plus sensés qu'il ait faits.

VERS 95. — *Allié d'assez hauts Magistrats.*) Mrs. de BRAGELOGNE; AMELOT, Président à la Cour des Aides; GILBERT, Président aux Enquêtes, Gendre de Mr. DONGOIS; DE LIONNE, Grand-Audancier de France; & plusieurs autres Maisons illustres dans la Robe.

VERS 96. *Fils d'un Pere Greffier, &c.*) GILLES BOILEAU, Greffier du Conseil de la Grand'Chambre, né le 28. de Juin, 1584.

Ibid. — *Né d'Ayeux Avocats.*) Il tiroit son origine de JEAN BOILEAU, Notaire & Secrétaire du Roi, qui obtint des Lettres de Noblesse pour lui & pour sa postérité, au mois de Septembre, 1371.

*Jean Boileau fut un des quatre nommés pour exercer sa charge près du Parlement; & HENRI BOILEAU son Petit-fils, fut reçu en 1408. Avocat du Roi en la même Cour. Quelques-uns de leurs Descendants ont été de célèbres Avocats.*

VERS 97. *Dès le Berceau perdant une fort jeune Mere.*) Il n'avoit qu'onze mois quand ANNE DENIELLE, sa Mere, mourut âgée de 23. ans, en 1637.

VERS 98. *Réduit, seize ans après, à pleurer mon vieux Pere.*] Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 102. *Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.*) Cela est bien modeste. Il a parlé plus hardiment, quand il n'a fait que rapporter les sentimens du Public: *Et leur Auteur jadis à Regnier préfère,* vers 35.

VERS 108. — *Crayonnât ses exploits.*) Il fut nommé pour écrire

105 Je fûs, prenant l'effor par des routes nouvelles,  
 Élever assez haut mes poétiques aîles;  
 Que ce Roi, dont le nom fait trembler tant de Rois,  
 Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits:  
 Que plus d'un Grand m'aima jusques à la tendresse;  
 110 Que ma vûe à Colbert inspiroit l'allégresse:  
 Qu'aujourd'hui même encor de deux sens affoibli,  
 Retiré de la Cour, & non mis en oubli:  
 Plus d'un Héros épris des fruits de mon étude,  
 Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.  
 115 Mais des heureux regards de mon Astre étonnant  
 Marquez bien cet effet encor plus surprenant,  
 Qui dans mon souvenir aura toujôurs sa place;

## Y v

l'Histoire du Roi avec Mr. Racine, au mois d'Octobre, 1677.

VERS 109. *Que plus d'un Grand &c.*) Madame la Duchesse d'Orléans, première Femme de Monsieur. Le Grand Prince de Condé, & Mr. le Prince son Fils. Mr. le Prince de Conti. Mr. le Premier Président de Lamoignon; Mr. le Maréchal de Vivonne; & Mesdames de Montefpan, & de Thiange, ses Sœurs: enfin toute la Cour, excepté Mr. le Duc de Montauzier: *Præter atrocem animum Catonis.* Ce Duc lui donna même son amitié dans la suite.

VERS 110. *Que ma vûe à Colbert &c.*) Mr. Colbert mena un jour dans sa belle maison de Seaux, Mr. Despreaux & Mr. Racine. Il étoit seul avec eux, prenant un extrême plaisir à les entendre; quand on vint lui dire, que Mr. l'Évêque de . . . . . demandoit à le voir: *Qu'on lui fasse voir tout, hormis moi,* dit Mr. Colbert.

VERS 111. — *De deux sens affoibli.*] De la vûe, & de l'ouïe.

VERS 112. *Retiré de la Cour, &c.*] Il n'y alloit plus depuis l'année 1690. & il s'en étoit retiré pour jouir de la liberté & du repos. Après la mort de Mr. Racine, il alla voir le Roi pour lui apprendre cette mort, & recevoir ses ordres par rapport à son Histoire, dont il se trouvoit seul chargé. Sa Majesté le reçut avec bonté, & quand il voulut se retirer, le Roi, en faisant voir sa montre, qu'il tenoit par hazard à la main, lui dit obligeamment: *Souvenez-vous, que j'ai toujours à vous donner une heure par semaine, quand vous voudrez venir.*

VERS 113. *Plus d'un Héros &c.*] Mr. le Marquis de Termes, Mr. de Cavois, Mr. de Pontchartrain, Mr. Dagueffeu, & plusieurs autres; mais particulièrement Mr. le Duc, & Mr. le Prince de Conti qui l'honoroient souvent de leurs visites à Auteuil.

Que de tant d'Écrivains de l'École d'Ignace,  
 Étant, comme je suis, ami si déclaré,  
 120 Ce Docteur toutefois si craint, si révééré,  
 Qui contre Eux de sa plume épuisa l'énergie,  
 Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.  
 Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,  
 Courez en lettres d'or de ce pas vous placer.  
 125 Allez jusqu'ou l'Aurore en naissant voit l'Hydaspe,  
 Chercher, pour l'y graver, le plus précieux Jaspe.  
 Sur-tout, à mes Rivaux sachez bien l'étaler.

Mais je vous retiens trop. C'est assez vous parler.  
 Déjà, plein du beau feu, qui pour vous le transporte,  
 130 Barbin impatient chez moi frappe à la porte.  
 Il vient pour vous chercher. C'est lui: j'entends sa voix.  
 Adieu, mes Vers, adieu pour la dernière fois.

VERS 118. *Que de tant d'Écrivains de l'École d'Ignace.*) Les PERES RAPIN, BOURDALOUE, BOUHOURS, GAILLARD, THOULIER, &c. §. Le P. Thoulier quitta ensuite les Jésuites. C'est Mr. l'Abbé d'Oliver, de l'Académie Française, une des meilleures plumes qu'il y ait aujourd'hui en France. DU MONTEIL.

VERS 122. — *Le grand Arnauld fit mon apologie.*) Mr. Arnauld a fait une Dissertation, où il le justifie contre ses Censeurs; & c'est son dernier Ouvrage. On le trouvera dans le Tom. IV. de cette Édition.

VERS 125. — *En naissant voit l'Hydaspe.*] Fleuve des Indes.



## ÉPIÏTRE XI.

## A MON JARDINIER.

**L**ABORIEUX Valet du plus commode Maître,  
 Qui, pour te rendre heureux ici-bas, pouvoit naître;  
 ANTOINE, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil,  
 Qui diriges chez moi l'If & le Chevre-feuil,  
 Et sur mes Espaliers, industrieux Génie,  
 Sais si bien exercer l'Art de la Quintinie;

**N**otre Poète travaillant à son Ode sur la prise de Namur, se promenoit dans les Allées de son Jardin d'Auteuil. Là il tâchoit d'exciter son feu, & s'abandonnoit à l'Enthousiasme. Un jour il s'aperçut, que son Jardinier l'écoutoit, & l'observoit au travers des feuillages. Le Jardinier surpris ne savoit à quoi attribuer les transports de son Maître, & peu s'en fallut qu'il ne le soupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les postures que le Jardinier faisoit de son côté, & qui marquoient son étonnement, parurent fort plaisantes au Maître: de sorte qu'ils se donnerent quelque temps la Comédie l'un à l'autre, sans s'en appercevoir. Cela lui fit naître l'envie de composer cette Épître, dans laquelle il s'entretient avec son Jardinier, & par des discours proportionnés aux connoissances d'un Villageois, il lui explique les difficultés de la Poésie, & la peine qu'il y a sur-tout d'exprimer noblement & avec élégance, les choses les plus communes & les plus sèches. De là il prend occasion de lui démontrer, que le Travail est nécessaire à l'Homme pour être heureux.

Cette Épître fut composée en 1695. Horace a aussi adressé une

Épître à son Fermier: c'est la quatorzième du premier Livre. Mais ces deux Poètes ont suivi des routes différentes.

**VERS 3.** *Antoine, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil.*) ANTOINE RIQUIÉ, né à Paris. Mr. Despreaux l'avoit trouvé dans cette Maison, lors qu'il l'acheta en 1685. & l'a toujours gardé à son service. Après la composition de cette Épître, la plupart des personnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient Maître Antoine de l'honneur que son Maître lui avoit fait; & tous lui envioient une distinction si glorieuse. Le P. Bouhours, Jésuite, lui en fit compliment comme les autres: *N'est-il pas vrai, Maître Antoine, lui dit-il d'un air railleur: que l'Épître que votre Maître vous a adressée, est la plus belle de toutes ses Pièces? Nenni-da, mon Pere,* répondit Maître Antoine: *C'est celle de l'Amour de Dieu.*

**VERS 6.** — *L'Art de la Quintinie.*) JEAN DE LA QUINTINIE, Directeur des Jardins fruitiers & potagers du Roi. Il a réduit en Art la culture des Arbres fruitiers.

O! que de mon esprit triste & mal ordonné,  
 Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,  
 Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,  
 10 Et des défauts sans nombre arracher les racines!

Mais parle: Raisonnons. Quand du matin au soir,  
 Chez moi poussant la bêche, ou portant l'arrosoir,  
 Tu fais d'un sable aride une terre fertile,  
 Et rends tout mon Jardin à tes loix si docile;  
 15 Que dis-tu, de m'y voir rêveur, capricieux,  
 Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,  
 De paroles dans l'air par élans envolées,  
 Effrayer les Oiseaux perchés dans mes allées?  
 Ne soupçonnes-tu point, qu'agité du Démon,  
 20 Ainsi que ce Cousin des quatre Fils Aymon,  
 Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,  
 Je rumine, en marchant, quelque endroit du Grimoire:  
 Mais non: Tu te souviens, qu'au Village on t'a dit,

IMIT. Vers 7. O! que de mon esprit, &c.) Horace dans l'Épître que l'on vient de citer, vers 4.

*Certemus, spinas animone ego fortius, an tu*

*Evellas agro; & melior sit Horatius, an res.*

VERS 20. Ainsi que ce Cousin des quatre Fils Aymon.) MAUGIS, surnommé l'Enchanteur, vaillant & preux Chevalier, lequel au monde n'avoit son pareil en l'art de Négromancie. L'Histoire que nous avons des quatre Fils Aymon, est fort ancienne. Elle avoit été inventée dans ces temps où la barbarie & l'ignorance avoient introduit le goût de

la Chevalerie. Ces sortes de Romans sont fort aimés du peuple grossier; parce qu'ils contiennent des aventures merveilleuses, & des prodiges inouis.

CHANG. Vers 24. Que ton Maître est nommé, &c.) Ces vers & les deux suivans étoient ainsi dans la première composition:

*Que ton Maître est gagé pour mettre par écrit*

*Les faits de ce grand Roi vanté pour sa vaillance*

*Plus qu'Ogier le Danois, ni Pierre de Provence.*

VERS 26. Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.) Notre

Que ton Maître est nommé, pour coucher par écrit  
 25 Les faits d'un Roi plus grand en sagesse, en vaillance,  
 Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.  
 Tu crois qu'il y travaille, & qu'au long de ce mur  
 Peut-être en ce moment il prend Mons & Namur.

Que penserois-tu donc, si l'on t'alloit apprendre,  
 30 Que ce grand Chroniqueur des gestes d'Alexandre,  
 Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,  
 S'agite, se démène, & s'use le cerveau,  
 Pour te faire à toi-même en rimes insensées,  
 Un bizarre portrait de ses folles pensées?

35 Mon Maître, dirois-tu, passe pour un Docteur,  
 Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.  
 Sous ces arbres pourtant, de si vaines fornettes  
 Il n'iroit point troubler la paix de ces Fauvettes ;  
 S'il lui falloit toujours, comme moi, s'exercer,  
 40 Labourer, couper, tondre, applanir, palisser,

Auteur s'accommode au goût & aux lumieres de son Jardinier, grand Lecteur d'anciens Romains. Ici il fait allusion à un Ouvrage de cette espèce, intitulé : *La Conquête de Charlemagne, grand Roi de France & des Espagnes ; avec les faits & les gestes des douze Pairs de France, &c.* Voyez les Recherches de Pasquier, L. II. c. 9. & 10.

CHANG. Vers 30. *Que ce grand Chroniqueur des gestes d'Alexandre.)* Première maniere :

*Que ce grand Écrivain des exploits d'Alexandre.*

VERS 36. *Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.)* Voici l'ori-

ginal de cette pensée. Un jour Mr. Despreaux & Mr. Racine venant de faire leur Cour à Versailles, se mirent dans un Carrosse public, avec deux bons Bourgeois, qui s'en retournoient à Paris. Ces deux Messieurs étoient contens de leur Cour : ils furent extrêmement enjoués pendant tout le chemin, & leur conversation fut la plus vive, la plus brillante & la plus spirituelle du monde. Les deux Bourgeois étoient enchantés, & ne pouvoient se lasser de marquer leur admiration. Enfin à la descente du Carrosse, tandis que l'un d'eux faisoit son compliment à Mr. Racine, l'autre s'arrêta avec Mr. Despreaux, & l'ayant embrassé bien tendrement :

Et dans l'eau de ces puits sans relâche tirée,  
De ce fable étancher la soif démesurée.

ANTOINE, de nous deux tu crois donc, je le voi,  
Que le plus occupé dans ce Jardin, c'est toi.

45 O! que tu changerois d'avis & de langage!

Si deux jours seulement libre du Jardinage,

Tout à coup devenu Poëte & bel Esprit,

Tu t'allois engager à polir un Écrit,

Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses,

50 Fît, des plus secs Chardons, des Oeillets & des Roses:

Et fût même au discours de la Rusticité

Donner de l'élégance & de la dignité;

Un Ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,

Sût plaire à Daguesseau, fût satisfaire Termes;

55 Sût, dis-je, contenter, en paroissant au jour,

Ce qu'ont d'Esprits plus fins & la Ville & la Cour,

Bientôt de ce travail revenu sec & pâle,

Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle:

Tu dirois, reprenant ta pelle & ton rateau,

60 J'aime mieux mettre encor cent arpens au niveau,

Que d'aller follement, égaré dans les nues,

*J'ai été en voyage, lui dît-il, avec des Docteurs de Sorbone, & même avec des Religieux, mais je n'ai jamais ouï dire de si belles choses. En vérité, vous parlez cent fois mieux qu'un Prédicateur.*

CHANG. Vers 46. *Si deux jours seulement libre du Jardinage, &c.) Il y avoit dans la première composition:*

*Si deux jours seulement chargé de mon Ouvrage*

*Il te falloit songer, &c.*

CHANG. Vers 51. *Et fût même au discours, &c.) Au lieu de ce vers & des cinq suivans, l'Auteur n'avoit d'abord fait que ceux-ci:*

*Et qui pût contenter, en paroissant au jour,*

Me laſſer à chercher des viſions cornues,  
 Et pour lier des mots ſi mal ſ'entr'accordans,  
 Prendre dans ce Jardin la Lune avec les dents.

65 Approche donc, & viens; qu'un Pareſſeux t'apprenne,

ANTOINE, ce que c'eſt que fatigue, & que peine.

L'Homme ici-bas toujours inquiet, & gêné,

Eſt, dans le repos même, au travail condamné.

La fatigue l'y ſuit. C'eſt en vain qu'aux Poètes

70 Les neuf trompeuſes Sœurs, dans leurs douces retraites

Promettent du repos ſous leurs ombrages frais:

Dans ces tranquilles Bois pour eux plantés exprès,

La Cadence auſſi-tôt, la Rime, la Céfure,

La riche Expreſſion, la nombreuſe Meſure,

75 Sorcieres, dont l'amour fait d'abord les charmer,

De fatigues ſans fin viennent les conſumer.

Sans ceſſe pourſuivant ces fugitives Fées,

On voit ſous les Lauriers haleter les Orphées.

Leur Eſprit toutefois ſe plaît dans ſon tourment,

80 Et ſe fait de ſa peine un noble amuſement.

Mais je ne trouve point de fatigue ſi rude,

Que l'ennuyeux loilir d'un Mortel ſans étude,

*Dagueſſeau dans la Ville, & Termes  
 à la Cour.*

Mais dans la ſuite il ajouta les quatre précédens, & changea ces deux derniers.

VERS 54. *Sût plaire à Dagueſſeau, &c.*) HENRI-FRANÇOIS DAGUESSEAU, alors Avocat Général; & aujourd'hui (en 1717.) Chancelier de France.

*Ibid. Sût ſatisfaire Termes.] ROGER DE PARDAILLAN DE GONDRIN, Marquis de TERMES; il mourut au mois de Mars, 1704.*

VERS 77. — Ces fugitives Fées.] Les Mutes.

IMIT. Vers 82. *Que l'ennuyeux loilir d'un Mortel ſans étude.] Otium ſine litteris, mors eſt, & hominis vivi ſepultura. Seneca, Ep. LXXXII.*

- Qui jamais ne fortant de sa stupidité,  
 Soutient dans les langueurs de son oisiveté,  
 85 D'une lâche Indolence esclave volontaire,  
 Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.  
 Vainement offusqué de ses pensers épais,  
 Loin du trouble & du bruit il croit trouver la paix.  
 Dans le calme odieux de sa sombre paresse,  
 90 Tous les honteux Plaisirs, Enfans de la Mollesse,  
 Usurpant sur son Ame un absolu pouvoir,  
 De monstrueux desirs le viennent émouvoir,  
 Irritent de ses sens la fureur endormie,  
 Et le font le jouet de leur triste infamie.  
 95 Puis sur leurs pas soudain arrivent les Remords:  
 Et hientôt avec eux tous les Fléaux du corps,  
 La Pierre, la Colique, & les Gouttes cruelles,  
 Guenaud, Rainssant, Brayer, presqu'aussi tristes qu'elles,  
 Chez l'indigne Mortel courent tous s'assembler,  
 100 De travaux douloureux le viennent accabler;  
 Sur le duvet d'un Lit, théâtre de ses gênes,

Lui

VERS 90. *Tous les honteux Plaisirs, Enfans de la Mollesse.*] On ne fauroit parler avec plus de circonspection, ni plus de sagesse.

IMIT. Vers 91. *Usurpant sur son Ame un absolu pouvoir.*) Perse, Satire cinquieme, vers 129.

— *Si intus, & in jecore agro  
 Nascantur Domini.*

CHANG. Vers 97. *La Pierre, la Colique, & les Gouttes cruelles, &c.*)  
 Premiere composition :

*La Goutte aux doigts noués, la Pierre, la Gravelle,  
 D'ignorans Médecins encor plus fâcheux qu'elle.*

VERS 98. *Guenaud, Rainssant, Brayer, &c.*] Trois fameux Médecins de Paris; mais ils étoient morts plusieurs années avant la composition de cette Épître.

IMIT. Vers 101. *Sur le duvet d'un Lit, théâtre de ses gênes.*) Psealme XL. v. 3. *Super lectum doloris ejus.*

VERS

Lui font scier des Rocs, lui font fendre des Chênes,  
Et le mettent au point d'envier ton emploi.

Reconnois donc, ANTOINE, & conclus avec moi,

105 Que la Pauvreté mâle, active & vigilante,

Est parmi les travaux moins lasse, & plus contente,

Que la Richesse oisive, au sein des Voluptés.

Je te vais sur cela prouver deux vérités.

L'une, que le travail aux Hommes nécessaire,

110 Fait leur félicité, plutôt que leur misère ;

Et l'autre, qu'il n'est point de coupable en repos.

C'est ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.

Suis-moi donc. Mais je vois, sur ce début de prône,

Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune,

115 Et que les yeux fermés tu baisses le menton.

Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon.

Aussi-bien j'apperçois ces Melons qui t'attendent,

Et ces Fleurs qui là-bas entre elles se demandent,

S'il est fête au Village? & pour quel Saint nouveau

120 On les laisse aujourd'hui si long-temps manquer d'eau.

VERS 102. *Lui font scier des Rocs, lui font fendre des Chênes.]* n'est point de coupable en repos.)  
L'Auteur ayant récité sa Pièce à Mr. Première manière avant l'impression :

Dagueffeau, Avocat Général, qui étoit allé voir à Auteuil, ce Magistrat condamna ce vers : il trouvoit la Métaphore, qu'il contient, trop hardie & trop violente. Mr. Despreaux lui répondit, que, si ce vers n'étoit pas bon, il falloit brûler toute la Pièce.

— Qu'en Dieu seul on trouve son repos.

CRANG. Vers 111. — Qu'il

VERS 114. *Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune, &c.)* L'Auteur faisoit remarquer cette peinture naïve d'un Homme qui s'en dort.



# ÉPIÎTRE XII.

SUR

## L'AMOUR DE DIEU, A MR. L'ABBÉ RENAUDOT.

**D**OCTE Abbé, tu dis vrai, l'Homme au crime attaché,  
Envain, sans aimer Dieu, croit sortir du péché.  
Toutefois, n'en déplaît aux transports frénétiques  
Du fougueux Moine auteur des troubles Germaniques,  
Des tourmens de l'Enfer la salutaire Peur  
N'est pas toujours l'effet d'une noire vapeur,  
Qui de remords sans fruit agitant le Coupable,  
Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïssable.  
Cette utile frayeur, propre à nous pénétrer,

**V**oici à quelle occasion cette Épître a été faite. L'Auteur lui-même s'en explique dans une Lettre qu'il m'écrivit au mois de Novembre, 1709. „Long - temps „avant la composition de cette „Pièce, j'étois fameux par les fré- „quentes disputes que j'avois soute- „nues en plusieurs endroits, pour la „défense du vrai Amour de Dieu, „contre beaucoup de mauvais „Théologiens. De sorte que me „trouvant de loisir un Carême, je ne „crus pas pouvoir mieux employer „ce loisir, qu'à exprimer par écrit „les bonnes pensées que j'avois là- „dessus.“ C'étoit le Carême de l'année 1695.

Mr. BAYLE, dans son Dictionnaire, à l'article *Antoine ARNAULD*, rapporte un fait, que l'on a ouï réciter à Mr. Despreaux. Il dit, que Mr. Arnauld ayant fait

l'Apologie de la Satire X. contre les Femmes, quelques-uns de ses Amis trouverent mauvais, que ce grave Docteur, âgé de 84. ans, eût entrepris la défense d'un Ouvrage, où il n'étoit question, disoient-ils, que de Femmes, de Vers, & de Romains. Ils regardoient la Poésie comme un amusement frivole, qui n'avoit pas dû arrêter un moment ce profond Génie. Mr. Despreaux composa l'Épître *sur l'Amour de Dieu*, pour montrer à ces Censeurs faussement délicats, que la Poésie, dont ils avoient si mauvaise opinion, peut traiter les sujets les plus relevés.

§. Mr. Bayle nous apprend, que „ces particularités lui avoient été „communiquées par Mr. Marais, „Avocat au Parlement de Paris, „homme de beaucoup d'esprit & „d'érudition, fort connu de Mr.

10 Vient souvent de la Grace en nous prête d'entrer,  
 Qui veut dans notre cœur se rendre la plus forte,  
 Et, pour se faire ouvrir, déjà frappe à la porte.  
 Si le Pécheur, poussé de ce saint mouvement,  
 Reconnoissant son crime, aspire au Sacrement,  
 15 Souvent Dieu tout à coup d'un vrai zele l'enflâme.  
 Le Saint Esprit revient habiter dans son ame,  
 Y convertit enfin les ténèbres en jour,  
 Et la crainte servile en filial Amour.  
 C'est ainsi que souvent la Sageffe suprême,  
 20 Pour chasser le Démon, se sert du Démon même.  
 Mais lorsqu'en sa malice un Pécheur obstiné,  
 Des horreurs de l'Enfer vainement étonné,  
 Loïn d'aimer, humble fils, son véritable Pere,  
 Craint & regarde Dieu comme un Tyran sévere;

Z ij

„Despreaux.“ On m'a assuré, qu'il avoit recueilli des Conversations de cet illustre Ami, une infinité de semblables particularités, qui servent à éclaircir ses Ouvrages. DU MONTEIL.

La fonction que je fais ici de Commentateur, ne demande pas, que je m'érige en Théologien, pour appuyer ou pour combattre les propositions de mon Auteur. Laisant donc tout ce qui concerne le Dogme, je me bornerai au peu de Remarques historiques qu'il y a occasion de faire par rapport à cette Épître.

VERS I. *Docté Abbé.*] On ne doutera pas que cette épithète ne soit due à Mr. l'Abbé RENAUDOT, de l'Académie Françoisé. Les preuves de sa profonde érudition se voient dans les deux Volumes qu'il a publiés sur la *Perpétuité de la Foi*, en forme d'Addition à l'Ouvrage de Mr. Arnauld. Le Privilège du

quatrième Volume imprimé en 1711. apprend, que ce *docté Abbé* est prêt à mettre sous la presse beaucoup d'autres Livres sur des matieres également savantes.

VERS 4. *Du fougueux Moine &c.*) LUTHER étoit d'Allemagne. Il condamnoit toute Pénitence faite par un motif de crainte, parce que la crainte, selon lui, ne pouvoit faire que des hypocrites. Il disoit encore, que la peur des peines de l'Enfer est criminelle, & qu'elle offense la bonté de Dieu. Voyez son second Sermon sur la Pénitence, & sa Dispute de Leipzig contre Eckius.

VERS 10. *Vient souvent de la Grace en nous prête d'entrer.* Concile de Trente, Session XIV. c. 4. *Verum etiam donum Dei esse, & Spiritus Sancti impulsus, non adhuc*

25 Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun appas,  
 Et fouhaite en son cœur, que ce Dieu ne soit pas:  
 Envain la Peur sur lui remportant la victoire,  
 Aux pieds d'un Prêtre il court décharger sa mémoire;  
 Vil Esclave toûjours sous le joug du péché,  
 30 Au Démon qu'il redoute il demeure attaché.

L'Amour essentiel à notre pénitence  
 Doit être l'heureux fruit de notre repentance.

Non, quoi que l'Ignorance enseigne sur ce point,  
 Dieu ne fait jamais grace à qui ne l'aime point.

35 A le chercher la Peur nous dispose & nous aide:  
 Mais il ne vient jamais, que l'Amour ne succede.  
 Cessez de m'opposer vos discours imposteurs,  
 Confesseurs insensés, ignorans Seducteurs,  
 Qui pleins des vains propos, que l'Erreur vous débite,  
 40 Vous figurez, qu'en vous, un pouvoir sans limite  
 Justifie à coup sûr tout Pécheur alarmé,  
 Et que sans aimer Dieu, l'on peut en être aimé.

Quoi donc, cher Renaudot, un Chrétien effroyable,  
 Qui jamais, servant Dieu, n'eut d'objet que le Diable,  
 45 Pourra, marchant toûjours dans des sentiers maudits,  
 Par des formalités gagner le Paradis?  
 Et parmi les Élus, dans la Gloire éternelle,  
 Pour quelques Sacremens reçus sans aucun zele,

*quidem inhabitantis, sed tantum mo-* XIII. v. 1. *Dixit Insipiens in corde*  
*ventis, quo pœnitens adjutus, viam suo, non est Deus.*  
*sibi ad justitiam parat.* VERS 35. *A le chercher la Peur*

VERS 26. *Et fouhaite en son cœur, nous dispose & nous aide.) Concile*  
*que ce Dieu ne soit pas.)* Pseume de Trente, Sess. IV. c. IV. *Eum (Pec-*

Dieu fera voir aux yeux des Saints épouvantés

50 Son ennemi mortel assis à ses côtés?

Peut-on se figurer de si folles chimeres?

On voit pourtant, on voit des Docteurs même austères,

Qui les semant par-tout, s'en vont pieusement

De toute piété sapper le fondement;

55 Qui, le cœur infecté d'erreurs si criminelles,

Se disent hautement les purs, les vrais Fideles;

Traitant d'abord d'Impie, & d'Hérétique affreux,

Quiconque ose pour Dieu se déclarer contre Eux.

De leur audace envain les vrais Chrétiens gémissent:

60 Prêts à la repousser les plus hardis mollissent;

Et voyant contre Dieu le Diable accredité,

N'osent qu'en bégayant prêcher la Vérité.

Mollirons-nous aussi? Non, sans peur, sur ta trace,

Docte Abbé, de ce pas j'irai leur dire en face:

65 Ouvrez les yeux enfin, Avéugles dangereux.

Oui, je vous le soutiens; il seroit moins affreux,

De ne point reconnoître un Dieu Maître du Monde,

Et qui regle à son gré le Ciel, la Terre & l'Onde;

Qu'en avouant qu'il est, & qu'il fût tout former,

70 D'oser dire, qu'on peut lui plaire sans l'aimer.

Un si bas, si honteux, si faux Christianisme

Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme;

Z iij

*catorum) ad Dei gratiam in Sacramento Penitentia impetrandam disponit.*

VERS 72. Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme.) L'Auteur

disoit encore, que cette doctrine étoit non seulement fautive, mais abominable, & plus contraire à la vraie Religion que le Luthéranisme, & le Calvinisme.

- Et chérir les vrais biens, fans en favoir l'Auteur,  
 Vaut mieux, que fans l'aimer, connoître un Créateur.
- 75 Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur si fainte,  
 Que je veux qu'en un cœur amene enfin la Crainte,  
 Je n'entends pas ici ce doux faiffement,  
 Ces transports pleins de joie & de raviffement,  
 Qui font des Bienheureux la juſte récompense,
- 80 Et qu'un cœur rarement goûte ici par avance.  
 Dans nous l'Amour de Dieu fécond en ſaints deſirs,  
 N'y produit pas toujourns de ſenſibles plaiſirs.  
 Souvent le cœur qui l'a, ne le fait pas lui-même,  
 Tel craint de n'aimer pas qui ſincèrement aime,
- 85 Et tel croit au contraire être brûlant d'ardeur,  
 Qui n'eut jamais pour Dieu que glace & que froideur,  
 C'eſt ainſi quelquefois qu'un indolent Myſtique,  
 Au milieu des péchés tranquille Fanatique,  
 Du plus parfait Amour penſe avoir l'heureux don,
- 90 Et croit poſſéder Dieu dans les bras du Démon.

Voulez-vous donc favoir, ſi la Foi dans votre ame  
 Allume les ardeurs d'une ſincere flâme ?

Consultez-vous vous-même. A ſes regles ſoumis,

Pardonnez-vous ſans peine à tous vos Ennemis ?

95 Combattez-vous vos ſens ? Domtez-vous vos foibleſſes ?

VERS 78. *Ces transports pleins de joie & de raviffement.*) Concile de Trente, Session IV. c. 3. *Reconciliatione eſt cum Deo, quam interdum in viris piis ; & cum devotione hoc Sacramentum percipientibus, conſcientiæ pax ac ſerenitas, cum vehementi Spiritûs conſolatione conſequi ſoleat.*

VERS 87. — *Un indolent Myſtique.*) Les Quiétiſtes, dont les erreurs ont été condamnées par les Papes INNOCENT XI. & INNOCENT XII. Voyez la Remarque ſur le vers 622. de la Satire X.

VERS 99. *Qui fait exactement &c.) Si diligitis me, mandata mea ſervate :*

Dieu, dans le Pauvre est-il l'objet de vos largesses ?

Enfin, dans tous ses points pratiquez-vous sa Loi ?

Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.

*Qui fait exactement ce que ma Loi commande,*

100 *A pour moi, dit ce Dieu, l'Amour que je demande.*

Faites-le donc, & sûr, qu'il nous veut sauver tous,

Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts

Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve :

*Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve;*

105 Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,

Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Mais ne soufenez point cet horrible blasphême,

Qu'un Sacrement reçu, qu'un Prêtre, que Dieu même,

Quoi que vos faux Docteurs osent vous avancer,

110 De l'Amour qu'on lui doit puissent vous dispenser.

Mais s'il faut, qu'avant tout, dans une ame Chrétienne,

Diront ces grands Docteurs, l'Amour de Dieu survienne,

Puisque ce seul Amour suffit pour nous sauver,

De quoi le Sacrement viendra-t-il nous laver ?

115 Sa vertu n'est donc plus qu'une vertu frivole ?

O le bel argument, digne de leur École !

Quoi, dans l'Amour divin, en nos cœurs allumé,

Le vœu du Sacrement n'est-il pas renfermé ?

## Z iv

dit Jesus-Christ. *Qui habet mandata mea, & servat ea, ille est qui diligit me.* Joan. XIV. v. 15. & 21.

VERS 104. *Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve.] Petite & dabitur vobis: quarite, & inveniatis: pulsate, & aperietur vobis.*

*Omnis enim qui petit, accipit; & qui quarit, invenit: & pulsanti aperietur.* Matth. VII. v. 7. Luc. XI. v. 9.

VERS 118. *Le vœu du Sacrement n'est-il pas renfermé ?) Le Concile de Trente, Sess. XIV. c. 4. Docet præ-*

- Un Payen converti, qui croit un Dieu suprême,  
 120 Peut-il être Chrétien qu'il n'aspire au Baptême;  
 Ni le Chrétien en pleurs être vraiment touché,  
 Qu'il ne veuille à l'Église avouer son péché?  
 Du funeste esclavage, où le Démon nous traîne,  
 C'est le Sacrement seul qui peut rompre la chaîne.
- 125 Aussi l'Amour d'abord y court avidement;  
 Mais lui-même il en est l'ame & le fondement.  
 Lors qu'un Pécheur émû d'une humble repentance,  
 Par les degrés prescrits court à la Pénitence,  
 S'il n'y peut parvenir, Dieu fait les supposer.
- 130 Le seul Amour manquant ne peut point s'excuser.  
 C'est par lui que dans nous la Grace fructifie.  
 C'est lui qui nous ranime, & qui nous vivifie.  
 Pour nous rejoindre à Dieu, lui seul est le lien;  
 Et sans lui; Foi, Vertus, Sacremens, tout n'est rien.
- 135 A ces Discours pressans que sauroit-on répondre?  
 Mais approchez; Je veux encor mieux vous confondre,  
 Docteurs. Dites-moi donc: Quand nous sommes absous,  
 Le Saint Esprit est-il, ou n'est-il pas en nous?  
 S'il est en nous; peut-il, n'étant qu'Amour lui-même,
- 140 Ne nous échauffer point de son amour suprême?  
 Et s'il n'est pas en nous, Satan toujourn vainqueur

*terea, est Contritionem hanc aliquid quando charitate perfectam esse contingat, Hominemque Deo reconciliari, priusquam hoc Sacramentum actu suscipiatur; ipsam nihilominus reconciliationem ipsi Contritioni, sine*

*Sacramenti voto, quod in illa includitur, non esse adscribendam.*

VERS 162. Où crut voir Abely quelque Amour négatif.) LOUIS ABELY, Auteur de la Moëlle Théologique, qui soutint la fausse Attri-

Ne demeure-t-il pas maître de notre cœur?

Avouez donc qu'il faut qu'en nous l'Amour renaisse,  
Et n'allez point, pour fuir la Raison qui vous presse,

145 Donner le nom d'Amour au trouble inanimé  
Qu'au cœur d'un Criminel la Peur seule a formé.

L'ardeur qui justifie, & que Dieu nous envoie,  
Quoi qu'ici bas souvent inquiete, & sans joie,  
Est pourtant cette ardeur, ce même feu d'amour,

150 Dont brûle un Bienheureux en l'éternel Séjour.

Dans le fatal instant, qui borne notre vie,  
Il faut que de ce feu notre ame soit remplie;  
Et Dieu sourd à nos cris, s'il ne l'y trouve pas,  
Ne l'y rallume plus après notre trépas.

155 Rendez-vous donc enfin à ces clairs syllogismes;

Et ne prétendez plus par vos confus sophismes,

Pouvoir encore aux yeux du Fidele éclairé  
Cacher l'Amour de Dieu dans l'École égaré.

Apprenez que la Gloire, où le Ciel nous appelle,

160 Un jour des vrais Enfans doit couronner le zele,

Et non les froids remords d'un Esclave craintif,

Où crut voir Abely quelque amour négatif.

Mais quoi? J'entends déjà plus d'un fier Scolastique,  
Qui me voyant ici sur ce ton dogmatique,

## Z v

tion par les raisons réfutées dans cette Épitre \*. *L'Attrition*, dit-il, *sui; sed bene ordinato*. Et quoi qu'elle n'enferme pas en soi un parfait Amour de Dieu, néanmoins elle ne l'exclut pas, & ne lui est pas

\* Ce commencement de Remarque est de Mr. Despreaux.

- 165 En vers audacieux traiter ces points sacrés,  
 Curieux, me demande, où j'ai pris mes degrés:  
 Et si, pour m'éclairer sur ces sombres matieres,  
 Deux cens Auteurs extraits m'ont prêté leurs lumieres.  
 Non. Mais pour décider, que l'Homme, qu'un Chrétien  
 170 Est obligé d'aimer l'unique Auteur du bien,  
 Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,  
 Qui nous vint par sa mort donner un second être,  
 Faut-il avoir reçu le bonnet Doctoral,  
 Avoir extrait Gamache, Isambert, & Du Val?  
 175 Dieu dans son Livre Saint, sans chercher d'autre Ouvrage,  
 Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à chaque page?  
 De vains Docteurs encore, ô prodige honteux!  
 Oferont nous en faire un Problème douteux!  
 Viendront traiter d'erreur, digne de l'anathême,  
 180 L'indispensable Loi d'aimer Dieu pour lui-même;  
 Et par un Dogme faux dans nos jours enfanté,  
 Des devoirs du Chrétien rayer la Charité!
- Si j'allois consulter chez Eux le moins sévère,  
 Et lui, disois: Un fils doit-il aimer son Pere?
- 185 Ah! peut-on en douter, diroit-il brusquement?  
 Et quand je leur demande en ce même moment:

contraire. *Medulla Theol. de Sacram. pœnit. c. 5. Sect. 10. n. 5.* Mr. l'Abbé BOILEAU, Docteur de Sorbone, Frere de notre Auteur, a réfuté Abely, dans un Livre intitulé: *De la Contrition nécessaire pour obtenir la remission des péchés dans le Sacrement de Pénitence.*

VERS 174. — Gamache, Isambert, & Du Val.) PHILIPPE GAMACHE, NICOLAS ISAMBERT, & ANDRÉ DU VAL, trois célèbres Docteurs de Sorbone, & Professeurs en Théologie, dont les Ouvrages sont imprimés. Ils vivoient dans le XVII. Siecle.

VERS 189. Leur plus rigide Auteur, &c.] Mr. BURLUGUAY,

L'Homme, ouvrage d'un Dieu seul bon, & seul aimable,  
Doit-il aimer ce Dieu son Pere véritable ?

Leur plus rigide Auteur n'ose le décider,

190 Et craint en l'affirmant de se trop hasarder.

Je ne m'en puis défendre ; il faut que je t'écrive  
La Figure bizarre, & pourtant assez vive,  
Que je fûs l'autre jour employer dans son lieu,  
Et qui déconcerta ces Ennemis de Dieu.

195 Au sujet d'un Écrit, qu'on nous venoit de lire.

Un d'entr'eux m'insulta, sur ce que j'osai dire,  
Qu'il faut, pour être absous d'un crime confessé,  
Avoir pour Dieu du moins un Amour commencé.  
Ce Dogme, me dit-il, est un pur Calvinisme.

200 O Ciel ! me voilà donc dans l'Erreur, dans le Schisme,

Et partant reprové. Mais, poursuivis-je alors,  
Quand Dieu viendra juger les Vivans & les Morts,  
Et des humbles Agneaux, objet de sa tendresse,  
Séparera des Boucs la troupe péchereffe,

205 A tous il nous dira, sévere, ou gracieux,

Ce qui nous fit impurs ou justes à ses yeux.  
Selon vous donc, à moi reprové, bouc infame,  
Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flâme,

Docteur de Sorbone, & Curé des Trous près de Port-Royal des Champs, n'osa un jour répondre précisément à Mr. Despreaux, qui lui demandoit, si l'on étoit obligé d'aimer Dieu : & n'hésita point, quand on lui demanda ensuite, si un Fils devoit aimer son Pere. La peine que ce Docteur eut à répondre ne

venoit point de son ignorance ; mais de la crainte de s'embarraffer. Il a fait le Bréviaire de Sens, qui passe pour le plus beau du Royaume.

VERS 191. *Je ne m'en puis défendre ; &c.]* Notre Auteur avoit eu effectivement avec un Théologien

- Malheureux, qui sôutins, que l'Homme dût m'aimer;  
 210 Et qui sur ce sujet, trop prompt à déclamer,  
 Prétendis, qu'il falloit, pour fléchir ma Justice,  
 Que le Pécheur, touché de l'horreur de son vice  
 De quelque ardeur pour moi sentit les mouvemens,  
 Et gardât le premier de mes Commandemens.
- 215 Dieu, si je vous en crois, me tiendra ce langage.  
 Mais à vous, tendre Agneau, son plus cher héritage,  
 Orthodoxe Ennemi d'un Dogme si blâmé,  
 Venez, vous dira-t-il, Venez, mon Bien-aimé:  
 Vous, qui dans les détours de vos raisons subtiles  
 220 Embarrassant les mots d'un des plus saints Conciles,  
 Avez delivré l'Homme, ô l'utile Docteur!  
 De l'importun fardeau d'aimer son Créateur.  
 Entrez au Ciel, Venez, comblé de mes louanges,  
 Du besoin d'aimer Dieu défabufer les Anges.
- 225 A de tels mots, si Dieu pouvoit les prononcer,  
 Pour moi je répondrois, je crois, sans l'offenser:  
 O! que, pour vous mon cœur moins dur, & moins farouche,  
 Seigneur, n'a-t-il! hélas! parlé comme ma bouche;  
 Ce seroit ma réponse à ce Dieu fulminant.
- 230 Mais, vous, de ses douceurs objet fort surprenant,  
 Je ne fais pas comment, ferme en votre Doctrines,  
 Des ironiques mots de sa bouche divine

la conversation qui est décrite dans les vers suivans.

VERS 220. — *D'un des plus saints Conciles.*) Le Concile de Trente.

VERS 227. *O! que, pour vous mon cœur &c.] Pourquoi ne vous ai-je pas aimé de cœur, ô mon Dieu, comme j'ai dit de bouche qu'il falloit vous aimer!*

Vous pourriez fans rougeur, & fans confusion,  
Soûtenir l'amertume, & la dérision.

235 L'audace du Docteur, par ce discours frappée,  
Demeura sans replique à ma Protopopée.

Il sortit tout à coup, & murmurant tout bas  
Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas,  
S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce,

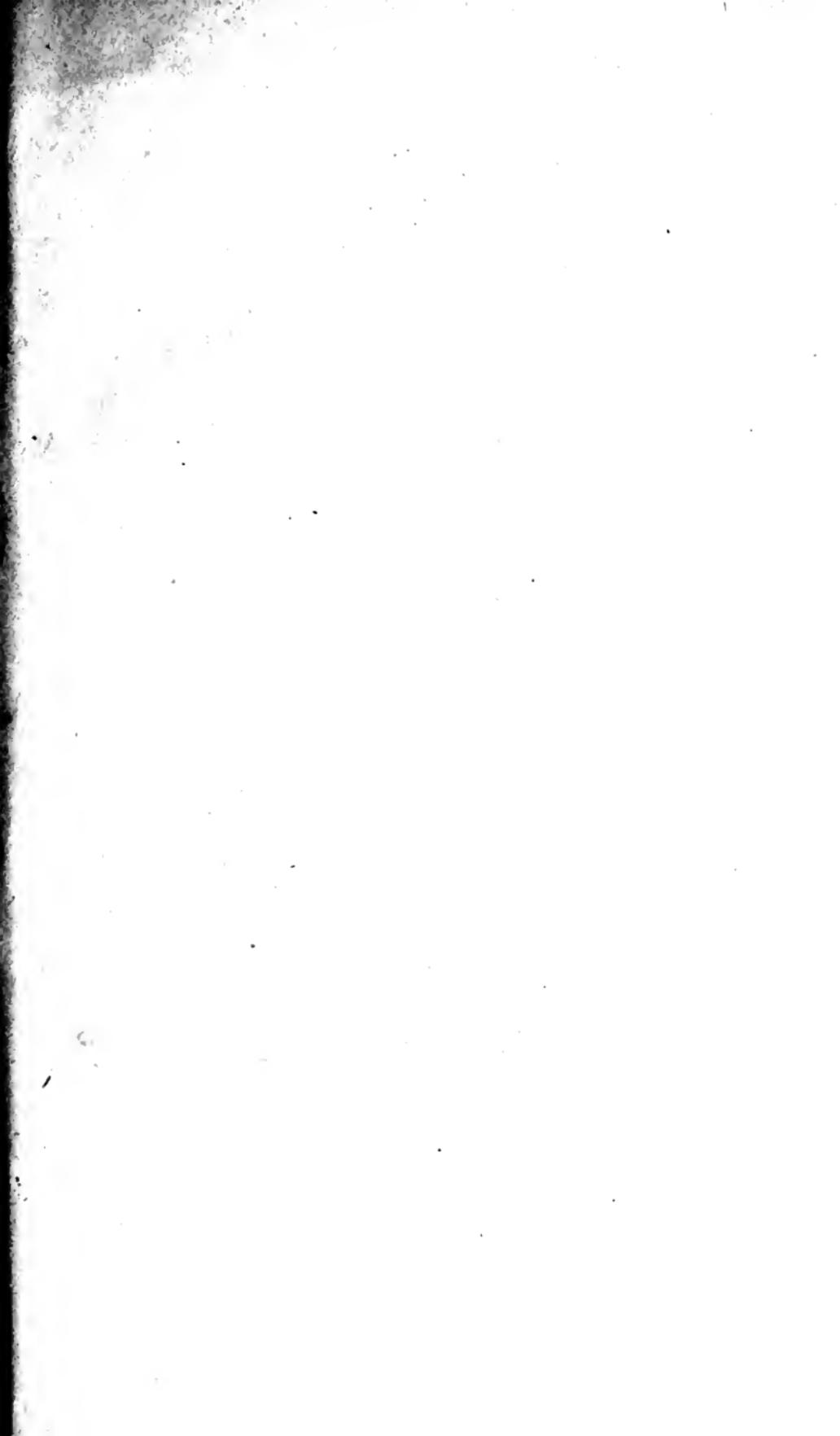
240 Sur l'heure à mes raisons chercher une réponse.

VERS 239. *S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce.*) Deux en Théologie. BASILE PONCE Défenseurs de la fausse Attrition. CE étoit de l'Ordre de Saint AUGUSTIN. PIERRE BINSFELD étoit Suf-

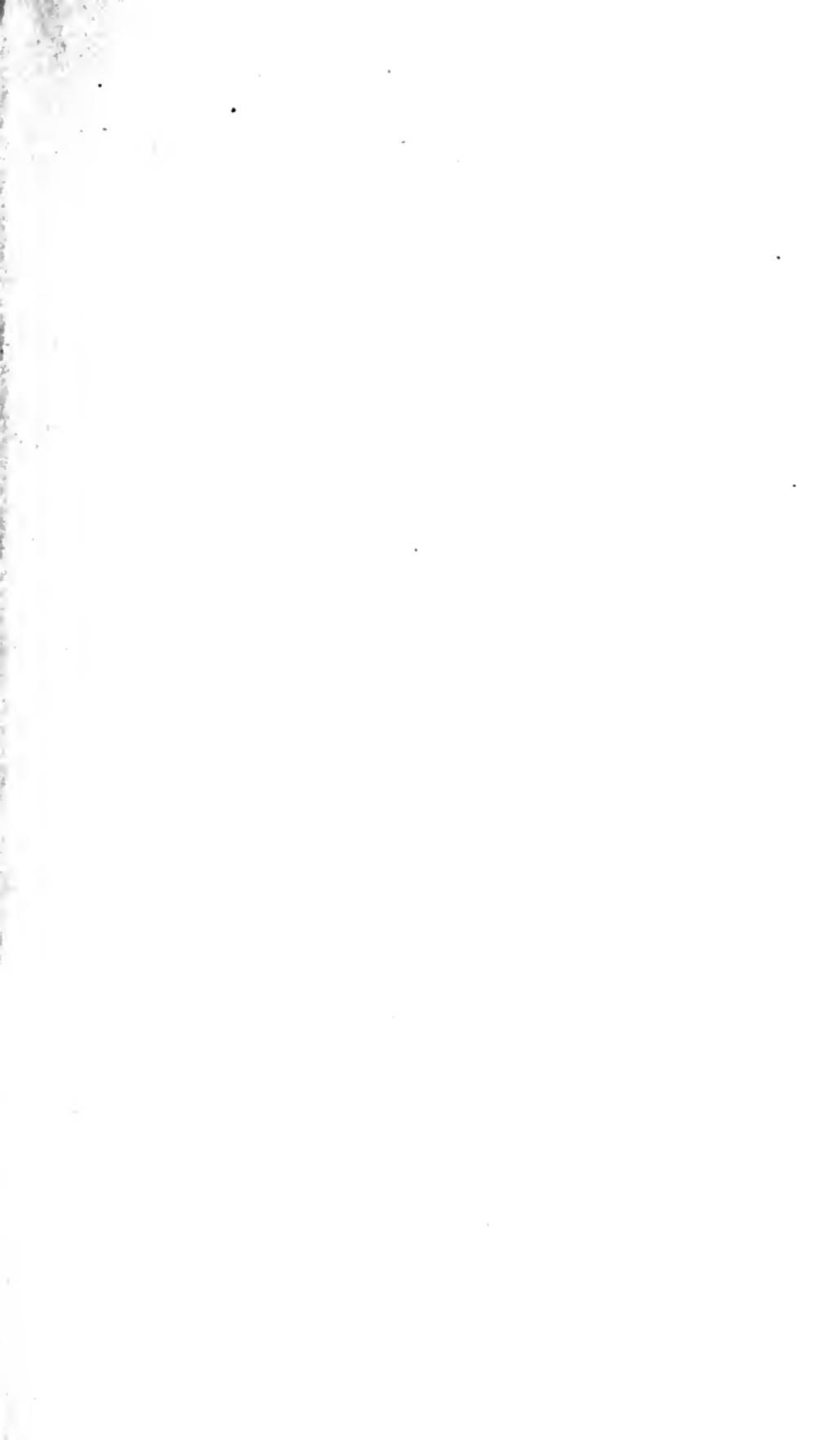
FIN DES ÉPITRES ET DU TOME I.













PQ  
1719  
A1  
1767  
t.1

Boileau-Despréaux, Nicolas  
Oeuvres

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

